Habitat et mode de vie de la vallée du Drā (Maroc) : le village d'Asrir n'llemchane

Jeanne Marie Gentilleau

▶ **To cite this version:**

Jeanne Marie Gentilleau. Habitat et mode de vie de la vallée du Drā (Maroc) : le village d'Asrir n'llemchane. Histoire. Université de Lyon, 2016. Français. NNT : 2016LYSE2001 . tel-02160856

HAL Id: tel-02160856
https://theses.hal.science/tel-02160856

Submitted on 20 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N°d'ordre NNT : 2016LYSE2001

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON
Opérée au sein de
L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale ED 483
Sciences sociales

Spécialité: **Langues, Histoire et civilisation des mondes anciens**

Soutenue publiquement le 11 janvier 2016, par :
Jeanne-Marie GENTILLEAU

Habitat et du mode de vie dans la vallée du Drā (Maroc)

Monographie d'un village, Asrir n'Ilemchane

Devant le jury composé de :

Corinne CASTEL NOGRETTE, Chercheur HDR, C.N.R.S., Présidente
Jean-Pierre FREY, Professeur des universités, INSTITUT D'URBANISME DE PARIS, Rapporteur
Pascal BUTTERLIN, Professeur des universités, Université Paris 1, Rapporteur
Christian DARLES, Professeur Honoraire, Examinateur
Olivier AURENCHE, Professeur Honoraire, Examinateur
Salima NAJI, Experte, Examinateur
Barbara HELWING, Professeure des universités, Université Lumière Lyon 2, Directeur de thèse

Université Lumière Lyon 2

École doctorale de Sciences sociales

Laboratoire Archéorient

Habitat et du mode de vie dans la vallée du Drā (Maroc).

Monographie d'un village, Asrir n'llemchane.

par Jeanne Marie GENTILLEAU

Thèse de doctorat de Langues, Histoire et Civilisation des Mondes Anciens

Dirigée par Barbara HELWING

Présentée et soutenue publiquement le 11 janvier 2016

devant un jury composé de :

Olivier Aurenche, archéologue, professeur émérite, Lyon 2

Pascal Butterlin, archéologue, professeur des universités, Paris1 Panthéon-Sorbonne

Corinne Castel, archéologue, CNRS-Université Lyon 2

Christian Darles, architecte, professeur honoraire, ENSA, Toulouse

Jean-Pierre Frey, architecte et sociologue, professeur des universités, Paris-Créteil

Barbara Helwing, archéologue, professeur des universités, Lyon 2

Salima Naji, architecte et docteure en anthropologie, Centre Jacques Berque, Rabat

Résumé en français

Habitat et du mode de vie dans la vallée du Drā (Maroc). Monographie d'un village, Asrir n'Ilemchane.
Cette thèse traite de l'architecture d'un village du Sud présaharien au Maroc, avec l'objectif de comprendre les origines et le développement de l'architecture traditionnelle dans cette région dans son contexte culturel et historique. Le village choisi ici comme exemple représentatif est le *qsar* d'Asrir n'Ilemchane dans la vallée du Drā. Cette agglomération est un exemple très spécifique de ces groupements fortifiés aux maisons mitoyennes à puits de lumière central.
Au-delà de la dénomination courante d' « architecture berbère », l'étude vise à comprendre l'énigme de son origine à travers une analyse détaillée et compréhensive de l'architecture villageoise. À cette fin nous essayons de distinguer les contributions respectives des groupes sociaux qui l'habitent, principalement deux, les *Draoua* ou *Haratines,* habitants originels, agriculteurs-jardiniers de l'oasis, et les Berbères *Ayt Ātta*, semi-nomades transhumants de la montagne proche, le *jbel* Saghro, installés plus récemment, comme protecteurs des sédentaires.
Après une présentation du contexte naturel et historique de la vallée et de son peuplement composite, notre démarche de recherche s'appuie sur une documentation architecturale détaillée, relevés et dessins, d'une trentaine de maisons, une observation participative et des entretiens avec les habitants dont quelques « anciens ».
Nous examinons le mode constructif de ces maisons en terre crue, adobes et pisé, savoir-faire spécifique des maçons haratines. Cet habitat est mis en perspective avec le mode de vie et l'organisation sociale de la population, en lien avec l'agriculture de palmeraie et le système d'irrigation.
L'analyse des maisons a permis de forger des hypothèses sur le développement du village et de son enceinte au cours des siècles, puis son extension hors les murs. Ainsi a été étayée une première conclusion : si cette architecture dans sa facture première de « maison-grenier » est de conception *draoua*, elle a été ensuite modifiée et enrichie par les Berbères.
Pour terminer, nous évoquons les transformations de cet habitat en tension entre tradition et modernité. Elles sont marquées à la fois par l'usage de techniques et de matériaux constructifs différents et par les modifications profondes de l'environnement local, national et global, d'autant que, rejoint spatialement par Zagora, la ville toute proche, le *qsar* que nous étudions a fini par y être intégré comme quartier. Cette situation a créé de nombreux bouleversements à la fois dans la forme du qsar que dans sa vie quotidienne.

Mots-clés : habitat, établissement humain, architecture de terre crue, mode de vie, tradition, palmeraie, irrigation, Maroc, Haratines, Berbères.

Résumé en anglais

Housing and lifestyle in the Drâa Valley (Morocco). Monograph of a village, Asrir n'Ilemchane.

This thesis treats the architecture of a traditional village in the southern pre-Sahara in Morocco, with the aim to understand the origins and development of traditional architecture in this region in its cultural and historical context. The village chosen here as representative example is the ksar of Asrir do Ilemchane in the Drâa Valley. This settlement is a highly specific example of fortified agglomeration of living houses with central light shafts.

Beyond a general designation as "Berber architecture", this study aimed to understand the enigma of its origin through a detailed and comprehensive analysis of the village architecture. To this end, we tried to distinguish the individual contributions of its dwellers, divided into two main groups: the Draoua or Haratins - the original inhabitants of the village who are farmers-gardeners in the oasis - and the semi-nomadic Ayt Atta Berbers, who practice nomadic grazing in the near the Jbel Saghro mountains and settled more recently as protectors of the sedentary group.

Following a presentation of the valley's natural and historical context and of its composite population, our research approach is based on a detailed architectural documentation in plans and drawings of about thirty houses; participant observation; and a series of interviews with dwellers - including some elders.

We study how these houses were built from mud, adobe and rammed-earth, according to the specific expertise of the Haratin builders. This type of housing is put in perspective with the related lifestyle and social organization of the population, both in correlation with palm farming and the irrigation system.

This analysis of architecture has allowed to construct hypotheses concerning the spatial development of the village and its protective walls over centuries, and about the recent extension of the village beyond these outer walls. We were thus able to achieve to a first conclusion: although the original concept of a "fortified house-granary"is of Draoua origin, it was later modified and enriched by the Berbers.

Lastly, we will discuss how this housing was transformed in tension between tradition and modernity. These transformations are marked by the use of different building techniques and materials, and by the major changes of the local, national and global environment - all the more so since the nearest town, Zagora, expanded up to this particular ksar and eventually absorbed it as a town quarter. This situation created many disruptions in both the ksar form and its daily life.

Keywords: housing, human settlement, mud architecture, lifestyle, tradition, palm grove, irrigation, Morocco, Haratins, Berbers.

Dédicace

A mes parents qui m'ont fait naître au Maroc.

A la mémoire de Moha O.

Pour Fatima, Issam, Fedwa, Bouchkha, Marwan, Nawfel.

En hommage d'amitié à Manuelle Roche, trop tôt disparue.

Remerciements

Avant tout je voudrais remercier tous ceux qui m'ont accompagnée pendant ce parcours et ont contribué à l'achèvement de ce travail.

Au Maroc, les familles Oukhouya de toutes générations m'ont accueillie et accordé leur amitié et leur aide, les habitants d'Asrir m'ont ouvert leurs portes et permis de dessiner leurs maisons, Brahim Maārir fut mon guide infatigable au Saghro, le CERKAS de Ouarzazate a mis à ma disposition sa documentation et ses travaux, les services Urbanisme et Architecture de la ville de Zagora, les ORMVA de Zagora et de Ouarzazate m'ont fourni les renseignements qui m'étaient nécessaires ; Hassane Benamara, enfin, fut toujours prêt à me fournir des éclaircissements supplémentaires.

En France, Claude Lefébure m'a introduit dans le monde berbère et soutenue par ses remarques et ses conseils pertinents, Claude Beurret a poursuivi cette introduction directement sur le terrain, Hassan Jouad, professeur à l'INALCO, m'a donné les premiers rudiments de la langue berbère, Paul Bonnenfant, m'a entr'ouvert la porte du monde de la recherche, André Ravéreau m'a permis de glaner, directement de sa bouche, nombre d'éléments de réflexion judicieuse, et surtout, Olivier Aurenche, mon directeur de thèse m'a suivie pendant toutes ces années, avec patience et bienveillance, au-delà même de son temps universitaire ; Barbara Helwing lui a succédé et m'a donné le coup de pouce nécessaire pour terminer.

Mes amis et ma famille, enfin, n'ont pas douté, m'ont encouragée et soutenue, jusqu'au bout …

Sans tous ces appuis cette recherche n'aurait pas été possible, que toutes et tous soient ici remerciés.

Table des matières

Résumé en français....2
Résumé en anglais....3
Dédicace....4
Remerciements....4
VOLUME 1....10
CHAPITRE I : CHAPITRE PRÉLIMINAIRE....10
INTRODUCTION....10
Problématique....12
Méthodologie de recherche....16
Les informateurs....20
La langue parlée....22
Langue écrite et transcription phonétique....23
Les sources écrites, ethnologiques et/ou techniques....25
CHAPITRE II – CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET HUMAIN....37
CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOMORPHOLOGIQUE....37
La situation géographique....37
Le cadre physique et géologique....40
Un climat semi-désertique....45
De fortes températures et des amplitudes journalières importantes....45
Une "pluviosité faible et capricieuse".....46
Humidité de l'air et évaporation....48
Un relief enclavant....49
Des communication restreintes....52
Salinité en extension....52
Une végétation spontanée pauvre....53
En conclusion....53
L'HISTOIRE de LA VALLÉE du DRĀ....54
1. La vallée du Drā, une province à part....55
2. Peuplement très ancien de la vallée du Drā....56
Les premiers habitants de la vallée....56
Chrétiens et Juifs dans la vallée du Drā....56
L'arrivée des Musulmans dans le Drā....57
3. Indépendance des provinces du Sud du XIème au XVIème siècle....58
a. Magnificence du Drā entre le XIème et le XIIIème siècle....59
b. Domination confuse des Arabes Maāquil du XIVème siècle au XVIème siècle....59
4. Le Drā creuset de la dynastie saâdienne au XVIème siècle....61
La conquête du Soudan....62
5. Luttes tribales incessantes du XVIIème siècle au XXème siècle....64
6. Début de l'ère "moderne"....64
LE PEUPLEMENT DE LA VALLÉE DU DRĀ....65
Le nomadisme dans la vallée du Drā....66
Le peuplement hétérogène de la vallée du Drā....67
Les mouvements de population dans la vallée du Drā et l'arrivée des Ayt Ātta....70
Les contrats de protection....71

Les différents groupes sociaux à Asrir....73
Les Drāoua à Asrir....73
Les Berbères Ayt Ātta à Asrir....75
Ayt Drā - Ayt Ātta des relations hiérarchisées....76
Les Haratines, premiers habitants des vallées présahariennes....77
Dénomination....77
Les Haratines, descendants d'anciens esclaves : confusion courante dans l'opinion et dans les sources écrites....78
La garde noire....80
Sens du mot « harâtin »....82
Certains chercheurs ont fait preuve de discernement....83
Les Haratines, population autochtone....85
Origine des Haratines....86
Des tâches traditionnellement dévolues aux Haratines....89
Les Haratines, jardiniers des oasis : le système du khamissat....90
La langue parlée par les Haratines....90
Un statut social inférieur pour les Haratines, dédiés à l'agriculture et à la construction....91
Les Ayt Ātta, protecteurs des Drāoua....92
Les « Berbères »....92
La tribu des Ayt Ātta et ses différents groupes : une société segmentaire....96
Berbères et Haratines, une situation plusieurs fois inversée....99
CHAPITRE III - LA VIE SOCIALE DANS LE VILLAGE D'ASRIR N'ILEMCHANE, UNE ORGANISATION COLLECTIVE....102
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE....102
Les structures administratives traditionnelles....102
L'assemblée des notables....102
Composition de l'assemblée....103
Rôle de l'assemblée....104
Le cheikh....104
Le gardien du qsar....105
Quelques personnages spécifiques du qsar....106
L'aiguadier....106
Le fossoyeur....106
Transformations administratives....106
Rattachement au système global national....106
Apparition des communes....106
Fonctionnement parallèle des structures traditionnelles et des structures d'état....107
L'ORGANISATION FONCIÈRE : LES TERRES COLLECTIVES....108
Les jardins de la palmeraie....108
Les terres de pacage....111
DES CULTURES D'IRRIGATION....115
Le palmier-dattier et la culture des dattes....115
Zones de culture du palmier-dattier....115
Une maladie du palmier-dattier, le bayoud....116
La culture des dattes....117
La récolte des dattes....118
La commercialisation....120
L'eau et le système oasien....122
L'oasis....122

Les méthodes d'irrigation au Maghreb....123
Mode traditionnel d'irrigation dans la vallée du Drā....123
Le fleuve Drā....123
Le système d'irrigation : l'épandage de crue ou inondation dirigée....124
La seguia....125
Priorité de l'amont sur l'aval....127
L'entretien et la protection des canaux....127
Propriété, répartition et partage de l'eau....127
Les propriétaires....129
Le barrage et les projets d'aménagements hydro-électriques....131
Situation aujourd'hui : De l'oued à la parcelle....134
Le système traditionnel de l'eau à Asrir,....135
Conclusion....136
CHAPITRE IV : L'UNITÉ D'HABITATION FAMILIALE....138
La famille....138
1. FAITS ET GESTES QUOTIDIENS....138
Rythme quotidien, une journée en famille....138
Le repas....141
Le thé....142
Les techniques du corps : L'assise....144
Le vêtement féminin quotidien et ses transformations récentes....145
Le portage des enfants....147
Une activité spécifique majeure de la femme : la fabrication du pain....148
Le tamisage de la farine....148
Préparation de la pâte à pain....149
Confection des miches ou galettes....150
La cuisson du pain....151
aghoum lakoucht....151
Autres sortes de pain....152
aghoum tafent,....152
aghoum net'gouri,....153
Crêpes....154
mes'men,....154
trid....156
2. LA MAISON DE LA FAMILLE, forme et occupation....157
L'UTILISATION DES ESPACES DE LA FAMILLE....157
La pièce de réception, parfois aussi pièce de séjour....157
Le tapis....158
La cuisine....159
L'eau potable,....161
La salle d'eau....162
3. UNE MAISON DES DRAOUAS, dar M'Bark Bamadi (n°2)....164
Rez de chaussée, isdar....165
Étage, asfalou....166
La terrasse, stah....168
Analyse de la maison....172
4. UNE MAISON DES AYT ĀTTA, dar Youssef Ali. (n° 7)....174
Présentation....174
Le rez-de-chaussée....176
Ombre et lumière....177

Espace centré. 177
La porte d'entrée, tiflout (berbère), bab (arabe)....178
Le système de verrouillage 180
La femme et le verrou 184
L'étage, asfalou....185
La terrasse.... 187
Les toilettes.... 190
CHAPITRE V : UNE MANIÈRE DE CONSTRUIRE....194
1. LE PISÉ.... 194
2. LES ADOBES DANS LA CONSTRUCTION....201
Les murs et édifices sur les terrasses.... 203
LES ADOBES DANS LA STRUCTURE DES ÉDIFICES....206
Les piliers et le noyau central.... 206
Construction des piliers....206
L'escalier.... 209
3. LES PLANCHERS ET PLAFONDS....211
4. LES ENDUITS.... 212
5. LES FENÊTRES....213
6. L'ÉCOULEMENT DES EAUX DE PLUIE....214
7. LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON 216
PISÉ ET ADOBES, DEUX TECHNIQUES POUR DEUX FONCTIONS CONSTRUCTIVES....216
8. DES ORIGINES DE CES CONSTRUCTIONS....221
Les techniques 221
Les maisons-greniers.... 222
CHAPITRE VI : ÉTUDE COMPARÉE DES MAISONS DU QSAR ANCIEN ET TYPOLOGIE 223
A) la première maison, dar Abderazak Laaraj (n°1).... 224
B) Les maisons haratines du qsar ancien....227
Conclusion sur la maison haratine du qsar ancien....240
C) Les maisons Ayt Ātta de la ruelle nouvelle, lahalou jdid....241
Dar Ayt Amer (n°14).... 242
Dar Mohand U Hammou (n° 13).... 245
dar Iddir (n°16)....248
Les Maisons Ali Oukhouyya (n° 9, 10, 11)....249
CHAPITRE VII : DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE D'ASRIR 258
1) RÉCIT DE FONDATION....258
2) PLAN DU VILLAGE AUJOURD'HUI ET SITUATION PAR RAPPORT À LA VILLE 261
3) LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DU VILLAGE....264
Le cimetière.... 264
Le mussalah.... 266
La maison de la tribu, dar al qabila (ar.), taddart n'taqbilt (berb.), (n°18)....268
La place....271
La mosquée.... 271
Les puits....273
4) ANALYSE MORPHOLOGIQUE du NOYAU ANCIEN ET SON ENCEINTE. 274
Toponymie.... 274
A) Les caractéristiques du noyau ancien du village....276
B) Les caractéristiques des voiries qui irriguent le centre ancien....277

C) La densité du bâti..... 278
D) Les caractéristiques du rempart 279
5) ÉVOLUTION DE L'ENCEINTE, repérée à partir de l'étude des maisons relevées 280
L'entrée du qsar.....280
La maison des gardes . Dar Daoudi, à côté de taddart n'taqbilt.....282
Les tours..... 285
Les maisons du pourtour du qsar, entre mur d'enceinte et premier rempart.....287
Dar Ajermit Ayt Maarir (n°22) 287
Dar Muhand U Hamad (n°21)..... 291
6) En conclusion de l'analyse du centre ancien.....292
TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS DE LA MAISON ET DU QSAR.....296
ÉVOLUTION DU VILLAGE..... 296
MODIFICATIONS CONTEMPORAINES DE LA MAISON 297
DÉVELOPPEMENT ACTUEL D'ASRIR.....298
CONCLUSION..... 302
VOLUME 2.....312
. RELEVÉS ARCHITECTURAUX DES BÂTIMENTS ÉTUDIÉS.....313
Répertoire et classification des maisons relevées à Asrir.....315
. ANNEXES 414
Annexe 1 : Les Dynasties marocaines et la vallée du Drā 415
Annexe 2 : Les parcours caravaniers par la vallée du Drā.....417
Annexe 3 : Un merveilleux barrage … 418
Annexe 4 : Feuille de relevé du qsar ancien 15/03/2008.....419
. SOURCES et BIBLIOGRAPHIE.....420

Note : Les relevés architecturaux, qui sont la base de cette étude, sont présentés dans un deuxième volume, de façon à donner au lecteur la possibilité, en même temps qu'il parcourt le texte, de regarder les relevés et les plans à échelle confortable et faire aisément des allers-retours entre texte et « images ».

Toutes les images -plans, dessins et photographies- sont de l'auteur.

VOLUME 1

CHAPITRE I : CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

INTRODUCTION

Depuis la route, appréhender le village cerné par ses remparts, une citadelle ocre qui semble impénétrable, peut-être interdite. Se laisser guider par des enfants, entrer dans une ruelle obscure, où, par endroits, des béances de lumière venue d'en haut éclatent au sol. Cheminer ainsi dans l'ombre ponctuée d'éclats de lumière. Sous couvert, frapper à une porte en bois, attendre un signe de vie depuis l'intérieur ... le lourd battant pivote, on pénètre dans l'ombre d'un grand couloir ; sur la gauche, un escalier s'élève dans les ténèbres, des marches hautes, on monte peu à peu dans le noir ... un étage, deux étages, éclairement progressif, qui débouche sur une terrasse en plein ciel. Le pas s'accélère sous le soleil brûlant, de terrasse en terrasse, ... un chat alangui, des dattes étalées au sol, des mouches vrombissantes, des femmes qui se tiennent à l'abri sous un auvent.

La circulation d'abord horizontale dans une ombre ponctuée de rais de lumière, s'est faite ensuite verticale dans l'obscurité, pour terminer par un parcours horizontal dans la lumière aveuglante.

Ces perceptions successives - pénétration dans la pénombre et la fraîcheur, au sortir de l'éclatante clarté du dehors public, dont on retrouvait le même rayonnement dans un espace privé, nous renvoyaient à une sensorialité totalement insolite très forte, inhabituelle, prenante. Nous étions à Asrir n'Ilemchane de la vallée du Dra.

Fig. 1: une rue d'Asrir

La même expérience contrastée se reproduisit dans tous les villages visités dans la vallée, passage de l'ombre à la lumière, du public ou semi-public au privé. Cette protection des rues contre le soleil et la chaleur, effective grâce aux enjambements de pièces d'étage, se retrouve dans les centres-villes anciens des medina comme Fès ou Taroudant, ou encore dans les villages d'autres régions telles Figuig ou les qsour du Sud algérien, mais rarement à ce point d'ombre dense trouée de lumière. Dans l'espace privé de la maison, l'intensité varie, différente selon la taille du « vide » central : véritable cour à Figuig, patio à Fès ou Taroudant, simple puits de lumière dans ces qsour.

Cette approche sensible nous a conduits à explorer le village et interroger ses constructions pour comprendre cette façon d'habiter.

La recherche présentée ici s'attache à étudier l'habitat et le mode de vie dans la vallée du Drā au Sud du Maroc, à travers la connaissance d'un village et plus spécialement d'une famille berbère. Elle s'inscrit dans le prolongement d'un DEA « Projet urbain », Diplôme d'études approfondies en architecture et urbanisme, consacré à la ville de Zabid au Yémen , en analysant son tissu résidentiel, tissu urbain et tissu humain à la fois. On y mettait en évidence le lien entre les structures sociales et la structure de la ville, les liens familiaux présidant à l'agglomération des habitations pour former des quartiers par lignage et ainsi constituer la morphologie de la ville. C'est dans le même sens que nous proposons cette étude de l'habitat de la vallée du Drā et des modes d'habiter, recherche menée dans un esprit d'interdisciplinarité en associant l'ethnologie à l'étude architecturale et urbaine ; en effet, si l'étude technique a été première, par le relevé des maisons qui nous accueillaient, très vite est apparue la nécessité d'un regard anthropologique en appui de l'approche architecturale et urbaine. Cette attitude est à mettre en résonance avec l'ethno-archéologie, l'ethno-histoire ou l'ethno-psychiatrie, et l'on peut parler ici d'ethno-architecture. En effet, la connaissance des habitants et de leur culture s'avère fondamentale pour comprendre les formes architecturales et urbaines et ce dans leur genèse et dans leur développement. Cette démarche se rapproche ainsi de l'« anthropologie de la maison » telle qu'elle a pu être abordée dès 1972 par Amos Rapoport, dans son ouvrage fondateur de cette discipline[1] en France. La lecture des anthropologues Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud dans leur publication « Anthropologie de l'espace » a prolongé ces réflexions, cette nécessité de lien entre les disciplines pour penser l'architecture et ainsi « échapper aux contraintes disciplinaires pour penser l'espace des être

1 Rapoport 1972.

humains[1] », nous incitant à « traiter l'espace comme une catégorie explicative au même titre que les organisations sociales » et « à élaborer (…) une anthropologie ayant l'espace pour objet[2] ». Nous avons retrouvé ce même esprit dans les études d'architectures anciennes au Moyen-Orient, réalisées sous la direction d'Olivier Aurenche[3], en regard des architectures plus récentes et la façon dont elles sont engendrées par les façons de vivre et d'habiter.

Notre travail procède avant tout d'une tentative de connaître les particularités d'un groupe, de plusieurs groupes, constituant un village, sans prétendre à une comparaison, ni une généralisation. Nous reprenons alors chez Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud, une définition de l'anthropologie qui s'adapte à notre propos : « On peut dire en effet que l'anthropologie cherche la mise en évidence, la description et la compréhension de ce qui s'avère commun à l'ensemble des humains, une fois que l'on a pris en compte l'ensemble de particularités qui les distinguent en groupe et sociétés singulières …[4] ».

Problématique

L'architecture des villages des vallées présahariennes du Sud marocain, groupements fortifiés aux maisons mitoyennes pourvues d'un vide central, représentée ici par le *qsar* d'Asrir n'Ilemchane dans la vallée du Drā, est très spécifique. Son origine fait question. En effet elle est dénommée de façon courante « architecture berbère[5] ». Cependant les villages sont habités par plusieurs ethnies différentes, et chacune pourrait avoir eu sa part dans l'élaboration de cette architecture.

Les Berbères *Ayt Attā,* ethnie dominante du village, étaient, à l'origine, une tribu de semi-nomades pastoraux, issue du *jbel* Saghro, massif du sud du Haut-Atlas. Une partie d'entre eux s'est installée dans les vallées, appelés par les habitants des villages, spécialement les Haratines, pour les défendre et les protéger ; une autre partie est restée sur le *jbel* où il y a eu sédentarisation progressive ; tandis que d'autres se fixaient en pied de montagne. Ces types d'habitat « berbère » différents selon leur localisation - vallées, montagne, pied de montagne - tant dans la forme que dans l'organisation de l'espace, conduisent à s'interroger sur la place qu'ont prise les *Ayt Ātta* à la réalisation des maisons qu'ils habitent dans les vallées et dont on a tendance à leur attribuer l'architecture.

L'hypothèse première était que le phénomène de sédentarisation des nomades et le groupement par lignages seraient à l'origine du tissu « urbain » du *qsar*. Cependant,

1 Paul-Lévy et Segaud 1983, p.13.

2 Paul-Lévy et Segaud 1983, p.26.
3 Aurenche 1997.
4 Paul-Lévy et Segaud 1983, p.15.
5 Naji 2001, 206 p.

l'avancement de nos travaux nous a conduit à examiner attentivement l'hypothèse, émise par David Hart : « Les nomades Aït Atta ne devinrent sédentaires que lorsqu'ils s'installèrent dans les maisons-greniers des habitants de ces villages, les Haratines[1] . » Ainsi, n'étant ni les seuls, ni les premiers occupants ils se seraient installés dans un habitat existant, qu'ils auraient ensuite transformé, s'appuyant sur les savoir-faire en matière de construction de ceux qui y résidaient, les Haratines, adoptant également leur mode d'agriculture oasienne. La question devint alors de constater et de comprendre leurs apports dans cette architecture telle qu'elle apparaît encore aujourd'hui et est reconnue comme « architecture berbère ». Ceci nous a poussé à nous interroger sur ce qu'ils ont trouvé comme habitat existant et la façon dont ils s'y sont implantés. Les hypothèses de départ en ont été quelque peu modifiées. La question principale a pu être reformulée ainsi : « comment les *Ayt Ātta* ont-ils investi l'habitat qu'ils ont trouvé dans les *qsour* ? », l'idée directrice devenant que les Berbères *Ayt Ātta* ont d'abord occupé les maisons des Haratines qui vivaient là, puis, sur le même plan de base ont construit à leur tour les leurs, en y apportant des modifications qui correspondaient plus à leur façon de vivre d'origine nomade. Par la suite, ce mode de vie a évolué du fait d'un contexte social et économique tout autre. Les maisons se sont complexifiées et agrandies, s'éloignant du modèle originel tout en gardant certains traits caractéristiques. Sortant ensuite du noyau ancien du *qsar*, elles ont généré les nouvelles formes urbaines que sont les extensions successives du village.

Pour approfondir ces questions, outre la morphologie même du village et des maisons, nous étudions en parallèle l'organisation sociale qui préside à cet habitat et, très liée à elle, l'agriculture et son système d'irrigation.

Deux types de groupements dans la vallée, *qsar* (*igherm* en berbère) et *qasbah* (*tighermt* en berbère) vont de pair ; une mise en regard de leur architecture permet de comprendre l'évolution de l'un par rapport à l'autre, les permanences et les différences des modes d'habiter. Une hypothèse complémentaire juste effleurée est que ces deux types seraient issus d'une même structure spatiale, enrichie et diversifiée selon le statut et le rôle des habitants dans l'organisation sociale, mais également leur origine.

Deux approches complémentaires sont privilégiées, et l'on passe de l'une à l'autre : l'intimité de la maison et la structure urbaine.

Le travail s'est fait à partir de l'analyse qualitative et quantitative des espaces, leur

1 Hart 1981(a).

organisation matérielle, leur utilisation, les objets, les différentes tâches exécutées au quotidien, le mode de vie des habitants. Également le mode de construction, les techniques constructives et ses différentes étapes sont analysés, en notant les relations sociales que cela suppose.

Une des lignes de recherche est la relation entre le corps et la maison ; la maison comme prolongement du corps. Corps féminin, pivot de la maison autour duquel gravitent les espaces, les objets, l'intérieur. Corps masculin, instrument de construction de la maison, mesure de l'espace bâti, qui en définit les proportions et les dimensions et relie la maison à l'extérieur. Entre les deux … le seuil, la porte, la fenêtre.

Une attention spéciale est apportée à l'étude des parcours domestiques, qu'ils soient quotidiens, saisonniers ou selon les sexes, en particulier les utilisations différentes qu'entraîne le climat, très chaud en été, tant à l'intérieur de la maison entre les pièces et les étages, que sur un territoire plus vaste qui était autrefois celui de la transhumance des troupeaux.

La maison est resituée dans son contexte spatial et social : l'étude sociale et foncière de la répartition des propriétés et des terrains constituant le village et la palmeraie entre les différents propriétaires selon le droit du sol et de l'eau permet d'avoir une image globale du territoire et de son fonctionnement et de la façon dont il est engendré par les relations entre les habitants du *qsar*.

Nous nous sommes ainsi attachée à comprendre l'organisation globale du village, à la fois morphologique et sociale, par l'étude du réseau viaire et des différents lieux collectifs qui structuraient à la fois la vie sociale et l'espace, tels la mosquée, la place, les puits, les portes du *qsar*. L'étude monographique de ce groupement d'habitations et de ses équipements collectifs, si elle n'a pu être exhaustive, a cependant permis de cartographier l'évolution physique du *qsar*.

Évolution de la problématique

Partie d'observations de terrain effectuées avant même la décision d'entreprendre une thèse de doctorat, nous avons réalisé sur place une trentaine de relevés des maisons suivis d'une mise au propre systématique. En parallèle fut abordée la lecture d'ouvrages et d'articles se rapportant au sujet, l'architecture en premier lieu, mais aussi la vie dans les oasis et l'irrigation, l'histoire du Maroc et des Berbères. Ensuite seulement nous nous sommes penchée sur les démarches ethnologiques et anthropologiques antérieurement réalisées sur des contextes similaires. En particulier, le travail de Djenoun Jacques-Meunié[1], relu non

1 Jacques-Meunié 1947 et suivants.

seulement sous l'aspect de l'architecture des vallées présahariennes, mais sur l'histoire du Maroc qui fut l'objet de sa thèse ; par ailleurs l'étude de Germaine Tillion[1] sur un secteur des Aurès, et à la lumière de l'enseignement de Marcel Mauss, a été un éclairage précieux sur la manière d'approcher la connaissance d'un « petit peuple ». En outre, nous nous sommes particulièrement appuyée sur l'étude de Claude Lefébure[2] sur les Berbères *Ayt Attā*, et sur le « retour » d'Ali Amahan[3] dans son village du Haut Atlas dont il a mis en évidence l'évolution actuelle.

Alors que la démarche première portait essentiellement sur les formes de l'habitat traditionnel, s'est imposée la nécessité d'étudier en détail l'organisation sociale qui y préside et donc, très liée à elle, le système de répartition des eaux pour l'irrigation et donc des ressources agricoles, et d'autre part le parcours de la tribu des *Ayt Attā*.

La question principale sous forme d'hypothèse, à savoir que le mode de sédentarisation des nomades serait à l'origine du tissu urbain, est maintenant à nuancer fortement, sans toutefois être totalement caduque. L'origine première de ce type de maisons, qui apparaît « à puits de lumière centré », demeure cependant toujours incertaine et sans preuves notoires, les sources faisant défaut.

Une orientation supplémentaire, présente dans la problématique au départ, et qui s'est affirmée, est celle de l'évolution de cet habitat en relation avec le contexte de « contamination moderne », à la fois par des techniques et des matériaux constructifs différents et par un environnement social de transformation du pays et de mondialisation, ceci étant accéléré dans ce village du fait de la proximité immédiate de la ville qui l'a progressivement englobé.

Les résultats de la recherche sont présentés selon plusieurs axes : l'étude et la typologie des maisons, la monographie du village et son évolution, l'eau et sa répartition, le peuplement, le parcours d'habitat d'une fraction des Berbères *Ayt Attā* et les modifications de la manière d'habiter, depuis le *jbel* Saghro, contrée d'origine de la tribu, jusqu'à l'éclatement géographique et socioculturel actuel des descendants. En passant par différentes typologies de construction (la référence à la *qasbah* ou *tighermt* étant en annexe comme contrepoint à l'évolution historique et morphologique), la question de l'influence du mode de vie nomade sur l'habitat et les pratiques quotidiennes restant centrale.

1 Tillion 2000.
2 Lefébure 1977 et suivants.
3 Amahan 1998.

Méthodologie de recherche

Accueillie dans la famille O. en juin 1993 lors d'un voyage de découverte, nous avons été invitée chaleureusement à y revenir. Dès l'hiver suivant, une période plus longue a confirmé l'intérêt qu'avait suscité cet habitat insolite. Insolite à la fois dans sa forme, ses matériaux et sa structure constructive, mais aussi le mode d'habiter qui s'y développe. Très vite s'est installé le désir d'approfondir la connaissance de cette architecture qui s'est avérée représentative d'un système d'habitat que l'on retrouve dans les vallées-oasis du Sud marocain, essentiellement le Ziz, le Tafilalt et le Drā.

Un nombre important d'études, sociologiques ou géographiques sur cette zone, nous a paru un atout, et non source de surabondance, donnant une base de connaissances pour y approfondir les structures de l'habitat en revanche peu étudiées dans le détail. D'autant que si « … nous en savons plus au sujet du Drā que de ses régions voisines, … [et qu'] il est devenu une sorte de modèle, un laboratoire, même, pour l'ensemble de la zone, néanmoins, bien que les arrangements sociaux, structuraux et hiérarchiques de l'environnement oasien montrent généralement de grandes similarités, les zones ne peuvent vraiment pas être considérées seulement comme des copies les unes des autres[1] ».

Si ce village de la vallée du Drā moyen s'est imposé comme base de recherche c'est également parce qu'il est toujours habité : des familles y résident depuis plusieurs générations ; la vie quotidienne nous a ainsi permis d'y étudier un groupement de population issu d'une tribu spécifique, branche des berbères *Ayt Ātta*, une communauté organisée et repérable et ses relations avec les autres groupes sociaux du village,en particulier les Haratines. À la manière de Germaine Tillion dans les Aurès, nous nous sommes efforcée «… à travers ce réseau bien identifié de vies uniques, … de percevoir des agencements sociaux situés dans le présent et affranchis des grandes théories sociologiques[2]. »

De plus la proximité de la ville-centre était l'occasion de percevoir dans ce lieu les modifications d'une vie contemporaine en marche.

Il nous a paru urgent également, devant la désaffection progressive de ce type d'habitat, de garder la mémoire de ces architectures peu à peu délaissées, mémoire de leurs formes et mémoire du mode de vie en leur sein, pour sauver ces créations -les bâtiments- de ce retour au néant qui sans arrêt les menace, du fait que ces édifices de terre sont appelés, une fois délaissés, à redevenir rapidement poussière.

1 Hart 1984, p. 123. Traduction personnelle.
2 Tillion 2000, p.93.

Au total, treize séjours ont été effectués à Asrir, allant de dix jours à un mois et demi ; cumulant ainsi environ sept mois de présence, entre 1993 et 2015.

La famille Oukhouya qui nous y accueillait à chaque fois chaleureusement,appartient à la fraction des Berbères *Ilemchane* du *khoms* des *Ayt Wahlim* des *Ayt Attā*[1], qui a donné son nom au village. Composée du couple parental, Mohamed et Fadma et de quatre enfants, petits lors de la première visite, - cinq aujourd'hui jeunes adultes - elle était augmentée, selon les périodes, du grand-père, Brahim, et d'un oncle, Youssef, avec sa femme et ses trois garçons, tous habitant dans les maisons qui sont la propriété commune de cette famille élargie.

Nous y étions logée dans une chambre individuelle, différente ou la même d'un séjour à l'autre, selon la saison ou la disponibilité des lieux : au printemps et en hiver sur une des terrasses, en fin d'été dans une des pièces du rez-de-chaussée, moins chaude. On nous y aménageait le confort minimum indispensable : natte et couvertures comme matelas, auquel s'ajoutait, à notre demande, une petite table avec chaise. L'électricité y était installée. Nous pouvions y séjourner tranquillement, y mettre au propre notes et relevés : être indépendante à l'intérieur de la maison était un élément important. Dans la journée, nous effectuions relevés et enquêtes dans le village. Présente aux repas, nous participions aussi aux veillées, partageant ainsi des moments d'intimité familiale où nous avions le loisir de compléter les observations.

Seule notre formation d'architecte, plus neutre qu'un regard anthropologique, était mise en avant. Personne ne s'étonnait, ou du moins n'en disait rien, de nous voir écrire, dessiner ou prendre des photos ; une seule fois cependant le père, soucieux de transmission, s'enquit : « y-a-t-il quelqu'un qui s'intéresse à ce que tu fais ? ». Au fil des années et de retours fréquents, nous avons été totalement acceptée par cette société d'accueil, où nous étions considérée comme « amie de la famille ». À tel point que l'on s'étonna lors d'un des derniers séjours que nous ayons été convoquée par les autorités locales pour présenter notre passeport et justifier notre présence d'« étrangère ».

Être hébergée dans une famille eut à la fois des avantages et des inconvénients. Partager la vie quotidienne nous a permis d'apprendre beaucoup sur le mode de vie, de pouvoir interroger à notre guise, de revenir sur certains propos ; ce fut de plus un refuge protecteur, bienveillant et psychologiquement bienfaisant en période de solitude et de dépaysement. Cette famille cependant, nous « gardait jalousement » pour elle, ce qui nous a restreinte, au début du moins, à l'étude d'une seule partie de la population, certes notable et respectée, mais qui nous a tenue à l'écart d'autres familles qui pourtant constituent le terreau du village. C'est seulement après le décès du chef de famille en 2008 que nous avons pu librement les approcher, tisser des liens

1 Voir chapitre 1 : Peuplement de la vallée du Drā.

et étudier plus facilement d'autres maisons. Ayant recours, lors des tout derniers séjours, à la coopération d'une jeune fille, amie de la famille, très intéressée par notre travail, devenue pour ces séjours notre assistante, nous introduisant dans des maisons jusque-là non explorées, essentiellement haratines, et de surcroit remplissant un rôle d'interprète.

Séjourner à tous les moments de l'année fut indispensable à une bonne connaissance du milieu. Les conditions étaient bien différentes selon la saison : le premier contact s'est fait à la mi-juin, par une température supérieure à 40° à l'ombre, bonne façon de s'imprégner de l'atmosphère de la maison lorsque tout le monde se terre au rez-de-chaussée en attendant les heures plus fraîches de la soirée, mais éprouvante pour tenter d'y travailler ; les mois d'été où la température monte à 50°, bloquant tout processus intellectuel, furent d'emblée évités pour les séjours suivants, même fin septembre il fait encore très chaud, la majeure partie de la journée se passe à l'intérieur, dans les pièces sombres du rez-de-chaussée, à l'abri de la chaleur. La meilleure période se situe de décembre à avril : il fait beau, sans grosses chaleurs, le temps propice peut être disponible pour le travail, que ce soit effectuer relevés, observations ou réflexions, ou aller voir des gens et sortir dehors ; pas de limitation dans le déroulement de la journée « avant qu'il ne fasse trop chaud » ; en décembre cependant, le temps de jour est compté, le soleil se couche à 17h30 et la nuit tombe très vite ensuite. En revanche, dès le début du mois de mai la chaleur devient vite insupportable … même l'ordinateur ne veut plus fonctionner.

Pour ce qui est du travail écrit, une difficulté supplémentaire - totalement inimaginable au départ - fut le passage du digital au numérique tant pour la prise de notes que pour les documents graphiques et les photographies. Ces transformations technologiques, à intégrer dans la pratique, furent à la fois aide et source de retard. Les notes d'observation ont continué à être prises à la main, transcrites ensuite très rapidement sur ordinateur au retour ; puis l'ordinateur fut emporté comme outil de travail sur place, avec la difficulté de la période chaude mentionnée plus haut. Pour les relevés effectués et reproduits manuellement, l'aisance nécessaire d'utilisation de logiciels adaptés s'est avérée longue à acquérir et n'a pas été priorisée ; de plus a été mise en avant la plus grande sensibilité d'un travail à la main, également le temps du dessin à la main lors de la mise au propre favorise la réflexion méditative sur l'objet graphique en train d'éclore. Les prises de vue, quant à elles, avaient d'abord été réalisées en diapositives - avec la contrainte d'avoir toujours une quantité suffisante de films - le classement étant ensuite réalisé de la manière habituelle en boîtes et sous feuillets plastiques ; la photo numérique, pratiquée à partir de 2007, supprima ces servitudes, mais il fallut ensuite harmoniser le classement et l'utilisation des anciens clichés et

des nouveaux, entraînant un long travail pour scanner correctement les images argentiques ainsi que relevés et croquis.

L'entreprise de rédaction a également dû supporter ce changement de technologie. La rapidité d'écriture ou de transcription à l'ordinateur venant parfois perturber l'expression et le plaisir d'une écriture plus fluide au stylo.

Dès le premier voyage en 1993, des éléments, notes, photos et dessins furent rassemblés, tout d'abord sans souci particulier d'étude. Ces données initiales de connaissance sont devenues aujourd'hui des éléments de comparaison au regard de l'évolution actuelle de cet habitat et de ces modes de vie en transformation rapide. Outre la nécessité de la recherche, il nous a paru urgent de multiplier les enquêtes afin de garder la trace de ces constructions menacées de disparition.

Les moyens d'étude furent le relevé, le relevé habité, le dessin, la photo, l'observation directe, le vécu partagé, les interviews de personnes-clés. Le relevé est la base même de ce travail d'étude et d'analyse, tant des maisons que du village lui-même. En effet ce sont les relevés précis qui ont permis de « prendre la mesure » de la configuration des lieux, et de faire apparaître de manière évidente, parfois magistrale, les accroches des bâtiments entre eux (ainsi le rapport entre la porte d'entrée du *qsar* et *dar al qabila*), allant jusqu'à permettre la déduction du tracé d'origine du ou des remparts (grâce à l'épaisseur de certains murs par exemple, ce qui nous a manqué dans d'autres cas pour aller plus loin dans nos déductions) et du développement du village.

Une trentaine de monographies de maisons d'Asrir ont ainsi été réalisées entre 2002 et 2015, - après un tout premier relevé en 1993 - grâce à des relevés à la planchette, sans toutefois recourir systématiquement à la méthode classique des diagonales.

Le travail de terrain a été privilégié lors de séjours longs - un à plusieurs mois- à différentes périodes de l'année. On peut dire qu'il y eut des « terrains » éclatés conduits sur la durée. Pendant le déroulement de cette investigation, les séjours au Maroc ont alterné avec le travail d'étude en France, mais également avec des périodes d'activité professionnelle - rémunératrice celle-ci - en France ou à l'étranger, ce qui nous a éloignée, parfois pour de longues périodes, de cette recherche qui devenait ainsi nouvelle à chaque fois. Cet étirement du travail fut cependant un atout, les intervalles nous permirent de « construire la recherche » et de mûrir la réflexion, en parallèle avec la découverte d'autres cultures et d'autres types d'habitat, au maroc ou ailleurs, favorisant la comparaison et donc la connaissance.

Outre la nécessité de rassembler les données objectives d'une connaissance des bâtiments, faire des relevés était également pour nous une façon de côtoyer les habitants, prétexte à « être

là » selon l'expression de l'anthropologue américain Clifford Geertz[1]. L'observation fut assez aisée du fait de l'immersion dans une vie quotidienne et familiale, et a permis une description dense des faits observés. La relation de sympathie puis d'amitié qui s'est instaurée a certes entraîné une faible distance concrète par rapport à la population étudiée. Mais cela nous a permis d'essayer « de lire par-dessus l'épaule[2] » de la population étudiée.

Les informateurs

Dans la manière de mener les entretiens, nous pouvons reprendre à notre compte le propos de Germaine Tillion « Par principe, j'ai laissé parler mes interlocuteurs sans chercher à diriger la conversation[3] ».

Notre premier informateur fut Mohamed Oukhouya, le père de la « famille d'accueil » ; il fut au départ notre principal et unique interlocuteur ; il parlait très bien le français, converser avec lui était un plaisir partagé, d'autant qu'il se perfectionnait sans cesse par la lecture et l'écoute d'émissions en langue française. Intéressé par l'histoire de sa famille et de sa tribu, il était soucieux de la transmettre, intarissable sur ses ancêtres et ce qu'il en avait déjà recueilli lui-même auprès de son père ou de son oncle, nous introduisant dans sa généalogie dont il était si fier et soucieux de la voir reconnaître. En outre, il avait bien saisi la perspective de l'étude et facilitait les rencontres en répondant à nos demandes du mieux qu'il pouvait, parfois même en les précédant et annonçant la suite : « la prochaine fois nous parlerons des dattes … », décidant ainsi lui-même de ce qu'il souhaitait révéler. Chez lui nous avons pu aussi consulter directement un certain nombre de documents qu'il avait collectés.

Il nous a été d'autant plus précieux qu'il fut entrepreneur en bâtiment au Maroc et était particulièrement soucieux de conserver les méthodes traditionnelles de construction. Ainsi il avait entamé sur ses terrains un projet d'auberge pour accueillir les touristes, construit entièrement en terre crue, en faisant appel à des maçons traditionnels compétents. Il connaissait donc les différents corps de métier intervenant dans la construction d'une maison et les spécialistes locaux de ces techniques.

Par ailleurs, il nous a favorisé l'accès aux maisons voisines de ses oncles et cousins.

Homme de grande culture, il avait beaucoup lu. Ceci a parfois été un écueil, car il était difficile de distinguer la part de ce que lui avaient transmis ses aïeux et de ce qu'il avait retenu de divers auteurs ; il s'est agi alors de « lire » l'interprétation qu'il donnait de la propre histoire de sa tribu. De plus, lors d'entretiens où il était notre traducteur, sa personnalité et son statut

1 Geertz 1996, p. 90.
2 Geertz 1996, p. 90.
3 Tillion 2000, p. 41.

ont parfois été – paradoxalement - un obstacle dans le recueil d'informations, soit parce qu'il répondait à la place de l'interviewé car il estimait connaître les réponses, soit parce qu'étant un notable, il induisait chez l'interviewé une relation de subordination et donc des réponses moins spontanées. Il a fallu en tenir compte dans les renseignements recueillis.

Il est décédé en avril 2008 suite à une longue maladie à l'âge de 65 ans. Nous l'avions revu une dernière fois le mois précédent, très affaibli, mais toujours curieux et prêt à nous aider et à faciliter les contacts.

Son père, Brahim, était, semble-t-il, le gardien de la mémoire de la tribu, né en 1914. Nous l'avions côtoyé six ans avant sa mort en 1999, à l'âge de 85 ans. C'est vers lui que retournait Moha pour vérifier ses dires et compléter ce qu'il communiquait ; par la suite il s'adressait à l'oncle Ali, frère de son père Brahim, vieux monsieur lui aussi qui avait été *cheikh* du village.

Le *cheikh* du village, nous a, lui aussi, parlé de l'histoire des ancêtres - mais aussi de la vie actuelle des habitants d'Asrir - au cours de plusieurs entretiens à son domicile ; le premier en mars 2003, le dernier en avril 2012. Nous ayant invitée au repas familial, il nous avait fait dire auparavant par son fils qu'il parlerait seulement de l'histoire et non de ce qui concernait ses fonctions officielles, car il « se méfie de lui-même, de ce qu'il pourrait dire alors qu'il n'en a pas le droit[1] ». Il ne voulait pas nous avertir lui-même afin de ne pas nous fâcher. Nous avons senti chez cet homme un tiraillement entre sa gentillesse et confiance naturelle et la réserve qu'il se devait de garder du fait de sa fonction officielle de *cheikh,* fonctionnaire du royaume. Ce qu'il nous a dit de l'histoire lui avait été conté, à lui aussi, par le grand-père de Moha Oukhouya, Mohamed né en 1850, la même source donc.

Le frère, plus jeune, de Moha Oukhouya, Youssef, nous a donné de précieuses informations les quelques fois où il a été possible de parler avec lui, en effet il restait en retrait par rapport à son frère aîné ; de plus, ces dernières années, il était reparti habiter et travailler à Rabat, emmenant sa femme et ses trois garçons.

Le cousin, Ahmed, fils de l'oncle Ali ancien *cheikh* du village, a ensuite pris la relève et continué à nous renseigner après la mort de son père, puis celle de Moha Oukhouya.

Tout dernièrement, lors des visites de maisons haratines, nous avons pu nous entretenir, par l'intermédiaire de la jeune fille qui nous introduisait, avec plusieurs personnes, hommes ou femmes, âgées d'une petite centaine d'années qui nous ont donné leur propre éclairage.

Les renseignements obtenus de première main sont ainsi ceux de la génération née au tout début du XX^{ème} siècle, complétés par ce qu'ils avaient appris eux-mêmes des générations précédentes, les informations sur lesquelles on peut se fier remontent donc aux environs de

1 Entretien avec Mohamed L., mars 2003.

1850.

Les services officiels locaux, tels que municipalité, services du ministère de l'agriculture, province, nous ont fourni quelques supports graphiques et des données chiffrées générales sur la région ou la ville-centre. Cependant il était clair que ni l'histoire des lieux et des habitants des *qsour* - qui sont maintenant devenus des quartiers de la ville - ni la préservation du patrimoine, n'entrent dans les préoccupations actuelles d'aménagement et de développement, et ne sont prises en compte.

La langue parlée

Dans toutes ces rencontres se posait souvent la question de la langue. En effet, le Maroc est un pays où l'on parle plusieurs idiomes, au point même qu'ils se mêlent dans le parler dialectal courant :

L'arabe dialectal, *derija*, langue parlée mais non écrite, diffère grandement de l'arabe classique tel qu'il est possible de l'apprendre hors du pays, en France ou ailleurs, mais en garde la structure grammaticale, tout en intégrant des idiomes berbères et français.

Le berbère est multiple et différent selon les régions - *tachelhyt*, *tamazight*, *tarifit*, berbère de Figuig ; c'est seulement sur place au cours de séjours prolongés dans la population étudiée et en particulier avec les femmes, qu'il serait possible d'en acquérir les finesses.

Le français est parlé couramment, essentiellement par les hommes. Lors des missions professionnelles longues que nous avons effectuées dans ce pays, le français était la langue usitée, ce qui facilitait la communication, mais restreignait aussi l'apprentissage d'une autre langue.

Engagée dans un travail d' « ethno-architecture », à la fois architecture et ethnologie, nous nous sommes efforcée d'apprendre les rudiments « des » langues. Des bases de berbère furent d'abord acquises en suivant pendant quelques mois à Paris le cours de Berbère de l'INALCO, institut national des langues et civilisations orientales, puis sur place avec les gens. Également, des notions d'arabe classique furent étudiées dans ce même institut des langues orientales, puis dans différents stages de langue.

Pendant toute la durée de la recherche, le travail professionnel effectué par ailleurs nous a donné l'opportunité d'approfondir ces bases en menant plusieurs chantiers au Maroc. Même si nous n'avons su pratiquer couramment les langues locales, - le berbère *tachelhyt* et l'arabe dialectal quotidiennement utilisées - ce qu'aurait nécessité un travail d'ethnologie pure, nous avons pu en approcher la forme et l'esprit et communiquer avec un minimum de vocabulaire.

Deux langues ont cours dans le village que nous étudions : l'arabe, parlé par les Haratines, et le berbère, parlé par les Berbères *Ayt Ātta*. Cependant, la plupart des hommes haratines ont appris le berbère pour pouvoir dialoguer avec leurs protecteurs ; et les hommes berbères parlent l'arabe qui est la langue nationale, les enfants l'apprennent à l'école. Les femmes haratines ne parlent que l'arabe, les femmes berbères ne parlaient que le berbère, elles apprennent maintenant l'arabe dans des cours d'alphabétisation.

La bonne connaissance du français par les hommes et en particulier notre premier informateur Mohamed O., a été d'une grande aide. Après son décès, ses enfants, filles et garçons ayant atteint l'âge de l'adolescence, avaient également acquis une bonne pratique de la langue française et le dialogue a pu continuer avec eux.

Avec les femmes, la communication s'est d'abord faite d'une manière globale et intuitive, avec le « langage du cœur », des gestes et des mimiques, le partage du quotidien. Par la suite, certaines jeunes femmes du village parlant français ont été, à leur tour, sources de précieux renseignements et interprètes auprès des autres femmes.

Cependant, les hommes possédant la langue française, employaient souvent des mots français, même pour désigner des choses locales, alors que les femmes utilisaient le mot berbère correspondant. Il a fallu par la suite enquêter et vérifier mot à mot l'emploi des termes.

En tant qu'architecte-chercheur, c'est avant tout le langage graphique que nous avons utilisé pour l'étude des maisons ; le recours à la langue parlée n'était pas toujours indispensable. La communication en français, langue des notables masculins, fut en fait une situation similaire à celle de l'ethnologue débutant, arrivant chez un peuple inconnu.

Langue écrite et transcription phonétique

Dans notre texte nous écrivons en italique les mots de la langue locale, et en caractères latins. S'ils sont d'origine arabe nous les faisons suivre de l'abréviation *ar.,* d'origine berbère de l'abréviation *berb.*

Nous donnons le mot utilisé par les gens localement, arabe ou berbère, ou les deux selon les cas, en l'écrivant sous forme d'une simple transcription phonétique « à la française », en y adjoignant cependant des majuscules pour les noms propres. En effet, notre connaissance de ces deux langues est trop rudimentaire, insuffisante pour nous hasarder dans une transcription phonologique qui utiliserait les phonèmes convenus en linguistique.

Nous n'entrerons pas dans le débat sur l'écriture de la langue *amazigh* que d'aucuns souhaitent « retrouver » dans les caractères *tifinagh* laissés sur certains rochers de ces régions. On notera

seulement que le mouvement *amazigh,* existant depuis quelques dizaines d'années a été renforcé par la création en 2001 par le roi Mohammed VI, de l'IRCAM, institut royal de la culture amazigh, qui s'efforce de donner une légitimité à une langue berbère écrite. Ainsi, en 2003, l'ICAM choisit l'alphabet néo-tifinagh pour l'enseignement du berbère dans les écoles primaires au Maroc. Aboutissement de ce mouvement, la langue berbère est désormais inscrite comme langue officielle,dans la constitution depuis le 1er juillet 2011, les documents administratifs doivent maintenant être également libellés en berbère

Cependant, même si les défenseurs de la langue *amazigh* souhaitent ainsi rendre une identité profonde aux Berbères, l'écriture en est très peu pratiquée, le berbère étant avant tout une langue transmise oralement au sein des familles.

La langue berbère parlée par les *Ayt Ātta* d'Asrir est le *tašlhiyt* ou *tachelhyt,* l'une des multiples formes de berbère parlé au Maroc, même si l'on tend aujourd'hui à englober tous les parlers berbères sous terme unique de *tamaziġt* dans un souci de renforcer la reconnaissance de cette langue et sa légitimité.

Pour rendre compte des termes berbères, d'autres auteurs dans leurs études de sociologie maghrébine (Jacques Berqué, Claude Lefébure, …) se sont heurtés à ce problème de transcription, qui rencontrait aussi les limites des moyens de reproduction, les caractères n'existant tout simplement pas en typographie. Jacques Berqué regrettait « l'impossibilité où nous nous trouvions de rendre rigoureusement tous ces noms et tous ces mots, faute de moyens typographiques[1].» Plus près de nous, Claude Lefébure a d'abord retenu rigoureusement, dans ses premières études, le système de la transcription typologique qui avait été proposé par le professeur Galland, - quitte à compléter à la main les caractères manquants -, pour ensuite transcrire d'une manière plus lisible par tous.

Parfois, mais rarement, nous donnerons une notation serrée, inspirée du système Galland, pour qu'on puisse distinguer par exemple les sons gh, r, kh. Ainsi *iġss,* mot berbère signifiant la tête est transcrit ikhs.

Nous précisons d'emblée l'orthographe que nous avons choisie pour quelques termes qui reviendront fréquemment dans le texte.

Le fleuve **Drā** et sa vallée. Dans les textes actuels ou anciens on le trouve écrit de différentes manières : Dra, Draa, Draâ, Drā, Drâ, ou même Dr'a. Nous adoptons ici l'orthographe Drā, transcription de la phonétique berbère, mais avec majuscule.

Les ***Ayt Ātta***, groupe berbère dont nous étudions particulièrement les maisons. On voit ce mot écrit le plus souvent Aït Atta, ou Aït Attâ, ou encore Aït Aâtta par Dj.Jacques-Meunié. La

1 Berque Jacques, 1978.

transcription phonologique du berbère serait ayt ɛṬa, le y évoquant la consonance mouillée et non aspirée du i, le ɛ reproduisant le aïn arabe, la majuscule du T équivalant au doublement de la consonne et le point sous la lettre traduisant l'emphase. Nous retiendrons l'écriture *Ayt Ātta*, avec majuscules.

D'une façon générale, les noms sont donnés au singulier, sauf lorsque la forme pluriel est la plus usitée ou répond à une donnée de la réalité. Ainsi on dit plutôt *imdyazen,* poètes musiciens, au pluriel que *amdyaz* au singulier, car les musiciens jouent généralement en groupe.

L'article français précédant ces noms est accordé selon le genre du nom berbère ou arabe qu'il détermine.

Les sources écrites, ethnologiques et/ou techniques.

Si la première approche fut la recherche sur le terrain avec un regard neuf d'architecte, les sources écrites[1] ont ensuite été étudiées, en particulier pour ce qui concerne l'histoire et le contexte social. Il s'agit soit d'ouvrages édités, soit de rapports de recherche consultés en bibliothèque, également de contributions lors de colloques qui traitaient de sujets proches. Nous développons amplement ce propos qui, outre d'asseoir les bases de la recherche scientifique, est aussi une façon de rendre hommage à ceux qui se sont intéressés, de façon souvent « militante », à ces contrées peu valorisées du Maroc.

Les premiers écrits mentionnant ces régions et dont les historiens soient sûrs, sont le fait de géographes arabes qui ont relaté leurs voyages : « ... Des premiers géographes, ceux de l'époque antérieure à la découverte européenne du Sahara et de l'« intérieur de l'Afrique », dont les historiens sont certains, les premiers à laisser une relation de voyage ou une compilation relatives à ces zones, furent les géographes comme Ibn Hawqal au X^{e} siècle, al-Yaâkoubi au XI^{e} siècle, al-Bakrî[2] et al-Idrîssî[3] au XII^{e} siècle, al-Zouhi et Yakout au XIII^{e} siècle[4]. »

Au XIV^{e} siècle, l'historien et philosophe Ibn Khaldûn a écrit son *Kitâb al 'Ibar, Discours sur l'Histoire Universelle,* qui fut pour la première fois traduit de l'arabe en français par le baron de Slanes et publié entre 1847 et 1856, dont les deux derniers tomes mettent en scène les Berbères et leur histoire ou du moins ce qu'il en a imaginé[5].

1 Nous retrouvons ces écrits dans la bibliographie sise en fin de thèse.
2 El Bekri 1965.
3 Al Idrissi 1866.
4 Benachir 2001, p. 81.
5 Ibn Khaldun 1852-1925.
Une autre traduction, semble-t-il plus fidèle en a été faite par Vincent Monteil : Ibn Khaldun*, Discours sur l'histoire universelle,* trad. fr. de Vincent Monteil, 3 vol., Beyrouth, 1967.

Par la suite, il faudra attendre la « découverte » européenne du Sahara et de « l'intérieur de l'Afrique » pour avoir quelques écrits ; puis, bien sûr, ceux des différentes conquêtes coloniales.

Jusqu'à une époque récente, les seuls écrits disponibles en français sur la région étudiée ici étaient ceux issus de la colonisation, ils émergent immédiatement d'un inventaire bibliographique, et « font référence » dans le monde de la recherche, tant au Maroc qu'ailleurs, même après avoir été soumis à des critiques plus ou moins virulentes. En effet, le propos en est forcément biaisé par le statut même des auteurs, tous plus ou moins liés à la présence coloniale, et par la situation politique, la mentalité générale de l'époque ne pouvant échapper au rapport de dominants à dominés. Mais dès les années 70, ils furent l'objet d'une relecture souvent contestataire - tant parmi les chercheurs français que marocains, ou d'autres nationalités. Cette analyse critique est en marche encore aujourd'hui et rendue de plus en plus pertinente du fait de la distance dans le temps et du recul par rapport à la colonisation-décolonisation.

Pendant le protectorat établi par la France au Maroc de 1912 à 1956, les officiers des affaires indigènes confrontés aux populations autochtones, ne se contentèrent pas d'essayer de les administrer, mais tentèrent aussi de les connaître et de les étudier… pour mieux les administrer et les « pacifier ». Si pour certains il s'agissait d'une manière personnelle et engagée d'aborder et d'apprendre à connaître les territoires dont ils étaient chargés, cela devint partie intégrante de la mission de tous ces militaires à partir du moment où elle leur fut assignée comme telle dès 1913 par le général Lyautey, Résident Général au Maroc de 1912 à 1925. Ces « notices de tribus » sont des documents de vingt à soixante pages, écrits en langage simple et descriptif ; elles témoignent pour certaines, d'une connaissance fine de la réalité de terrain ; et même si cette réalité est déformée par le prisme de l'observateur étranger, occupant de surcroit, elles constituent un fond unique de connaissance du Maroc de cette période.

Elles furent tout d'abord éditées dans la revue *Archives berbères* - de 1913 à 1919 - puis dans le bulletin de l'institut des hautes études marocaines, IHEM, créé en 1920 par le Général Lyautey à Rabat. Cet institut prenait la suite de l'école supérieure de langue et littérature arabes et d'études dialectales berbères fondée en 1912 dès le début du Protectorat, école « instituée pour introduire les administrateurs coloniaux à la civilisation marocaine »[1]. L'IHEM faisait un pas de plus dans l'administration coloniale, il devait « regrouper l'élite des

1 Bendana 2000.

chercheurs du Protectorat qui travaillaient de concert avec les services de la Résidence et orientaient leurs travaux en fonction des besoins de la conquête et de la gestion coloniale[1]». A la fin du Protectorat cet institut devint, en 1957, la faculté des lettres et sciences humaines, université Mohammed V de Rabat, toujours située aujourd'hui dans les mêmes locaux, 3 rue Ibn Battuta, non loin de l'enceinte en pisé près de Bab Roha.

Le bulletin de l'IHEM, - suite des *Archives berbères* pour un seul numéro -, fut remplacé dès 1921 par la revue *Hespéris*, qui devint elle-même plus tard *Hespéris-Tamuda*, adjoignant à *Hespéris* la revue de recherche espagnole *Tamuda* qui paraissait à Tétouan. *Hespéris-Tamuda* toujours publiée par la section recherche de la faculté des Lettres est consacrée à l'étude du Maroc.

Les « notices de tribu » devaient ensuite devenir des documents du CHEAM, centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes, à l'université de Paris, organisme qui n'existe plus. Elles sont consultables actuellement, sous leur forme première brute de rapports, aux archives diplomatiques de Nantes ainsi qu'à la toute nouvelle grande bibliothèque nationale du Royaume du Maroc, BNRM, à Rabat, où elles sont conservées dans la tour des archives ; c'est là que nous avons pu en prendre connaissance, après les avoir d'abord vainement cherchées à Paris.

Même si on peut en faire une critique sévère, à l'instar de Mohamed Berdouzi, chercheur marocain, car « la plupart du temps, ces études ne visaient pas seulement à faire progresser théoriquement la sociologie, mais plutôt à raffermir le système colonial et son administration[2] », elles sont - encore maintenant - ainsi que les articles de la revue *Hespéris-Tamuda*, une référence dans les études ethnographiques du Maroc.

Bon nombre de ceux qui y ont publié étaient à la fois officiers des affaires indigènes et chercheurs. Parmi ceux qui, étant avant tout des officiers, furent également attentifs aux populations, nous citerons Paul Azam, François de La Chapelle, Marcel Niclausse, Georges Spillmann ; à l'époque jeunes lieutenants ou capitaines en poste dans la vallée du Drā, ils nous ont laissé de précieuses observations sur la vie des villages et des habitants.

Nous nous attarderons quelque peu sur Robert Montagne, officier de marine pendant la première guerre mondiale, ensuite en poste en Tunisie puis à Port-Lyautey (actuellement Kénitra), où il apprit l'arabe et le berbère. Remarqué par Lyautey, il reçut un ordre de mission original : se promener au sud du Maroc et s'informer sur les coutumes et l'organisation sociale et politique des Berbères, dans le but de faciliter la « pacification ». Ce qu'il fit par des

1 Dahane 2000.
2 Berdouzi 1986.

enquêtes directes sur le terrain entre 1923 et 1928 qu'il présenta en une thèse sur « les Berbères et le Makhzen[1] ». Ainsi, certes dans un contexte colonial, il « a réussi à établir les bases théoriques et méthodologiques d'une anthropologie politique de la société berbère et à édifier la première synthèse de sociologie marocaine[2] ».

Parmi les chercheurs, Émile Laoust (1876-1952) tient une place particulière. D'abord instituteur à Ghardaïa et Tipaza en Algérie, il fut appelé comme enseignant à l'école supérieure de langue et littérature arabes et d'études dialectales berbères, citée plus haut, dont devait naître l'institut des hautes études marocaines, IHEM, et fut le créateur de la chaire de berbère à l'école des langues orientales, aujourd'hui INALCO, institut national des langues et civilisations orientales. Il mit à profit son séjour au Maroc pour étudier les populations et leur mode de vie, « à chaque progrès de la pacification, Laoust se hâtait de parcourir le pays soumis, d'interroger ses habitants, de contempler sa vie » dira de lui Henri Terrasse. Ses observations ont été consignées dans plusieurs ouvrages dont « Mots et choses berbères » paru en 1920 et maintes fois réédité, tant au Maroc qu'en France, dans lequel il a « groupé (…) un ensemble de notes relatives à la lexicographie et à l'ethnographie berbères … [3]» de différentes régions du pays. Cela reste une source incontestée de connaissance des pays berbères marocains.

À cette même époque, Henri Terrasse (1895-1971), historien agrégé et docteur ès-lettres, nous fournit une documentation exceptionnelle, la première sur le patrimoine bâti, dans l'ouvrage « Kasbas berbères »[4], publié en 1938, illustré de nombreuses et belles photos sépia. Ce livre marque une étape dans l'approche de ce patrimoine méconnu ; il est demeuré longtemps une référence essentielle de l'architecture du sud marocain. Cependant il reste très incomplet en particulier sur les techniques constructives et est éminemment critiquable dans la mesure où il englobe toutes ces architectures dans un regard unique marqué par la colonisation et le milieu social de son auteur, en omettant leurs particularités et leurs origines. L'architecte Salima Naji qui a elle-même porté un regard neuf sur ces architectures, indique les travers de cet ouvrage dans la préface de la récente réédition : « Cette synthèse trop parfaite d'une histoire désirée de l'architecture berbère montre les engouements des années coloniales pour cette région du monde et trahit en même temps les hésitations des savants et leur incapacité à restituer

1 Montagne 1930b.
2 Dahane in Pouillon 2000.
3 Laoust 1920.
4 Terrasse 1938.

convenablement une architecture dont sont systématiquement niées les origines propres[1]. »

Il faudra attendre la fin des années 50 et les publications de madame Germaine Jacques-Meunié (1902-1985), pour aller plus loin dans la connaissance technique de ces architectures. Ethnologue et archéologue, parlant couramment l'arabe et le berbère, elle se vit confier sa première mission par Henri Terrasse, alors directeur du patrimoine. Elle parcourut et traversa l'Atlas du début des années 40 à la fin des années 50. Ses recherches sont des études fines et documentées sur l'architecture et l'histoire de l'Atlas et des vallées pré-sahariennes ; elle nous les a transmises sous forme de plusieurs livres aux nombreux dessins et photographies, puis de sa thèse finale sur l'histoire du Sud marocain, soutenue en 1975, éditée en1982. Elle était membre de la société des Africanistes. Née Germaine-Amélie Popelin, connue sous le nom de son mari, Henri Jacques-Meunié, lui-même archéologue et architecte, elle s'était donnée à elle-même le prénom-pseudonyme de Djenoun. Par erreur - du fait sans doute qu'elle ait pris le nom de son mari lui-même scientifique et chercheur au Maroc, et de ce double nom à allure de prénom + nom - elle est trop souvent assimilée à un auteur masculin, on la trouve même citée comme Dr. Jacques-Meunié. Pour éviter cette confusion, nous la désignerons le plus souvent par « madame Dj.Jacques-Meunié ». Elle est un des auteurs majeurs pour la connaissance de ces régions du Sud marocain.

Par ailleurs, nous ferons mention particulière, non comme source directe mais comme mode d'approche, de l'étude de Jacques Berque, dont il a fait une thèse, parue en 1955 sous le titre *Structures sociales du Haut-Atlas*[2], fruit d'une immersion totale dans la tribu des Seksawa, livre écrit comme l'auteur le dit lui-même "dans la communication", c'est-à-dire en vivant avec les gens et les apprivoisant peu à peu. Appartenant au corps extérieur des affaires étrangères, il administra les tribus marocaines en tant que civil, au côté des officiers affaires indigènes. Ayant pris position contre le protectorat en 1947, il fut muté dans un coin reculé du Haut-Atlas ce qui lui donna l'opportunité de vivre de l'intérieur avec cette population. En désaccord avec l'exil imposé du sultan Mohammed V, il démissionna ensuite de l'administration en 1953. Ceci le conduisit à devenir ethnologue et anthropologue, spécialiste des pays méditerranéens et de l'Islam, jusqu'à sa mort en 1995.

A la suite de ces "Anciens", Paul Pascon, natif de Fès en 1932 et mort prématurément en 1985, était petit-fils de colons français ; marqué par une enfance et une adolescence dans le

1 Naji 2010, p.11.
2 Berque 1955.

sud du Maroc, il s'est consacré en tant que sociologue, à l'étude du Maroc rural. Il parlait l'arabe marocain et avait choisi de prendre la nationalité marocaine. Outre de nombreux ouvrages et articles, il rassembla ses connaissances en une magistrale thèse d'État sur le Haouz de Marrakech, soutenue en 1975[1].

Plus près de nous, quelques architectes ont travaillé sur ces régions présahariennes. Mais, comme le regrettait André Ravéreau, nous pouvons confirmer qu'il n'y a encore aujourd'hui que « très peu d'études approfondies sur l'architecture des pays d'Afrique du Nord »[2].
Les travaux de Jean Hensens de 1968 à 1986, sur les architectures de terre crue du Maroc et leur devenir, viennent compléter ceux de Djenoun Jacques-Meunié, toutefois sur un mode plus opérationnel, réalisés dans un cadre institutionnel. Arrivé en 1962 à Casablanca pour occuper un poste au ministère des travaux publics dans les services locaux de l'habitat puis à Marrakech, il fut ensuite nommé, à l'automne 1968, au CERF, centre d'expérimentation, de recherche et de formation, bureau d'études de la direction de l'urbanisme et de l'habitat à Rabat, devenu ensuite ministère de l'habitat ; c'est dans cette fonction qu'il a procédé à des travaux de recherche sur l'habitat et l'aménagement rural, dont ses études des *qsour*, en examinant la possibilité de les aménager à partir des nouveaux besoins des habitants et des conditions de l'époque moderne. Ses travaux ont été édités, sous forme de compte-rendus au CERF, d'articles ou de livres, certains dans le BESM, bulletin économique et social du Maroc. Les rapports professionnels, conservés au ministère, sont difficilement accessibles, en particulier ceux sur la rénovation de l'habitat dans la vallée du Drā qui nous importaient tout particulièrement ; un inventaire de tous ces travaux, réalisé en 2010 par sa femme après sa mort en 2005, fut une heureuse découverte à la fin de notre recherche, et nous ont permis de constater sa connaissance précise de ces architectures. Seul l'ouvrage, *Habitats des qsour et qasbas des vallées présahariennes*, illustré de ses dessins et réalisé avec son collègue et ami, l'architecte marocain Saïd Mouline a donné lieu à une publication par le ministère en 1991, d'abord en français, puis en arabe en 1992 ; il s'agit en quelque sorte d'un inventaire des *qsour* de ces vallées du Sud, avec des propositions d'aménagement[3] . Tous ces travaux ont donné lieu finalement, en collaboration avec ce confrère, à des maquettes très précises -malheureusement restées peu montrées - de quelques *qsour*.
Plus récemment, Salima Naji, architecte franco-marocaine a poussé plus avant la connaissance de ces architectures marocaines, nous y reviendrons plus loin.

1 Pascon 1977.
2 Ravéreau 2007, p. 51 « À l'époque de ma pratique professionnelle, je n'avais pas trouvé d'études approfondies sur l'Afrique du Nord. Je ne sais d'ailleurs pas si, à l'heure actuelle, il en existe beaucoup. ».
3 Mouline et Hensens 1991.

En Algérie, l'architecte André Ravéreau, avec la photographe Manuelle Roche, a étudié l'architecture vernaculaire du M'Zab[1], région berbère de *qsour* au contexte similaire, dégageant de ses observations une véritable « leçon d'architecture » ; ensemble ils ont ensuite réalisé un travail similaire sur la casbah d'Alger et les manières d'y habiter[2]. Ces ouvrages sont pour nous et pour nombre d'architectes une référence pour une « architecture située » en lien avec l'homme et son environnement, et constituent une base d'enseignement majeur dispensé encore aujourd'hui dans les écoles d'architecture ds pays du Maghreb.

D'autres auteurs, ni français ni francophones, ont apporté leur contribution à la connaissance de ces régions du Maroc. Parmi les européens, citons tout d'abord Gerhard Rohlfs, premier voyageur anglais, qui a consigné dans son journal dès 1874 ses impressions et ses observations sur la vallée du Drā et du Tafilalet[3].

Pour ceux qui viennent après la colonisation, certains s'inscrivent en faux contre les écrits du protectorat. Étant plus à même d'un regard distancié non troublé par des visées colonialistes, ils n'en reconnaissent pas moins la qualité des observations et des documents recueillis par les Français. Ainsi un réseau de chercheurs nord-américains travaillant sur l'aire marocaine s'est constitué à partir des années 60, dont l'anthropologue Clifford Geertz.

David Montgoméry Hart, anthropologue américain, a, pour sa part, étudié de très près la société des berbères *Ayt Ātta,* vivant en leur sein dans les années 60-70, et parlant leur langue. Son travail porte sur tous les aspects de la vie de cette tribu : organisation socio-politique, droit coutumier, environnement naturel ; il en a fait le fond de sa recherche et écrit plusieurs livres qui se complètent mutuellement, ainsi que de nombreux articles. Il a, en outre, révélé et diffusé largement le mythe fondateur de Dadda Ātta et ses quarante fils.

Également Ernest Gellner, de l'école anglo-saxonne d'anthropologie réunie autour de l'anthropologue britannique E.E. Evans-Pritchard, étudia une tribu du Haut-Atlas et plus spécialement le rôle de la confrérie religieuse qui lui était attachée. Sa thèse éditée à Londres en 1969 sous le titre *Saints of Atlas*, et traduite en français en 2003[4], remet en cause la théorie des *leffs,* alliances entre tribus, construite par Robert Montagne en 1930.

Force est, à travers ces différentes recherches de sources non francophones et surtout non colonialistes, de contredire bien des dires de la période coloniale française.

La recherche présentée ici a le privilège de se situer à l'heure où ces études, maintenant

1 Ravéreau 1981.
2 Ravéreau 1989.
3 Rohlfs 1874.
4 Gellner 2003.

traduites, - même si elles étaient déjà connues avant -, font vraiment partie du champ anthropologique français, ouvrant le regard sur la réalité marocaine, et apportant des éléments différents de la vision coloniale. Comme le dit Daniel Cefaï dans sa préface à la traduction du *Souk de Sefrou* de Clifford Geertz, « Les images du Maroc produites par cette génération d'enquêteurs ont rompu sur bien des points avec la littérature coloniale française et espagnole. L'entreprise de Geertz et de ces collaborateurs mérite un meilleur sort dans ce champ de recherches, à parité avec celle d'Ernest Gellner[1].» Les traductions de ces ouvrages de chercheurs, donnent en effet lieu à des préfaces et des commentaires contemporains qui apportent un éclairage et affirment les différences.
Par ailleurs, et sans référence aux écrits coloniaux, différents chercheurs européens ont étudié davantage les structures physiques de ces contrées : en Allemagne, le géographe Alfred Pletsch, a soutenu sa thèse en 1970 sur la transformation des structures de la vallée du Drā[2], l'architecte Jürgen Axel Adam, a réalisé en 1980 une thèse sur l'architecture de la vallée du Dadès[3] et le géographe H.J Büchner étudia dans les années 90 l'évolution récente des *qsour*[4].

En France à l'heure actuelle, plusieurs anthropologues, généralement de l'EHESS, école des hautes études en sciences sociales, se consacrent à l'étude des civilisations berbères du Maroc, souvent en lien avec celles de l'ensemble du Maghreb. Claude Lefébure, anthropologue et enseignant à l'EHESS et professeur de langue berbère à l'INALCO, a d'abord écrit sa thèse en 1971 sur une fraction des berbères *Ayt Ātta* avec éclairage sur l'habitat[5], puis l'a prolongée par divers articles. Les thèses soutenues par Marie-Luce Gélard[6] et Corinne Cauvin-Verner[7] sur certains aspects de la société berbère ont également été éditées.

Les chercheurs marocains quant à eux, se sont longtemps référés aux écrits de la colonisation, tout en contestant leur légitimité, s'attardant avant tout à une analyse critique de ces auteurs français. Ils nous offraient peu leur propre regard sur leur pays.
Depuis une trentaine d'années, quelques points de vue exclusivement marocains s'expriment sur ces contrées, s'efforçant, comme l'écrivait le chercheur Abdelkébir Khatibi en 1980 de « …promouvoir une décolonisation de pensée qui serait non seulement un renversement effectif de ces langages, mais l'affirmation d'une différence…Tout reste à faire : à savoir pour

1 Cefaï 2003.
2 Pletsch 1971.
3 Adam 1981.
4 Büchner 1993.
5 Lefébure 1971.
6 Gélard 2003.
7 Cauvin-Verner 2007.

nous, une science sociale qui se pense selon une pensée plurielle de la différence[1]. Une nouvelle génération de chercheurs a émergé avec cette volonté de rapporter et d'affirmer les singularités de la société, ses modes de pensée et leur inscription dans l'espace et le temps avec son langage propre. L'époque contemporaine a vu naître des anthropologues, des géographes, des architectes, qui se sont consacrés à retracer la vie de leur pays, voire plus précisément de leur région ou de leur village. Certains ont réalisé des travaux d'étude sur les questions qui nous occupent ici ; plusieurs ont continué ces recherches ultérieurement dans le cadre de leurs attributions professionnelles au Maroc.

Parmi les sociologues et anthropologues marocains, et sans prétendre à l'exhaustivité, Abdallah Hammoudi, anthropologue, maintenant enseignant aux États-Unis, avait commencé ses recherches par des travaux sur la vallée du Drā, en y étudiant dès 1970 l'évolution de l'habitat[2]. Mohamed Berdouzi, chercheur et enseignant en droit à l'université Mohamed V de Rabat, originaire du Haut Atlas, a soutenu dans sa thèse en 1981 une analyse critique de l'œuvre de Robert Montagne « Robert Montagne et les structures politiques du Maroc précolonial », un colloque sur le sujet a ensuite été organisé en 1986 sous sa direction[3]. Mohamed Hammam, sociologue enseignant à Rabat, a travaillé sur son village de la vallée du Dadès et conduit les premières rencontres sur l'architecture de terre en Méditerranée[4]. Fatema Mernissi, sociologue de Rabat tout récemment décédée, est venue étudier certaines régions berbères sous l'angle des initiatives de développement qui y sont mises en œuvre actuellement, et notamment la vallée du Drā moyen[5]. Enfin, nous faisons mention particulière de l'anthropologue Ali Amahan, qui, avant de devenir conservateur des musées de Fès, puis directeur des musées du Maroc, s'est intéressé aux nombreux aspects du patrimoine, spécialement de son propre village du Haut-Atlas, proche de Marrakech, dont il a d'abord étudié les structures, le peuplement et la vie quotidienne, puis l'évolution jusqu'à la période récente[6]. C'est l'un des rares chercheurs marocains à nous faire part de la vie actuelle des populations berbères rurales.

Des géographes ont fait des recherches approfondies sur le contexte et la population des contrées du Sud dont ils sont issus, rendant ainsi hommage à leurs ancêtres, et nous donnant, depuis l'intérieur, leur vision à la fois scientifique et personnelle de ces sociétés : Brahim El

1 Khatibi 1980.
2 Hammoudi, 1970.
3 Berdouzi 1986.
4 Hammam, 1999.
5 Mernissi 2004.
6 Amahan 1998.

Fasskaoui a présenté sa thèse sur le *jbel* Saghro[1] dont est issue la tribu des *Ayt Ātta* ; Lekbir Ouhajou, Omar Salami et Ahmed Taoufik Zainabi[2], outre leurs travaux personnels, ont apporté leur contribution collective à la connaissance de la participation citoyenne au développement de la vallée du Drā où il ont fondé une association l'ADEDRA, association de développement de la vallée du Drā ; Abdelkabir Bahani, D. Jellouli et H. Outabiht[3] ont plus particulièrement étudié le système de l'eau dans la vallée du Drā. Ailleurs Omar Zaïd a produit dans sa thèse une analyse des *qsour* de Figuig[4], seule étude globale marocaine, à notre connaissance, sur un secteur homogène.

En ce qui concerne l'architecture proprement dite, au niveau officiel gouvernemental, depuis les quelques publications ministérielles d'enquêtes et de méthodes pour la rénovation de cet habitat menées par Jean Hensens, entre 1968 et 1986, seul un séminaire a été organisé en 1980 sur l'authenticité et une étude réalisée par la Direction de l'Architecture sur les *qsour* du Tafilalt en 2000, mais aucune suite n'a été donnée à ces travaux. On notera toutefois la création, en 1987 à Ouarzazate, d'une structure de recherche sur ces sujets, le CERKAS, centre d'étude de recherche sur les kasbah du Sud, devenu ensuite « centre pour la restauration et la réhabilitation des zones atlasiques et sub-atlasiques », dépendant du ministère des affaires culturelles. Sa mission première fut de réaliser l'inventaire à la fois sociologique et architectural des monuments en terre de ces régions du Sud, pour en assurer la préservation. Cependant, le peu de moyens dont elle dispose ne lui permet pas les actions d'envergure qui seraient nécessaires à la sauvegarde de ce patrimoine, malgré quelques collaborations épisodiques avec des organisations étrangères, telle une ONG espagnole pour la revitalisation du *qsar* de Tamnougalt.

Une recherche bibliographique à l'ENA, école nationale d'architecture de Rabat, relève quelques travaux de fin d'études sur ce sujet – au nombre de sept entre 1987 et 2000 ; mais rien depuis - ce qui nous donne un aperçu du peu d'intérêt porté à ces architectures dans l'enseignement officiel.

Ces constats semblent refléter le désintérêt des instances publiques pour ce type d'architecture et pour son devenir.

La profession ne s'y intéresse guère plus. Seuls quelques architectes marocains, à titre personnel le plus souvent, ont approfondi - à l'étranger - leurs connaissances et compétences

1 El Fasskaoui 1996.
2 Zainabi 2004.

3 Jellouli 1987.
4 Zaïd 1992.

sur ces architectures de terre. Ainsi Faissal Cherradi après des études à l'université de Grenade a complété sa formation, sur la restauration précisément des constructions de la vallée du Drā, dans un mémoire soutenu à Rouen en 1993[1] ; il s'efforça ensuite de mettre cela en pratique dans ses attributions officielles au sein du ministère de la culture marocain, relatant ces tentatives dans divers articles[2]. Également, Amina Fadli, après une spécialisation en France sur les architectures de terre, a soutenu une thèse sur les *qsour* de Figuig, prolongée par quelques interventions dans des colloques[3]. Enfin, ces toutes dernières années, les deux récentes annexes de l'école nationale d'architecture, à Fès et Tanger, sous l'impulsion d'enseignants motivés, proposent à leurs étudiants des travaux et voyages d'étude sur ces régions et leurs architectures de terre.
Par ailleurs, mais dans une optique différente, un travail sur la revalorisation touristique des *qsour* du sud marocain[4] réalisé par Abdletif Kich, chercheur et enseignant à Ouarzazate, fut édité récemment, après sa thèse sur le même sujet.

Dans ce contexte, l'engagement de l'architecte maroco-française, Salima Naji, est d'autant plus remarquable. Grande connaisseuse du patrimoine du sud marocain qu'elle a arpenté depuis les années 90, elle a partagé sa passion pour ces architectures dans plusieurs livres de grande qualité, dont « Arts et architectures berbères du Maroc »[5] qui fait suite à sa thèse de doctorat en anthropologie où elle se situe dans la continuité directe de Germaine Jacques-Meunié. Installée dans le sud du Maroc, elle se consacre depuis une dizaine d'années - outre son activité d'agence d'architecture à Tiznit - à la réhabilitation de plusieurs villages et greniers dans la région de Guelmim au sud du Maroc, en concertation avec les habitants, riche expérience relatée dans son dernier ouvrage[6].

D'une manière plus générale et de par le monde, des recherches sont faites sur les architectures de terre depuis une trentaine d'années. En France un premier ouvrage a relaté en 1978[7] la découverte de ces architectures par deux architectes alors étudiants, Patrick Bardou et Varoujan Arzoumanian ; puis un livre de l'équipe de CRATerre fonda en quelque sorte la discipline[8], ensuite développée par la création d'un laboratoire au sein de l'école d'architecture de Grenoble, qui participe à la médiatisation de ces techniques et y dispense un

1 Cherradi 1993.
2 Cherradi 2003.
3 Fadli 2003.
4 Kich 2011.
5 Naji 2001.
6 Naji 2013.
7 Bardou et Arzoumanian 1978.
8 Craterre 1985.

enseignement ; une publication, écrite en collaboration avec l'architecte marocaine Selma Zerhouni, recense dans un travail de compilation les architectures de terre au Maroc[1].

Par ailleurs, des rencontres interdisciplinaires sur les constructions en terre, pilotées par l'université de Montpellier, ont lieu depuis une dizaine d'années ; rassemblant des chercheurs de toutes disciplines et tous pays - dont le Maroc. Elles constituent un creuset d'échanges fructueux entre chercheurs et donnent lieu à publications[2].

Plus spécifiquement, le premier colloque organisé à Rabat sur les architectures de terre méditerranéennes date de 1996[3]. Plusieurs ont eu lieu depuis. Récemment un symposium, ciblé sur le Maroc, s'est tenu à Fès[4], mais a porté davantage sur l'architecture écologique que spécifiquement sur l'architecture de terre, celle-ci étant prise en compte comme une des composantes de ce courant contemporain. Tout récemment, en octobre 2015, a eu lieu à Marrakech un congrès sur les architectures de terre en Afrique du Nord, où plusieurs interventions ont été données sur celles du Maroc ; les Actes de ces rencontres sont en cours d'édition.

Enfin, un des derniers livres publiés, en 2012, par l'IRCAM, Institut de recherche sur la culture amazighe du Maroc, porte sur les arts et architectures amazighes du Maroc[5] ; l'archéologue Mustapha Jlok, dans le prolongement de sa thèse d'anthropologie soutenue à Rabat en 2002, y coordonne le travail d'une équipe d'archéologues et anthropologues marocains qui signent ainsi un manifeste contemporain de la culture amazighe et de ses racines rurales.

Il restait à faire l'approche de la vie d'un village et sa monographie, ce que nous avons tenté. En interrogeant les bâtiments eux-mêmes nous espérons que, en l'absence de documents d'archives écrits, ils nous livrent une partie de leur histoire et de leur origine.

1 Zerhouni et Guillaud 2001.
2 Chazelles, Klein, Pousthomis 2011.
3 Hammam 1999.
4 *Symposium sur l'architecture écologique marocaine,* Fès, 25-28 avril 2012.
5 Jlok 2012.

CHAPITRE II – CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET HUMAIN

Avant de pénétrer dans ces architectures, il est nécessaire de situer le contexte dans lequel elles se sont développées.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOMORPHOLOGIQUE

La situation géographique

Le village d'Asrir n'Ilemchane est situé dans la région du Drā moyen, vallée du Maroc méridional, au sud de la barrière montagneuse du Haut-Atlas, entre le *jbel* Saghro au nord et le *jbel* Bani au sud, à 724 m d'altitude, à la latitude de 30° nord, et la longitude de 6° ouest. Au centre de cette région, dans la palmeraie de Ternata, il est à quelques kilomètres du centre-ville de Zagora.

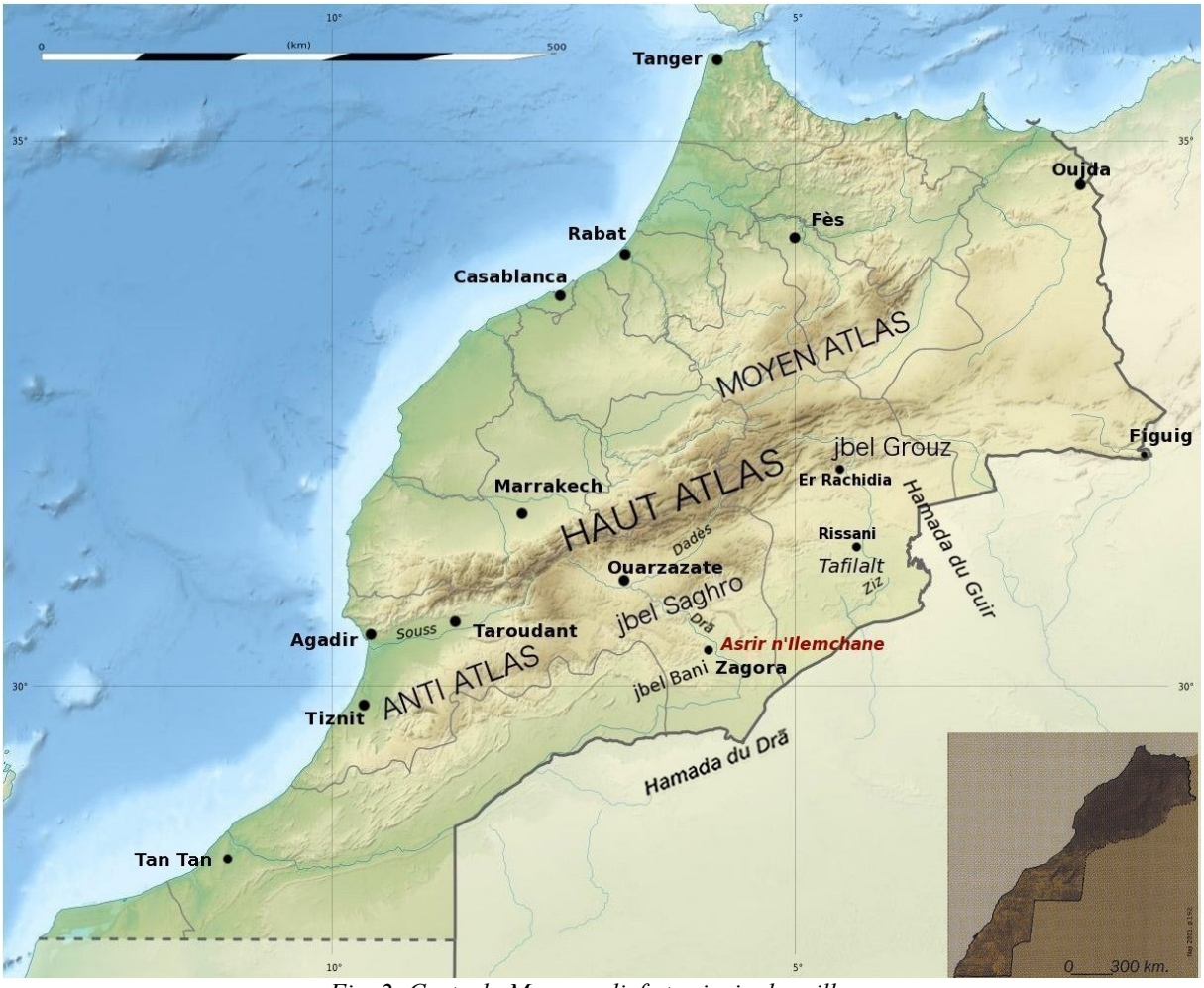

Fig. 2: Carte du Maroc, relief et principales villes.
Carte complétée sur fond vierge destiné à la géolocalisation, établi par Eric Gaba pour Wikimedia, novembre 2009.

La vallée du Drā appartient au domaine des oasis d'Afrique du Nord et fait partie du territoire oasien marocain qui constitue 15% de l'ensemble du pays. La région des oasis du Sud marocain s'étend selon une diagonale sud-ouest/nord-est, depuis le Nord du Sahara jusqu'aux pieds du Haut Atlas (Anti-Atlas, *jbel* Saghro, *jbel* Grouz), de l'est du Souss à la *hamada* (plateau rocailleux) du Guir, de Tiznit à l'oasis de Figuig, englobant le Drā, le Dadès, le Ziz et le Tafilalt**.** Le Haut-Atlas est la frontière physique nord de cette région : "… les crêtes du Haut-Atlas Oriental peuvent être considérées comme étant la limite septentrionale du Maroc saharien"[1]

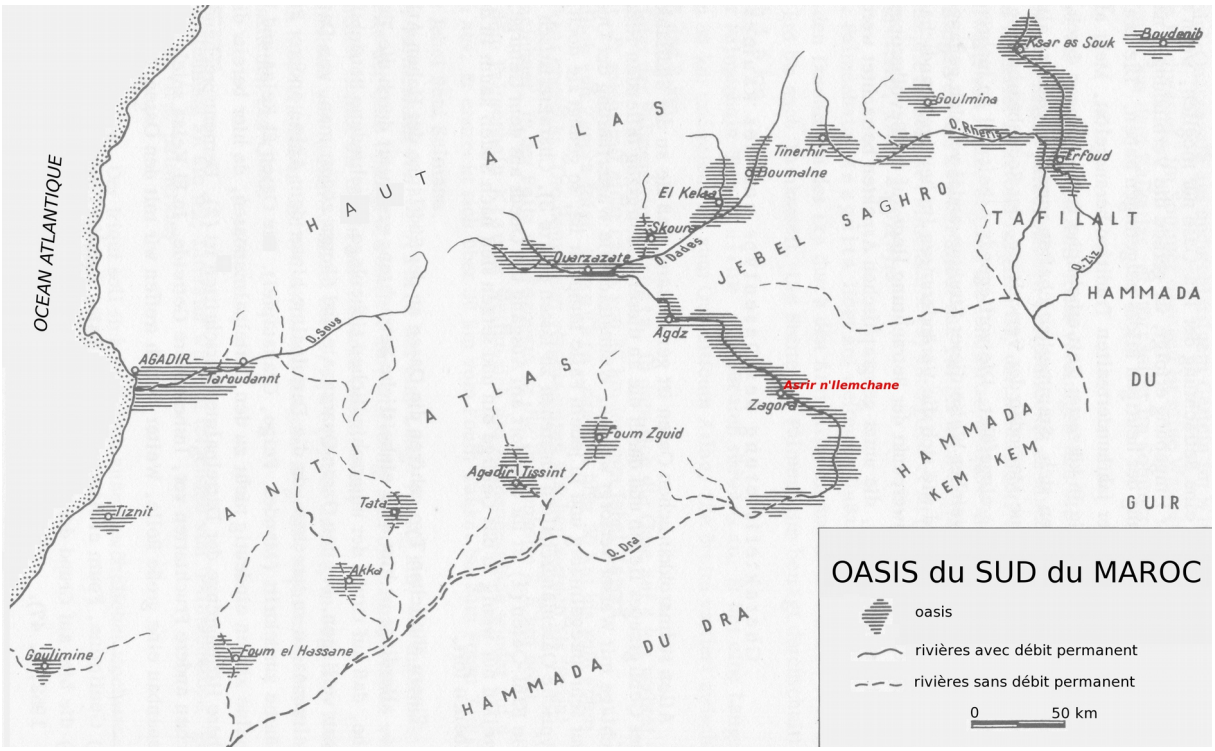

Fig. 3: Carte des oasis du Sud du Maroc, complétée à partir de Pletsch 1971 p.14.
(*auxquels s'adjoindrait au Nord-Est l'oasis de Figuig*)[2].

Le Haut-Atlas est le réservoir d'eau, de toutes ces contrées, et par conséquent « … l'étude des vallées et des palmeraies du Sud-Est marocain ne peut laisser à l'écart le versant saharien du Haut-Atlas, car toute la vie et la prospérité des oasis dépendent intimement de la plus ou moins grande abondance des eaux qu'elles reçoivent de la montagne…[3]». Également, le *jbel* Saghro, lieu d'origine des *Ayt Ātta*, et dont nous reparlerons plus loin, est en quelque sorte contrefort du Haut-Atlas et un pourvoyeur des eaux du fleuve *Drā* ; il est ainsi intimement lié à la vallée du *Drā*, tant physiquement qu'humainement.

1 Jacques-Meunié 1982, p. 122.
2 Notons que l'oasis de Figuig, bien que faisant partie du royaume marocain relève plus du territoire géographique du « pays des oasis » du sud-ouest de l'Algérie.
3 Jacques-Meunié 1982, p. 122.

Par sa continuité massive cette montagne du Haut-Atlas, dénommée depuis la plus haute antiquité *adrar n-deren* (la montagne des montagnes), détermine la vie de ces régions qu'elle isole du reste du pays. Sur une longueur de 750 km et s'élevant au mont Toubkal à plus de 4000 m d'altitude, elle est une barrière qui fut longtemps infranchissable, elle partage ainsi, physiquement, le pays en deux parties : « La longueur et la quasi impénétrabilité de l'énorme barrière montagneuse qui s'étend sur tout le Sud marocain ont déterminé un partage économique et politique : l'aire occidentale est orientée vers l'Atlantique et Marrakech ; l'aire orientale est axée vers la Méditerranée et Fès[1] . » Ce découpage selon une diagonale sud-ouest/nord-est par la chaîne de l'Atlas a, en outre, déterminé les notions de « Maroc utile » et de « Maroc inutile » ainsi définies au début du XX^{ème} siècle par le colonisateur, au nord et au sud d'une ligne oblique allant d'Oujda à Agadir, et reprises ensuite par le gouvernement central marocain. Ces concepts de représentation sont encore vivaces dans certains esprits et dans certaines pratiques administratives. Les régions du Sud sont ainsi laissées à l'écart, tant géographiquement qu'historiquement et de fait toute cette partie sud du Maroc est restée en marge du pays, alors qu'elles furent prospères et un foyer commercial important : pendant des siècles, du III^{ème} au XIX^{ème} siècle, le développement de ces oasis a été lié au commerce des caravanes qui circulaient entre la Méditerranée, l'Orient musulman et l'Afrique Noire, avec trois produits principaux : l'or, le sel et les esclaves. Ces régions s'enrichissaient par la commercialisation des produits excédentaires et aussi par les droits de passage qu'elles encaissaient.

Au sein de cette région des oasis du Sud marocain, Djenoun Jacques-Meunié parle du pays du *Drā* comme d'une province à part : « Entre les deux [l'aire occidentale et l'aire orientale], la province du Dra oriental est la région intermédiaire qui, du fait de sa position, a subi le moins d'influences[2]. » Elle fut peu décrite et étudiée ; alors que, paradoxalement, elle fut le creuset des principales dynasties qui ont gouverné le Maroc.

La disparition du commerce transsaharien à la fin du XIX^{ème} siècle obligea les populations à renforcer leur système économique de subsistance par la lutte contre l'aridité de la zone et leur système de défense contre les attaques extérieures.

L'eau a toujours été l'élément majeur déterminant la vie dans ces contrées, les établissements humains s'y sont fixés le long des vallées et cours d'eau au milieu du désert[3].

Pour la région étudiée ici, le fleuve *Drā* est l'âme de la vallée qui porte son nom. La ressource

1 Jacques-Meunié, 1982, p. 51.
2 Jacques-Meunié, 1982, p. 51.
3 Notons que l'oasis de Figuig, lui, n'est pas situé sur une rivière, mais sur des failles d'où jaillissent des sources.

en eau de tout le secteur est essentiellement - pour les 9/10èmes - constituée des eaux superficielles collectées par l'oued. Il en est la colonne vertébrale et concentre à proximité, sur ses rives ou non loin, toutes les activités humaines. Pour vivre à ses côtés, les hommes ont dû s'adapter à lui. De ce fait, les habitants du Drā moyen sont -étaient- totalement dépendants de ce fleuve comme le notait déjà Léon l'Africain au XVIe siècle « L'oued Dra devient si sec en été qu'on peut le traverser sans se déchausser et son eau est alors salée ; en hiver, il croît au point qu'on ne peut le traverser en aucune façon, même s'il y avait des barques. Quand l'oued Dra croît, il irrigue tout le pays ; si la crue n'a pas eu lieu au début d'avril, toute la récolte est perdue, mais si elle survient en temps voulu, la récolte est très belle »[1]. Si la vie se modifie rapidement depuis quelques décennies, les structures anciennes et les habitudes de culture du sol majoritairement demeurent. Elles restent tributaires des caprices du fleuve que l'homme a tenté de dompter, d'abord par un système d'irrigation traditionnel ingénieux qui a fait ses preuves ancestralement, et, depuis quelques années, par des aménagements plus grandioses, tels les barrages, qui malheureusement n'ont pas donné les résultats escomptés.

Le cadre physique et géologique

Il nous a été donné de nombreuses fois de contempler l'ampleur du cadre physique dans lequel se développent les oasis de la vallée du *DrāDrā* . Suite à l'un de ces voyages vers Asrir, à l'automne, nous en avons décrit le parcours.

"Partis en transport collectif de Ouarzazate à 1160 m d'altitude, nous laissons sur la gauche le grand barrage El Mansour Ed-Dhabi et l'oued Drā, nouvellement formé, et gravissons lentement la route en lacets, à travers les reliefs de schistes noirs et rouges des plateaux désertiques, jusqu'au col de Tinififft, tizi-n-tinififft, à 1660 m, puis redescendons à 1100 m sur Agdz, ville dominée par le *jbel* Kissane à 1530m. Là nous retrouvons l'oued Drā, dont nous suivrons le cours sinueux jusqu'à atteindre Zagora à 720 m d'altitude, ayant ainsi descendu une dénivellation d'environ 450 m sur une distance à vol d'oiseau de 140 kilomètres.

Depuis Agdz, c'est un lent voyage d'approche vers Asrir, le car s'arrête tous les trois virages pour laisser descendre ou monter des voyageurs postés sur le bord de la route.

La citadelle de Tamnougalt, tighermt[2] *majestueuse sur son rocher, impressionnante entre ombre et lumière au soleil du matin, domine le Drā où coule ces jours-ci un filet d'eau. Elle s'impose comme une forteresse, dominant le paysage désertique sur lequel elle rayonne à 360°, laissant totalement à découvert depuis la route toute personne qui tournerait autour.*

1 Léon l'Africain 1518, traduction1981, p. 422, cité par Dj.Jacques-Meunié, 1982, p. 333.
2 *tighermt,* pluriel *tigermatine,* désigne une grosse demeure fortifiée, petit châtelet nommé par le terme arabe de *qasba, kasba* ou *kasbah,* selon le terme francisé. *Voir glossaire en annexe.*

La vallée est large, ample, la palmeraie a ses couleurs d'automne : grenadiers qui n'ont pas encore perdu leurs feuilles jaunes, fruitiers orangés et bruns, roseaux couleur paille, branchages des palmiers dorés par endroits, auxquels s'ajoutent les tiges orange-vif des grappes de dattes qui soupèsent les fruits bruns, rouges ou jaunes.

Les igharm[1] s'échelonnent de part et d'autre le long de la rivière, amas de terre en décrépitude ou villages encore entiers. Les tigermatine dressent leurs tours ; beaucoup sont ravinées, les motifs décoratifs s'y révèlent encore, mais atténués. De temps en temps, au-dessus du fourmillement de terre ocre émerge, blanc et agressif, le minaret rigide d'une mosquée en ciment.

En fond de paysage le jbel Kissane s'étire, barrière comme érigée en protection du fleuve et de ses villages parsemés. Mais ici, le fleuve ne coule plus, le barrage de Ouarzazate, puis celui d'Agdz et quelques autres, retiennent l'eau à d'autres fins ; construits à l'origine pour réguler le débit capricieux du fleuve, ils fournissent d'autres « besoins » : l'électricité de Ouarzazate, ses hôtels de luxe, son club-méditerranée, ses administrations et son poste militaire, ses réserves d'oiseaux peut-être. Tout cela a pris le pas sur l'irrigation des cultures de la vallée, et les habitants s'échinent à y survivre dans une agriculture en déclin, faute d'eau en quantité suffisante qui autrefois faisait de cette contrée une oasis luxuriante.

Ces derniers temps cependant il a plu deux fois et le barrage a été lâché quelques jours, le fleuve était plein, les gens se sont empressés de labourer et semer, le blé vert tendre commence à pousser. "

Ces observations personnelles sont à mettre en regard de celles des différents voyageurs qui nous rappellent l'ancienne luxuriance de la vallée : « Quoi qu'il en soit, au XI^{e} siècle, les bords de l'Oued Dra sont couverts de jardins et d'arbres fruitiers en quantité prodigieuse ; la partie cultivée de ce territoire s'étend sans interruption sur une longueur de sept journées de marche.»[2], écrit Dj. Jacques-Meunié en s'appuyant sur les auteurs anciens El-Bekri et Al-Edrisi, voyageurs arabes. Et plus près de nous, Charles de Foucauld lors de son voyage de reconnaissance au Maroc en 1883-1884 « … les bords du fleuve sont, sans interruption, couverts de palmiers et de qçars. Dans tout le Dra il en est de même : l'ouad au milieu ; dans son lit, cultures et palmiers, ainsi que sur ses rives ; en dehors des plantations, à leur lisière, les qçars ; au-delà le désert. … tout le Dra a le même aspect enchanteur : partout même fraîcheur, même abondance d'eau, même végétation luxuriante[3]. »

1 *igharm,* pluriel de *igherm,* terme berbère qui désigne le village fortifié appelé aussi *qsar* en arabe, pluriel *qsour,* souvent écrit ksar et ksour en français. *Voir glossaire en annexe.*
2 Jacques-Meunié 1982, p. 367.
3 Foucauld 1888-1985, pp. 285-286.

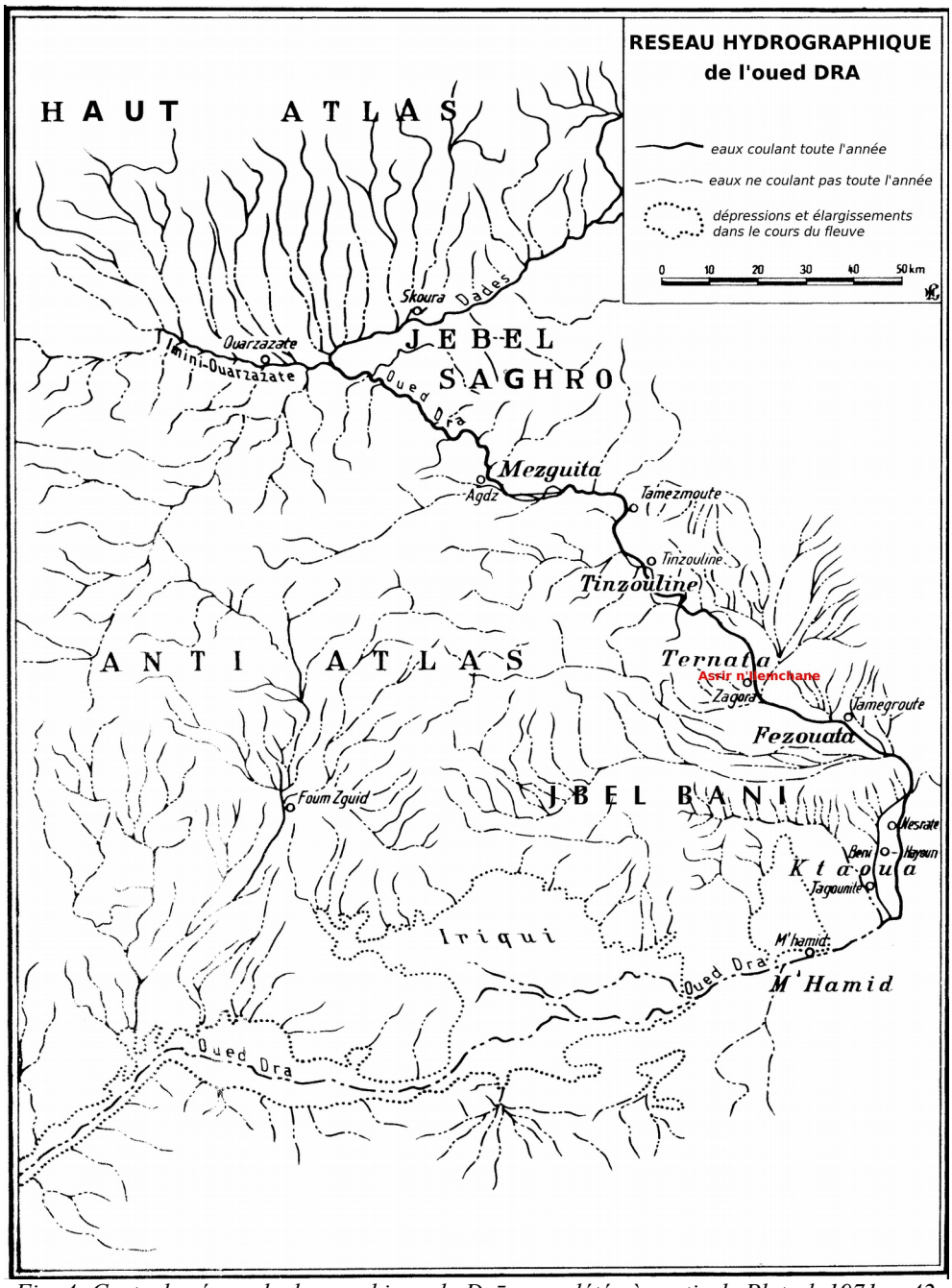

Fig. 4: Carte du réseau hydrographique du Drā, complétée à partir de Pletsch 1971, p.42

Pour traiter des caractéristiques physiques de cette région, nous nous appuyons, outre nos propres constats, sur plusieurs travaux de thèses, tout d'abord celle de Germaine Jacques-Meunié « Le Maroc Saharien des origines à 1670 » qui est une somme de connaissances sur la région ; puis celles de géographes marocains : Lekbir Ouhajou « Espaces hydrauliques et société au Maroc : cas des systèmes d'irrigation dans le moyen Dra » ; Omar Salami « Les problèmes économiques d'une région subsaharienne, la vallée du Dra, sud marocain. » ; Lahçen Ben Mohammadi « Désertification et ensablement dans la vallée moyenne du Dra ». Par ailleurs, les renseignements glanés à l'ORMVA, Office de Mise en Valeur Agricole de

Ouarzazate - où sont consignées, de manière discontinue, des données de 1931 à nos jours - et au CRMVA, Centre de Mise en Valeur Agricole d'Asrir, nous ont permis d'actualiser les données de ces chercheursQuand on parle du Drā, il peut s'agir tout autant du fleuve lui-même que de la région qu'il traverse, ou encore de son bassin hydrographique. En effet, le bassin du Drā comprend plus que le Drā lui-même ; pour le situer, nous reprenons les limites qu'en a données Djenoun Jacques-Meunié « Le bassin du Drā est d'une étendue considérable puisqu'il comprend le Dadès et l'Ouarzazate en amont des gorges du Drā, puis le Moyen Drā et le coude du Drā avec leurs vastes palmeraies depuis l'amont d'Agdz jusqu'aux Mehamid ; il s'étend à l'Ouest jusqu'à l'Océan par les six cents kilomètres de lit du Bas Drā, ce dernier n'ayant jamais de cours superficiel. »[1] Nous nous intéresserons ici essentiellement au fleuve lui-même et aux régions qu'il arrose et qui sont habitées ; ce que Charles de Foucauld appelait le *blad Dra «* L'ensemble des parties peuplées de ses rives, … , porte le nom de *Blad Dra* ou *Dra*[2]. »Mais voyons tout d'abord comment se présente le fleuve lui-même. Avec ses 1100 km, le fleuve Drā est le plus long du Maroc, mais il ne coule pas à ciel ouvert sur tout son parcours. Le voyageur anglais Rholfs note que « Dans l'Antiquité, le Draa était encore un fleuve permanent et le plus long du Maroc[3]. » Il est la conjonction de deux oueds, l'oued Ouarzazate et l'oued Dadès, qui se rejoignent à 12 km au nord-est de Ouarzazate. Il se dirige d'abord vers le Sud-Est entre l'Anti-Atlas à l'Ouest et le *jbel* Saghro à l'Est, puis, 40 km après Zagora, traversant la chaîne du *jbel* Bani il change de direction et poursuit vers le Sud-Ouest jusqu'à l'Océan atlantique ; à partir de M'Hamid il disparaît sous les sables pendant 600 km et ne refait surface que 50 km avant son embouchure, Foum-el-oued Drā, entre Ifni au Nord et Tan-Tan au Sud, et seulement une fois par an, après la grande fonte des neiges du Haut-Atlas
L'oued Drā, et avant lui les oueds Ouarzazate et Dadès, reçoivent les eaux de multiples petits cours d'eau, *assif* en berbère, qui viennent, pour l'oued Ouarzazate, de la partie ouest du Haut-Atlas et du *jbel* Siroua, entre 3000 et 4000 mètres - *assif* Ounila, *assif* Mellah, *assif* Imini, *assif* Tidili, *assif* Iriri, *assif* Aït Douchen - qui se regroupent au nord-ouest de Ouarzazate pour former une seule rivière, l'*assif* Ouarzazate ; et pour l'oued Dadès, de la partie est du Haut-Atlas, grossi par ses affluents, l'*assif* Mgoun puis les *assif* Imassine, Skoura et Izerki, plus épisodiques.

En termes de territoire, nous retiendrons pour notre étude seulement le bassin du Drā moyen, dans lequel se situe le village d'Asrir n'Ilemchane en limite nord de Zagora. Cette partie de la

1 Jacques-Meunié 1982, p.91.
2 Foucauld, 1888-1985, p. 285.
3 Rohlfs, 1874-2001, p.54.

vallée s'étend sur 200 km de long et 1,5 à 10 km de large, depuis le confluent des oueds Dadès et Ouarzazate, à quelques kilomètres au nord-est de la ville de Ouarzazate, jusqu'à l'aval de la palmeraie de M'Hamid entre les chaînes montagneuses du *jbel* Saghro au nord-est et du *jbel* Bani au sud-ouest. Il couvre 10 000 km^2 environ. Les affluents de ce tronçon du Drā sont nombreux, et aux ramifications multiples mais le plus souvent à sec, comme le montre la carte ci-dessus du réseau hydrographique du Drā.

Après son confluent à Ouarzazate, l'oued Drā continue dans le *jbel* Saghro par une gorge encaissée sur 40 km environ, la *taghia*, dont il ressort à la hauteur de Agdz. Là commence la vallée proprement dite du Drā moyen, composée de six palmeraies couvrant 26 500 hectares, installées dans des cuvettes creusées par l'oued, où il a laissé ses dépôts fertiles, séparées entre elles par des resserrements en gorges étroites, les *foums* (mot arabe pour bouche, embouchure ; *imi* en berbère).

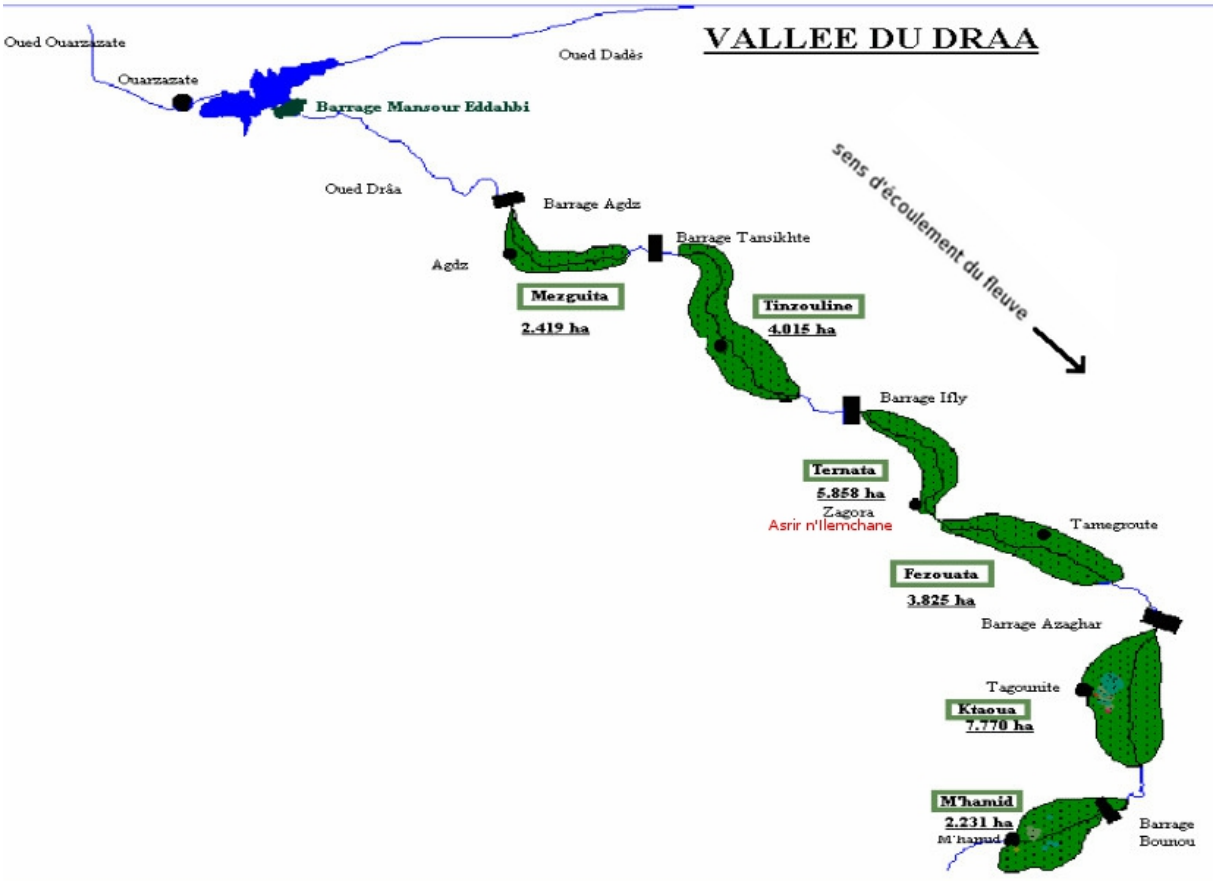

Fig. 5: Carte schématique des palmeraies du Drā moyen, établie par le projet belge GEDINDRA, »Gestion de l'Eau et Développement Intégré dans la vallée du Drā », janvier 2009.

De l'amont vers l'aval, nous trouvons chaque palmeraie avec sa ville-centre :

- La palmeraie de Mezguita, s'étend sur 34 km après la sortie du *jbel* Saghro vers le sud jusqu'à *foum* Tansikht ; la ville-centre est Agdz.
- La palmeraie de Tinzouline, du nom de la ville principale, est la plus longue sur 48 km

jusqu'à *foum* Azlag.

- La palmeraie de Ternata, au sud de laquelle se situe Asrir n'Ilemchane et la ville de Zagora, s'étend sur 30 km, limitée par le *jbel* Zagora au sud.
- La palmeraie de Fezouata, s'étire ensuite sur 37 km jusqu'à *foum* Taqqat, avec la ville de Tamgroute.
- La palmeraie de Lektaoua, commence après le coude du Drā, sur 25 km jusqu'à *foum* Tidri ; Tagounite en est la ville importante.
- La palmeraie de M'Hamid, qui prend le nom de la seule ville, est la plus petite des palmeraies sur 16 km, elle se termine par des étendues sableuses aux limites indéfinies, le désert.
-

Le village d'Asrir n'Ilemchane se situe au sud de la troisième des palmeraies, celle de Ternata.

Un climat semi-désertique.

Dans cette vallée du Drā moyen la sévérité du climat est sans doute le facteur physique le plus déterminant. Elle bénéficie d'un climat de type semi-aride où l'aridité tient à la fois des fortes températures, de la pluviométrie insuffisante et irrégulière, mais également de l'évaporation. Plusieurs stations météorologiques parsemées le long de la vallée (Ouarzazate, Agdz, Zagora, Tagounite) permettent de mettre en évidence les caractéristiques de ce climat : plus on va vers l'aval, plus les températures s'élèvent et les précipitations diminuent. La station de Zagora du CMVA, Centre de Mise en Valeur Agricole, qui se situe à Asrir n'Ilemchane même, nous permet d'avoir des indications précises sur le climat du village.

De fortes températures et des amplitudes journalières importantes

Pour parler des températures, outre notre expérience personnelle, nous nous référons à la thèse de L.Ouhajou[1]. Dans la palmeraie de Ternata, en été pendant les mois les plus chauds - mi-mai à septembre - les températures sont hautes, jusqu'à 47° dans la journée en juillet et encore 41° en septembre. La forte chaleur arrive dès le mois de mai, et s'installe pour cinq mois ; à la mi-mai la chaleur peut déjà être torride, avec des pics de températures s'élevant au-dessus de 40° - nous avons relevé jusqu'à 42° en mai 2005. Le mois de juillet reste le plus chaud (jusqu'à 52° parfois à Zagora), mais même fin septembre c'est encore insupportable. Pendant toute cette période, les gens se cantonnent dans leur maison, dans les pièces du rez-de-chaussée les plus sombres où entre le moins d'air possible. Les températures minimales, nocturnes, restent élevées, jusqu'à 30°, ce qui signifie qu'il fait encore chaud la nuit, et que le repos peut être

1 Ouhajou 1986,pp.18-19.

difficile.

Les mois les plus froids - novembre à février - sont cependant relativement tempérés, avec des températures comprises entre 22° et 27°. Lors d'hivers très pluvieux et donc froids, les températures peuvent être particulièrement basses, passant sous 0°C en décembre ou janvier, températures nocturnes bien évidemment, mais le gel est très rare.

« Le maximum absolu enregistré a été de 52° à Zagora en juillet 1937 alors que le minimum absolu a été de –5° en janvier 1938. »[1]

Les intersaisons – octobre, mars et avril - sont de courte durée, les températures y oscillent entre 31° et 36°, ce qui est déjà chaud.

Les amplitudes thermiques journalières sont également très importantes, les écarts de températures entre les minima et les maxima pouvant aller jusqu'à 25°-30° aussi bien pendant les mois les plus chauds que pendant l'hiver. Ceci entraîne un nomadisme journalier et saisonnier d'un étage à l'autre à l'intérieur des maisons.

Une "pluviosité faible et capricieuse".

Il ne pleut pas beaucoup dans cette zone, les précipitations sont inférieures à 100 mm par an, ce qui est déjà une caractéristique du désert. Comme dans toute l'Afrique, la sécheresse au Maroc est toujours irrégulière. Les dix années entre 1943 et 1953 ont connu une sécheresse aiguë, puis ce furent vingt ans de pluie en quantité suffisante, et à nouveau un déficit hydrique à partir de 1972, renforcé par une grande sécheresse entre 1980 et 1985 qui a entraîné une baisse des ressources en eau superficielle et souterraine.[2]

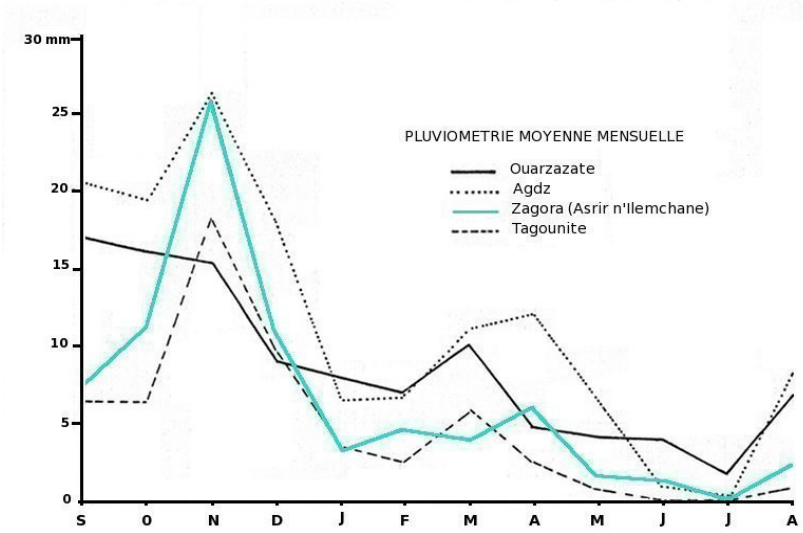

Fig. 6: Pluviométrie moyenne mensuelle sur la vallée du Drā moyen, d'après graphe de Ouhajou 1986 p.16, complété par données du CMVA.

1 Ouhajou 1986, p. 18.

2 Le palmier-dattier au Maroc. Pr Pereau Leroy. Ministère de l'Agriculture, 1958, Institut français des Recherches fruitières Outre-mer (IFAC). 138p.

Au long de la vallée du Drā, comme dans tout le sud du Maroc, la pluviométrie diminue avec l'altitude et la latitude. Selon les données de l'ORMVA, en 2008 il est tombé : à Ouarzazate (1135 m d'altitude) 119 mm d'eau; à Agdz (1100 m d'altitude) 108 mm ; à Zagora (720 m d'altitude) 74 mm ; à Tagounite (600 m d'altitude) 54 mm. Pour Zagora-Asrir, la moyenne annuelle des pluies de 70-74 mm est déjà la marque d'un climat semi-désertique.

Cependant, les précipitations sont tellement irrégulières, à la fois au cours de l'année et entre les années, qu'une moyenne perd son sens.

Dj.Jacques-Meunié relevait déjà cette particularité en 1975 " En aval d'Agdz, les précipitations n'ont plus qu'une influence insignifiante sur le ruissellement local en raison d'écarts énormes entre les années ou les groupes d'années, d'où il résulte que les moyennes annuelles sont dénuées de signification"[1]. Un schéma des variations interannuelles des précipitations établi par L.Ouhajou, complété par les données plus récentes que nous avons recueillies à la station d'Asrir met bien en évidence cette disparité.

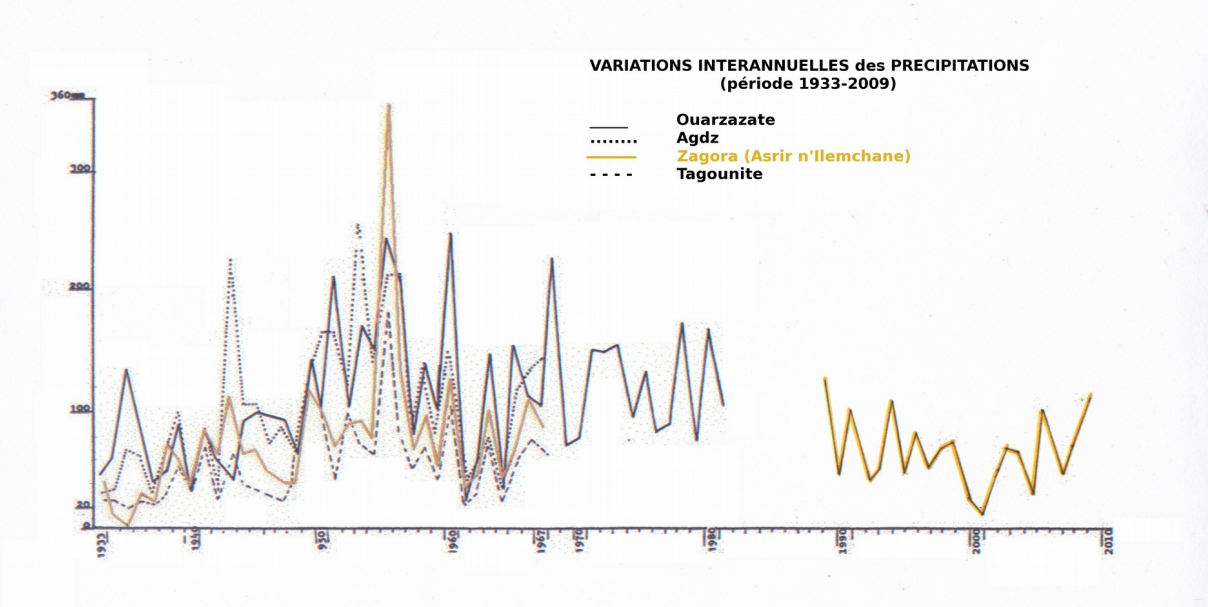

Fig. 7: Variations interannuelles des précipitations dans la vallée du Drā moyen. Graphe d'après Ouhajou 1986, p. 17, complété par les données du CMVA.

ASRIR	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
1989	0	8,1	6,1	1,3	0	0,5	0	3,6	4,1	14,5	25,3	62,6	**126,1**
1990	0,3	8,1	2,2	0	0	0	1,3	0,9	3,7	0	0	39,7	**50,9**
1991	0	0	0,3	1,4	0,1	0	1,8	14,7	0,2	0	0	24,2	**103**
1992	0	1,7	1,3	4,4	0,3	0	0	2,7	0,1	0	0	24,2	**47,5**
1993	0	19,8	1,4	0	4,5	0	0,8	0,4	0	17,5	17,5	1,8	**57,2**
1994	9,7	1,8	1,3	0	0	1,2	0,5	1,6	0	0,3	0,3	0,7	**116,5**
1995	0	0,3	18,8	2,5	0	0	0	0,1	1,8	0	0	22,1	**53,5**
1996	2,3	42,4	7,5	3,5	0	20,2	0	0	0	0	0	3,9	**79,8**
1997	8,1	0	1,3	20,3	0	8	0	21,6	4,6	0	0	0	**55,9**
1998	11,1	50,8	7,3	0	0	1	0	0	0	0	0	0,8	**71**
1999	14,8	0	1,17	0	0	0	0	32,3	7	28	0	0	**83,2**

1 Jacques-Meunié 1982, p. 91.

2000	0	0	0	1	14	0,8	0,4	0	0	8,2	1,5	1,8	**27,7**
2001	0	0	0	0	0	11,7	0	1,7	0	0	0	4,5	**17,9**
2002	0	0	21,2	21,3	0	0	2,1	0	0	0	1,5	6,9	**53**
2003	0	0	11,8	0	0,8	1,5	4,3	6,2	8,5	43,8	0	0,2	**77,2**
2004	6	38,7	3,7	1	0	1,4	0,2	1	1	0	13	3,9	**69,9**
2005	0,2	4,2	4,1	0	0	2,3	0	2	0,8	6,2	6,7	5,2	**32,2**
2006	17,1	19,7	0	0	3,5	0	4,9	1,3	13	21,8	1,9	22,7	**105,9**
2007	18,3	12,4	0	1,2	0,7	0	3,9	4,8	0	8,5	9,3	1,4	**48,6**
2008	0	2,5	0	0	0	2,55	0	2,3	0	25,6	23,5	1,3	**76,6**
2009	1,4	2,5	86,8	0	0								***90,7***
Moyennes sur 10 ans	**5,78**	**7,96**	**12,87**	**2,45**	**1,9**	**2,03**	**1,58**	**5,16**	**3,03**	**14,21**	**5,74**	**4,79**	**59,2**

Fig. 7bis : Tableau des précipitations à Asrir de 1989 à 2009, en mm, données CMVA d'Asrir.

Par ailleurs, si l'on regarde, le tableau ci-dessus des moyennes annuelles constatées sur vingt ans, recueillies au CMVA, Centre de Mise en Valeur Agricole, d'Asrir au début du mois de mai 2009, on constate que les pluies tombent majoritairement en mars et en octobre, c'est-à-dire en fin d'hiver et à l'automne, et que la sécheresse est maximale en mai-juin et septembre. Si l'on s'en tient à l'année 2008, qui semble être dans la moyenne annuelle du total des précipitations, on voit aussi que l'essentiel des pluies est tombé à l'automne, avec environ 65% du total annuel en octobre et novembre, et que le printemps suivant a vu une grosse pluviométrie au mois de mars 2009. L'année 2008-2009 a en effet été marquée dans tout le Maroc par de fortes pluies et des inondations. Par ailleurs, 2001 fut une année de sécheresse, et en 2002 la presque totalité des précipitations est tombée au printemps. Si l'on fait commencer l'année au début de la saison agricole, c'est-à-dire en octobre à l'automne, cela permet de voir ce qui se passe sur automne-hiver, au passage d'une année à l'autre ; ainsi l'année 2008-2009 est effectivement exceptionnelle quant à la pluviométrie, puisque jusqu'à la fin du printemps elle dépasse déjà celle de toutes les autres années.

Pendant ces périodes de pluies, l'eau tombe en quelques jours voire quelques heures, sous forme d'averses torrentielles, courtes et très violentes, qui provoquent des inondations ponctuelles et un ruissellement important entraînant l'impraticabilité des voies de communications et laissant peu de volume d'eau s'infiltrer vers la nappe phréatique ; les maisons en terre subissent des dommages sous forme de ravinement, ou de fuites depuis les terrasses qui n'auraient pas été entretenues ; les gestes traditionnels d'entretien de remettre de la terre sur les terrasses après les pluies prennent toute leur importance.

Humidité de l'air et évaporation

L'humidité relative de l'air est également à prendre en compte.

Selon les données recueillies à l'ORMVA de Ouarzazate, la moyenne annuelle varie de 53% à 6h du matin à 18% le soir à 18h ; l'humidité, importante le matin au lever du jour, chute ainsi

des 2/3 jusqu'au soir, témoignant d'une évaporation importante qui rend la chaleur d'autant plus étouffante.

L'évaporation, de 3358 mm/an en moyenne, est quatre fois plus importante pendant l'été que pendant les mois d'hiver, avec une moyenne de 491 mm/mois en été, alors qu'elle est seulement de 120 mm/mois en janvier–février ; plus de 50% de l'évaporation s'effectue ainsi de mai à septembre.

De plus, le *chergui*, vent sec et chaud, voire brûlant, qui assoiffe bêtes et gens, souffle fréquemment parfois plusieurs jours sans discontinuer. surtout en été, et élève la température tout en abaissant le degré hygrométrique de l'air. D'origine saharienne, il arrive du sud-est chargé du sable du désert.

L'évaporation est souvent supérieure à la pluviométrie annuelle, en particulier sur les surfaces dénudées. Heureusement, à l'intérieur des palmeraies, le climat est moins sec, car l'humidité apportée par les eaux d'irrigation et le puisement des eaux souterraines par la végétation s'ajoute à l'aquosité de l'air. Ce microclimat permet l'agriculture et la vie humaine. Cependant, tous les facteurs énoncés : fortes températures, longue période annuelle de sécheresse, rareté et violence des pluies, évaporation importante accrue par les vents secs et chauds, excluent la culture sous pluie et nécessitent le recours à l'irrigation.

Nous noterons toutefois que le village d'Asrir n'Ilemchane qui se situe au tout début du Drā moyen n'est que partiellement concerné par les phénomènes de désertification qui se développent plus vers l'aval.

Un relief enclavant

La vallée du moyen Drā est incluse dans le domaine géologique de l'Anti-Atlas, chaîne montagneuse qui s'étire depuis l'océan Atlantique vers l'est, parallèlement au sud du Haut-Atlas, (voir carte n°1). Elle constitue une partie de ce qu'il est convenu d'appeler sa « retombée saharienne ».

Une alternance de roches tendres et de roches dures engendre trois types de paysages : les plateaux, les dépressions en couloirs et plaines ou *feïjas,* et les dunes présentes essentiellement dans les trois palmeraies du Sud. De la succession des couloirs et des plaines entre les crêtes des plateaux naît la vallée ainsi composée de secteurs étroits au début du sillon, plus larges ensuite, où se situent les six palmeraies nommées plus haut, séparées par des resserrements de roches dures, les *foums* ou *imi.* (voir carte n°5).

Les plateaux, orientés du sud-ouest vers le nord-est, parallèles à la fois à la chaîne du Haut-Atlas et entre eux, sont des plissements montagneux quasiment horizontaux. Ils décroissent en

altitude de l'amont vars l'aval : du *jbel* Kissane à 1567 m au nord près d'Agdz, au *jbel* Adafane à 1027 m près de Zagora, jusqu'à 650 m au sud près du *foum* Tidri. Tel une barrière transversale, le plateau du *jbel* Bani, au sud de Zagora, culmine à 1635 m et s'érige au-dessus de la vallée qui le traverse au *foum* Takkat en déviant ensuite son cours vers l'ouest et l'Atlantique.

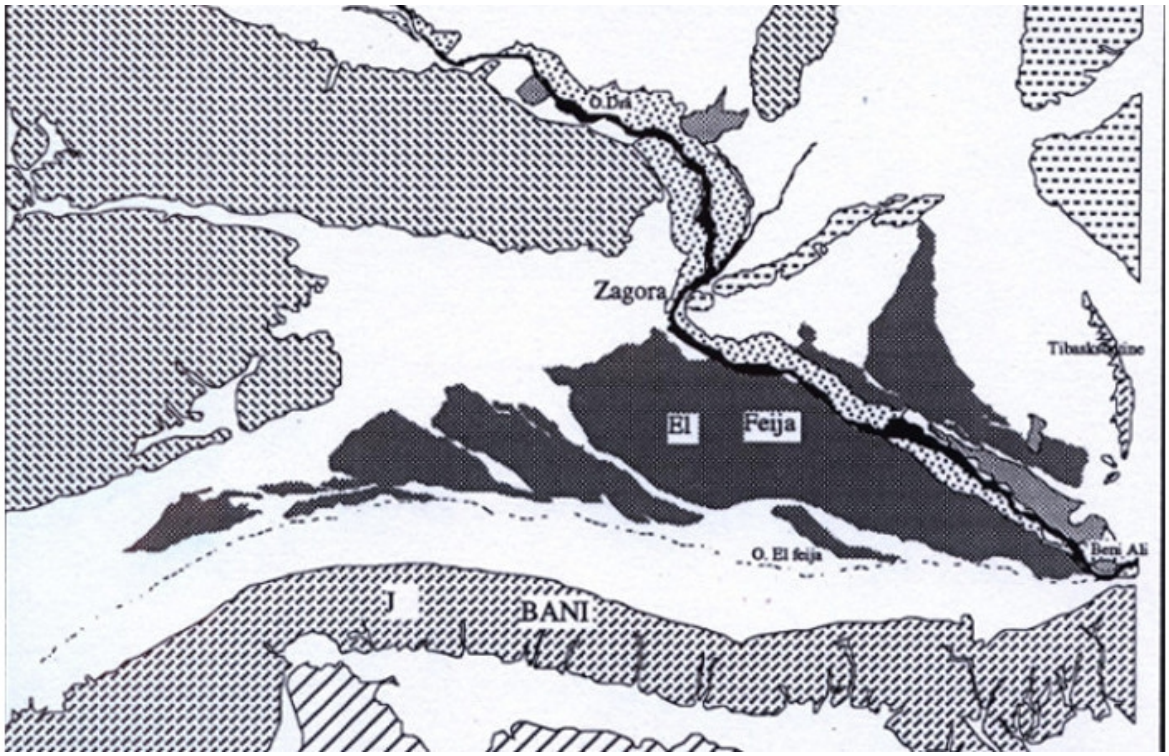

Fig. 8: carte lithologique de la région de Zagora, d'après L.Ben Mohammadi, 1995

Ces plateaux tombent de façon brusque sur la plaine, en falaises abruptes qui contrastent avec la platitude des *feïjas*. étendues sablo-argileuses, issues de la dégradation des schistes.

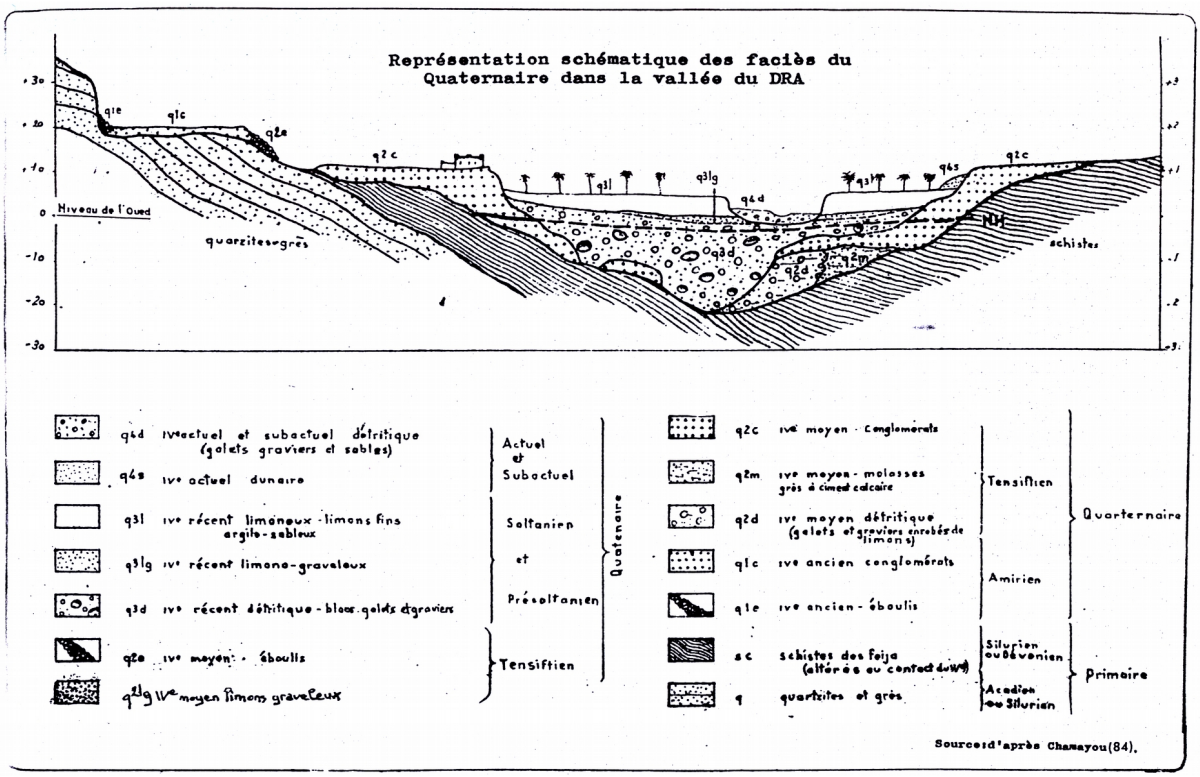

Fig. 9: coupe sur la vallée du Drā, reprise à partir de la thèse de J.Chamayou1966, in Ouhajou 1986, p. 26.

Nous intéresse surtout ici la plus grande, nommée justement El Feïja ou Feïja de Fezouata, « orientée SO-NE, accidentée en son milieu par la ligne des crêtes des *jbel* Zagora et *jbel* Adfane[1] »limitée au sud par le *jbel* Bani qui la sépare de Feïja de Ktaoua. « Essentiellement limoneuse elle supporte les grandes palmeraies de la vallée le long du tracé de l'oued Drā. Elle est drainée par un réseau de chenaux où la végétation est assez dense, et le réseau hydrographique important. Les sables argileux des *feïjas* sont particulièrement sensibles à l'érosion éolienne en raison de leur faible cohésion[2]. »

A côté de ces étendues planes limoneuses se rangent aussi les regs « vastes étendues rocailleuses à légère pente des reliefs vers l'oued[3]. » De ces larges surfaces surgissent parfois des cônes alluviaux souvent emboîtés dans les regs, comme ceux de la plaine El Feïja à l'ouest de Zagora.

Plus spécifiquement, le site de Zagora est dominé par les *jbel* Zagora (974m) et Adafane (1027m), à l'est de Zagora, longues crêtes entrecoupées et fracturées entrevues dans le lointain depuis Asrir, dominant la plaine El Feïja.

Les différentes cartes établies par les géographes nous montrent bien comment Zagora se situe au *foum*, étranglement de la vallée, et est protégée par les *jbel* Zagora et Adafane ; que la

1 Ben Mohammadi 1995, p. 22.
2 Ben Mohammadi 1995, p.22.
3 Chamayou 1966.

surface limoneuse, faite de "sédiments de plate-forme", est à cet endroit assez étroite pour devoir être exploitée au maximum ; elle est de plus, abritée des vents du Sud par le *jbel* Bani. Tout ceci en fait un contexte favorable à l'agriculture.

Des communication restreintes

Ce relief qui isole géographiquement la région n'a pas favorisé la mise en place de voies de communication. Ainsi la seule route goudronnée est celle qui, venant de Marrakech et au-delà de Casablanca, suit le cours du fleuve depuis Agdz ; sa mise en circulation sur toute la longueur de Marrakech à Mhamid date seulement de 1981. Auparavant les déplacements se faisaient, et encore maintenant, sur des pistes à peine carrossables, à dos d'ânes et de mulets ; nombreux paysans se rendent ainsi au souk, même si le nombre de véhicules a beaucoup augmenté. Le principal centre économique ainsi relié à la vallée du Drā est Marrakech.

À l'enclavement du relief s'ajoute désormais la rupture de relations avec le pays voisin, l'Algérie, qui a coupé les routes autrefois empruntées par les caravanes vers Tindouf et l'Afrique subsaharienne depuis Oran et Tlemcen.

Salinité en extension

Par ailleurs, un autre facteur vient entraver un peu plus l'économie locale : la salinité croissante des sols. En effet, les eaux souterraines ont une concentration importante en sels et elles peuvent être très proches de la surface. De ce fait étant donné la « faible profondeur des nappes phréatiques, l'eau remonte par capillarité et engendre des dépôts de sel en surface[1] ».

Ce phénomène naturel est en outre aggravé par le mode d'irrigation par immersion des parcelles, que l'on submerge tant qu'il y a de l'eau disponible. Cet étalement de l'eau sur une faible profondeur favorise l'évaporation et l'évapotranspiration par la chaleur de l'aire, ce qui entraîne la formation d'une couche en surface où sont concentrés les sels dissous. Ce phénomène, à son maximum en été, entraîne la dégradation des sols.

La carte ci-dessous -qui n'est pourtant pas récente- met en évidence la concentration en sel du sol des palmeraies situées à l'aval de la rivière. Elle fait état de taux de salinité de un à deux grammes par litre en 1977. Le phénomène n'a pas fait qu'empirer depuis ; en 2004 ce taux atteignait déjà huit grammes par litre dans la palmeraie de Ternata, -celle où se situe Asrir- qui est cependant encore aujourd'hui la moins touchée des palmeraies de l'aval. Et l'on sait que le taux de salinité continue à augmenter.

1 Abdellah 2004, p.42.

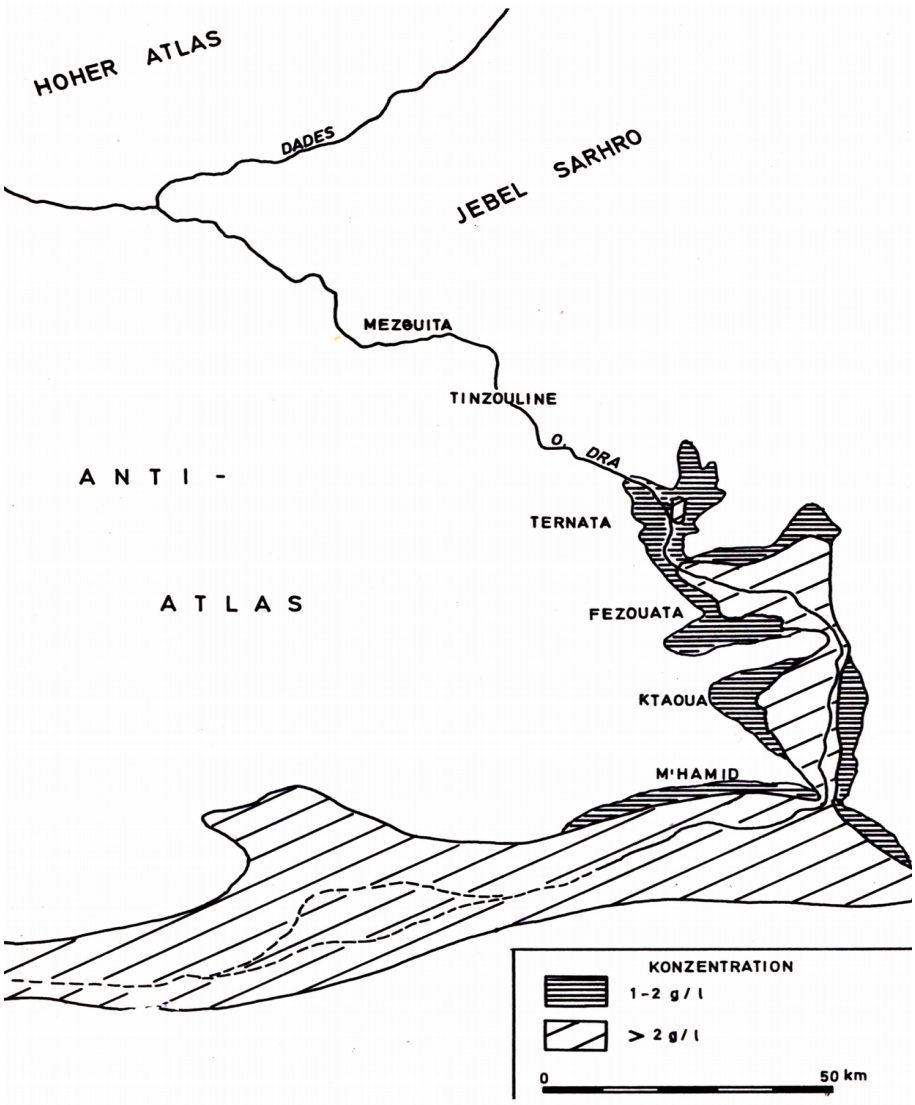

Fig. 10: Carte de salinité, d'après Pletsch 1971 p.46, selon Atlas du Maroc, Rabat, 1964.

Une végétation spontanée pauvre

Le couvert végétal naturel est caractéristique de la végétation méditerranéenne saharienne, très clairsemée : plantes rases à petites feuilles, telles l'armoise blanche et l'alfa, petits épineux et euphorbes dont les coussins sont une nourriture délicate pour les bêtes en troupeaux, chameaux ou ovins ; de très rares arbustes, de la famille des acacias.

Il est à remarquer cependant qu'en aucun cas il ne s'agit de désert au sens phytogéographique du terme.

En conclusion

Nous retiendrons de cette approche géographique l'enclavement de la région et un climat semi-aride rude, mais également l'aptitude aux cultures des terrains longeant l'oued tant du fait de leur situation protégée par le relief montagneux que de la composition limoneuse des sols

constitués des dépôts de surface du fleuve et des éboulis des plateaux rocheux, ce qui a permis la culture de palmeraie avec ses trois étages caractéristiques : palmiers, arbres fruitiers, plantes potagères et fourragères, sur laquelle nous reviendrons. Les sables des sols ainsi fabriqués sont cependant sensibles à l'érosion et la salinité vient entraver leurs qualités.

L'HISTOIRE DE LA VALLÉE DU DRĀ

Sans entrer dans les détails d'une histoire locale souvent peu connue, il est cependant indispensable d'en saisir un panorama même raccourci, afin de comprendre et situer le peuplement actuel de la vallée et les communautés en présence, dont les relations s'expliquent par leur histoire, leur antériorité dans la région ou le rapport de force qui s'est établi au moment de leur installation.

S'appuyer sur l'histoire d'une région, d'un pays, est tentative délicate, et plusieurs raisons à cela. Tout d'abord les sources écrites peuvent manquer, ce qui est le cas pour ce qui nous occupe. Ces sources n'existent qu'à partir d'une certaine époque, et sont le plus souvent écrites par des citadins qui sont rarement allés voir eux-mêmes sur le terrain. De plus, la langue berbère étant orale, on trouve très peu de textes anciens traitant de ce peuple, et les premiers ont été produits par des chroniqueurs arabes.Et puis, l'histoire se raconte et se transmet devenant parfois un mythe que la communauté s'approprie en en faisant une mémoire collective ; que devient alors la véracité des faits ? Nous avons été confrontée à cette difficulté au cours de notre enquête sur place, en particulier lorsque nos informateurs nous racontaient l'installation de la tribu dans la région qu'il est difficile de concevoir comme un fait historique tout à fait objectif.

Par ailleurs, n'ayant pas accès nous-mêmes à la langue arabe, nous ne pouvons que nous référer à celles et ceux qui ont déjà fait ce travail d'historien de décryptage des textes.

Ainsi, ce chapitre doit beaucoup à Djenoun Jacques-Meunié qui, après de nombreux séjours et publications a rassemblé dans sa thèse de doctorat, soutenue en 1975, ce qu'elle a pu recueillir sur l'histoire du Maroc Saharien jusqu'en 1960[1]. Nous en donnons ici des éléments résumés qui concernent l'histoire de la vallée du Drā et d'où il ressort que des populations d'origine très différente, mais aussi de plusieurs courants religieux (paganisme, christianisme, judaïsme, puis islam) se sont installées successivement. Ceci donne un éclairage significatif sur les populations que nous avons côtoyées dans notre recherche.

1 Jacques-Meunié Djenoun, *Le Maroc Saharien des origines à 1670*, Thèse d'Etat, 1975 ; Librairie Klincksieck, Paris, 1982, 990 p., Tomes 1 et 2.

Un des premiers écrits qui nous soit parvenu est celui de Abou Obeïd El Bekri, géographe et historien andalou, *Le Livre des routes et des royaumes,* daté de 1068, repris et traduit en français en 1913 par le baron de Slane sous le titre *Description de l'Afrique septentrionale*[1] *;* basé sur les récits de voyage de marchands et marins, il comprend une partie sur la vallée du Drā. Ce même baron de Slane a également traduit le chroniqueur Ibn Khaldun et son *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, écrit en 1382[2].

Djenoun Jacques-Meunié a elle-même souvent cité le capitaine Azam[3], dont elle a pu lire les écrits au C.H.E.A.M., spécialement en ce qui concerne les Chrétiens et les Juifs, documents auxquels nous n'avons pas eu accès. Toutefois nous savons que les sources historiques sont minces et que toutes n'ont pas encore révélé leur sens, tels les tumuli de la nécropole de Foum Larjam et les nombreuses gravures rupestres que compte la région.

Ces données sont ici complétées par des éléments exposés par Lekbir Ouhajou et Ahmed Taoufik Zaïnabi dans l'ouvrage collectif qu'ils ont coordonné pour être un guide de la vallée du Drā[4].

1. La vallée du Drā, une province à part.

De par le relief, comme nous l'avons vu précédemment, la zone du Drā moyen fut longtemps isolée géographiquement et donc soustraite aux influences extérieures. Elle est restée "une entité qui a toujours eu sa vie propre".[5]

En effet, la montagne du Haut-Atlas partage physiquement le Maroc en deux parties. "La longueur et la quasi impénétrabilité de l'énorme barrière montagneuse qui s'étend sur tout le sud marocain ont déterminé un partage économique et politique : l'aire occidentale est orientée vers l'Atlantique et Marrakech ; l'aire orientale est axée vers la Méditerranée et Fès. Entre les deux, la province du Drā oriental est la région intermédiaire qui, du fait de sa position, a subi le moins d'influences"[6].

Ce découpage par la chaîne de l'Atlas a par ailleurs déterminé les notions de "Maroc utile" et de "Maroc inutile" ainsi définies au début du XX^{ème} siècle par le colonisateur, au nord et au sud d'une diagonale allant d'Oujda à Agadir.

Paradoxalement, du fait de son indépendance et malgré cela, cette région de la vallée du Drā située dans la partie sud du Maroc, a eu, à une époque, un rôle très important pour la partie du

1 El Bekri Abou Obeïd, *Description de l'Afrique septentrionale,* 1068, traduit par Mac Guckin de Slane, Alger, 1913 ; nouvelle édition, Paris, 1965, 642 p.
2 Ibn Khaldun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, traduit de l'arabe par le baron de Slane, Paris, Geuthner, 1925, 4 vol.
3 Azam , 1946 et 1947.
4 Zaïnabi, 2004.
5 Jacques-Meunié, 1975-1982, p.51.
6 Jacques-Meunié, 1975-1982, p.51.

pays située au nord de l'Atlas ; elle fut, entre autres, le creuset de certaines dynasties qui ont régné sur le Maroc, en particulier la dynastie saâdienne. Il est donc nécessaire de mettre en parallèle son histoire et celle du pays dans son ensemble comme il est précisé dans le tableau chronologique comparé de l'histoire du Maroc et de celle de la vallée du Drā situé en annexe[1].

2. Peuplement très ancien de la vallée du Drā

Peu de renseignements nous sont parvenus sur ces contrées avant le XIII^{ème} siècle. Plusieurs raisons à cela. Une des populations résidente sont des Berbères et la langue berbère n'a pas d'écriture ; on ne trouve donc pas d'archives berbères des chroniques ou des coutumes. Les premiers textes écrits seraient les pactes de protection et les coutumiers. Les auteurs arabes, quant à eux, ont longtemps ignoré ces régions, c'est seulement à partir des IX^{ème}-X^{ème} siècles qu'ils ont écrit sur la vallée du Drā. Cependant les chroniques juives, quant à elles, en parlent comme existant depuis le VI^{ème} siècle avant notre ère, et font mention des royaumes juifs d'Ifrane et du Drā.

Les premiers habitants de la vallée

Le plus ancien royaume - antérieur au X^{ème} siècle avant notre ère - serait celui des Kouchites dénommés ainsi car présumés venir du pays de Kouch, "nom donné par les anciens Egyptiens aux régions correspondant à la Nubie et au Soudan"[2]. Les Kouchites ou "Éthiopiens de l'Est" furent les maîtres de l'Égypte, du VIII^{ème} siècle avant notre ère jusqu'au III^{ème} siècle de notre ère. Certains des leurs se seraient installés dans le sud du Maroc depuis l'époque préhistorique, à la faveur de l'expansion de leur empire, établissant leur capitale à Tazroute, colline surplombant la ville actuelle de Zagora.

Population à peau foncée - voire négroïde -, ils étaient païens -ensuite christianisés, peut-être par les Coptes d'Egypte - et sédentaires cultivateurs. Ils seraient vraisemblablement les ancêtres des Aït Drā ou Draoua, appelés aussi Haratines ; nous reviendrons plus loin sur ces habitants.

Chrétiens et Juifs dans la vallée du Drā.

En ce qui concerne les Chrétiens et les Juifs, nous faisons confiance à Djenoun Jacques-Meunié et au capitaine Azam, qu'elle a souvent cité.

Au X^{ème} siècle avant notre ère, le roi Salomon envoie des Juifs à la recherche des pays producteurs d'or, c'est ainsi que des Juifs palestiniens seraient arrivés de l'Est dans le Drā, s'installant à Tidri dans le coude du fleuve. Ils s'étendent ensuite vers l'amont de la vallée,

1 Voir Annexe 1.
2 Jacques-Meunié, 1975-1982, p.180.

jusque dans le Fezouata où Tamegroute, au sud de Zagora, devient leur capitale. Leur progression se heurte alors aux Kouchites ce qui donne lieu, pendant des siècles, à de nombreux conflits, au moins jusqu'à la fin du VII^{ème} siècle ; mais déjà vers le V^{ème} siècle de notre ère, les Juifs imposent leur domination sur le Drā oriental et prennent pied à Tazroute, place forte des Kouchites, où ceux-ci sont contraints de les associer au pouvoir sur la région. Une bataille décisive les contraindra ensuite à abandonner Tazroute aux Juifs ; ils y reviennent conduits par Seita, princesse chrétienne, fille du roi des Kouchites, qui bâtit sur la rive droite du Drā le camp de Tanesita, proche de Tazroute ; mais cernée par les combattants juifs elle doit capituler. Ce sera la dernière tentative de résistance des Kouchites.

Ayant triomphé, les Juifs se sont retrouvés à la tête d'un grand et riche royaume. Ce royaume juif sera alors renommé pour sa prospérité légendaire. En effet, on attribue aux Juifs l'introduction de l'activité minière et métallurgique, ainsi que le commerce de l'or. Ils auraient également eu à cette époque le monopole de la frappe de la monnaie.

Le silence des auteurs arabes sur le Drā à cette époque donne à penser que cette contrée était une entité indépendante, et donc vraisemblablement puissante.

L'arrivée des Musulmans dans le Drā.

Les Musulmans commencent à arriver dans la vallée du Drā après la victoire des Juifs. En effet, "les premières expéditions musulmanes au Maghreb occidental remontent à la fin du VII^{ème} siècle ou au début du VIII^{ème} : … et vers 705 atteignent le Drā."[1] Tout d'abord ils vivent en bonne intelligence avec les Juifs qu'ils prennent comme protecteurs. Mais peu à peu, devenant plus nombreux et plus forts, ils revendiquent de partager le pays, ce que les Juifs finissent par accepter. Lorsque des querelles se font jour, les Musulmans assiègent la place forte de Tazroute sur le *jbel* Zagora, sans succès d'abord, et finalement l'obtiendront par la ruse et la traîtrise. Si la date de cet écrasement des Juifs reste incertaine il semble que "entre la disparition des Chrétiens vers la fin du VII^{ème} siècle et le triomphe des Almoravides au milieu du XII^{ème} siècle, les Juifs aient pu être indépendants dans le Drā et y exercer l'autorité de fait"[2].

Même si les sources concernant le christianisme et le judaïsme dans la vallée du Drā sont incertaines, elles sont multiples et ne peuvent être contestées, elles constituent des indices importants de l'ascendance juive de tribus berbères ; nous les avons également trouvées dans les généalogies recueillies sur le terrain, même si elles sont parfois difficilement avouées.

A cette même époque, entre le VIII^{ème} et le XI^{ème} siècle, époque de la première dynastie marocaine, celle des Idrissides, alors que l'on se tait au sujet du Drā, on parle de Sijilmassa, au

1 Jacques-Meunié, 1975-1982, p.185
2 Jacques-Meunié, 1975-1982, p.186

sud-est du Maroc, qui jouit d'une réputation considérable dans tout le monde méditerranéen, de l'Atlantique à Bagdad.

Des Berbères nomades s'y seraient installés dans la vallée du Ziz en 757, dans un site excellent où l'eau est abondante et sur un nœud de communication entre le Soudan, le Maghreb et l'Orient. Sa fondation est antérieure à celle de Fès (808), seule Qairouan existait déjà (683) comme fondation urbaine musulmane.

Sijilmassa eut une importance mondiale dans le commerce de cette époque, comme lieu de passage et relais pour les caravanes cheminant du Soudan vers Fès, Tlemcen et Qairouan, puis vers l'Égypte et l'Orient, et comme entrepôt pour les marchandises vers la Méditerranée et l'Europe. C'est du Maghreb, et de Sijilmassa en particulier, que l'or du Soudan part vers Cordoue, Le Caire, et Bagdad, les itinéraires directs étant trop dangereux. C'était également un lieu de rassemblement pour les pèlerins d'Afrique occidentale vers La Mecque.

Les marchandises transportées et échangées sont surtout l'or et le sel. Comme l'indique le « tracé schématique des itinéraires caravaniers entre le IX^{ème} et le XII^{ème} siècles »[1] établi par madame Jacques-Meunié, sur la route des caravanes, la vallée du Drā est l'étape précédent celle de Sijilmassa.

3. Indépendance des provinces du Sud du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle

Pendant la période qui a suivi - du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle - les provinces du Sud, en particulier Sijilmassa et le Drā, restent indépendantes du pouvoir central qui s'est installé au nord de l'Atlas.

Au milieu du XI^{ème} siècle, des Berbères venus des oasis du Sahara, les Sanhajas, traversent le Sahara occidental, du Sud vers le Nord, razzient le Drā, renversent les Zénètes de Sijilmassa, et conquièrent le Maroc septentrional au nord de l'Atlas ainsi que le Maghreb occidental, fondant la deuxième dynastie marocaine, les Almoravides, avec Abou Bakr ben Aomar et Youssef ben Tachfine à leur tête. Marrakech est fondée en 1062 comme capitale. Mais les provinces du Sud, à l'exception du Souss moins isolé, gardent leur indépendance ; si Sijilmassa et la région des oasis se retrouvent sous l'autorité d'Abou Bakr, l'un des fondateurs de cette dynastie, c'est essentiellement pour préserver la paix nécessaire aux échanges commerciaux, mais après la mort de ce chef en 1087, il n'y a plus d'autorité centrale effective.

On distingue deux périodes de cette indépendance des provinces du Sud : une première période d'abondance et de paix relative du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle ; la deuxième du XIV^{ème} au

1 Voir Annexe 2. Jacques-Meunié, 1975-1982, p 218.

XVI^{ème} siècle, plus tourmentée.

a. Magnificence du Drā entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècle

D'après la description des auteurs anciens, repris par madame Jacques-Meunié, la vallée du Drā aux terres riches, est alors florissante. "Les bords de l'oued Dra sont couverts de jardins et d'arbres fruitiers sur une longueur de sept journées de marche ; les bourgades y sont très nombreuses, ainsi que les marchés qui s'y succèdent tout au long de la semaine."[1]

On en trouve une description chez le chroniqueur Idrisi au début du XII^{ème} siècle " réunion de villages rapprochés les uns des autres et de champs cultivés appartenant à des familles de race mélangée. Elle est située sur une grande rivière, on y cultive le henné, le cumin et l'indigo »[2].

C'est également une voie de passage pour les caravanes venant du Soudan et se rendant de Sijilmassa, cité commerciale relais, vers les villes du nord du Maroc en passant par Marrakech, capitale du royaume. " De Sijilmassa, ce long itinéraire se dirige vers le coude du Dra, remonte la vallée du moyen Dra vers le Nord-Ouest (Ouarzazate), franchit l'énorme barrière du Haut-Atlas, redescend sur Arhmate (Marrakech) ; de là, les caravanes se dirigent vers le Nord-Est, longeant le pied du Haut-Atlas et du moyen Atlas atteignant Fès et Tlemcen qui sont alors les grands carrefours du Maghreb, de l'Orient, de l'Espagne et du Soudan. "[3]

La carte, reprise par madame Jacques-Meunié, du tracé schématique des itinéraires caravaniers entre le IX^{ème} et le XII^{ème} siècle, nous en montre les parcours[4].

A cette époque, les Haskouras, sont très présents dans le Drā. Ils sont une confédération de tribus berbères très puissante, dont le centre est la région de Demnate dans le Haut Atlas occidental. Elle combattit, sur son propre territoire - le Haut Atlas - la tribu qui fonda la dynastie marocaine suivante, les Almohades, avant de se soumettre au milieu du XII^{ème} siècle ; elle fit alors partie à part entière de l'empire Almohade, en y jouant un rôle important. "Le moyen Dra est le pays des Haskoura, confédération berbère renommée qui, vers le milieu du XII^{ème} siècle, fait partie du grand rassemblement des tribus dont la coalition amènera au pouvoir la célèbre dynastie des Almohades."[5]

Cette dynastie almohade, qui s'est imposée par la force et les massacres, va régner sur le Maroc aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles.

b. Domination confuse des Arabes Maāquil du XIV^{ème} siècle au XVI^{ème} siècle

A partir de la fin du XIII^{ème} siècle, une nouvelle dynastie, les Mérinides, prend le pouvoir et

1 Jacques-Meunié, 1975-1982, p 246.
2 (Idrisi, XIIè, 1866, 70-71), cité par Germaine Jacques-Meunié 1975-1982, p. 368.
3 Jacques-Meunié 1975-1982, p 219.
4 Annexe 2.
5 Jacques-Meunié 1975-1982, p. 65

fait de Fès sa capitale. Le voyageur Ibn Battuta et l'historien Ibn Khaldun sont les grandes figures de cette période. Plusieurs expéditions auront lieu pour conquérir le Sud où les Arabes Maāquil, nomades venus de Tunisie, commencent à arriver dès 1255. Ces expéditions militaires furent d'abord victorieuses, mais durent être abandonnées ensuite, du fait de la dissidence des Haskouras qui s'étaient d'abord ralliés à la dynastie régnante. En effet, les Haskouras tenaient la voie de passage par la vallée du Drā entre Marrakech et Sijilmassa.

Cette deuxième période -du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle- est ainsi marquée par la suprématie de ces Arabes Maāquil, nomades venant de l'Est, qui sont décrits comme des pilleurs, regroupés en hordes inorganisées, qui minent l'autorité politique mais sans en instaurer une autre, contrairement aux Berbères venus précédemment du Sahara occidental. Ces Arabes partagent d'abord le pouvoir avec les Berbères, entretenant les luttes intestines entre tribus, puis imposent leur suprématie. Leur présence fut le plus souvent dommageable pour la région. "Voilà pourquoi la domination morcelée et confuse des Arabes Maāquil causera des ravages irréparables dans le Maroc méridional".[1]

Les habitants se regroupent dans des villages fortifiés dispersés dans la palmeraie, dont certains sont dominés par les Arabes Maāquil.

Ces luttes provoqueront le déclin des provinces du Sud. Le dernier gouverneur de Sijilmassa est assassiné en 1393.

A cette époque, les deux régions en amont et en aval de Zagora n'ont pas la même histoire. Le coude du Drā a pu être rattaché par intermittence à Sijilmassa ; le moyen Drā, dénommé Tanesita, était peut-être protégé par les montagnes. Mais toute la vallée subira les dommages des Arabes Maâquil, "Le *Dra oriental* est indépendant, à la fois vis-à-vis de Sijilmassa … et vis-à-vis des sultans Mérinides de Fès auquel échappe toute autorité au Sud de l'Atlas, mais il subit le joug des Maâquil. »[2]

Il n'y a pas non plus de mélange entre populations, les habitants de la vallée du Drā subissant les exactions des Arabes. « À cette époque – fin du XV^{è} siècle- les éléments berbères et les éléments arabes sont encore tout à fait distincts. Cependant les Arabes ont déclenché le démembrement du pays et y installent l'anarchie, entretenant les luttes intestines par leur soutien. » [3]

Pour combattre les Arabes Maāquil, les Seigneurs de la vallée du Drā s'allient parfois aux Portugais installés à Agadir à partir de 1505. Les constructions en pierre, inhabituelles dans le Drā, dont on trouve les ruines aux environs de Agdz pourraient être d'anciennes forteresses

1 Jacques-Meunié 1975-1982, p. 67
2 Jacques-Meunié 1975-1982, p. 67
3 Jacques-Meunié 1975-1982, p. 317

qu'ils auraient édifiées pour contrôler la vallée.

Donc à la fin du XVI^{ème} siècle, les Arabes Maāquil sont répandus dans tout le Sud marocain. Leur « présence agressive » rend impossible le commerce transsaharien de Sijilmassa vers Fès et Tlemcen. Les voies commerciales sont déviées ; celle qui passait par Tombouctou et Fès passe maintenant par le Drā oriental et le Nord-ouest de l'Atlas, celle qui allait de l'Orient et l'Égypte vers le Soudan, passe par la Nubie et le Lac Tchad. Cela renforce le rôle du Drā oriental comme route des caravanes, "Sijilmassa a disparu, le Drā oriental est devenu la grande voie de passage entre le Soudan occidental, le Maghreb occidental au Nord de l'Atlas et l'Europe (les ports vénitiens, génois, portugais, espagnols)."[1] Et plus précisément pour la région qui nous intéresse : "Le chemin le plus court pour aller de Taragale à Marrrakech remonte la vallée du Dra par Zagora et Agdz, passe par Ouarzazate et traverse le Haut Atlas au col de Telouete (2270 m)… Lorsque cette route est impraticable ou dangereuse, les caravanes vont du Drā à Marrakech par une voie plus longue mais facile et moins exposée. Ayant remonté le moyen Drā par Zagora jusqu'à Agdz, cet itinéraire vire à l'Ouest vers Tazenakht et la vallée du Souss. A Taroudannt, les caravanes peuvent gagner Agadir – où les Européens viennent trafiquer - ou s'acheminer vers Marrakech en traversant l'extrémité occidentale du Haut Atlas par le Tizi n Maâchou…. Après la décadence de Sijilmassa, la route de Tombouctou à Fès passe par le coude du Drā qui prend une très grande importance."[2] La carte établie par Dj. Jacques-Meunié précise ces itinéraires de cette période[3].

4. Le Drā creuset de la dynastie saâdienne au XVI^{ème} siècle

Au début du XVI^{ème} siècle, un renouveau de l'Islam se manifeste par l'implantation de personnages religieux dans le Maroc du Sud qui fondent des zaouïas, centres d'enseignement mystique. Ce sont tous des Berbères. Ils n'ont pas de pouvoir temporel, mais une influence indiscutée ; ce sont des conciliateurs et les arbitres des luttes entre tribus.

Le plus influent est le saint d'Aqqa. C'est lui qui donnera aux tribus du Souss l'ordre d'obéir aux chérifs Saâdiens, issus du Drā, déterminant ainsi la naissance et l'accession au pouvoir de la dynastie saâdienne, dont le berceau se trouvait à Tagmaddarte, entre Zagora et Tamegroute.

Les Saâdiens prennent le pouvoir à Marrakech en 1544, et vers la fin du XVI^{ème} siècle, la majeure partie des plaines et des oasis sera soumise à l'autorité du sultan saâdien.

"Cette réussite politique des Saints des oasis confirme l'importance historique du Maroc

1 Jacques-Meunié 1975-1982, p.69
2 Jacques-Meunié 1975-1982, pp. 400-401
3 Annexe 2.

saharien –importance due, non seulement à sa prospérité économique mais aussi à sa situation géographique, … de passage et de relais pour les échanges commerciaux entre le Soudan, le Maroc du Nord et l'Europe."[1] Il y avait notamment un important commerce d'armes venant des pays de la chrétienté, avec le sucre du Souss comme monnaie d'échange. Le port d'Agadir, pris par les Saâdiens en 1541, était le lieu de ces transactions. La nécessité d'avoir des produits de qualité à négocier contre les armes entraîne un développement de la culture du sucre, très apprécié dans les cours européennes. Les peaux, la cire, les dattes, l'indigo étaient également des marchandises recherchées.

Pendant cette période, les seigneurs du Drā règnent sur la vallée et, soutenus par les Marabouts, s'opposent au roi de Fès, soulèvent les populations en 1551 en refusant de payer l'impôt. La répression est rigoureuse. Par la suite, occupés au Nord, les Saâdiens, interviennent peu dans le Sud ; cette semi-indépendance permet de continuer à faire prospérer l'agriculture et le commerce.

Dans les années suivantes, de nouvelles menaces d'incursion de Berbères des montagnes et d'Arabes Maāquil du désert contraignent les Saâdiens à installer des places fortes dans la vallée, avec gouverneurs et garnisons, pour protéger de façon permanente cette région au rôle économique fondamental ; leur position est ainsi renforcée. Bon nombre d'Arabes Maāquil se soumettent alors et viennent grossir les troupes du sultan.

Pour payer les troupes et leurs chefs, les Saâdiens ont aussi besoin d'or. Cela déterminera leur décision de conquérir le Soudan.

La conquête du Soudan.

En cette fin du XVI^{ème} siècle, le *bilâd al-Sudân* (pays des Noirs) englobe tout l'Ouest africain compris entre le Nil et l'Atlantique au sud du Sahara. C'est vers le royaume Songhaï - qui deviendra le Soudan français, l'actuel Mali - que le sultan Ahmed el-Mansour dirige ses troupes menées par le *qaïd* Jouder. Parties de Marrakech à la fin de l'année 1590, elles franchissent l'Atlas au col de Telouet, arrivent dans le Drā et en descendent la vallée où elles se ravitaillent en dattes. En 1591, après une longue traversée du Sahara, elles prennent les villes Tombouctou et Gao, toutes deux situées sur le fleuve Niger. Le sel saisi à Gao complètera les marchandises du Maroc et particulièrement de la vallée du Drā (bijoux, armes, étoffes, indigo…) à troquer avec l'or du Soudan.

Ensuite, chaque année, une caravane se mettra en route pour faire ce trafic de sel et d'or. Parties de Marrakech les caravanes parviennent en deux mois à Tombouctou, y séjournent un moment pour réaliser les échanges commerciaux, puis reviennent par le même chemin, tel

1 Jacques-Meunié 1975-1982, p.74

qu'il est indiqué par Djenoun Jacques-Meunié sur sa carte des « itinéraires caravaniers directs entre l'Egypte, Tombouctou et le Maroc par la vallée du Dra aux XVI[ème] et XVII[ème] siècles ».[1]
La vallée du Drā a alors une importance primordiale. Importance militaire, car base de départ des renforts ; importance commerciale ancienne mais renforcée : la Douane s'y trouve, c'est de là que partent les caravanes, là qu'elles arrivent avec l'or en poudre du Soudan, on y frappe la monnaie avant de l'envoyer à Marrakech. Ceci existe d'autant plus que le Drā était déjà en relation avec le Soudan depuis très longtemps, relation commerciale du fait du passage des caravanes, mais également relation intellectuelle et religieuse, "Au XVI[è] siècle, des savants lettrés du Sud du Maroc vinrent professer à Oualata, Tombouctou et Djenné."[2] Importance politique aussi car de nombreux Draoua exercèrent des fonctions militaires ou administratives à Tombouctou. Donc, dans les années qui ont suivi la conquête du Soudan, le Drā connut une vie économique plus importante du fait de l'intensification des échanges de toutes sortes.
Aujourd'hui, à Zagora, une pancarte toute symbolique et touristique indique que Tombouctou est à 52 jours de caravanes !

Cette ère de prospérité du Drā, liée à l'apogée de la dynastie saâdienne et à la conquête du Soudan, prendra fin avec la grande peste qui durera douze ans, de 1596 à 1608, et engendrera une longue période d'anarchie : les navires européens ne fréquentent plus les ports, les sucreries du Souss sont abandonnées, le Sultan Ahmed II lui-même meurt de la peste en 1603. Ses successeurs se déchirent et se font la guerre, l'un se réfugie dans les provinces du Sud où ses troupes se livrent à des pillages et des tueries ; le reste du royaume est également mis à mal : "Tout le Maroc est en pleins troubles et l'on ne peut savoir qui deviendra maître du royaume entier"[3].
À partir de 1612, les circuits commerciaux entre Soudan et Méditerranée sont délaissés.

On voit donc combien le rôle du Maroc présaharien fut brillant à cette époque du XVI[ème] siècle. Situé sur l'une des meilleures routes des caravanes, il a développé des cités caravanières dans ses oasis alimentées par les neiges de l'Atlas et fourni des monnaies d'échange grâce à ses productions de qualité. Le développement de la vie économique et politique du Maroc du Nord, mais également tout le monde méditerranéen doivent beaucoup à ces régions présahariennes dont fait partie la vallée du Drā.
Par la suite, après la ruine provoquée par la peste et les relâchements des liens entre le Maroc

1 Voir Annexe 2. Jacques-Meunié 1975-1982, p. 876.
2 Jacques-Meunié 1975-1982, p. 571
3 Jacques-Meunié 1975-1982, p. 595

et le Soudan, cette région ne retrouvera plus sa splendeur et son importance.

5. Luttes tribales incessantes du XVIIème siècle au XXème siècle.

Au XVIIème siècle, le Drā se soumet à la dynastie alaouite, comme tout le Sud du Maroc. Mais, loin du pouvoir central il échappe à son contrôle et devient le théâtre de luttes entre les grandes confédérations de tribus nomades qui se disputent la domination des sédentaires. Les luttes sont arbitrées le plus souvent par des "Saints", ces personnages religieux qui s'installent sur les frontières entre tribus. C'est le temps de "*siba*", la dissidence - luttes entre tribus et dissidence politico-fiscale par rapport au pouvoir central -, qui durera jusqu'au XXème siècle.
Ce système de domination successive des sédentaires par les tribus nomades se codifie à partir de la fin du XVIIIème siècle, selon un système de protection, où les habitants des *qsour* se mettent sous la protection d'un groupe de nomades sensés les défendre contre d'autres tribus nomades, ceci étant ratifié par des contrats. C'est ainsi que quelques grandes tribus devinrent les maîtres de la vallée, en particulier les *Ayt Sedrat* dans les palmeraies de Mezguita et Tinzouline et les *Ayt Ātta* dans les autres palmeraies en aval de la vallée du Drā. Pendant cette période, certains nomades commencent peu à peu à se sédentariser dans les *qsour* dont ils sont les protecteurs.
La dissidence, *siba*, a ponctué toute l'histoire du Maroc, sévissant dans les campagnes, tandis que le pouvoir central tenait les grandes villes, *bled makhzen,* qui cependant subissaient elles aussi les invasions de tribus. Ceci perdurera jusqu'à l'arrivée des Français.

6. Début de l'ère "moderne"

Avec le XXème siècle arrive l'armée française. D'abord dans l'est du pays. La première pénétration française date de 1899 par l'occupation du Tuwat, aux confins de l'Algérie sous le règne du sultan Moulay 'Abd al-Aziz (1894-1908). Également par le bombardement de Figuig en 1903. Ces territoires de l'Est étaient le lieu d'affrontements entre certaines tribus et les *Ayt Khebbach*, - du *khums* des *Ayt Unibgi*, l'une des cinq branches *Ayt Ātta* -, qui s'était déployés loin à l'est du pays dans une volonté d'expansion guerrière, expansion commencée très tôt, au début du 19ème siècle. Même après cette victoire française du Tuwat, ces *Ayt Ātta* continuèrent les combats tant contre l'avancée française que contre les tribus de ces contrées. C'est ainsi que de nombreuses expéditions furent menées, jusqu'à Timimoun, entre 1900 et 1912 par les *Ayt Khebbach* contre les troupes françaises et qu'ils furent en cela les alliés du *makhzen*. Ces affrontements dans l'est du pays, largement conduits par la résistance des *Ayt Khebbach*, mirent en évidence la pression française sur le Maroc et conduisirent au Protectorat français

en 1912. Ceci est rapporté avec précision par David Hart à partir des rapports des officiers français exerçant dans la région à cette époque (Spillmann, …), ainsi que des compte-rendus du Foreign Office de Londres[1].

Après l'établissement des Protectorats français et espagnol sur le Maroc, les tribus eurent affaire surtout au Glaoui, qui, ayant pactisé avec les Français, représentait leur autorité tout en faisant régner la terreur.

La vallée du Drā fut une des dernières régions soumise par les Français. Alors que le Protectorat est en place depuis 1912, les premières troupes arrivent dans la vallée du Drā en janvier 1932. Un poste de commandement est installé à Zagora, au pied même du site de Tazroute, lieu symbolique et stratégique, ancienne place forte des Kouchites, les premiers maîtres de la région. La reddition des dernières tribus nomades, celles des *Ayt Ātta*, et particulièrement les Ilemchane sous la direction de leur chef incontesté Assu Ba Slam, se fera au *jbel* Saghro lors de la bataille de Bou Gafer en 1933 qui marque la fin de la dissidence. Cette bataille relatée par Georges Spillmann a été précisément reprise par David Hart qui, en outre, a recueilli sur le terrain le témoignage de première main du *qaïd* 'Ali, fils de 'Assu Ba-Slam, le chef de la résistance au Saghro[2].

En opposition au *bled el Siba*, le pays de la dissidence, les Français instaure "la pacification" sous la houlette d'une autorité unique ce qui entraîne une transformation fondamentale du pays, le Maroc est la « … dernière conquête, sous forme d'une « pacification » par l'impérialisme français d'un pays jusqu'alors indemne de pénétration coloniale profonde et brutalement transformé par les modes de production capitalistes et des techniques nouvelles, parmi les plus bouleversantes[3]. » ; les tribus n'ont plus de raison de se faire la guerre entre elles, le système de protection n'a plus lieu d'être. Les nomades achèvent de se sédentariser et s'intègrent à la vie des villages, gardant toutefois leur prestige d'anciens protecteurs et un rôle politique au sein des villages, même si les structures et les stratifications sociales s'effacent peu à peu.

LE PEUPLEMENT DE LA VALLÉE DU DRĀ

Les éléments de ce chapitre ont d'abord été relevés par nous lors de conversations avec plusieurs des membres de la famille Oukhouya de la fraction *Ilemchane* des *Ayt Ātta* ; nous avons complété ces renseignements par la suite au cours de quelques entretiens avec des personnes âgées appartenant aux *Ayt Drā*.

1 Hart 1984, pp.160-162.
2 Hart 1984, pp.178-183
3 Dresch 1979, p.16.

Parmi les informations recueillies il a fallu démêler ce qui était historiquement juste de ce qui s'est avéré être une légende construite, fantasmée par le groupe, et transmise oralement. Pour cela nous les avons confrontées aux travaux de différents chercheurs, en particulier Djenoun Jacques-Meunié. Sa thèse soutenue en 1975 « Le Maroc Saharien des origines à 1670 » reprend ses propres études - à la fin des années 1940 - des oasis des Lektoua et des M'Hamid plus au sud de la vallée du Drā, études qu'elle a ensuite précisées en étudiant la hiérarchie sociale de ces contrées. Par ailleurs, le mémoire de Claude Lefébure (1971) est venu étayer ces éléments sur la population, tout particulièrement en ce qui concerne les Berbères *Ayt Ātta*. En outre, la lecture d'un article de Ahmed Taoufik Zainabi (1989), géographe originaire de la vallée, sur les nomades de la vallée du Drā, a permis une relative actualisation de certaines des données recueillies.

Le nomadisme dans la vallée du Drā

Le peuplement de la vallée du Drā ne peut se dissocier du nomadisme[1], très ancien dans cette région. Ce genre de vie avec son système économique et social a été, pendant plusieurs siècles, la solution la plus adéquate pour vivre dans ces régions de steppe caractérisées par leur immensité, leur climat aride, leur végétation pauvre et rase (armoise blanche et alfa, petits épineux), leur manque d'eau pour l'irrigation, dépourvues de minerai et de sources d'énergie. Ces terres de la steppe, hormis les palmeraies proches du Drā, étaient surtout utilisables pour l'élevage intensif.

Les nomades qui y vivaient étaient des groupes arabes et berbères, éleveurs de chameaux, caprins et ovins, et exerçaient d'autres activités complémentaires telles que le commerce ou la razzia. On pouvait y distinguer deux types de nomadisme : au sud, les grands nomades chameliers venant du Sahara, les Āarib et les M'Hammed, vraisemblablement descendants des Arabes Maāqil[2]; au nord, les petits nomades transhumants, éleveurs de moutons et de chèvres, qu'étaient les Berbères Ayt Ātta.

Les Āarib, éleveurs de chameaux et de chèvres, parcouraient le Sahara, et pratiquaient un commerce transsaharien. Ils nomadisaient autrefois de Tindouf à Aqqa et ont vu leur espace se restreindre avec la colonisation d'abord, puis les nouvelles frontières entre Maroc et Algérie. Ils étaient 1318 en 1949, et ne dépassent pas 3000, 40 ans plus tard en 1989[3]. Des données plus récentes n'ont pu être collectées, dans la mesure où ils se sont sédentarisés, et ne sont plus considérés comme un groupe social à part. Les M'Hammed, éleveurs chameliers eux

1 Les propos qui suivent doivent beaucoup à l'article de A.T. Zainabi,Vers une disparition rapide du nomadisme au Sahara marocain : le cas du Dra moyen, 1989.
2 Voir plus loin
3 Zainabi 1989, p.52.

aussi issus des Maāqil, sont également venus du Sahara occidental ; leur activité complémentaire consistait à piller les sédentaires.

Les Ayt Ātta quant à eux faisaient du nomadisme de transhumance saisonnière sur le jbel Saghro à la saison d'été, en plaine à la mauvaise saison, et s'efforçaient en permanence d'agrandir leurs espaces pastoraux. Cette occupation de bergers se conjuguait généralement avec des activités agricoles, permanentes ou momentanées, dans les vallées.

En effet, nomadisme et sédentarité ont de tout temps été complémentaires, dans la vallée du Drā comme ailleurs. « Le Dra est un centre de vie sédentaire indispensable aux tribus nomades du sud. Celles-ci, en effet, vivent de ses ressources agricoles. Ses qsour fortifiés sont également des entrepôts et des marchés où les pasteurs viennent troquer les produits de leurs troupeaux contre les céréales et les denrées d'importation dont ils ont besoin[1].»

« Mais lorsque ces ressources complémentaires n'assuraient plus la survie des groupes nomades, ces derniers n'hésitaient pas à attaquer les sédentaires[2].» Ceci fut le cas à maintes reprises de la part des grands nomades chameliers, essentiellement Āarib et M'Hammed, qui recherchaient alors les produits agricoles des oasis.

Le peuplement hétérogène de la vallée du Drā

La population des oasis de la vallée du Drā est aujourd'hui constituée de groupes ethniques et sociaux très divers, cultivateurs ou nomades sédentarisés qui cohabitent en harmonie sans se mélanger. Dans le *qsar* d'Asrir ils furent tous présents, sauf les Juifs, qui n'ont pas de maisons dans le village.

Comme nous l'avons vu précédemment[3], depuis le Moyen-Âge plusieurs populations étaient déjà présentes dans la vallée, et vraisemblablement même depuis l'Antiquité. Ce sont les auteurs arabes du XI^{ème} siècle qui, les premiers, nous donnent les renseignements historiques sur le peuplement de la vallée du Drā ; auparavant cependant les auteurs juifs mentionnent déjà que le Drā est peuplé depuis le VI^{ème} siècle avant notre ère.

Depuis longtemps les différentes ethnies cohabitent sur les mêmes terroirs, sans pour autant avoir fusionné. Cette hétérogénéité est un élément fondamental pour comprendre l'histoire de ces régions, même si, depuis la fin du XV^{ème} - début du XVI^{ème} siècle, l'Islam a cimenté une apparente unité.

Par ordre d'arrivée quasiment chronologique dans la vallée, nous rencontrons :

Les *Drāoua,* ou ***Ayt Drā*** ou ***Ayt Tmourt*** encore ***Haratines.***

Le sens étendu de *Drāoua* désigne tous les habitants du Drā, excepté les Arabes et les

1 Spillman 1930, p.4.
2 Zainabi 1989, p.50.
3 Chapitre 2, histoire de la vallée du Drā

Berbères blancs.

Mais le sens restreint concerne seulement les premiers habitants sédentaires, qui étaient les jardiniers de la palmeraie. Population à la peau foncée -mais non noire- ils semblent avoir été les premiers habitants de la vallée du Drā, installés depuis l'époque préhistorique. Eux-mêmes se désignent par le terme de *Ayt Tmourt*, « ceux de la terre, du bled, du pays ». Les Berbères leur donnent le nom de *Ayt Drā,* ceux du Drā. *Ayt* est en effet un terme berbère qui signifie « ceux de », désignant un groupe par son origine, soit géographique, soit généalogique.

Le mot Haratine *(*singulier *hartāni)* par lequel ils sont souvent nommés, est d'origine incertaine, et traduit par certains par "affranchis", ce qui supposerait qu'ils furent esclaves. Cela est peut-être le cas dans d'autres régions du Maroc pour ceux qu'on dénomme ainsi - en effet, de nombreux auteurs les assimilent aux Noirs, anciens esclaves émancipés venus d'Afrique - mais n'est pas confirmé par ceux qui se sont penchés sur l'histoire de la vallée du Drā. Pour le capitaine Spillmann[1], « il est très possible qu'un certain nombre descende des populations négroïdes que le peuple d'Hannon désigne sous le nom d'Éthiopiens, gens de race noire ou brune, opposés dans l'Antiquité aux Libyens de race blanche ». Henri Terrasse[2] parle même au sujet des Haratines de "race à part", que l'on ne saurait confondre avec les descendants éventuels d'esclaves noirs, ce qui est corroboré par le non-emploi du mot *ismghan* – esclave, en berbère - pour les désigner. La qualification des Haratines comme descendants d'esclaves pourrait donc être plutôt un effet d'amalgame, du fait de leur peau sombre. Djenoun Jacques-Meunié précise "qu'ils ne sont pas à confondre avec les esclaves importés du Soudan ou leurs descendants[3]». D'autant que très peu d'esclaves soudanais étaient présents au Maroc jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle.

Nous nous en tiendrons ici à la dénomination *Drāoua* ou Haratines. Les définissant comme étant les populations sédentaires premières dans la vallée du Drā, à la peau foncée, qui habitaient et cultivaient les terres et ont ensuite demandé protection aux nomades de la montagne contre d'autres tribus nomades. De fait, par la suite ils sont devenus les serviteurs de ceux qui les protégeaient. Nous les avons rencontrés dans le village d'Asrir et les environs où ils ont effectivement encore une place spécifique. Nous reviendrons plus loin sur cette population et les débats que suscite toujours son origine.

Historiquement arrivent ensuite des Berbères sahariens, **les *Haskoura*,** qui, traversant le Sahara occidental du Sud au Nord, razzient le Drā, renversent les Zénètes de Sijilmassa et donnent naissance à la dynastie des Almoravides (XI^{ème} siècle – XII^{ème} siècle). La province du

1 Spillmann 1931.

2 Terrasse 1938.

3 Jacques-Meunié 1975.

Drā restera ensuite indépendante et sera l'une des sources de la grande dynastie marocaine des Almohades. « Le moyen Drā est le pays des Haskoura, confédération berbère renommée qui, vers le milieu du XII[ème] siècle, fait partie du grand rassemblement des tribus dont la coalition amènera au pouvoir la célèbre dynastie des Almohades qui règne XII[ème] siècle au XIII[ème] siècle[1]. »

Une population arabe nomade, les *Maāqils*, vient alors perturber l'équilibre de cette région**.** De source écrite certaine[2], leur arrivée dans la vallée du Drā est datée du début du XIII[ème] siècle. Ils auraient été expulsés d'Égypte vers la Tunisie au XI[ème] siècle, puis déportés au Maroc au milieu du XII[ème] siècle, occupant les oasis méridionales, où ils régnèrent entre Souss et Tafilalet du XIII[ème] à la fin du XV[ème] siècle. Ils furent les premiers éléments arabes dans la vallée du Drā, bien après l'arrivée de l'Islam au Maroc à la fin du VII[ème] siècle. Nomades pilleurs, en hordes inorganisées, ils minèrent l'autorité locale, et furent incapables d'en établir une nouvelle. Le Drā oriental, indépendant des sultans du nord, continua à subir le joug des *Maāquil* jusqu'au XVI[ème] siècle ; les villages, qui se battaient entre eux, payaient les *Maāquil* pour les protéger des autres nomades. Au début du XVI[ème] siècle, les seigneurs de la vallée du Drā et les Portugais récemment installés à Agadir se prêtèrent main forte mutuellement contre les *Maāquil*.

On les distingue en ***Ouled Yahia*** et ***Beni M'Hammed***. Ces derniers seraient un mélange d'arabes *Maāquil* et de Berbères *Zenata* arabisés. Ils pillaient les palmeraies et les villages des sédentaires. Ils exerçaient ainsi leur domination sur la quasi totalité du Drā moyen - là où se trouve le village d'Asrir n'Ilemchane. Ils se sont sédentarisés en totalité. Au temps de la dissidence berbère, ils étaient rattachés à la fraction *Ayt Kebbaj* des *Ayt Ātta*.

D'autres arabes, *les Āarib*, nommés aussi « hommes bleus » car autrefois vêtus de cotonnades teintes à l'indigo, forment un groupement humain hétérogène. Ce sont des nomades transsahariens commerçants, vraisemblablement d'origine *Maāquil*. Ils sont peu nombreux dans la vallée du Drā et furent rattachés eux aussi, après leur sédentarisation, à une fraction des *Ayt Ātta*.

Les Berbères *Ayt Ātta, -* *«* ceux de *Ātta »,* leur ancêtre présumé -, face à ces grands nomades sahariens arabes et leurs attaques répétées, furent appelés à la rescousse par les populations sédentaires de la vallée du Drā. Ceux qui nous occupent, pasteurs de chèvres et de moutons, sont descendus du *jbel* Saghro ; d'autres, nomades chameliers, se trouvaient à la lisière du Sahara. Nous reviendrons plus loin sur les Berbères et cette tribu en particulier.

Les Juifs, enfin, ont joué un rôle particulier du fait de leurs professions : orfèvres, artisans,

1 Jacques-Meunié 1982.
2 Jacques-Meunié 1982, p.53.

marchands, monnayeurs, prêteur, etc. Issus d'une immigration soit ancienne venue d'Orient soit plus récente expulsée d'Andalousie, ils se sont fixés surtout dans les villes et les centres commerciaux, très peu dans les *qsour*. Dans le Drā, dès le X^{ème} siècle avant notre ère, ils installent leur capitale à Tamgroute, à quelques kilomètres au sud de Zagora. Ensuite ils se heurtent aux Kouchites en place depuis le V^{ème} siècle de notre ère ; après avoir vaincus ces derniers, ils imposent leur domination sur le Drā oriental et Tazroute - Zagora actuelle - devient leur capitale. On les retrouve aujourd'hui à Laaroumiyate, *qsar* au nord d'Asrir, où ils ont encore leur lieu de culte ; jusqu'en 1948, ils étaient nombreux à Amzrou, dont ils avaient fait un centre d'orfèvrerie, en aval de Zagora. La plupart sont partis en Israël, certains se sont convertis à l'Islam et se sont mêlés à la population des *qsour*.

Les mouvements de population dans la vallée du Drā et l'arrivée des Ayt Ātta

D'après les sources avérées, il semble donc qu'à l'origine les seuls occupants de la vallée du *Drā* étaient ceux qu'on appelle encore les *Drāoua***,** population comprenant des Haratines et quelques *Hrar*, esclaves affranchis.

Soumis aux razzias incessantes des grands nomades chameliers arabes, ils ont eu recours à l'aide de protecteurs. Du fait de la rivalité entre les deux rives du fleuve pour le pouvoir politique, les habitants de la rive droite ont d'abord fait appel pour les soutenir, aux Arabes nomades *Ouled Yahia*, descendants des *Maāquil* venus du Sahara occidental. Ceux de la rive gauche ont fait appel dans un premier temps aux arabes *Roha* des *Aït M'Hamed,* autres descendants des *Maāquil,* venus du Tafilalt à l'est (Rachidia). Finalement, par la suite les habitants des *qsour* des deux rives, toutes ethnies confondues, ont fait appel aux berbères *Ayt Ātta* du *jbel* Saghro. Les *Ayt Ātta* étaient en effet une tribu encore homogène et suffisamment forte, réputée comme la plus grande puissance guerrière de la région.

Ce recours par les qsouriens aux nomades pastoraux de la montagne proche pour assurer leur protection s'est manifesté dès le début du XVII^{ème} siècle, car ces sédentaires étaient diminués politiquement du fait de l'affaiblissement de leurs structures tribales et de l'absence d'alliance entre les villages,

Les *Ayt Ātta*, berbères nomades du *jbel* Saghro venaient déjà dans la vallée acheter des dattes, ils avaient ainsi tissé des liens avec les *Drāoua*. Et c'est tout naturellement que ceux-ci ont fait appel à eux pour les défendre contre leurs attaquants les *Beni M'Hammed,* les *Ouled Yahia* ou les *'Aarib,* grands nomades sahariens.

Pour demander la protection, *r'aaya*[1], des palmeraies, les notables des *qsour* se sont rendus au *jbel* Saghro, à Ighrem Amazdar siège administratif et judiciaire des *Ayt Ātta*, les termes de l'échange furent établis ; il y eut accord. Des familles ou fractions *Ayt Ātta* furent tirées au sort pour se rendre dans les *qsour* afin d'en assurer la garde. La quasi totalité des oasis de la partie aval de la vallée du Drā, *Ternata, Fezouata, M'hamid et K'tawa*. fut concernée par cette organisation de la défense des sédentaires.

A l'issue de rudes combats, les nomades pilleurs furent soumis par les *Ayt Ātta* et rattachés à telle ou telle de leurs fractions, ainsi les *Beni M'Hammed* à celle *Ayt Ounebgui* des *Ayt Khebbach*.

Les contrats de protection

Ce système de protection, est né de l'incapacité du pouvoir central à protéger les populations d'une région qu'il ne contrôlait pas. En effet, le Maroc était partagé en deux zones où l'exercice du pouvoir était différent ; au Nord, *le makhzen*, le gouvernement central groupé autour du roi, exerçait un pouvoir quasi total en particulier sur les grandes villes ; le Sud était *el bled es-siba,* le pays de la dissidence, qui a ponctué toute l'histoire du Maroc : les tribus faisaient la loi, s'attaquaient entre elles et attaquaient les grandes villes du Nord. Comme l'écrit le géographe Ahmed Taoufik Zainabi, « ce système de protection est l'une des caractéristiques les plus originales de cette partie du Sud-est marocain qui faisait partie du *bled es-siba*[2]».

Ces accords de protection ont donné lieu à des contrats entre qsouriens et nomades, précis et élaborés, stipulant droits et devoirs de chaque partie, généralement écrits.

En ce qui concerne l'habitat, les nomades pastoraux berbères devaient s'installer sous leurs tentes dans la palmeraie, avec interdiction d'y construire un habitat en dur. Une même fraction assurait la protection d'un village ; les différents clans de la fraction *Ayt Ātta* s'installaient à tour de rôle pour six mois, puis regagnaient le parcours pastoral sur le *jbel* Saghro. La première évolution du mode de vie des *Ayt Ātta* fut donc le passage du nomadisme pastoral à une installation provisoire, mais toujours sous tentes.

Ces contrats de protection ont été explicités par le capitaine Paul Azam dans son étude sur l'oasis de *K'tawa*, palmeraie au sud de celle de *Ternata*, alors qu'il y était en poste en tant qu'officier. La protection, *r'aaya* (ar.), *tayssa* (berb.), était demandée par les notables du village : « La menace de plus en plus précise des nomades Beni Mhamed et Ghenanma décide

1 De « râï » qui signifie originellement faire paître le petit bétail, « râay », pl. »râyan », signifie le pasteur. Lefébure 1971 p. 27, note 2.
2 Zainabi 1989 p.60.

le cheikh à faire appel aux tribus de la montagne. Il monte à cheval et se rend chez les Aït Atta[1]». Nous verrons plus loin qu'il en a été de même pour Asrir. Les protecteurs sont les *r'aayan*[2]; la protection fait l'objet d'une cérémonie d'allégeance, la *debiha*, et de l'établissement d'un contrat écrit dont les clauses peuvent être différentes d'un village à l'autre, avec une base identique d'échange : protection contre droit de pacage « Ce qui est général c'est que, tout en surveillant le pays, les r'aayan font paître leur petit bétail sur le territoire des sédentaires qu'ils protègent. [En échange, ils doivent] assurer l'intégrité du territoire, la liberté d'irrigation et la surveillance des récoltes »[3]. Pour remplir ce devoir, ils s'installent dans la palmeraie sous leurs tentes. En plus du droit de faire pâturer leurs troupeaux, ils reçoivent une partie de la récolte ; la part était généralement la même dans tous les contrats : « 1/14 des dattes, de la luzerne et des cultures maraîchères ; 1/30 de l'orge et du blé ; 1/18 du maïs ; 1/18 aussi de l'orge coupé en vert ou une certaine quantité de paille[4]».

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle les *Ayt Ātta* restèrent fidèles à une mobilité permanente et à l'élevage, pour éviter que ne soient perdus les avantages comme les redevances perçues dans les oasis et pour qu'eux-mêmes ne se transforment pas à leur tour en cible pour les grands nomades sahariens. Par la suite, désirant s'installer dans la plaine, « les protecteurs ont reçu, en toute propriété, une part des terrains et des biens du village, généralement le quart, en s'installant soit dans une place forte séparée, soit dans le qsar lui-même . Cette clause a joué dans les [villages] particulièrement menacés où la protection obligeait à des luttes plus sévères[5]». Ce fut le cas à Asrir.

Le processus de sédentarisation s'est ainsi renforcé au XIX^{ème} siècle avec le choix de certaines familles de venir librement habiter les *qsour* qui se trouvaient déjà sous la protection des leurs. Le mouvement fut massif au XX^{ème} siècle, accentué par la colonisation d'une part et le passage d'une société traditionnelle à un mode de production capitaliste d'autre part. En effet, à partir de 1934, date de la défaite berbère devant l'occupant français au *jbel* Saghro, la domination française et ses structures administratives contraignantes soumettant les déplacements à autorisation pour traverser les nouvelles limites provinciales, a engendré la disparition des troupeaux. La sédentarisation devenue inévitable s'est faite de trois façons[6] : une partie des *Ayt Ātta* possédaient déjà des biens fonciers dans les oasis depuis le XVI^{ème} siècle ; ceux qui assuraient la protection des palmeraies se sont installés sur place (c'est le cas de plusieurs familles d'Asrir) ; d'autres, enfin, se sont fixés sur un domaine pastoral,

1 Azam 1946b, p.7.
2 Voir note précédemment.
3 Azam 1946b, p. 28.
4 Azam 1946b, p. 29.
5 Azam 1946b, p. 29.
6 Zainabi 1989, p.56-57.

l'utilisation habituelle du puits et du parcours étant utilisée comme argument justifiant la propriété du domaine. Actuellement de très rares troupeaux ovins et caprins subsistent sur le *jbel* Saghro, tandis qu'aux portes du désert on ne rencontre que très peu de rassemblements de chameaux. Il est à noter que la sédentarisation des *Ayt Ātta* s'est faite en milieu rural et non dans les villes.

Les différents groupes sociaux à Asrir

Si plusieurs groupes sociaux cités précédemment ont habité le *qsar* d'Asrir, il n'y a plus aujourd'hui que des familles *Drāoua* - auxquelles on assimile quelques rares *Hrar* - et des familles *Ayt Ātta.* C'est précisément à eux que nous nous intéressons dont les interrelations étaient et sont encore à la base de la vie dans les oasis de la vallée du Drā.

Il est à noter que, ayant été accueillie pendant plusieurs années dans une famille berbère, les informations que nous avons récoltées de première main concernent d'abord les Berbères *Ayt Ātta*. D'autant que, dans un premier temps, il nous a été difficile d'accéder aux autres groupes sociaux du village. Nous avons pu cependant, lors des derniers séjours, pénétrer dans des maisons *Drāoua* et *Hrar,* côtoyer les familles, et interroger quelques « anciens ».

Les *Drāoua* à Asrir

Ils constituent encore la majorité de la population, plus de cent familles dans le village en 2004[1]. Ils appartiennent à deux fractions, les *Ayt Ahmed* et les *Ayt Bamad.* Avec eux sont comptés les *Hrar,* des fractions *Ayt Lhaj* et *Ayt Hammad.*

Ils revendiquent la dénomination de *Ayt Tmourt,* ceux du pays.

Nous les avons rencontrés essentiellement par l'intermédiaire des femmes *Ayt Ātta*. C'est par les femmes, en effet, que le lien entre les communautés se fait très simplement, en apparence du moins. Par les hommes, nous ne pouvions accéder aux *Drāoua* que sur un mode de dépendance, de suzeraineté : les maîtres, *Ayt Ātta* - les serviteurs, *Drāoua*. Chez les femmes cette hiérarchie existe, mais le rapport reste fraternel, chaleureux et quotidien. Voici quelques exemples de nos observations en ce sens.

La cueillette du fourrage pour les moutons élevés à l'intérieur des maisons est effectuée par les femmes. Un après-midi, Fadma, mère de la famille berbère qui nous accueille, se rend au jardin, *igran*, pour y couper l'herbe sur les parcelles de terrain dont ils sont propriétaires. Y poussent palmiers et grenadiers, le sol est laissé en jachère pour le fourrage, du fait qu'il n'y a pas assez d'eau pour cultiver. Sont là, avec elle, quatre femmes *draoua*. L'ambiance est détendue, bon enfant. La moisson se fait à la serpette, en position accroupie, en avançant pas à

1 Entretien avec le cheikh Mohamed Lotfi, 15 mars 2003.

pas au ras du sol, sans se relever. Seule Fadma reste debout et coupe en posture courbée à partir de la taille, se redressant de temps en temps, gardant ainsi une « position élevée ». Sa fille nous fait remarquer en riant « maman est comme le chef ». Effectivement, elle donne l'impression de dominer sa petite équipe, tout en travaillant cependant *(ph)*. Cet épisode nous a semblé caractéristique de la relation entre ces femmes : confiance et amitié, mais également déférence et soumission : la femme draoua reste « l'obligée » de la propriétaire *Ayt Ātta*.

Cette même femme, Fadma, aujourd'hui chef de famille depuis la mort de son mari, loge gratuitement une famille haratine dans une petite maison lui appartenant, alors même que le besoin d'argent existe pour sa propre maisonnée. Elle est amie avec la femme dont le mari, en qui elle a toute confiance, effectue dans ses jardins les travaux courants d'entretien, arrosage des palmiers avec l'eau du canal, nettoyage des sols. Les deux familles sont amies, par les femmes. Par ailleurs toutefois, cette famille haratine vient d'acheter une vieille maison à l'entrée du qsar et la restaure pour un jour l'habiter. Ainsi, même désargentés, les *Ayt Ātta* gardent la préséance sur les *Drāoua* qui ont désormais plus d'argent qu'eux.

Dans une autre circonstance nous avons pu observer ce rapport de différenciation sociale. Une autre femme *Ayt Ātta*, pour la fête de présentation de l'enfant nouveau-né chez ses voisins haratines, a mis à disposition sa maison - l'espace central, la cuisine et le salon - pour préparer les repas en quantité et recevoir les nombreux invités. Elle-même participait avec les femmes à la préparation de cette nourriture festive. Là encore, peu d'argent dans cette famille berbère, mais générosité à la fois spontanée et « obligatoire » du fait du rang social supérieur.

Et pourtant, pas de mariage entre ces deux groupes. Ainsi telle jeune fille *Ayt Ātta*, habite, pour ces études à Agadir, dans un appartement d'étudiantes où elle partage la même chambre qu'une jeune fille haratine avec laquelle elle est très amie ; cependant la distance demeure, il ne saurait être question qu'elle se marie avec le frère de celle-ci.

Les hommes *Drāoua*, nous les avons rencontrés d'abord par le biais du métier : les vieux maçons sont des Haratines. Nous en avons interrogés quelques-uns par l'intermédiaire de notre hôte et informateur *Ayt Ātta*, Moha O., qui les faisait travailler pour l'auberge qu'il était en train de construire. Il appréciait leur compétence professionnelle, les admirait même. Pendant tout l'entretien cependant, le rapport est resté de maître à serviteur, d'autant plus que les propos du maçon nous étaient traduits par l'hôte *Ayt Ātta*. L'attitude du maçon était de déférence. De plus, lorsque nous avons demandé à visiter les premières maisons du village, celles des Haratines, notre hôte a fait la grimace en nous disant « ces gens sont des sous-prolétaires, ils n'ont rien, habitent en périphérie, alors que le centre était habité par les

notables. Les Haratines sont « là-bas », dans la seconde partie du village[1].» Nous comprendrons par la suite que ces informations de localisation étaient erronées. Peut-être ne savait-il pas avec exactitude, mais surtout, il nous transmettait, avec une attitude de mépris, ce qui était en accord avec sa position de notable protecteur.

Dans la palmeraie également, lors d'une reconnaissance des terrains appartenant à la famille O. nous avons rencontré le *khamès*, ouvrier agricole, celui qui réellement travaille la terre et exploite les champs. Là encore, dialogue en confiance, mais le propriétaire *Ayt Ātta* restait le maître non contesté.

Les *Ayt Ātta* reconnaissent également qu'ils possédaient les savoir-faire : « Le grand-père, Moha u M'hamed, est né au *jbel* Saghro. Après la mort de son père en 1840, il rejoint la vallée du Drā au *qsar* d'Asrir où résident ses oncles maternels. Il travaille alors en agriculture pour une riche famille noire autochtone d'Asrir du nom des Ayt Bamad. Dans l'intention d'apprendre les ficelles du métier de la culture du henné. » Ceci nous est confirmé, différemment, par un autre membre de la famille : « En arrivant du Saghro, le grand-père, Moha Mohamed, a rencontré Bamad, Haratine lui-même originaire de Tourza, *qsar* de l'autre côté de l'oued, la maison de Bamad était voisine de la maison du grand-père ; Bamad l'a éduqué, lui a tout appris : agriculture, commerce, à lui qui était berger au Saghro et ne savait rien[2].» Il est donc bien clair pour tous que les *Drāoua* étaient les premiers habitants du village, et qu'ils ont la compétence technique.

Les Berbères *Ayt Ātta* à Asrir

Les *Drāoua*, jeunes ou anciens, au cours des entretiens que nous avons pu avoir, nous disent peu de choses des *Ayt Ātta*, ils se contentent de les citer comme étant arrivés après eux et de nous rapporter des faits : leurs ancêtres « sont allés au *jbel* Saghro chercher les *Ayt Ātta* pour qu'ils les protègent contre les Arabes *Khchaa* de Tensita, [une des tribus *Ouled Yahya*[3] qui les attaquaient en permanence]. Ils avaient eu l'information qu'ils étaient forts pour les défendre, savaient bien se battre[4]». Ils nomment les familles *Ayt Ātta* présentes à Asrir exclusivement du patronyme du premier de leurs ancêtres à être arrivé dans le village, comme si la légitimité de leur présence leur venait toujours de ce moment-là.

L'histoire de la rencontre racontée par les *Ayt Ātta* est quasi similaire « une race qui s'appellent *Ouled Yahya* rentre avec les fusils et chasse les habitants d'Asrir qui vont chercher les

1 Entretien avec Moha Oukhouya, le 3 décembre 2002.
2 Entretien avec Ahmed O., Asrir, mai 2009.
3 Jacques-Meunié 1982 p.185 « Deux *qsour*, appelés Tanesita, ou Tanezita, sont aujourd'hui dans le district de Ternata, à trois kilomètres environ au Nord-Nord-Est de Zagora. Ce sont Tanesita Khochâa et Tanesita Nchachda ; tous deux appartiennent à des fractions de la tribu arabe des Oulad Yahya. »
4 Entretien avec Ahmed Ben M'Bark Laaraj, 16 avril 2015 à Asrir.

berbères *Ayt Ātta* pour les défendre[1]». Ceux venus du *jbel* Saghro s'installer à Asrir pour assurer la protection des *Draouas* et des *Hrar* sont des familles *Ilemchane*, de la branche des *Ayt Ouallim* des *Ayt Ātta*[2]. Elles ont été désignées par tirage au sort, donc contraintes malgré leur volonté. Dans d'autres villages cela s'est passé de la même façon, avec d'autres fractions des *Ayt Ātta*.

Actuellement à Asrir, on retrouve toujours les quatre groupes d'origine des *Ilemchane*[3]*;* ils étaient encore représentés à la *jma'a*[4] en 2004, ce sont les *Ayt Mâarir* – le groupe le plus nombreuse à Asrir, plus de cent familles -, les *Ayt Ichou,* les *Ayt Bounou,* les *Ayt Bu Taghatine.* Dans chacune de ces quatre groupes ont été désignées trois familles, ce qui faisait douze familles au départ de la protection. Les *Ayt Ātta* ont d'abord logé sous tentes dans la palmeraie, prêts à intervenir, puis se sont installés, à la demande des *Drāoua,* « quand ils ont voulu repartir, les hommes d'ici les ont obligé à rester ici pour les protéger[5]». Ce qui correspondait vraisemblablement à un désir des *Ayt Ātta* de s'installer dans la plaine. Ensuite sont arrivées d'autres familles, de leur plein gré sans avoir été désignées ni forcées, parce que les leurs étaient déjà là.

Ayt Drā - Ayt Ātta des relations hiérarchisées

Nous avons constaté une hiérarchie des positions sociales dans les comportements : la relation de maître à serviteur, de propriétaire à employé est toujours présente ; on la retrouve également dans les propos, ainsi la règle de non-alliance matrimoniale est énoncée « Il n'y a pas de mariages inter-ethniques à Asrir ; une fille *Ayt Ātta*, à la rigueur, peut épouser un *hrar*, mais jamais un *hartani*, sinon il y aura des poèmes qui parleront d'elle[6].» David Hart confirme cette ségrégation : « Les Aït Atta revendiquent généralement que l'on puisse prendre une femme esclave, une *tismakht*, qui est une noire pure […] Mais on ne se marierait jamais avec une *tahartant*, une femme haratine, en aucune circonstance […] Tout cela semble renforcer la discrimination raciale envers les Haratines[7].» Très récemment encore ils habitaient des quartiers distincts. Ceci vient en contradiction avec ce que supposait pour l'avenir Claude Lefébure en 1971 : « Et déjà on sent que parmi les Aït Atta derniers venus, certains, les Aït Ouahlim en particulier, sont près de se fondre dans la masse et d'être assimilés par elle[8]. » Or il n'en est rien, encore aujourd'hui, quarante-cinq plus tard, il n'y a pas, à Asrir, de mélange

1 Entretien avec le cheikh Mohamed Lotfi, le 15 mars 2003 à Asrir.
2 Entretiens avec Mohamed O., 30 décembre 1996 et 24 février 2004.
3 Voir plus loin, les différents fractions et groupes des *Ayt Ātta.*
4 voir plus loin chapitre 3.
5 Entretien avec le cheikh Mohamed Lotfi, le 15 mars 2003 à Asrir.
6 Entretien avec Moha O., Asrir, décembre 1996.
7 Hart 1984, p. 128. Traduction personnelle.
8 Lefébure 1971, p.14.

précisément entre *Ayt Wahlim* des *Ayt Ātta* et *Drāoua.*

Une recherche anthropologique complémentaire serait à mener pour comprendre en subtilité ces relations. Ainsi, on peut se demander s'il y a des moments, des circonstances, où ces différences de statut n'existent plus ; par exemple, lors de certaines fêtes religieuses telle que l'Aïd el kebir et sa manifestation publique de la prière commune au *mussalah*[1], y-a-t-il affirmation au contraire, comme le disait Clifford Geertz, de « l'unité spirituelle des villageois contre l'inégalité de leurs positions[2]»?

Au-delà de ce que nous avons observé à Asrir, nous avons cherché à comprendre d'où vient ce clivage entre ces deux groupes sociaux, qui n'existe pas de façon si prononcé avec d'autres, clivage qui n'empêche cependant pas une relation de confiance réciproque, voire d'amitié.

Les Haratines, premiers habitants des vallées présahariennes

Dénomination

Eux-mêmes se font appeler *Drāoua* (singulier *Drāoui*), terme qui n'est pas de l'arabe classique, ou *Ayt Drā*, c'est à dire, les gens du Drā, ou encore *Ayt Tmourt*, les gens du pays, revendiquant ainsi leur ancienneté dans la vallée « ils soutiennent que *draoui*, au sens de nègre, est pure invention des lignages blancs ; en réalité ils sont *dar'i* ou *dar'âoui*, c'est-à-dire originaires de la vallée de l'oued Dra, et se donnent pour les premiers habitants de la région où les Blancs, nomades au départ, sont venus par la suite abuser de leur hospitalité et les traiter comme des esclaves[3]». Ce qui va dans le sens d'une présence ancienne des Haratines dans la vallée du Drā. On notera l'emploi de la locution *Ayt,* terme berbère, nous l'avons vu, signifiant « ceux de ». Vraisemblablement, les *Drāoua* ont adopté cette appellation berbère par acculturation avec leurs protecteurs dominants, appellation devenue commune pour désigner les fractions, qu'elles soient haratines ou berbères. Ceci est également relevé par le géographe Brahim El Fasskaoui « Les familles protégées haratine s'assimilent à leur protecteur au point d'adopter le préfixe *Ayt*[4] ».

Dans le déroulement de nos propres travaux, les propos recueillis auprès des Berbères *Ayt Ātta* vont dans le sens d'une présence ancienne des *Drāoua* dans le Drā et à Asrir, premiers autochtones de la vallée ils restent les plus nombreux : « À l'origine, ils occupaient la vallée du Drā […] Dans le village, aujourd'hui, les Haratines sont très nombreux, majoritaires.[5]»

Par ailleurs, ils sont bien distingués des Noirs. Quand on nous énumère les tribus de la vallée,

1 *mussalah*, lieu à l'air libre de la prière collective du vendredi et des jours de fête.
2 Geertz 1973-1983, p.
3 Stages de ruralisme, Dra 1978-1979, cité par Ennaji 1994, p. 104.
4 Fasskaoui 1996, p.179.
5 Entretien avec Moha O., Asrir, juin 1993 et décembre 1996.

on les différencie des *'Abids*, esclaves noirs, nommés *isemghan* en berbère ; mais aussi des *Hrar*, les affranchis. Localement la distinction existe. Les *Ayt Ātta* considèrent les esclaves et les affranchis différemment des Haratines. Paradoxalement, la discrimination raciale est beaucoup plus forte vis à vis de des Haratines.

Toutefois, si la confusion n'existe pas localement entre Haratines et esclaves, on la retrouve dans de nombreux écrits que nous avons étudiés pour tenter de préciser leurs racines.

Les Haratines, descendants d'anciens esclaves : confusion courante dans l'opinion et dans les sources écrites.

Il n'est pas aisé de répondre à la question de leur origine, d'autant que, comme toutes les populations rurales, ils ont été peu étudiés : « Démographiquement, la population rurale est, au Maroc, […], encore prédominante. Les traditions culturelles métissées n'y étant pas étudiées, l'élément noir y est occulté[1]». La pauvreté de la documentation encourage donc les *a priori* et la confusion. Ainsi, suivant les sources et les auteurs, les avis divergent. Deux propositions ont cours : pour certains, il s'agit de descendants d'esclaves noirs venus du sud du Sahara, pour d'autres, ils seraient issus d'une « race » spécifique très anciennement installée dans les oasis.

En effet, dans le langage courant et dans la littérature, on assimile le plus souvent les Haratines à la population noire des esclaves ou descendants d'esclaves, du fait de leur peau foncée, cependant non noire.

La confusion existe aussi probablement parce que ce mot ne recouvre pas la même signification de part et d'autre du Sahara, ainsi en Mauritanie ceux que l'on nomme Haratines sont réellement des esclaves ou anciens esclaves, « population [...] de statut variable selon les régions : homme libre de langue berbère ou arabe, cultivateur dans les oasis ; esclave assujetti à un maître en Mauritanie, ou nouvellement affranchi[2]». On les retrouve effectivement dans toute l'Afrique du Nord, essentiellement au Maroc, en Algérie et en Mauritanie.

De plus, les échanges transafricains ont vraisemblablement donné lieu à des croisements et des métissages.

1 Benachir 2001, p. 211.
2 *Encyclopédie berbère*, 2000, p. 3414.

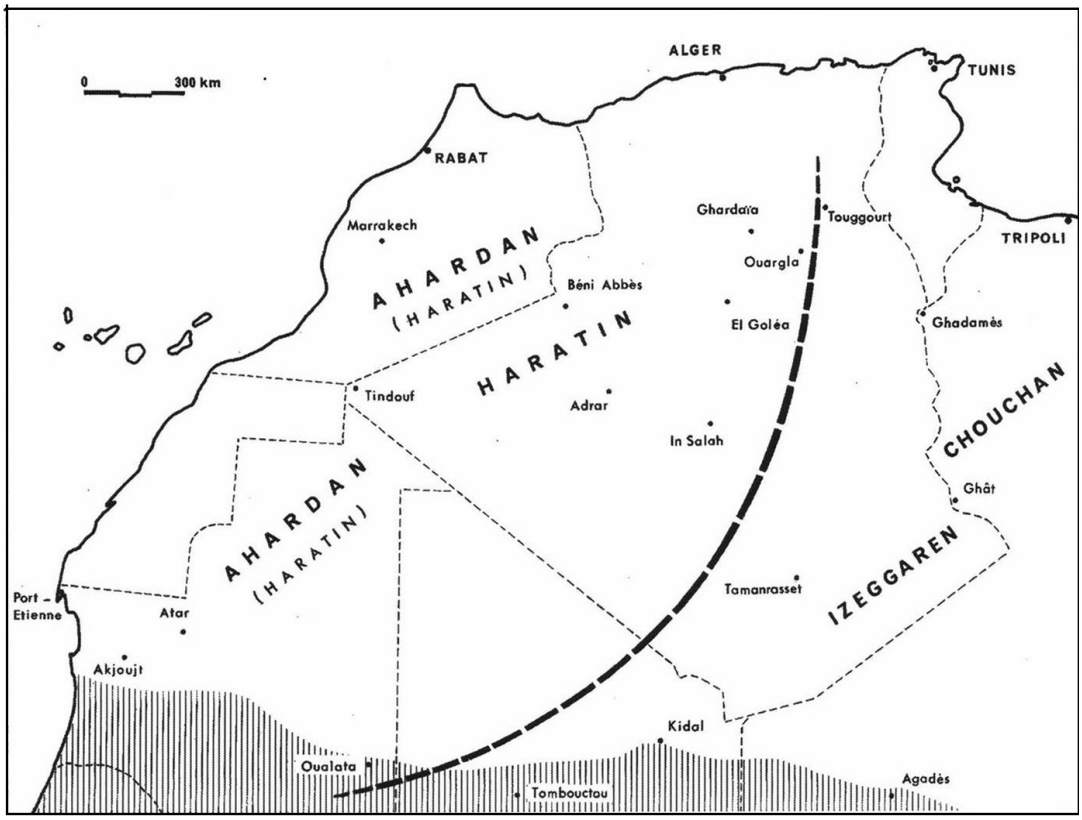

Fig. 11: Présence des Haratines en Afrique du Nord. Carte Encyclopédie berbère, 2000, p. 3417.

Le vocabulaire, cependant, comporte au Maroc trois types de mots différents, avec chacun leurs synonymes ou équivalents dans les différentes langues locales, pour désigner dans le Drā ceux qui ont la peau foncée : les *'Abid,* les *Hrar,* les *Haratines. 'Abid,* est le mot arabe pour esclave, *ismghan* le mot berbère. Le terme *hrar* signifie homme libéré et désigne un affranchi, un ex-esclave, qui a été libéré par son maître. On fait bien la distinction entre *hrar* et haratine. Mais le terme *hrar* est souvent utilisé à tort pour nommer les Haratines, auxquels on a assimilé ces ex-esclaves, lorsqu'ils sont venus grossir le rang des *khamès* - ouvriers agricoles payés par le cinquième de la récolte - du fait probablement qu'ils sont devenus les serviteurs de leurs protecteurs. Si d'autres appellations existent, tant en arabe qu'en berbère, pour désigner les Noirs et en particulier les esclaves, elles ne sont pas employées pour nommer les Haratines. Nous développons plus loin les significations que peut avoir le mot « haratine ».

Au-delà du vocabulaire, nous dirons quelques mots sur **l'esclavage** et son corollaire, l'affranchissement, pour comprendre comment ce groupe social s'en démarque.

L'histoire du Maroc a été marquée par des apports très anciens de population noire, mais c'est surtout à partir du XVI^{è} siècle que se seraient intensifiées ces arrivées.

Dès le II^{è} siècle avant notre ère, il y aurait eu déjà un trafic de population noire venue du Sud ; les Romains, installés dans le nord du pays, avaient des esclaves noirs. « La présence des

Noirs au Maroc est, faut-il le rappeler, très ancienne. On l'a vu, ils y sont arrivés par les routes transsahariennes. Cette présence remonterait à l'avènement de la « révolution dromologique »[1], c'est-à-dire après l'introduction du chameau, qui permit de traverser le Sahara. Cette présence d'esclaves noirs au Maroc ne semble pas faire de doute, tant plusieurs auteurs anciens l'affirment, repris par les chercheurs contemporains « Dans ces contrées, écrit Mohamed Ennaji, l'esclavage existait donc depuis des temps plus anciens, et déjà du temps de l'occupation romaine[2]».

La garde noire

C'est surtout à partir du XVIè siècle que les Noirs sont repérés dans l'histoire marocaine car ils composèrent l'armée des *'Abid,* créée à l'initiative de Ahmed el-Mansour, dernier sultan saâdien mort en 1603 : « À la fin du XVIè siècle et au début du XVIIè siècle, les apports du Soudan occidental […] s'intensifièrent, en relation avec l'expédition du sultan saâdien Ahmed el Mansour ed-Dehbi ; l'utilisation de ces éléments [Noirs] comme esclaves domestiques ou comme soldats dans l'armée des '*abid* contribua à leur diffusion et au métissage de la population marocaine.[3]» Sous Moulay Ismaël, qui gouverna ensuite le pays pendant cinquante-cinq ans (1672-1727), ils étaient connus comme la « garde noire » : « Moulay Ismaïl fixa son choix sur une armée permanente de Noirs à côté des corps traditionnels recrutés dans les tribus[4].» Cette garde noire était un auxiliaire du pouvoir ajouté à l'armée traditionnelle, elle a joué un rôle important dans l'autonomisation de l'État central par rapport au système tribal. « Cette armée professionnelle et permanente a été constituée, […] à partir du système des janissaires qui fut en vogue dans l'Empire ottoman[5].» Elle était composée de soldats noirs, esclaves hissés ainsi à un statut supérieur. « Le premier noyau de cette garde noire est constitué de 2000 soldats que le roi Bambara avait mis autrefois au service du Souss en lutte contre Moulay Rachid. Entrés dans l'Islam, socialement promus, ces esclaves ou « *'abid »* n'en sont que plus étroitement liés et fidèles à leur maître[6].»

Mais les Haratines*,* déjà présents au Maroc, n'en faisaient pas partie. Ils y furent enrôlés plus tard, ce qui ajouta à la confusion, à la tendance à les assimiler aux anciens esclaves qu'ils côtoyaient dans cette garde noire. « On pourrait infiniment gloser sur l'enrôlement des Noirs, tant qu'on n'a pas compris qu'il constitue une rupture radicale dans leur histoire ainsi que dans celle du Maroc. Cet enrôlement efface la ligne de partage '*Abid-Harratines'* (tous sexes et tous

1 Benachir 2001*,* p. 93.
2 Ennaji1994, p. 16.
3 Rafass, Apports andalous et brassage de populations durant l'époque moderne, in *La Grande Encyclopédie du Maroc*, Bergamo, 1988, vol.8, p.10, cité par Benachir 2001, p. 263.
4 Ennaji 1994, p. 23.
5 Benachir 2001, p. 34.
6 Benachir 2001, p. 34.

âges confondus). Formant, à partir de cette rupture, non une tribu mais une impossible caste[1].»
Par ailleurs, la colonisation, emboîtant le pas à cette simplification militaire, a hâtivement assimilé toute population noire avec les Haratines. Que ce soit dans les écrits ou dans la gestion quotidienne, le colonisateur classe les Haratines en métis de Noirs et de Berbères, sans approfondir leur origine, mais constatant cependant leur infériorité statutaire.
Selon Djenoun Jacques-Meunié, dont les propos sont repris par David Hart, l'esclavage existait encore en 1947, même si les esclaves étaient censés être libres depuis 1931-1932, le Protectorat l'ayant officiellement aboli. Il correspondait à un système social global qui a perduré longtemps et dont la société garde les traces. « Jacques-Meunié précise que même si l'esclavage ne maintient pas plus longtemps une existence légale sous le Protectorat, il subsiste dans le Sud car il correspond à un système ancien et global, économique, social et politique. Les esclaves jouissaient d'avantages réels et de sécurité en périodes de sécheresse et de famine du fait qu'ils étaient nourris et habillés par leurs maîtres. En l'absence d'un tel système, les pauvres ne pouvaient que retourner à leurs propres ressources négligeables[2].»
On ne peut cependant parler, au Maroc, d'une société esclavagiste proprement dite. Ainsi Mohamed Ennaji met l'accent sur la « douceur du traitement réservé aux esclaves, qui contrastait avec les rigueurs dont les Noirs faisaient l'objet en Amérique[3]». Il s'agirait plus d'une organisation sociale avec des « gradations d'un statut à l'autre[4]».
L'affranchissement se présente alors comme une conséquence logique de l'esclavage, d'autant que l'Islam incitait les croyants à libérer leurs esclaves. Néanmoins, les affranchis, *hrar*, ne sont pas si nombreux, « l'affranchissement était loin de constituer un mouvement de masse […] Cette erreur de jugement provient du fait que l'affranchi restait attaché au maître, pour des raisons relevant autant du droit que de la nature de la société[5]». Les affranchis revenaient en effet souvent vers leurs maîtres, pour retrouver protection et avantages, et faisaient en quelque sorte « partie de la famille ». Ils venaient grossir les rangs des ouvriers agricoles, et furent assimilés aux Haratines, jusqu'à confondre ces deux catégories « Dans le Dra et le Tafilalt, le terme *hrar* est un vrai fourre-tout d'éléments locaux, incluant de façon prédominante les Haratines, mélangés à des groupes nouvellement formés.[6] » Alors que, signifiant « homme libéré », le terme est injustement utilisé pour désigner aussi les Haratines auxquels on a assimilé ces ex-esclaves. Au début du XX^{ème} siècle, pour le capitaine Georges Spillmann et avant lui André de Segonzac il « était difficile, si ce n'est impossible de

1 Benachir 2001, p.103.
2 Jacques-Meunié, 1947, citée par Hart 1984, p. 129. Traduction personnelle.
3 Ennaji 1994, p. 15.
4 Gellner, préface de Ennaji 1994, p. 8.
5 Ennaji 1994, p. 93.
6 Hart 1984, p. 129. Traduction personnelle.

distinguer un *hrar* d'un Hartani[1]. »

Sens du mot « harâtin »

Si certains attribuent à ce terme la signification « affranchi », ce qui supposerait qu'ils furent esclaves, ce n'est cependant pas une traduction, seulement un sens donné par ceux qui les considèrent comme tels.

On trouve en fait plusieurs acceptions pour le terme *harâtin* - pluriel *hartâni*, féminin *hartânia.*

Pour certains il serait d'origine arabe. La racine arabe en serait *hrt*, ce qui assimilerait alors les Haratines à des laboureurs[2], ce qu'ils ne sont pas, comme le souligne Gabriel Camps : « Certains […] l'avaient rapproché [ce terme *haratin*] de la racine *hrt* « labourer » ; ce qui pouvait quelque peu surprendre car le Hartani n'est pas un laboureur mais un jardinier travaillant à la houe. Mais des raisons philologiques (*hartani* s'écrit avec un t emphatique) s'opposent également à ce rapprochement[3].»

Deux autres sens ont été évoqués, celui de métis, et celui de « libre de second ordre »[4], ce qui est réfuté également par Gabriel Camps[5]. La confusion est cependant entretenue par certains chercheurs qui s'appuient sur des données anciennes déjà contestées : « L'esclave affranchi faisait désormais partie de la couche des *haratine,* c'est-à-dire littéralement des libres de second ordre. Un « reste de servitude » continuait à peser sur lui selon les termes mêmes du droit[6].» Ce type d'affirmation incite à considérer les Haratines comme d'anciens esclaves, ce qu'ils ne sont pas, nous l'avons vu.

Gabriel Camps précise, en s'appuyant sur des travaux de linguistes : « En fait, dès 1934, Émile Laoust, puis Philippe Marçais en 1951, s'étaient prononcés en faveur d'une origine non sémitique et plus précisément berbère ; en effet au Maroc, dans le Moyen Atlas, le Haut Atlas, le Tafilalet, … les Berbérophones emploient le mot *ahardan* (pluriel *ihardin*) qui n'est pas un emprunt à l'arabe ; dans le *tamacheq* on retrouve le même terme sous la forme *achardan*. Loin d'être le terme original, *hartani* (qui n'existe pas dans la langue écrite) serait donc un emprunt relativement récent de l'arabe au berbère[7].»

Sur place, dans les oasis, diverses dénominations sont données aux Haratines. À Asrir, plusieurs mots ont été employés par notre informateur lettré *Ayt Ātta* pour les désigner : « ils

1 Spillmann 1931.
2 *al-harratin* ألحراثيين = laboureurs
3 Camps 1970, p. 43.
4 *al-hourro attani* ألحر الثانيي = affranchi second ou deuxièmement affranchi
5 Camps 1970, p. 43.
6 Ennaji 1994, p. 96.
7 Camps 1970, p. 41.

sont nommés Haratines ou *Ayt Tmourt* ou *Iqbline* par les Berbères *Sanhaja* ; *Issouquine* par les Berbères *Masmouda*[1]. Certains les appellent aussi les *Kouchites,* car présumés venir du pays de Kouch. Eux-mêmes se font appeler *Draoua* ou *Ahl Droa* c'est-à-dire les gens du Drā. On les appelle aussi *Ayt Drā,* ceux du Drā[2]. »

Bouazza Benachir nous éclaire partiellement sur quelques significations : « Comme sa signification le laisse apparaître, ce terme [*Ikbliyne* (sing. *Akabli*)] qui veut dire, littéralement, les gens de la *Kibla* [i.e. les gens situés dans la direction de la *Kaâba,* vers laquelle les Musulmans se tournent en faisant leur prière], est utilisé dans les sources documentaires pour désigner les zones australes du Maroc, dont Draâ et Sijilmassa, (…). *Issoukine* est un terme berbère dont on ignore l'étymologie.[3]» Mais il ajoute également que « leurs taxinomies sont antérieures à la désignation, à partir du IX^{ème} siècle, de l'Afrique Noire en termes de *Bilal es-Soudan*[4]. » Ce qui va dans le sens d'une antériorité des Haratines sur l'introduction des esclaves noirs depuis le *Bilal es-Soudan*[5].

Le terme *Ayt Tmourt*, dont la traduction exacte est « ceux de la terre, du bled, du pays », est utilisé de façon préférentielle à la fois par les Haratines eux-mêmes et par les Berbères *Ayt Ātta.* Mais notre informateur *Ayt Ātta* nous l'a traduit par « gens de protection », traduction identique de celle de Djenoun Jacques-Meunié[6]. Cela faisait donc référence au contrat qui les liait et met en évidence la différence de statut des Berbères et des Haratines, plutôt que leur appartenance géographique, plus objective.

La forme *Drāoua* est la forme arabe, consacrée par l'Administration marocaine, déjà du temps du Protectorat, et de ce fait plus usitée de façon officielle que la forme berbère *Ayt Drā*.

Certains chercheurs ont fait preuve de discernement

En 1931, Georges Spillmann, les distingue par leur origine : « Il est très possible qu'un certain nombre descende des populations négroïdes que le périple d'Hannon désigne sous le nom d'Éthiopiens, gens de race noire ou brune, opposés dans l'Antiquité aux Libyens de race blanche[7]. » En 1938 allant dans le même sens, Henri Terrasse, alors directeur du service des Monuments historiques du Maroc et professeur d'histoire de l'Islam et de l'art musulman à l'Institut des hautes études marocaines (IHEM) à Rabat, considère les Haratines comme étant d'une race particulière : « On confond parfois sous ce nom [*Harratin*] les noirs amenés du

1 Ce terme de *Issouquine* peut être rapproché de *asouqqey* qui signifie « très noir » ou « noir foncé » en tamazight de Figuig.
2 Entretien avec M.Oukhouya, février 2004.
3 Benachir 2001, p. 127 et 128.
4 Benachir 2001, p. 131.
5 Il faut rappeler que le Soudan était alors *bilâd al-Sudân* ou *bilal es-Soudan,* le pays des Noirs*,* c'est-à-dire l'Afrique Noire, l'Ouest africain compris entre le Nil et l'Atlantique, au sud du Sahara, les contrées d'où étaient venus ces Noirs « importés ». Cette dénomination a eu cours dès le IX^{ème} siècle et jusqu'au début du XX^{ème} siècle.
6 Jacques-Meunié 1947, p.420.
7 Spillmann 1931.

Soudan et les populations primitives des oasis. C'est à ces derniers qu'il conviendrait de réserver ce nom. On s'est demandé si ces anciens *Harratin* provenaient d'un métissage ancien et fixé ou s'ils formaient une race à part. Pour celui qui les voit en groupes importants et homogènes, dans la vallée du Draa par exemple, ils apparaissent bien former une véritable race, sinon au sens anthropologique, au moins au sens historique du mot[1]. »

L'ethnologue Djenoun Jacques-Meunié, dans sa thèse sur le Maroc saharien en 1975, tient elle aussi les Haratines pour une ethnie à part, très ancienne : « L'un des éléments ethniques les plus anciens - peut-être le plus ancien - est représenté par les Noirs ou négroïdes qui se trouvent principalement aujourd'hui dans les oasis du Sud de l'Atlas, à la lisière du désert ; sédentaires et jardiniers, ils s'adonnent aux soins des palmeraies. Cette population forme un groupe ethnique très particulier - surtout dans le Dra oriental - et ne doit pas être confondue avec les esclaves, ou les descendants d'esclaves importés du Soudan. … [2]». Quelques années auparavant, elle parle même de « castes bien différenciées », affirmant que l'apparence physique des Draoua est différente de celle des esclaves noirs « En effet, si l'on compare le Draoui et l'esclave, ils ne paraissent pas issus de la même souche ; […] le Draoui, à la peau de bronze clair, […] l'esclave soudanais, d'un noir intense […][3] ». L'anthropologue américain David Montgoméry Hart va également dans le même sens sans aucune hésitation. Il les nomme « Bushmanoïd-Negroïd » distinguant ainsi leur aspect négroïde d'une physionomie noire et affirme leur antériorité dans les palmeraies « Les Haratines bushmanoïdes-négroïdes sont sans aucun doute la plus vieille population des oasis du Maroc du sud. Ils sont les habitants sédentaires des *qsour*, agriculteurs et cueilleurs de dattes[4]. »

Cependant, et malgré ces avis éclairés, dans la thèse de sociologie soutenue dix ans plus tard en 1994, par Mohammed Ennaji sur l'esclavage au Maroc qui est maintenant considérée comme la référence sur le sujet, la confusion perdure et donc s'entretient. Aucune définition nette des Haratines n'est donnée ; d'autant que cet auteur ne traite pas spécifiquement de la population noire des oasis, mais renvoie simplement à Djenoun Jacques-Meunié.

Cette question a été davantage approfondie dans les travaux de Bouazza Benachir sur les « Négritudes du Maroc » en 2001, « En effet, les Haratines sont des autochtones et se distinguent donc des noirs originaires du Sud-Sahara[5]. » ; il nuance cependant son propos en l'explicitant mais sans trancher : « L'élément Noir maghrébin semble donc avoir eu plusieurs provenances […] Les historiens sont unanimes à considérer que cet élément est constitué de

1 Terrasse 1938, p. 107.
2 Jacques-Meunié 1975-1982, p. 53.
3 Jacques-Meunié 1947, p. 402.
4 Hart 1984, p. 129. Traduction personnelle.
5 Benachir 2001, p. 270.

Haratines (serfs), autrement dit les Noirs autochtones dont une partie a été asservie par les différentes communautés ou institutions […]. Une autre catégorie de l'élément Noir sub-saharien d'origine est le commerce transsaharien qui en approvisionnait les marchés maghrébins privés ou, résolument, les sucreries sa'adiennes, mais également le recrutement des Noirs comme soldats[1]. »

Ainsi le doute continue à planer. La plus large opinion affirme encore que les Haratine*s* sont des Noirs descendants d'esclaves venus du Soudan, l'ancienne Afrique Noire, alors même que, si la révolution qu'a constituée l'introduction du chameau au IIè siècle avant notre ère a permis la traversée du Sahara et donc les échanges entre pays noirs et pays blancs, il y avait peu d'esclaves au Maroc avant le XVII[è] siècle, ce que confirme Djenoun Jacques-Meunié : « Dans les temps anciens il n'y avait pas d'esclaves soudanais au Maroc - ou très peu - et ils n'y seront qu'en petit nombre jusqu'à la fin du XVII[è] siècle[2]. »

Les Haratines, population autochtone

Peut-on alors affirmer que les Haratines sont la population autochtone ? Et autochtone depuis quand ? Pourrait-on supposer que les Haratines soient des descendants de ces quelques premiers esclaves introduits au nord du Sahara par la révolution dromologique du II[è] siècle avant notre ère et que les Romains, installés dans le nord du Maroc, avaient pris à leur service. L'hypothèse pourrait être alors que, fuyant le nord du pays et leur condition servile, ils se soient réfugiés dans les oasis qu'ils auraient peut-être trouvées inhabitées, mais habitables du fait de la présence d'eau.

Sans refaire nous-mêmes des recherches approfondies, nous nous tiendrons à celles qu'a effectuées Gabriel Camps (1927-2002), préhistorien et anthropologue, grand connaisseur de l'Afrique du Nord. Nous n'avons pas trouvé trace d'études ultérieures sur ce sujet. Dans son article sur « les origines des cultivateurs noirs du Sahara », paru en 1970 dans la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, il s'appuie sur les textes anciens et sur des recherches archéologiques, comprenant la lecture de gravures rupestres et l'étude de squelettes découverts. Il pose clairement le problème en ces termes : « L'origine des populations mélanodermes du Sahara a toujours fait l'objet d'hypothèses qui, sous des formes variées, reparaissent périodiquement sous la plume de spécialistes. On pourrait, en simplifiant à l'extrême, classer les différentes opinions en deux séries : pour les uns, les Haratin, actuels cultivateurs des oasis, seraient surtout les descendants d'esclaves soudanais amenés du Sud par les marchands arabes et c'est l'opinion la plus répandue ; pour les autres, le Sahara fut

1 Benachir 2001, p. 121.
2 Jacques-Meunié 1975-1982, p. 53.

primitivement peuplé de Noirs, occupant la totalité du désert et qui furent progressivement réduits à une sorte de sevrage par les conquérants blancs, nomades cavaliers puis chameliers[1]. »

Lui-même s'est attaché à étudier divers témoignages d'auteurs grecs et latins, mais aussi d'archéologues et historiens. Il note que, dans les temps antérieurs aux géographes arabes, les populations mélanodermes du sud de l'Atlas sont alors nommées « Éthiopiens ». Il cite à l'appui plusieurs auteurs anciens : « Différents textes, particulièrement des passages de Strabon, Pline et même d'Ammien Marcellin, historien du IVè siècle de notre ère, prouvent que ces Éthiopiens étaient voisins de la Numidie et des Maurétanies[2]. »

Pour ces auteurs anciens, au Maroc ces Éthiopiens résident dans la vallée du Drā : « ... dans l'actuel Maroc, les Éthiopiens occupent les rives du Draa (Éthiopiens Daratites)[3]».

Gabriel Camps cite également Stéphane Gsell, auteur en 1921 d'une *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, qui affirme que ces populations noires du nord du Sahara sont mentionnées depuis le Vè siècle avant notre ère (donc bien avant les premiers esclaves du IIè siècle avant notre ère) : « Stéphane Gsell a recensé les nombreux textes ou citations qui, du Vè siècle av. J.C. jusqu'à la période byzantine, soit pendant plus d'un millénaire, mentionnent ainsi des Éthiopiens dans le Nord du Sahara[4]. »

Il semblerait en effet que l'affirmation de la présence indiscutable des Éthiopiens dans les oasis remonte au moins à Hérodote, au Vè siècle avant notre ère : « Ces peuples contrôlaient les oasis, déjà décrites au Vè siècle avant notre ère par Hérodote, où des populations mélanodermes, les Éthiopiens, cultivaient les palmiers et le blé tendre[5]. »

eut-on alors affirmer que les Haratines sont la population autochtone ?

Origine des Haratines

Mais ces « Éthiopiens » sont-ils originaires d'Éthiopie ? Cela pourrait alors nous laisser croire que l'architecture qu'ils ont construite a aussi pour origine l'Éthiopie… Ce n'est pas si simple …

Selon Gabriel Camps, le mot « Éthiopiens » serait « d'origine grecque et signifie simplement : « les visages brûlés[6]». Il peut désigner de vrais Noirs, mais pas toujours : « dans d'autres cas, des descriptions que nous serions tentés de qualifier d'ethnographiques nous montrent que ces peaux-noires n'étaient pas des Nègres.[7] » Il cite à l'appui de son propos un texte attribué au

1 Camps 1970, p. 35.
2 Camps 1970, p. 36.
3 Camps 1970, p. 36.
4 Gsell Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord,* 1921, cité par Camps 1970, p. 36.
5 Camps 1970, p. 37.
6 Camps 1970, p. 36.
7 Camps 1970, p. 36.

navigateur Scylax, au IVè siècle avant notre ère, décrivant des Éthiopiens au sud du Maroc : « Les Éthiopiens de la région de Cerné [île sur la côte atlantique méridionale du Maroc] ne sont certainement pas des Nègres, […] tout révèle que ces Éthiopiens sont en fait des Méditerranéens du type robuste[1]. »

Continuant sa recherche sur l'origine des habitants de ces contrées, Gabriel Camps confirme la présence de plusieurs types de population en plus des Éthiopiens - qu'il nomme lui-même « Haratin » - qui seraient aussi les ancêtres des différentes populations sahariennes actuelles : « D'ailleurs, dans les mêmes régions traditionnellement attribuées aux Éthiopiens, les mêmes auteurs citent des nomades blancs, les Gétules, et un groupe plus méridional assez solidement organisé, les Garamantes. Appelons les Éthiopiens : Haratin, les Gétules : Regueibat ou Chaamba, les Garamantes : Touaregs et nous aurons, très sommairement, l'image d'un Sahara infiniment proche de celui de notre époque[2]. »

Djenoun Jacques-Meunié, nous l'avons vu, remonte plus loin, faisant état d'un ancien royaume, antérieur au Xè siècle avant notre ère, celui des Kouchites dénommés ainsi car présumés venir du pays de Kouch, « nom donné par les anciens Égyptiens aux régions correspondant à la Nubie et au Soudan[3]. » Elle affirme que « les Kouchites ou "Éthiopiens de l'Est" furent les maîtres de l'Égypte, du VIIIè siècle avant notre ère jusqu'au IIIè siècle de notre ère. Certains des leurs se seraient installés dans le sud du Maroc depuis l'époque préhistorique, à la faveur de l'expansion de leur empire, établissant leur capitale à Tazroute, colline surplombant au Nord le Zagora actuel. … Population à peau foncée - voire négroïde - païens ensuite christianisés (peut-être par les Coptes d'Égypte), ils sont les ancêtres des Ayt Drā ou Draoua[4] ». La localisation qu'elle en fait est celle de la vallée du Drā et de Zagora, à proximité du village d'Asrir que nous étudions.

Donc, pas d'origine géographique du pays d'Éthiopie pour ces Éthiopiens, mais une peau foncée, brûlée, qui les aurait fait souvent assimiler à des Noirs.

Leur présence, attestée de façon très ancienne dans les oasis qu'ils cultivaient, fut confirmée par Gabriel Camps en consultant l'étude de squelettes et de crânes datant de périodes protohistoriques, donc très antérieures à l'Islam, où l'on retrouve environ un quart de population mélanoderme dans les oasis d'Afrique du Nord. Si l'on remonte plus avant aux périodes préhistoriques, on peut s'appuyer sur les gravures rupestres et sur quelques squelettes découverts lors de fouilles. Et la conclusion qui s'impose à ce chercheur est la suivante : « Ainsi l'examen rapide des fresques sahariennes permet d'établir que les mélanodermes

1 Camps 1970, p. 37.
2 Camps 1970, p. 37.
3 Jacques-Meunié 1975-1982, p. 180.
4 Jacques-Meunié 1975-1982.

(Négroïdes vrais ou Éthiopiens) ont toujours occupé le Sahara mais que des éléments europoïdes deviennent progressivement plus importants aux époques plus récentes et surtout à partir de l'introduction du cheval à la fin du II[è] millénaire. Mais jamais les populations mélanodermes ne furent éliminées. […] Nous arrivons donc à la conclusion que des populations mélanodermes, des Éthiopiens, pour reprendre l'expression antique, ont de tout temps occupé les régions sahariennes et que l'évolution la plus sûrement discernable est un lent accroissement de certains groupes leucodermes dont l'origine extérieure ne saurait être mise en doute[1]. »

L'Encyclopédie Berbère, revue qui fait autorité dans le monde scientifique, donne un aperçu de l'évolution humaine très ancienne dans l'Afrique du Nord où se mêlent populations leucodermes et populations mélanodermes « Avec les progrès actuels des connaissances […] l'on commence à mieux cerner les divers types humains qui ont peuplé le Maghreb et le Sahara […] à la fin du Pléistocène vers -13000 -12000 […] des groupes que l'on peut qualifier de […] Pré-néolithiques […] Ce sont eux qui peignent les « Têtes rondes » et qui annoncent la négritude africaine […] Mais apparaissent d'autres chasseurs appelés Bubalins, vraisemblablement mélanodermes aux traits atténués et des Blancs. […] Et apparaissent progressivement des éléments leucodermes venant du N-E de l'Afrique et que l'on qualifie de Protoberbères. […] à la fin du 2ème millénaire, la prédominance de ces Blancs semble se renforcer sans toutefois éliminer les populations mélanodermes et mixtes[2]. »

Des études génétiques viennent également appuyer et confirmer l'existence d'une ethnie spécifique : « Or, voilà que la génétique moderne vient infirmer cette dernière opinion : ceux que l'on appelle haratines se distinguent nettement des Noirs africains et des métisses malgré leur proximité. Dans une étude détaillée sur la population d'Idelès (Hoggar) […] la fusion des patrimoines génétiques semble encore peu marquée […] Des entités bien distinctes subsistent : Harratines, Touaregs, Isseqamarènes, anciens Iklans (esclaves), […] Avec l'évolution spectaculaire d'analyses génétiques de ces dernières années (concernant en particulier l'ADN), il est désormais possible d'évaluer d'une façon de plus en plus précise les caractères propres et originels de ces populations trop longtemps considérées comme un sous-produit de l'esclavage alors qu'elles sont une des plus anciennes composantes du peuple saharien. (…) probablement derniers héritiers des Têtes rondes de la préhistoire[3]. »

Localement à Asrir, comme nous l'avons vu, lorsqu'on nous énumère les tribus de la vallée, on distingue bien les Haratines des esclaves noirs, *'abid* en arabe, *isemghan* en berbère, ou des

1 Camps 1970, p. 40.
2 *Encyclopédie berbère*, 2000, p. 3417.
3 *Encyclopédie berbère*, 2000, p. 3418-3419.

affranchis, les *Hrar*.

Ces témoignages recueillis, qui vont dans le même sens que les conclusions des recherches de Gabriel Camps et de celles de Djenoun Jacques-Meunié, puis des auteurs de *l'Encyclopédie Berbère,* nous amènent à confirmer la présence très ancienne dans les oasis d'un groupe humain spécifique, les Haratines, population mélanoderme sans être vraiment noire, qui étaient cultivateurs.

Nous reprenons à notre compte la formulation récente de l'anthropologue Corinne Cauvin-Verner « *Harâtin (*sing. *Hartâni)* désigne les populations noires des oasis traditionnellement affectées à la culture des palmeraies et rétribuées au cinquième de la récolte, d'où leur autre nom de *khammâssa,* ou encore de Drâwî, habitants de la vallée du Drâa. Tenus pour autochtones, on les distingue des *'âbid,* anciens esclaves venus du Soudan[1]. »

Des tâches traditionnellement dévolues aux Haratines

En effet, les Haratines accomplissaient, et encore maintenant, des tâches spécifiques, nous les avons croisés comme ouvriers agricoles ou maçons. Selon Bouazza Benachir, « la typologie de cet élément Noir, […] va de la domestique, de la concubine, jusqu'au serf agricole, au maçon-bâtisseur, en passant par le soldat[2] ».

Mohamed Ennaji fait le même constat : « Dans le Sud, une population importante de *haratine* était installée de longue date. Le travail agricole constituait sa principale occupation. Les forgerons aussi se recrutaient au sein de cette catégorie, ainsi que les puisatiers fort réputés à travers le pays. Certains experts en matière d'irrigation étaient sollicités par le Makhzen jusque dans le Haouz, pour la réfection des barrages de dérivation et des canalisations souterraines. Les agriculteurs noirs du Maroc présaharien, jardiniers et arboriculteurs, étaient employés comme métayers, c'est-à-dire, à l'époque, des quasi-serfs[3]. » Ses informations sont issues de sa lecture de l'historien de langue arabe Al-Ma'soul, mais également de rapports de stages de ruralisme effectués dans la région de Tata et la vallée du Drā par des étudiants en agronomie de l'Institut Agronomique vétérinaire Hassan II de Rabat, en 1983. D'après Mohamed Ennaji, donc, les Haratines sont spécialistes de l'agriculture, jardiniers et arboriculteurs (dattes), mais aussi - et par voie de conséquence - de l'irrigation. C'est également ce que nous avons constaté à Asrir.

On peut en déduire que tout ce qui fait la caractéristique des palmeraies, agriculture, irrigation, mais aussi construction, vient d'eux et constitue leur domaine.

1 Cauvin Verner 2007, p. 125.
2 Benachir 2001, p. 121.
3 Ennaji 1994, p. 102.

Les Haratines, jardiniers des oasis : le système du *khamissat*

En tant que cultivateurs, leur statut était celui de *khamès* ou *khammâssa,* (en berbère *akhammas*, pl. *ikhamasen*) c'est-à-dire métayers payés par le *khoms,* le cinquième de la récolte ; le *khamès* est « celui qui est en contrat pour travailler la terre d'un autre en échange d'un cinquième de la récolte.» Bien que cultivant les terres, celles-ci ne leur appartenaient pas : « La propriété des terres et des eaux, monopolisée par les familles de *chorfa* et par les lignages de condition libre, leur était systématiquement fermée. Aussi bien ils étaient confinés, de père en fils, à travailler la terre des autres en échange de bien maigres rétributions. […] L'accès à la terre qui aurait pu fonder leur enracinement dans la région, et légitimer leur présence sur la scène économique et sociale comme ayant-droit à part entière, ou une fonction sociale de quelque importance qui pût les couvrir de considération, ne leur était pas reconnu[1]. »

À Asrir, les Haratines métayers des *Ayt Ātta*, sont aujourd'hui encore appelés *khamès* ou *ikhamasen*. Mais la répartition du produit de la terre s'est modifiée. Il y a une vingtaine d'années, les Berbères *Ayt Ātta* ne percevaient déjà plus qu'un tiers de la récolte de leurs terres données en métayage ; ils gardaient l'exploitation des palmiers, en employant leur propre main d'œuvre et surveillant la cueillette[2], leurs palmiers étaient irrigués par les cultures d'orge et de blé des métayers. Aujourd'hui leur part a encore diminué : le métayer haratine leur donne seulement un quart ou un cinquième de la récolte de céréales, eux-mêmes donnent toujours aux Haratines un cinquième de la récolte des dattes[3].

La langue parlée par les Haratines

La langue parlée par les Haratines pourrait nous renseigner sur leur origine : un dialecte spécifique, la langue locale, arabe ou berbère ou encore une langue soudanaise qui tendrait vers une origine noire.

À Asrir, nous avons constaté que les Haratines s'expriment essentiellement en arabe, les femmes uniquement dans cette langue. Ceux qui parlent berbère l'ont appris comme étant la langue de ceux qui sont devenus leurs maîtres.

Différents points de vue correspondent à des observations de groupes sociaux dans différents villages. Pour Gabriel Camps, « les sédentaires des oasis du Sahara septentrional et central parlent la langue de leurs anciens suzerains ou patrons qui est le plus souvent un dialecte berbère (Tafilalet, Saoura, Hoggar), dans certaines zones même, les Haratin sont les seuls

1 Ennaji 1994, p. 102.
2 Entretien avec Mohamed O., juin 1993.
3 Entretien avec Ahmed O., avril 2015.

berbérophones dans un milieu complètement arabisé (Trarza)[1] », alors que pour David Hart : « La plupart des Haratines sont bilingues en arabe et berbère, et tous parlent arabe. […] La raison de ce bilinguisme était clairement de communiquer avec les protecteurs, tant Arabes nomades que Berbères transhumants[2]. »

Ce que nous avons observé à Asrir, nous conforte dans la conclusion que la langue d'origine des Haratines est l'arabe, même si beaucoup parlent le berbère local, les hommes tout spécialement. Les femmes en efet, ne s'expriment qu'en arabe. Il faudrait cependant pouvoir préciser s'il s'agit de l'arabe *derija*, langue courante du pays marocain, ou s'il s'agit d'un parler arabe spécifique. Notre connaissance de cette langue est insuffisante pour en décider. Des recherches en ce sens seraient à prolonger ; elles pourraient apporter des indications précieuses sur l'existence ou non d'une communauté linguistique et de ses sources.

Un statut social inférieur pour les Haratines, dédiés à l'agriculture et à la construction.

La place qu'occupent les Haratines dans le village d'Asrir et ses environs est encore bien spécifique. En effet, en dépit des recherches récentes et concordantes selon lesquelles ils sont les premiers habitants de ces contrées et non des descendants d'esclaves venus de régions d'Afrique plus au sud, les Haratines sont toujours considérés comme étant d'un statut social inférieur, celui de serviteur, proche de celui d'esclave.

Ceci est en partie dû à leur couleur de peau, pourtant relativement claire par rapport aux Noirs des régions subsahariennes, qui conduit à les confondre avec les descendants d'esclaves soudanais, et qui, au Maroc, est synonyme de malédiction ancestrale « l'obsession d'une tare originelle que la légende leur attribuait (ils seraient les descendants de Ham, fils de Noé, qui était blanc de naissance mais qui serait devenu noir à la suite de la malédiction paternelle).[3] »

Comme l'exprime Mohamed Ennaji « La couleur brune ou noire était ainsi considérée comme un défaut majeur, un vice rédhibitoire dans la coutume des populations[4] ».

De plus, ils sont devenus les serviteurs de ceux qu'ils ont appelés à la rescousse pour les protéger des envahisseurs, grands nomades sahariens. Les protecteurs *Ayt Ātta*, semi-nomades transhumants, sollicités pour leurs qualités guerrières, n'entendaient rien à l'agriculture ni à la construction, deux compétences nécessaires pour les sédentaires qu'ils devinrent peu à peu. De ce fait ils ont employé les sédentaires résidents, les Haratines, pour les tâches qui requéraient ces savoir-faire, travaux manuels peu considérés par ces tribus guerrières, même si indispensables. Les Haratines sont alors devenus *de facto* leurs domestiques. Leur couleur de

1 Stages de ruralisme, Dra 1978-1979, cité par Ennaji 1994, p. 43
2 Hart 1984, p. 129. Traduction personnelle.
3 Rey, 1844, *Souvenirs d'un voyage au Maroc,* Paris, p. 92, cité par Ennaji 1994, p. 106.
4 Ennaji 1994, p. 107.

peau aidant, on les a facilement assimilés aux anciens esclaves, ce qu'ils ont accepté longtemps. Ainsi l'état d'esprit de servitude des Haratines est demeuré longtemps une réalité qui continue à peser dans les mentalités, autant du côté des dominés que des dominants. « Non seulement les Aït Atta les tiennent pour inférieurs, mais ils sont eux-mêmes conditionnés à ressentir et accepter cela[1]. » Et pourtant, comme le dit Henri Terrasse : « Plus d'une fois ils durent être les éducateurs des Berbères ou des Arabes nouveaux venus[2]. »

Voyons maintenant comment se présente le groupe des protecteurs *Ayt Ātta* de ces sédentaires que sont les *Drāoua.*

LES AYT ĀTTA, PROTECTEURS DES DRĀOUA

Ils font partie de ce qu'il est convenu d'appeler « les Berbères ». Bien qu'eux-mêmes ne se reconnaissent pas forcément dans ce nom qui leur a été donné, mais se définissent davantage par leur langue et leur culture ainsi que par leur ascendance généalogique, nous garderons néanmoins ce terme encore couramment employé.

Les « Berbères »

La façon la plus simple et la plus objective pour caractériser et localiser de nos jours la population berbère, est d'adopter le critère de la langue parlée tel que le propose l'anthropologue Claude Lefébure, « Sont dits berbères ceux des habitants de l'Afrique du Nord qui parlent l'une des trois ou quatre mille variétés locales de la langue berbère (vingt-deux millions d'individus)[3].» Ils se répartissent sur près de cinq millions de kilomètres carrés, de la frontière égypto-libyenne avec l'oasis de Siwa, dernier oasis égyptien vers l'est, à la côte atlantique du Maroc et des côtes méditerranéennes au Niger, Mali et Burkina. Sur leur origine on trouve les propos les plus contradictoires. Ainsi Henri Terrasse fait remonter leur présence à la nuit des temps : « Aussi loin qu'il nous est possible de remonter, le Maroc, comme toute l'Afrique du Nord, était peuplé de Berbères. Les Carthaginois et les Romains les trouvèrent sur place[4]. » Odette de Puygaudeau ne retient quant à elle que « le point de rencontre des deux hypothèses : les Berbères étaient, les uns, autochtones maghrébins, les autres, originaire du Levant[5] ». En effet, certains généalogistes font remonter l'origine des Berbères aux

1 Hart 1984, p. 129. Traduction personnelle.
2 Terrasse 1938-2010, p. 107.
3 Lefébure 2008, p.26.
4 Terrasse, 1930, p. 17.
5 Puygaudeau, 1967, p. 122.

Himyarites, tribu d'Arabie méridionale, le Yémen du sud actuel, qui se constitue en royaume vers 110 avant notre ère. D'après ces chercheurs, les Himyarites seraient les ancêtres des Berbères Sanhaja. Cette conviction s'appuie sur les écrits d'auteurs arabes anciens tel El Bekri qui suit à la trace leur progression vers l'ouest « Chassés de Syrie par les Israélites, puis d'Égypte par les Coptes, ils se dirigèrent vers l'Ouest[1] ». Cette croyance d'une ascendance himyarite - donc la même que les Yéménites - a cours encore dans les esprits, mais relèverait plutôt du mythe, et aurait été échafaudée par les Maghrébins désireux de se trouver des ascendants prestigieux en Arabie[2]. Déjà pour Ibn Khaldun « toutes ces hypothèses sont erronées et bien éloignées de la vérité[3] ».

Pour évoquer l'histoire des Berbères, c'est effectivement Ibn Khaldun (1322-1406) qui nous en dit le plus. Dans son ouvrage écrit entre 1375-1379 *Livre des exemples* ou *Chronique universelle*[4], il leur a consacré les deux derniers tomes, *L'Histoire des Berbères*. D'après lui les Berbères seraient « la population naturelle du Maroc et l'auraient habité depuis toujours[5] », mais leur histoire ne commence qu'avec l'Islam ; auparavant, restant à l'écart des villes, ils n'auraient pas eu d'existence politique propre. Il semble que la conquête de l'Espagne qui débute en 711, où les soldats étaient majoritairement berbères alors que les chefs étaient arabes, marque un tournant dans l'implantation de l'Islam parmi les populations berbères et donc leur intégration dans l'Histoire au côté des Arabes, alors qu'ils n'acceptaient pas auparavant cette nouvelle croyance, « Les Berbères apostasièrent douze fois, et l'Islam ne fut solidement établi chez eux qu'après (…) le départ de Mûsa et de Târiq pour l'Espagne. Ces chefs emmenèrent avec eux un grand nombre de chefs et de guerriers berbères afin d'y combattre les infidèles. Après la conquête de l'Espagne (…) les Berbères du Maghreb sont restés fidèles à l'Islam et ont perdu leur vieille habitude d'apostasier[6].»

Ils ont ensuite été le creuset et le soutien, comme nous l'avons évoqué précédemment, des grandes dynasties qui, du XI^{ème} au XV^{ème} siècle ont régné sur le monde arabe et l'Afrique du Nord : les Almoravides (1055-1147), les Almohades (1147-1269) et les Mérinides (1269-1465)[7].

Au Maroc, cette population est souvent citée comme étant la première à avoir occupé le pays. Ce que nous avons vu des Haratines tendrait à signifier que ce n'était pas le cas dans les

1 El Bekri, in Ibn Khaldoun, 1925, I, p. 177.
2 Encyclopédie berbère 2000.
3 Ibn Khaldun …
4 et non *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale* comme l'avait nommé le baron de Slane lorsqu'il l'a traduite traduite de l'arabe en Français et publiée entre 1847 et 1856, rééditée ensuite par Monteil en 1925 sous le titre, *Discours sur l'Histoire Universelle.*
5 Martinez-Gros 2008, p.32.
6 Martinez-Gros 2008, p.33.
7 Voir annexe 1.

régions présahariennes. Cependant, pour le reste du territoire marocain, il est admis que, jusqu'à l'avènement de l'Islam au début du 8è siècle, quand les Arabes ont propagé leur nouvelle religion jusqu'au détroit de Gibraltar, la population était berbère.

Cependant « […] les termes Berbères et Arabes sont […] empruntés à la littérature ethnographique et historique élaborée par les auteurs arabes qui ont écrit sur le Maghreb et surtout le plus connu Ibn Khaldoun[1] ».

De fait, jusqu'à récemment, les Berbères n'ont que très peu travaillé eux-mêmes sur leur propre histoire, car les thématiques en étaient refoulées par l'histoire nationale. Les études qui ont pu en être faites l'ont été par des observateurs extérieurs, puis par le colonisateur qui en a fait un peuple mythique, soi-disant plus proche des mentalités françaises que les Arabes « La colonisation française a attribué aux Berbères une ascendance européenne et chrétienne et a construit des ressemblances avec les Occidentaux qui auraient fait d'eux des assimilés idéaux. Cette interprétation historique et l'imagerie coloniale qui l'a suivie donneront lieu à ce qu'on appellera plus tard le mythe berbère[2]. » Ce peuple s'est laissé imposer une représentation de lui-même « Considérés comme des objets d'ethnologie et non comme des acteurs historiques, ils ont bénéficié d'un traitement particulier tout au long de l'histoire […] les Berbères ont longtemps été soumis au modèle d'interprétation des peuples sans écriture et sans histoire[3]. »

Leur culture, leur identité et leurs droits ont longtemps été méprisés par les gouvernements, leurs revendications étant assimilées d'abord au « parti colonial », puis plus tard interprétées comme indépendantistes.

Cependant de nombreux chercheurs du temps post-colonial ont travaillé sur les populations berbères et leur langue. Les Berbères du Maroc se répartissent en plusieurs composantes ethniques et linguistiques, dont trois principales qui correspondent à trois dynasties et à trois ères géographiques[4] : les Senhaja ou Zenaga, parlant le dialecte *tamazight*, dynastie des Almoravides, dans le Maroc central ; le groupe Masmouda, parlant le dialecte *tachelhyt*, dynastie des Almohades, au sud du Maroc ; le groupe Zénète, Zenata, parlant le dialecte *tarifit*, dynastie des Mérinides au nord du Maroc.

Nous noterons que les *Ayt Ātta* d'Asrir, bien que faisant partie du premier groupe, les Senhaja, disent parler le *tachelhyt.*

1 Bellil 2006, p.58.
2 Dirèche-Slimani 2006, p.187.
3 Dirèche-Slimani 2006, p.187.
4 Entretien avec Mohamed Oukhouya à Asrir le 30 décembre 1996.

Depuis les années 1980, l'on assiste dans toute l'Afrique du Nord à un mouvement de revendication identitaire berbère qui tente en outre d'unifier ces populations. Le terme choisi par les initiateurs du mouvement pour s'identifier est celui d'*Imazighen*, (sing. *Amazigh*), mot dont l'origine n'est pas connue « Contrairement à ce qu'on lit souvent, *amazigh* ne signifie pas « homme libre » … la valeur de la racine reste inconnue. »[1], mais qui est en réalité une extension de la dénomination d'origine de certains groupes berbères « C'est vouloir étendre à l'ensemble du domaine et de ses habitants le nom que se donnent à eux-mêmes les

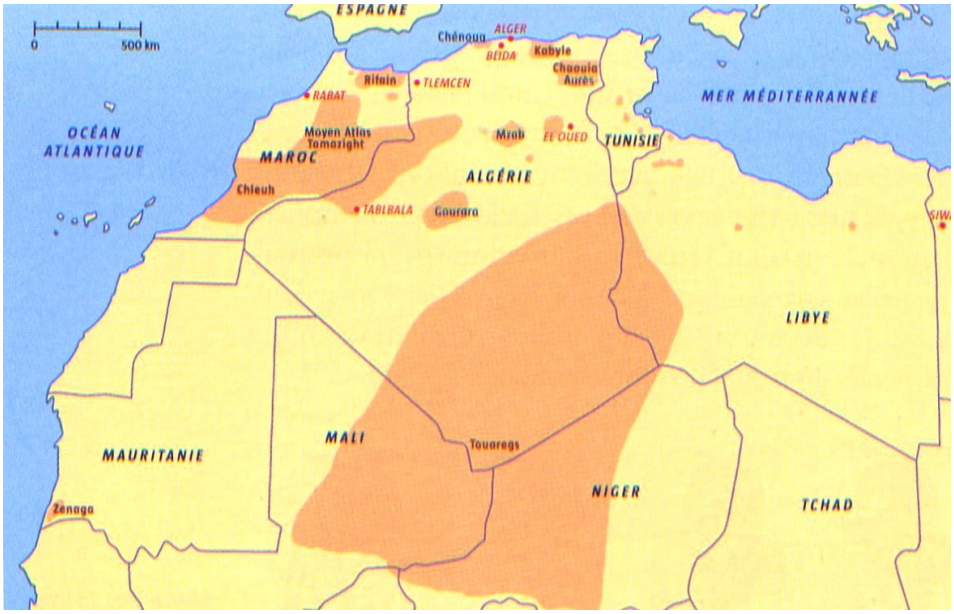

Fig. 12: Distribution actuelle des populations berbérophones en Afrique du Nord. Carte Qantara

berbérophones du Maroc central et de quelques autres régions ... [2]. » Né dans le sillage de celui d'Algérie, ce courant mené essentiellement par des intellectuels a trouvé au Maroc son aboutissement dans la reconnaissance de l'« amazighité[3] » par le gouvernement marocain. Cela s'est traduit par la création à Rabat en 2001 de l'IRCAM, institut de recherche sur la culture amazighe du Maroc, l'introduction de la langue berbère dans les programmes d'enseignement scolaire en 2003 avec le choix du néo-*tifinagh* comme écriture dans les manuels scolaires en 2004. Enfin, la langue berbère a été inscrite dans la constitution du 1er juillet 2011 comme langue officielle, les documents administratifs doivent désormais être aussi écrits en *tifinagh*. Cette graphie cependant, que l'on retrouve sur des rochers gravés dans les derniers siècles avant notre ère[4], n'a jamais été très pratiquée, la langue berbère étant avant tout une langue se transmettant oralement, « La langue berbère n'est et n'a été écrite que par exception, en dépit d'un alphabet propre[5]. » Le nom adopté pour désigner la langue berbère est

1 Lefébure 2008, p.26.
2 Lefébure 2008, p.26.
3 Voir chapitre préliminaire
4 Lefébure 2008, p.28.
5 Lefébure 2008, p.28.

désormais le *tamazight*. Cependant l'intention de faire reconnaître officiellement cette culture, en généralisant sans tenir compte des particularités, peut aussi aller dans le sens d'un appauvrissement des parlers régionaux traditionnels[1], qui ne sont même plus nommés officiellement alors qu'ils sont le quotidien des Berbères.

En effet, les familles berbères que nous avons côtoyées dans la vallée du Drā et à Asrir en particulier, ne se revendiquent d'aucun « mouvement » berbère, mais se situent « naturellement » dans la lignée de leur généalogie, de leur langue et de leur culture « Ni au Maghreb, ni au Sahara, … les populations ne s'identifient par ces termes [Arabes ou Berbères], et utilisent plutôt l'espace occupé, ou bien le lien généalogique fictif avec un ancêtre commun, pour se définir par rapport aux autres populations[2]. »

Lorsque nous avons commencé nos voyages dans la vallée du Drā en 1993, on était loin d'une quelconque légitimité ; les Berbères d'Asrir se vivaient avant tout comme des victimes, des opprimés, oubliés par le pouvoir central. L'accession au trône en 1999 du nouveau souverain Mohamed VI, a marqué une étape majeure dans cette reconnaissance de la Berbérité. Ainsi, à Zagora, peu après son arrivée au pouvoir, le roi a nommé un gouverneur d'origine berbère, cela a été fort apprécié de la population berbère, et vécu comme un signe de reconnaissance[3].

Le courant actuel de légitimation des Berbères n'a que peu d'impact localement, il était à peine connu jusqu'à récemment. Cette année seulement, lors de notre dernier séjour, les jeunes de 19-20 ans, reprenant ce thème à leur compte, nous ont dit « maintenant il ne faut plus dire Berbères, car il signifiait Barbares, mais amazigh[4] ».

Alors que leur père, notre premier informateur, nous a donné des renseignements sur les différentes langues parlées par les Berbères, telles qu'elles sont connues. Ses affirmations étaient issues pour partie de lectures et mais également de transmission orale, son père Brahim étant un grand lettré, auquel se référaient tous les *Ayt Ātta* d'Asrir. Il en est de même pour l'histoire des *Ayt Ātta* eux-mêmes.

La tribu des Ayt Ātta et ses différents groupes : une société segmentaire

Différentes études et théories ont tenté d'expliquer la société berbère qui nous occupe. Robert Montagne fait état d'une société qui fonctionnerait dans l'opposition permanente entre les tribus, s'alliant les unes contre les autres selon les besoins et les opportunités, ces alliances constituant les *leffs*[5]. Ce système d'interprétation a été en vigueur pendant la colonisation à

1 Voir chapitre préliminaire
2 Bellil 2006, p.58.
3 Entretien avec Mohamed O. à Asrir le 3 décembre 2002.
4 Propos de Nawfel O., à Asrir avril 2015.
5 Montagne 1931.

qui il a permis une connaissance des différents groupes. Cependant, durant toute notre recherche et les séjours au sein de familles berbères, ce terme ne fut jamais employé par nos interlocuteurs. Il est vrai que le temps n'était plus à la guerre.

Il a surtout été remis en cause et complété ensuite par Ernst Gellner, qui, dans le sillage de l'anthropologue anglais E.E. Evans-Pritchard tient la société berbère pour « segmentaire », c'est-à-dire composée de « groupes en opposition équilibrée » se réclamant d'un seul ancêtre par les hommes, autrement dit agnatique. Plusieurs caractéristiques particularisent une telle société : a) « La cohésion sociale … maintenue par une menace extérieure [ce qu'il traduit par] se diviser de manière à ne pas être dominés [1]. » b) « Une structure en arbre […]. un groupe est subdivisé en sous-groupes qui se subdivisent à leur tour, etc. ce principe de division engendre *tous* les groupes sans exception[2]. » Il n'y a ni recoupements ni interférences. c) « Un lignage unilinéaire […] mais également en termes de territoire[3]. » d) Ce qu'il appelle le « monadisme ... à savoir que les groupes de toutes les tailles se ressemblent ou reflètent les structures les uns des autres[4]. » Cette organisation sociale permet d'éviter la concentration du pouvoir.

Nous garderons cette représentation pour nommer les différents échelons de cette société segmentaire telle que nous l'avons connue à Asrir. Les *Ayt Ātta* se répartissent en cinq branches, les *khoms* : les Ayt Ouallim, les Ayt Ouallal, les Ayt Izza, les Ayt Ounbgui, les Ayt Isfoul, chacune étant divisée en plusieurs clans ou fractions, *ighs*, terme berbère qui signifie l'os, à leur tour subdivisés en sous-fractions, puis en familles ; tous ces groupes étant issus d'un ancêtre commun.

Notre informateur, s'en est tenu aux branches principales, mentionnant seulement les Ayt Kebbach, une des fractions les plus guerrières et les plus redoutées. Il nous précise que son propre clan, les Ilemchane, fait partie du *khoms* des Ayt Ouallim. Nous retrouvons cette même nomenclature chez Claude Lefebure[5] qui lui-même reprend Georges Spillmann, le premier, à notre connaissance, à avoir énuméré les familles composant les différentes fractions[6].

1 Gellner 1969-2003, p.54.
2 Gellner 1969-2003, p.54.
3 Gellner 1969-2003, p.59.
4 Gellner 1969-2003, p.60.
5 Lefebure, 1979.
6 Voir annexe 9 Les "segments" *Ayt Ātta.*

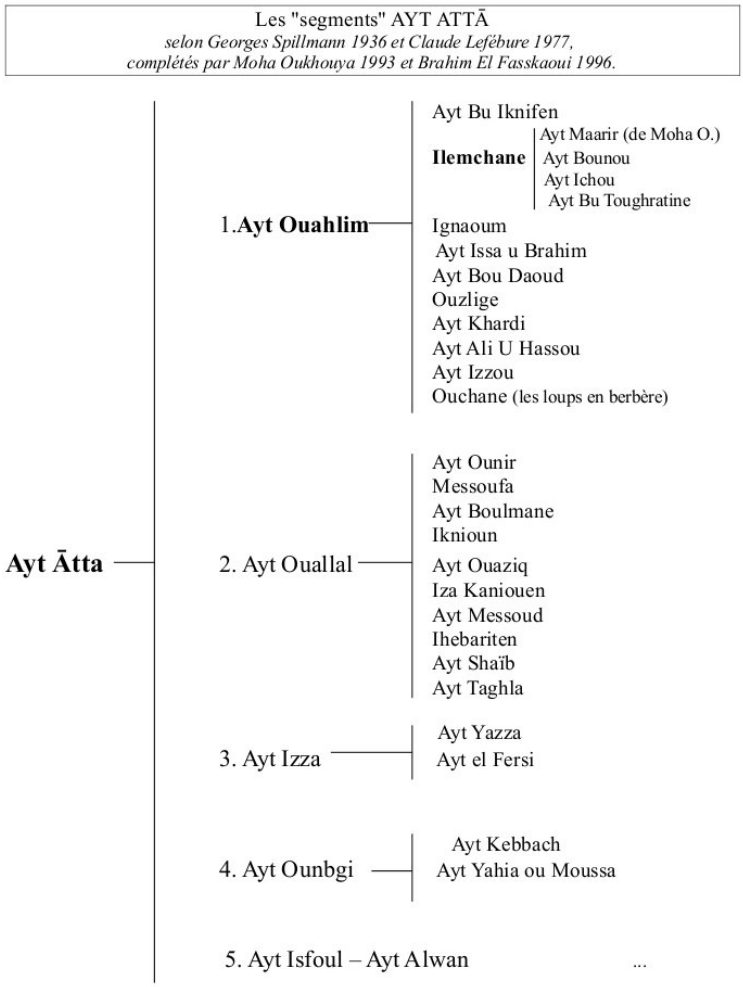

Fig. 15 : les segments des *Ayt Ātta*

Jeanne Marie Gentilleau, « Habitat et mode de vie dans la vallée du Drā », 2016.

Il se raconte en effet, qu'au XVI[ème] siècle, *Dada Ātta* fut à l'origine de la confédération des *Ayt Ātta*, en regroupant les petites tribus berbères du Drā moyen contre la domination des Arabes *Maāquil*. Il donna naissance à quarante fils qui sont les ancêtres de la tribu des *Ayt Ātta*[1]. Ce récit transmis de génération en génération est peut-être une légende, mais elle participe de l'unité et de la solidarité des *Ayt Ātta.*

Pasteurs nomades au sud du Haut-Atlas, tribu guerrière redoutée, les *Ayt Ātta* lançaient sans cesse des opérations pour conquérir de nouveaux territoires pastoraux. Ils finirent par contrôler ainsi un vaste territoire qui s'étendait du Haut-Atlas au *jbel* Bani et du Drā au Ziz. Le *jbel* Saghro était leur lieu de prédilection ; ils y installèrent le centre de leur administration et leur tribunal à *Ighrem Amazdar*. D'après Moha Oukhouya, la première appellation des *Ayt Ātta* est les Messoufa. Youssef Ben Tachfin, des Almoravides, premier roi qui a fondé Marrakech en 1062, était un Messafi. Il est allé plusieurs fois en Andalousie porter secours au

1 Hart 1983.

roi quand il était menacé par les Espagnols. Son tombeau se trouve à Marrakech. Dans chaque famille des *Ayt Ātta*, nous dit-il, depuis Azilal jusqu'à Mahmid, il y a un Ichou, diminutif de Youssef, ou un Youssef, en souvenir de Youssef Ben Tachfin[1].

L'effectif des *Ayt Ātta* dans tout le Maroc est estimé par Claude Lefébure à 400 000 individus[2]. Dans la vallée du Drā il était de 68 778 en 1949 et 140 000 au recensement de 1989. Aujourd'hui, il est difficile de les compter, car ils ne sont plus répertoriés à part.

Berbères et Haratines, une situation plusieurs fois inversée

Comme nous venons de le voir, d'habitants originels des oasis et donc maîtres des lieux, les Haratines, qui n'étaient pas des guerriers mais des agriculteurs, sont devenus les serviteurs de leurs protecteurs. À la fois constructeurs et cultivateurs, ce sont eux qui ont continué à faire fructifier la terre et à bâtir les maisons, mais pour le compte des Berbères, la propriété s'étant inversée par suite des clauses des contrats de protection. *Ikhamasen* payés par le *khoms,* le cinquième de la récolte, ils furent ainsi assujettis aux anciens nomades transhumants qui devinrent les seigneurs des lieux.

Cependant, il semble que la situation se renverse aujourd'hui, et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, avec le Protectorat, l'obligation de l'école pour tous a permis aux enfants des Haratines d'accéder à un certain niveau d'instruction et donc d'émancipation. Par ailleurs, actuellement l'émigration amène des rentrées d'argent extérieures, indépendamment de l'agriculture ; ils ne sont donc plus entièrement tributaires économiquement de leurs anciens protecteurs. Les Haratines accèdent par l'argent à des revenus qui peuvent même dépasser ceux de leurs anciens protecteurs ; d'autant que ce sont eux, toujours maintenant encore, qui possèdent les savoir-faire de l'agriculture et de la construction. Au début des années quatre-vingt-dix, leur tribut dans le pacte d'échange s'était déjà élevé aux deux tiers de la récolte, aujourd'hui le rapport est tout simplement inversé : eux donnent un cinquième des récoltes à leurs anciens protecteurs, propriétaires dont ils cultivent les terres, et en gardent les quatre cinquièmes. Comme l'exprime la grand-mère Isa : « Avant, on donnait un cinquième au *khamès*, mais on travaillait beaucoup. Maintenant, c'est le contraire, il nous reste un cinquième, mais c'est parce que nous ne travaillons pas[3].»

Comme nous avons pu le constater dans la palmeraie[4], le système de gratification du *khamissat* s'est effectivement inversé : les *Ayt Ātta* demeurent propriétaires des terres, celles-ci sont cultivées par un Haratine toujours nommé *khamès,* mais le *khoms*, le cinquième, est

1 Entretien avec Moha O. à Asrir, 2002.
2 Lefebure, 2008, p.28.
3 Remarque de Isa O., mai 2009.
4 Observations personnelles et entretiens, mai 2009.

maintenant la part qui revient au propriétaire. En effet, le *khamès* propose ses services, cultive les terres à sa guise et y met les cultures qu'il souhaite ; c'est lui qui s'occupe de tout, qui investit tout, sa force de travail certes, mais également l'achat des semences, le creusement d'un puits si nécessaire, la mise à disposition du matériel : outil, charrette, âne ou mule. Il est donc effectivement libre de faire ce qu'il veut. À la récolte le cinquième revenant au propriétaire peut être donné soit sous forme d'argent, soit sous forme de récolte ; de fait il est matérialisé en surface de champ, sur laquelle le propriétaire fait faire la récolte ou moissonne lui-même. Ainsi procède Fadma, la maîtresse de maison de la famille berbère propriétaire des champs, avec la luzerne pour nourrir les bêtes : elle va elle-même la couper, la laisse sécher, la met en bottes et ensuite demande au *khamès* de la transporter, selon ses disponibilités et celles de sa charrette. Malgré tout, le propriétaire peut exiger du *khamès* qu'il cultive pour lui une part de légumes et non seulement de la luzerne pour les bêtes. Mais, nous le voyons, le *khamès* étant maître de son organisation et des cultures, il se sent en fait propriétaire des champs qu'il est seul à cultiver, et en majeure partie pour lui-même.

Pour conclure, nous laissons la parole à Ahmed, Berbère *Ayt Ātta*, qui nous dit qu'eux, les anciens « patrons » ne sont « riches de rien[1] ». Effectivement, si la terre ne produit pas pour eux-mêmes, à quoi bon la posséder, si ce n'est comme le reflet d'une richesse d'antan, liée à un statut social aujourd'hui défaillant. C'est aussi le sentiment de son neveu Marwan, 16 ans, qui constate que, une fois que toutes ces terres auront été partagées entre tous les héritiers, il ne restera plus grand chose à chacun. On pourrait imaginer qu'un projet pour lui, descendant des notables-propriétaires, pourrait être d'étudier l'agriculture et la gestion agricole pour (re)prendre la direction de la culture des terres ; mais cela n'est pas envisagé non plus, et vraisemblablement non envisageable dans le système social actuel où un fils d'ancien notable peut difficilement s'abaisser à faire les travaux des champs. Il ira à l'université étudier abstraitement les ressorts de l'économie nationale et mondiale. Les terres sont progressivement vendues au *khamès*.

Les Haratines retrouveraient-ils ainsi, de fait, la prééminence sur la région ? Les nomades transhumants sédentarisés, Berbères *Ayt Ātta*, loin d'être à l'origine de cette vie des palmeraies, n'auraient finalement été que les gérants de ces contrées - qu'ils étaient venus défendre -, bénéficiaires, se glissant dans les systèmes constructifs et les pratiques agricoles existants, et gestionnaires, car devenus propriétaires par les termes de contrats de protection, mais sans posséder les savoir-faire, ni agricole, ni constructif. Notables sans compétences, leur « mérite » fut avant tout d'avoir été de bons guerriers, puis, pour certains, d'avoir travaillé

1 Propos de Ahmed Oukhouya, mai 2009.

dur pour acheter ces terres. Les Haratines tendraient à redevenir les réels exploitants agricoles de ce pays des palmeraies qu'ils ont mis en valeur. D'autant que, les sources budgétaires s'étant largement diversifiées, ils ne sont plus assujettis au seul travail de la terre ou de construction. Cependant, si nous pouvons affirmer que les Haratines sont la population d'origine des oasis, qu'ils en constituent la souche, et que les Berbères ont tout appris d'eux en matière d'agriculture et de construction, le mystère reste entier sur les sources de ces savoir-faire.

CHAPITRE III - LA VIE SOCIALE DANS LE VILLAGE D'ASRIR N'ILEMCHANE, UNE ORGANISATION COLLECTIVE

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le village d'Asrir n'Ilemchane est arrivé aujourd'hui à un véritable tournant de son histoire. Après avoir fonctionné pendant plusieurs siècles avec ses institutions traditionnelles, le *qsar* est désormais administrativement rattaché à la ville voisine. Depuis 2004, le déplacement du panneau d'entrée de la ville de Zagora, planté en aval d'Asrir sur la route goudronnée en venant du Nord, entérine symboliquement cette assimilation, quoique, à l'entrée sud du *qsar* se trouve toujours le panneau « Asrir n'Ilemchane ». La Municipalité de la ville-centre le traite désormais comme un quartier de ville, et lui applique les structures administratives marocaines contemporaines, alors que le fonctionnement du village est demeuré identique à celui d'antan, alors même que les institutions traditionnelles avaient déjà perdu de leur efficience.

Les structures administratives traditionnelles

L'assemblée des notables

À la tête du village, une assemblée de notables détient le pouvoir politique. Elle a été maintes fois décrite[1] avec des variantes et nous fut précisée sur place.

Dans le *qsar* de Nesrat étudié par La Chapelle[2] en 1929, l'assemblée est celle des *Ayt Drā.* Effectivement, ce *qsar* était habité par une majorité de Haratines, et quelques *Hrar* ; des nomades campaient sous tente sur son territoire. Ce que l'observateur nous décrit est une organisation où les *Ayt Drā* dominent, et qui, préexistait à l'installation des protecteurs. À Asrir un des *Ayt Drā* nous mentionne que la *qabila* a mandaté ses représentants pour aller demander la protection des *Ayt Ātta,* puis plus tard les a installés au village. *«* La *qabila* à l'époque c'était *Ayt Askour* et *Ayt Laāraj*, dont mon arrière grand-père ; ils sont allés au Saghro chercher les *Ayt Ātta.* La *qabila* leur a donné des terres où ils ont construit[3]». Elle préexistait

1 La Chapelle 1929, pp.31-32 ; Montagne, 1930, p.152 ; Lefébure 1971 p. 19.
2 La Chapelle 1929.
3 Entretien avec Ahmed Ben M'Bark Laāraj, le 16 avril 2015 à Asrir.

donc à l'arrivée des *Ayt Ātta.* Ceux-ci à leur tour, nous ont parlé de la *jma'a.*

Nous avons ainsi affaire à deux vocables, que l'on trouve également dans la description de l'organisation de Nesrat fait par La Chapelle : *qabila* chez les *Ayt Drā, jma'a* chez les *Ayt Ātta,* deux termes qui semblent désigner la même entité. Si l'on s'en tient à l'origine linguistique, *qabila,* pl. *tiqbal*, vient de l'arabe *qabila*, قبيلة, qui veut dire ligue, confédération[1], il est traduit généralement par « tribu » ; *jma'a* dont le sens premier est « groupe », la racine *"jmε"* signifiant rassembler est traduit par « assemblée ». Deux sens voisins pour ces mots qui sembleraient avoir été utilisés préférentiellement par l'un ou l'autre groupe. On les retrouve également, à Nesrat, dans la dénomination de la maison commune du *qsar*, d*ar al Qbila* ou d*igemmi ljem'at,* qui pourrait être traduit par « maison de la tribu » d'une part, « maison de l'assemblée » d'autre part. « Le terme *ljem'at,* est une légère transformation phonétique et sémantique de *jma'a* et renvoie au modèle de gestion représentative du *qsar* ou *ighrem*. Le *qsar* ne coïncide par forcément avec tribu. La confusion des deux termes peut se produire dans le cas où "qsar" coïncide avec "tribu" c'est à dire quand tous les habitants d'un *qsar* sont originaires d'une même tribu[2]. » Même si ce n'est pas le cas d'Asrir, l'administration emploie le terme « tribu » pour désigner ensemble tous les habitants d'Asrir. Nous avons noté que les *Ayt Drā* emploient exclusivement *qabila,* les *Ayt Ātta* pouvant passer d'un terme à l'autre sans distinction,

Dans les deux cas, *qabila* ou *jma'a,* il s'agit d'une gouvernance collégiale par un groupe de notables.

Composition de l'assemblée

À Asrir, une seule assemblée est constituée de neuf hommes dotés d'un mandat à durée limitée. Chaque groupe désigne ses représentants parmi les « sages » : des *Draoua* ou *Ayt Mourt*, deux personnes, une pour les *Ayt Bamad*, une pour les *Ayt Ahmed* ; des *Hrar*, deux personnes une de chacun des deux clans, les *Ayt Hmad* et les *Ayt Lhaj* ; des *Ilemchane* des *Ayt Ātta,* quatre personnes, une des quatre fractions[3] de la tribu, à savoir les *Ayt Mâarir*, les *Ayt Bounou*, les *Ayt Ichou*, les *Ayt Boutaghratine.* S'y ajoute le *cheikh* ou *amghar*, élu par ces notables ; il ne représente pas sa propre fraction, il a un autre rôle et ne cumule pas. À l'origine, son mandat était d'une année seulement, par roulement entre les groupes.

Montagne décrit la *jma'a* comme « l'assemblée de tous les hommes en état de porter les armes[4].» Il est en effet à noter que, parfois citée comme un modèle de gouvernement

1 Ce terme a donné son nom à la Kabylie.

2 Précision donnée par Hassane Benamara.

3 Le terme est fraction est celui employé par Robert Montagne (1930) qui traduit ainsi le mot berbère *ihgs* dont la traduction littérale est os.

4 Montagne, 1930, p.152.

démocratique, cette réunion n'inclut cependant ni les femmes ni les jeunes hommes, comme le remarque avec pertinence la sociologue Fatema Mernissi : « Dans la société traditionnelle, tout le monde n'a pas le droit de participer. Les juifs, les étrangers, les femmes et les jeunes sont exclus de la *jma'a* berbère, car la participation n'est pas un droit attaché à l'individu mais à l'appartenance à la tribu[1].»

Rôle de l'assemblée

Cette assemblée, traditionnellement, assure la gestion des affaires collectives du village, intérieures et extérieures « Ces huit hommes organisent le travail, les services populaires collectifs, le *maslaa* [lieu de la prière collective à l'extérieur du village]. Ils organisent la *twiza* [mot arabe signifiant l'entraide], *jamaa* en berbère[2]. » Cette assemblée « prend toutes les décisions graves[3]».

Elle se réunissait dans *dar al qabila* ou *taddart taqbilt,* la maison commune, dans laquelle on trouvait outre une salle de réunion, des lieux de stockage des réserves, et des chambres pour loger les étrangers de passage.

De plus elle avait la charge de la « caisse publique constituant le Trésor de la Cité[4]». Le *cheikh* d'Asrir nous le dit en ces termes : « Dans *dar el qabila* il y avait des coffres, *sunduq*, qui renfermaient les dattes, le blé, l'orge, les fèves, une partie de la production de chaque clan. Ils vendent ces produits, et avec l'argent achètent ce qui est nécessaire pour la collectivité : tapis pour la mosquée, la corde pour tirer l'eau, le seau, la nourriture pour les invités[5]. » Cette réserve commune était « alimentée chaque année par un impôt sur tous les habitants[6]». Notre hôte à son tour précise : « C'est là qu'on recevait les hôtes du village, mais c'est également un grenier collectif constitué à l'étage de petites chambres dans lesquelles était conservé ce que chaque famille versait pour le village, c'est-à-dire ¼ de sa récolte. Un gardien veillait dessus et c'était vendu, la recette servait pour le village. C'était dattes, blé,…[7]».

Le cheikh

Le *cheikh* est le chef de village, le chef de la *qabila*. Le nom berbère est *amghar* (pl. *imgarn*), mais tous, y compris l'administration, utilisent maintenant le nom arabe *cheikh,* les Berbères eux-mêmes souvent.

Il était élu pour un an par l'assemblée, d'une fraction différente chaque année, par rotation de

1 Mernissi 1998, p.120.
2 Entretien avec le cheikh Mohamed Lotfi, le 15 mars 2003 à Asrir.
3 Lefébure 1971 p. 19.
4 La Chapelle 1929, p.33.
5 Entretien avec le cheikh Mohamed Lotfi, le 15 mars 2003 à Asrir.
6 La Chapelle 1929, p.33.
7 Entretien avec Mohamed O. le 4 décembre 2002 à Asrir.

la charge. Cependant, à partir de l'installation des protecteurs *Ayt Ātta,* le *cheikh* fut toujours un de chez eux. "C'était la démocratie totale ». nous dit notre hôte, ajoutant - sans relever la contradiction - « mais toujours un *Alemchi*, un de la tribu des *Ilemchane* »[1]. Ainsi les *Ayt Drā,* en aucun cas ne pouvait prétendre à cette fonction. « Le fameux principe de rotation de la charge ne s'appliquait pas à eux[2]. » Ainsi, l'apparence de société démocratique pourrait bien être « l'image idéologique que les *Ayt Ātta* donnent d'eux-mêmes[3]. »

La nomination du *cheikh* s'est ensuite encore modifiée : « À l'arrivée des Français et des Glaouas, en 1932, "ils" ont voulu un *amghar* permanent, pour plus de facilité à gérer et à contrôler... et cela s'est maintenu après le départ des Français. Maintenant c'est le Ministère de l'Intérieur, avec l'accord des habitants, qui donne son tampon[4]». Ce *cheikh* permanent a, bien entendu, été un des *Ayt Ātta,* ce qui s'est perpétué jusqu'au dernier *cheikh,* qui a pris sa retraite en 2014. Lui-même définit ainsi sa fonction : « Celui qui occupe ce poste représente les habitants, il connaît chacun et sa famille : qui est qui, qui sont ses parents, s'il est marié, les actes de naissances, etc. et ce pour la sécurité. [Ainsi il doit] demander les passeports des étrangers, et savoir chez qui ils résident, surtout les Occidentaux, avec les problèmes en Irak […] Le *cheikh* d'Asrir a trois villages sous sa responsabilité : Asrir, Zaouiat el Majdoub, el Mehdia, [village dans la palmeraie]. Cela constitue la m*achiyakat*, c'est à dire les villages à sa charge de *cheikh*. Dans la communauté urbaine de Zagora [dont fait désormais partie Asrir], d'Asrir à Amzrou - là où la vitesse est limitée à 40 à l'heure- il y a six *cheikh*[5]. »

Quand le Gouvernement veut faire quelque chose, il le dit au *cheikh* qui le dit à la *jma'a*, et chacun contacte son clan.

Le gardien du *qsar*

Pour veiller sur le *qsar* et sur son « trésor public », l'assemblée nomme un gardien, *douab* en arabe, *adouab* en berbère, de *bab*, la porte. Il habite un petit logement au rez de chaussée de *dar al qabila* et garde la clé de la porte du *qsar*. Plusieurs rôles lui incombent : prélever la dîme sur les récoltes des dattes « Quand on rentre la récolte, on passe par la porte du *qsar*, l'*adouab* prélève une part sur chaque transport et le place dans le maison de la tribu[6]. » ; il doit veiller à la sécurité du *qsar*, il a un rôle de sentinelle, et désigne les gardiens nocturnes du *qsar,* en général les adolescents, pour une nuit ; il détient la clé de l'unique grande porte du *qsar,* surveillant ainsi les entrées et sorties. C'est lui aussi qui accueille les étrangers ; ainsi

1 Entretien avec Mohamed O. le 4 décembre 2002 à Asrir.
2 Hammoudi 1974, p.156.
3 Hammoudi 1974, p.157.
4 Entretien avec Mohamed O. le 21 février 2004 à Asrir.
5 Entretien avec le cheikh Mohamed Lotfi, le 15 mars 2003 à Asrir.
6 Entretien avec Mohamed O. le 4 décembre 2002 à Asrir.

quand arrivent les musiciens itinérants, *Imdyazen* (berb.), il leur désigne les gens qui vont les nourrir. Ceci s'est poursuivi jusqu'à l'Indépendance.

Quelques personnages spécifiques du qsar

L'aiguadier

a un rôle spécifique dans la communauté. *amin* (ar .), *amazzal* ou *iziguadi* (berb.), désigné et payé par la *jma'a,* il veille à la bonne répartition de l'eau d'irrigation[1]. C'est lui qui décide des périodes de curage, règle les litiges, avec l'aide des membres de la tribu, de la *jma'a* et des *sous-amin*.

Le fossoyeur

… toujours un haratine

Transformations administratives

Cette organisation traditionnelle pour la gestion du village a néanmoins évolué, en différentes étapes chronologiques.

Rattachement au système global national.

Le Protectorat instauré par la France a marqué une nouvelle organisation du territoire désormais « pacifié », pour mieux l'administrer. Ce qui allait dans le sens du désir du Makhzen de reprendre la main sur les provinces du Sud, restées jusque-là indisciplinées et quasi autonomes. Une partition du Royaume a été mise en place, sur le modèle français. le Royaume du Maroc s'est « unifié ». Ainsi sont apparues les Provinces, émanations directes du pouvoir central, avec à leur tête un gouverneur, nommé par le roi lui-même.

Apparition des communes

À partir de 1958 l'administration marocaine post-coloniale, par décrets chérifiens, (*dahir),* met en place les communes - directement issues du modèle français - qui concernaient essentiellement les villes. Zagora fut commune rurale de 1958 à 1992, les communes urbaines étaient seulement les villes moyennes et grandes villes, de plus de 300 000 habitants. Ce système fonctionnera une quinzaine d'années, puis, la démographie étant croissante et les villes en expansion, une distinction nouvelle apparaît entre villes et petites villes ou villages, sous forme de communes urbaines et communes rurales. Les critères sont : plus de 35000 hab, civilisation, économie, situation sociale, infrastructures, ancienneté, histoire de la ville. Le *Dahir* n° 2.73.416 du 14 Rajab 1393, - soit le 14 aout 1973 - est relatif à la création et à la préparation des cercles, caïdats et communes urbaines du Royaume et la détermination du

1 Voir plus loin …

nombre de conseillers à élire au sein de chaque commune. Zagora devient commune rurale.
Il ne s'agit donc plus d'une représentation des tribus ou fractions, mais d'élections qui peuvent alors être politiques.

Fonctionnement parallèle des structures traditionnelles et des structures d'état

À partir de ce moment-là, fonctionnèrent en parallèle les deux systèmes, ancien et nouveau : ainsi Asrir n'Ilemchane resté un *qsar* avec son administration traditionnelle propre, dépendait néanmoins de Zagora pour de nombreux services, tels que l'enseignement secondaire, l'électricité, l'eau potable.
La ville de Zagora, florissante, devint commune urbaine par décret en 1992. La proximité immédiate favorisant le rapprochement, Asrir devint administrativement un quartier de cette commune urbaine de Zagora et lui fut définitivement « annexée » en 2004. Avec Asrir, cinq autres *qsour* sont désormais rattachés à Zagora, formant ainsi avec elle une conurbation urbaine de grande taille. Alors la fonction de *cheihk* fut intégrée à l'administration, avec un statut de fonctionnaire.
Pour administrer la commune urbaine, un président de la Municipalité et son conseil municipal, sont élus. Mais aussi, à part et plutôt « au-dessus » se tient l'administration étatique, le Pacha, représentant du Pouvoir Central, trois *khalifats* qui sont les adjoints du Pacha et six *cheikh*. Dans les quartiers, le *moqqadem* est l'agent de ce pouvoir.

Les structures traditionnelles continuèrent à fonctionner en parallèle des institutions municipales, avec répartition des rôles : les décisions d'infrastructures se prennent à la Municipalité de la ville-centre, même si la *jma'a* peut être consultée pour les décisions mettant en cause les individus « Quand ils veulent faire de nouveaux logements par exemple, et savoir qui loger, un plan, on réunit la *jma'a*. » La *jma'a* continue d'exister, mais n'est consultée, ainsi que le *cheikh*, que pour ce qui a trait aux terres, à l'agriculture, au partage de l'eau, c'est à dire ce qui reste du mode de vie traditionnel, et la connaissance du village et des habitants, des familles, des tribus, des individus. Donc les affaires de la tradition c'est la *jma'a*, les affaires "modernes" sont du ressort de la Municipalité ou encore comme le résume notre hôte : « Quand on veut parler des champs c'est la *jma'a*, quand c'est le goudron c'est la Municipalité[1]. » Il y a là deux systèmes différents qui n'empiètent pas l'un sur l'autre, bien qu'ayant chacun un impact sur la vie quotidienne.
Mais à partir de ce moment, l'état d'esprit changea totalement. Le *cheikh* tout en s'efforçant de garder la confiance des habitants du *qsar* ne fut plus qu'un agent du pouvoir municipal, même

1 Entretien avec Moha O. le 22 février 2004 à Asrir.

s'il s'en défendait, appliquant les ordres venus de là-bas. Il était souvent méprisé par ses concitoyens, les fiers *Ayt Ātta,* qui lui reprochaient d'être à la solde du pouvoir central, et, par dessus le marché, de mettre de l'argent dans sa poche. De fait, étant resté une trentaine d'années à ce poste, il a pu faire une construire une « villa » en béton, à la proue du village, les gens de sa tribu lui en veulent pour cette compromission gratifiante, peut-être par jalousie aussi.

Ce n'est qu'à sa retraite, l'année passée en 2014, que ce statut de quartier de ville est devenu effectif, ce qui coïncide avec le développement, - pour les jeunes en particulier -, d'un mode de vie quotidiennement lié à la ville. En effet, le village d'Asrir est désormais englobé, du fait de sa proximité géographique, dans la commune urbaine, celle de Zagora, bien que son histoire, son mode de vie et son mode de subsistance soient avant tout de type rural, sa configuration spatiale pouvant en faire un modèle de "village urbain", en lien étroit avec son territoire rural.

L'ORGANISATION FONCIÈRE : LES TERRES COLLECTIVES

Le concept de terres collectives existe dans tout le Maroc. À Asrir et dans les palmeraies de la vallée du Drā, on en distingue deux sortes : les terrains collectifs du village, à l'Est entre le village et le fleuve, ce qui correspond à la palmeraie ; les terrains collectifs des tribus à l'origine semi-nomades, situés de l'autre côté de la route goudronnée, à l'ouest du village.

Les jardins de la palmeraie

Ce qu'il est convenu d'appeler « palmeraies » est nommé *igran* par les habitants d'Asrir, qu'ils traduisent eux-mêmes par « les jardins ». Il s'agit des terres limoneuses comprises entre le fleuve Drā et le village d'Asrir. Le fleuve a creusé un large lit où il a déposé des alluvions laissant le sol fertilisé après son passage. Comme l'indique la carte ci-dessous, à la hauteur précisément du village il fait une boucle qui se déplace. La signification du mot Asrir illustre ce phénomène « espace délimité par une boucle de l'oued où il laisse des cailloux, un sol peu cultivable, mais où on peut quand même planter quelques céréales. Quand le cours de l'oued se modifie, c'est l'autre rive qui cultive l'Asrir… répartition équitable… [1]».

1 Propos de Brahim El Fasskaoui, géographe, le 13 mars 2008.

Fig. 13: culture fourragère dans la palmeraie

Fig. 14: murs en pisé le long des chemins de la palmeraie

Fig. 15: carte d'occupation du sol au 1/5000ème, à partir de photos aériennes (1969 et 1977) au 1/6000ème + enquête sur le terrain. Rapport SCET 1977.

Le système de culture est celui de l'écosystème répertorié « la palmeraie », avec ses trois étages de végétation : les palmiers, les arbres fruitiers, et au sol des cultures fourragères (à Asrir, essentiellement céréales et luzerne, légumineuse améliorante du sol) et potagères, une même eau arrosant les trois cultures, les arbres abritant de leur ombre les cultures pendant la

saison très chaude. Dans ce climat semi-aride, l'irrigation[1] est nécessaire. À Asrir cependant, très peu d'arbres fruitiers sont cultivés. La densité de palmiers est de vingt à quatre vingt à l'hectare. On notera que la propriété des palmiers est indépendante de la propriété du sol, on peut être propriétaire de palmiers sans être propriétaire du sol sur lequel ils poussent par suite, palmiers et terre ne sont pas toujours cultivés par le même ouvrier, *khamès*. La palmeraie est parcourue de chemins de terre longés par des murets en pisé qui délimitent les propriétés.

Si les terres appartenaient aux *Ayt Drā* et étaient cultivées par eux depuis des temps immémoriaux, à l'arrivée des *Ayt Ātta* au début du XVII^{ème} siècle, ceux-ci ont reçu, en échange de la protection qu'ils apportaient au village, ¼ des terres. Par la suite, il y eut d'autres acquisitions foncières, accroissant la part de terrains des *Ayt Ātta*. Ce fut le cas de la famille Oukhouya, dont l'ancêtre descendu du *jbel* Saghro dans les années 1850, a d'abord vécu à Tagounite, plus au sud du Drā, puis a acheté des terres à Asrir, à ce qui se raconte : « Il s'appelait Moha u M'hamed. Après la mort de son père en 1853, il rejoint la vallée du Drā au *qsar* d'Asrir où résident ses oncles maternels de la même fraction. Il travaille en agriculture pour une riche famille noire autochtone d'Asrir du nom des *Ayt Bamad*. Dans l'intention d'apprendre la culture du henné. À l'âge de 18 ans, après avoir appris le métier, il revient au Saghro pour vendre les biens laissés par son père. Avec cette petite somme d'argent, il prend en location les terrains de la confrérie Zaouia Nasseria de Tamgrout [confrérie religieuse soufie au sud de Zagora]. Il y plante le henné et peu à peu achète ses biens propres et devient l'un des quatre possédants de la vallée du Drā[2]. » Dans une région où les exploitations ont au maximum entre deux et cinq hectares mais plutôt moins, cette famille *Ayt Ātta* s'est ainsi retrouvée propriétaire d'une part très importante des terrains fertiles de la palmeraie, jusqu'à cinquante hectares, ses membres asseyant ainsi leur pouvoir non seulement de protecteurs, mais de notables-propriétaires : environ la moitié des terres entre Asrir et Mehdia leur appartient.

Les cultivateurs cependant restent les *khamès,* toujours des *Ayt Drā,* ce sont eux qui ont la maîtrise de leur agriculture reconnus par tous, y compris les ingénieurs agronomes qui rendent hommage à leur savoir-faire : « Les Draouis sont de bons agriculteurs-jardiniers, ils ont su maintenir au cours des siècles une pression de sélection sur le matériel végétal et animal telle que de nos jours nous disposons de génotypes, de races et variétés-populations de qualité et bien adaptées aux conditions particulières du milieu (tolérance aux maladies, ravageurs, sécheresse, salure, *...).* [3]»

Le métayage, *khamissat*[4], est aujourd'hui toujours en vigueur. Mais les proportions se sont inversées, au lieu de donner au *khamès* 1/5ème de la récolte, ce sont les *Ayt Ātta* qui perçoivent ce quota. Déjà au début des années quatre-vingt-dix, ils ne percevaient plus que le

1 Voir plus loin.
2 Entretien avec Mohamed Oukhouya, le 6 juin1993 à Asrir.
3 Toutain 1981, p.19.
4 Voir chapitre précédent.

tiers : « Actuellement les *Ayt Ātta* donnent les terres en métayage dont ils perçoivent un tiers de la récolte et l'irrigation des palmiers, c'est à dire les métayers cultivent l'orge et le blé et par la même occasion les palmiers sont irrigués[1]. » On notera qu'on ne dit plus « ils donnent », mais « ils perçoivent » : l'initiative de donner revient désormais au serviteur, qui n'est donc plus en position de quémandeur, mais d'offrant. Non seulement la quantité est modifiée, mais également le rapport d'échange. Certains ont construit leur maison dans la palmeraie, sur les terres dont ils ont la charge. D'autres ont acheté le terrain au propriétaire.

Outre les *Ayt Drā* d'origine et ceux des *Ayt Ātta* qui ont acquis des terres, les autorités religieuses possèdent aussi des biens agricoles légués par des propriétaires, « Quelques palmiers ont été donnés par le grand-père à la mosquée qui paie quelqu'un pour cueillir[2]. », ce sont les biens « Habous » qui représentent dans la région 25% de la surface totale des palmeraies[3] .

De plus, de nouveaux habitants sont devenus propriétaires dans la palmeraie « Autrefois, en 1956-1957, la *qabila* donnait terre et maison gratuitement à celui qui n'avait pas de terre, puis ceux-là se sont multipliés[4]». Aujourd'hui, les grands propriétaires terriens des *Ayt Ātta* tendent à vendre leurs terres qui constituent leur capital, afin de se construire des maisons en ciment ou pour permettre à leurs enfants de faire des études.

Les propriétaires des terres cultivables se sont donc diversifiés.

1 Entretien avec Mohamed Oukhouya, le 6 juin1993 à Asrir.
2 Entretien avec Mohamed Oukhouya, le 6 juin1993 à Asrir.
3 Toutain 1981, p.23.
4 Entretien avec Ahmed Oukhouya, le 11 juin 2009 à Rabat.

Les terres de pacage

Fig. 16: Les terres collectives de pacage. Au loin, le village et la palmeraie, adossés au jbel Bani.

Comme nous l'avons vu, les *Ayt Ātta* possédaient un grand territoire de terres de pâturage, une partie au *jbel* Saghro, leur montagne, ils avaient aussi conquis des terre en plaine. Lorsqu'ils sont devenus protecteurs d'Asrir, au moment de leur installation sédentaire, des terres de pacage leur ont également été attribuées près du *qsar*, pour compenser l'abandon de leurs terres sur la montagne ; ceci était stipulé dans le contrat de protection, et continua d'être respecté pendant toute la période coloniale. Ces terrains non cultivables et de végétation pauvre couvrent des centaines d'hectares de l'autre côté de la route goudronnée.

Les *Ayt Ātta* ont continué à y faire paître leurs troupeaux, qui se sont cependant raréfiés du fait d'un mode de vie et d'habitat en transformation : semi-nomades devenant sédentaires, ils ont adopté la façon des *Ayt Drā* d'élever les bêtes à l'intérieur, au rez-de-chaussée des maisons.

De fait, ces terrains de pacage, propriété collective de la tribu. ne sont plus utilisés. Il était tentant pour le pouvoir public, en l'occurrence la Municipalité de Zagora, de les réquisitionner pour des équipements ou une extension des quartiers d'habitation. Le premier pas fut marqué, au début des années deux-mille, par la construction d'une neuve et grande mosquée en ciment, qui se dresse maintenant en face du village, le long de la route, remplaçant l'ancienne mosquée du *qsar*. Les habitants d'Asrir, d'abord réticents, se sont laissés convaincre au nom

de la religion : « les arguments étaient alors faciles pour que les gens acceptent, il suffisait de les traiter de non-musulmans[1] ». La prise de ces terrains aux *Ayt Ātta* ne fut pas de leur goût, de nombreuses contestations ont eu lieu, ceux de la montagne sont même descendus prêter main forte « En 1984, quatre vingt-trois hommes du Saghro sont descendus à Asrir, ont logé chez Ali, pour revendiquer les terres des *Ayt Ātta*, en vain[2]». Tout cela n'eut aucun effet. Ce « rapt » a été considéré comme un affront, une injustice faite aux *Ilemchane* d'Asrir à qui le gouvernement a purement et simplement retiré des terres équivalentes à des terres ancestrales. Tous racontent cela que ce soit à Asrir ou au *jbel* Saghro[3]. Il semble en effet qu'il y ait eu violation du contrat d'origine par le pouvoir central actuel « cent hectares de terres collectives de l'autre côté de la route vers l'ouest ont été "vendues" par le *cheikh* aux pouvoirs publics, c'est à dire qu'on l'a obligé à céder ces terres en lui donnant de l'argent, il s'est laissé corrompre sur le dos des habitants d'Asrir[4]. »

Fig. 17: Puits et abreuvoir sur les terres collectives devant le village. Au loin le nouveau gymnase.

Actuellement, des dissensions demeurent profondes sur ce sujet entre les *Ayt Ātta,* les *Ayt Drā* et les nouveaux propriétaires groupés en association : « Les originaires d'Asrir, ceux qui ont combattu autrefois pour défendre le village, sont rejetés, ils ne sont pas d'accord avec les nouveaux propriétaires et les *khamès*[5]. » Chaque groupe prétend que ces terrains lui appartiennent. Ils se sont finalement retrouvés au tribunal, les uns contre les autres. L'administration étatique peut maintenant se prévaloir de ce qu'« ils ne sont pas d'accord entre eux[6] ». Essayant malgré tout de s'entendre et de faire front commun, les habitants d'Asrir ont organisé, en 2009, des manifestations sous forme de *sit-in* sur ces terres, sans succès. Sur les soixante-dix hectares « vendus », des équipements

1 Entretien avec Ahmed Oukhouya, le 29 mai 2009 à Asrir.
2 Entretien avec Ahmed Oukhouya, le 29 mai 2009 à Asrir.
3 Entretien avec Brahim Ayt Maârir, le 14 septembre 2007 au *jbel* Saghro.
4 Entretien avec Ahmed Oukhouya, le 29 mai 2009 à Asrir.
5 Entretien avec Ahmed Oukhouya, le 11 juin 2009 à Rabat.
6 Entretien avec le Pacha de Zagora, le 2 juin 2009.

publics sont prévus dont certains déjà sortis de terre : gymnase, piscine, prison, terrain de football, hôpital, collège, jardins publics ainsi qu'un lotissement d'habitations. La ville moderne a gagné sur l'organisation ancestrale.

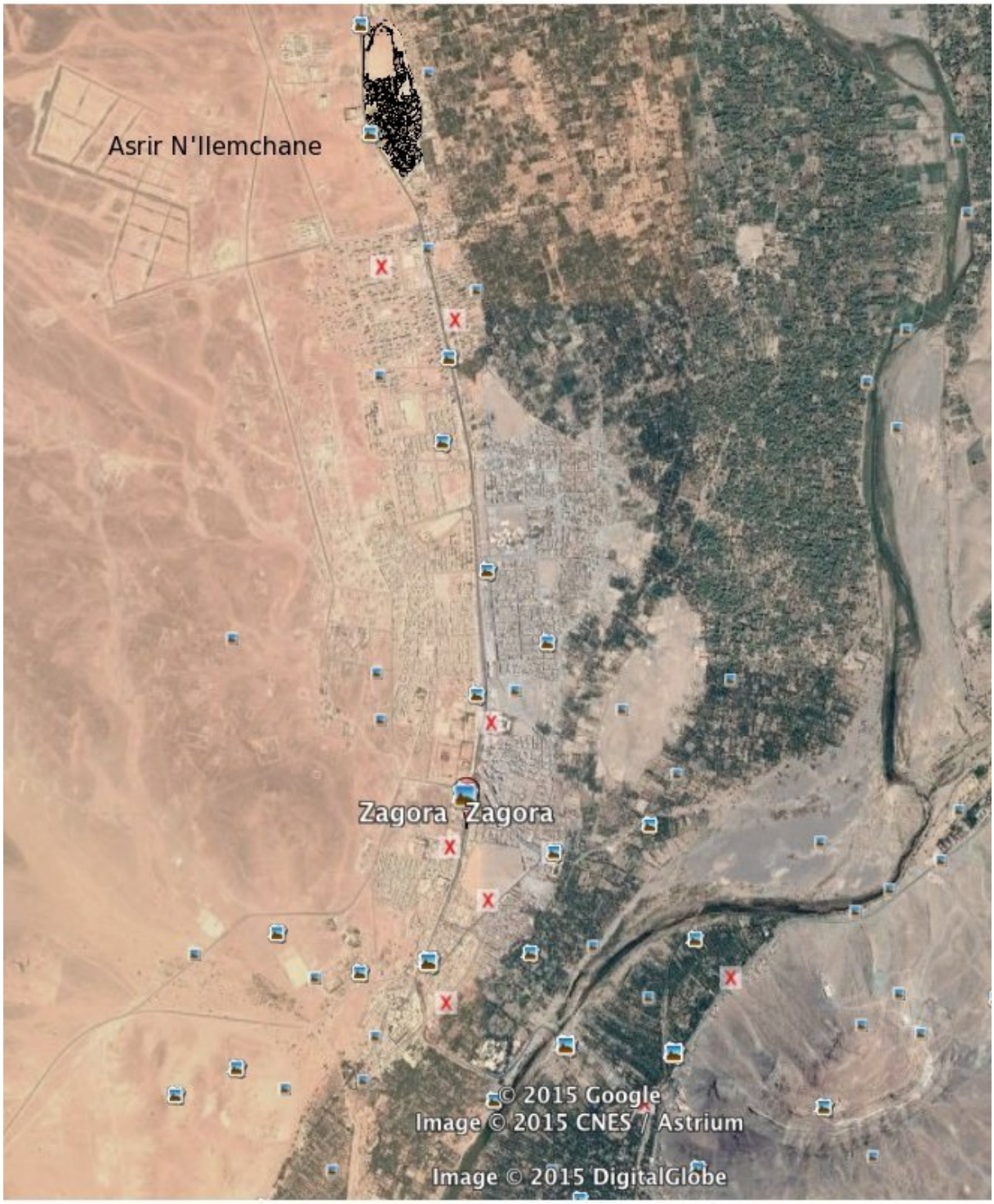

Fig. 18: Les terres de pacages à l'Ouest, les terres cultivables à l'Est. La ville de Zagora au Sud.Vue aérienne de Zagora et ses environs. Google maps, novembre 2013.

DES CULTURES D'IRRIGATION

Le palmier-dattier et la culture des dattes

Le palmier-dattier est la culture principale d'Asrir et la production des dattes traditionnellement la principale ressource.

Zones de culture du palmier-dattier

La majeure partie des oasis du Maroc[1] produisent des dattes. Elles constituent la limite de la culture du palmier la plus au Sud en Afrique du Nord, comme le décrit Djenoun Jacques-Meunié : « Dans le Sud-Ouest du Maroc, l'aire du palmier-dattier s'étend assez loin vers le Sud, surtout avec les palmeraies du Coude du Dra et celles du Bani qui sont les plus méridionales de toute la Berbérie. … Cette extension méridionale des oasis résulte de la présence de montagnes élevées ainsi que de l'orientation Nord-Est-Sud-Ouest des chaînes de l'Atlas ; celles-ci constituent d'immenses châteaux d'eau capables d'alimenter sur le versant méridional de la montagne, de vastes oasis souvent fort éloignées des crêtes et des réserves d'eau[2]. » En altitude, le palmier-dattier pousse rarement et ne fructifie pas : « Le palmier ne peut guère se développer et encore moins fructifier en altitude par manque de chaleur. Il passe pour ne pas pouvoir vivre au-dessus de 1200 mètres, ou du moins devenir stérile à partir de cette altitude[3]. » La limite septentrionale du palmier-dattier est donc la montagne du Haut-Atlas ; au-delà vers le Nord, le palmier-dattier ne fructifie pas non plus, ainsi la palmeraie de Marrakech ne donne pas de dattes : « Par limite Nord, nous entendons celle au-delà de laquelle le palmier ne peut plus porter de fruits, ou porte des fruits médiocres qui ne sont pas consommés normalement par les hommes, mais par les bestiaux. Ainsi en est-il, au Nord de l'Atlas, de la belle palmeraie de Marrakech où le climat n'est pas favorable à la maturation des dattes[4]. » Au sud, donc, de cette limite montagneuse, nous trouvons les palmeraies du Drā, celle du Tafilalelt, l'oasis du Zguid, l'oasis de Figuig au sud d'Oujda, et quelques petites palmeraies : Assa, Taliouine. Dans le Dadès cependant, qui est aussi une oasis, poussent seulement figuiers, amandiers et des roses.

La vallée du Drā est une zone de culture phoenicicole ancienne. Il se peut cependant que cela n'ait pas toujours été le cas, comme nous le dit Djenoun Jacques-Meunié : « Au cours des premiers siècles de notre ère, l'Oued Dra s'appelle l'Oued es-Zitoune, l'"Oued aux Oliviers". Peut-être la culture du palmier n'est-elle pas encore introduite dans la vallée ou n'y est-elle du

1 Voir chapitre géographie.
2 Jacques-Meunié 1975-1982, p.101.
3 Jacques-Meunié 1975-1982, p.101.
4 Jacques-Meunié 1975-1982, p.101.

moins pas encore largement répandue[1]. » Cependant, Léon l'Africain, au début du XVI[ème] siècle écrivait déjà : « Aux environs de l'oued, sur une largeur de cinq à six mille (huit à dix kilomètres), il y a une infinité de palmeraies qui produisent de grosses dattes de toute première qualité … Les habitants du pays se nourrissent surtout de dattes et ne mangent souvent rien d'autre. … On nourrit les chèvres avec des noyaux de dattes concassés grâce auxquels elles engraissent et donnent beaucoup de lait[2]. »

Dans les oasis du Drā, il y eut, nous dit-on, jusqu'à quatorze millions cinq cent mille pieds de palmiers. Sur la seule palmeraie de Ternata, en 2006-2007 il y avait trois cent soixante mille pieds. Toutes les variétés du palmier-dattier sont adaptées dans cette zone ; il en existe plus de deux cent soixante dont les principales sont : *mejhoul, jihal, aglid, bouzhri, feggous (boufqouss* en berbère), *boustani (tihamout* en berbère), *iqlal, boughar, tadmamt*. La meilleure des variétés est importée du Tafilalt, la *mejhoul*, « meilleure variété au monde », elle se vend très cher et concurrence la *deglet nour* d'Algérie, mais existe en faible quantité. Il n'y a pas d'introduction de variétés de l'étranger, au contraire même la variété *mejhoul* est exportée vers Israël et la Californie[3].

La production dépend de la pluviométrie annuelle et des irrigations. La sécheresse des années quatre-vingt a beaucoup endommagé les palmeraies - ce qui est récurrent : déjà en 1975, Djenoun Jacques-Meunié rapportait : « À l'époque actuelle, il n'y a pas, ou il n'y a plus dans le Sud-Ouest marocain de grand oued pouvant vivifier de vastes palmeraies, le cours du Bas Dra n'ayant de l'eau que très exceptionnellement, et après de longues périodes de sécheresse absolue[4]. »

Une maladie du palmier-dattier, le *bayoud*[5]

D'autre part une maladie du palmier, le *bayoud,* apparue au début du 19[ème] siècle, 1870 au Maroc, 1890 dansq la vallée Drā, sévit dans toutes les oasis. Elle a détruit en un siècle les deux tiers des palmiers au Maroc, et s'est étendue en Algérie et en Tunisie. Il s'agit d'un virus, le fusanose, dont l'agent pathogène est le *fusarium oxysporum* de forme *albédénis.* Cette maladie est provoquée par un champignon du sol et se traduit par un dessèchement des palmes, de la couronne au cœur, qui gagne peu à peu tout le tronc. Ce virus attaque les variétés de qualité supérieure - les cinq premières citées plus haut. *Boushami, iqlal*, ne sont pas touchées, *boushami* est une variété très riche, non commercialisable elle est appelée à se développer pour l'autoconsommation. Ceci est d'autant plus dramatique que « la désinfection

1 Jacques-Meunié 1975-1982, p.182.
2 L'Africain 1518-1956, p.422.
3 Données recueillies à l'ORMVA, Organisme Régional de Mise en Valeur Agricole, de Zagora, le 13 mai 2009.
4 Jacques-Meunié 1975-1982, p.100.
5 Données recueillies à l'ORMVA de Zagora, le 28 mai 2009.

des sols est difficile d'application et le champignon que l'on trouve à grande profondeur est difficilement accessible[1] »

Pour remédier à ce fléau, l'INRA, Institut National de la Recherche Agronomique, conduit, depuis le début des années 1960, des expérimentations poussées dans ses laboratoires de Casablanca, Marrakech et Meknès, afin de produire des palmiers résistants au *bayoud* ; six variétés ont d'abord été sélectionnées, puis quinze par croisement de variétés ; de plus, des rejets sont apportés d'Errachidia, là où les sols ne sont pas contaminés, pour être multipliés *in vitro*. Les antennes du Ministère de l'Agriculture, tel le CMVA, Centre de Mise en Valeur Agricole d'Asrir, station expérimentale phoenicicole de Zagora créée dès 1964, distribuent gratuitement des plants, donc subventionnés à 100%, pour que les agriculteurs puissent remplacer les pieds malades. Il faut normalement arracher et incinérer les palmiers atteints ; le sol reste infesté, mais moins. En 2008, mille plants de la variété *Boufqouss arass* ont été distribués à Asrir, le taux de réussite a été de 80 à 85 %, pour 6,41 hectares[2].

Il y a cependant indisponibilité des vitroplants car la multiplication *in vitro* de certaines souches est très difficile, en particulier celle des variétés nobles, les plus intéressantes du point de vue commercial. Ainsi la *mejhoul*, qui n'est pas résistante, est pourtant la plus demandée par les agriculteurs car plus commercialisable ; ils préfèrent la planter et l'exploiter pendant quinze ans, et qu'elle meure ensuite : « Avec trente *mjoulat* tu es riche, c'est mieux que dix mille autres[3]. »

La culture des dattes

La culture des dattes commence au mois de mars-avril, au printemps, le moment où les grappes arrivent à floraison. Il faut alors que les palmiers-femelles soient pollinisés par les palmiers-mâles. Cela peut se faire spontanément par le vent, très présent à cette période, mais encore faut-il que le sens de vent l'oriente du mâle vers la femelle, chose aléatoire. On insémine alors manuellement les palmiers-femelles avec le pollen des mâles, sinon, ils ne donneraient rien, ou seulement des petits grains[4]. Pour cela, un spécialiste recueille le pollen mâle, blanc, dans son panier, et grimpe sur les arbres femelles pour procéder à l'insémination. Il écarte les pistils et y insère une petite poignée de brins mâles - on utilise parfois une petite pompe. Ensuite il lie les pistils femelles avec un lien de palme qu'il laisse suffisamment lâche et avec un nœud coulant, afin que le grossissement puisse se faire à l'aise. L'opération doit être répétée : « On monte plusieurs fois car l'ouverture des spathes femelles se fait à rythmes différents. S'il pleut

1 Toutain 1981, p.8.
2 Entretien au CMVA, Centre de Mise en Valeur Agricole d'Asrir, le 4 juin 2009.
3 Propos de Ahmed Oukhouya, le 8 mai 2009 à Asrir.
4 Propos de Youssef Oukhouya, le 12 décembre 2002 à Asrir.

vingt-quatre heures après la pollinisation il faut recommencer[1]. » Les dattes pourront ensuite se former et grossir durant trois-quatre mois.

La récolte des dattes

Début juillet les variétés précoces peuvent déjà être ramassées. La récolte s'étale ensuite de septembre jusqu'en octobre-novembre, selon les variétés, parfois mars certaines années. À Asrir, outre les variétés précoces, les premières à être récoltées en septembre sont *tihamout, boufqous et khalt* ; ensuite un mois plus tard viendront *boughar* et *klem*, enfin *bouzoukar* et *jihel*, les dernières[2].

On embauche des ouvriers pour la cueillette. Au début des années quatre-vingt-dix, la famille Oukhouya employait quatorze personnes, par trois équipes de quatre : un coupeur et trois femmes, plus deux personnes pour transporter la récolte avec une charrette. Le cueilleur spécialiste grimpe sur le tronc du palmier, les bases de palmes, *kernaf* (ar.), *taqernift* (berb.), servant de marches, jusqu'à pouvoir saisir la hampe d'un régime avec son grand couteau (*tamzhirt,* machette pour les dattes), il coupe les bouquets de dattes et les fait descendre avec une corde sur des bâches étalées au sol, afin que les dattes ne soient pas mélangées à la terre ; il termine en cueillant une à une celles qui sont mûres. Les femmes, en bas, coupent les rameaux et les placent dans les corbeilles. Elles montent rarement aux arbres, ou alors pas très haut, deux mètres maximum.

Fig. 19: bouquets de dattes mures

Fig. 20: la base des palmes, échelons pour grimper

Fig. 21: fin de cueillette

La récolte des dattes est partagée en cinq, un cinquième revient au gardien, le *khamès*.

1 Entretien avec Ahmed Bès-Bès de l'ORMVA de Zagora, le 13 mai 2009.
2 Propos de Issam Oukhouya, le 18 septembre 2009 à Asrir.

Actuellement, il y a de moins en moins de spécialistes ; les propriétaires, également pour des raisons d'économie, font la récolte eux-mêmes, mais il y a moins de savoir-faire : par exemple le cueilleur secoue les bouquets et jette les dattes au sol sur la bâche.

Sous les dattiers, la terre sera labourée (aujourd'hui au tracteur) par le métayer qui cultive, on la laissera ensuite reposer avant de semer du blé. Cette terre est très riche.

On met les dattes dans des corbeilles, des paniers ou des sacs, puis elles sont transportées avec des ânes et un chariot jusqu'à la maison, là on les trie.

Fig. 22: tri des dattes en famille

Fig. 23: les anciennes jarres à dattes, khabia

Une partie est gardée pour la consommation familiale, l'autre est mise en cagettes pour être vendue au souq, les déchets serviront de nourriture pour les animaux. À l'intérieur des maisons, les dattes étaient autrefois conservées, empilées et tassées, dans de grandes jarres en terre cuite, *khabia* ; puis on les entrepose dans un petit réservoir en béton dans un coin de la maison, recouvertes d'une bâche en plastique et de branches de palmes ; dernière étape de l'ustensile de conservation, on utilise aujourd'hui un grand récipient en plastique avec couvercle, acheté au souq.

La commercialisation

Fig. 25: négociation du prix

Fig. 24: vente des dattes au souq de Zagora

La vente directe se fait au souq, deux fois par semaine.

Les cagettes légères en bois sont l'unité de mesure pour vendre les dattes. On ne pèse pas. Une cagette pleine approche cinq kilos, le prix varie de soixante à deux cents dirham selon la variété. On utilise aussi des paniers de tailles différentes comme instruments de mesure et de transport. Cagettes et paniers sont vendus au souq.

Fig. 26: paniers à dattes

Fig. 27: cagettes d'emballage

Outre la vente directe au souq, le travail des intermédiaires consiste à acheter, à partir de juillet pour les variétés précoces, et stocker la récolte en attendant de l'écouler vers les grandes villes du nord du Maroc au moment du ramadan : « Les frigos sont pleins en attendant le ramadan[1]. » Cette exportation vers le nord du pays reste en effet l'essentiel des ventes, même si l''éloignement est un frein majeur à la commercialisation. Ainsi en 2008, sur les 20377 tonnes récoltées, 90% ont été vendues dans les villes du nord, majoritairement à Marrakech, 7,8% ont nourri les animaux, seulement 3,2 % a servi à la consommation locale des habitants[2].

1 Entretien au CMVA d'Asrir, le 4 juin 2009.
2 Entretien au CMVA d'Asrir, le 4 juin 2009.

À la fin des années soixante-dix, une coopérative de commercialisation des dattes, *Nakhl*, a été créée à Zagora. Les agriculteurs pouvaient y apporter leur récolte, les dattes étaient mises en cartons avec le label "dattes de Zagora". Cette usine a fonctionné pendant une quinzaine d'années, puis a connu de grandes difficultés : les premières années son fonctionnement a été handicapé par la sécheresse, les dattes y étaient chères et la concurrence des agriculteurs est forte, ils vendent moins cher, du fait qu'il n'y ni emballage ni main d'œuvre ; mais aussi la gestion n'a pas été rigoureuse, elle se faisait par l'intermédiaire de l'OUDI, Office de Développement Industriel, c'est-à-dire l'Etat, « donc ça ne marche pas, on se met de l'argent dans les poches[1] ». Un essai de redémarrage est en cours, avec plusieurs intervenants, dont la Région et une société de Casablanca ; certains agriculteurs ont pu passer avec l'usine un contrat pour des dattes biologiques qui sont exportées en Grande-Bretagne ainsi que de la pâte de fruit industrielle. Cette tentative de spécialisation avec des produits spécifiques peut élargir les débouchés.

Cependant, la méthode traditionnelle et ancestrale de commercialisation, les dattes étant emballées par chaque propriétaire dans leur cagettes et vendues au souq, reste privilégiée par les producteurs.

En outre, du fait de la sécheresse qui a sévi depuis 1998, il y a eu, certaines années, importation de l'étranger, ce qui a faussé le marché. En 2002 des dattes ont été importées d'Irak, d'Iran et même d'Inde, le Ministère de l'Agriculture ayant décrété qu'il n'y avait pas assez de dattes dans le Drā et le Tafilelt[2]. Les dattes importées se vendaient au souq moins cher que celles de la vallée, il a donc fallu baisser le prix de cinquante pour cent, les agriculteurs n'ont pu vendre correctement le peu qu'ils avaient. « On a été surpris, on était dans les préparatifs de la récolte, on pensait bien vendre, et tout a été cassé … Avec qui parler ? on a liquidé tout ce qu'on avait et on attend le temps, la pluie pour que les palmiers ne meurent pas, repartent. Des commerçants ont un problème beaucoup plus grand, ils ont acheté des grandes quantités et les ont mises au frigo, mais n'ont pas vendu à cause de l'importation[3]. » Devant cet effet pervers, les fonctionnaires sont restés impuissants : « C'est un grand problème, nous sommes entre le marteau et l'enclume[4]. »

Malgré ces décisions venues d'en haut, sans consultation des intéressés, aucune contestation collective n'a eu lieu. Des solutions individuelles ont été trouvées, certains hommes se sont exilés dans les villes du Nord pour trouver du travail, quitte à revenir ensuite : « On n'est pas

1 Entretien au CMVA d'Asrir, le 4 juin 2009.
2 Renseignements donnés par les employés du Ministère de l'agriculture locaux en 2003.
3 Entretien avec Youssef Oukhouya le 12 décembre 2002 à Asrir.
4 Propos des employés du Ministère de l'agriculture locaux en 2003.

regroupés, les gens ne s'entendent pas, chacun pour soi[1] ». Effectivement, la déliquescence des structures traditionnelles ne favorise pas la défense collective et l'expression des problèmes à faire remonter aux autorités.

Les années suivantes, plus humides, ont en revanche connu une bonne production, il y a même eu de très bonnes récoltes. En effet quand il n'a pas d'eau, le palmier ne donne pas de dattes, mais ses longues racines lui permettent de survivre ; il peut vivre un siècle si la nappe est à cinq ou six mètres de profondeur.

L'eau et le système oasien

Ce chapitre a pris source dans les entretiens avec des membres de la famille Oukhouya d'une part, et dans nos observations personnelles assorties d'autre part de la lecture de deux géographes marocains originaires de la région, Lekbir Ouhajou[2] et Ahmed Taoufik Zainabi[3] ; sans oublier les auteurs européens du début du 20ème siècle pour leurs descriptions de la vallée à cette époque. Par ailleurs, nous avons pu consulter une carte de la palmeraie d'Asrir, remise par Moha Oukhouya, établie en 1977 par la SCET internationale, qui montre le réseau des différents canaux d'irrigation ; malheureusement cette carte est partielle et ne couvre pas toute la zone étudiée dépendant du village d'Asrir. Pour finir, un entretien avec un technicien agricole de l'ORMVA (Office Régional de Mise en Valeur Agricole) de Zagora, un homme en fin de carrière, bon connaisseur de son sujet, a complété et confirmé ces données.

L'oasis.

La vallée du Drā moyen est désignée comme étant une oasis. Cependant la définition du concept même d'oasis ne fait pas l'unanimité. Nous retiendrons ici la définition donnée par le Larousse « zone de végétation isolée dans un désert stérile, rendue fertile par la présence de l'eau ». Cette présence de l'eau, élément majeur d'une oasis, existe soit par une ou des sources, soit lorsque la nappe phréatique est proche de la surface du sol ou encore lorsque l'eau coule au milieu du désert dans le lit d'une rivière. Ce dernier cas est celui de la vallée du Drā.

Le système de culture d'une oasis se fait, traditionnellement et ancestralement, sur trois strates : la strate supérieure des palmiers-dattiers qui constituent la principale richesse ; la strate intermédiaire des « petits » arbres fruitiers : oliviers, orangers, figuiers, grenadiers, … ; la strate des plantes basses, à l'ombre des deux autres : céréales, légumineuses, plantes fourragères, plus récemment légumes et cultures maraîchères. Sur les terrains les plus proches

1 Entretien avec Youssef Oukhouya le 12 décembre 2002 à Asrir.
2 Ouhajou 1991.
3 Zainabi 1995.

du fleuve pour profiter des alluvions, on plante des légumes en mélangeant ensemble, navets, carottes et fèves ; quand on arrache les navets et les carottes, les fèves restent en place tout l'hiver et le sol se repose jusqu'à la saison prochaine, après l'été on plantera du blé, la terre se sera ainsi régénérée. Ce système d'assolement triennal et jachère perdure. Les trois strates de cultures profitent chacune et ensemble de l'irrigation par inondation de la parcelle sur laquelle elles sont installées.

L'eau est domestiquée par l'homme grâce à un système d'irrigation ingénieux pour optimiser sa ressource. Le terroir ainsi cultivé est alors artificiel, créé et entretenu par l'homme.

Cette gestion de l'eau, à la fois technique et sociale, est liée à l'organisation de la population qui occupe ce territoire.

Les méthodes d'irrigation au Maghreb.

Si l'origine romaine des travaux d'irrigation au Maghreb fut d'abord privilégiée, il semble maintenant établi que les Romains ont surtout mis en place de grands ouvrages pour l'adduction d'eau vers les villes. L'irrigation des zones agricoles aurait plutôt été le fait des Arabes apportant ces techniques en même temps que l'Islam, ce que confirme une étude sur l'Andalousie « Il semble que ce soit principalement à l'époque musulmane qu'apparaît un véritable système d'irrigation des terres cultivables[1] » ; les Arabes auraient eux-mêmes hérité ces techniques de l'Orient où "l'hydraulique semble avoir été une discipline évoluée", spécialement l'Iraq en ce qui concerne les conduites souterraines, mais également l'Iran et la Mésopotamie[2].

Au Maroc plusieurs systèmes d'irrigation coexistent. L'un, assez fréquent, est la captation à la source avec acheminement par galeries souterraines, les *foggarras* ou *khetarras,* on le trouve à Figuig notamment. Un autre, en vigueur dans la vallée du Drā, est l'épandage de crue ou « inondation dirigée[3] ».

Mode traditionnel d'irrigation dans la vallée du Drā

Le fleuve Drā

Dans le cas d'Asrir et de la vallée du Drā Moyen, c'est le fleuve qui fournit les 9/10ème des ressources en eau, le reste étant donné par les nappes phréatiques.

Le Drā est un des principaux fleuves du Maroc, et le plus long - 1200 kilomètres. Il est décrit par les voyageurs européens de la dernière moitié du 19ème siècle et début du 20ème siècle comme « un beau fleuve tranquille de 40 à 80 mètres de large», une rivière à gros débit (25 m^3

1 Bazzana et Guichard 1981, cités par Pérennès 1993, p.77.
2 Pérennès 1993, p.75 et suivantes.
3 Pérennès 1993, p.93.

par seconde en 1930) qui "ne tarit jamais, même pendant les plus grandes années de sécheresse.» Il est vanté pour la fertilité et la richesse de ses oasis ; il était même encore poissonneux à cette époque.

Il est alimenté essentiellement par l'oued Dadès et l'oued Ouarzazate, qui recueillent l'eau des neiges du Haut-Atlas au-dessus de 3000 m, et aussi probablement par la résurgence de quelques affluents généralement à sec[1].

Il est soumis à de fortes crues, en automne et au printemps, alimentées par la fonte des neiges et la pluie à plus basse altitude. Pendant les périodes de crue il grossissait énormément, devenant houleux et dangereux, il était absolument infranchissable « il roule alors des eaux limoneuses et rougeâtres sur une largeur qui varie de 300 mètres à 1 kilomètre.[2] »

Il a donc fallu de tout temps se régler sur le débit irrégulier du Drā, entre les fortes crues en automne et au printemps et des périodes d'étiage entre juin et août. Pour cela un système d'irrigation ingénieux et efficace a été mis en place : de Agdz à M'Hamid, le Drā Moyen alimente plus de quatre-vingt seguias d'irrigation, dont certaines ont reçu le nom d'oued tellement elles sont importantes.

Le système d'irrigation : l'épandage de crue ou inondation dirigée.

Dans les temps anciens, lorsque l'oued était laissé à lui-même, l'irrigation se faisait de manière naturelle par inondation ; totalement submergées en période de crue, les parcelles étaient ensuite à sec, la région passant de la sécheresse à l'excès d'eau. En observant le lit de l'oued on peut constater sa configuration, très large et divaguant entre les berges[3].

Pour tirer parti au maximum de cette eau, fut mis en place un système constitué de barrages de dérivation, dont le principe était de ne rien laisser perdre du mince filet d'eau quand elle était rare et d'être submersible au moment des crues. Ces ouvrages, volontairement assez rudimentaires, étaient faits de branchages, de pierres et de terre, pour freiner l'écoulement sans le retenir tout à fait, au risque sinon de dévier le cours de l'oued de façon imprévue et dangereuse. C'est le principe de l'épandage de crue ou "inondation dirigée". Nous reprenons ici la description qu'en fait Jean-Jacques Pérennès : " On construit d'abord des barrages de dérivation très rudimentaires : on commence par creuser un canal oblique par rapport au lit de l'oued, souvent dans la concavité d'une courbe […] Puis on érige un barrage de dérivation submersible, faisant un angle obtus avec le sens du courant, pour éviter une trop grande poussée... Ensuite, un canal de dérivation conduit l'eau aux parcelles par l'intermédiaire d'un réseau de *seguias* en terre.[4] »

1 Voir plus haut la carte du réseau hydrographique du Drā
2 Foucault 1888.
3 Voir carte SCET 1977.
4 Perennès, 1993, p.95.

La seguia

Dans l'inondation dirigée, l'unité de base est la seguia, de l'arabe *sāqiya*, *targa* en berbère, qui est un canal à ciel ouvert, en terre.

Ce système d'irrigation est hiérarchisé, les seguias sont elles-mêmes ramifiées en canaux principaux, canaux secondaires puis de liaison, rigoles aboutissant aux parcelles cultivées.

La carte établie par la SCET en 1977 nous montre bien ces ramifications.

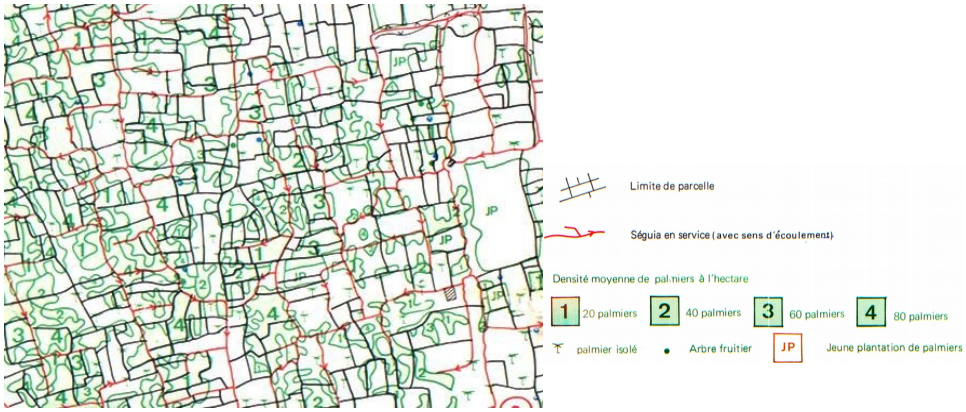

Fig. 28: extrait de la carte établie par la SCET-International en 1977

Les *seguias* sont creusées à la main et, longtemps restées en terre, elles sont maintenant également cimentées, du moins à leur départ.

Fig. 29: une seguia en terre

Fig. 30: seguia cimentée

Dans les seguias secondaires, la répartition du débit se fait à l'aide d'un « peigne répartiteur » *(azugla, pl izugla)* à l'origine en gypse, aujourd'hui en ciment.

Fig. 31: un peigne répartiteur, azugla

Fig. 32: fermeture avec boue et pierres

Le système de fermeture reste traditionnel, avec de la boue, des pierres, des chiffons, que l'on enlève ou remet à l'aide d' une pelle ou d'une houe. On guide ainsi l'eau jusqu'aux parcelles.

Le barrage de dérivation en tête de seguia est nommé *aggoug* en berbère, étymologiquement « celle qui ferme ». Installé dans l'oued, il dérive l'eau et la canalise dans la seguia où elle poursuit son chemin par gravitation. À l'origine, l'*aggoug* était fait de pierres, branchages, palmiers, colmaté à la terre ; aujourd'hui, la plupart de ces barrages de dérivation ont été reconstruits en béton de ciment.

Fig. 33: barrage de dérivation, aggoug

Chaque *qsar* a une prise d'eau sur l'oued vers une seguia. La seguia appartient à une communauté d'irrigation qui y exerce sa juridiction. Cette juridiction ancestrale est reconnue par tous et a été, au 20ème siècle, reconnue aussi par les lois modernes.

Chaque seguia porte le nom de la communauté qui l'a créée et l'administre, la seguia d'Asrir se nomme *Sriria*. La seguia, unité technique et géographique est donc aussi une unité humaine ; si elle a fonctionné ainsi c'est grâce aux principes de gestion établis par la communauté, afin que chacun ait sa part d'eau « Ce qui ne se maintiendrait pas avec un encadrement administratif a bien fonctionné des siècles durant sur base des solidarité

lignagères[1]. ».

Priorité de l'amont sur l'aval

Dans la vallée du Drā, la répartition de l'eau obéit à un principe majeur : « priorité absolue de l'amont sur l'aval », selon la loi de la nature, où les parcelles en amont reçoivent l'eau les premières, que ce soit d'une palmeraie à l'autre ou dans le réseau de distribution secondaire, les parcelles situées en aval n'ont droit qu'au surplus. Le prélèvement est donc moindre en aval, ce qui crée une répartition inégalitaire. Un terrain en amont du fleuve est toujours plus cher qu'un terrain en aval.

L'entretien et la protection des canaux

La communauté, c'est-à-dire les ayant-droit, assurent la maintenance du réseau d'irrigation. Lors des crues les *aggoug* en terre étaient souvent détruits et les parois des canaux endommagés. Actuellement, lors des lâchers du barrage après le passage de l'eau, il y a toujours lieu de dégager les canaux – de « creuser » - et de surveiller les rives. Avec la boue retirée du fond des seguias, on fait des adobes, qui sont à la disposition de tous.

Autrefois il était du rôle de la *jma'a* de mobiliser tout ou partie de la population, - du moins les hommes depuis la puberté - pour les travaux à accomplir. Elle désignait un aiguadier (*âmin* ou *amazzal*) pour gérer la distribution de l'eau, en lui adjoignant les travailleurs nécessaires. Il semble que maintenant ce soit les ayant-droit eux-mêmes qui gèrent cette distribution et qui payent temporairement un aiguadier pour ouvrir et fermer les accès de l'eau.

Une seguia peut concerner plusieurs villages. Celle d'Asrir, la seguia Sriria, est pour quatre villages : Asrir, Zaout el Majdoub, Tensita, Mehdia. Certaines parcelles s'irriguent à partir de cette seguia sans avoir de droit d'eau, telles celles du village de Barda.

C'est le *amin*, choisi parmi les membres de la tribu, qui décide des périodes de curage, règle les litiges, avec l'aide des gens de la tribu ou les *jma'a*.

Le système de gestion est aujourd'hui un peu modifié, la *jma'a* s'étant beaucoup affaiblie, il y a une Association des Usagers de l'Eau Agricole, AUEA, avec président, vice-président, membres du Conseil d'Administration, tous choisis par l'Assemblée Générale, qui représentent tous les villages de la seguia. Généralement, le *amin* est toujours parmi ces membres, sinon, il collabore avec le président. Cela n'a pas modifié le système d'irrigation.

Propriété, répartition et partage de l'eau[2]

Dans la vallée du Drā, deux systèmes sont en vigueur. Au sein de la seguia on peut trouver

1 Perennès, 1993, p.103.
2 Entretien avec Ahmed Bès-Bès de l'ORMVA de Zagora, le 13 mai 2009.

soit l'un, soit l'autre, ou encore un mélange des deux. Dans le système « *wallam* » ou *"moulli",* l'eau est mesurée en volume, on dit que l'eau est « mariée à la terre », le volume en est délivré selon la taille de la parcelle, jusqu'à un niveau atteignant la cheville de l'homme ; on irrigue parcelle par parcelle. On possède l'eau en même temps que la terre. Dans le système « *nouba* ou *melk* », l'eau est mesurée en temps d'écoulement, on dit que l'eau est « célibataire », car indépendante de la surface de la parcelle. On reçoit l'eau les uns après les autres. Le système en vigueur à Asrir est la « *nouba* », l'eau célibataire.

Une *nouba* est une unité de mesure en temps d'écoulement, par exemple une journée ou une nuit ou une fraction de jour de 12 heures ou 24 heures. Les fractions peuvent être une demie (*nuss nouba*), un quart (*roba nouba*), 1/8ème, 1/16ème).

Le nombre et la durée des « *noubas* » définissent le nombre de jours de 24 heures que doit durer une rotation ou un cycle de tours d'eau.

Cette méthode ne tient pas compte de la superficie des parcelles. « La part d'eau de chacun est mesurée en temps et non en volume ». Le volume est donc fonction du débit de l'eau au moment de l'irrigation. A l'origine, vraisemblablement la terre et l'eau allaient ensemble, on avait assez d'eau pour irriguer ses parcelles, mais avec les héritages successifs et les ventes, ce n'est plus toujours le cas. On peut avoir plus de terres que d'eau ou plus d'eau que de terres. « L'eau n'est pas proportionnelle à la surface de la terre, cela dépend de l'héritage ou s'il y a eu vente ou achat, par exemple une femme a hérité elle peut vendre sa part d'eau à quelqu'un et la terre à son frère qui donc n'aura pas l'eau correspondante[1]. »

Aujourd'hui, depuis les années soixante, on se règle sur la montre. Mais autrefois la mesure du temps se faisait sur le temps solaire pour le temps diurne, et, pour la nuit, selon l'observation des étoiles et leur mouvement, ainsi que selon les différentes heures des prières et aussi le chants du coq.

La découpe de la journée selon ce système se faisait ainsi : Une journée commence au lever du soleil et s'achève au coucher du soleil. Le premier quart part du lever du soleil à *doha,* environ 9h, l'heure de la prière le jour de l'Aïd ; le deuxième quart va de *doha* jusqu'à l'annonce de la prière de mi-journée, *dohr ;* le troisième quart du *dohr* jusqu'à l'*aassr* (16h-17h) ; puis de l'*aassr* au coucher du soleil, *ghorob chems***.** Les quatre quarts de la nuit se répartissent comme suit : de *ghorob chems* jusqu'à l'*aacha*, la dernière prière de la journée ; puis de l'*aacha* au premier chant du coq (vers minuit, ou une heure) ; puis du premier chant du coq au premier *mueddin* (vers trois heures, trois heures trente), ou jusqu'à *el fajar*, la première prière (quatre heures en été, six heures en hiver) ; enfin le dernier quart de *el fajar* jusqu'au

1 Entretien avec Ahmed Bès-Bès de l'ORMVA de Zagora, le 13 mai 2009.

lever du soleil.

Ce système peut paraître inégal, mais « ce que je perds l'hiver, je le gagne en été, et ce que je perds la nuit je le gagne le jour[1] ». Car les quarts sont soumis à rotation et les usagers sont eux aussi soumis à rotation. Il n'y a pas de quart fixe. Seules quelques personnes ont un droit fixe, écrit et connu des hommes de loi, les *adouls,* et du vendeur et de l'acheteur.

Les propriétaires

Au-delà de la résolution technique de la distribution de l'eau d'irrigation, le facteur social est primordial. Comme l'a montré Jacques Berque dans son étude des structures sociales du Haut-Atlas : « Entre la collecte et l'irrigation, une phase purement sociale, celle de la répartition[2]. » Et l'économiste Jean-Jacques Pérennès d'ajouter « le tour d'eau est d'abord révélateur de l'appartenance à un groupe social[3] ».

On peut distinguer les propriétaires privés, les habitants des *qsour*, et les propriétaires publics, que sont les structures communautaires : *jma'a,* Habous, Zaouias.

La répartition de l'eau est fixée par les titres de chacun. Les parts d'eau sont une propriété définitive. Les titulaires d'une seguia justifient leurs droits par les jours de travail investis. Dans le système *moulli*, tout homme ayant atteint l'âge de la puberté doit participer aux travaux, dans le système *nouba* chacun doit fournir du travail en fonction de ses propriétés.

Mais ce système de répartition par unité de temps est très inégalitaire et trouve son origine dans les rapports sociaux du passé : ancienneté de la sédentarisation, rapports de force de chaque groupe, hiérarchisation des familles. « Bien que masqué aujourd'hui par l'organisation de la communauté draoui en groupements d'irrigants, cet ordre social continue à être opérant[4]. »

Ce régime de propriété s'appuie sur les règles coutumières en vigueur depuis très longtemps. La loi moderne les a seulement entérinés, au temps du Protectorat français, avec les différents dahirs successifs (1er juillet 1914, 8 novembre 1919, 1er août 1919, 17 décembre 1926).

Aujourd'hui, au système traditionnel de répartition de l'eau à partir de l'oued, s'adjoint le creusement de puits, pour ceux qui en ont les moyens. Ce sont des puits privés pour lesquels une autorisation de creusement et d'exploitation est nécessaire, et dont le débit est limité ; mais beaucoup se font sans autorisation. Cette discordance entre la loi et la réalité, est connue des responsables qui ne se font pas d'illusion. Il y a aussi quelques puits collectifs gérés par l'AUEA, Association des Usagers de l'Eau Agricole.

Ce système techniquement efficace et qui perdure depuis des générations, entraîne des

1 Entretien avec Ahmed Bès-Bès de l'ORMVA de Zagora, le 13 mai 2009.
2 Berque 1955, p.158.
3 Perennès, 1993, p.110.
4 Pérennès 1993, p.11.

inégalités sociales et présente d'autres faiblesses, accentuées par les années de sécheresse :

• La « priorité de l'amont sur l'aval » entraîne un gaspillage en amont et une pénurie en aval.

• Les *aggougs* traditionnels en terre étaient souvent détruits par les crues, leur reconstruction et leur ensablement entraînaient beaucoup de jours de travail, c'est pourquoi ils ont été pour la plupart reconstruits en béton.

• Il y a environ 50% de perte entre l'*aggoug* et la parcelle, par infiltration ou évaporation ; 40,5 % seulement des apports du Drā sont utilisés par les quatre-vingt huit seguias des six palmeraies. Cela est dû à plusieurs facteurs : le tracé sinueux et complexe (exposition au soleil, infiltration…), la « *nouba* » qui favorise la perte, la dispersion et l'effritement des parts d'eau du fait des partages et des ventes, le manque d'ajustement du débit de la seguia par rapport au terroir desservi.

• Les eaux souterraines sont très salées, il y a donc concentration de sel du fait du puisage dans la nappe phréatique. Ce phénomène est aggravé par les pratiques en usage, ainsi « l'irrigation se fait par submersion et tant qu'il y a de l'eau le paysan submerge la parcelle[1] », on assiste alors à la formation de couches salées sur les sols, que l'on doit lessiver de manière intensive avant de réutiliser la parcelle, ce qui accentue la dégradation des sols.

Fig. 34: remontées de sels

S'y ajoute un phénomène climatique lourdement aggravant : la sécheresse s'accroît depuis les années soixante-dix.

En outre, un élément extérieur est venu bouleverser les pratiques anciennes : les aménagements hydro-électriques, dont la construction du barrage de Ouarzazate est la pièce maîtresse. Ils étaient prévus pour remédier à certains des inconvénients, mais, s'ils n'ont pas modifié le système de répartition ancestral, ils ont en revanche grandement bouleversé l'irrigation elle-même et donc l'agriculture.

1

Les études menées par les laboratoire de recherche sur la maladie du *bayoud* comprenaient aussi une approche globale du système de production où étaient concernées « les relations du parasite avec tous les éléments du milieu[1] » montrant que « ce fléau est lié aux aspects écologiques, agronomiques, sociaux et économiques des écosystèmes en présence « oasis-steppe » ». Elles mettaient en évidence « une évolution régressive des palmeraies[2] ». Donc, outre les aspects techniques de reproduction des plants, un travail expérimental avait été entrepris avec les agriculteurs et permit d'améliorer les conditions et les rendements. Mais, « en 1966, le gouvernement marocain décide d'appliquer une politique de désenclavement des régions sahariennes […] notamment des aménagements hydrauliques permettant de combler les besoins en eau des palmeraies et un renforcement des structures régionales de base (routes, administration, éducation, santé, banques, …)[3]. » Cette nouvelle politique d'aménagement, concrétisée entre autres par la construction de la route Agdz-Zagora et la mise en service du barrage de Ouarzazate, portera un coup fatal à l'agriculture traditionnelle « l'intrusion brutale de l 'économie capitaliste du monde occidental a bouleversé en quelques années les structures de la société traditionnelle[4]. »

Le barrage et les projets d'aménagements hydro-électriques

Le barrage Mansour Edhahbi, commencé en 1969 et terminé en 1972, est construit sur le confluent des oueds Ouarzazate et Dadès dont il permet de stocker les eaux. Il retient ainsi 560 millions de mètres cubes et peut régulariser 250 mètres cubes. À son pied une usine hydro-électrique turbine les eaux et peut produire 10 000 kilowatts.

Aboutissement d'études hydro-agricoles, ce barrage se voulait un « barrage social », car il devait éviter la dévastation des crues en répartissant les eaux pendant les périodes d'étiage, régulariser la restitution des volumes d'eau, et ainsi maintenir la paix entre les groupes sociaux. Les buts officiels de ces aménagements étaient en effet :

- l'amélioration de la vie des paysans et l'intégration économique de la région
- une plus juste répartition de l'eau entre les palmeraies par la suppression de la règle « priorité absolue de l'amont sur l'aval ».
- l'augmentation de la surface cultivable, jusqu'à 19 000 hectares, avec augmentation des rendements.
- L'augmentation du nombre de palmiers dattiers de 1,44 arbres / hectare.
- le développement de l'agriculture, la vulgarisation de nouvelles semences sélectionnées et

1 Toutain 1981, p.4.
2 Toutain 1981, p.6.
3 Toutain 1981, p.8.
4 Toutain 1981, p.28.

l'introduction de nouvelles cultures de rentes

• Des modifications dans les modes de cultures : engrais chimiques, sélection des arbres, ….

Mais, du fait des contraintes naturelles et sociales, il n'a pas eu les résultats escomptés.

Il semble en effet que les aspects socio-environnementaux n'aient pas été pris en compte par les décideurs. Ce sont pourtant les contraintes physiques qui conditionnaient depuis toujours la gestion de l'eau pour laquelle l'homme avait trouvé les solutions adaptées exposées ci-dessus. Les études préalables avaient envisagé ces aspects comme primordiaux et insisté sur la nécessaire participation des populations aux projets, avertissant sinon de résultats qui pourraient s'avérer négatifs « La Recherche Agronomique en parfait accord avec les hydrogéologues … , avaient mis en garde les autorités sur les conséquences néfastes de la gestion de l'eau préconisée[1] ». Aujourd'hui, les géographes marocains, spécialistes de ces questions hydrauliques, qui occupent des postes à responsabilité dans l'aménagement du territoire, s'accordent pour dire que le barrage n'a pas joué le rôle qui lui avait été assigné[2].

Les résultats sont effectivement limités. Le plus visible est certainement l'arrêt des crues dévastatrices sur des surfaces cultivées et, par voie de conséquence, de l'érosion latérale de la terrasse cultivable. En effet, maintenant, l'eau passe bien au centre du lit de l'oued, alors qu'avant elle divaguait sur 300 à 500 mètres de chaque côté. On a donc gagné des terres cultivables sur les zones auparavant inondables. Même si l'augmentation initialement prévue de 19000 hectares, s'est dans les faits limitée à 7000.

Par ailleurs, si l'on met en avant les nouvelles semences sélectionnées (blé…) et les nouvelles cultures de rente (roses, safran), force est de constater que ces nouveautés ne concernent que quelques privilégiés. D'autre part, de façon évidente, la création de coopératives (dattes, henné, …) ne peut être attribuée au barrage, mais plutôt à la coopération avec des structures ou des individus venant de l'étranger.

Pour le reste l'impact fut négatif sur l'équilibre ancien qui se maintenait tant bien que mal, en s'adaptant aux contraintes climatiques variables d'une année sur l'autre « une évolution régressive brutale s'ensuivit … entraînant un appauvrissement grave de la population et une dégradation du milieu[3] ».

Nous avons souhaité en savoir plus et comprendre en particulier quelle réalité sous-tendait la réflexion maintes fois entendue " le barrage a asséché la vallée".

De fait, contrairement aux intentions affichées, le barrage a tari de manière dramatique

1 Toutain 1981, p.49.
2 Ouhajou 1991 et Zainabi 1995.
3 Toutain 1981, p.49.

l'approvisionnement en eau de toute la vallée. La majeure partie du temps, l'eau est retenue par le barrage pour faire fonctionner l'usine hydro-électrique qui alimente essentiellement les administrations sises à Ouarzazate, les hôtels pour touristes, les garnisons militaires. Elle n'irrigue donc plus la vallée : sauf en période de grandes eaux, elle n'est lâchée que quelques jours dans l'année, pour permettre aux paysans de semer, puis d'arroser, et pour remplir la nappe phréatique. Les lâchers sont décidés par une commission, composée de l'ORMVA[1], des élus, des AUEA[2], de la Chambre d'Agriculture et des autorités locales. Mais la périodicité des lâchers est très irrégulière et les volumes libérés sont eux aussi variables et généralement insuffisants ; ainsi, en 1980-1981 ont eu lieu dix-sept lâchers d'un volume total de 352 millions de mètres cubes, alors qu'en 1983-1984 un seul lâcher a dégagé 25 millions de mètres cubes ; il semblerait que depuis les sécheresses de 1975 et surtout 1986, le barrage ne retient plus autant d'eau que sa contenance potentielle, et donc, si on lâchait plus d'eau plus souvent, l'usine électrique ne produirait pas autant… alors que les besoins de la ville de Ouarzazate en expansion ont été en grandissant ainsi que les besoins touristiques[3].

D'un point de vue tout à fait concret émis par les usagers, auparavant l'eau était pérenne, maintenant on fait des restrictions, il y a réduction de la durée et augmentation du volume, ce qui ne fonctionne pas avec le système de distribution de l'eau et a modifié le rythme même de travail qui se faisait à vitesse humaine, tranquillement : « au lieu d'avoir la nouba en douze jours, on doit l'avoir en six jours, le temps du lâcher ; avant, le débit était de 150 litres/seconde, maintenant il peut atteindre 500 à 600 litres/seconde. On disposait par exemple de trois heures pour irriguer tranquillement cinq parcelles, maintenant il faut se dépêcher de tout irriguer, il faut "courir" et on ne peut le faire seul, il faut se faire aider ; de plus, les rigoles étant petites débordent, il y a donc perte d'eau, puis le curage doit être systématique et régulier à chaque lâcher, pour en perdre le moins possible, on ne peut en effet élargir les canaux puisqu'il y a des propriétés de chaque côté, il y a juste autorisation de rejeter sur les bords la boue extraite lors d'un curage[4] ».

De plus, ce qui est « lâché » ne suffit pas à reconstituer les nappes phréatiques : « Il faudrait qu'ils lâchent le barrage au lieu de garder pour le golf et les hôtels. Ils ont lâché il y a dix jours, juste pour que les gens puissent semer ; mais il faudrait lâcher pendant un mois pour que les nappes phréatiques remontent[5]. »

Un autre inconvénient du barrage est la forte évaporation du fait de la surface (4500 hectares)

1 ORMVA, Office Régional de Mise en Valeur Agricole
2 AUEA, Association des Usagers de l'Eau Agricole
3 Voir annexe 3
4 Entretien avec Ahmed Bès-Bès de l'ORMVA de Zagora, le 13 mai 2009.
5 Entretien avec Youssef Oukhouya, le 30 novembre 2002 à Asrir.

du lac de retenue.

Le projet d'aménagement prévoyait également des mesures parallèles concernant l'exploitation des nappes phréatiques et une amélioration foncière par un remembrement visant à créer des parcelles d'une surface minimum de cinq hectares. Ces mesures ont été ajournées car elles touchaient à des éléments trop sensibles socialement et n'auraient pu être mises en œuvre : qualité des sols inégale, propriété du palmier ne coïncidant pas avec la propriété de la terre, qualité des dattes inégale, différente selon les variétés, degré de résistance des palmiers au virus du *bayoud*, liens forts d'attachement à la parcelle des ancêtres, réticence de la population vis-à-vis des aménagements modernes… De plus l'absence de plans cadastraux renforce l'incertitude sur les superficies et probablement sur la répartition de l'eau.

L'expropriation des droits de l'eau et l'instauration d'une redevance d'eau ont été également ajournées pour des raisons similaires et parce que le barrage ne garantit pas un volume suffisant pour que la production agricole donne des revenus qui permettraient de payer ces taxes.

La règle de priorité de l'amont sur l'aval n'a pas été modifiée, depuis le barrage, on commence de l'amont vers l'aval, on ferme tous les réseaux des quatre palmeraies aval et on irrigue celles de l'amont, par paires. De plus, le projet ne touchait pas le réseau d'irrigation jusqu'à la parcelle, c'est donc le système traditionnel qui continue de jouer son rôle tant bien que mal.

Situation aujourd'hui : De l'oued à la parcelle.

Aujourd'hui, - hors des périodes de fortes eaux où le Drā est plein -, l'irrigation ne se fait que lorsque le barrage est lâché. Le principe est le suivant : on laisse passer l'eau jusqu'à M'Hamid et Tagounite - on irrigue par paires de palmeraies - pendant une semaine au cours de laquelle Agdz et Zagora ne prennent rien. Après une semaine, les autorités lancent un appel aux gens à partir de Tamgroute (près de Zagora) jusqu'à Azalagh pendant une semaine encore, puis Agdz une semaine, donc trois semaines de lâchage de barrage ; quand il y a de la pluie on peut laisser plus, même trois mois si le barrage est plein. En novembre 2002 « l'oued est passé », mais seulement pour M'Hamid, pour que les habitants de cette région remplissent leurs bassins d'eau potable. Pendant la sécheresse, il faut toujours veiller sur sa part d'eau, mais quand il y a suffisamment d'eau, c'est libre, comme cela s'est produit en 2015.

Lors d'un séjour en mars 2008, nous avons pu observer la situation pendant un lâcher du barrage : il a été ouvert le 10 mars, et refermé le 16 mars, soit sept jours d'irrigation des palmeraies. Le 13 mars, quatrième jour d'ouverture du barrage, nous avons vu, en effet, l'oued en eau, comme dans une vallée luxuriante.

Fig. 35: Le Drā en eau à Tamnougalt, 100 kilomètres au nord d'Asrir.

Mais, en sept jours, l'eau a eu seulement le temps d'arriver à M'Hamid, dans la dernière des palmeraies ; sans y demeurer elle n'a pu irriguer que partiellement sans avoir le temps de pénétrer le sol et alimenter les nappes phréatiques.

A Asrir, dès le septième jour, on constate qu'il y a effectivement de l'eau dans le Drā, mais déjà elle ne coule plus, elle stagne en cuvettes. Les seguias secondaires et tertiaires sont encore humides, certaines ont de l'eau, mais la plupart sont sèches.

Fig. 37: Cuvettes d'eau dans le Drā près d' Asrir

Fig. 36: seguia asséchée

Le système traditionnel de l'eau à Asrir,

nous est expliqué par Ahmed Oukhouya : « C'est le système de *nouba*. La *nouba* dure 6 heures, de 6h à 12h et 12h à 18h ; la *roba nouba* 3 heures, de 6h à 9h, 9h à 12h, 12h à 15h, 15h à 18h ; *timen*, c'est 1/8ème, de 6h à 7h30 ; *ghar* roba, 1/16ème. Il y a la nuit et le jour ; dans les papiers régissant la répartition, il est noté si c'est la nuit ou le jour, cela se fait alternativement ; en accord avec les autres propriétaires.

La famille Oukhouya (Ali , son père et Brahim, son oncle) a beaucoup de *noubas*, cinq *noubas*. Ils sont en effet

les plus gros propriétaires d'Asrir ; ils ont, à eux deux, quinze ouvriers par jour pour creuser les seguias. « Creuser » signifie entretenir les seguias.

On a irrigué cette semaine depuis lundi 10 mars, jusqu'à samedi 15 mars où ils ont fermé les premiers petits barrages (Tansikht, Agdz), mais une semaine ne suffit pas pour irriguer tout, il faudrait un mois.

Le lieu de l'*aggoug* d'Asrir, Tiguit Boulmane, se trouve à 6 km au nord, à côté de Tissergate. Il y a 6 km de seguias depuis l*'aggoug*. Comme la plupart, celui-ci est maintenant refait avec du ciment, les seguias principales également.

La seguia principale d'Asrir est nommée seguia *sriria*. Les villages en amont, Mekoui, Jouabi, ne « creusent » plus car ils ont donné la terre, ils prennent l'eau gratuitement, sans payer, mais ils dépassaient les limites. « Avant il y avait la loi berbère, *azrif,* maintenant il n'y a plus de loi. Ils trichent, ils font la barrière à la seguia. »

Ahmed est très critique vis-à-vis des aménagements qui ont été faits récemment, contrairement à ce qui existait auparavant. « Les Français avaient pensé que l'oued Drā étant très long, un seul barrage pouvait être catastrophique pour les palmiers. Ils avaient construit des petits barrages tout le long du Drā, c'était une solution d'irrigation quotidienne. Effectivement, depuis 1986, plus de deux millions de palmiers sont morts à cause de la grande sécheresse qui n'a pas été relayée par l'eau du barrage. »

Les petits barrages se trouvent vers le nord à Tinelnt, (barrage d'Ifli à 10 km d'Asrir), Tinzouline, Agdz ; vers le sud à Tamgrout, Beni Alli, Tagounite, M'Hamid. Quand il n'y avait pas encore le grand barrage, l'eau du Drā allait jusqu'à Tan-Tan, sur la côte atlantique.

« Le grand barrage donne plus d'inconvénients - pour le peuple - que d'avantages - pour le tourisme . Cela a vidé la nappe souterraine. S'il y a une inondation au-dessus du barrage, alors ils lâchent pendant plus d'un mois, comme en 1979 où l'eau est restée toute l'année dans les champs, les puits étaient pleins, les nappes souterraines aussi ». C'est aussi ce qui s'est passé en 2008 avec les grosses pluies d'automne.

Le barrage fournit l'électricité à Ouarzazate et environs. Pour le reste de la vallée, c'est celui d'Afoughal, de la région de Beni Mellal. Avec tous ses barrages, le Maroc donne ainsi de l'électricité jusqu'en Tunisie[1].

Conclusion

Pour conclure sur cet aspect de l'irrigation, nous constatons que le système de l'eau, en déclin à Asrir, entraîne une désertification progressive de la palmeraie. Plusieurs raisons à cela :

- Les lois de solidarité sociales ne jouent plus que partiellement du fait de l'affaiblissement voire la disparition progressive à la fois des structures tribales et du mode d'administration du *qsar*, remplacé par un mode de gestion unique et uniforme pour tout le pays, hérité des structures coloniales.
- Le barrage, s'il est un régulateur du phénomène des crues annuelles, a surtout tari la principale source d'eau qu'était le fleuve Drā transformant ainsi le mode d'agriculture

1 Propos de Youssef Oukhouya, avril 2015 à Asrir.

• La sécheresse apporte des facteurs lourdement aggravants.

Fig. 38: à Asrir, palmeraie florissante

Fig. 39: à Asrir, palmeraie malade (sécheresse + bayoud)

Si l'on peut risquer une comparaison avec un système similaire au Maroc, dans l'oasis de Figuig, là où l'organisation traditionnelle du système de l'eau est resté très vivace, toujours régi par les lois ancestrales et, pour l'instant, sans intervention étatique volontariste de régulation et d'aménagement, on constate que l'agriculture garde sa prédominance et sa vitalité, même si la sécheresse est un facteur qui la fragilise.

CHAPITRE IV : L'UNITÉ D'HABITATION FAMILIALE

L'unité de base de l'habitat est la maison, *dar* (ar.), *taddart* (berb.), massive construction en terre crue, espace centré autour d'un vide délimité par des piliers, qui s'accole aux maisons voisines, en mitoyenneté.

La famille

À Asrir, que ce soit chez les Haratines ou les Berbères, la monogamie est de règle. La famille est composée de l'homme, sa femme et ses enfants plus ou moins nombreux, cinq à dix dans les familles rencontrées. Souvent un ou deux adultes âgés, grand-père ou grand-mère, vivent avec la famille. Plusieurs familles peuvent loger dans une même maison si elle est assez grande, ou du moins partager les espaces de service et de vie quotidienne.

Les petits enfants dorment avec leur mère, ce qui peut se prolonger très tard, parfois jusqu'à l'âge de la puberté, selon les pièces disponibles. Puis le fils aîné accède à une pièce qui sera sa propre chambre ; la fille aînée, elle, continue à dormir avec sa mère, et peut ensuite acquérir une pièce, mais qu'elle partagera avec ses frères et sœurs plus jeunes, les tout-petits restant avec leur mère. Les autres fils accèderont peu à peu à une chambre indépendante et personnelle.

La vie de l'homme se passe hors de la maison. Il n'y rentre que pour dormir, dans une pièce spécifique, espace respecté de tous. Quand il mange à la maison, on lui apporte son repas dans sa pièce. Il y reçoit ses amis et invités, ou dans une autre demeure, si elle existe. Pour un adolescent, avoir sa pièce à soi est ainsi accéder au statut d'homme, imitant le père.

L'usage des espaces peut varier d'une saison à l'autre, mais aussi à différentes périodes de la vie de la famille, selon l'âge et la présence des différents occupants. Aucune pièce, à part la cuisine et les toilettes, n'est dédiée à un usage spécifique. Nous avons pu observer au cours de nos différents séjours la variabilité d'occupation des espaces.

1. FAITS ET GESTES QUOTIDIENS

Rythme quotidien, une journée en famille.

Le jour point à 5h en avril, 4h40 en mai, Vénus est encore visible, les coqs chantent et réveillent la maisonnée, du moins les adultes qui doivent travailler. À 5h30 le jour se lève, le coq a arrêté de chanter. Le soleil n'est pas encore apparu, sur la terrasse, tout est sans relief, sans ombres.

Fig. 40: le point du jour

Fatima, la mère de famille, descend vaquer aux occupations ménagères. C'est elle qui assure la cuisine pour tous aujourd'hui ; en effet une seule femme s'occupe chaque jour de la cuisine, même si elles sont plusieurs ; dans chaque maison c'est ainsi, la répartition peut se faire entre la mère et les filles ou belles-filles, ou bien entre les belles-soeurs, quand deux familles cohabitent ; dans tous les cas, chaque femme fait son travail seule, chacune à son tour. Ici, les deux femmes de la maison -belles-sœurs- sont de service de cuisine trois jours d'affilée, alternativement. En revanche, chacune lave le linge de sa propre famille. Sont dispensées de ce tour les jeunes filles qui étudient à l'école ou au lycée.

Depuis que la cuisine se fait sur un réchaud à gaz butane, et que l'eau arrive dans la maison, les tâches ménagères sont bien amoindries. Auparavant, chaque matin, elles étaient distribuées par la femme la plus âgée : faire la cuisine, chercher l'eau, le bois, l'herbe pour les bêtes, etc.

Autrefois, il y a encore une trentaine d'années, l'homme le plus âgé divisait également le travail chaque jour entre les hommes : l'un partait œuvrer pour la collectivité, car chaque maison donnait une personne qui travaillait pendant une journée ; les autres allaient cultiver les champs, s'occuper des palmiers ou être maçon. Cela changeait selon les saisons et le travail à accomplir.

Pour les femmes, la première action de la journée est la fabrication du pain[1], d'abord la pâte, qui sera prête dès 6h15, et va lever ensuite pendant quelques heures.

À 6h30 sur la terrasse, le soleil se lève, il fait encore frais. Les animaux bêlent, pépient, caquètent, aboient au loin. Les ombres des tours se projettent sur les murs de terre. Pas un nuage dans le ciel, il va faire chaud.

La préparation du petit déjeuner consiste essentiellement en la cuisson du pain ou des beignets.

1 Voir plus loin, la confection du pain.

Le petit déjeuner, *f'tour*, servi entre 7h30 et 9h, est composé de café au lait, pain tout chaud sorti du four et huile d'olive, avec parfois, le lendemain du passage au souq, des olives noires et vertes épicées. De la soupe, *askif,* de gruau d'orge peut aussi être servie ; ou encore des beignets, *bots-bots*.
Les enfants étant partis à l'école généralement pour 8h, c'est un moment privilégié entre la mère le fils aîné, chef de famille depuis le décès du père, pour parler des problèmes de la famille avant qu'il n'aille travailler.

Puis celle-ci reste avec le petit dernier qui ne marche pas. Après lui avoir donné à manger, elle le met sur son dos[1] pour continuer à vaquer à ses occupations ménagères les mains libres.

Tout d'abord le rangement et le balayage de la pièce de séjour : une fois la table basse débarrassée, nettoyée et rangée verticalement le long du mur, Fatima ramasse les miettes du repas éparpillées au sol ; campée sur ses jambes tendues, écartées de 80 cm environ, elle se plie à hauteur de l'articulation des hanches, dos droit et tête en mouvement, elle atteint ainsi le sol et ramasse les grains épars ; c'est la même posture pour le balayage, avec un petit balai court fait de feuille de palmiers. Puis la vaisselle du petit déjeuner est lavée immédiatement.

Vers 10h, la lessive se fait dehors, près du point d'eau. On frotte le linge à la main sur la planchette en bois striée, *l'ferraka* ; la position assise est surélevée sur un petit tabouret d'environ 20 cm, jambes écartées pieds bien à plat au sol, le corps penché en avant toujours à partir des hanches, les bras à demi-fléchis, les mains en action. Tout le corps participe du mouvement : les pieds, appui sur le sol, assurent avec les jambes la stabilité, le tronc depuis les hanches imprime un mouvement de va et vient qui soutient l'action des bras puis des mains. A partir des hanches tout le haut du corps peut se pencher en avant, les mains jusqu'au fond du bassin.
Tout est lavé dans la même eau, l'eau est une denrée précieuse qu'on économise.

Une autre activité possible de la matinée, après avoir fait la vaisselle, est d'aller couper l'herbe pour les animaux élevés « à l'étable », dans une maison voisine. Elle prend une faucille, une petite corde, un sac de toile, le petit dernier sur son dos et la petite fille de quatre ans sur ses talons, elle part chercher de l'herbe dans la palmeraie. Elle ne peut effectivement rien faire sans avoir, littéralement les enfants sur le dos.

1Voir plus loin, le portage des enfants

À 11h, commence la préparation du repas.

Fatima a épluché les légumes et les a mis à cuire dans la cocotte minute -mais sans actionner le système vapeur- tout va mijoter jusqu'à l'heure du repas ; elle trie ensuite les queues d'oignons frais qu'elle coupe en morceaux, et les mettra sécher au soleil.

Les sons de la cuisine accompagnent ses gestes : coups sourds du pilon de cuivre avec lequel elle écrase la coriandre ; roulis parfois grinçant du moulin de pierre où Aïcha, une voisine, broie le sel gemme.

Le réfrigérateur, depuis quelques années, facilite la conservation des denrées, même si certaines continuent d'être stockées dans les ustensiles traditionnels que sont les jarres en terre rangées dans une pièce spéciale dont la mère de famille détient la clé.

Le repas

Au **repas** de midi, le plus souvent on mange un *douaz* -ragout, équivalent du tagine- de poulet avec les légumes de saison, pommes de terre, petits pois, courgettes, fèves, selon les jours ; ou bien des lentilles, qu'on accompagne d'un mélange de petits piments verts, pilés avec persil, ail et coriandre, sauce équivalente à la harissa algérienne.

Le vendredi, jour de fête hebdomadaire, est jour du couscous, au mouton le plus souvent, au bœuf les jours de fête, exceptionnellement de chevreau, accompagné des légumes disponibles : carottes, courgettes, courge, chou, fèves.

Le dessert est exceptionnel et se compose toujours des fruit : oranges, melon vert.

Le repas se prend dans la pièce de séjour, en silence, assis par terre autour de la *meïda,*. Le plat, unique, y est posé au centre ; on mange avec la main droite s'aidant du pain pour prendre les aliments, exception faite du couscous (*seksu* en berbère), qui se mange sans pain, en roulant la semoule dans la main jusqu'à former une boulette qu'on pousse dans la bouche ; cette pratique tend désormais à diminuer au profit de la cuillère, *tarenjaout ;* seuls les « anciens » et quelques jeunes procèdent de la sorte, à la fin on lèche soigneusement ses doigts. Celui qui a terminé de manger se lève pour se retirer et va se placer un peu plus loin, dans la même pièce, à moins qu'il n'aille vaquer à ses occupations.

Fig. 41: le repas familial

Fig. 42: le couscous, main ou cuiller ...

Quand il y a plusieurs petits enfants et déjà beaucoup de personnes autour de la table, on ajoute une petite table ou un plat à même le sol.

Le thé

La préparation du thé, maintes fois décrite, est un moment symbolique majeur de partage et d'accueil. On le propose au visiteur, mais également, on le prend en famille en fin de repas, ou parfois avant le dîner du soir ou encore, selon les familles, au petit déjeuner.

Fig. 43: la dégustation du thé

Puis les enfants repartent à l'école, laissant à la maman le soin de faire la vaisselle. Une fois terminées ces activités ménagères d'après-repas, les femmes se reposent en une sieste réparatrice dans la chaleur de l'après-midi. Puis elles partent en visite aux parentes ou voisines.

Fig. 44: les femmes prêtes à sortir après les travaux ménagers

En visite de politesse à une voisine dont la fille vient d'avoir une petite fille, il y a là quelques femmes et leurs enfants ; on y sert du café au lait, du thé, du gâteau au chocolat, des *m'esmen* avec du miel, des cacahuètes. On parle -en berbère- des enfants, des mariages, on regarde l'album photo du mariage de la jeune mère. Il y a aussi une jeune femme, originaire de Casablanca, mariée avec un homme originaire du village qui travaille à la banque, son père à elle est aussi originaire d'ici mais en est parti quand il était petit. Parlant l'arabe elle maitrise également le français, mais pas le berbère, elle veut l'apprendre pour tout comprendre ; elle a deux petits enfants.
Certains jours, à Asrir, c'est désormais également la leçon d'arabe ou l'atelier collectif de tissage qui sollicite les femmes à l'extérieur.

À 19h, la voix du muezzin, enregistrée, vient d'appeler du haut du minaret de la mosquée voisine, le soleil est couché, le jour décline. Les femmes rentrent à la maison. Vient le temps des leçons et de la préparation du repas du soir.

À 20h30 le thé est servi, accompagné de pain, confiture, huile et olives. Ce « pré-repas » peut aussi être composé de thé et petits gâteaux, ce qui n'est pas courant en pays berbère où n'existe pas de tradition de pâtisseries.
Une demi-heure après, c'est le dîner de lentilles, avec piments non pilés, juste coupés en morceaux. Le dîner consiste le plus souvent en un plat de fines pâtes à la sauce tomate, ou une soupe de vermicelle, parfois des œufs brouillés ou alors simplement un bol de soupe d'orge, avec des dattes ; dîner léger donc, de féculents et sans viande.

Pendant les soirées, lorsque la nuit est tombée, tout le monde est réuni dans l'espace de séjour, la télévision est en marche. Certains la regardent par intérêt, d'autres par désœuvrement. Prétexte à commentaires et échanges, elle n'empêche pas la conversation. Parfois captivés, les enfants se massent devant le poste, si près que les parents doivent leur dire avec fermeté de reculer.
Des groupes d'enfants se forment pour jouer ou dessiner, les femmes quelquefois s'y associent. Le jeu de cartes est le plus utilisé. Les plus petits, à côté de leur mère, regardent ou s'amusent de leur côté. Autour du jeu les caractères s'affirment, se confirment.
Tout le monde est assis par terre sur natte, tapis et coussins ; la table du repas a été enlevée ou n'est pas encore mise, rangée debout contre un mur.
Ces soirées sont de véritables veillées familiales.

Les techniques du corps : L'assise.

Pour toutes ces activités du quotidien, pas de mobilier à l'occidentale, la posture assise est toujours au sol. Si elle se fait sur une banquette pour les moments de repos, elle reprend l'attitude au sol : une jambe repliée vers soi, le genoux à hauteur du visage, pied à plat au sol, l'autre fléchie sur le côté, cuisse posée au sol, dos soutenu par un coussin le long du mur, mains libres ou entourant le genou dressé. La large jupe ou le *lognaa* se répand en plis harmonieux autour de la structure ainsi formée par les jambes, contrairement aux modes d'assise « à l'occidentale » qui donnent au corps des angles droits entre le haut du corps, les cuisses, les jambes. C'est la position spontanément adoptée quand fesses et pieds sont à la même hauteur, reposant sur une même surface plane.

Cette position peut aisément être modifiée en cours si nécessaire, on peut changer de jambe, en inverser la position, les étendre, s'asseoir en tailleur…

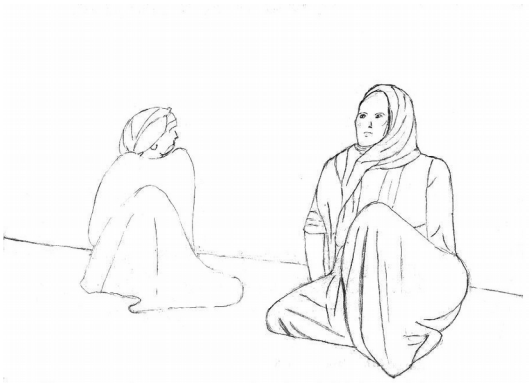

Fig. 45: l'assise des femmes

Cette attitude est également courante à Zabid, au Yémen, sur les hautes banquettes qui bordent les murs dans les pièces ou dans la cour. Ces banquettes, suffisamment larges, permettent de retrouver spontanément cette posture[1].

Cette hauteur d'assise, -différente de celle « à l'occidentale » où les sièges ont environ quarante centimètres de hauteur d'assise-, favorise la relaxation, la détente du corps ; elle est la même pour bon nombre d'activités quotidiennes. En effet, comme l'indique André Ravéreau qui l'a mise en évidence et étudiée, « Les climats chauds réclament que l'on s'assoie au frais, donc près du sol. Le confort va se situer à cette altitude. Avoir les talons à la même hauteur que les pieds favorise la circulation. »[2].

Cette posture va avec la polyvalence des espaces « L'attitude assise près du sol ne requiert plus de table. Maintes activités peuvent être menées, soit en répartissant autour de soi les objets qu'elles nécessitent …, soit en les disposant sur un plateau ou une *meïda* …

1Observation personnelle.
2 Ravéreau 1989, p.169.

Conséquence bénéfique : une grande liberté d'occupation. Les lieux sont polyvalents : il suffit d'évacuer les objets d'une activité pour que l'espace redevienne disponible pour une autre, pour d'autres gestes qui peuvent être très différents. »[1]

Il est à noter que dans plus d'une maison de type « villa » visitée dans le village, la pièce de réception est à hauteur « occidentale », avec banquettes ; et cependant, dans la pièce où séjourne la famille (télévision, repas, sommeil) on garde la position assise au sol isolé seulement de plaques en mousse de quelques centimètres d'épaisseur.

Le vêtement féminin quotidien et ses transformations récentes.

À l'intérieur de la maison, pour tous les travaux ménagers, la femme porte un tee-shirt à manches longues en coton, un pantalon ample de laine ou de coton fin brodé au bas des jambes selon la saison, une robe ample, des chaussettes, et un tablier noué à la taille ; sur la tête un foulard simplement noué "à la berbère" sur le dessus de la tête, sur la nuque, ou encore sous le menton. Quand il fait trop froid, elle rajoute trois ou quatre épaisseurs de tricots, tee-shirts, etc… et par dessus, en final par les temps d'hiver, un gros pull de laine. Pour sortir, elle passe par-dessus ses vêtements, une large jupe froncée de tissu uni ou à motifs de couleur vive, *sayya*, dont les petits plis à la taille sont pris dans la ceinture qui se prolonge par un lien pour serrer la jupe ; par-dessus vient une autre jupe, de tissu noir légèrement transparent qui laisse voir la couleur de la jupe en-dessous, et une blouse en coton léger, puis juste au moment d'aller dehors, elle drape à partir de sa tête le tissu noir traditionnel, *lognaa*, au pourtour brodé par ses soins de motifs de laines de couleur et orné de sequins qui permet d'être à l'abri du regard des hommes.

Fig. 47: Vêtement d'intérieur

Fig. 46: tenue d'extérieur, jupe noire et lognaa

Ce tissu est systématiquement revêtu pour aller à l'extérieur de la maison. S'il peut être enlevé

1 Ravéreau 1989, p. 170

entre femmes, il est vite remis quand un homme approche. En visite, dans une maison ou dans un lieu semi-public comme l'atelier de tissage, la femme le garde tout près d'elle pour pouvoir s'en revêtir très vite.

Fig. 48: le lognaa est gardé près de soi

Les jeunes filles ne s'habillent plus comme leur mère, surtout pour aller au lycée. Mais pour sortir simplement dans la rue ou aller rendre visite à une autre famille dans le village, elles se drapent dans le *lognaa*, emprunté pour l'occasion à leur mère.

Un autre type de tissu enveloppant existe également : le *tlahifa,* tissu très long, 5 à 6 m, qui enveloppe totalement la femme, des pieds à la tête. L'enroulement débute par l'arrière ; passé sous les bras, on le noue d'abord sur l'épaule droite, là où auparavant il était attaché par deux fibules reliées par un collier, puis on le rejette en arrière et on le passe sur l'épaule gauche vers l'avant ; il semble que ce soit plutôt le tissu traditionnel des femmes des villes, (comme à Taroudant ou à Figuig) que l'on trouve parfois aussi à Asrir, dont certaines femmes se drapent pour aller à la ville proche de Zagora, mais qu'elles ne porteront jamais pour aller dans la palmeraie, par exemple, car alors elles revêtent toujours le *lognaa.*

Pour une visite les femmes se parent de leurs beaux vêtements, qu'elles gardent le plus souvent sur elles pendant le temps de la visite, sauf si c'est chez une voisine ou parente. Il y a là quelque chose de tout à fait différent du Yémen où les femmes, qui se rendent visite et passent l'après-midi ensemble, enlèvent, en arrivant chez celle qui invite, leur voile noir les couvrant de la tête aux pieds, sous lequel elles sont habillées de couleurs vives, ce qui fait de ces réunions de femmes un enchantement pour les yeux, très détendu et non formel[1] ; il est vrai que ces réunions sont, au Yémen, systématiques, tant pour les hommes que pour les femmes : chaque après-midi, une rencontre a lieu alternativement chez les unes et les autres et non seulement pour une occasion spéciale.

En matière de vêtements de fête, à Asrir, les femmes portent désormais aussi des djellabas citadines.

1Observation personnelle.

Fig. 49: djellaba de fête

On remarque également que la façon de draper le foulard sur la tête se modifie, surtout pour les jeunes filles qui ont adopté la façon « à la saoudienne », suivies en cela parfois par leurs mères.

Fig. 50: foulard porté selon la mode berbère

Fig. 51: la mode du foulard noué « à la saoudienne »

Le portage des enfants.

Les petits enfants sont portés jusqu'à l'âge de un ou deux ans, vraisemblablement jusqu'à l'arrivée du suivant.

La mère prend l'enfant sur sa hanche puis se penche en avant, mouvement à partir des hanches, son dos est ainsi à l'horizontale, elle fait glisser l'enfant sur son dos en un mouvement vers l'arrière. Dans cette position elle insère sous les fesses de l'enfant une large pièce de tissu (*tastaoute* en berbère, *lhazama* en arabe), comme une étole, dont elle fait passer une extrémité sur son épaule, l'autre sous son bras opposé : elle noue les deux extrémités bien serrées devant sa poitrine, entre les deux seins, et se relève ; l'enfant se retrouve alors solidement plaqué contre le dos de sa mère, "assis" sur le tissu qui l'enveloppe, du derrière jusqu'au-dessus de ses épaules. Les mains de la mère sont ainsi libérées, l'enfant est avec elle, elle lui parle ou chantonne, il répond par onomatopées, sa tête le plus souvent sur le côté, pour voir aussi ce que fait sa mère. Si sa mère doit sortir, elle mettra son *lognaa*, grand tissu noir protecteur, l'enfant en sera recouvert, il pourra alors s'endormir, en sécurité et à l'abri. Pour

descendre l'enfant, on le fait simplement glisser devant soi puis on défait le nœud du tissu.

Fig. 52: le portage des enfants ... à l'intérieur

Fig. 53: ... pour sortir

Une activité spécifique majeure de la femme : la fabrication du pain

Le pain, comme autrefois dans les campagnes française, reste la nourriture de base, il n'est pas accompagnement d'autres mets mais c'est lui qu'on accompagne, qu'on complète.

C'est la femme qui assure la transformation des céréales en nourriture. Chaque jour, le pain est préparé, pétri, laissé fermenter, transformé en galettes, puis cuit au four. Il se décline sous plusieurs sortes, la dénomination en est différente selon la composition et le mode de cuisson ou le type de four utilisé.

Nous avons choisi de décrire avec une certaine précision cette action de faire le pain, activité spécifique de la femme en contact avec la matière et qui reflète sa condition, action que l'on peut mettre en parallèle avec l'acte de construire et pour cela de travailler le matériau terre, action spécifique à l'homme.

Le tamisage de la farine

L'opération préalable à la confection du pain est le tamisage de la farine.

Dans une pièce de la maison ou sur la terrasse, la femme tamise la farine pour faire le pain, assise par terre, la jambe droite tendue, la gauche repliée.

Elle prend la farine complète, *awarn*, avec les deux mains dans un grand sac bleu et la place dans le tamis.

Elle la tamise avec ce mouvement de va et vient si particulier : le tamis, *boussia* en berbère, *rorban* en arabe, est tenu entre les deux mains, le mouvement impulsé par les paumes et les pouces entre les bouts de doigts passe d'une main à l'autre.

Sa fillette d'un an à peine s'agite auprès d'elle, mettant les mains dans la farine. Par moment la

mère chante doucement en faisant ce travail de va et vient, s'interrompant pour empêcher sa petite de manger l'écorce du pain ou la farine.

Ce qui reste dans le tamis se nomme *nourrala,* la farine tamisée est *awarn,* comme celle qui ne l'est pas encore. Elle en fait un tas sur une peau de mouton nommée *aïngounim.*

Ce travail de tamisage est souvent collectif, spécialement pour la préparation du couscous. Ici, au fur et à mesure, toutes les femmes et les enfants présents dans la maison se sont rassemblés dans cette pièce pourtant sombre, autour de celle qui travaille.

Préparation de la pâte à pain

La pâte est préparée et mise au repos environ deux heures avant la cuisson.

Dans un grand plat creux - traditionnellement en terre cuite, maintenant en plastique et qui n'a gardé de la terre que la couleur marron- Fatima verse la farine et la levure, et met l'eau à chauffer dans la bouilloire. Elle l'arrêtera juste avant l'ébullition et ajoutera de l'eau froide, pour obtenir ainsi de l'eau tiède. elle prépare de l'eau tiède en mélangeant eau chaude de la bouilloire et eau froide de la cruche, dont elle évalue la température en trempant ses doigts ; c'est donc bien de l'eau tiède et non de l'eau bouillante.

Elle déplie par terre un morceau de moquette réservé à cet usage sur lequel elle pose le plat creux avec la farine additionnée de la levure, au centre de ce mélange elle a fait un puits pour y mettre du sel, avant de verser, au jugé, de l'eau tiède du bol en plastique posé à côté du plat ; puis elle enlève ses chaussures et se met à genoux. Tenant le plat de la main gauche, elle ramène la farine vers le centre, vers le puits, et progressivement mélange la farine et l'eau qui est ajoutée peu à peu en petites quantités.

Ensuite ses deux mains entrent en action dans le plat : poings fermés elle malaxe, imprimant un mouvement avec tout le poids de son corps, depuis les hanches ; les pieds et jambes pliés donnent la stabilité ; l'action est très "physique" : chaque main alternativement agrippe la pâte épaisse, comme on prendrait quelqu'un par le revers de sa veste, l'autre main maintient la pâte. Cette action de pétrissage est similaire à ce qu'a décrit l'ethnologue Marie Virolles-Souibes en Kabylie[1]. Elle dure quelques minutes. La cuvette, trop légère, a tendance à bouger et se soulever, Fadma la coince entre ses genoux. Le poids de ce plat en plastique ne lui donne pas la stabilité nécessaire pendant le pétrissage, il se soulève souvent et ne favorise pas la tâche comme le faisait le plat en terre.

La consistance de la pâte, son élasticité sont testées du bout des cinq doigts, qui font des petits trous ; le critère est, semble-t-il que les doigts ne s'enfoncent plus. Quand la consistance de la pâte est satisfaisante, encore un peu collante, Fatima s'arrête de pétrir, forme une boule et la

1 Virolles-Souibes 1990, pp.90-92.

laisse dans le grand plat qu'elle pose sur la table basse. La pâte est alors recouverte avec deux tissus successifs, le premier léger, plié en double, juste pour couvrir, le second, une lourde couverture de laine, pliée en double ou en quatre. L'opération a duré environ dix minutes. Puis on laisse la pâte reposer et lever.

On remarque que si, en remplacement des plats en terre, le "progrès" a apporté le plastique, plus facile à nettoyer et à manier, il est clair que le changement de matériau pour les ustensiles modifie la fabrication :

- cette matière convient mal pour le pétrissage : alors que la plat en terre offrait son poids et son inertie pour résister à la force de malaxage, le plat en plastique est trop léger et bouge sans cesse. Parfois, cela conduit même à modifier la posture, on ne se met plus à genoux, mais assise pour pouvoir coincer la cuvette, alors que la posture à genoux permettait de mobiliser toute la force du corps, depuis le bassin.
- Le lourd plat en terre opposait sa résistance à celle de la pâte et du corps qui la malaxe ; la légèreté du plastique provoque des mouvements incontrôlés du plat qu'on doit stopper en le maintenant d'une main ou avec les jambes. Le mouvement à imprimer pour le malaxage doit être plus puissant, et donc plus fatigant, puisque l'inertie du plat ne lui répond plus.
- L'eau refroidit plus vite dans le récipient en plastique, on la maintient donc plus difficilement à la même tiédeur pendant l'opération de mélange.

Aujourd'hui, si les préparations culinaires s'effectuent debout devant la grande table en bois à hauteur « occidentale », il est à noter que toutes les opérations nécessaires à la confection du pain depuis la fabrication et le pétrissage de la pâte que l'on laisse lever, puis plus tard la mise en boules, puis, encore après, le passage des boules aux galettes et enfin la cuisson dans le four en terre bâti au sol, ont lieu toujours au ras du sol avec les gestes traditionnels, la force nécessaire au malaxage peut ainsi être déployée.

Confection des miches ou galettes

Les boules qui ont reposé plusieurs heures, vont devenir galettes. Chacune est tour à tour aplatie du bout des doigts en un vigoureux mouvement tournant, et rangée soigneusement entre des couvertures qui la garderont au chaud.

Fig. 54: préparer le pain se fait toujours au sol

La cuisson du pain

aghoum lakoucht

Le pain couramment consommé est appelé *aghoum lakoucht*, (arabe *khobs al faran*) du nom du four en terre, *lakoucht*, dans lequel il est cuit.

Fig. 55: four à l'intérieur

Fig. 56: four à l'extérieur

Ce four est un foyer très simple construit à même le sol. De forme conique, il a été modelé en terre sur une forme pleine ; il est pourvu de deux orifices : l'un au sommet - cheminée d'où sortira à la fois la fumée, l'air et les flammes- l'autre, large, est la gueule du four. A l'intérieur, une plaque ronde de métal est la sole qui recevra la galette à cuire ; un espace suffisant est laissé à droite de cette plaque comme emplacement pour le feu. Un grand tas de feuilles de palmes attend d'être brûlé, il a fallu le rassembler avant de procéder à la cuisson. Pour la cuisson, la femme est assise par terre en tailleur.

Ce four, qui peut être éphémère et facilement reconstruit, a deux emplacements dans ces maisons. L'un à l'intérieur, dans une pièce réservée à cet effet sur la terrasse ou dans une

galerie de l'étage, proche du puits de lumière, où la longueur de l'espace permet d'étaler les galettes en attente de cuisson , au voisinage des foyers ou dans une pièce non occupée, d'où la fumée s'échappe par le plafond après avoir noirci tous les murs, l'autre en plein air, généralement dans un angle de la cour ou de la terrasse. Il semble que le lieu soit choisi selon la saison : dedans, en période de grosse chaleur ou de froid ; dehors, à l'intersaison, printemps et automne.

Fig. 57: préparation dans la galerie d'étage

Fig. 58: cuisson du pain

Six galettes seront ainsi cuites pour la journée, ce qui correspond à une par personne.

La cuisson du pain s'effectue toujours le matin, c'est généralement la première activité dès le réveil vers 5h, quelques fois après le départ des enfants pour l'école. En ce cas, le pain n'ayant pas encore été cuit, on mange au petit déjeuner, celui qui reste de la veille, trempé dans l'huile d'olive et la confiture. Selon l'emploi du temps du matin, la cuisson peut s'effectuer juste avant le repas de midi, une fois le repas mis à mijoter, mais c'est très rare.

Il arrive qu'une autre femme, qui ne fait pas partie de la famille, vienne faire cuire son pain dans la maison, la sienne n'étant pas pourvu de four, ce qui est rare. Cela confirme que dans ce village, il n'y a pas de four collectif, comme on en trouve dans certains quartiers de ville.

Autres sortes de pain

Le pain décrit précédemment est le plus classique, le plus couramment mangé pendant les repas. D'autres sortes de pain existent, consommés différemment selon les occasions, les mets d'accompagnement ou les moments de la journée.

aghoum tafent,

diffère de *aghoum lakoucht* par plusieurs points. Son nom vient du foyer, *tafent,* situé généralement à côté du four conique ; non fermé il est formé de deux levées de terre sur lesquelles vient reposer une plaque métallique ; le feu y est approvisionné de feuilles de palmes, comme précédemment. Le pain se consomme chaud, il doit donc être cuit juste avant

le repas. Il a une consistance plus molle, comme une grosse crêpe. La pâte est la même, mais à peine levée, et peut donc être confectionnée immédiatement avant la cuisson, c'est en quelque sorte le pain de dernière minute. Il ne se conserve pas, contrairement à l'autre *aghoum lakoucht.* Cet *aghoum tafent* se situe entre la "classique" galette de pain et la crêpe.

aghoum net'gouri,

Ces galettes farcies *(khobs chema* en arabe), sont préparées toujours avec la même pâte,. La farce, préparée sur la grande table en bois à hauteur "occidentale", - c'est-à-dire en position debout - est un mélange de graisse animale en petits morceaux, de carottes et d'oignons frais avec leurs queues, coupés menu, mélange auquel on ajoute piment doux, cumin, sel, poivre, coriandre, colorant ou curcuma.

Deux manières de faire : deux galettes sont utilisées pour chaque *aghoum net'gouri*, entre lesquelles on fourre la farce qui a cuit préalablement dans une poêle. Ces galettes mesurent environ trente centimètres de diamètre chacune. Fadma a aplati les petites miches du bout des doigts, jusqu'à la taille voulue, vigoureusement comme pour le pain, elle a ensuite étalé la farce puis posé dessus une autre galette en la collant sur les bords et la rendant ainsi presque carrée. La manière vraiment traditionnelle est de fourrer la pâte directement avec la farce : une boule de pâte a été aplatie en petite galette ; la farce y a été étalée crue, puis en rassemblant les bords au centre on a enfoui le mélange, fermant cette boule farcie du bout des doigts. Puis Fadma aplatit la galette, d'abord délicatement, puis vigoureusement, la faisant ensuite passer d'une main dans l'autre, droite vers gauche, ce qui a pour effet de l'étirer en l'amincissant, et donc de l'agrandir. Cette technique, relevant d'un savoir-faire plus délicat, est, de ce fait de moins en moins employée. Une fois confectionnée, chaque galette est glissée au chaud entre deux épaisseurs de couverture.

Ces galettes ne sont pas cuites dans le four en terre *lakoucht* ni *tafent*, mais dehors, sur un trépied métallique ou un foyer ouvert en terre, dans lequel on brûle des rameaux de palmiers ; le feu est vif, la flamme parfois haute, les rameaux de palmiers conviennent bien : feuilles pour la flamme, côtes de la palme pour les braises. Sur le trépied est posée une plaque de fonte circulaire légèrement plus grande que les galettes ; elle est soigneusement nettoyée, puis pré-chauffée. La cuisson débute par la galette faite la première, c'est-à-dire que le tas de galettes glissées dans les couvertures a été retourné. Une pelle circulaire de la taille d'une galette, soit métallique, soit en bois, est l'outil de « passage ». Là aussi deux manières de faire : en un geste précis et vif de retournement du tissu, la galette est posée sur la pelle ou bien, soulevée délicatement du tas où elle se trouve entre les couvertures, elle est posée sur la plaque du feu.

Du fait que les galettes ont reposé encore entre les couvertures une fois garnies, la farce s'est intégrée à la pâte et affleure en surface par endroits. Fadma retourne plusieurs fois du bout des doigts la galette qui gonfle à peine, et s'assure qu'elle est bien cuite sur les bords au fur et à mesure de leur confection. Elle complète en faisant griller le dessus avec une palme enflammée qu'elle active en soufflant dessus. Ainsi, les galettes restent blanches avec des tâches noires grillées, alors que celles cuites au four prennent une couleur ocre doré. Une fois cuites elles sont rangées en tas les unes sur les autres, entre les pans d'une couverture ou du tissu qui avait servi à couvrir la pâte. Enfin, une fois qu'elles sont toutes cuites, on les fait réchauffer ensemble sur la plaque du foyer, avant de les servir.

Une autre sorte de pain est l'épaisse galette de semoule, *harscha,* que l'on mange dans les villes (Fès, Marrakech, Taroudant, …) et surtout au nord ; mais elle n'a pas cours à Asrir, en effet, le maïs, céréale qui la constitue, n'y pousse pas.

Crêpes.

mes'men,

Ces pains spéciaux (appelés *meloui* à Figuig et en Algérie), sont des sortes de crêpes. Leur pâte est faite de la même façon que précédemment, également levée peu de temps, dix minutes à peine, mais sa préparation donne des carrés de pâte feuilletée cuits à la poêle ou sur une plaque.

Bien qu'on les mange dans tout le Maroc, y compris dans les cafés, - à Marrakech par exemple où elles sont proposées pour le petit déjeuner - ou dans les hôtels pour les connaisseurs, il semble bien qu'elles soient d'origine berbère. Nous en avons mangé pour la première fois dans un village du Haut-Atlas, au-dessus de la vallée de l'Ourika, inaccessible en voiture, et sans influence arabe notoire. On les retrouve également en Algérie, en pays kabyle[1]. Elles ont gardé leur nom berbère.

Pour les confectionner, on prend de petites quantités de pâte dont on forme des petites boules de la taille de la paume, petites miches de huit centimètres de diamètre environ, qui sont rangées à plat sur la table entre les pans d'une couverture de laine.

Pour confectionner un *mes'men,* Fatima prend une boule et la pose sur la table. Un bol d'huile reste à portée de main. Avec le bout de ses doigts huilés, elle l'aplatit en galette, qu'elle étire jusqu'à obtenir une grande finesse de pâte ; la galette est ainsi élargie de plus du double.

Notons qu'aplatir les boules pour les étaler est un vrai travail de la main, des mains, qui

1 Mokadem Malika, "La pâte est étalée fine avec les doigts huilés, sur une plaque, puis repliée pour former un carré, on y ajoute de la poudre de levure, puis mise à cuire sur plaque chaude."

demande force et précision jusqu'à en avoir mal aux doigts pour la néophyte qui n'a pas encore acquis la force et les muscles nécessaires ; ce travail est un savoir-faire hautement qualifié des femmes, qui se transmet de mère en fille.

Fig. 59: confection des mes'men

Ensuite, du bout des doigts elle asperge d'huile cette fine pellicule. Puis elle la replie en trois, puis à nouveau en trois, ce qui fait un petit carré de neuf épaisseurs. Elle laisse reposer deux minutes, le temps de retourner le carré précédent qui déjà cuit dans la poêle. Puis, avec les doigts huilés, elle l'aplatit encore pour l'agrandir, toujours énergiquement, avec les doigts serrés comme un batte, jusqu'à obtenir une crêpe carrée de vingt centimètres de côté environ. Elle la met ensuite à cuire, en retournant de temps en temps et aspergeant d'huile. La cuisson se fait dans une grande poêle en fonte, sur le gaz de la cuisine ou sur un trépied métallique dehors.

Fig. 60: cuisson des mes'men, à l'air libre, sur un trépied

Cela donne quelque chose de très gras, car on huile sans cesse. L'huile utilisée est de l'huile de tournesol "Lousra", appellation marocaine de la marque Lesieur ; probablement s'agissait-il auparavant d'huile d'olive locale.

trid

Un plat spécifique à base de pâte à pain, *trid*, est fabriqué pour les grandes occasions, spécialement pour l'anniversaire de la naissance du Prophète, le *mawloud.* Il semble en effet que la notoriété de ce plat remonte au temps du Prophète lui-même « D'après el Bikhari, le *tārīd*, que le Prophète plaçait au-dessus de tous les autres aliments, était une panade faite avec de la galette émiettée[1]. »

Il s'agit effectivement de crêpes très fines déchiquetées que l'on arrose de bouillon de viande accompagnées de lentilles. Mets non berbère, importé depuis le nord du pays, on le retrouve maintenant dans toutes les régions du Maroc, ainsi qu'en Kabylie.

La confection est similaire aux *mes'men.* La pâte, identique, une fois pétrie dans un saladier, est partagée en petites boules, mises sous un linge, puis dans le grand plat, en terre cette fois, recouvert d'une couverture ; la levée dure une heure seulement. Un bol d'huile est posé sur la table. Fatima asperge d'huile un grand plateau rond, se huile les mains, puis extrait du plat une grosse part de pâte, celle que peut contenir sa main. Elle l'huile et en fait de petites boules formées entre le pouce et l'index, chacune étant déposée sur un plateau, - elle remplira trois plateaux de cinquante-quatre boulettes réparties à des distances suffisantes pour qu'elles ne se touchent pas quand elles vont s'affaisser. Les trois plateaux sont recouverts avec la couverture.

Pendant ce temps le poulet cuit dans la cocotte, à gros bouillons, avec lentilles, fèves et épices.

Pour la cuisson, Fadma installe la table basse vers l'extérieur, pour que la fumée de cuisson de l'huile puisse s'échapper rapidement, un petit siège avec coussin dessus, ses ustensiles à côté d'elle : le bol d'huile, la poêle en fonte, un plat rond ; le réchaud à gaz est également installé à niveau bas près de la table.

Fig. 61: confection des galettes pour le trid

Et commence la confection des crêpes. La table est huilée par aspersion. Elle y pose deux

1 Virolles-Souibes 1990, p.86.

boulettes qu'elle aplatit chacune en une petite galette, pose les deux galettes l'une sur l'autre et aplatit l'ensemble du bout des doigts huilés à plat, jusqu'à faire une crêpe fine, du diamètre de la poêle en fonte.

Elle prend deux petites boules qu'elle aplatit en galettes, les met l'une sur l'autre et les étale en grande galette, du bout des doigts huilés ; elle met cette galette à cuire dans la poêle en fonte noire sur le butane pendant seulement quelques minutes, puis elle la dédouble délicatement, obtenant ainsi deux fines feuilles qui sont le *trid*. La cuisson est assez rapide, les crêpes doivent rester blanches, non dorées. Pourquoi les cuire ensemble ... Pour aller vite ou pour les empêcher de lever ? vraisemblablement les deux, mais surtout pour les manipuler plus facilement sans les casser, car elles sont vraiment très fines.

La fille est arrivée entre temps à la rescousse, c'est elle qui surveille alors la cuisson, et dédouble. Il est effectivement préférable d'être deux pour enchaîner confection, cuisson et dédoublement.

Une fois que toutes les crêpes ont fini de cuire, elles sont déchirées et mises en morceaux dans le plat de service, puis imprégnées de la sauce du poulet qu'on verse dessus ; on peut ajouter aussi des amandes et des raisins secs dans la sauce ; les morceaux de poulet sont disposés sur le dessus du plat. Ainsi on ne mange pas de pain avec ce plat, on prend directement les crêpes et les lentilles avec la main. Comme d'habitude, la viande est, à la fin, soigneusement partagée en parts équitables et chaque part posée devant chaque convive dans le plat ou directement sur la table.

2. LA MAISON DE LA FAMILLE, forme et occupation.

L'UTILISATION DES ESPACES DE LA FAMILLE.

On notera tout d'abord que, depuis vingt ans, la vie quotidienne s'est considérablement modifiée sous l'effet de facteurs de modernité : l'électricité, le gaz butane, l'adduction d'eau. Subsistent cependant, bien des éléments de la vie traditionnelle.

La pièce de réception, parfois aussi pièce de séjour.

L'organisation de la pièce où l'on reçoit les invités reste invariablement la même, que la maison soit riche ou pauvre, grande ou petite.

De forme rectangulaire longue, elle est très peu meublée : au sol, des tapis ou des couvertures sont étalés sur des nattes ; sur le pourtour le long des murs il y a une double épaisseur ou bien l'on installe des matelas, parfois aussi maintenant des banquettes comme à la ville, qui sont à la fois sièges dans la journée, ou lits où s'allonger pour se reposer ou dormir ; des coussins en nombre suffisant, une dizaine au minimum, sont adossés aux murs. Une table basse, *meida*, le

plus souvent ronde, est rangée le long du mur en dehors des repas ; le poste de télévision que l'on allume en signe de bienvenue et de convivialité trône à une des extrémités de la pièce dans un meuble spécifique où l'on range également le magnétoscope ou un lecteur DVD et une chaîne hi-fi ; une cruche en terre, poreuse pour l'eau potable fraîche, y est remplie en permanence avec le gobelet -autrefois en terre, aujourd'hui en métal ou en plastique- que chacun pourra utiliser.

Dans un coin de la pièce le nécessaire pour préparer le thé qui accueillera le visiteur est posé en permanence : sur un plateau à pieds les verres et la théière, le tout recouvert d'un grand tissu en coton, à côté, la boîte à thé et la boîte à sucre ; un petit réchaud à gaz butane sur lequel est installée une bouilloire. Souvent il y a également un "lavabo portatif", *l'maghsal,* et un essuie-mains, signe que les invités seront bien traités.

Fig. 62: la pièce de séjour

Fig. 63: nécessaire pour le thé

Quand cette pièce tient aussi lieu de pièce commune, là se passent toutes les activités de la famille, outre la réception des hôtes en visite : on y prend les repas, les femmes s'y reposent après les travaux ménagers, les enfants y apprennent leurs leçons, … .

Fig. 64: apprentissage des leçons

Le tapis

Tout lieu où l'on reçoit, où l'on va s'asseoir est couvert au sol de tapis. Cette partie de sol acquiert aussitôt un statut de "préservé", voire "sacré", en tout cas respecté ; on enlève ses chaussures avant d'y pénétrer, à la fois par propreté et par respect.

Le tapis est pièce maîtresse du mobilier, de l'équipement de la maison. Sur un tapis on s'assoit, on mange, on dort, on prie. On le transporte facilement d'un lieu à l'autre, les pièces vides sont transformées rapidement en chambres en y apportant tapis et matelas. En fait on étale d'abord une natte, puis des tapis par-dessus, puis des couvertures ou des matelas, et enfin des coussins. Le tapis est aussi unité de mesure de l'ampleur d'une fête « pour le mariage c'était une grande fête, il y avait cent vingts tapis » nous dit Hamid[1].

Il était fabriqué à la taille des pièces, de mesures quasi standard du fait de la longueur des troncs de palmiers du plafond.

Le tapis tissé par la femme elle-même était la dot qu'elle apportait à son mariage.

La cuisine

Selon la saison, l'espace de cuisine est différemment situé, il s'est également modifié au fil des années et, avec l'introduction d'équipement, tend à devenir un espace fixe. En été, la cuisine se faisait le plus souvent sous un abri sur la terrasse, *zriba*. En hiver, c'est une des galeries de l'étage plusieurs foyers ouverts en terre y sont façonnés à même le sol, à côté du four pour le pain le long d'un mur, l'ouverture centrale de la maison fait office de cheminée pour laisser échapper la fumée qui cependant pique les yeux. Une des pièces adjacentes sert de magasin pour les réserves de nourriture.

La préparation des repas se faisait traditionnellement au sol, assise par terre ou accroupie ; les principaux ustensiles étaient des plats en terre cuite.

Désormais le plan de travail est monté jusqu'à hauteur de la taille, sur une table ou un meuble construit à cet effet. Un réchaud à gaz deux feux complète le foyer traditionnel sans le remplacer complètement toutefois. Quelques crochets et étagères en bois constituent les espaces de rangement pour les ustensiles et les ingrédients de base. Cette nouvelle pièce de cuisine est appelée *kouzina*, du français cuisine, mot utilisé maintenant dans tout le Maroc, comme en Algérie semble-t-il.

Fig. 65: cuisine « moderne », plan de travail à hauteur de femme …

1Entretien avec Hamed Ayt El Caïd, décembre 1996.

Certains plats continuent de se préparer au sol, essentiellement ceux à base de farine, notamment toutes les sortes de pain, qui nécessitent un pétrissage, et donc de la force mobilisée par les bras dans l'appui du corps tout entier courbé vers le sol.
Les plats pour la cuisson sont en métal, dont la cocotte minute, reine de la cuisine dans toutes les maisons, et la poêle pour la friture. Pour le service, les plats en métal émaillé importés de Chine sont les plus utilisés ; ils sont maintenant complétés, ou remplacés, par des plats ou corbeilles en plastique que l'on trouve à foison au *souq*.

Fig. 67: plats de service en métal émaillé, corbeille en plastique

Fig. 66: ustensiles en plastique vendus au souq

Comme nous l'avons vu, la cuisson du pain, dans le four ouvert fixe construit en terre au sol, se fait toujours dans un espace différencié, soit une pièce qui lui est dédiée, soit dehors sous l'abri de la terrasse où l'on a construit le four.

Les réserves de nourriture, autrefois entreposées dans des pots en terre, le sont maintenant de plus en plus soit dans des boîtes métalliques soit dans des seaux en plastique.

Fig. 68: réserves de nourriture

Fig. 69: le four pour la pâtisserie, à gaz.

Le four déplaçable, au gaz, est nouveau venu dans la maison, pour la cuisson des pâtisseries, récemment introduites dans la nourriture familiale.

Complètent l'équipement de la cuisine, le mortier pour écraser les épices, un plateau métallique, des plats de service en porcelaine importée de Chine pour les jours de fête, un

couscoussier désormais en métal, un ou deux bols de la poterie émaillée de Tamgroute.

L'eau potable,

est soit puisée au puits commun soit tirée au robinet, on la conserve dans des amphores en terre de fabrication locale, qui gardent la fraîcheur grâce à l'évaporation par les parois poreuses. Le porte-jarres en bois, reste présent dans toutes les maisons.

Fig. 70: réserve d'eau potable, amphores en terre ou/et bidons de plastique

Deux types de jarres à eau donc à Asrir : celles, longues et de base arrondie ou oblongue au fond concave, ne peuvent tenir seules, elles doivent être appuyées contre un mur, reposées sur un support, ou portées sur le dos la tête ou les épaules. Dans chaque maison un support spécifique, est installé ; lourdes à manier lorsqu'elles sont pleines ces jarres ne sont que récipient de réserve dans les galeries adjacentes ; l'autre type de cruche, *aqlil,* auto-stable, toujours en poterie blanche, se tient dans la pièce commune, sa plus petite taille permet de verser l'eau dans un gobelet pour boire aussitôt.

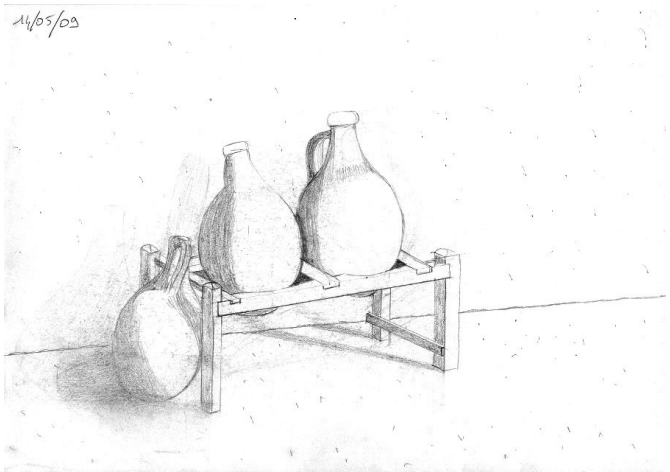

Fig. 71: cruches pour réserver l'eau

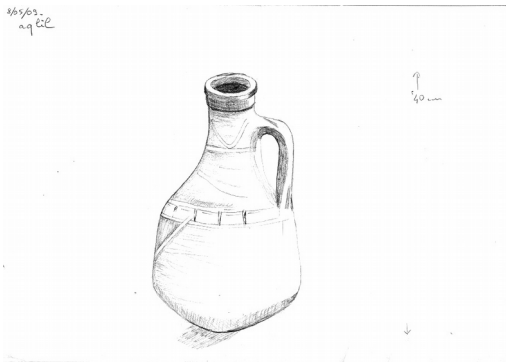

Fig. 72: aqlil, cruche pour verser l'eau

Ces poteries, fabriquée dans la vallée à Astour, village de la palmeraie, sont poreuses, cuites une seule fois, non émaillées. La fine porosité permet à l'humidité de transpirer, et, au contact de l'air ambiant plus chaud, de se transformer en vapeur d'eau, la paroi reste ainsi fraîche et

maintient l'eau à bonne température, elle ne se réchauffe pas comme dans une bouteille en plastique ou un pot en métal émaillé, elle n'est pas non plus trop froide comme au sortir du réfrigérateur.

La salle d'eau

Aujourd'hui certaines maisons sont raccordées aux réseaux d'eau et d'égouts de la ville de Zagora. Ce qui change totalement la configuration de la salle d'eau.

Auparavant on se lavait dans l'espace des animaux au rez-de-chaussée. Désormais une pièce peut être réservée à cet effet, un robinet y transmet l'eau de la ville. Le sol en a été carrelé, jusqu'à mi-hauteur sur les murs. Une cuvette de toilettes en céramique « à la turque » est reliée au réseau de tout-à-l'égout municipal ; une pomme de douche a été installée au-dessus de ce réceptacle. Cependant, les coupures d'eau sont fréquentes et l'on continue à stocker l'eau dans de grands bidons, en outre la pomme de douche étant très vite cassée, on continue donc à se laver « comme avant », en utilisant plusieurs seaux d'eau tirée du bidon de stockage dont une part aura pu être chauffée sur le réchaud à gaz, spécialement pour se laver les cheveux. Se laver « en entier » reste exceptionnel, une fois par semaine. Dans le village un *hammam* avait été construit dans les années 60, mais peu utilisé il a du fermer ses portes ; on se rend rarement à celui de la ville voisine.

Les lieux du sommeil.

Telle ou telle pièce est tout à tour utilisée pour dormir. Peu de matériel est requis : parfois un matelas, mais le plus souvent une couverture simplement posée sur la natte qui recouvre le sol de terre battue, un drap et un oreiller. Dans la journée, le tout est rangé dans un coin de la pièce.

Fig. 73: la pièce du sommeil

Un hôte privilégié de la maison : *tibibet,* le petit oiseau de l'intérieur.

Dans les pièces à fenêtre comme *lbruż* de la terrasse, un petit oiseau vient participer à la vie quotidienne. Très familier des maisons et repéré comme oiseau de l'intérieur, *(t)ibiid* en berbère, il est réputé porter bonheur, être oiseau de bon augure ; quand il appelle, c'est qu'il va y avoir des invités.

Corps un peu plus gros qu'un moineau, ventre rose et tête bleue qu'il hoche dans toutes les directions comme pour observer ce qui se passe, il se perche sur les volets, la porte, les solives, une étagère ou encore sur le parapet du noyau central, voire s'accroche sur les brins de paille de l'enduit du mur.

Parfois ils sont deux, mâle coloré et femelle plus terne, s'adonnant à leur parade en toute tranquillité en bonne compagnie avec les humains : le mâle lance des petits cris de gorge, la femelle reste silencieuse et immobile, au moindre mouvement humain elle s'envole dans la pièce ; le mâle s'éloigne, cherche la fenêtre, puis revient tout près de la femelle, reste un peu avec elle, s'envole puis sort par la baie ouverte, attend sur le rebord extérieur en appelant la femelle avec un autre cri ; elle sort à son tour, ils s'envolent au dehors. Quelques dix minutes plus tard, les voici à nouveau devant la fenêtre dont les volets ont été fermés, le mâle signale leur présence par le cri de gorge un peu grasseyant avec lequel il appelait la femelle, quelques petits pépiements aussi, puis un vrai chant ; enfin, de guerre lasse, ils s'en vont… mais reviennent vite et se manifestent à nouveau en alternant petits pépiements et roulades grasseyées. Ils finissent par abandonner et partir.

Ce sont des bruants striolés, que l'on retrouve dans beaucoup de maisons du Sud marocain, comme l'avait déjà noté Paul Pascon. La familiarité de ce volatile explique que son nom soit donné comme sobriquet : « Le tibibit est un bruant striolé (Emberiza striolata saharae, J. Le Vaillant), très familier des habitations dans le sud du Maroc et qui est censé avoir un charme et porter la baraka. D'autres disent que le sobriquet désigne un homme de très petite taille, sautillant et un peu superficiel. »[1] .

Le voyageur anglais Rohlfs l'avait lui-aussi remarqué « … un beau petit oiseau, de la famille des moineaux, mais avec un plumage multicolore et un joli chant. Les indigènes l'appellent marabout(saint), et il y en a dans toutes les maisons des oasis du Grand-Atlas, libres mais apprivoisés. »[2]

1 Pascon 1977, P. 39.
2 Rohlfs 1974-2001, P.56.

Fig. 74: Tibibet, oiseau de l'intérieur des maisons

Fig. 75: Tibibet, oiseau de l'intérieur des maisons

On ne trouve aucune maison sans sa présence, c'est un oiseau très respecté.

3. UNE MAISON DES DRAOUA, dar M'Bark Bamadi (n°2)[1]

Voici tout d'abord la description d'une maison-grenier de l'intérieur du qsar ancien**.** Nous l'avons identifiée comme étant représentante d'un modèle originel, la maison-grenier sur une petite surface à l'intérieur des remparts.

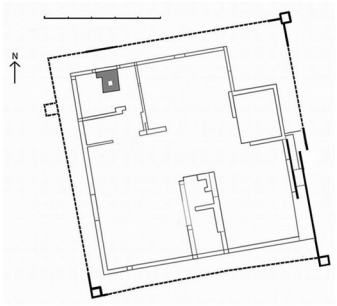

Fig. 76: localisation de dar M'Bark Bamadi

Cette maison se situe dans la ruelle du noyau ancien qui court au nord du *qsar,* parallèle à l'ancien rempart. Elle est habitée par le descendant du constructeur, M'Bark Bamadi, sa femme Khadija et leurs trois enfants. Ils sont Draouis, *hartanis,* de peau foncée. Lui travaille dans les champs, comme *khamès*[2].

Cette très vieille maison est vraisemblablement une des plus anciennes d*e l'igherm*. Elle fut construite, nous dit M'Bark, par son arrière-arrière grand père, soit cinq générations minimum, donc à peu près 150 ans, soit vers 1860. On peut supposer approximative cette référence chronologique, qui indique simplement qu'il y a longtemps, très longtemps …

Une description exhaustive nous permet d'appréhender l'espace d'une maison haratine ancienne. Notons sa visite nous l'avons visitée au printemps, donc avec l'occupation

1 Voir plan de localisation en volume 2, illustration 1, p.312.
2 Voir chapitre 1.

saisonnière propre à cette période.

Rez de chaussée, *isdar.*

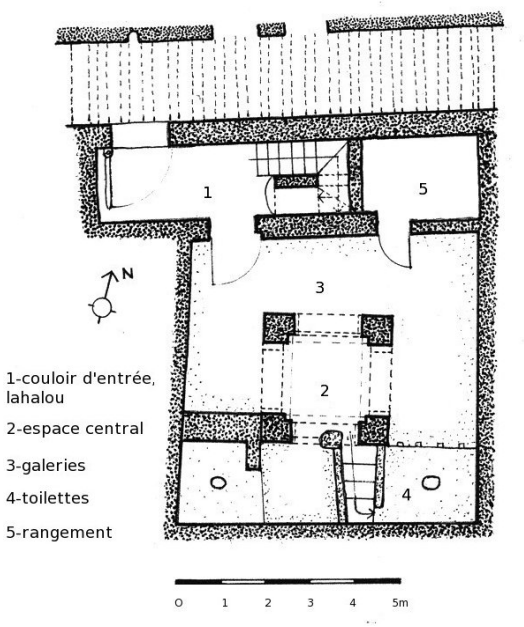

Fig. 77: dar M'Bark Bamadi, plan du rez-de-chaussée

Ce niveau de la maison est nommé *isdar,* rez-de-chaussée occupé de manière traditionnelle par les bêtes.

L'entrée est au nord, l'orientation étant définie par la situation dans la ruelle.

Depuis la rue, une lourde porte de bois -1,30 m de large- avec un seuil de pierre à enjamber, ouvre sur un vestibule de forme allongée qui distribue, à son extrémité, l'escalier vers les étages et, au centre, l'espace du rez-de-chaussée, par une autre porte moins large -1,03 m-.

par cette porte, on entre ensuite dans l'espace central, au sol en terre battue grossièrement nivelé ; en son milieu s'élèvent quatre piliers massifs, sur base carrée de 0,68 m de côté. Ils supportent jusqu'à la terrasse l'ouverture centrale, « l'oeil de la maison», *tit n'tigmi* en *tachelhyt, tit'n tadart* en *tamazirt*, *aïn dar* en arabe, seul éclairage naturel du bâtiment.

Fig. 78: pilier de rez-de-chaussée soutenant l'ouverture centrale

Face à l'entrée, derrière les piliers, cinq marches donnent accès au *kanif*, toilettes traditionnelles à litière ; une maçonnerie ainsi surélevée de 1,50 m est le réceptacle des matières fécales et urines, qui peut être vidé par en-dessous.

Fig. 79: au rez-de-chaussée, on accède aux toilettes, par quelques marches.

Cette pièce, dans une autre maison *haratine*, nous avait été nommée « *roua* », pièce pour les animaux, avec également les toilettes « sèches» au fond. Traditionnellement dans chaque maison les bêtes, généralement des ovins, étaient parquées et élevées au rez-de-chaussée, sur litière.

Sur le même mur que l'entrée, une porte ouvre sur une petite pièce de rangement, située à l'arrière de l'escalier qui se trouve ainsi placé au centre du mur de refend.

La largeur du vestibule et des galeries est de 1,60 m à 1,85 m. Elle est déterminée par la longueur des troncs de palmiers alors disponibles qui sont les poutres, *laaqoush*.

Les dimensions des espaces et des éléments de cette maison ancienne, données en annexe[1], serviront de termes de comparaison avec les maisons plus récentes.

1Voir annexe 8.

Étage, *asfalou*

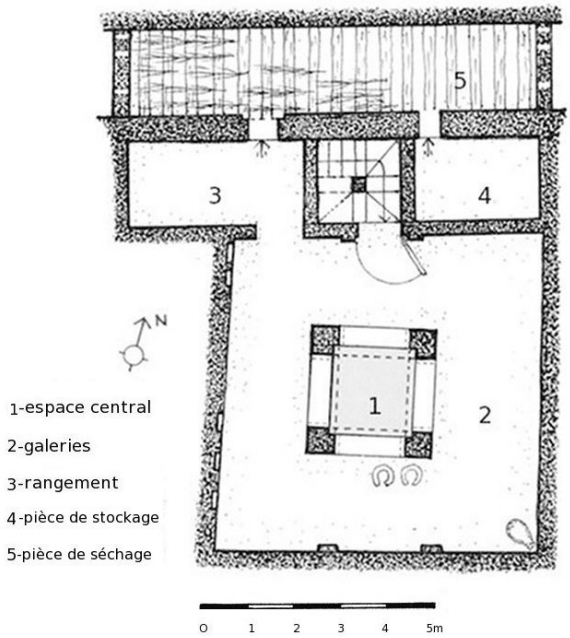

Fig. 80: plan de l'étage, asfalou

À l'étage, l'escalier débouche au milieu de la galerie nord, par une lourde porte de bois, qui s'ouvre vers l'intérieur entre deux butées, excroissances du mur. Comme celle du rez-de-chaussée, la porte est montée sur gonds de bois au sol et au plafond. On peut la définir comme porte « pensée ouverte »[1].

Le plan est similaire à celui du rez-de-chaussée, puisque la structure porteuse entraîne la superposition des pièces. Un espace central en surplomb sur le rez-de-chaussée, est délimité par les quatre piliers qui montent d'en bas, il est couronné par l'ouverture en terrasse, source d'une lumière déjà plus manifeste qu'au rez-de-chaussée. L'épaisseur des piliers a diminué, la base carrée est ici seulement 0,57 m de côté, au lieu de 0,68 m au niveau inférieur.

Fig. 81: l'ouverture centrale, « œil de la maison »

De part et d'autre de l'escalier deux petites pièces, de même largeur que celui-ci. Par la

1 Ravéreau André, *La casbah d'Alger, et le site créa la ville,* Éditions Sindbad, Paris, 1989, p. 89-98.

première (3) on accède à une pièce allongée, basse de plafond, où l'on doit pénétrer courbé, par une ouverture étroite de 0,60 m. Elle se situe 35 cm plus bas que la pièce précédente, avec un sol à claire-voie, car sa structure en troncs de palmiers n'est pas recouverte d'un plancher. Elle enjambe la rue au-dessous ; en outre les murs de ses deux extrémités sont percés de petites fentes sur la rue. Tous ces détails constructifs en font une pièce aérée dédiée au séchage des récoltes.

Dans les galeries, derrière les piliers, deux foyers ouverts, *alemsi,* ont été modelés en terre crue à même le sol. Dans un angle une amphore en terre cuite, de la poterie d'Astour, pour garder fraîche l'eau potable. Ces éléments témoignent de l'activité culinaire à la saison froide.

Tout ce niveau est consacré aux réserves et à la préparation de l'alimentation. L'unique porte donnant sur l'escalier clôt tout cet espace : ouverte dans la journée, elle peut fermer en une seule fois l'ensemble de ce niveau de stockage ; les différents espaces qui le constituent n'ont, de ce fait, nul besoin de fermeture propre.

La terrasse, *stah*.

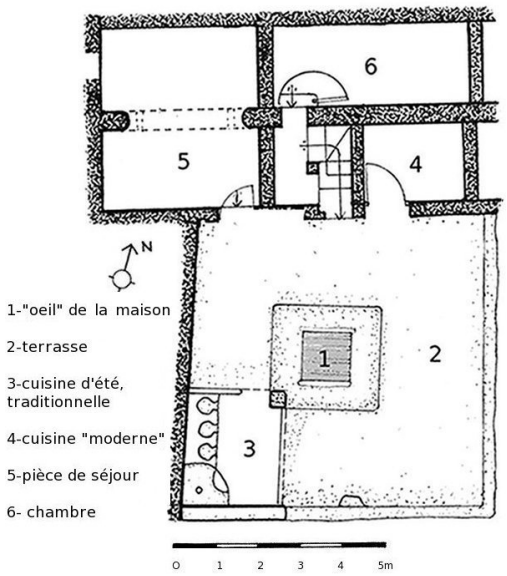

Fig. 82: Plan du dernier niveau, de terrasse

C'est à cet étage que vit aujourd'hui la famille, du moins à la belle saison.

Dans l'angle sud, un abri prend appui sur l'angle du noyau central, c'est la *«* cuisine du feu », *ahanou n'u afa,* en berbère*, kanoun,* en arabe.

Fig. 83: L'abri sur la terrasse, ahanou n'u afa, cuisine du feu

À l'intérieur, on trouve au sol un four modelé en terre crue, *lakoucht,* de grande taille, et trois foyers ouverts, *alemsi,* plus petits.

Fig. 84: four modelé en terre, lakoucht.

Comme à l'étage inférieur, deux espaces flanquent l'escalier de part et d'autre, mais fermés cette fois chacun par une porte ouvrant vers l'intérieur de chaque pièce et pouvant être facilement fermée.

L'une de ces pièces, dans l'angle sud, est la cuisine moderne, *kousina*. Le réchaud à gaz butane, *bouta,* est juché à hauteur d'une personne debout, sur un meuble en bois fait main qui recèle des provisions ; sur le réchaud, deux ustensiles en aluminium, utilisés couramment : le couscoussier et la cocotte minute ; un four, à gaz lui aussi, sera utilisé davantage pour la confection des gâteaux, le pain étant toujours cuit dans le four en terre, sous l'abri de la terrasse. On aperçoit un bol émaillé, d'usage quotidien dans les familles du village et de la région, provenant de la poterie de Tamgroute ; dans un angle, une amphore en terre cuite de la poterie d'Astour, pour l'eau potable.

Fig. 85: La cuisine moderne, « kousina »

L'espace à droite à la sortie de l'escalier, se prolonge vers l'arrière en une grande et belle pièce, la *lamsriria*, la pièce où l'on se tient. De grande taille, elle surmonte la pièce sur rue, -une fenêtre donnant sur celle-ci a été bouchée-. Cet agrandissement a été rendu possible grâce à une poutre posée sur deux poteaux sortant du mur, avec chapiteaux en encorbellement, qui permet de réduire la portée à 2 m environ pour un espace franchi de 2,80 m.

Fig. 86: lamsriria, pièce de séjour de la famille

Dans cette grande pièce se tiennent la femme et les enfants.

Les murs furent peints de couleur vive sur la partie inférieure ; sur le tiers supérieur, des motifs floraux alternent avec des tableaux et une horloge. Au sol, des tapis et des couvertures, des coussins le long des murs. Dans un angle le nécessaire pour recevoir et offrir le thé : petit réchaud à butane, théière, lave-main et une petite table basse ronde, *meida*. Dans la partie avant de cette pièce, une télévision le long du mur complète le mobilier.

Derrière l'escalier, on descend de quelques marches dans une chambre à coucher, fermée elle aussi d'une porte en bois ; cette chambre se situe au-dessus de la pièce sur rue.

Comme on le voit, cet étage est dédié à la vie quotidienne domestique et chaque espace peut être fermé par une porte et se trouver ainsi isolé des autres.

Fig. 87: Étaiement de la poutre de lamsriria

L'ensemble est en bon état, excepté la grosse poutre enjambant l'espace de la *lamsriria* qui menace de rompre, un étai lui a été adjoint ; il est fort probable que cet élément date de la construction de la maison, c'est-à-dire 150 ans à 200 ans.

Outre les peintures sur les murs de la *lamsriria*, la décoration consiste, sur le noyau central, en des motifs résultant de la structure. Nous en étudierons plus finement et facilement les motifs plus loin. En effet, ici, les couches successives d'enduit estompent les reliefs des motifs et encorbellements.

Fig. 88: Les couches successives d'enduit ont estompé les motifs

La maison est habitée, semble-t-il, comme à l'origine :

• en bas, au rez-de-chaussée : les animaux et *kanif* (toilettes à litière)

• à l'étage : réserves et chambres ainsi que foyers au sol,

• en terrasse : pièce de séjour, *lamsriria,* et cuisine d'été avec les foyers, ainsi qu'une cuisine moderne, *kousina,*

Il n'y a pas l'eau dans la maison, elle doit être cherchée au puits commun sur la place à

l'extérieur du village, vers la palmeraie.

Fig. 89: M'Bark B. de retour du puits collectif

Analyse de la maison

D'après nos investigations, elle peut être considérée comme la maison-type du *qsar* ancien, la maison haratine.

Si l'on regarde les plans des trois niveaux, on voit que le plan de base est un carré, incluant un autre carré concentrique, celui-ci délimité par quatre piliers qui en sont la structure porteuse. La largeur de ce carré central se reportant une fois de part et d'autre. Ici, la surface au sol est de 42,25 m^2 incluant les 3,5 m^2 de l'espace central entre piliers. L'escalier, autre structure porteuse, est également sur plan carré, au centre d'une forme longue dont l'agrandissement permet l'accès en chicane par la rue.

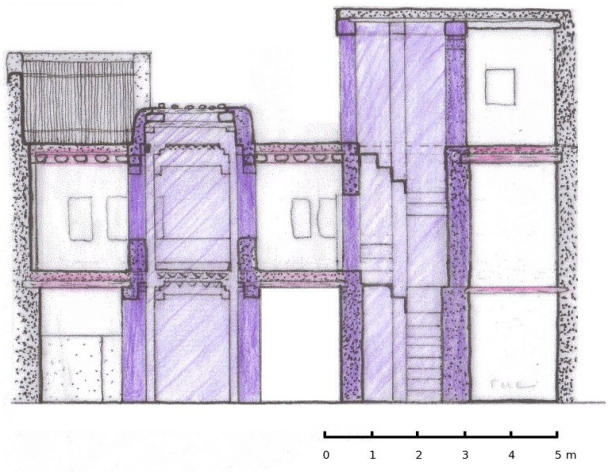

Fig. 90: coupe schématique

Au-dessus, à l'étage, s'empilent les mêmes espaces, un peu plus vastes cependant du fait du retrait vers l'extérieur

de l'épaisseur des murs, retrait qui permet de poser les planchers[1]. Aux espaces du rez de chaussée, s'ajoute le rectangle allongé de la pièce à claire-voie sur rue dans toute la longueur de la parcelle. Que l'on retrouve au niveau de la terrasse, sous forme d'une pièce de 22 m^2.
D'un point de vue formel, on voit, au dernier niveau, que ce lieu de vie est l' « en-dehors » du carré de la terrasse elle-même ; les pièces couvertes, quant à elles, sont excentrées par rapport au noyau central et se groupent autour de l'escalier.
La lecture de la coupe nous confirme les étapes du processus d'édification[2] : la ceinture de murs en pisé au centre de laquelle s'édifient en adobes les quatre piliers du noyau central entouré de ses galeries adjacentes et, excentré, l'escalier, autour duquel sont venus se greffer des espaces complémentaires.

Le noyau central, tout comme l'escalier, monte de fond depuis le sol, tel une tour, se rétrécissant à chaque niveau, afin de laisser sur le retrait s'appuyer la poutraison des planchers. Ce noyau central, quatre piliers sur lesquels reposent les poutres du plancher, est entièrement élaboré en briques, tout comme le pilier central de l'escalier. C'est là que se montre le savoir-faire très « savant » du *m'aalem* : appareillage de briques à la fois de structure et de décoration, comme en témoignent les arcs de l'étage et les motifs en dents d'engrenage, partie extérieure visible de la structure des planchers.

Fig. 91: Motifs en dents d'engrenage, extrémités des poutres du plancher

Le bâtiment se structure ainsi autour de deux « tours » - noyau central et escalier - construites en adobes, entre lesquelles se répartissent des espaces ceints de murs de pisé, cequi est

1Voir plus loin, « Une manière de construire ».
2Voir plus loin, « Une manière de construire ».

signifié sur la coupe.

Cette structure est identique dans les autres maisons du village.

Ainsi se présente la maison *haratine,* maison-grenier, édifiée pour vivre en famille, protéger les récoltes et abriter les bêtes, sur une surface nécessairement restreinte pour laisser de la place à chaque famille à l'intérieur des remparts d'enceinte et protecteurs.

4. UNE MAISON DES *AYT ĀTTA, dar Youssef Ali.* (n° 7)[1]

Examinons maintenant une autre maison chez les *Ayt Ātta*.

Présentation

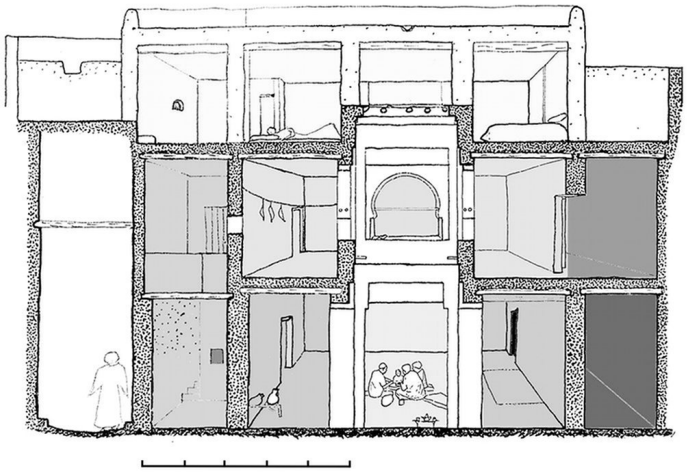

Fig. 92: coupe-perspective sur la maison et ses différents niveaux, dar Youssef Ali

"*Taddart Youssef U Ali*" est la première maison à avoir été abordée et relevée, par un jour très chaud de juin 1993.

Le fils du propriétaire, un homme d'une cinquantaine d'années, se trouvait sur le pas de sa porte à notre passage devant le lourd vantail de bois. A l'intérieur, au rez-de-chaussée dans la pénombre, des hommes et un jeune garçon étaient assis au sol sur des tapis, personnes de sexe masculin uniquement. Après le thé d'accueil d'usage, on nous proposa de rester car il faisait trop chaud -à treize heures- pour affronter l'extérieur où la température avoisinait les quarante cinq degrés. Peu de temps après, le repas fut servi aux hommes sur une petite table basse, *meïda* (ar.) . Le garçonnet de onze ans apporta par ailleurs le repas pour les femmes invitées que nous mangeâmes à part sur une autre petite table basse, dans la même pièce, marquant

1 Voir plan de localisation en volume 2.

ainsi le respect propre à cette culture : les femmes et les hommes, quand ils ne sont pas de la même famille, mangent séparément.

Outre l'homme et son fils, il y avait là, dans la pénombre, un vieux monsieur, *lhaj Brahim*, qui parlait beaucoup, racontait l'histoire de la famille, se confiant à un autre homme, son cousin, en se penchant à son oreille, tous deux assis sur des tapis à même le sol, au centre de la pièce, dans la faible lumière diffusée par une ouverture zénithale depuis le plafond quelques mètres plus haut, seule source de lumière naturelle de la pièce.

Fig. 94: thé et confidences dans la pénombre du rez-de-chaussée

Fig. 93: « l'oeil de la maison »

Chaude atmosphère dans ce rez de chaussée de maison où ces deux hommes -52 et 79 ans- parlaient entre eux des guerres tribales tout en buvant du thé, attendant qu'infuse le deuxième verre ; le plus vieux, intarissable, visiblement ravi de trouver une oreille attentive.

Ce puits de lumière, *tit n'taddart* en berbère *tamazirt*, *tit n'tigmi* en berbère *tachelhyt*, *aïn ed dar* en arabe, est littéralement « l'œil de la maison ». Dans toutes ces langues, le mot "*tit"* ou "*aïn*" signifie œil, mais aussi source, prenant ici tout son sens de source de lumière.

Nous avons ainsi, d'emblée, comme dans la précédente maison haratine, les caractéristiques de la maison, *taddart* en berbère *tamazirt*, *tigmi* en berbère *tachelhyt*, *dar* en arabe[1]:

- un espace enclos par son mur périphérique, sans ouverture vers l'extérieur autre que la porte d'entrée sur rue.
- un espace centré autour d'un puits de lumière, qui assure l'éclairement minimum des espaces adjacents.
- une organisation spatiale concentrique à partir de cet espace central.

1 Chaque fois qu'il est connu, nous notons le terme dans les différentes langues.

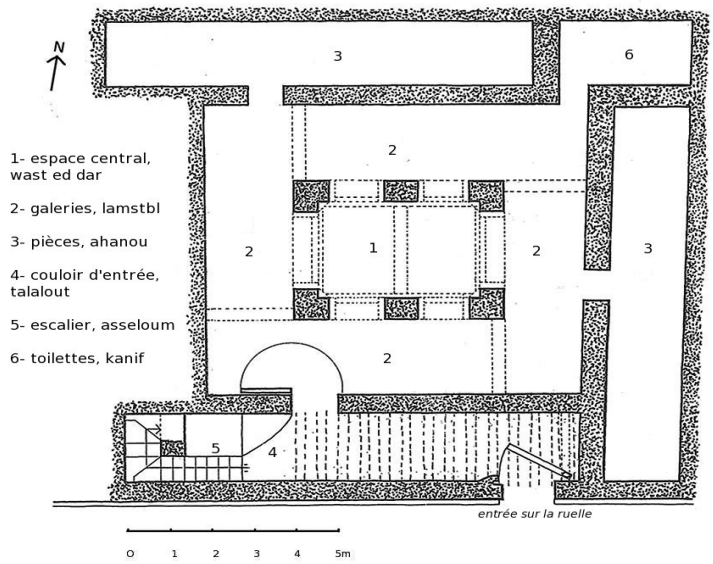

Fig. 95: plan du rez-de-chaussée, dar Youssef Ali

Le rez-de-chaussée

L'espace central du rez-de-chaussée, au sol en terre battue, est délimité par des piliers, *souari* (berb.), -six pour cette grande maison- qui supportent le plafond dans lequel est ouvert « l'oeil ». Tout autour et délimitées par ces piliers, des galeries, *lamstbl* (berb.) forment une première série d'espaces ; puis, dans le deuxième « cercle », des pièces, *ahanou*, sombres, sans fenêtres, de plan parallélépipédique très longues. Les plus petites sont dénommées *tahanout*, le *t* marquant le diminutif dans la langue berbère.

Les piliers sont reliés entre eux par deux traverses parallèles, *issoutar (*sing. *assouter),* à hauteur d'homme*,* généralement en bois poli, qui peuvent faire partie du système constructif, raidisseurs de la construction, mais servent aussi à poser des objets, en particulier les vêtements que l'on balance par-dessus.

Fig. 96: traverses reliant les piliers

Ombre et lumière.

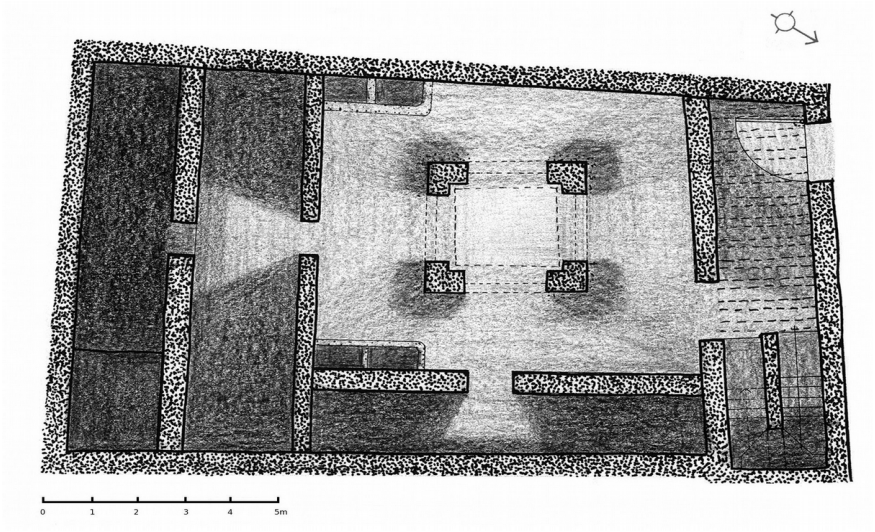

Fig. 97: lumière et ombre dans le rez-de-chaussée d'une maison

À l'intérieur de tout cet espace de rez-de chaussée, la graduation de la lumière est progressive, du centre vers la périphérie : le puits de lumière, *tit n'tigmmi* ou *tit n'taddart* (berb.), *aïn el dar* (ar.), l'œil de la maison, est la source principale d'éclairage sur l'espace central, *wast ed dar* (ar.), *fana addar* (berb.), les pièces les plus éloignées du centre pouvant être totalement obscures. La prise de lumière pour les pièces allongées se fait sur l'espace central par leur porte, au centre du mur afin d'être optimale, ce qui conduit à rejeter dans les angles l'entrée et l'escalier. La porte d'entrée sur rue, lorsqu'elle est ouverte, apporte également une lumière qui permet, en entrant, de se diriger dans le vestibule et d'accéder à l'escalier.

Espace centré.

Si l'espace central nous sera nommé par notre informateur du terme arabe, *wast ed dar,* ce mot n'est pas utilisé par les usagers berbères de la maison qui emploient le vocable berbère *fana addar*, c'est-à-dire « espace central non couvert de la maison »[1].

L'organisation de l'ensemble de la maison se fait autour de ce centre, qui assure les fonctions à la fois de source de lumière apportant un éclairement minimal naturel, de cheminée d'aération en lien avec la porte d'entrée toujours ouverte, et de lieu de passage vers les pièces. Nous avons affaire à un « espace centré ». Cette figure spatiale se retrouve dans nombre de demeures des territoires d'Afrique du Nord ou d'Orient, y compris dans le nord du Maroc où le *wast ed dar* est un lieu de vie[2].

Le couloir d'entrée de la maison s'inscrit, en plan, dans ce système d'organisation spatiale

1 Le nom *jemaa el fna* de la place de Marrakech fait référence à une mosquée voisine qui comprend un espace central non couvert.
2 Depaule 1987.

concentrique. Il est en quelque sorte l'une des "pièces" ; il permet d'atteindre l'espace central dont l'accès, ici fermé par une porte, est éloigné de l'entrée, ménageant ainsi une arrivée en chicane qui protège des regards extérieurs directs. Il donne l'accès à l'escalier vers les étages.
Dans ces maisons, pas de seuil, on entre de plain-pied depuis la rue, ainsi le rez-de-chaussée, généralement destiné aux animaux, leur était directement accessible. D'ailleurs l'espace d'entrée, le vestibule, se nomme *talalout* (berb.), c'est-à-dire petite ruelle comme s'il était encore du domaine de l'extérieur.
Cependant, à Asrir, dans les maisons haratines, le rez-de-chaussée de la maison traditionnelle est plutôt dévolu aux animaux. Il est rarement un espace habité, investi dans la vie quotidienne par les humains ; si toutefois il est occupé, on s'y tient plutôt en bordure, le long des piliers, pour profiter de l'éclairement, mais pas trop près vers le centre où l'on serait sous la chaleur ou sous la pluie. Le centre de la maison, cet espace circonscrit entre les quatre piliers a donc avant tout une fonction physique d'éclairement et d'aération liée au climat très chaud, plus que sociale pour y pratiquer des activités ou distributive d'espace comme c'est le cas au nord du Maroc.

La porte d'entrée, *tiflout* (berbère), *bab* (arabe).

Fig. 98: porte d'entrée fermée, vue depuis la rue

Fig. 99: porte d'entrée ouverte, vue de l'intérieur

Le vestibule, *talalout (*berb.), "petite ruelle" d'entrée, est fermée par une lourde porte, *tiflout* (berb.)*, bab* (ar.), en planches de bois de palmier, qui pivote autour de son axe. Elle reste entr'ouverte dans la journée, et joue de ce fait plusieurs rôles à la fois : elle apporte un peu de clarté qui permet de se diriger depuis l'entrée vers l'espace du rez-de-chaussée ou l'escalier, elle assure ventilation et aération par courant d'air avec l'ouverture zénithale, enfin elle signifie qu'il y a quelqu'un au logis. Elle ne sera fermée que le soir, alors que les occupants de la maison seront tous rentrés dormir, ou bien le jour où tous les membres de la maisonnée sont

absents, ce qui est rare, la femme étant généralement là en permanence ou bien juste dans la ruelle ou chez la parente voisine. Les jours de fête, elle reste grande ouverte, le vantail contre le mur, invitant à entrer, et signifiant l'ouverture symbolique, l'accueil, la bienvenue, mais surtout l'accès libre à la demeure en ce jour. Le couloir d'entrée permettant une chicane, la porte peut rester ouverte toute la journée, on ne peut voir à l'intérieur.

Le vantail de la porte est construit de planches verticales, découpées dans un tronc de palmier, d'une épaisseur importante, cinq à huit centimètres, assemblées sur l'intérieur par des traverses cloutées, dont les têtes de clous participent au décor extérieur. Sa hauteur approche d'un mètre quatre-vingt. Il est monté sur un pivot, taillé dans une des planches -et donc partie intégrante du vantail- qui se prolonge en haut et en bas par un embout faisant office de gond sur lequel il pivote, la partie basse s'emboîtant dans une cavité au sol ; la partie haute est enchâssée dans une poutre de bois encastrée dans les murs qui a été rajoutée pour cet usage. Fermé le vantail vient buter sur la maçonnerie de terre, ouvert il se plaque contre le mur d'extrémité du couloir d'entrée.

Fig. 100: porte à pivot, montée sur gond de bois

De forme orthogonale il est ainsi indépendant de l'ouverture qu'il clôt. L'ouverture de passage est en effet une simple baie ; elle peut être soit arrondie en arc, soit - plus rarement - surmontée d'un linteau de bois. Elle s'inscrit le plus souvent dans un léger défoncé orthogonal de la maçonnerie extérieure du mur.

Fig. 101: porte d'entrée à ouverture en arc

Fig. 102: porte d'entrée à ouverture orthogonale

Massive et lourde, la porte d'entrée reste ouverte dans la journée, elle ne se ferme qu'occasionnellement ; les gonds sur lesquels elle se meut sont situés à l'intérieur, ainsi toujours abrités ; une fois fermée, on peut la bloquer de l'intérieur ; très lourde, il faut vraiment la pousser pour pénétrer. Elle constitue une protection efficace de la maison.

Sur chaque porte d'entrée sur rue, un heurtoir en laiton est accroché à hauteur des yeux ; inaccessible aux enfants, il permet au visiteur de s'annoncer et ainsi, s'il est un homme, d'avertir de sa présence les femmes de la maison afin qu'elles aient le temps de se dissimuler.

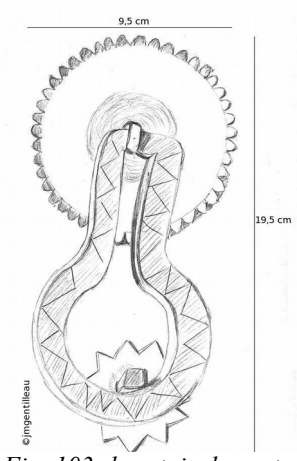

Fig. 103: heurtoir de porte d'entrée

Le système de verrouillage

de la porte peut être différent et même multiple, selon les maisons.

Fig. 104: verrou en bois intérieur, complété par une barre métallique

Celui, ancestral, de la serrure en bois, *lqfl,* nommé aussi fermeture à crampons[1], est très présent sur les portes d'Asrir. Il a maintes fois été décrit, avec ou sans clé à dents en bois : verrou à clé, *butsarut,* et verrou sans clé, *tihrzilut.*

Il se compose de deux pièces de bois massives, l'une verticale, l'autre horizontale. Dans la pièce de bois verticale très épaisse, 6 à 7 cm, de hauteur 10 à 11 cm, cloutée au vantail de la porte, deux encoches ont été pratiquées : l'une qui loge une cheville (verrou sans clé) ou deux rangées de plusieurs petites chevilles mobiles, l'autre horizontale pour accueillir une traverse mobile épaisse de 3 à 4 cm, longue de 40 cm environ, percée d'un ou de plusieurs trous verticaux dans lesquels, à la fermeture, viendront tomber la ou les chevilles.

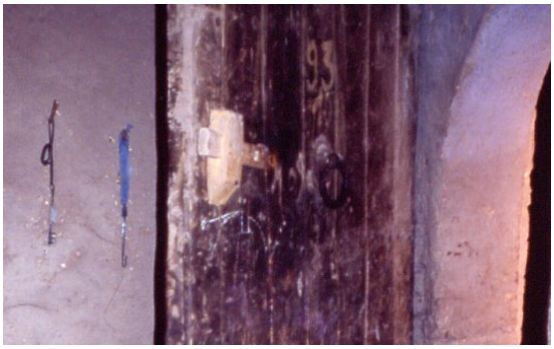

Fig. 105: verrou en bois extérieur, avec ses clés.

Nous reprenons ici la description fine qu'en a faite l'anthropologue Claude Lefébure qui met en évidence les deux pênes de conception différente : « Le verrou à clé dentée soulevant de petites chevilles de bois, *tiskwin*[2], » qui, lorsqu'on le tire pour fermer la porte, viennent s'insérer dans des cavités de la pièce horizontale du verrou bloquant ainsi le système ; à l'ouverture, les petites chevilles sont remontées dans la pièce de bois verticale fixée à la porte ; pour le verrou sans clé le doigt suffit, pour ouvrir le doigt tâtonne alors et par une fenêtre carrée atteint la base d'une cheville plus forte que les petites *tiskwin* cachées dans *butsarut* : on soulève, le pêne peut glisser montrant l'encoche où s'encastre la tête de la

1 Naji 2006, p.110.
2 Lefébure 1971, p.114.

cheville. ».

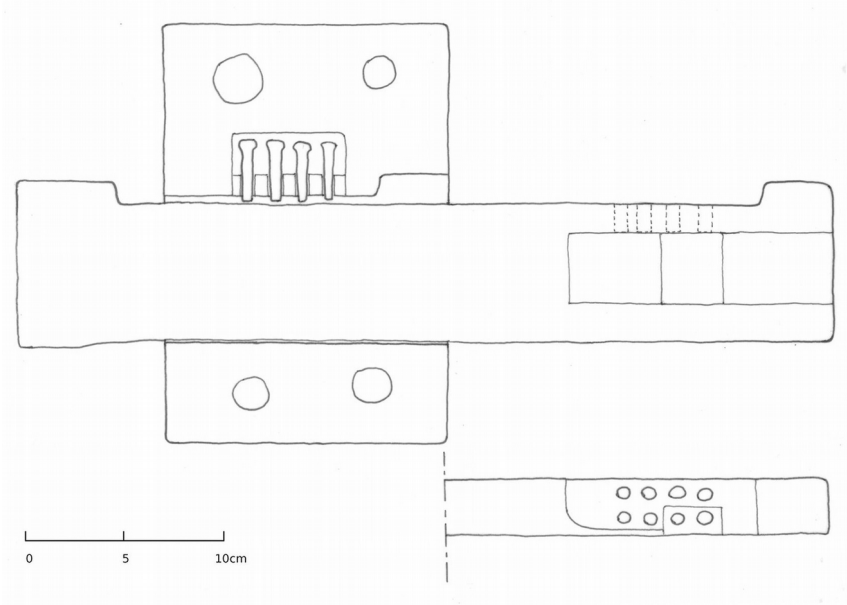

Fig. 106: verrou à clé (d'après Claude Lefébure 1971 p.114) : face contre le vantail, et vue d'en haut.

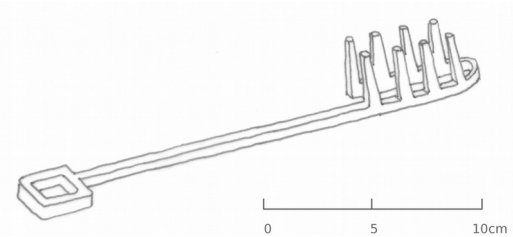

Fig. 107: clé à dents (d'après Claude Lefébure 1971 p.114)

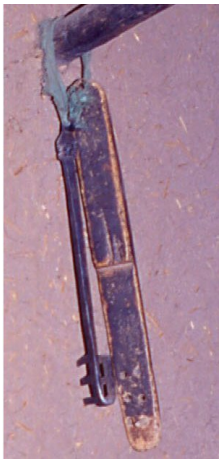

Fig. 108: clé traditionnelle, à dents, et son porte-clé

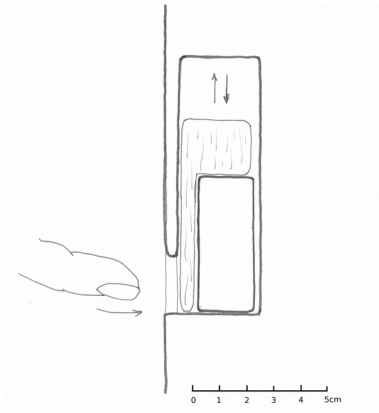

Fig. 109: verrou sans clé, principe (croquis emprunté à Claude Lefébure1971 p.114)

Le verrou en bois peut être simple ou double. Dans cette maison d'Asrir, il est double et mixte, chaque verrou comportant un pêne de conception différente.

Fig. 110: serrure traditionnelle à verrou double en bois.

Fig. 111: serrure traditionnelle à verrou double en bois.

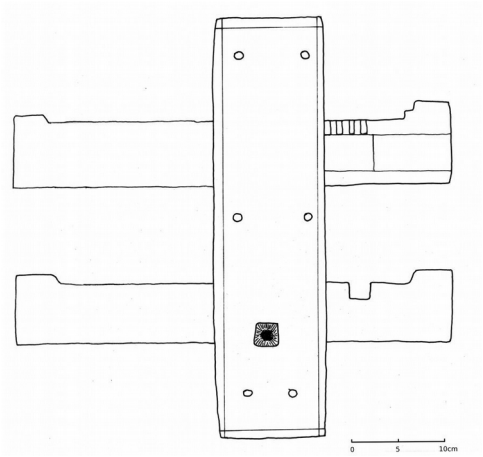

Fig. 113: double verrou mixte en bois (d'après Claude Lefébure1)

Fig. 112: les clés du verrou double

« Le principe du verrou sans clé impose, pour en interdire l'accès, que le verrou soit fixé sur la

face intérieure de la porte et on le manipule du dedans de la maison. On ne peut donc pas abandonner totalement celle-ci et la fermer de l'extérieur ; le modèle à clé supprime ces servitudes. »[1]. On peut en effet le placer indifféremment sur l'intérieur ou sur l'extérieur de la porte. Un verrou en bois fixé sur la face extérieure du vantail est donc nécessairement un verrou à clé.

Avec le verrou sans clé, c'est la femme, dont la présence à l'intérieur de la maison était quasi-permanente, qui ouvrait ou fermait la porte. Ce qui lui transfère de fait la détention de la clé quand on passe au verrou avec clé « lorsque la clé apparaît, la femme tamazight n'en devient-elle pas détentrice, entre autres raisons, pour avoir été celle qui auparavant débloquait de l'intérieur le pêne de *tihrzilut*, ... ».[2]

On tend désormais à substituer, ou ajouter, à ce verrou traditionnel une serrure « moderne » avec clé métallique ou, encore plus récemment, un verrou métallique, parfois difficile à fixer cependant sur l'épais vantail, mais dont chacun peut avoir une clé, la femme n'est alors plus seule gardienne du foyer.

Fig. 114: au verrou double a été adjoint une serrure métallique

La femme et le verrou

L'apparition de ces différents systèmes s'est faite de manière successive, ainsi, avec ou sans clé, traditionnel ou moderne, le type de système de verrouillage pourrait permettre de dater les constructions ; le verrou sans clé étant le plus ancien, puis le verrou avec clé en bois, puis le verrou avec clé métallique, enfin aujourd'hui le verrou métallique dont plusieurs personnes peuvent posséder un double de la clé. Chaque type peut être mis en correspondance avec une évolution du statut de la femme : d'une vie tout entière confinée à l'intérieur de la maison, elle

1 Lefébure 1971, p.116.
2 Lefébure 1971, p.116.

passe à des allées et venues mesurées entre intérieur et extérieur généralement en visite aux voisines ou à la famille - elle avait en effet peu d'occasions de sortir loin de la maison, les rares achats indispensables sont faits par l'homme ou l'un des garçons, au souq hebdomadaire ou à la boutique proche - puis à des incursions dans d'autres mondes, par exemple pour se rendre dans une salle ou à la mosquée du village pour les cours d'alphabétisation arabe, et finalement, pour certaines, à la ville voisine dans le monde du travail.

Système de verrouillage / type d'habitat et chronologie / statut de la femme

verrou sans clé / habitat communautaire (plusieurs familles et générations) / femme à la maison
verrou avec clé en bois / habitat plus individualiste (une seule famille + grands parents) / femme va et vient
verrou métallique standardisé (clé reproductible) / habitat individuel / femme occupée à l'extérieur

En revanche, la clé de la pièce des réserves est généralement détenue par l'homme de la maison, quand il n'y a plus d'homme c'est la femme qui la détient, avant qu'elle ne passe au fils aîné qui devient le chef de famille.

L'étage, *asfalou*.

L'escalier vers les étages, est clos par de nouvelles portes, une vers l'espace central du rez-de-chaussée, une en haut de l'escalier vers les espaces de l'étage, une en haut de l'escalier sur la terrasse. À l'extrémité du couloir, dans l'angle opposé à la porte de la rue, se trouve le départ de l'escalier, *asseloum* en berbère, *selum* en arabe, qui s'enroule autour d'un pilier central de section carrée. À un premier embranchement, qui n'est pas véritablement un palier, une porte s'ouvre pour donner accès à la fois à l'espace central et à une pièce allongée au plancher à claire-voie. Cette dernière se trouve au-dessus du couloir d'entrée, la petite ruelle, ce qui est favorable pour l'aération et le séchage des récoltes diverses, la porte d'entrée sur la rue restant ouverte pendant la journée ; dans d'autres maisons, la pièce à claire-voie se trouve directement au-dessus de la ruelle, bénéficiant ainsi d'une ventilation naturelle directe. Dans les galeries, des foyers au sol et les morceaux de viande qui sèchent, accrochés à une corde en hauteur, témoignent d'une activité culinaire. Les passages donnant accès aux pièces allongées sont ici fermées par de petites portes renforçant le système de protection. L'une des pièces allongées comporte à son extrémité deux "bassins" de stockage pour les dattes, délimités par des murets bas. Tout l'étage est le niveau des réserves et de la préparation de la nourriture en hiver. Il est ici clôturé par une seule porte, fermée la plupart du temps, qui garantit sa fonction de grenier essentiel.

Lorsque la maison est comme ici une *douiria*, lieu de réception, c'est dans l'*asfalou* qu'on range, dans des coffres, les choses précieuses de la maison : tapis, verres en cristal, argenterie

pour le thé, bracelets et colliers d'argent, beaux burnous.

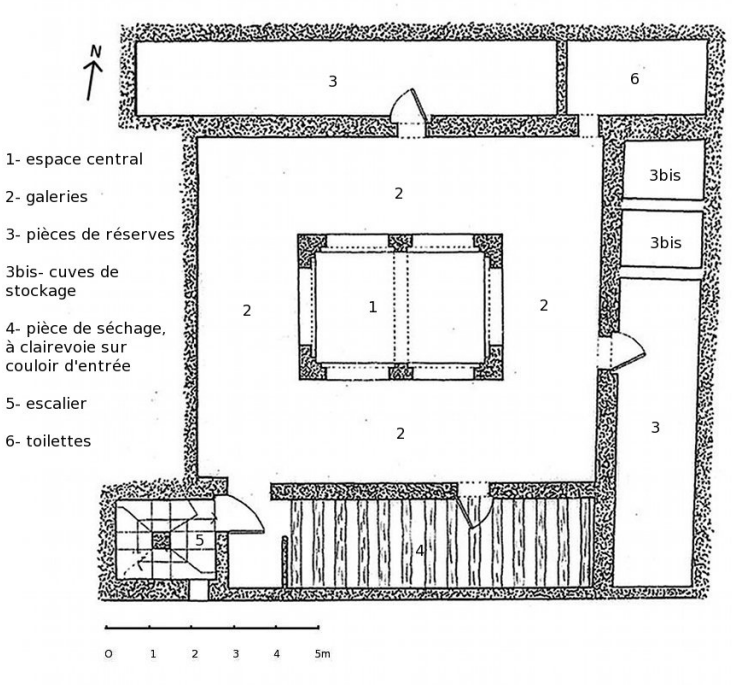

Fig. 115: plan de l'étage, dar Youssef Ali

Les six piliers montant du rez-de-chaussée délimitent un vide surmonté de l'ouverture qui diffuse une lumière déjà plus forte qu'au rez-de-chaussée. Ils sont reliés entre eux par des murets d'un mètre de hauteur, dont la protection permet de se pencher sans danger par-dessus et vers le bas. De base rectangulaire au rez-de-chaussée, ils sont ici découpés et forment les jambages d'arcs en plein cintre outrepassés, de belle facture.

Fig. 117: les arcs de l'étage

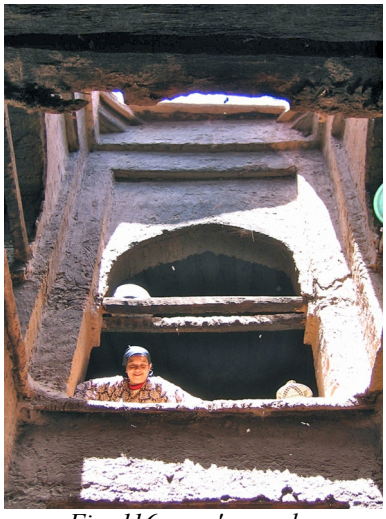

Fig. 116: on s'y penche

La terrasse.

Après une quinzaine de marches, l'escalier débouche sur la terrasse, *afalha* (berb.), *stah (*ar.), sous un préau couvert, de forme allongée.

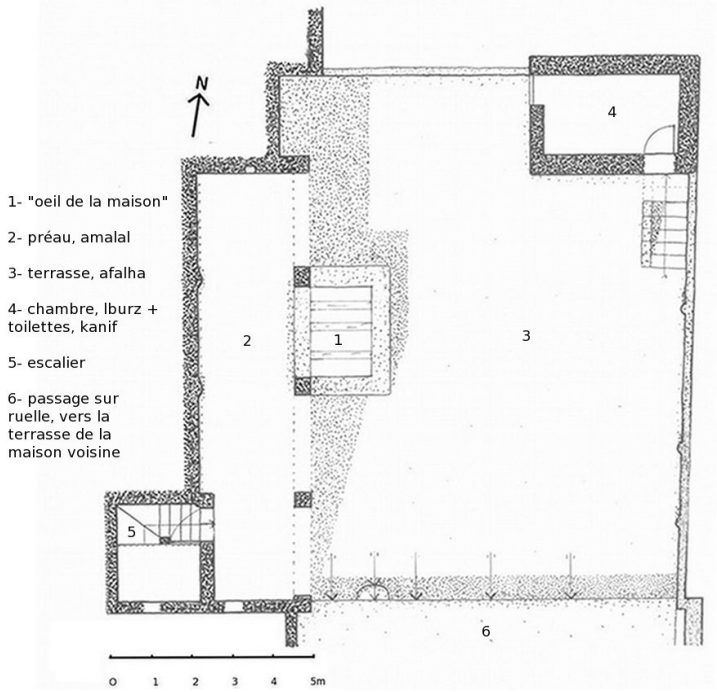

Fig. 118: plan de la terrasse, dar Youssef Ali

Sous le préau, une natte est étendue, c'est ici que dort le vieux monsieur pendant la période de grosse chaleur. Ce préau, *amalal* (berb.), *kious* (ar.), est porté par quatre poteaux ; sur deux d'entre eux, prend appui le débouché du puits de lumière, enclos par un muret en terre de 90 cm de hauteur, sur lequel sont fixés des roseaux ; cette structure *tit dirga n'afalha* en berbère, *es-stâra* en arabe, permet d'y poser une toile pour filtrer la trop forte lumière du soleil.

Fig. 119: le préau, amalal adossé à tit dirga n'afalha

Fig. 120: le préau, amalal, adossé à tit dirga n'afalha, le couronnement de l'oeil de la maison

Fig. 121: le préau, lieu d'activités quotidiennes d'été : sommeil,

Fig. 122: rasage ...

Sous le préau, une petite ouverture dans le mur, juste pour passer la tête, permet d'avoir un coup d'oeil en plongée sur la ruelle.

Fig. 123: ouverture sur la ruelle, depuis le préau.

La terrasse est entourée de murs de clôture, *adersag* en berbère, *stara* en arabe, d'une hauteur comprise entre 1,20 m et 1,50 m, hauteur convenue qui cache les habitants aux yeux extérieurs. Ce mur est un élément indispensable de la sociabilité, il permet aux femmes de jeter un coup d'œil au-dehors sans être vues, et indique à l'homme qu'il ne doit pas se pencher pour regarder sur les autres terrasses. Gérard de Nerval en voyage en Algérie raconte qu'il s'était penché par-dessus un mur de terrasse ; on ne lui a rien dit, mais le lendemain le mur était rehaussé.

Sur les terrasses avait lieu la circulation des femmes, qui pouvaient ainsi communiquer entre elles sans descendre dans la rue.

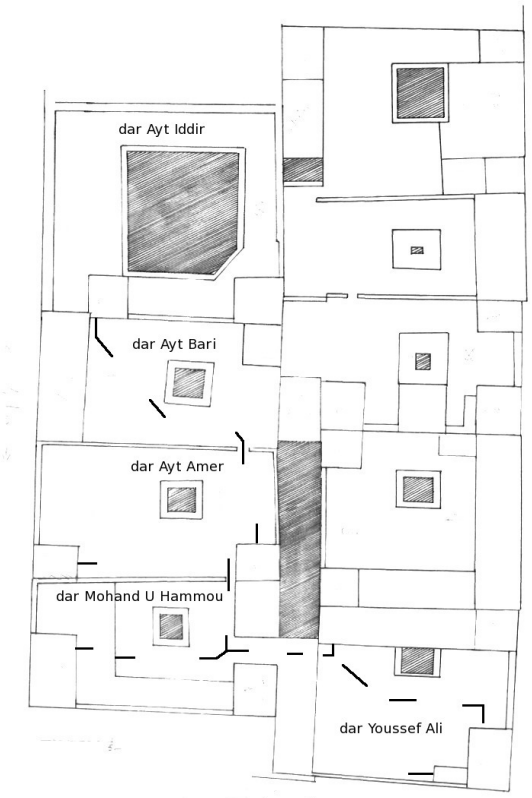

Fig. 124: circulation sur les terrasses

Fig. 125: vue de la terrasse et sur les terrasses voisines

Dans l'angle de la terrasse opposé à l'arrivée de l'escalier, un petit édifice, *lbruż (*berb.*), borj (*ar.), est accessible par un escalier extérieur le long du mur d'enceinte de la terrasse, il abrite une chambre. La dénomination est celle d'une tour, en référence aux tours de garde, mais elle n'en a jamais eu la fonction.

Cette chambre est celle de l'homme, chef de famille, il y range ses affaires dans un coffre, ses vêtements accrochés à une patère ou sur une traverse de bois. Avec le préau, il a ainsi, tout l'espace de la terrasse comme lieu de vie personnelle où il peut recevoir. On retrouve ici un

lieu propice au repos et à l'isolement, dans cette chambre le père venait psalmodier le Coran, il y a là une similitude avec la *khelwa* de Zabid au Yémen, lieu de retraite, pièce située en hauteur, sur la terrasse, isolée de la vie quotidienne de la maisonnée et, à l'arrière, des bruits de la rue[1].

Fig. 126: lbruż ou borj

Seules les maisons des notables possèdent des *bruż*. Des terrasses voisines émergent d'autres tourelles.

Sous celle précédemment décrite, une petite pièce basse de plafond, les toilettes, *kanif (*berb.).

Les toilettes.

Le système traditionnel des toilettes est celui des toilettes à litière que nous appelons aujourd'hui toilettes sèches. Une petite pièce sur la terrasse, basse de plafond, comporte un plancher percé d'un simple trou ; en-dessous, à l'étage, la même pièce est partagée en deux, une partie est le conduit de descente des matières, l'autre l'endroit des toilettes-mêmes, dont le plancher est également simplement percé d'un trou ; au rez-de-chaussée, la pièce est le réceptacle des matières ; trois niveaux sont ainsi empilés. Ça tombe dans le vide, dans une petite pièce au rez-de-chaussée, on recouvre régulièrement de cendres pour désinfecter. On cure de temps en temps, tous les 10 ou 20 ans. L'évacuation se faisait au rez-de-chaussée qui, dans la maison traditionnelle, était le niveau des animaux, on pouvait donc aisément et sans effluves nauséabondes y procéder à la vidange ; les matières, mélangées à du fumier animal, étaient utilisées comme engrais dans les jardins de la palmeraie, surtout pour les arbres à henné. Dans une grande maison, les toilettes traditionnelles, *kanif*, se retrouvent à chaque niveau de la maison.

1Observation personnelle, Zabid 1990.

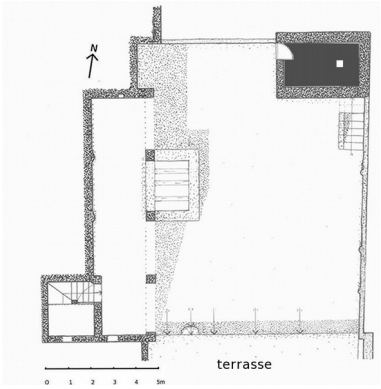

Fig. 128: kanif en terrasse

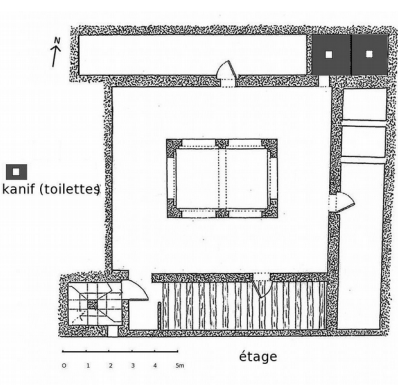

Fig. 129: kanif à l'étage

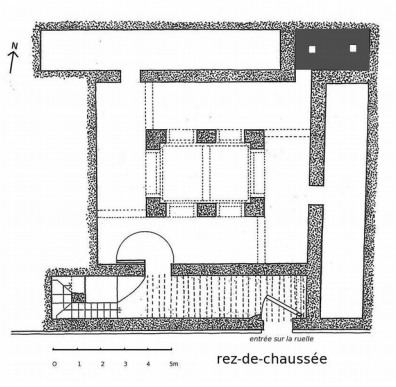

Fig. 127: kanif au rez-de-chaussée

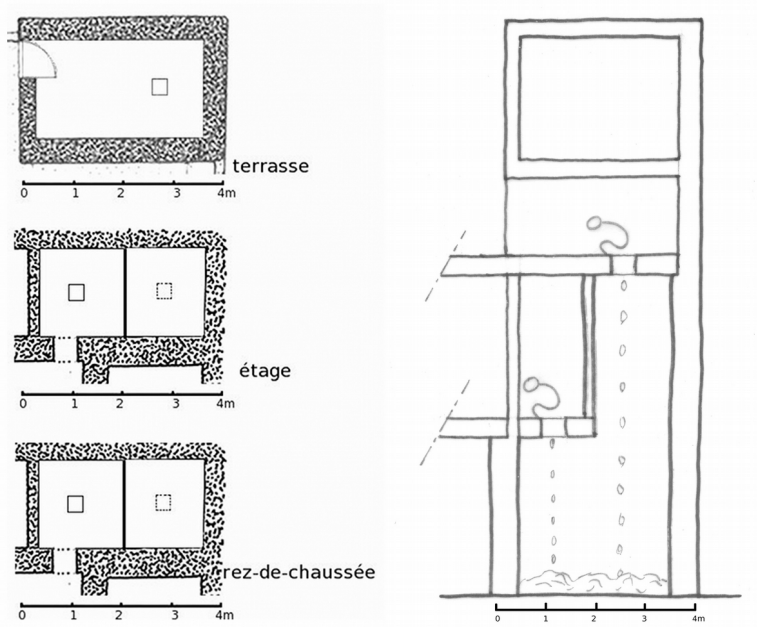

Fig. 130: Empilement vertical de la pièce des toilettes traditionnelles, kanif.

Nous avons également rencontré ce système d'empilement vertical dans les maisons-tours de Sanaa au Yémen[1], le principe étant cependant un peu différent, puisque liquides et solides étaient distingués ; l'évacuation, à Sanaa, jusque dans les années 70, se faisait dans une ruelle secondaire, par un professionnel spécialisé de bas statut social[2] . À Asrir, les gens spécialisés pour ce curage, étaient des Draoua ; l'élimination des matières se faisait, comme ici, en traversant l'espace central du rez-de-chaussée ou bien, dans certaines maisons du village, une porte sur l'arrière, maçonnée, permettait de pratiquer cette vidange directement vers l'extérieur sur la rue, sans passer par le centre de la maison.

Le système des toilettes dépendait du niveau de vie des gens. Dans les familles notables où les femmes étaient confinées, chaque maison avait un *kanif*. Chez les autres, c'était le plus souvent dans les champs, sous un arbre ; en cas d'urgence à l'intérieur, c'est l'étable ou le coin

1 Observation personnelle, Sanaa 1990.

2 Bonnenfant 1995, p.126.

réservé aux bêtes qui permettait de faire ses besoins, avant d'y épandre des cendres *(ighd,* berb. ; *remad,* ar.). Dans la maison traditionnelle haratine du *qsar*, les toilettes sont au rez-de-chaussée sur une surélévation dont on atteint le plancher par cinq marches[1] ; l'évacuation se fait par en-dessous, directement dans l'espace des bêtes.
Dans certains cas, ce système a été à l'origine de dommages importants : il y a quelques années une maison non habitée s'est écroulée à trois heures du matin avec fracas et poussière, car le voisin n'avait pas vidé son *kanif*, ce qui a sapé les murs de la maison voisine[2].
Désormais, dans la plupart des maisons d'Asrir les toilettes sont à eau avec cuvette en céramique « à la turque », reliées au réseau communal du tout-à-l'égout.

L'organisation spatiale de la maison se retrouve, similaire, dans les autres maisons de la ruelle nouvelle, *lahalou jdid*. Elles sont plus ou moins vastes, selon leur propriétaire, leur constructeur, leur destination ou leur utilisation, avec des variantes venant personnaliser chacune habitation.
Celle-ci, construite en 1895, était la demeure de Brahim Oukhouya, vieux monsieur de 79 ans en 1993, mort en 1999 à l'âge de 85 ans. Il l'avait achetée en 1981 aux voisins, pour être son lieu de vie, la maison des hommes, celle où il dormait, recevait ses invités. Par les terrasses depuis une maison voisine, maison de la famille, on lui apportait ici ses repas ; la nuit, soit il rejoignait sa femme, soit elle venait chez lui. D'une manière générale, et dans la mesure de ses moyens, l'homme a ainsi son logement à part de la famille.
L'une des maisons proches était habitée par la famille ; les autres ont servi, selon les périodes, de stockage des cultures et des réserves, avant d'être occupées, progressivement, par les familles de ses fils.
Le propriétaire de ces maisons, mort en 1999, possédait cinq maisons les unes à côté des autres, léguées par son père, qui avait aussi légué trois autres maisons à son deuxième fils qui vivra, lui, jusqu'en 2005. Ces huit maisons voisines, patrimoine d'une même famille, d'un même ancêtre, constituent la majeure partie de la ruelle nouvelle, *lahalou jdid*, première extension du village.
Cet ensemble de maisons fut à l'origine de la recherche présentée ici, d'une part sur le plan physique puisque pour notre connaissance de ce type d'habitat se fonda sur des relevés précis et se nourrit de la pratique quotidienne des espaces qui nous accueillirent, et d'autre part sur le plan anthropologique puisque nous « fîmes la connaissance » des habitants, une famille berbère d'une tribu et d'une fraction spécifique, les *Ayt Ātta* n'Ilemchane, à laquelle le village

1 Voir précédemment dar M'Bark Bamadi n°2.
2 Entretien avec Ahmed Oukhouya, le 9 mai 2009 à Asrir.

doit une partie de son nom. À partir de cette base, nous avons cherché ensuite à visiter d'autres maisons pour en faire le relevé, à rencontrer d'autres familles, ce qui a complété et enrichi le corpus étudié.

CHAPITRE V : UNE MANIÈRE DE CONSTRUIRE

DES MAISONS DE TERRE

Les constructions de la vallée du Drā, de même que celles de la vallée du Dadès ou du Tafilalet, ces zones australes du Maroc, sont réalisées en terre crue.

Comme dans toutes les civilisations où la construction en terre domine, on trouve un proverbe s'y rapportant, avec les recommandations de mise en œuvre stipulant que « bonnes bottes et bon chapeau » sont nécessaires.

L'adage du mur en pisé de la vallée du Drā, rapporté par Moha Oukhouya en berbère *tachelhyt*, est similaire : *Sawabria Sassi, Ghati lia Rassi, Harfad lik Bassi* "consolide-moi mes fondations et couvre-moi ma tête, je supporterai pour toi tous mes maux [1]".

1. LE PISÉ

Parmi les différents procédés de mise en œuvre de ce matériau terre crue, le pisé est celui généralement admis pour ces constructions.

On en retrouve une description sommaire déjà chez Ibn Khaldun au XIV^{ème} siècle, "On peut construire tout en terre, à commencer par les murs, en prenant un coffrage en bois dont les dimensions varient selon les régions, mais sont en général de quatre coudées sur deux (…). Dans le coffrage, on verse un mélange de terre et de chaux, spécialement préparé à cet effet ; on ajoute encore jusqu'à ce que le vide soit tout à fait comblé (…). Ce procédé s'appelle la *tâbiya* et le *mu'allem* (maître-maçon) qui l'applique se nomme *tawwab*"[2]. Et Vitruve avant lui.

En 1920, Émile Laoust, nous en donne des éléments de vocabulaire « *llûh,* planches servant de moule pour le pisé …, *tabut*, pisé … »[3]

Cette technique, qu'Ibn Khaldun a découverte au XIV^{ème} siècle, est attestée au Maroc par les archéologues dès le Haut Moyen Âge à l'époque omeyyade et a perduré ensuite. Ainsi nous en parle André Bazzana : « On a longtemps considéré que la technique du *lûh* était seulement caractéristique de l'architecture omeyyade hispano-musulmane : or, si l'on en trouve bien des exemples aux IXè et Xè siècles, elle se prolonge bien au-delà de l'époque du califat de Cordoue, avec deux phases principales d'essor, le XIè siècle des *taifas* d'une part, la première

1 Entretien avec Moha Oukhouya, en décembre 1996, à Asrir.
2Ibn Khaldun 1382-1968, p. 830.
3Laoust, 1920-1983, p. 4.

moitié du XIIIè siècle d'autre part, époque de plein développement des "Empires" almoravides et almohade. »[1] Les différentes dynasties régnantes en ont donc bâti leurs palais, et le peuple ses maisons modestes, tant au Nord qu'au Sud du pays.

Cependant, toute construction en terre de par le monde est parfois encore assimilée au pisé, ce qui prête à confusion pour le public, même éclairé. Ainsi, dans des récits de voyageurs ou de romanciers, on rencontre encore souvent sous le terme de pisé la référence à toute technique, quelqu'elle soit, utilisant la terre crue, confondant ainsi sous ce même vocable la terre banchée et damée du pisé, la terre moulée des adobes, la terre mise en forme de la bauge ou la terre « tressée » du torchis.

La définition du pisé a été précisé par les chercheurs de différentes disciplines afin d'avoir un langage commun, une terminologie précise et harmonisée : « Au sens strict, on ne devrait donner le nom de pisé qu'aux constructions dont les murs sont montés au moyen de banches entre lesquelles la terre à bâtir est comprimée par tassement (c'est le sens propre du verbe piser, connu de Littré et repris par Larousse) ou simple piétinement[2]. »

La technique du pisé, bien connue, a été décrite dans tous les ouvrages traitant des constructions traditionnelles du Maroc et d'Afrique du Nord et a fait l'objet de nombreux articles et publications[3]. Tous ceux qui ont arpenté le Maroc en connaissent bien la spécificité, pour l'avoir vu pratiquer. Nous la reprenons toutefois ici, où elle a toute sa place, à partir d'observations personnelles.

Lors d'un séjour dans la vallée du Drā, un peu plus au sud d'Asrir dans l'oasis de Tagounite, nous avons pu assister à la mise en œuvre de cette technique ; de plus, à Asrir, le *maalem* Bou Hammou, lors de plusieurs entretiens, nous a rappelé sa manière de faire, et les outils qu'il utilise. On peut retranscrire ainsi l'utilisation de cette technique :

1. Tracé et dimensions de la maison

« Si tu veux faire le plan d'une pièce, chambre à coucher, tu prends la mesure de 2 m ou pour un *q'ba*, un petit salon artisanal ; pour la pièce des visiteurs tu dois faire 3 m[4]. » On réserve pour les fenêtres, une largeur de pisé et deux hauteurs. La hauteur de la pièce est de 2,5 à 3 m.

Le tracé de la maison se fait avec un cordeau, *laotra,* le marquage au sol avec de la poudre de chaux. On trace un rectangle de 14 m sur 12 m. Et à l'intérieur, les dimensions des pièces souhaitées.

2. Fondations

1 Bazzana, 1999, p.199.

2 Aurenche 1977 (2004) , p. 138-139.

3 Naji 2001, p.76-80.

4 Entretien avec le *maalem* Bou Hammou, le 8 décembre 2002.

Pour les fondations du mur extérieur on a creusé jusqu'à trouver le sol dur et ensuite rempli la tranchée de pierres. Là où le sol est très dur ce n'est pas nécessaire, la banchée est alors montée à même le sol, sans fondation ni soubassement.

3. Le coffrage

Les planches du coffrage, *lleuh* sont en bois, elles sont fixées par six piquets verticaux de 1,20 m de hauteur, *outad*, deux à chaque extrémité et deux au milieu.

Fig. 131: banche à piser

Les traverses de base, *l'chkel* sont au nombre de trois, leur longueur est de 80 cm. Le fond de banche, vertical, *tabout (sing.*, c'est-à-dire l'extrémité du « moule », a 50 cm de large et 95 cm de haut, on a donc deux *touabit (pl*). Les planches de côté, *ouarka (sing.)* ont 250 cm de long et 90 cm de haut, il y a deux *ourak (pl*), formés de plusieurs planches maintenues à l'intérieur par un montant appelé *draan.* La tête de la banchée est nommée *raas el lleuh.* Le bâton de mesure, *l'qias,* est un bâton de bois de la largeur de la banchée ; on le place au milieu de la banche pour s'assurer d'une largeur constante. La corde, *l'karneb* à Asrir, *ziara* à Tagounite, resserre l'écartement pour maintenir les deux planches longitudinales à constante distance l'une de l'autre. Le pisoir ou dame, *l'merkez,* a un manche de 130 cm de hauteur et la masse est un bloc massif bien lourd de 30 cm de hauteur. La *r'batta*, batte de bois est utilisée pour battre le *lleuh* quand il est terminé. *Lleuh* désigne le module fini, mais semble également désigner les planches longitudinales et *tabout*, soit le coffrage entier, soit les planches de bout.

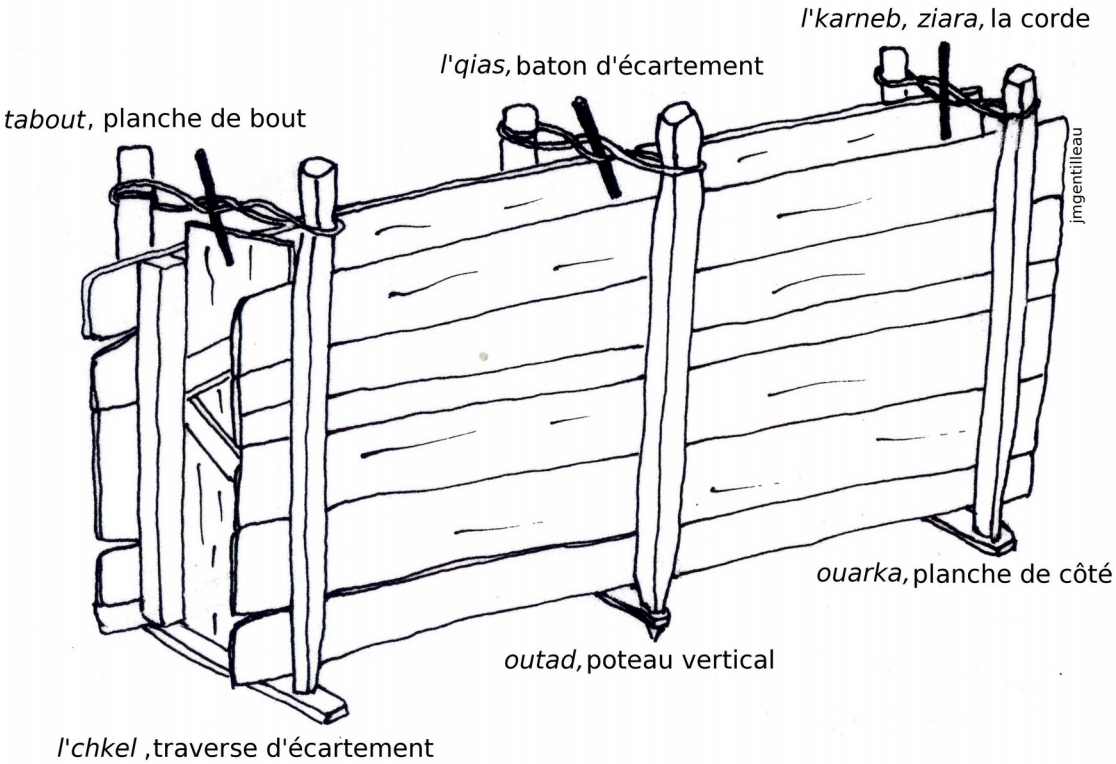

Fig. 132: croquis de banche à piser

Toutes les parties sont en bois d'acacia, bois dense et homogène, qui ne craint pas l'humidité. Le *maalem* qui fait le pisé fait une masse, fabrique une sorte de brique géante.

Fig. 133: vérification de l'écartement des ban

Fig. 134: pisage

4. Dimensions des banchées

La largeur du *lleuh* peut varier entre 40 cm, 45 cm, 50 cm, la plus large actuellement est de 60 cm. Autrefois, les plus anciennes pouvaient atteindre 80 cm, voire 90 cm pour le rempart construit par les *Ayt Ātta* à Asrir. La traverse de base mesure 80 cm, l'écartement peut être diminué grâce aux trous dont l'espacement varie selon la largeur choisie, par exemple 50 cm à l'axe, pour un *lleuh* de 40 cm. La hauteur des banchées peut varier de 80 à 95 cm.

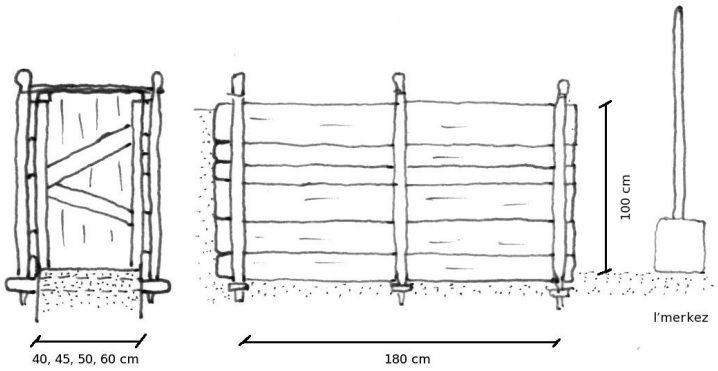

Fig. 135: d'après Hensens 1986, p.24.

Nous pouvons dire qu'une banchée est un module et reprendre la formulation de Jean Hensens : une hauteur de banchée est le module de « normalisation dimensionnelle[1] » pour la construction : a/3 est la hauteur d'allège, 3a la hauteur de pièce, 2a la largeur de pièce.

Fig. 136: l'merkez et outils

Fig. 137: r'batta

5. Processus de fabrication

Le sol au fond de la banche est arrosé d'eau. Le *maalem* entre dans la banche, pieds nus. Deux aides travaillent avec lui. L'un remplit les seaux de terre, l'autre les lui passe. Il tasse avec les pieds, puis au pisoir. La terre est d'abord versée à une extrémité de la banchée et, dans un premier temps, on monte seulement de ce côté-ci. Puis un des aides monte à son tour dans la banche et continue à l'autre extrémité. *Jeanne Marie Gentilleau, « Habitat et mode de vie dans la vallée du Drā », 2016.*

Il y a ainsi six personnes : un qui creuse, un qui remplit les paniers, deux qui les portent et deux dans la banche, chacun avec un pisoir. Cinq paniers sont utilisés. Le travail se fait alternativement à chaque extrémité : on verse la terre, on tasse aux pieds, puis on dame au pisoir. On progresse ainsi l'un vers l'autre. Quand le coffrage est rempli et le terre tassée, on défait le coffrage et on le glisse le long de la banchée fraîche, à son extrémité, puis on le recale pour la banchée suivante.

Le *maalem* debout dans la banche, quand il abat le pisoir accompagne son geste d'un son rauque venant de la gorge.

1 Hensens 1986, p.24.

6. Humidité de la terre

La terre est utilisée telle qu'elle, non mouillée, de temps en temps un seau d'eau est versé sur le tas pour qu'elle garde son humidité naturelle. Elle est prise dans la palmeraie, apportée à dos d'âne dans des paniers de bât, *chouaris* de caoutchouc ou de plastique, autrefois tissés de de palmes.

7. Temps et coût de réalisation

Une banchée, un *lleuh* est fait très rapidement, 20 à 30 minutes au plus. Démontage et remontage du coffrage se font en 20 minutes environ. Il faut huit jours pour faire les murs d'une maison carrée de 14 m x 14 m de côté et 8 m à 10 m de haut. Le coût était en 2003 de 20 dirhams par *lleuh* ; avec quoi il faut payer tout le monde, c'est à dire deux *maalmine* et quatre ouvriers.

8. Damage

Les couches aujourd'hui sont très épaisses, trois couches seulement sur une hauteur de banche de 90 cm environ, c'est-à-dire 30 cm par couche ; de ce fait, le damage est forcément grossier. Alors que selon la pratique ancienne, les couches atteignaient seulement 10 cm environ, le damage était donc plus compact. On a là une perte de savoir-faire et, à terme, de solidité de la construction.

9. Précautions de mise en oeuvre

Avant de verser la terre, le maalem vérifie avec le fil à plomb, *mizalerit*, que les planches de côté sont bien verticales.Avec une corde, *l'karneb,* il mesure l'écartement des deux planches. Le bâton central, *l'qias*, est instrument de mesure, il sert à maintenir l'écartement exactement à 40 cm, il est ensuite remplacé par une autre corde, que l'on resserre pendant le damage pour éviter que les planches ne s'éloignent. De temps en temps la terre collée au pisoir est enlevée avec une faucille. Quand plusieurs banchées ont été réalisées le *maalem* bat les flancs, parois verticales, avec la batte, *r'batta,* pour donner de l'homogénéité aux surfaces extérieures et faire tomber la poussière.

Fig. 138: débanchage

Fig. 139: battage des flancs avec la r'batta

10. Place des femmes dans ce processus.

Dans tout ce travail les femmes ont leur rôle, elles aident en versant de temps en temps de

l'eau sur le tas de terre, en portant les planches au démontage de la banche. Mais jamais dans le coffrage pour piser.

Le femme a une place majeure dans la décision de l'organisation de l'espace de la maison : pour déterminer la position du mur de refend donc la taille de la pièce, le *maalem* appelle sa femme pour lui demander son avis et discuter avec elle, son opinion est prépondérante.

11. Précision de vocabulaire

Dans le Sud marocain, le seul mot employé pour le pisé est *lleuh*, c'est ainsi que les gens nomment à la fois le matériau et le processus de fabrication.

On le retrouve également chez Laoust[1], mais il distingue *llûh*, qui serait « les planches servant de moule pour le pisé », et « *tabut* », le pisé. Ce terme est en effet la déformation populaire du vocable arabe *loha,* qui signifie planche.

Si le procédé du pisé reste le même partout, les dénominations varient selon les régions du Maroc[2]. Pour ce qui est de la technique elle-même, dans les vallées présahariennes du Sud marocain, seul le terme de *lleuh* est employé ; nous avons pu le vérifier tant dans le Drā, que le Dadès ou le Tafilalet. Le terme de *tabiya*, que l'on trouve sous la plume de chercheurs, spécialistes de ce procédé et de ses constructions, est utilisé, semble-t-il, essentiellement au nord du Maroc, et surtout en Andalousie. Ainsi, André Bazzana distingue le matériau et sa technique du moule lui-même « En époque musulmane, en effet, les banches et l'ensemble du dispositif permettant le moulage du pisé ou *tâbiya* porte le nom de *lûh – lawh-* "latte" ou "planche", servant à coffrer le matériau semi-liquide. (…) En effet, la *tâbiya,* matériau plastique, sans forme pré-établie, nécessite la mise en place préalable d'un coffrage, ou *lûh,* dans lequel il est ensuite coulé et damé[3]. »

Même si, étymologiquement, le terme de *lleuh* désigne la dénomination des planches de côté ; il s'applique aussi au module fini, un *lleuh,* et à la technique pour le réaliser. Par extension sémantique c'est ce terme qui est utilisé dans la vallée du Drā à l'exclusion de tout autre vocable.

Actuellement peu de demandes de constructions en pisé, car le ciment prime. Cependant quelques *maalmine*, maîtres-artisans âgés, sont encore là et ils ont transmis leur savoir-faire à leurs fils. Mais ceux-ci construisent peu, parfois un mur de clôture ; dans le village d'Asrir un projet d'auberge a été entamé, mais stoppé faute de moyens.

Ce manque de commande au profit de matériaux dits modernes entraîne un manque de confiance dans le matériau et favorise la perte des savoir-faire ; ainsi, comme on l'a vu, le pisé

1 Laoust 1920-1983, p. 24

2 On notera que cette technique n'est pas connue dans tout le Maroc. Ainsi dans l'oasis de Figuig et sa voisine Ich, tout est en adobes locales, briques de terre crue façonnées. Il est vrai que cette région est plus proche de l'Algérie tant par ses constructions que par son parler.

3 Bazzana 1999, p. 198.

n'est plus aussi dense qu'auparavant, sans doute pour plus de rapidité d'exécution, même si les gestes restent identiques. Et nous constatons avec Salima Naji « ...même lorsque les maîtres constructeurs connaissent les modes constructifs, ils ne suivent pas toujours les règles de l'art. … La perte de confiance dans le patrimoine bâti ancien s'est inévitablement accompagnée d'une perte des compétences et une perte des savoir-faire. »[1]

2. LES ADOBES DANS LA CONSTRUCTION

Le pisé n'est cependant pas le seul mode d'utilisation de la terre crue dans les constructions de la vallée du Drā. Aux murs de pisé, terre massive damée, s'adjoint une autre technique de mise en œuvre de la terre crue : les briques de terre crue moulées ou adobes, *ottob*, éléments de petite taille appareillés.

Ces briques sont moulées sur place, actuellement dans des moules métalliques autrefois en bois, et laissées sécher. Nous avons assisté à leur préparation dans le cadre d'une restauration de la qasbah de Taourirt à Ouarzazate. La méthode reste identique à celle décrite par Djenoun Jacques-Meunié : « La fabrication de ces briques par moulage dans des cadres de bois et séchage au grand air est connue[2]. La bonne terre à brique ne doit pas contenir de sable, celle des jardins est bonne ; on la mélange avec de la paille employée telle qu'elle sort de l'aire à battre, en les pétrissant avec de l'eau. La pâte ainsi préparée est posée sur un lit de paille, pour éviter qu'elle ne colle. Puis on mouille le cadre en bois qui sert de moule, on le remplit avec la pâte et l'on démoule ; les briques sèchent en quatre ou cinq jours s'il y a du soleil. Les mois d'hiver (décembre et janvier) ne sont pas favorables à la fabrication des briques parce qu'elles sèchent alors trop lentement. Le moule fait deux briques à la fois car il comprend deux alvéoles jumelés. Trois ouvriers travaillant ensemble peuvent en faire de huit cents à mille par jour[3]. » Nous ajouterons que le séchage des briques, s'il ne doit pas être trop lent ne peut non plus être trop rapide, au risque de fissurer ; ainsi les grosses chaleurs ne sont pas non plus favorables au séchage.

1 Naji 2006, p. 274.
2 Georges Marçais, M*anuel d'Art musulman, L'Architecture,* vol. 1, 1926, pp. 57-58. D. Jacques-Meunié, Greniers-Citadelles au Maroc, 1951, vol. 2, pl. 7 et p. 101, 7 a et b.
3 Jacques-Meunié, 1951, p. 62.

Fig. 141: fabrication des adobes

Fig. 140: séchage des adobes

Un des aspects majeurs de la fabrication des briques est la préparation de la terre, contrairement au pisé pour lequel on prend la terre telle qu'elle se présente dans le sol. Pour les adobes, avant d'être moulée, la terre doit être travaillée, de préférence foulée aux pieds, afin de l'homogénéiser et la rendre ainsi plus résistante une fois sèche. Nous avons observé de près cette préparation à Figuig. Nous laissons à Luc Pecquet le soin de mettre des mots sur les effets scientifiques de ce foulage utilisé traditionnellement : « Bien piétiner le matériau permet aux particules fines de se réorganiser, de prendre moins de place tout en étant mieux liées. Par la compression exercée en foulant aux pieds, on chasse l'air que ces déplacements de particules ont laissé. Autrement dit, l'importance d'un bon piétinement a, sur le matériau, les effets physiques suivants : le comprimer fait décroître l'indice des vides, augmente sa densité et réduit ainsi sa porosité. … Cette dernière observation rend compte d'un état ultérieur du matériau, c'est-à-dire sa capacité de résistance à sec. … L'idée est celle de la maturité du matériau, d'un état optimum de ses capacités, vers lequel il doit tendre. … L'enjeu est d'abord la cohésion du matériau. On augmente, par un bon piétinement, son caractère cohésif par une redistribution des particules ainsi mises en mouvement[1].»

Cette matière doit ensuite être laissée reposer, de 3 à 40 jours selon la qualité des terres, les régions et les conditions climatiques. Tous ces aspects renvoient à un savoir-faire précis, à une expérience du matériau.

Dans la vallée du Drā comme dans les autres vallées présahariennes (Dadès, Ziz, Tafilalt), ce qui est généralement retenu est le rôle décoratif des adobes, mis en évidence dans nombre de publications, anciennes ou plus récentes[2]. Cependant, elles ne sont pas utilisées seulement comme matériau décoratif.

Henri Terrasse, dans son ouvrage sur les Kasbas berbères, le premier sur ce sujet, nous dit que l'on construit les cloisons intérieures avec des briques « Si le pisé forme les murs principaux,

1 Pecquet 1998, p. 179 et 181.
2 Terrasse 1938, Jacques-Meunié 1962, Naji 2001, Boussalh 2011.

la brique crue sert à édifier les cloisons intérieures[1]. » Cette affirmation pourrait faire croire que les murs de refend sont en adobes, or il n'en est rien, toutes les séparations entre les pièces sont en pisé, seules les parois délimitant la cage d'escalier sont montées en adobes, perpendiculairement aux murs de pisé des pièces. Plus loin, il précise que l'adobe est également la matériau des constructions rajoutées « Elle est aussi utilisée pour les agrandissements et les surélévations[2]. » Effectivement, les constructions annexes peuvent être édifiées en adobes, - toutefois sans que ce soit toujours le cas - ; mais ce qu'il nomme surélévation, sous-entendant qu'il s'agit de parties construites ultérieurement pour hausser l'édifice, font partie intégrante de sa construction. Plus justement, Djenoun Jacques-Meunié parle de superstructures « Les superstructures des hameaux et châtelets sont montées en briques crues, ainsi que leurs décors[3]. »

Nos propres observations nous ont confirmé que les adobes sont des éléments majeurs de la construction, bien connus des utilisateurs qui mentionnent d'emblée les deux techniques de mise en œuvre : « Les maisons sont construites en pisé, *lleuh*, et briques de terre, *ottob*. Au rez de chaussée 60cm, 70 jusqu'à 1m pour les murs les plus anciens. ; au premier étage, 40cm ; au deuxième étage, 25 cm. Les deux premiers niveaux sont en pisé, le dernier est en briques de terre, soit entièrement, soit la moitié, soit le dernier quart. Cela donne la possibilité de décoration[4]. »

Nous pouvons en effet préciser les différentes parties des bâtiments réalisées en adobes :

- les édifices sur les terrasses : murs, pièces et tours
- l'escalier
- les piliers
- les murets-parapets entourant le vide central aux étages

Les murs et édifices sur les terrasses

Les parties hautes des constructions sont montées en briques crues, au-dessus des murs de pisé : murets qui cernent les terrasses ainsi que tous les édifices qui y sont bâtis, préaux, pièces et tours ou *borj*. Ceci nous est révélé soit parce qu'ils n'ont pas été enduits, soit parce que l'enduit s'est effrité. Les murets d'enceinte peu épais nécessitent parfois des contreforts, en adobes également.

1 Terrasse 1938, p. 87.
2 Terrasse 1938, p. 87.
3 Jacques-Meunié 1962.
4 Entretien avec Moha Ayt Chitt, le lundi 22 novembre 1993 à Taberhacht, vallée du Dadès.

Fig. 142: mur de terrasse, au faîte en adobes

Fig. 143: haut de borj

Cela peut donner lieu, - essentiellement au faîte des murs supérieurs -, à des motifs décoratifs réalisés en adobes, selon l'appareillage sur le haut des murs, mais aussi à des décors en relief sur les faces mêmes des tours.

Ceci a été remarqué et mentionné dans les nombreuses descriptions de ces architectures. Ils ont été répertoriés de façon exhaustive dans le cadre de l'inventaire réalisé par le CERKAS. Ils existent la plupart du temps seulement dans les maisons seigneuriales que sont les *qasbah* ou *tigermatines* ou sur les édifices collectifs, telles les tours d'enceinte du *qsar*, traduisant la dimension collective : « ... les motifs décoratifs sont étroitement liés à l'organisation collective sous forme de village communautaire … seuls les édifices collectifs usuels et visibles sont pourvus de tels motifs[1]. » On les retrouve ainsi sur les entrées des *qsour* et des *qasbah*, sur les tours d'angle du *qsar*, et sur certaines façades d'édifices communautaires.

Fig. 144: entrée du qsar d'Asrir, vers la palmeraie

Dans la vallée du Drā nous avons rarement remarqué de tels motifs. On notera qu'à Asrir, il

1 Boussalh 2011, p. 401.

n'y a quasiment pas de décors de briques crues, nous en avons retrouvé quelques-uns sur les tours de défense du *qsar*, dont le haut est édifié en adobes *(ph)*. Ceux des portes du *qsar* et de *dar al qabila* ont été restaurés dans le cadre du programme PAM de la FAO[1], suivant les motifs anciens.

Fig. 145: tour ancienne

Fig. 146: façade de dar al qabila, la maison commune

Nous laissons à Salima Naji le soin d'insister sur l'aspect symbolique de ces décors que l'on retrouve aussi dans d'autres éléments de l'habitat, tapis ou portes : « un motif central répété et isolé dans une niche de bois ou de terre ne peut être uniquement décoratif ; dans cette répétition la charge symbolique est évidente[2]. » Cette architecte en étudie le sens, allant plus loin dans une possible interprétation : « Alors des correspondances peuvent s'établir entre les motifs et les panneaux d'arcatures des *tighremt* qui sont placés à l'extérieur face au visiteur, et que prolonge le parapet ceinturant la demeure. Ne seraient-ils pas une projection du champ, de la récolte et de tous les bienfaits qu'elle apporte, sur les murs de la demeure ?… l'espace de la propriété dans son symbole le plus fort serait projeté en haut des murs, substitut de richesse, il imprimerait une fécondité naturelle à l'ensemble des biens[3]. »

Outre la dimension collective mentionnée plus haut, les motifs de décoration exprimeraient donc aussi la richesse de la demeure, raison pour laquelle on ne les retrouve pas dans les simples maisons de village. En effet, ces motifs ornent plus rarement les façades des habitations ordinaires, sauf si la maison a déjà des prétentions de grande demeure, comme c'est le cas pour la maison de l'oncle Ali, « la plus belle du village », construite par l'ancêtre de la famille Oukhouya, l'une des familles venues du Saghro plus tardivement, pour protéger les habitants d'Asrir et dont les membres sont devenus des notables.

1 Programme Alimentaire Mondial de la FAO.
2 Naji 2001, p. 132.
3 Naji 2001, p. 159.

LES ADOBES DANS LA STRUCTURE DES ÉDIFICES

Ce que l'on sait moins, d'autant que ce n'est pas visible de l'extérieur, c'est l'utilisation des adobes pour l'édification du noyau central des maisons : piliers, arcs et murets-parapets entourant le vide central, ainsi que des escaliers, c'est-à-dire la structure porteuse.

À Asrir, les adobes sont de petite taille, les dimensions, similaires, peuvent varier légèrement autour du modèle : 24 x 12 x 6. On peut trouver des longueurs variant de 22 à 26 cm. Ces petites dimensions permettent des motifs décoratifs. La brique moulée permet la réalisation d'angles droits et donc de piliers quadrangulaires.

Les piliers et le noyau central

Construction des piliers.

Les quatre piliers délimitent un quadrilatère, espace de circulation en rez-de-chaussée, vide central à l'étage et sur la terrasse ; ils débouchent sur la terrasse en soutien des murets de clôture du petit édifice, *tit dirga n'afalha*, qui couronne l'ouverture. Les piliers ont la nécessité d'être alignés verticalement, « empilés », pour la stabilité. Il s'agit d'un savoir faire spécifique très spécialisé. L'empilement peut supporter quelques décalages, mais rien qui vienne remettre en cause la stabilité de l'ouvrage. Les piliers du rez-de-chaussée sont construits sur une large base de carré ou de faux carré, échancrée vers l'intérieur du quadrilatère pour entourer le vide central. La section du pilier diminue à l'étage ce qui permet de porter les poutres du plancher, l'alignement vertical étant sur l'intérieur. La taille du pilier est fonction de la portance souhaitée mais également de l'appareillage des briques. Le côté d'un pilier varie selon les maisons de 65 cm à 100 cm de côté au rez-de-chaussée, de 0,50 à 0,90m à l'étage. Un exemple : un pilier de base carrée, de 65 cm au rez-de-chaussée, est de 50 à 55cm à l'étage, le décroché de 10 à 15 cm permet l'appui de la poutre du plancher-plafond et, sur l'autre côté du pilier pour l'appui de la poutre perpendiculaire.

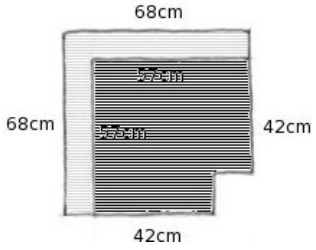

Fig. 147: principe d'empilement des deux niveaux du pilier, maison haratine

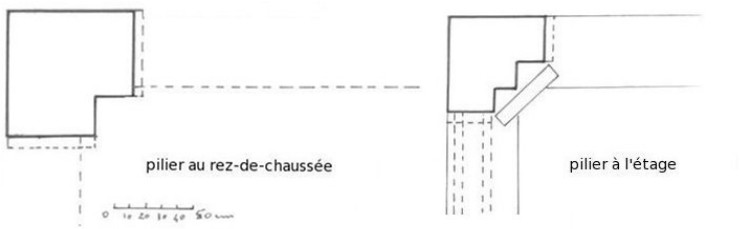

Fig. 148 : plans-coupes sur pilier, maison Ayt Ātta

Fig. 149: pilier à l'étage, maison Ayt Ātta

Il est à noter que les piliers sont plus découpés dans les maisons *Ayt Ātta*.

Sont érigés en adobes non seulement les piliers, mais tout le noyau central, le cœur de la construction : les murets qui relient ces piliers en formant raidisseurs, ainsi que les arcs.

Fig. 150: le noyau central d'une maison Ayt Ātta

Les adobes participent alors à l'ornementation autour du vide central. Constitutives de la structure, elles sont prétexte à décoration composant des motifs en dents de scie ou engrenage, *ch'kel*.

Fig. 151: le noyau central, piliers et murets-parapets

Fig. 152: motif en dents d'engrenage autour du noyau central

Dans la plupart des maisons, entre les piliers des traverses, *assoutir*, à mi-hauteur (1,60 m) les relient ; elles sont utilisées pour poser des vêtements en les jetant par-dessus. Il se peut également qu'elle aient un rôle de tirant pour donner plus d'assurance à la verticalité.

Fig. 154: traverses en rez-de-chaussée

Fig. 153: traverses à l'étage

Des patères, *tagoust* (sing.), *tigoussin* (plur), fichées dans murs ou piliers complètent l'équipement.

L'escalier

L'escalier est l'autre élément structurel de la maison. Il est édifié autour d'un pilier central lui aussi construit en adobes, qui garde la même épaisseur sur toute la hauteur de l'escalier..

Fig. 156: escalier d'une maison d'Asrir

Fig. 155: appareillage des adobes en haut d'escalier

Sur le relevé de l'escalier ci-dessous, les adobes utilisées sont de dimensions 23 x 11,5 x 7, le pilier central est de base carrée de 35 cm environ, ce qui correspond à trois adobes de 11,5 cm pour une assise, une adobe et demie pour la suivante. Les marches sont également bâties avec des adobes, recouvertes d'une couche de terre damée, le *dess*, qui s'érode au fil du temps, le nez de marche est un mince morceau (8 cm) de tronc de palmier ; les hauteurs de marches peuvent être irrégulières, variant de 20 à 28 cm.

L'escalier s'appuie sur deux murs en pisé de la maison, et sur deux parois en adobes, élevés perpendiculairement pour fermer l'espace. Les marches s'adossent sur les murs de pisé et sont portées par un rampant en poutrelles de palmier. Les adobes des murs latéraux peuvent être appareillées de façon variée.

À l'arrivée en haut, l'escalier est couvert d'un plancher à une hauteur de 80 cm à un mètre, ce qui définit au-dessus un petit espace bas de plafond, 1,50m, *tanmoutert* en (berb.), *laalya* (ar), Nous l'avons retrouvé dans toutes les maisons anciennes, il nous a été parfois spécifié comme un lieu privilégié pour s'isoler ou bien pour prendre se réunir à quelques-uns : « les voisins nous invitaient à boire le thé[1] » ; on y grimpait direct, en se hissant[2] ». Il aurait fallu pouvoir

1 Entretien avec Khadija Laaraj, le 16 avril 2015 à Asrir.
2 Entretien avec Khadija Laaraj, le 14 avril 2015 à Asrir.

vérifier cet usage car nous l'avons surtout vu utilisé pour entreposer des objets.

Dans certaines maisons l'abri de l'escalier sur la terrasse peut être devenu une tour, *brûz* (berb.), *borj* (ar.).

Les éléments pour savoir bâtir un escalier sont connus, intériorisés par le *maalem* « Selon l'escalier, 2 m, 20 cm de marche, une volée de 5 marches et tu tournes ; l'escalier monte en haut, *fouq*, jusqu'à la terrasse, *stah,* 2 m sous le linteau, *lahtba.* En arrivant à la terrasse tu construis une petite chambre, un abri, pour que l'eau ne s'infiltre pas dans l'escalier[1] ». Ce petit édifice (*tanmoutert*) abritant l'arrivée de l'escalier est une construction dont les murs d' adobes sont érigés sur les murs de l'escalier.

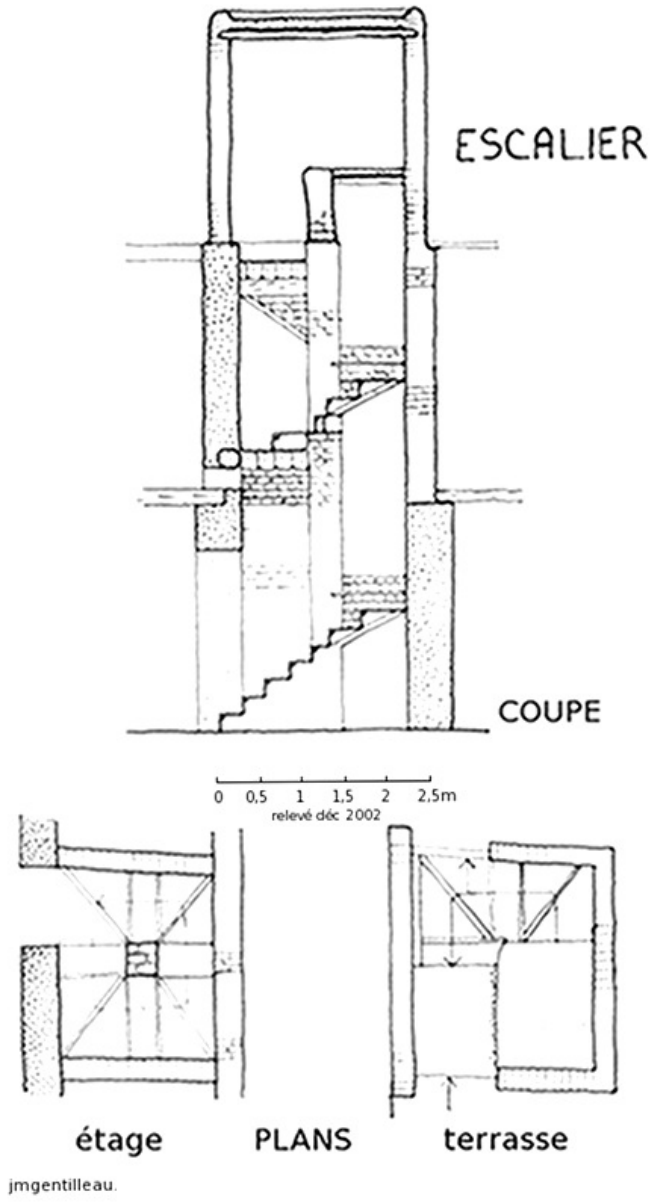

Fig. 157: un escalier d'une maison d'Asrir

1 Entretien avec le *maalem* Ben Seddik, le 14 mars 2002, à Asrir.

L'escalier est assez large pour qu'une personne l'emprunte, assez étroit pour qu'on s'appuie aux murs qui, en l'absence d'éclairage, sont un guide dans l'obscurité : pour monter et descendre, on se dirige en suivant les murs avec la main.

3. LES PLANCHERS ET PLAFONDS

Dernier élément structurel de ces édifices, les parties horizontales. La poutraison est faite de troncs de palmiers, dont la longueur détermine la largeur des portées et donc des pièces qui, de ce fait, ne peut excéder 2,60 m. Le croquis ci-dessous précise l'agencement des poutres à partir des piliers centraux.

Le plafond, de manière classique, est ainsi composé : deux larges poutres, qui sont des troncs de palmiers entiers, soutiennent des chevrons longitudinaux plus étroits, tiers de tronc fendu en triangle, espacés, sur lesquels repose le plafond fait de roseaux très serrés reliés par cinq roseaux plus épais parallèles aux chevrons ; cette natte de roseaux réalisée sur place est fixée aux chevrons par des fils de fer, autrefois pas des lianes de palme. Des branchages de palmiers sont étendus dessus, puis une épaisse couche de terre mouillée qu'on tasse aux pieds. On trouve aussi, plus rarement, des plafonds faits de solives de palmiers jointives. Dans la pièce qui sert de cuisine, un simple trou est laissé entre les solives pour faire office de cheminée.

Fig. 158: coupes sur la structure du noyau central de la maison à deux piliers.

Ce mode de fabrication se transforme désormais, la réfection des toitures se réalise encore de manière traditionnelle, mais avec des modifications : les troncs de palmier sont remplacés par des perches d'eucalyptus achetées au souq, les roseaux sont fournis en rouleaux déjà reliés, une feuille plastique remplace les palmes qui retenaient la terre de passer à travers les roseaux et la poussière de tomber. L'apport de la modernité, qu'est le film plastique censé bloquer l'eau s'il pleut, est une utilisation peu réfléchie : s'il y a le moindre trou dans la bâche, l'eau s'infiltrera ; de plus, la perspiration n'est plus assurée. L'épaisseur végétale qui avait des fonctions éprouvées en plus de sa participation à l'isolation, est ainsi supprimée au seul profit d'une étanchéité abusivement espérée. Une vraie modernité serait d'avoir transmis ce savoir-

faire traditionnel, dans ses fondements et justifications, c'est-à-dire de l'avoir analysé puis enrichi, par exemple en insérant une natte tissée très serrée. La plupart des techniques ancestrales -nous l'avons vu pour le pisé- ne sont plus connues correctement et mises en pratiques : par exemple, le mortier pour la dalle de terre est insuffisamment travaillé, non laissé reposer pour que le mélange terre-eau gagne en homogénéité et l'épaisseur versée trop mince ; tout reste approximatif même si certains gestes sont encore présents, comme le foulage aux pieds.

4. LES ENDUITS

Pisé ou adobes peuvent être enduits, mais ce n'est pas systématique.

L'enduit, *murtub,* est un mélange de paille, *tibn*, de terre argileuse, *trub*, et d'eau, *l'ma,* qui aura reposé plusieurs jours, en arrosant tous les deux ou trois jours pour que la paille pourrisse un peu et s'incorpore ainsi à la terre. À Asrir, on laisser fermenter le plus longtemps possible, jusqu'à trois semaines, jusqu'à ce que ça sente la glaise, la pourriture, ainsi il devient adipeux, comme de la graisse, il sera facile à lisser[1].

Al âjna est la gâchée de mortier, c'est-à-dire la quantité de mortier qu'on arrose, et qu'on pétrit pour l'employer immédiatement.

L'enduit de finition est un mélange de terre sableuse et de paille qu'on lisse. C'est plutôt pour l'intérieur. Selon l'effet recherché, on peut aussi utiliser l'enduit d'accrochage comme finition. Pour les motifs de briques en relief, on utilise un enduit d'accrochage sur lequel on colle les briques, rangée par rangée.

Autrefois, pour couper la paille on la faisait fouler aux pieds par des ânes qui tournaient, attachés ensemble. Cela se passait sur les aires de battage à l'extérieur devant la porte du *qsar*. Il y a bien longtemps qu'elles n'existent plus à Asrir, ni les ânes.

On jette l'enduit à la main ou à la truelle en couche de 1 cm environ. On lisse à la main ou avec une taloche en bois. Certains, experts, font une seule couche, cela dépend de la dextérité du *maalem*, le *maalem* Ali fait une seule couche.

On notera que le *tadelakt*, enduit à la chaux lissé, imperméable, que l'on met dans les pièces humides, n'a pas cours dans le sud du Maroc.

Le fait que les éléments en adobes - piliers, murets et escaliers - apparaissent majeurs dans la structure porteuse de ces maisons amènent à nous interroger sur le déroulement constructif de l'ensemble.

1 Entretien avec Moha Oukhouya, le 6 juin 1993, à Asrir.

Fig. 159: enduit extérieur, paillé.

5. LES FENÊTRES

Peu de fenêtres dans ces constructions, seulement dans les pièces construites en terrasse des maisons *Ayt Ātta*.

L'allège en est basse (29 cm), on peut ainsi voir dehors tout en étant allongé ou assis au sol sur des coussins ou matelas. Plus haute que large (largeur=53cm, hauteur=75cm), elle est ébrasée sur les côtés, mais également en haut, ce qui favorise une large pénétration de la lumière.

Une grille en fer forgé est posée au nu extérieur du dormant de bois ; l'occultation se fait par des volets intérieurs de bois, l'obscurité est alors totale dans la pièce. Ils protègent également contre le froid : si on veut se protéger du froid, on est dans l'obscurité. Une fois les volets ouverts non seulement passe la lumière, mais également l'air.

La grille est composée de motifs courbes en fer forgé fixés à l'armature de tiges rectilignes croisées, sans aucune soudure mais de petites plaques de métal recourbées comme fixations.

Parfois un fin grillage a été posé à l'extérieur de la grille, pour faire barrage aux insectes.

Autrefois la gille étant en bois ouvragé.

Fig. 160: fenêtre de borj.

Fig. 161: grille en fer forgé.

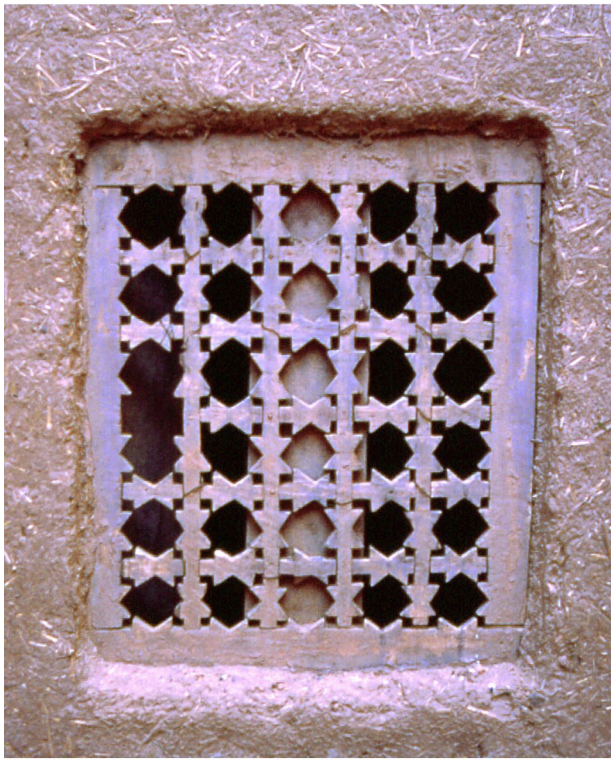

Fig. 162: grille ancienne en bois.

6. L'ÉCOULEMENT DES EAUX DE PLUIE

Le système d'évacuation de l'eau de pluie à partir du toit ou de la terrasse se fait par une descente verticale creusée dans le mur, qui dirige l'eau jusqu'au sol de la rue, la surface est

recouverte de chaux lissée, massée comme un tadelakt, pour en assurer l'étanchéité « en vertical, on creuse un canal dans le mur, on le finit avec la terre pour que ce soit bien fait, on vérifie si c'est bien droit pour ne pas gêner la descente de l'eau, puis on couvre de chaux » Pour une évacuation directe afin que l'eau soit rejetée loin de la façade, on confectionne une gargouille, *afraout* : « on prend un tronc de palmier (*loqshiba*) de la longueur d'une coudée qu'on creuse[1] ».

Fig. 163: descente d'eau

Fig. 164: gargouille

Fig. 165: écoulement jusqu'à la rue

1 Entretien avec le maalem Ben Seddix, le 14 mars 2002 à Asrir.

7. LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON

Notre informateur[2] nous indique le processus : les murs en pisé autour de la maison étaient construits les premiers, la surface étant limitée par la présence des constructions voisines. Le tracé suivait la forme du terrain. Comme pour une ville, le mur extérieur avec sa porte était le mur d'enceinte délimitant la surface de la maison qui était remplie ensuite. À l'intérieur de ce mur une tente, *khaïma*, était montée, ou une cabane en branchage de palmiers, *zriba* (ar.), *akitoun* (berb.) ; c'est là qu'on habitait. La construction se faisait ensuite progressivement en fonction des moyens disponibles : on construisait d'abord tous les murs du rez-de-chaussée, les séparations entre les pièces ; ce rez-de-chaussée pouvait rester à cette étape pendant de nombreuses années. Il nous dit que la maison construite par son grand-père est restée comme cela pendant cinquante ans avec seulement le rez-de-chaussée, de même que toutes les maisons de la ruelle nouvelle, *lahalou jdid*. Puis on érigeait les piliers au centre, reliés par les poutres et murets de la structure centrale, et ensuite l'escalier. Ce qui permettait de faire le plancher-plafond, et on pouvait alors monter la tente ou la hutte à l'étage. Ensuite le même processus était reproduit à l'étage, en couvrant le plafond qui de fait constituait la terrasse, on pouvait ainsi continuer à vivre et dormir dehors. On note là l'influence du mode de vie nomade : la tente et vivre dehors.

PISÉ ET ADOBES, DEUX TECHNIQUES POUR DEUX FONCTIONS CONSTRUCTIVES.

Ces constructions de la vallée du Drā ne sont donc pas exclusivement en pisé. Pour ce qui est des murs, certes, comme nous venons de le voir. Mais ce constat reste superficiel tant que l'on n'a pas cherché à comprendre les différentes étapes de cette construction et à observer précisément les différentes parties de l'édifice.

On nous a beaucoup parlé dans le village du célèbre *maalem* Boujema de Tigounite - Houssein Ben Boujema Ben Bark de Tigounite Astour- décédé dans les années cinquante. Il avait une fonction d'architecte, l'autorité de maître d'œuvre, qui s'était établie naturellement de par sa compétence. La première maison Ali Oukhouya (n°9) dans la ruelle nouvelle, *lahalou jdid*, aurait été construite par le père de Boujema, le *maalem* M'Bark, en 1800. Les deux autres, (n°10 et n° 11) par le *maalem* Boujema lui-même.

En 2002 Il y avait encore à Asrir une dizaine de *maalmine* qui savaient faire ce travail. Le vieux *maalem* Ba Dadud qui travaillait à la construction de la nouvelle auberge est mort en

2 Entretien avec Mohamed Oukhouya, le 24 février 2004 à Asrir.

2001 à 75 ans. Ali Ben Seddik, né en 1925 a continué le travail. Nous avons pu interrogé ce dernier ainsi que le *maalem* Ben Hammou. Les entretiens réalisés avec ces deux *maalmine* d'Asrir nous mettent sur la voie d'une connaissance plus précise de la structure constructive de ces maisons, nous font découvrir une répartition des tâches, et une spécialisation - voire une hiérarchisation - des fonctions, du fait des techniques différentes. Ces témoignages sont complétés par celui de « l'oncle Ali », aujourd'hui décédé, qui nous a raconté comment fut construite sa propre maison (la maison n°11), maison des invités hommes ; cela lui ayant été relaté par son propre père, mort en 1933 à l'âge de 128 ans.

Le *maalem* Ali Ben Seddik, ne construit pas en *lleuh*, mais en pierre et adobes. Notre informateur et traducteur, Moha Oukhouya manifeste son estime et son admiration pour lui et nous dit avec fierté « c'est un maçon, il est intelligent, on n'en trouve peu comme lui. … Il faisait tout dans la construction il crée tout... il pense, il travaille … il dessine avant de travailler[1] ». On peut en déduire qu'il est en quelque sorte architecte, et en tout cas reconnu comme technicien compétent. Il est désigné comme « *maalem* de briques », contrairement au premier, nommé, lui, « *maalem* de pisé ». Dans la conversation, le *maalem* Ali Ben Seddik insiste beaucoup sur les piliers, l'escalier, et surtout la façon de faire les arcs. Ce sont en effet ses tâches principales, qui, nous le notons, requièrent toutes l'emploi d'adobes.

En effet, le noyau central monte de fond depuis le sol, tel une tour, dont l'extérieur se rétrécit à chaque niveau, afin de laisser sur le retrait s'appuyer la poutraison des planchers. Ce noyau central est entièrement élaboré en briques. C'est là que se montre le savoir-faire très « savant » du *maalem*. Briques à la fois de structure et de décoration, comme en témoignent les arcs de l'étage et les motifs en dents d'engrenage, *chkel*, partie extérieure visible de la structure des planchers.

Il y a donc deux tours d'adobes, noyau central et escalier, entre lesquelles se répartissent des espaces ceints de murs de pisé.

Dans le déroulement du processus de construction, si le « *maalem* de pisé » monte les murs en pisé, il pose aussi les poutres. Le « *maalem* de briques », quant à lui, réalise tous les appareillages de briques, en particulier les piliers et l'escalier, mais aussi les plafonds, et les finitions. Les enduits, de terre, sont faits par l'un ou par l'autre, indifféremment semble-t-il. Le plan serait tracé au sol, également par l'un ou par l'autre.

1 Entretien avec Moha Oukhouya le 11 mars 2002 à Asrir.

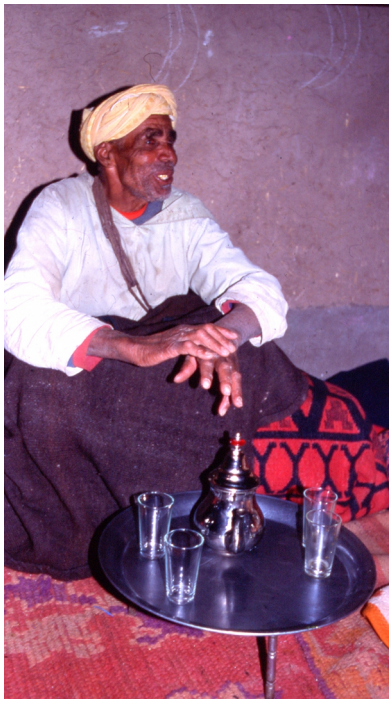

Fig. 166: maalem Ben Hammou.

On est là en présence d'une différenciation des techniques qui irait de pair avec une répartition des tâches, voire même des fonctions. Le savoir-faire étant plus spécialisé pour le *maalem* de briques. Ceci nous sera redit et précisé à plusieurs reprises, par des interlocuteurs divers. Ainsi Ahmed Oukhouya insiste à propos du *maalem* Boujema, le plus réputé de la région, décédé dans les années 50 : « Il travaillait les adobes, l'enduit, les plafonds, mais pas le pisé[1]. ». Ou encore Moha Oukhouya à propos de ce même *maalem* : « C'était le Le Corbusier de la vallée du Drā, c'est lui qui a construit toutes les maisons de la vallée, du Ternata … c'est lui qui décidait, proposait ; en fonction du terrain, il proposait un plan et le propriétaire lui déléguait le pouvoir[2]. » C'était donc bien une fonction d'architecte, de maître d'œuvre.

Ainsi, le *maalem* de briques serait le concepteur et celui qui réalise les éléments de facture plus délicate. Équilibrer un pilier, le monter bien verticalement demande une habileté et une précision d'expert ; d'autant que ces piliers sont la structure même de la maison, le noyau central générateur de l'ensemble ; de même que l'escalier, dont il faut mesurer les marches, les balancer. C'est du détail qui ne peut se faire avec la rusticité du pisé. Et c'est de ces détails qu'est fait l'ensemble, dans le sens où l'employait Auguste Perret, repris par Paul Valéry « Tout n'est que détail » c'est-à-dire tout est détail, c'est de détail en détail que se construit l'œuvre, les choses se forment de proche en proche et le final est la résultante de l'assemblage des détails bien élaborés.

On peut alors s'interroger sur la part de chacun dans la réalisation d'une maison : Qui conçoit

1 Entretien avec Ahmed Oukhouya à Asrir.
2 Entretien avec Moha Oukhouya le 11 mars 2002 à Asrir.

la maison ? Qui dirige le chantier ? Qui commence ? Où s'arrête chacun ? Quelles interactions de l'un et de l'autre ? Qui intervient en premier ?

Damer la terre dans un coffrage, en gros éléments à juxtaposer, demande beaucoup de force physique, et la connaissance des aspects de mise en œuvre subtile : respect de l'humidité optimale de la terre, superposition des banchées sans « coup de sabre », jonction aux angles.

Mais ériger un pilier demande encore plus de précision : équilibrer la masse, assurer la verticalité. De plus, construire en adobes, avec de petits éléments qui doivent être appareillés, est d'une facture plus délicate. Ce qui fait du *maalem* de briques un expert. Par ailleurs, il nous a été dit que le *maalem* de briques dessine avant de construire. Ce serait donc lui qui détermine sinon le plan - connu traditionnellement par tous et également du propriétaire qui a requis son intervention -, du moins tous les détails constructifs et leur mise en œuvre. Il semble donc qu'il ne soit pas seulement habile à monter ses adobes. Il aurait un rôle de concepteur et vraisemblablement de chef de chantier. De plus tout le monde le tient en grande estime, et place le *maalem* de pisé au rang d'exécutant : du *maalem* de briques plusieurs personnes nous ont dit « lui ne fait pas de pisé », ce qui était une précision, mais aussi une condescendance vis à vis de cet ouvrier et peut-être de sa technique.

On peut alors tenter de reconstituer le déroulement de la construction : d'abord les murs de pisé, sur le tracé de la parcelle attribuée, un quadrilatère plus ou moins strict, - les plans des maisons relevées en témoignent - , puis le noyau central, cette tour haute de trois niveaux, (environ 10 m), venant se placer au centre, positionnée là aussi de façon plus au moins exacte.

Puis les poutres, posées par le *maalem* de pisé. Ceci niveau après niveau. La première intervention serait celle du *maalem* de pisé, qui monterait les murs en premier. « Le *lleuh* est fait en premier par un autre *maalem* » nous dit l'oncle Ali, le différenciant ainsi du *maalem* de briques dont il vient de parler : « le maalem indiquait aux ouvriers ce qu'ils devaient faire, comment mettre les briques en quinconce, *ch'kel* ; il restait assis, quand il est en haut on lui lance les briques qu'il attrape avec une seule main, il met les échafaudages, *serir,* pour que les ouvriers soient près de lui[1] .»

Cependant, cette distinction des tâches n'est peut-être pas totale. En effet, celui qui met en œuvre le pisé, première tâche, ne fait pas que poser le mur, réaliser les banchées qui le constituent, mais il le dispose à la bonne place aussi, il a donc forcément intégré les mesures des pièces, des ouvertures, et, par delà, toute l'organisation spatiale. Ainsi nous dit Bou Hammou, *maalem* de pisé : « Si tu veux faire un plan d'une chambre, tu prends la mesure de 2 m, si tu veux faire un *q'ba* un petit salon artisanal, cela t'oblige de faire 3 m. Si tu veux faire

1 Entretien avec Ali Oukhouya, décembre 2002 à Asrir.

les fenêtres tu laisses 1m en largeur et 2 m à la hauteur …[1] » Il a donc lui aussi le plan en tête.

Participe-t-il lui aussi au plan ? Ou bien simplement l'a-t-il en tête au moment où il fait son mur ? Ou bien encore, suit-il les instructions de quelqu'un d'autre, *maalem* de briques ou propriétaire ?

La rigueur de tracé du noyau central, va dans le sens d'une différenciation des fonctions : par exemple dans la maison Ayt Amer (n°14), étudiée plus loin, le noyau central est très régulier et métré, orthogonal, alors que les murs d'enveloppe ne suivent pas son orthogonalité. On retrouve cela dans plusieurs plans (dar Oudaoud, n°8), ce qui vient appuyer la thèse de l'intervention de deux *maalmine*, l'un après l'autre, et de façon indépendante, celui réalisant le noyau central étant véritablement le maître d'oeuvre, homme de l'art qui dessine et calcule, l'autre ouvrier spécialisé en pisé, à la compétence plus rudimentaire.

Entre ces deux spécialistes, la répartition des tâches est sans doute hiérarchique, mais elle n'est pas aveugle, chacun est conscient de ce que fait l'autre. D'autant qu'ils interviennent chacun à leur tour et doivent tenir compte du travail de l'autre.

Ce sont deux manières de travailler la terre, en fonction de la mise en œuvre, de la masse, de la technique utilisée. Ce que fait l'un, l'autre peut peut-être le faire… mais une hiérarchie s'est imposée, et la spécialisation s'est faite par la pratique ; la répartition d'origine s'est affirmée, mais cela ne veut pas dire que chacun ignore le geste de l'autre. On peut faire l'hypothèse que, s'il y a répartition et spécialisation des tâches en fonction des techniques utilisées, la répartition du travail n'est pas totalement une répartition de la connaissance et que la spécialisation s'est établie naturellement, de par la compétence mais aussi la pratique.

QUALITÉS D'UNE BÂTISSE EN TERRE DU QSAR

Avant de poursuivre notre recherche, une réflexion sur le confort de ce type de construction nous a semblé opportune.

En effet, si les constructions en béton gagnent du terrain, à Asrir comme dans tout le Maroc, les habitants sont généralement unanimes pour dire spontanément qu'une maison en terre est plus agréable à vivre.

Cependant il faut préciser que ce n'est pas seulement le matériau terre qui fait le confort thermique, mais la conception globale de la maison : les pièces du bas sont beaucoup plus agréables, été comme hiver, car mitoyennes elles sont donc protégées tant de la chaleur que du froid ; de plus elles sont situées deux étages en-dessous du rayonnement du soleil. Un *borj*

1 Voir plus haut.

sur la terrasse n'est pas si agréable à vivre.

Un autre aspect des constructions en terre, peu relevé d'ordinaire mais très pratiqué dans ces maisons, est que le matériau se prête à transformation : on creuse un passage, on ouvre une porte, on ajoute une pièce, on remodèle sans cesse ; cette malléabilité est propice à la transformation intérieure de l'habitat en accord avec la vie de la famille.

Malgré cela, à Asrir, seules les personnes âgées affirment leur préférence pour la vieille maison et résistent pour y demeurer. Une grand-mère, rencontrée dans une des maisons étudiées, refuse le ciment pour réparer la vieille maison en terre familiale où elle séjourne au rez-de-chaussée ; elle s'y est opposée formellement alors que son fils l'avait décidé. Un mur en terre est doux à la peau, dit-elle, en frottant sa joue et son bras nu contre le mur, un mur en ciment est rugueux. *Tagout n'mayo.* Elle aime le contact de la terre, nous redit-elle, en mettant sa joue puis ses bras nus contre le mur[1].

Le confort d'un mur en terre, de notre point de vue, tient surtout à sa texture, sa qualité de deuxième peau, son absorption-restitution de la vapeur d'eau de la respiration humaine, son comportement en osmose avec l'occupation humaine.

8. DES ORIGINES DE CES CONSTRUCTIONS

Les techniques

Plusieurs hypothèses ont été avancées sur l'origine des techniques de la construction en terre, et du pisé en particulier. Les archéologues tendent à s'accorder sur le fait qu'elles seraient originaires d'Afrique : « Quant au pisé proprement dit, son origine serait de préférence à rechercher en Afrique punique. On ne saurait, en aucune façon, l'attribuer aux conquérants venus d'Italie puisque les auteurs romains ont reconnu le caractère spécifiquement africain et hispanique de la terre coffrée et damée et ont, de surcroit exprimé l'admiration que les Romains éprouvaient pour la surprenante solidité de ces structures (Varron, I, 14, 4 et Pline, XXXV, 48)[2]. »

Pour Abdelaziz Touri, archéologue marocain, ces techniques viendraient des régions subsahariennes, les constructions du nord du Maroc auraient ensuite bénéficié des apports des gens du Sud : « Les villes subsahariennes étaient un terrain privilégié de la construction en terre, en raison de la parfaite adaptation de celle-ci à l'environnement géographique et climatique des régions méridionales. Pour les cités septentrionales, l'architecture de terre y

1 Djo Messaoudi 9 mai 2009 à Asrir.
2 Chazelles 1990, p.117.

tient des modes et coutumes de bâtir, introduits pensons-nous, par les vagues successives d'immigrants venus du Sud, dans le cadre des mouvements de populations successifs que l'histoire du Maroc a connu[1]. »

Nous ne trancherons pas ici ce qui fait toujours l'objet de recherches de spécialistes, - archéologues, historiens, architectes - et de tables rondes d'échanges pluridisciplinaires[2] où ces questions sont débattues, nos propres recherches nous conduisent seulement à affirmer que dans la vallée du Dra les « hommes de l'art » sont les Draoua, que ce savoir-faire spécifique de grand talent est, encore aujourd'hui, de leur compétence exclusive.

Les maisons-greniers

Pour ce qui est de ces maisons si particulières que sont les maisons du *qsar* que nous étudions, les quelques chercheurs qui se sont penchés sur ces constructions ont fait plusieurshypothèses. Henri Terrasse, historien, professeur d'histoire de l'islam et de l'art musulman entre 1923 et 1945 à l'IHEM de Rabat, fut un des premiers à mettre en valeur ces architectures du Maroc présaharien. Il leur donna, de manière assez gratuite, des origines diverses issues des grandes civilisations classiques traditionnellement magnifiées dans les milieux académiques : l'Égypte ancienne pour les tours et les murs obliques, Rome pour les plans, la Mésopotamie et la Perse pour les décors géométriques[3]. Bien que s'inscrivant dans l'héritage de l'École française d'Archéologie, il n'étaye cependant ses propos, à cette époque, d'aucune recherche archéologique.

Il est cependant une source qu'il néglige ou qu'il balaie trop vite, celle de l'Afrique Noire, aujourd'hui dénommée Afrique subsaharienne. C'est ce qu'a relevé Salima Naji dans sa préface à la réédition de l'ouvrage d'Henri Terrasse *«* L'Afrique, …, est aussitôt minorée : elle est la grande absente de cette étude[4]. ». Au vu de nos observations sur les techniques constructives, sur les maçons qui les pratiquent, et sur les premiers habitants de ces oasis cette piste serait fondamentale à explorer.

Ce n'est pas le lieu d'aller au bout de ce questionnement, nous tenterons cependant de chercher quelques éléments de réponse par l'étude typologique des maisons.

1 Touri 1999, p. 470.
2 Chazelles 2003, 2009, 2011.
3 Terrasse 1938, réed. 2010, p. 117.
4 Naji 2010 p. 11.

CHAPITRE VI : ÉTUDE COMPARÉE DES MAISONS DU QSAR ANCIEN ET TYPOLOGIE

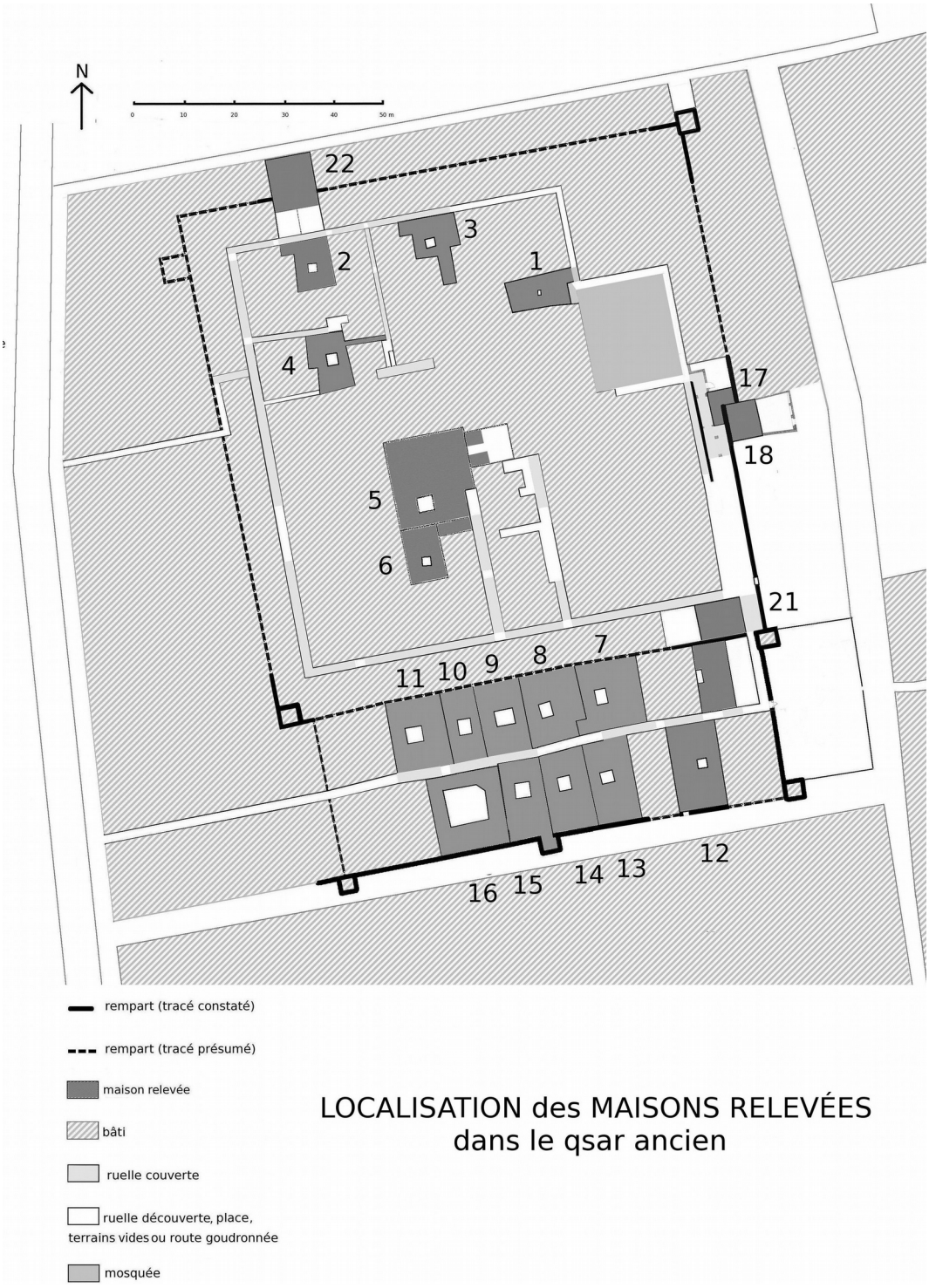

Fig. 167: localisation des maisons étudiées dans la qsar ancien

A) la première maison, dar Abderazak Laaraj (n°1)

Nous traitons à part la première maison construite dans le *qsar*. Unique en son genre, puisque construite sur deux piliers seulement, qui délimitent un puits de lumière de petite surface. Elle possède cependant tous les éléments des constructions ultérieures.

Elle nous a été indiquée comme étant la première, édifiée dans le village aussitôt après la mosquée qu'elle jouxte directement, et donc la plus ancienne. Cette mosquée, la seule du village avait été édifiée par les premiers habitants d'Asrir, avant l'arrivée des Ayt Atta depuis le *jbel* Saghro.

Elle se présente comme le prototype de la construction de la maison-grenier de *qsar,* telle que nous l'avons décrite dans le chapitre précédent[1] : construite dans une organisation symétrique autour du puits de lumière, mitoyenne de tous côtés sauf sur la rue, agrandie à partir de l'étage par enjambement de la ruelle ; les piliers de briques sont, avec l'escalier à pilier central en briques lui-aussi, les éléments structurants sur lesquels s'appuient les franchissements qui reposent sur les murs en pisé latéraux.

Les deux piliers qui soutiennent le vide central, sont de forme massive en adobes sur une base carré de 50 cm de côté, sans échancrure d'angle et reposent chacun sur une assise constituée d'une dalle de pierre.

Fig. 168: pierre d'assise des piliers

Fig. 169: structure porteuse piliers + poutres

Ils portent de part et d'autre deux poutres longitudinales en palmier, *laaqoush*, qui vont s'appuyer sur les murs de refend en pisé ; les solives perpendiculaires, *laaqchab* (ar.), *tigichda,* (berb.), palmier fendu en trois, s'appuient d'un côté sur les poutres et de l'autre sur les murs extérieurs, la place du vide central est laissée entre les solives dans l'épaisseur des piliers.

Un escalier dans un angle du couloir d'entrée, est supporté par un autre plus petit pilier

1 Voir chapitre IV.

central, lui aussi en briques et de base carrée.

Fig. 171: le puits de lumière délimité par les deux piliers, seule source d'éclairement de la maison

Fig. 172

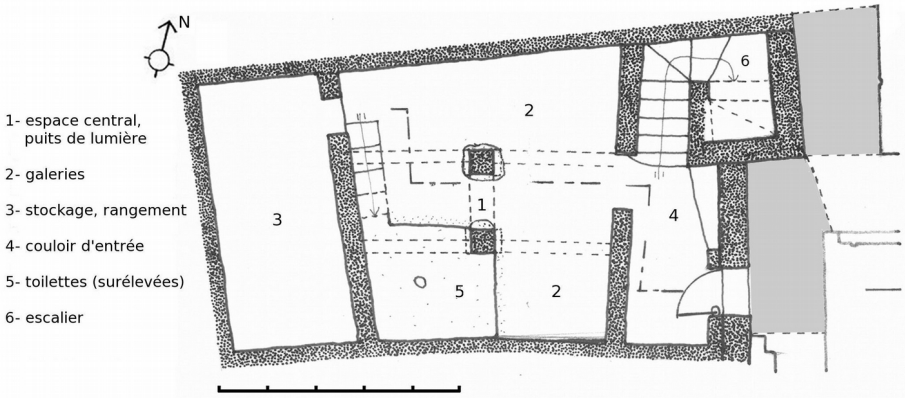

Fig. 173: plan de rez-de-chaussée, dar Laaraj, première maison, à 2 piliers.

L'emprise au sol de 6,5 m x 13,5 m, donne une surface habitable de 72 m^2 environ par niveau.

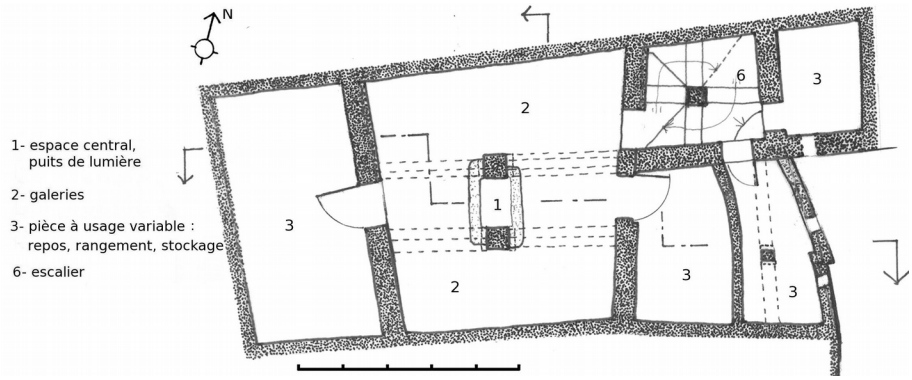

Fig. 174: plan de l'étage, dar Laaraj

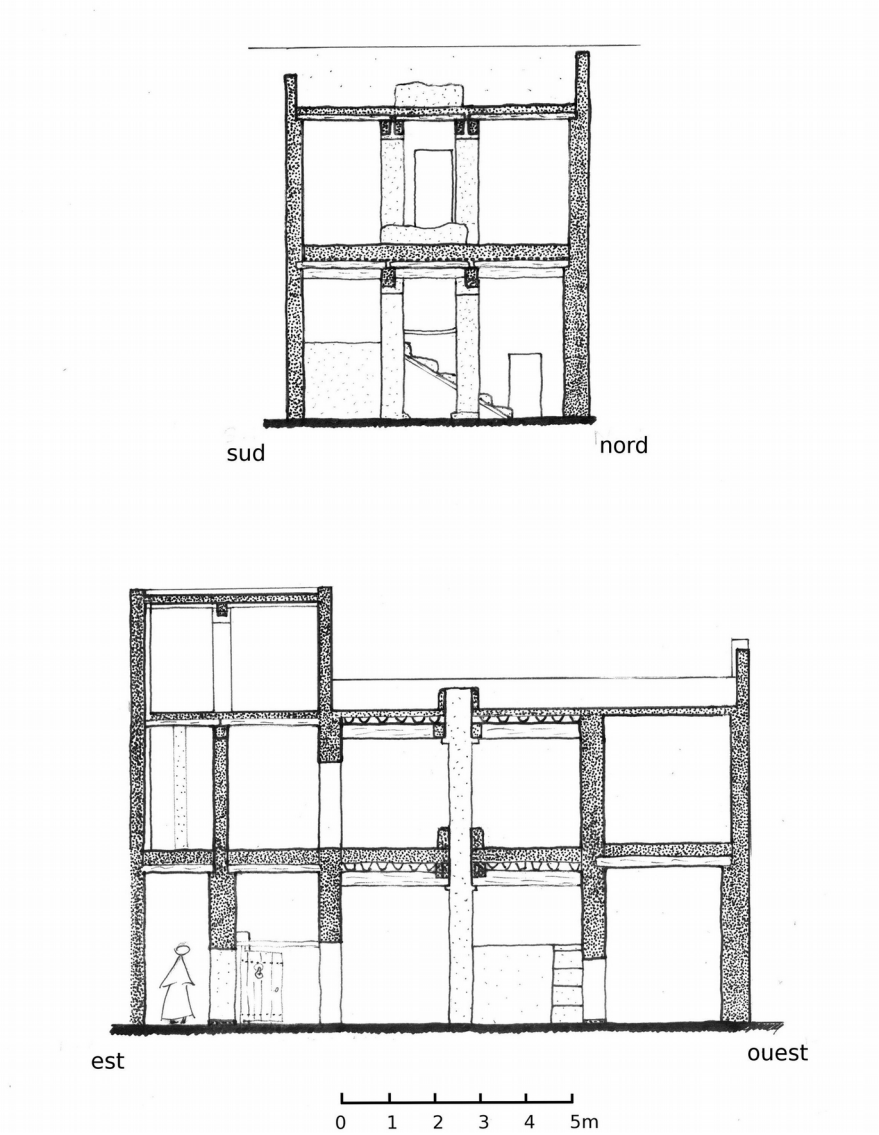

Fig. 175: coupes sur dar Laaraj

Sur la terrasse un petit édifice abrite l'arrivée de l'escalier ainsi qu'une pièce relativement grande (3,3 x 3,8 = 12,50 m^2), dont les portées du plafond sont reprises par un pilier central en briques.

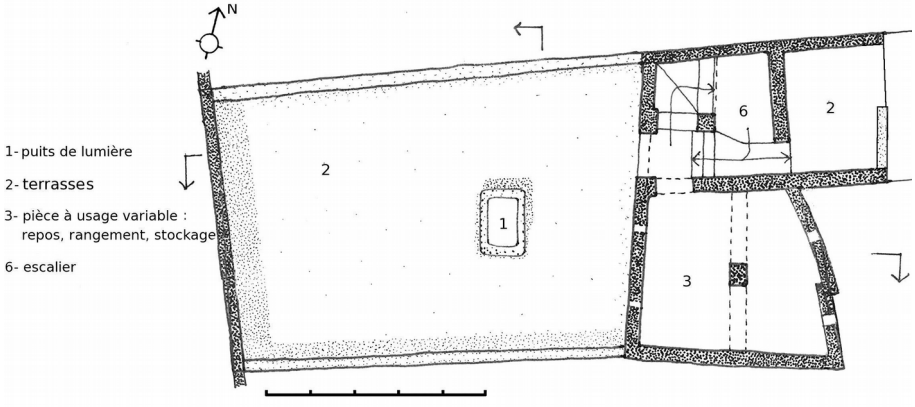

Fig. 176: plan du niveau de terrasse, dar Laaraj

L'occupation de la maison, aujourd'hui inoccupée, se faisait comme suit : au rez-de-chaussée, les animaux, le fourrage, et les toilettes, *kanif,* surélevées, auxquelles on accède par un escalier, les excréments pouvant ainsi être directement extraits au même niveau que les animaux ; à l'étage, une chambre, pièce des réserves, et le lieu de la cuisine autour du puits de lumière ; entre étage et terrasse, des petites pièces de rangement et stockage ; sur la terrasse, une pièce de repos et de réception pour l'homme et un petit lieu au frais au dessus de l'escalier, *tanmoutert*[1] ; derrière l'escalier, une petite terrasse qui communique directement avec la terrasse de la maison voisine. Ainsi, toute l'organisation de la maison-grenier y est déjà présente, elle a préfiguré celle de la maison haratine à quatre piliers décrite précédemment[2].
La maison était habitée par une famille jusqu'en 2013, année où la démolition de la mosquée voisine a provoqué des fissures dans les murs : les habitants ont été contraints de trouver un autre logement.
Nous avons tenté de dater la construction de cette maison. Notre informateur est un homme *draoui* de 100 ans environ, descendant du constructeur, Abderazak Laaraj : « Il l'a construite lui-même, car il pratiquait la construction en *lleuh* et en *tob* [3]». Ce qu'il nous dit de sa généalogie nous permet d'estimer la construction de la maison approximativement pendant la première moitié du XVIII[ème] siècle : la maison a été construite par l'arrière grand père, (celui qui est allé chercher les Ayt Atta au Saghro) de notre informateur, mort alors que lui-même était petit. Si l'on remonte la généalogie en estimant qu'il peut y avoir entre 35 et 70 ans entre deux générations, la date présumée de construction se situerait entre 1735 et 1870 ; la marge est large, 135 ans, mais il est difficile d'avoir plus de précision. Les maisons de la famille Oukhouya dans la ruelle nouvelle ont été bâties dans les années 1830, ils faisaient partie de la deuxième vague d'arrivée des Ayt Atta, on peut raisonnablement penser que la première maison a été construite bien avant la première vague, soit vers 1750. Ceci marquerait le début de la construction du *qsar*.

B) Les maisons haratines du qsar ancien

L'étude par relevés de deux maisons (2 et 3) situées dans la partie nord du *qsar* ancien, met en évidence les caractéristiques communes de ces maisons haratines avec quelques variations.
Ces deux maisons ont leur accès directement sur la rue de pourtour qui part de la mosquée. Il nous a été rapporté en effet que les premières maisons construites, haratines donc, l'ont été

1 Cet endroit est décrit au chapitre, p.
2 Chapitre IV
3 Entretien avec Ahmed Ben M'Bark Laāraj, le 16 avril 2015, à Asrir.

dans cette partie nord du *qsar*. Il est logique qu'elles l'aient été de façon à être desservies par la ruelle principale.

Fig. 177: la ruelle jma'a, de pourtour du qsar au Nord

La maison n°2, *dar M'Bark Bamadi*, a été étudiée au chapitre précédent[1].

***Dar Khouzzine (*n°3)**, est une maison habitée par une famille *Hrar,* achetée à la génération précédente à un propriétaire haratine. Nous n'avons pu recueillir que peu de renseignements sur l'histoire de cette maison et de ses précédents propriétaires. Il s'agit d'une famille très nombreuse, 7 ou 8 enfants ; le chef de famille est réparateur de vélo et possède son atelier ailleurs, à l'extérieur des remparts.

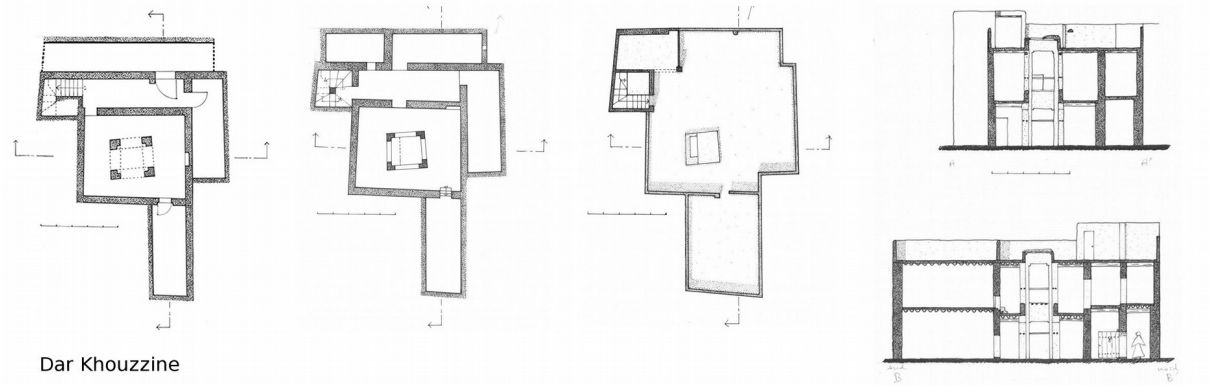

Fig. 178: plans et coupes de dar Khouzzine (3)

1 Chapitre IV

La structure est similaire à celle de la maison n°2, *dar M'Bark Bamadi*. Au rez-de-chaussée, quatre piliers de base carrée de même surface, 65cm de côté, délimitent un noyau central, entouré de galeries. À l'étage, les piliers sont moins épais, sont reliés par des traverses de bois fruitier, *assoutir.*

Lourde porte d'entrée sur la ruelle, à pivot, fermant une ouverture en arc.

Des modifications portent sur l'agrandissement de l'espace, témoignant de la structure familiale plus importante de cette famille. Des pièces, ont été ajoutées au noyau central, vraisemblablement annexées d'une maison voisine, par ailleurs, la pièce de séchage sur rue a été aménagée et partagée en deux espaces habitables : cuisine moderne et chambre du couple parental ; pour cela la structure du plancher à claire-voie, solives et roseaux, a été simplement recouverte d'une dalle en terre. Cette transformation d'une pièce qui est indispensable dans les maisons des cultivateurs haratines témoigne de la différence d'activité du chef de famille, qui n'est pas un agriculteur.

Nous remarquons quelques éléments : le four et le foyer sont dans une galerie de l'étage, un simple trou dans le plafond permet à la fumée de s'échapper dans un angle de la terrasse.

Fig. 179: à l'étage, traverses de bois, assoutir

Fig. 180: four et foyer dans l'angle d'une galerie

Une *laalya* (ar), espace surélevé au-dessus de l'escalier est utilisée. Le puits de lumière central a été occulté de moitié par un demi-plafond en terrasse, structure permanente et non seulement recouvert d'un clayonnage de branches, pouvant ou non être recouvert d'un tissu ou d'une natte amovible destiné à filtrer la trop forte lumière du soleil ; cette disposition ne sera pas retrouvée dans d'autres maisons. Un préau en angle de la terrasse, derrière l'arrivée de l'escalier.

Fig. 181: occultation partielle et permanente du aïn

Fig. 182

La lecture rapprochée des plans et coupes de ces deux maisons nous en confirme les similarités,

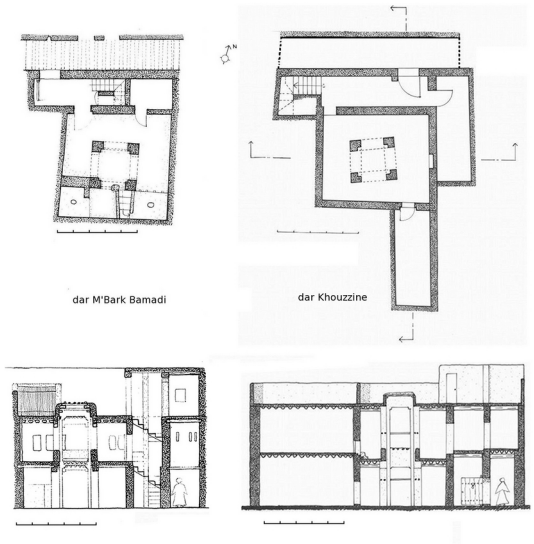

Fig. 183: deux maisons haratines du qsar ancien

dans la forme :

- un plan centré
- autour d'un puits de lumière délimité par quatre piliers massifs
- une superficie similaire de ce noyau central : au rez-de-chaussée carré ou faux de 8 m2 environ de 2,65 à 2,90 m de côté[1].
- un bâtiment sur 3 niveaux, de hauteurs variables (rez-de-chaussée 2,40 à 2,60 m ; étage, 2,45 à 3,30m)
- une construction surélevée sur la terrasse (préau ou pièce à part entière)
- une pièce enjambant la rue

dans la structure également :

- piliers et escalier en adobes

1 Voir tableau des dimensions des maisons d'Asrir en annexe 5.

- des murs de pisé (enceinte du bâtiment et murs de refend)
- une forme rectangulaire pour les galeries et les pièces, déterminée par la longueur maximale des poutres (troncs de palmier)
- des « détails » constructifs identiques (rétrécissement de la largeur du mur par retrait

une même occupation des espaces, similaire à celle de la maison à 2 piliers :

- au rez-de-chaussée : les animaux et les activités « sales »
- à l'étage : cuisine, réserves, sommeil
- sur la terrasse : cuisine d'été, réception et séjour d'hiver

Quelques variations existent : escalier excentré, hauteur de rez-de-chaussée plus importante pour *dar Khouzzine,*

et des modifications ultérieures : pièces ajoutées, pièce d'étage sur rue dallée,.

Les caractéristiques repérées sont celles de la maison haratine du qsar, construite sur ce « modèle », que d'aucuns pourraient qualifier de « type ».

Une autre maison haratine, ***dar Ahmed Laaraj*** **(n°4)** dans ce même secteur nord est intégrée en cœur d'îlot, accessible par un long couloir depuis une ruelle en impasse elle semble s'être insérée entre les constructions voisines ; on peut imaginer que toutes les parcelles étaient déjà occupées, qu'il ne restait que celle-ci pour construire dans ce secteur. Le plan, différent des précédentes, a dû suivre les limites du terrain restant.

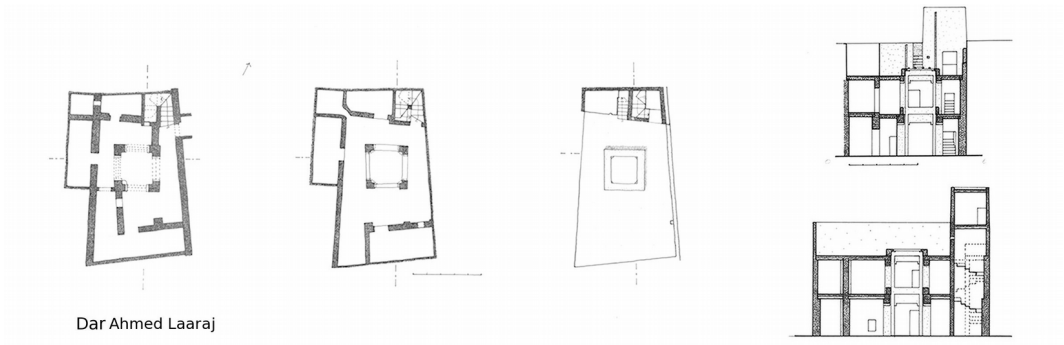

Fig. 184: plans et coupes de dar Ahmed Laaraj, (n°4)

Elle est en outre différente des précédentes par plusieurs aspects, en particulier la taille du noyau central, plus vaste, - 11,30 m^2 en rez-de-chaussée, celui des premières étant de 7,50 m^2- et des piliers plus gros, 80 cm de côté au lieu de 65 cm. De plus une tour a été rajoutée au-dessus de l'escalier dans les années 1950.

Ces éléments, qui sont plutôt caractéristiques des maisons des *Ayt Ātta* (voir ci-dessous), nous amènent à penser qu'elle fut construite au même moment.

Un groupement de **maisons (n°5 et n°6)** a pu être relevé, celles de l'ancien cheikh *Ayt Ātta*, Lotfi, ancêtre du *cheikh* actuel. Elles se situent au cœur de la partie sud du *qsar* ancien, au fond d'une ruelle en impasse.

Fig. 185: La ruelle en impasse

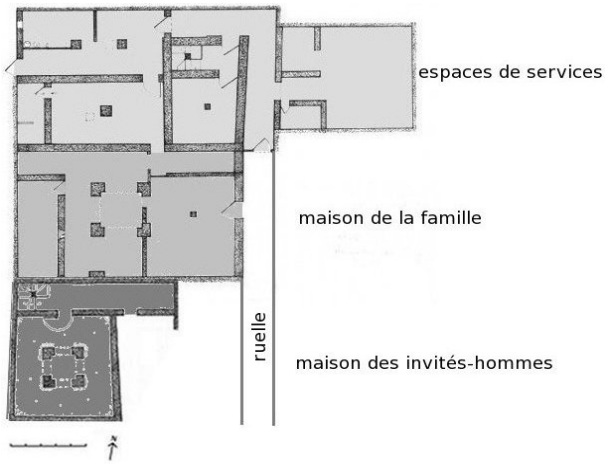

Fig. 186: plan de rez-de-chaussée des trois maisons du cheikh Lahçen Lotfi.

Elles forment une unité d'habitation : maison de la famille, maison des invités-hommes, espace de services. Leurs fonctions sont indissociables, du moins dans leur utilisation ancienne.

a) La maison de la famille (n°5), dans la deuxième ruelle du noyau ancien, à gauche, était aussi dénommée maison des femmes. Probablement pour la distinguer de la maison de réception des invités hommes (n°6). En terrasse, une porte bouchée dans le *borj* de la maison des invités hommes, confirme le lien entre ces deux maisons. D'autant que la circulation des femmes entre les maisons se faisait effectivement le plus souvent par les terrasses. Une autre porte entre les deux maisons, au premier étage, a également été bouchée.

Fig. 187: porte murée vers le borj de la maison des hommes

Elle est actuellement habitée par un jeune couple avec un petit garçon de deux ans, qui l'ont hérité du grand-père de l'homme, celui-ci en fut l'acquéreur auprès de l'ancien *cheikh* Lotfi.

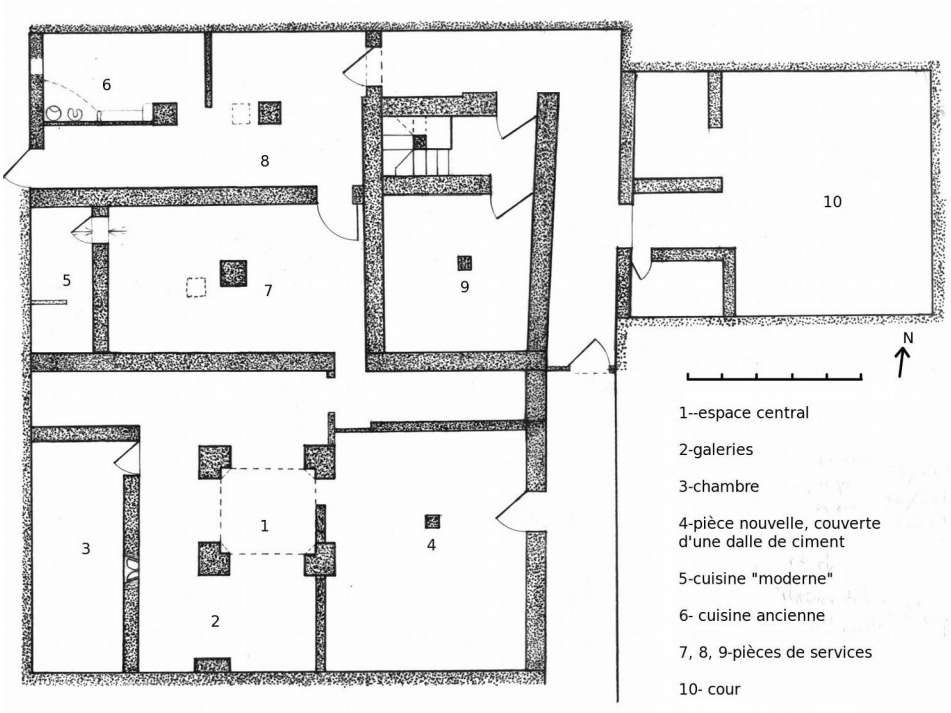

Fig. 188: plan de rez de chaussée de la maison de la famille et des espaces de service

Cette maison comprend en fait deux entités distinctes. La première, l'habitation, est accessible directement, par une porte depuis l'impasse à gauche. Le relevé confirme qu'elle a été fortement remaniée, l'ordonnancement intérieur en a été bouleversé.

On peut cependant retrouver la structure d'origine et essayer de comprendre l'usage des lieux. Le plan initial « classique » - même fortement transformé - reste lisible : un noyau central délimité par quatre piliers et englobé dans un plan carré, auquel s'ajoutaient des galeries adjacentes à l'ouest et à l'est. L'entrée se faisait par la ruelle sur un couloir d'entrée, *lahalou,* comportant en son extrémité nord un escalier, aujourd'hui détruit, dont la trace du débouché

est visible en terrasse.

À l'emplacement de l'escalier, des murs en parpaings de ciment ont été montés pour délimiter une pièce nouvelle avec poteau central en béton supportant une dalle en ciment comme plafond. Le plan du rez-de-chaussée est ainsi modifié par cette nouvelle structure porteuse et la galerie ouest a été fermée pour devenir une chambre.

L'étage de la pièce d'entrée n'a pas été reconstruit, le plafond-dalle de ciment est aujourd'hui le sol d'une terrasse.

Actuellement, la partie utilisée est essentiellement la galerie sud, où les habitants se tiennent pendant la journée, à l'ombre-lumière de l'oeil central. Ainsi, comme dans d'autres maisons visitées, on ne se tient pas dans l'espace central, mais en bordure.

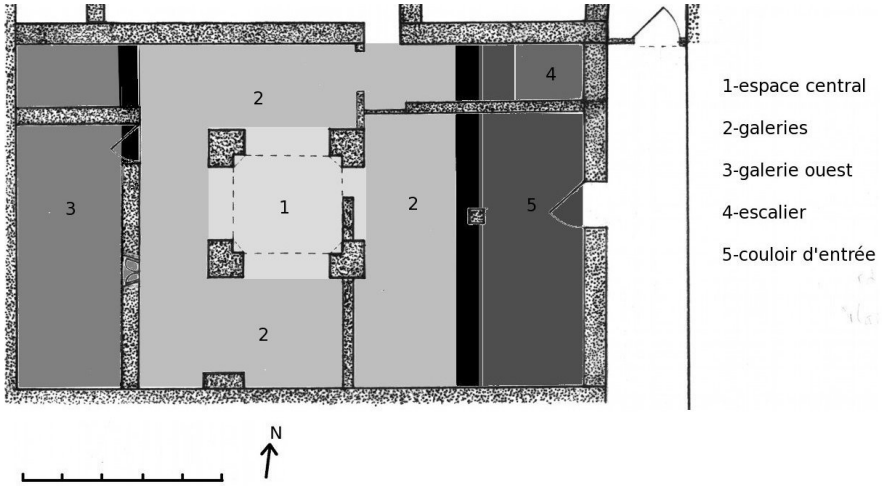

Fig. 189: schéma de l'ancienne configuration du rez-de-chaussée de la maison de la famille

Il s'agit là d'une grande maison ; la mise en parallèle avec le plan de la maison du *cheikh* que nous montrons ci-après montre que la maison de la famille est beaucoup plus grande que celle des invités-hommes. La surface du noyau central de cette maison familiale, est similaire à d'autres maisons construites spécialement pour les *Ayt Ātta*, que nous étudierons plus loin. La plus grosse maison était donc celle de la vie de famille ; la maison pour les invités-hommes pouvait être plus petite, d'autant qu'elle ne nécessitait pas d'espaces de service.

Cette maison-ci faisait partie de l'habitation d'un des premiers *cheikh Ayt Ātta*, elle fut transformée dans les années 30, par son fils, *cheikh* à son tour, lors de l'arrivée des Français ; le *cheikh* actuel nous dit l'avoir lui-même vendue en 1972[1]. En effet, pour remplir sa fonction, il était nécessaire qu'il puisse recevoir, de nombreuses personnes et de manière somptueuse. Pour cela, il fit aménagé en espace de service le terrain adjacent au nord, qui ne devait pas être construit.

1 Entretien avec Mohamed Lotfi, le cheikh du village, 17 avril 2012.

b) Les espaces de service.

On y accède directement par une porte obturant l'extrémité de l'impasse, au nord, ou bien par la maison de la famille. Cette partie est plus insolite.

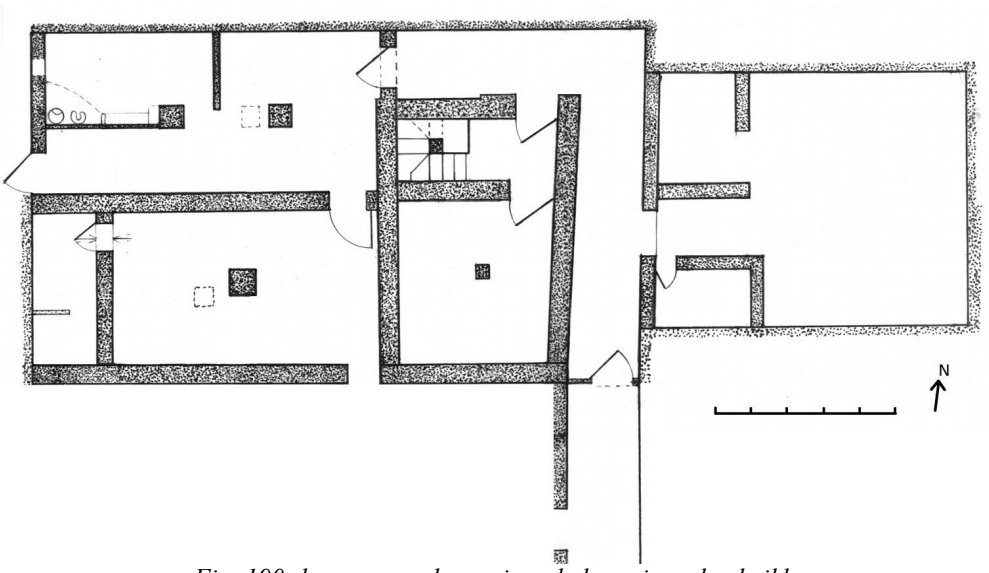

Fig. 190: les espaces de services de la maison du cheikh.

Sans rapport avec la structure traditionnelle des maisons du village ancien, elle comporte deux vastes pièces, actuellement vides, grandes en largeur et longueur, dont la taille n'est possible que grâce aux piliers qui reprennent les charges de toiture ; la base de ces trois piliers est de dimension plus petite que ceux des maisons à noyau central, ils ne déterminent pas d'espace central.

Fig. 192: pilier

Fig. 191: pilier

Fig. 193: cuisine et hotte

Une grande pièce du feu est aménagée dans un angle du premier hall, les foyers y sont surmontés d'une hotte ce qui, à notre connaissance, n'existe pas à Asrir, mais que l'on trouve à N'Kob, fief *Ayt Ātta,* et laisse supposer qu'il s'agit bien là d'une maison *Ayt Ātta*, et non d'une maison d'origine haratine. Une cuisine « moderne » est installée en fond de l'autre pièce. Une cour pour les moutons est accessible en bout de couloir.

Le rez-de-chaussée de ces espaces de service est surmontés de terrasses, sans étage. Aux niveaux intermédiaires, l'escalier donne accès à des pièces de réserves et à une pièce longue (de réception pour les femmes ?) sur la ruelle et à des terrasses au dernier niveau.

Sur les terrasses la seule construction est celle qui couvre le débouché de l'escalier, *tanmoutert,* et ne fait pas l'objet d'une tour comme dans la maison voisine des invités hommes. Ses murs sont construits en adobes, sur le murs de pisé.

Fig. 194: arrivée de l'escalier, tanmoutert.

Pas de pièce de logement, donc, dans cette partie de services. Il semble bien que tout ce vaste espace attenant à la maison de la famille, auquel s'adjoint la cour de l'autre côté de l'impasse, était réservé à la cuisine et aux animaux. Les contraintes de recevoir beaucoup de monde, liées à la fonction du *cheikh,* ayant provoqué cette structuration.

Fig. 195: la cour

c) *Dar Lahçen Lotfi*, la maison des invités-hommes (n°6).

Sur le terrain au sud de la maison de la famille se trouve la maison des invités-hommes. Sa similitude avec les maisons précédentes nous a d'abord conduit à penser que le *cheikh* s'était installé dans une maison haratine déjà existante. Nous avons appris par son petit-fils qu'il l'avait fait bâtir par le maçon Boujema, le spécialiste haratine de l'époque[1] ; la date de construction remonterait aux environs de 1900-1915.

On constate, comme dans les précédentes maisons *haratine* (n°2) et (n°3), une grande régularité dans le plan de celle-ci ; les quatre piliers du centre, de base carrée plus grande (0,82 m de côté), délimitent un noyau central, carré également, de surface similaire aux maisons haratines, 7,80m^2. Les galeries, plus larges sur deux côtés, complètent un plan d'ensemble en trapèze régulier.

On note que le vestibule d'entrée est de même largeur que les galeries les moins larges (1,90m). La largeur des pièces, comme nous l'avons vu dans la précédente maison haratine de M'Bark Bamadi (n°2), est déterminée par la longueur des troncs de palmiers disponibles. Cette largeur de « module » est beaucoup moins importante que celles des maisons ultérieures. Nous faisons l'hypothèse que cette relativement courte portée résulte du fait que, à l'époque ancienne de la construction, les palmiers, plus jeunes, n'étaient pas encore très hauts, et donc leurs troncs assez courts.

1 Entretien avec Mohamed Lotfi, le *cheikh* du village, 17 avril 2012.

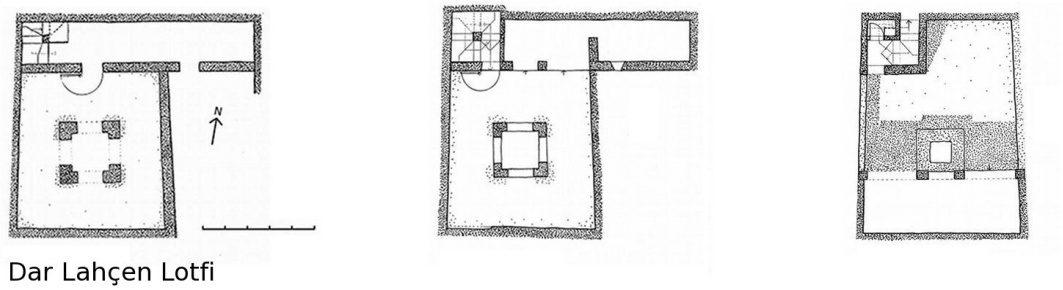

Fig. 196: plans de dar Lahçen Lotfi (n°6)

Cette maison d'une grande simplicité, comme épurée, est réduite à sa structure de base : noyau central entouré de galeries formant le rez de chaussée, auquel s'ajoute le vestibule d'entrée. Nous retrouvons le même configuration, tant dans la structure que dans la forme, que les maisons haratines précédemment étudiées auxquelles elle s'apparente totalement.

Elle n'a toutefois pas la même occupation d'espaces : c'était en effet une maison de réception pour les hommes, point de lieu de cuisine donc, ni de pièce de séchage, ni de toilettes.

L'espace de rez-de-chaussée est nommé *tadourit* (berb.) ou *douiria* (ar.). Dénomination différente de *isdar,* le rez-de-chaussée des maisons haratines, occupé de manière traditionnelle par les bêtes. Ici, il s'agit seulement de réception ; par extension, c'est toute la maison que l'on nomme *tadourit* : un endroit de réception, où il n'y a ni cuisine, ni toilettes.

En terrasse, un préau, *amalal,* s'élève en bordure du *tit n'tigmi,* « l'oeil de la maison».

Dans un angle arrive l'escalier, surmonté d'une petite pièce nommée *tasqift (*berbère*)* ou *sqifa* (arabe) ; ce qui donne lieu à un très joli *lbruż* (berbère) *ou borj* (arabe).

Fig. 197: lbruż ou borj de la maison des hommes, vu depuis la maison voisine.

Plusieurs espaces de réunion des hommes étaient possibles, selon la saison ou l'heure de la journée : au rez-de chaussée pendant la saison chaude ; à l'étage dans la pièce longue largement ouverte sur le centre plus éclairé, ou sous le préau de la terrasse pendant les soirées d'été.

On note que l'entrée de la maison n'est pas directement sur la rue, vraisemblablement avait-elle une entrée par la maison de la famille à laquelle elle a été accolée. On y accède aujourd'hui par une autre maison, non relevée.

Nous avons appris par le *cheikh* qu'elle fut construite après la maison de la famille. Bâtie à la demande de son grand-père par un maçon haratine réputé pour sa compétence, elle l'a été sur le « modèle » des premières maisons haratines anciennes.

Il y a là un ensemble de trois unités, construites à des périodes différentes, puis remaniées, pour répondre à des besoins spécifiques.

On peut émettre l'hypothèse que le *cheikh* s'était d'abord installé avec sa famille dans ce qui a été nommé ensuite la maison des femmes, qui comportait un terrain vide adjacent au nord, sur lequel il aurait bâti ensuite, dans les années 30, les espaces de service ; puis, sur un autre terrain au sud, la maison des invités-hommes. Du fait de son statut social, renforcé par la présence coloniale, il aurait en effet eu besoin d'espaces de service et d'une maison des hôtes pour pouvoir recevoir dignement. De même que cette distinction maison des hommes-maison des femmes, a été induite par cette fonction ; on ne la retrouve pas ailleurs.

Par la suite le *cheikh* a construit, du temps des Français et à leur demande, une autre maison dans son jardin en bordure de palmeraie, maison de réception de grande surface au sol, où il pouvait recevoir à l'aise. C'est là qu'habite actuellement son fils, le *cheikh* actuel.

Ce dernier se fait maintenant construire à son tour une autre maison, dans l'esprit du temps, … c'est à dire de type « villa », en ciment, en proue du village vers Zagora.

Nous avons là un schéma d'évolution du mode d'habiter sur trois générations, qui témoigne de changements importants du fait d'un contexte en évolution rapide.

Une architecture adaptée au climat

La maison a en elle-même une fonction de climatisation passive. L'air frais venant de la rue se répand dans la maison depuis la porte d'entrée ouverte avant d'être aspiré au niveau du noyau central qui joue le rôle de cheminée de ventilation. Un réglage peut se faire en couvrant ou découvrant le *aïn* en terrasse. Non seulement la maison mais son insertion dans le tissu urbain du *qsar* participe de la climatisation « la fraîcheur est stockée dans les rues couvertes et dans les rez-de-chaussée abrités de l'ensoleillement direct, captage d'air frais ombragé en permanence au travers de l'habitation ...[1] ».

1 Hensens 1970, p.25.

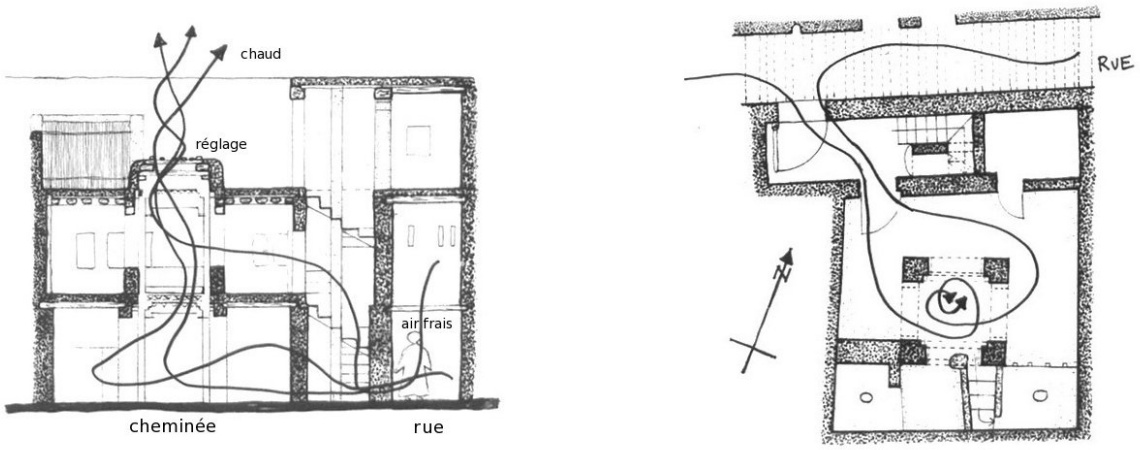

Fig. 198: Schématisation de la ventilation de la maison. D'après Hensens 1970, p.25.

Le contraste est frappant dans les rues dans l'extension au sud du qsar, orientées ouest-est, où s'engouffre le vent qui peut être très froid et puissantet dont on ne ressent pas les effets à l'intérieur de l'enceinte du qsar. C'est toute la configuration de l'habitat qui est une adaptation climatique.

Conclusion sur la maison haratine du qsar ancien

À l'issue de cette étude de quelques maisons du *qsar* ancien, se profile un « modèle » que d'aucuns pourraient qualifier de « type », dont les caractéristiques sont précisées ci-dessus, et se retrouvent également dans la maison des invités du *cheikh* édifiée « à la manière de ».

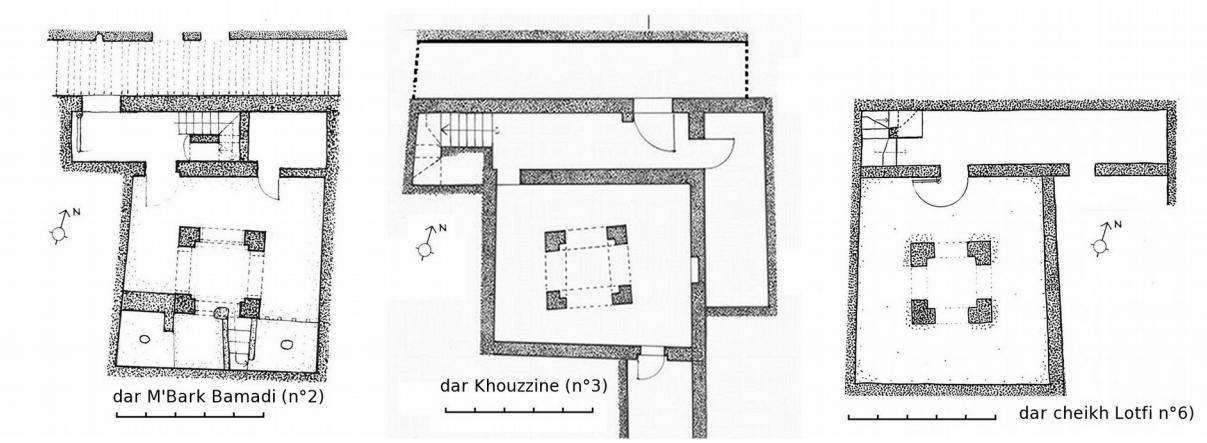

Fig. 199: plan de trois maisons de facture haratine

Si la typologie ne peut tout expliquer, elle se révèle ici pertinente pour caractériser cet habitat. Nous pouvons, de manière simplifiée, déterminer ainsi le type de la maison haratine du *qsar* : maison-grenier à ouverture centrale, totalement fermée sur tous ses côtés, avec une seule ouverture la porte d'entrée sur la ruelle. Bâtie sur une surface au sol réduite, elle comprend

trois niveaux, chacun dédié à une ou des fonctions spécifiques. Elle est avant tout adaptée au climat présaharien, et à l'activité des occupants, agriculteurs de palmeraie.

Nous allons maintenant examiner comment les *Ayt Ātta* ont prolongé cette organisation et quelles en sont les variations.

C) Les maisons Ayt Ātta de la ruelle nouvelle, lahalou jdid

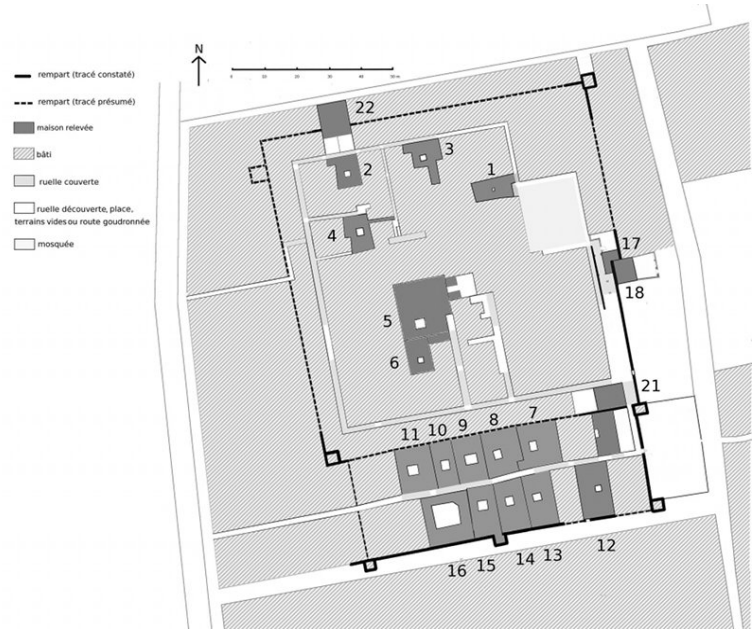

Fig. 200: le qsar, agrandi de la ruelle nouvelle : les maisons relevées.

À l'arrivée de la famille Oukhouya. l'une des branches des *Ayt Ātta Ilemchane*, une large bande de terrain leur a été attribuée, en bordure sud du rempart du village, qu'ils ont lotie de part et d'autre d'une ruelle, appelée *lahalou jdid*, ruelle nouvelle. Nous avons pu relever la quasi totalité des maisons de cette ruelle (n°ˢ 7 à 16) et ainsi la reconstituer.

Nous nous appuierons sur quelques-unes de ces maisons pour tenter de dégager ce qui caractérisent la demeure *Ayt Ātta* d'Asrir.

Dar Ayt Amer (n°14)

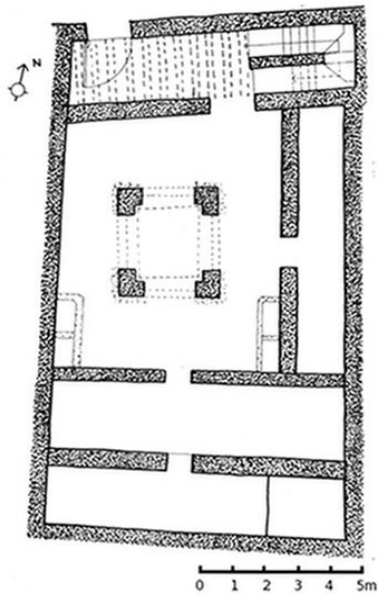

Fig. 201: plan de rez-de-chaussée, dar Ayt Amer

En rez-de-chaussée, ***isdar.*** la porte d'entrée ouvre sur le couloir, large de 2m et long de 6m. À son extrémité l'escalier monte aux étages. Dans le couloir, en chicane par rapport à l'entrée, l'ouverture, sans porte, donne accès à l'espace principal. Au centre de celui-ci les quatre piliers massifs, de base rectangulaire (0,78 x 0,88), s'élèvent jusqu'à 3,50m, de facture très rectiligne ils délimitent au sol un espace central quasi carré de 11 m^2 de surface.

Les galeries adjacentes ont une largeur de 2,15m à 2,25m pour celles situées au Nord et au Sud, et 1,70m à 1,95m pour celles de l'Ouest et de l'Est, définissant ainsi en plan un rectangle légèrement trapézoïdal.

Dans les angles Nord et Sud, deux bassins aux parois de briques attendent les dattes de la prochaine récolte, ils remplacent les jarres à dattes en poterie.

À l'étage, *asfalou.*

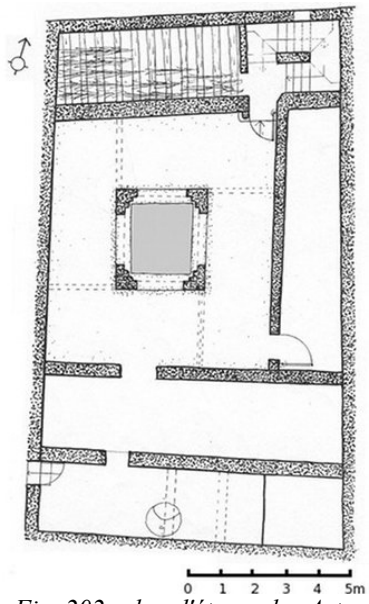

Fig. 202: plan d'étage, dar Ayt Amer

Les piliers du noyau central sont découpés de manière régulière selon la modénature supérieure et encadrent des arcs. Des traverses de bois *(issoutar*) relient les côtés des arcs. Entre cet espace et l'escalier, une lourde porte en bois, permet de clore tout l'étage.

Seule la pièce dans le prolongement de l'escalier n'a pas de porte ; située au-dessus du couloir d'entrée, elle bénéficie, à travers son sol à claire-voie, des courants d'air donnés par la porte d'entrée qui favorisent le séchage.

De l'autre côté en symétrique à l'arrière, une pièce en longueur est doublée par une pièce similaire qui surplombe ce qui était autrefois le chemin de ronde intérieur du rempart. Cette pièce est maintenant « la pièce du four à pain », celle où l'on cuit le pain le matin. Elle est ainsi isolée du reste de la maison, la fumée ne peut donc se répandre. En extrémité de cette pièce, apparaît sur le plan un espace clos non accessible à ce niveau, qui est la descente du *kanif*.

Les piliers, au rez-de-chaussée comme à l'étage, sont de même base que ceux de la maison Mohand U Hammou ; mais ils sont plus hauts de 50 cm et délimitent un plus petit espace central ; l'espace alentour étant, lui, moins large. Nous constatons ainsi que, contrairement à ce qu'on attendrait, la taille des piliers et de l'espace central n'engendrent pas forcément une taille identique pour la totalité de l'espace.

Sur la terrasse, *afalha taddart.*

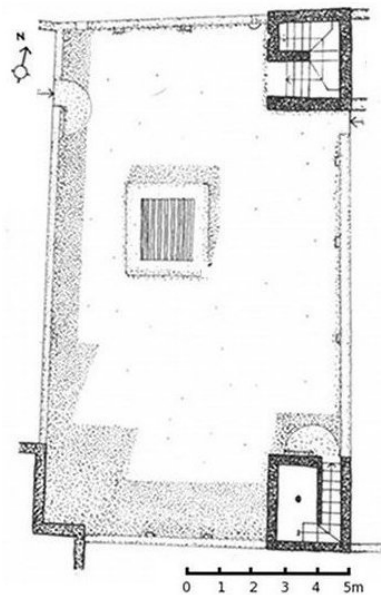

Fig. 203: plan de terrasse, dar Ayt Amer

Dans l'angle N-E arrive l'escalier, abrité par une petite construction, qui ne donne pas lieu à une pièce au-dessus. Pas de *borj*, donc, sur cette terrasse, les constructions émergentes sont basses. Une petite fenêtre, simple trou dans le mur sur la rue, permet de voir depuis cette hauteur, à l'abri des regards. Près de l'escalier, une rigole guide l'eau de pluie vers la descente creusée dans le mur sur rue.

Dans l'angle S-E émerge la petite construction du *kanif* dont la porte, « pensée ouverte » est constamment ouverte, sauf en cas de besoins … Un étroit escalier mène 3,60 m plus bas où le sol, de terre battue, est percé du trou adéquat.

Vers la maison *Ayt Bari* (n° 15) un accès peut être fermé par une lourde porte de bois depuis cette terrasse, fermeture qui n'existe pas vers la maison Mohand U Hammou (n°13) vers laquelle le passage reste libre. La communication par les terrasses n'existe en effet qu'entre les maisons d'une même famille, la circulation des femmes se faisait essentiellement par ce chemin. Dans certains cas on peut être amené à rompre cette communication.

La plan de la maison se présente donc ainsi : Un noyau central délimité par des piliers, une ceinture de galeries plus ou moins larges et longues, le long desquelles se déploient des pièces longitudinales sur toute la longueur du bâtiment. En marge de ce système de carrés emboîtés, les accès : vestibule d'entrée sur ruelle avec l'escalier vers les étages. Nous retrouvons le même système que dans la maison haratine, avec un noyau central de plus grande surface et un plus grand nombre de galeries. La configuration spatiale allongée du plan de la maison semble air été dictée par un lotissement en lanière tracé pour répartir l'espace le long de cette rue nouvelle.

Dar Mohand U Hammou (n° 13)

se présente de façon similaire à dar Ayt Amer, sa voisine, avec quelques variantes..

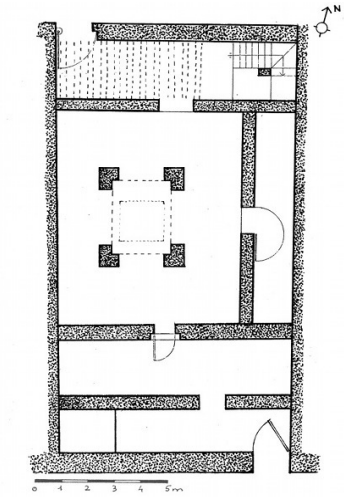

Fig. 204: plan de rez-de-chaussée, dar Mohand U Hammou

Au rez-de-chaussée, *isdar,* l'espace délimité par les piliers est sur un plan « faux carré » ou carré long (3,19 x 3,84) soit un rapport de 1,2 ; proportion que l'on retrouve une peu déformée, dans le « carré » de l'enveloppe extérieure (6,81 x 8,14) qui est en fait légèrement trapézoïdal. Sa surface est de 12m^2.

Les quatre piliers massifs, sont sur base rectangulaire (0,78 x 0,88, identiques à ceux de la maison précédente *dar Ayt Amer*).

Une entrée sur la ruelle arrière permet de constater qu'elle a été percée dans un mur de grosse épaisseur, 90 cm, qui n'est autre que le rempart construit pour enclore cette nouvelle ruelle. Noue le retrouverons de façon encore plus explicite dans la maison ci-dessous (n°16).

À l'étage, *asfalou.*

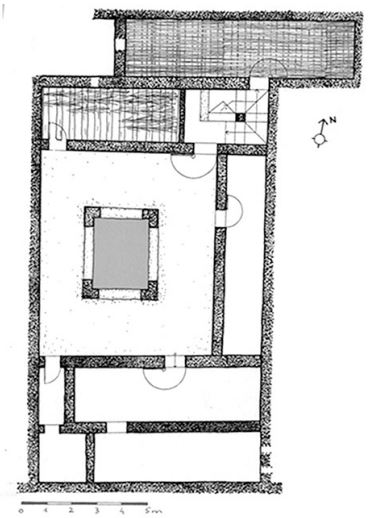

Fig. 205: plan d'étage, dar Mohand U Hammou

Les piliers délimitent ici un noyau central rectangulaire.

Deux pièces ont un plancher à claire-voie, celle au-dessus de la rue est desservie à mi-étage directement depuis l'escalier, celle qui lui est contiguë, surplombe le couloir d'entrée. Elle bénéficient ainsi l'une et l'autre des courants d'air nécessaires au séchage.

L'étage est fermé vers l'escalier par une lourde porte, « pensée ouverte », et toutes les pièces de ce niveau sont également fermées par des portes, renforçant la protection, qui peut ainsi être sélective, pièce par pièce.

Dans l'angle S-O, une porte donne accès à un petit couloir qui dessert la pièce du *kanif*.

Sur la terrasse, *afalha taddart.*

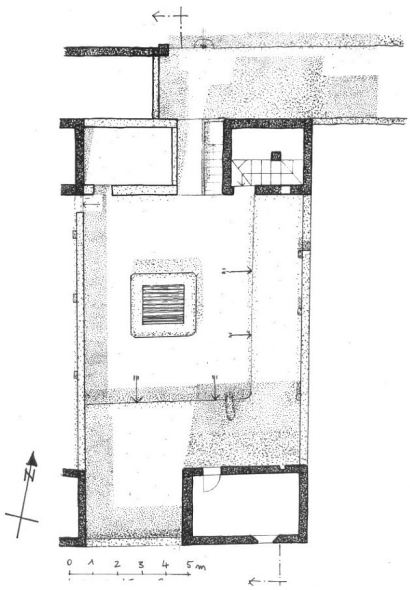

Fig. 206: plan de terrasse, dar Mohand U Hammou

De grandes « marches » hautes, insolites, longent les côtés Est et Sud. Il s'avère que ce sont

les délimitations des pièces de l'étage ; ainsi, lors de la construction, la hauteur sous plafond est déterminée approximativement et est « rattrapée » en terrasse par des emmarchements. La pièce sur rue de l'étage donne lieu également à des emmarchements.

Des contreforts soutiennent le mur extérieur Est, raidissant ce muret de briques, étroit et un peu haut.

Dans l'angle S-E, un *borj* fut la chambre du père. Et depuis sa mort c'était une pièce réservée aux invités, désormais le fils aîné en a fait sa chambre, indépendante et isolée du reste de la maison.

Dans l'angle N-E, arrive l'escalier depuis l'étage, surmonté d'une petite pièce qui fait de cette construction également un *borj* de plus grande hauteur.

On note donc ici, sur cette maison *Ayt Ātta,* la présence de deux *borj*, ce type de construction n'existe pas dans les maisons haratines.

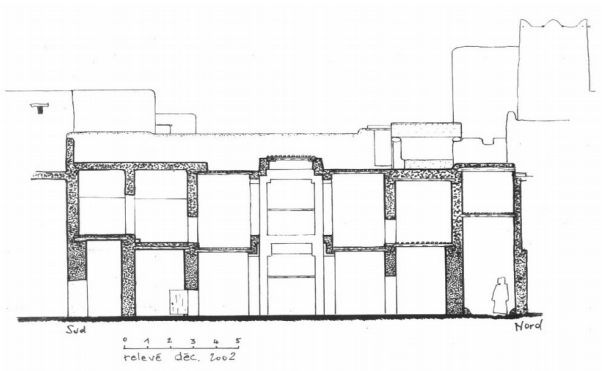

Fig. 207: coupe sur dar Mohand U Hammou

Une autre maison de la ruelle nous renseigne sur une occupation de l'espace tout à fait différente.

dar Iddir (n°16)

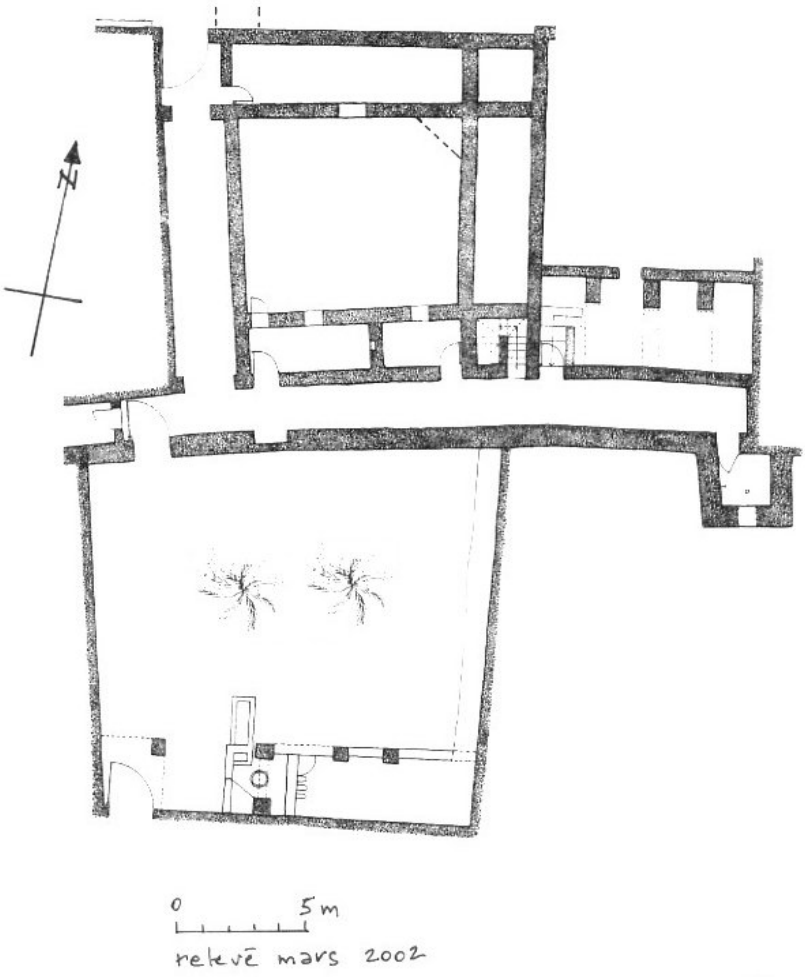

Fig. 208: plan de rez-de-chaussée, dar Ayt Iddir.

On assiste ici à un déploiement de l'espace, une extension par annexion : une partie de la maison voisine (n° 15) lui a été adjointe, ainsi que le jardin au sud, terrain d'un ancienne maison, acheté plus récemment. De plus, le noyau central de cette maison a été détruit parce qu'il menaçait ruine, on voit ici un remaniement complet de l'espace du plan traditionnel étudié dans les autres maisons, le centre de la maison -les 4 piliers- a été détruit, laissant un vaste espace vide central. Et on est là devant une dislocation de l'espace traditionnel tant vers l'extérieur que dans son intérieur. Cela donne une habitation de grande surface, qui rompt totalement avec la maison haratine alors que le plan initial en était proche, mais aussi avec les autres maison de la ruelle.

Nous pouvons aussi repérer la fortification contre laquelle se sont adossées ces maisons du sud de la ruelle nouvelle, et la caractériser : un rempart de 90 cm d'épaisseur, bordé par un chemin de ronde (actuel grand couloir de la maison) de 1,70 m à 1,90 m de large, à son extrémité l'ancienne tour de défense a été transformée en salle d'eau et toilettes avec adduction de l'eau de la ville.

Littéralement, le village sort de ses remparts, de son enceinte par le jardin, terrain adossé au rempart, non construit, mais qui devient un prolongement, hors rempart. C'est le premier pas de l'extension hors du noyau originel, élargi par la ruelle nouvelle.
On peut aussi constater que cette famille berbère a profité d'opportunités pour étendre son espace, retrouvant ainsi un peu de l'espace de leurs ancêtres nomades.

Dans cette même ruelle, sur son côté Nord, trois maisons, nous renseignent sur d'autres aspects.

Les Maisons Ali Oukhouyya (n° 9, 10, 11).

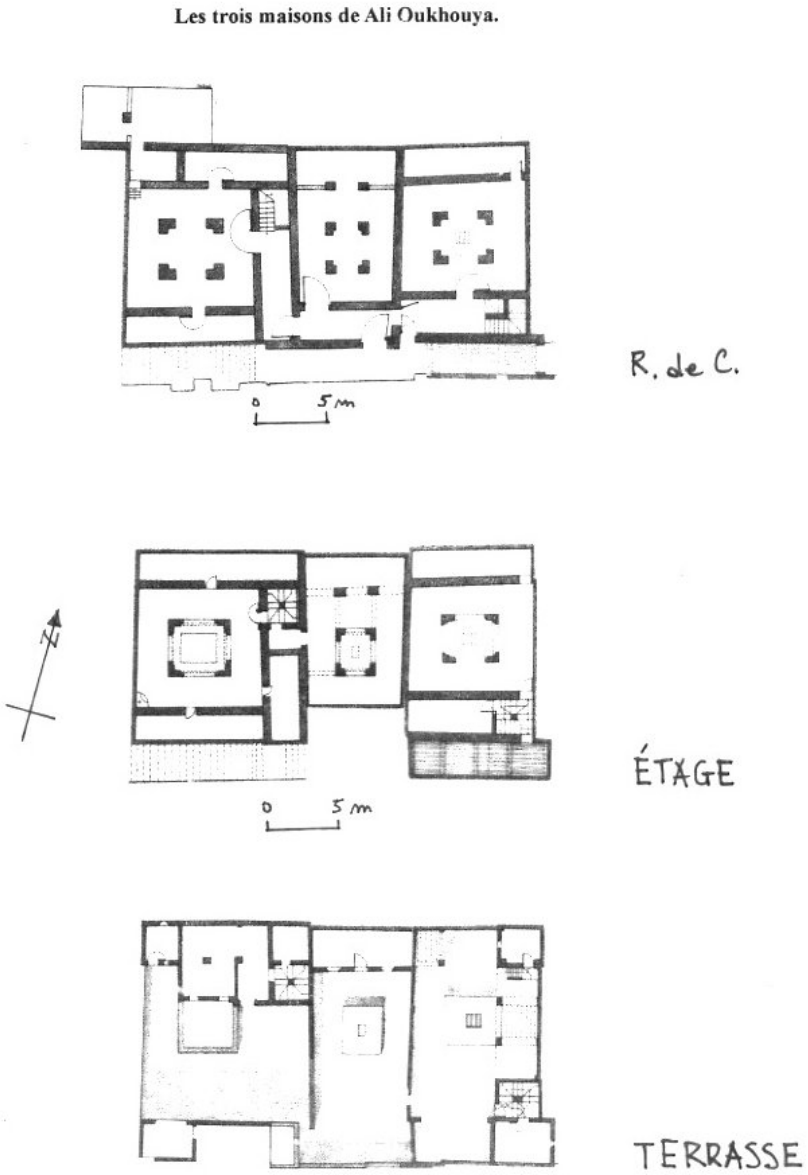

Fig. 209: plans des maisons Aki Oukhouya, (n° 9, 10, 11)

ces trois maisons sont liées, structurellement, fonctionnellement et par leur propriétaire. Elles

ont été conçues pour fonctionner ensemble. La maison n° 11, à l'ouest, fut construite la première, cela nous a été raconté, pour loger la famille, les deux autres lui ayant été adjointes quand la fonction de *cheikh* du propriétaire le réclamait - nous avons là le même processus que la maison du *cheikh* Lotfi dans le cœur du *qsar*.

Celle du milieu (n° 10) ne peut exister, à l'origine, sans les autres, n'existe pas sans les deux autres qui lui sont adjacentes, en particulier la maison n° 11. Si, au rez-de-chaussée, on peut y entrer de manière indépendante par une porte sur la ruelle, elle ne possède aucun escalier, son étage est accessible par celui de la maison n°11 ; sa terrasse communique de part et d'autre avec les terrasses des maisons 11 et 9, on peut y accéder par l'escalier de l'une ou l'autre. Construite entre les deux maisons principales, maison de la famille et maison des invités-hommes, elle en est en quelque sorte la jonction. Cependant, elle est davantage liée à la maison de la famille, là où on prépare la nourriture.

C'est en effet la maison des réserves, *khazen*, construite et aménagée pour cette fonction. Le rez-de-chaussée peut être fermé par une lourde porte à pivot avec clé, preuve que les biens qui y sont entreposés sont précieux ; dans le fond de l'espace, se trouve un bassin à dattes, délimité par un muret bas. À l'étage, *asfalou*, différents objets témoignent de cette fonction de réserves des denrées : balance, plat à tajine, baratte, jarres à eau, tamis, plats creux en terre ; plusieurs petites jarres contiennent le *smen l'harr* (beurre rance fort), qui y repose depuis une dizaine d'années et prend son goût caractéristique apprécié pour le couscous.

Sa facture n'en est pas moins soignée, ainsi, le puits de lumière central est bordé d'arcs à l'étage. Le puits de lumières, large au départ, a été fortement refermé, couvert du plafond habituel : palmier + roseaux + terre, pour n'avoir plus au centre qu'un « oeil » de petite taille, fermé par une grille de fenêtre.

Ces trois maisons mitoyennes, communiquent par les terrasses, où l'évacuation des eaux de pluie s'enchevêtre, passant d'une terrasse à l'autre, elles ne pouvaient être habitées que par les membres d'une même famille.

Elles communiquent aussi en rez-de-chaussée : une seule porte commande l'accès de 10 et 11, la maison de la famille (11) et celle des réserves (10), par un couloir d'entrée qui longe la maison de réserves (10), à l'une des extrémités de ce couloir, une porte donne accès à la maison 11. On peut ainsi passer de l'une à l'autre de ces maisons de l'intérieur, sans passer par la rue.

Seule la maison Ali Oukhouya 1 (n°11) maison de la famille, avait un accès sur son arrière, vers l'ancien *qsar.* Cette partie du rez-de-chaussée, non couverte fut à une époque une cuisine (cour et abri de la cuisine, *zriba*). Il y avait une porte, aujourd'hui bouchée, qui permettait

d'accéder directement à l'ancien *qsar*. On peut imaginer que les femmes et la famille entraient dans la maison directement dans la cuisine par cette porte-ci. Cet espace qui empiète sur ce qui était le *no mans' land* à l'intérieur du rempart, le long du chemin de ronde bas, faisait partie de ces terrains qui n'étaient pas encore construits quand le grand père Oukhouya a bâti ces maisons, après avoir vécu d'abord à l'intérieur de l'ancien qsar[1].

On constate que la maison de la famille donnait sur le *qsar*, donc sur le coeur de la vie quotidienne du village, en lien avec ce qu'ils venaient de quitter, alors que la maison des invités-hommes, lieu de représentation « officielle » (surtout si le grand père était déjà le *cheikh*), n'a qu'une seule entrée, sur la ruelle nouvelle. Les invités-hommes pouvaient y accéder sans passer par la maison familiale.

La maison 11, la première construite par la famille Oukhouya dans cette ruelle, donc en « sortant » du *qsar* ancien, agrandit d'emblée le *aïn* central : sa surface est de 20 m^2, alors que celui de la maison de M'Bark Bamadi (2), maison haratine, a une surface de7,5 m^2 seulement, agrandissant de ce fait tout l'espace central de la maison (surface de 72 m^2, alors que dar M'Bark Bamadi a surface de 41 m^2). Comme si la nécessité était « urgente » pour ces gens habitués aux grands espaces de la montagne et des pâturages, d'avoir le maximum possible de lumière et d'élargir leur espace.

La maison 9 est la plus belle du village, nous a-t-on dit, elle s'élève au-dessus des autres, très haute et couronnée de plusieurs « tours » en terrasse. Les hauteurs de chaque niveau sont bien supérieures à celles de la maison haratine du qsar telle que nous l'avons précédemment étudiée : 4 m de haut alors que 2,50 m pour la maison haratine ; de plus sa grande hauteur est parachevée par ces tours : l'une est montée au-dessus de l'escalier, une autre, au nord, est un *borj* spécifiquement construit comme tel, une troisième, au sud, rajoutée probablement par la suite -en témoignent les détails constructifs relevés et photographiés, fut construite au-dessus de la pièce à claire-voie qui surplombe la ruelle. À ces édifices et les reliant vient s'ajouter un préau. Le petit abri édifié sur la terrasse de la maison haratine a-t-il pu être une référence, un embryon pour édifier le *borj Ayt Ātta ?*

En mettant en regard les coupes de ces deux maisons, haratine et *Ayt Ātta*, la similarité est frappante, mais d'échelle différente. Elles sont toutes les deux orientées nord-sud, il conviendrait de-'en inverser une pour petre plus pertinent dans la comparaison, mais c'est de peu d'importance, puisqu'elles sont dans un tissu urbain très serré, où le soleil ne peut pénétrer. Tout est plus grand dans la maison *Ayt Ātta.*

1 La première maison habitée par le grand père nous a été indiquée par Ahmed Oukhouya ; elle est tombée en ruines, il n'en reste que le puits, elle est située dans la partie nord du *qsar* d'origine, le long de la ruelle principale.

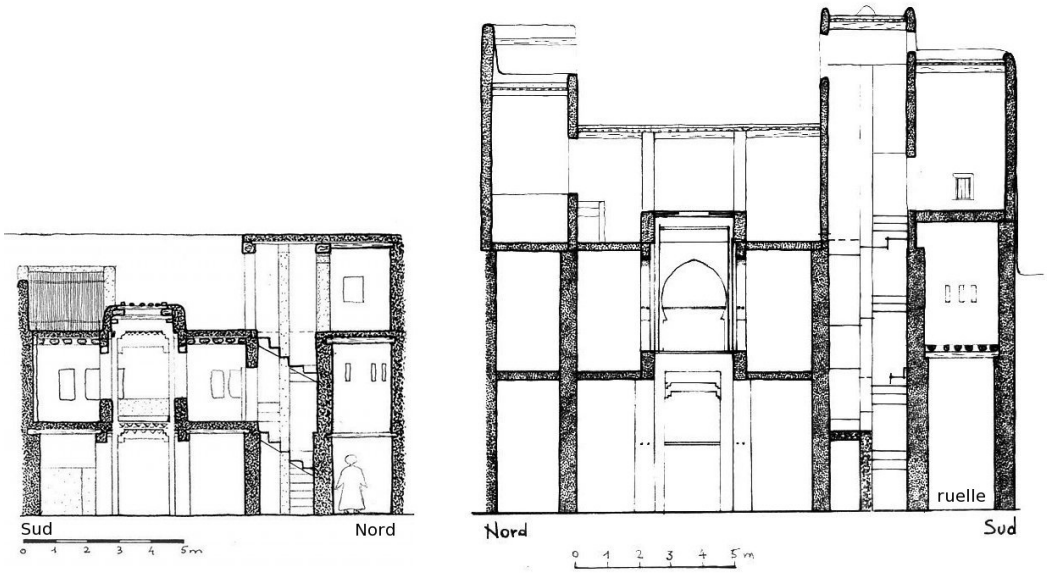

Fig. 210: comparaison en coupe de dar M'Bark Bamadi (n°2) et dar Ali Oukhouya (n°9)

La hauteur dépasse du tiers la maison haratine, elle la contiendrait dans ses deux premiers niveaux. Deux *borj* s'élèvent sur la terrasse alors qu'aucun n'existe dans la maison haratine. L'édifice sur la terrasse au sud de la maison haratine est un modeste abri de branchages, la maison berbère étale un large et haut préau couvert.

Mais les similitudes sont frappantes, on retrouve : les deux éléments de structure que sont le noyau central cerné par les piliers et l'escalier, la pièce à claire-voie sur la rue, la disposition centrée des espaces et leur succession identique. Dans les deux cas le noyau central est particulièrement soigné, l'arc est apparu dans la maison *Ayt Ātta*.

Fig. 211: arc d'étage, dar Ali Oukhouya (9)

La maison de Ali fut construite, on le sait, par le *maalem* Boujema, maçon haratine très qualifié et renommé, le meilleur de son époque. La réalisation de cette maison est de belle

qualité.

Elle monte du bas dans un empilement très précis des piliers et des murs. Le noyau central, fruit du travail de ce *maalem*, intègre à l'étage des arcs ogivaux pour la première fois, qui seront repris dans nombre de maison *Ayt Ātta* ; la découpe des piliers à ce niveau témoigne d'un souci de traitement spécifique vraisemblablement en lien avec la fonction de « représentation » de cette maison destinée aux invités-hommes, qui étaient les hôtes du cheikh. Là où la décoration était assurée dans la maison haratine par la disposition particulière en engrenage des briques au-dessus de l'ouverture, elle est ici intégrée dans la construction même, la découpe des piliers. Dans les deux cas, ce noyau central est particulièrement soigné.

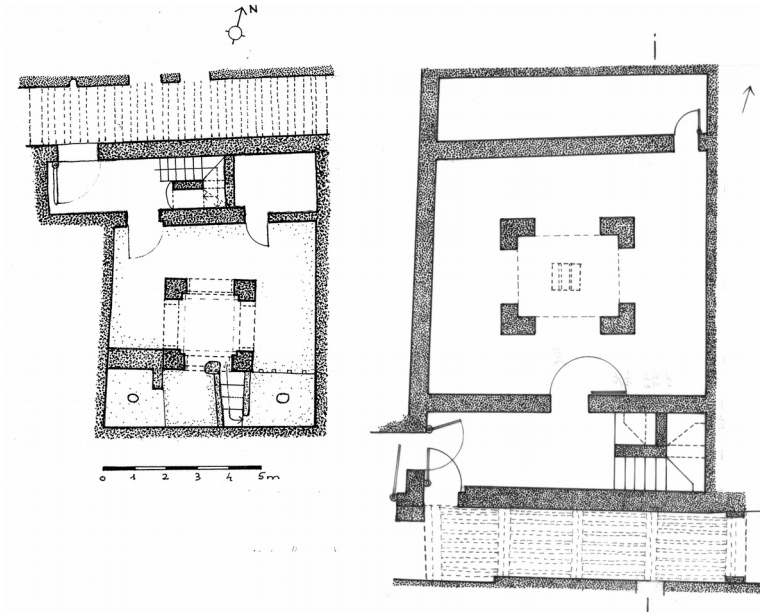

Fig. 212: comparaison des plans de rez-de-chaussée de dar M'Bark Bamadi (2) et Ali Oukhouya (9)

En plan se confirme l'agrandissement du noyau central délimité par les piliers[1] : les surfaces respectives en sont 7,70 m^2 pour la maison haratine et 15,50 m^2 dans cette maison *Ayt Ātta*, soit le double de superficie au sol ; l'élargissement des galeries adjacentes, 2,20 m et 1,65 m, agrandit encore l'espace du cœur de la maison, galeries comprises, dont la surface passe de 41 m^2 pour la maison haratine à 67 m^2 pour cette maison *Ayt Ātta*. De plus, une pièce supplémentaire complète la maison *Ayt Ātta*. Pas de cuisine, ni en étage ni sur terrasse pour cette maison d'invités.

On est loin d'une utilisation minimum de l'espace par la maison haratine située à l'intérieur des remparts, où « chacun se doit de n'utiliser que la verticale, c'est un devoir civique[2] ».

Sur la terrasse, la petite construction qui coiffe l'espace central délimité par les quatre piliers,

1Voir annexe n° 5, tableau des dimensions des maisons

2 Réflexion d'André Ravéreau, août 2010.

a dû être recouverte, du fait de sa grande surface, d'un toit qui ne laisse ouvert que « l'oeil » proprement dit, de petite taille juste pour l'éclairement et la ventilation.
On pourrait extrapoler et dire qu'il semble donc là que cet espace central n'a pas la seule fonction d'éclairement, mais a atteint une taille suffisante pour être, au rez-de-chaussée, un espace habité, utilisé. Préfigurant ainsi l'espace central de « patio » que l'on retrouve déjà dans certaines qasbahs, plus semblable à celui des habitations urbaines septentrionales du pays. Cependant, au rez-de-chaussée, c'est toujours en bordure que se tiennent les personnes présentes, la chaleur et la lumière trop vive ne permettent pas de séjourner au centre.

Fig. 213: le aïn, large, mais partiellement occulté

Il est à noter qu'aucune porte ne vient clore les espaces tant du rez-de-chaussée que de l'étage. En effet comme nous l'avons vu, ces lourdes en bois bois à pivot étaient installées là où se trouvaient les récoltes, comme protection. Or, cette maison-ci est une maison pour les invités, un endroit d'accueil, il n'y a donc pas lieu de fermer des portes. La découpe recherchée des piliers à l'étage va dans le sens d'un étage lui aussi d'apparat.
Cependant une pièce au plancher à claire-voie sur la rue permet malgré tout le séchage de récoltes, l'espace est optimisé.
La comparaisons de ces deux maisons haratine et berbère, révèle bien des ressemblances mais avec des variations dans

- la taille de vide central : plus grand dans la maison *Ayt Ātta*
- le nombre de piliers, plus nombreux dans la maison *Ayt Ātta*
- les hauteurs sous plafond plus importantes dans la maison *Ayt Ātta*
- la taille des constructions sur terrasses (préaux et tours, *borj* ou *lbrûz),* plus nombreuses et bâties dans la maison *Ayt Ātta*

- les décorations : essentiellement intérieures dans la maison haratine, sont aussi extérieures (merlons) dans les constructions *Ayt Ātta*

La plus grande taille de la maison et des espaces chez les *Ayt Ātta* peut être imputée à plusieurs facteurs, certains physiques, d'autres économiques, d'autres sociaux ou culturels :

- des parcelles plus grandes sur une large bande de terrain
- un statut social de notables-protecteurs dominants
- la richesse des occupants
- un mode de vie, nomade à l'origine, habitué aux grands espaces
- peut-être aussi la taille des familles ?

Cette approche « relevée » du village ancien et de quelques-unes de ses maisons, ainsi que de la ruelle nouvelle, nous permet d'avancer dans la résolution de la problématique : spécificité des maisons haratines par rapport aux maisons berbères des *Ayt Ātta*, et comment s'est opéré le passage des unes aux autres.

Plusieurs éléments nous renseignent.

- On constate en effet que sur les maisons occupées par les Berbères, ont été érigés des *borj*. Ce qui peut être une marque de différenciation. En effet, dans une maison haratine, seule l'arrivée de l'escalier émerge au-dessus des terrasses, mais sous forme d'abri très simple. Les *borj* des maisons berbères sont plus élaborés, et comportent des merlons surmontant les angles. Par voie de conséquence, à l'entrée, *dar al qabila* avec ses merlons et ses inscriptions de façades pourrait être de construction berbère, de même que *dar Daoudi* et son *borj.*
- La taille des maisons est plus grande dès qu'il y a intervention des *Ayt Ātta*, soit maisons remaniées à l'intérieur du centre ancien, soit construction dans la ruelle nouvelle.

Par extrapolation, on pourrait en déduire que les villages*, qsour* ou *igherm,* seraient d'origine haratine, alors que les châtelets fortifiés, q*asbah* ou *tighermt*, auraient été construites par les Berbères, à partir d'un noyau sur modèle haratine, agrandi et surmonté aux angles de *borj* avec merlons.

De façon complémentaire, on suppose que le mode de vie différent des Berbères et des Haratines engendrait des espaces différents : les Haratines étaient des agriculteurs sédentaires dont la maison avait pour fonction d'abriter les humains et les bêtes et de stocker les réserves, ainsi que de se protéger des envahisseurs éventuels, donc maisons-greniers et forteresses, en hauteur ; alors que les Berbères Ayt Atta, peuple semi-nomade venant directement du *jbel*, avaient besoin de reconstituer un espace plus vaste et différencié, plus horizontal.

On peut faire l'hypothèse que le logement *haratine* « de base » ne comportait qu'un seule maison telle celle que nous avons étudiée la première. Les protecteurs, guerriers *Ayt Ātta*,

auraient d'abord habité les maisons existantes ou construit leurs premières maisons selon le modèle que connaissaient et maîtrisaient les maçons haratines, les auraient agrandies par l'adjonction d'espace supplémentaire pour leur famille et dans certains cas par des espaces de service ou/et de réception. Dans un deuxième temps, ils ont fait construire leurs propres maisons, dans une ruelle nouvelle.

Sur la base de ces analyses, nous pouvons nous risquer à esquisser l'évolution de la maison depuis la maison haratine d'une grande simplicité formelle répondant aux besoins des habitants cultivateurs jusqu'à la maison de réception des anciens nomades berbères nécessitant plus d'espace, d'effets et de décor, et aboutir à la qasbah, véritable petit château pouvant abriter une très grande famille et comporter plusieurs riad ou patio empruntés cette fois à l'architecture du nord du pays[1]. La maison Ali Oukhouya (9) nous semble pouvoir être considérée comme une anticipation de la qasbah, petit castelet berbère qu'on ne traitera pas ici. Toutefois dans le volume 2, nous en donnons un plan en contrepoint, sur lequel est mis en évidence le noyau d'origine tout à fait similaire à la maison haratine, et illustre le fait que nous la considérons comme une architecture d'innovation berbère certes, mais d'extension à partir d'un type architectural haratine. Du moins pour les qasbah de la vallée du Drā. Il serait intéressant de faire une étude similaire dans les vallées du Dadès et du Ziz pour comprendre si l'antériorité des constructions y est également d'origine haratine.

Fig. 214: la qasbah d'Aslim, vallée du Drā.

1 Voir le plan de la qasbah, dans volume 2, illustration n°94, p.411.

Ceci nous amène à traiter un point qui fait débat : le « puits de lumière », *aïn el dar* ou *tit n'taddart* ou *tit n'tigmi* est-il une ouverture vers le ciel ou bien couverture pour se protéger du soleil ? En effet dans son livre « du local à l'universel», l'architecte André Ravéreau écrit que les Mozabites, habitants du M'Zab dans le sud algérien, ont couvert le *west-ed-dar*, ce qu'il définit comme « une innovation ». Par la suite, en visitant le Tafilalt, il a « rencontré le même programme. » et « en a déduit que les Mozabites l'avaient emprunté aux gens des *ksour*, parce que ces derniers étaient sahariens avant eux[1]. » Peut-être ont-ils emprunté cette façon de faire aux qsouriens habitant encore plus au sud qu'eux. Mais, de notre point de vue et selon nos observations par relevés et vécu de ces maisons, il ne s'agit pas dans les qsour du sud proches du Sahara de couvrir un espace central qui aurait été auparavant découvert, « en plein soleil », mais il s'est agi d'ouvrir vers la lumière un espace central qui était couvert par un plafond, et de trouver un mode de couverture qui permette cette ouverture. L'évolution des plans d'Asrir nous en donne la démonstration, passant de deux piliers, à quatre, puis à six pour élargir la prise de lumière. Mais dès que l'ouverture devient trop grande on s'empresse de la boucher, de l'occulter par une natte ou même une construction sur toute ou partie du *aïn*. La dénomination de cet orifice tendrait à elle seule à confirmer notre propos : il s'agit d'un œil qu'on peut ouvrir ou fermer.

La confusion entre « ouverture » et « couverture » peut aussi être issue du fait que l'on recherche les influences possibles entre deux types d’architectures bien spécifiques dont on voudrait ne faire qu'une seule : l’architecture andalouse du Nord et l'architecture saharienne du Sud. Et l'on voudrait que le Nord est influencé le Sud … Ne peut-on se résoudre à constater que ces deux types d'architecture, celle du Nord et celle du Sud, ont peu en commun, si ce n'est d'être un espace centré, fermé sur lui-même dont la distribution se fait par cet espace central qui, dans le Nord peut être assimilé à une cour totalement découverte, alors qu'au Sud cet espace central est quasiment obscur la plupart du temps, la faible lumière ne servant qu'à s'orienter, mais surtout est garante de la fraîcheur.

1 Ravéreau 2007 p. 50.

CHAPITRE VII : DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE D'ASRIR

1) RÉCIT DE FONDATION

Le village était-il à l'emplacement actuel ? Histoire ou légende, le récit de la fondation nous en a été fait à plusieurs reprises, et il n'est pas aisé de distinguer la part de réalité et de celle du mythe.

Cela nous fut d'abord relaté, de façon similaire, par trois personnes des *Ayt Ātta*, le *cheikh* et deux hommes de la famille Oukhouya, qui tenaient leurs informations de Brahim Oukhouya, mort en 1999, à l'âge de 85 ans, donc né en 1914, qui était la mémoire des *Ayt Ātta* d'Asrir. Cependant, même s'il a appris beaucoup de choses par transmission de ses père et grand père, il nous semble que les renseignements de première main ne peuvent remonter plus loin que l'arrivée de sa famille, la famille Oukhouya, à Asrir, c'est-à-dire au moment où a été bâtie la ruelle nouvelle, vers 1800-1850. Par conséquent il est plausible que les faits soient mélangés avec des interprétations moins fiables.

Nous avons ensuite recueilli une autre version, quelque peu différente, de la part de Abderazak Laaraj des *Drāoua*.

Nous reprenons en un seul récit les propos des *Ayt Ātta* « Asrir est vieux de plus de 300 ans. L'ancien Asrir ce n'est pas ce village, mais l'autre près de la rivière, Bouyamine, l'ancien Asrir. Les « races » qui habitent à Asrir ne sont pas celles de maintenant, avant il n'y avait que les Arabes, les Haratines. Une tribu qui s'appellent *Ouled Yahya* expulse les habitants de l'ancien Asrir. Alors les habitants d'Asrir, les Draoua, *Ayt Chadli, Ayt Ahmed, Ayt Lahraj*, sont allés au Saghro chercher les Berbères *Ayt Ātta,* qui étaient des guerriers, pour les défendre, demander leur protection contre les ennemis. Les Berbères ont attaqué les *Ouled Yahya* et les habitants d'Asrir ont dit aux *Ayt Ātta* "défendez-vous avec nous et nous vous donnerons ¼ des champs", et ils ont construit le village de maintenant. Un grand homme des *Ilemchane* appelé *cheikh* Ali fait le tour avec son cheval, monte sur la montagne en face pour choisir l'emplacement du village, il va, il vient et il dit " c'est là qu'on va mettre le village, voici le village de quatre yeux qui voit sur ses quatre faces". Il a fait quatre tours, deux au nord, deux au sud, une à l'est, une à l'ouest, pour regarder les ennemis. Ils ont construit un mur double et les tours en quatre places, et une porte. Il y avait une seule porte vers la palmeraie avec un gardien, à minuit il ferme la porte, il dort devant la porte[1]. Les Ilemchane ont participé à la construction du nouveau village, ils ont habité dans le centre, voisins des Arabes et Haratines, ont construit les premières tours et l'enceinte avec les Haratines de Bouyamine[2]. et quand il n'y a plus eu de place, on a ajouté une rue, celle-ci pour les Ilemchane[3]. »

Du côté des *Drāoua:* « Oui, il y avait un ancien village Asrir Bouyamine, Sidi Ali. Au nord du cimetière, au

1 Entretien avec le *cheikh* Mohamed Lotfi, le 15 mars 2003.
2 Entretien avec Ahmed Oukhouya, le 15 mai 2009.
3 Entretien avec Youssef Oukhouya, le 16 mars 2003.

quartier actuel Afalil, près du rond-point d'entrée. … Un Hrar habitait Asrir Bouyamine avec nous, mais n'est pas entré dans le qsar. Dans Asrir Bouyamine il n'y avait pas de chleuhs, seulement Draouas avec ce Hrar.

La qabila à l'époque c'était Ayt Askour et Ayt Laāraj, des Draoua. Mon arrière grand-père, Abderazak Laāraj, est allé au Saghro chercher les Ayt Atta ; pour les défendre contre les Arabes Khchaa de Tensita. Ils ont eu l'information qu'ils étaient forts pour les défendre, savaient bien se battre. Mais ils ne les connaissaient pas auparavant. Oui, ils ont habité des tentes, le temps que les maisons se construisent[1]. Ceux du Saghro seraient arrivés après, on leur aurait dit « on va s'unir, venez habiter avec nous et vous aurez le ¼ d'Asrir (*tulut*). C'est comme ça que Asrir a pris le nom d'Ilemchane[2]. »

Un autre récit que nous avons entendu dès notre première visite dans le village, celui sans doute qui est « servi » aux visiteurs étrangers, est venu compléter ces propos, mais s'est avéré très fantaisiste confronté à d'autres témoignages : « On est passé de *tighrmet* à *ighrem.* En berbère il y avait d'abord *tighrmet*, pour une seule famille, un seul seigneur, le seul stable ; les autres avaient des tentes ou des gourbis en pierre sèche couverts de branchages ; lui, représentant l'autorité, rendant la justice, devait avoir un endroit stable. Puis les nomades se sont sédentarisés en construisant les *ighrem*, villages fortifiés avec une seule porte gardée et plusieurs tours avec des veilleurs. À Asrir, l'extension du ksar a eu lieu il y a un siècle, en dehors des remparts et tout contre[3]. »

« Asrir : le premier village était Asrir Bouyamine, à mi-chemin entre Laaroumiat et Asrir. Il a été envahi 2 fois avant l'arrivée des Ilemchane, la première fois par les Arabes Nechajda des Ouled Yahya ; les Hrar et les Draouas ont demandé de l'aide des Ilemchane qui ont expulsé les Isakhnine qui ont détruit et brûlé le ksar avant de sortir. Alors les Hrar ont supplié les Ilemchane d'habiter en permanence avec eux, ils ont accepté à contre-cœur en envoyant 12 familles, 3 par fractions moyennant ¼ des terrains agricoles. Les Ilemchane ont proposé la construction d'un nouveau ksar en hauteur. Ils ont abandonné Asrir Bouyamine situé en contrebas dans une chaaba, cours d'eau, où passent les eaux de pluie torrentielles, donc en zone inondable.

Ce contrat de protection a été écrit, il est au Saghro mais il a disparu.

Maintenant ce n'est plus en vigueur, chacun a ses biens, les a vendus, la donne a changé Ça doit dater de 1800 environ. On a cherché ce contrat, mais pas trouvé.

Plus troublant est le témoignage d'un autre Ayt Atta, né en 1941, cousin des précédents par un lointain ancêtre, qui raconte que son ancêtre a tracé le village d'Asrir n'Ilemchane. Cet ancêtre est de la 5è génération au-dessus de la sienne, soit 150 ans avant, environ 1800[4].

Pour expliquer les étapes historiques du village d'Asrir, nous avons en effet confronté ces récits, associés à d'autres propos entendus, aux informations tangibles qui nous ont été fournies par les relevés des maisons et du village que nous avons effectués et qui nous ont permis de faire la part des choses entre les différentes versions.

Tous s'accordent à dire qu'il y avait un autre village, plus au Nord, nommé Asrir Bouyamine. Les traces n'en sont plus visibles. Ce premier village d'Asrir était habité par les *Drāoua,* des Haratines, des *Hrar*. Les *Ouled Yahya,* nomades arabes venus du Sahara, les ont attaqués et

1 Entretien avec Ahmed ben M'Bark Laaraj, le 16 avril 2015
2 Entretien avec Khadija Bourhim, le 14 avril 2015
3 Entretien avec Mohamed Oukhouya, le 4 juin 1993.
4 Entretien avec Baalou, le avril 2004 à Asrir.

ont détruit le village, aux environs de 1600 (?). Les *Drāoua* ont alors commencé à implanter une nouvel établissement, le noyau ancien de l'Asrir actuel. Un mur d'enceinte en terre, plutôt limite que fortification, a été élevé autour du village de forme quasi carrée de 100m de côté, la mosquée fut construite, non loin de l'entrée du village, les premières maisons ont été édifiées autour de la mosquée. Puis des *Drāoua* ont été délégués par la communauté pour monter au *jbel* Saghro à Igherm Amazdar demander protection aux *Ayt Ātta,* tribu berbère réputée pour sa force guerrière. À Igherm Amazdar, le tribunal de la tribu des *Ayt Ātta* a désigné la fraction des *Ilemchane* pour descendre dans la vallée assurer la protection d'Asrir, comme d'autres fractions furent désignées pour d'autres villages. Quatre clans constituaient la fraction *Ilemchane*, on tira au sort trois familles par clan, douze familles donc, qui allèrent à tour de rôle habiter sous tentes dans la palmeraie d'Asrir, pour remplir leur devoir de protecteurs. Ils restaient six mois, puis repartaient au Saghro, remplacés par d'autres familles, toujours des *Ilemchane*. Une fois leur mission accomplie en ayant chassé les nomades pilleurs, ils auraient été suppliés par les *Drāoua* de rester pour les défendre, ce qui a coïncidé vraisemblablement avec un désir de sédentarisation. L'installation devint alors pérenne, mais toujours hors les murs et sous tentes. Puis, peu à peu, les *Ayt Ātta* occupèrent à l'intérieur du village des maisons de Haratines, dans le centre du *qsar.* Ensuite ils ont construit les leurs toujours dans le centre sur des parcelles libres, avec l'aide des maçons haratines qui possédaient ce savoir-faire constructif, totalement inconnu des nomades *Ayt Ātta.* Autour du *qsar* ils ont ajouté un rempart, par endroits totalement nouveau, à d'autres en surélevant le mur d'enceinte existant, une porte fortifiée a été bâtie à l'emplacement de la seule issue vers la palmeraie, ainsi que des tours de guet aux quatre angles, transformant le village en forteresse. Dans les années 1800, d'autres familles du *jbel* Saghro ont désiré venir s'installer en plaine près des *Ayt Ātta* déjà résidents à Asrir. Une bande de terrain leur a été donnée au Sud, à l'extérieur le long de la première enceinte, qu'ils ont lotie en parcelles et construite ; ils ont enserré cette bande nouvellement construite dans un nouveau rempart avec des tours. Est-ce à ce moment-là que le village prit le nom d'Asrir n'Ilemchane ou déjà lors de l'installation des premiers... toujours est-il que fut accolé le nom des protecteurs, marquant ainsi leur appropriation des protégés. Comme le fait remarquer Abdallah Hammoudi : « les groupes conquis […] sont intégrés dans la généalogie de ceux qui leur imposent leur domination ou leur accordent leur hospitalité. […] Lorsqu'ils [les *Ayt Ātta*] s'installent dans un village, ils essaient d'abord de lui donner un nouveau nom. […] On est bien là devant un phénomène très répandu d'assimilation et d'intégration des conquis. […] Ils légitiment ainsi leur présence et les biens acquis dans le territoire du village ; vis-à-vis de l'extérieur, ils tentent de présenter avec leurs « hôtes »,

l'image d'un groupe cohérent[1].»
Le village s'est donc densifié d'abord dans les limites de l'enceinte première. En l'absence de données historiques, on peut supposer que le processus fut identique à celui de beaucoup de centres urbains fortifiés : une limite territoriale a d'abord été tracée pour définir l'emprise de la future ville (comme ce fut le cas par exemple à Taroudant), puis à l'intérieur, de proche en proche, ont été construites les maisons le long de ruelles, chaque ruelle « appartenant » à une même famille, des îlots et des quartiers se formant ainsi par lignage tel que nous avons pu l'étudier à Zabid au Yémen[2]. Sur l'emplacement de la limite a ensuite été édifiée la muraille de défense et ses tours de guet. À Asrir, ce rempart fut par la suite absorbé par les maisons, un autre édifié au sud pour permettre un agrandissement du village, l'extension au nord étant limitée par le cimetière (cf plan).

Le récit de fondation par les *Ayt Ātta*, serait donc bien une mythologie, reprenant des éléments de la réalité, c'est-à-dire par exemple, les tours de guet et la nouvelle enceinte, dont nous verrons plus loin l'époque probable de construction, mais le chef *Ayt Ātta* montant sur la colline et disant « ce sera là » est bien une histoire prestigieuse véhiculée par les membres de la tribu.

En l'absence de sources écrites, il est donc difficile de préciser si la fondation du *qsar* et l'arrivée des premiers Berbères date des années 1600 ou des années 1800 ! La seule information fiable est la construction de la ruelle nouvelle au début des années 1800, la tradition orale de cette époque étant arrivée jusqu'à nous.

Nous allons maintenant étudier ce processus de construction puis d'extension.

2) PLAN DU VILLAGE AUJOURD'HUI ET SITUATION PAR RAPPORT À LA VILLE

Le *qsar* d'Asrir a une position bien particulière. En effet, le centre de Zagora se trouve à cinq kilomètres au Sud. Cette ville fut construite de manière artificielle sous le Protectorat français comme poste administratif, de la même manière que d'autres centres de la vallée du Drā tels Agdz et Ouarzazate. Cette fonction a peu à peu grossi et a pris de l'ampleur récemment encore avec le développement administratif, puis touristique de ces zones proches du désert. Le

1 Hammoudi, 1974, p.153-154.
2 Gentilleau, 1995.

village d'Asrir qui était un établissement autonome et indépendant est devenu peu à peu très lié à la ville proche jusqu'à y être englobé administrativement et en devenir un quartier depuis 1995.

Très peu de documents cartographiques existent concernant le village d'Asrir. Le plan au 1/2000ème de la ville inclut le village d'Asrir mais, même si l'administration de la ville de Zagora est désormais en charge du *qsar,* les plans n'ont pas été mis à jour.

Nous avons néanmoins pu nous procurer les documents établis par le CERKAS[1] à Ouarzazate, qui dans sa mission d'inventaire des *qsour* et des *qasbah* a effectué à Asrir des études menées par une équipe pluridisciplinaire. L'interprétation d'une photographie aérienne, datant de 1987, a permis de dessiner un plan. Ce fut une base pour le départ de nos enquêtes.

Fig. 215: orthophotoaérienne d'Asrir, 1987.

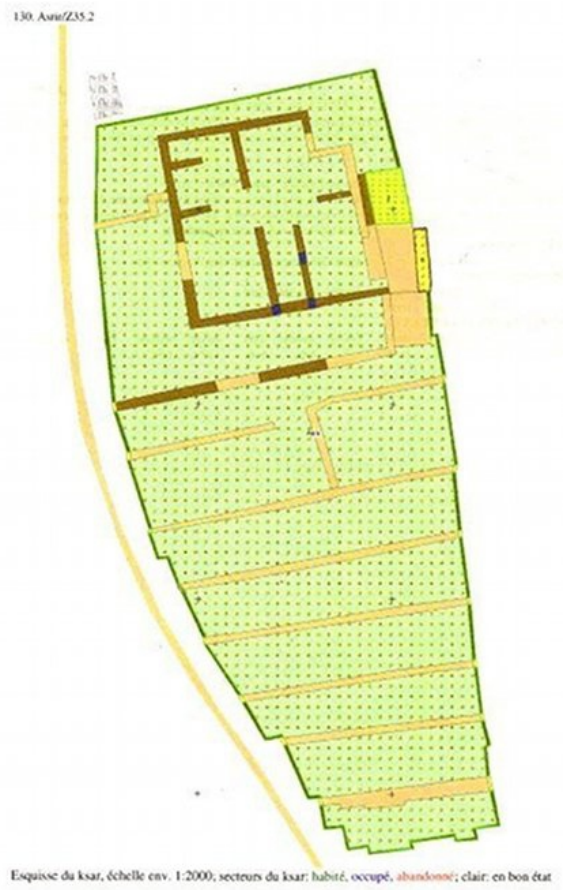

Fig. 216: plan d'Asrir établi par le CERKAS

Nous l'avons complété et affiné par nos observations et relevés sur place. La confrontation de ces documents initiaux avec les nôtres a permis d'établir, dans un premier temps, la morphologie du noyau ancien du village et des différents extensions, ainsi que le territoire élargi du qsar, que nous reproduisons sur le plan suivant.

1 CERKAS, Centre d'Études et de Recherche des Kasbah.

Fig. 217: les phases de développement du village

3) LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DU VILLAGE

Le cimetière

Sans être à proprement parler un équipement, le cimetière, espace des morts, est surtout partie intégrante de l'organisation spatiale du *qsar*. C'est pourquoi nous l'abordons d'emblée. Nous reprenons la distinction formalisée par Brahim Chérifi « En ce qui concerne le territoire oasien, il est constitué de trois entités distinctes : l'espace habité (la cité), l'espace cultivé (il repose pour l'essentiel sur la présence de l'oued, et s'étend de part et d'autre de l'oued pour former les palmeraies), et l'espace des morts (les cimetières) qui marque la limite physique de l'extension de la cité[1]. »

À l'extérieur du *qsar* d'Asrir, au Nord, un immense espace est zone *non aedificandi* entourée d'un long mur en pisé, le cimetière. Institué très tôt à la fondation du *qsar*, il a servi de frontière aux constructions et à l'agrandissement du village. Cette limite Nord en effet n'est pas enfreinte par l'implantation de nouvelles habitations, et les projets d'aménagements urbains de la ville de Zagora tiennent compte de ce bornage sacralisé.

Fig. 218: L'enceinte en pisé du cimetière marquant la limite Nord du qsar

1 Chérifi 2003 p.126.

Fig. 219: le cimetière et la façade Nord du qsar

Selon la pratique en vigueur, les morts sont enterrés à même la terre, la tombe se présente comme un monticule de terre, sur lequel est érigée une simple grosse pierre à chaque extrémité, à la tête une stèle avec le nom, la date et un verset du coran. Devant cette stèle est posé un bol avec des cailloux, ce qui semble relever d'une pratique non permise par l'Islam nous dit-on, tout en ajoutant « il y en a douze et à chacune on récite une sourate du Coran[1] ». Les tombes les plus récentes, sont entourées de grosses pierres et de plantes épineuses.

Fig. 220: une tombe

Fig. 221: cailloux d'offrande

1 Propos de Fadma Oukhouya, le 17 mai 2009 à Asrir.

Le *cheikh* nous raconte l'enterrement, qu'il titre lui-même « Le cadavre au cimetière ».

« On fait d'abord le toilette du mort. Si c'est une femme ce sont les femmes qui la lavent, la parfume avec des parfums naturels ; d'autres pendant ce temps cousent le linceul ; cela ne doit pas se faire à la machine, mais à la main. Si c'est un homme, la femme nettoie son mari.

Six porteurs portent le cadavre sur un brancard, simple planche, tous les hommes l'accompagnent au cimetière, pas les femmes. On récite des paroles. D'autres hommes creusent la tombe, l'imam fait une prière avec tout le monde devant le cadavre, puis on le met dans la tombe et tout le monde revient à la maison du mort.

Le troisième jour après la mort, les femmes vont au cimetière, porter quelque chose et préparent beaucoup de pain à la graisse, *akhoun tagouri,* pour faire une *sadaqa*, c'est à dire donner le pain qui a été préparé à ceux qui en ont besoin.

Si le mort est un homme, sa femme ne peut sortir de la maison pendant quatre mois et dix jours, pour être sûr qu'elle ne soit pas enceinte si elle veut se remarier. Ce sont les conditions islamiques, ça vient du Coran L'homme, lui, peut se remarier tout de suite[1]. »

Le *mussalah*

Tout à côté, entre *qsar* et cimetière, un petit édifice en terre, au premier abord insolite, semble abandonné et passe inaperçu en temps ordinaire. Il s'agit en fait du mur de prière du *mussalah*. espace non matérialisé dont seul ce muret marque l'emplacement dégagé, sans limite.

Fig. 222: Le mur de prière

Fig. 223: L'espace dégagé devant le mur de prière

Il prend toute sa dimension, ses dimensions, au moment de la prière collective des jours de fête, qui rassemble beaucoup de monde. Il y a là suffisamment de place pour tous, l'espace peut être étendu à volonté. Différents éléments le matérialise alors. Nous avons pu assister à cette prière publique le jour de l'Aïd el Fitr, la petite fête qui termine le ramadan. Les tapis de la mosquée ont été étalés par terre devant le muret, définissant ainsi l'espace au sol. Les hommes enlèvent leurs chaussures avant de marcher sur les tapis et nattes. Les hommes seulement sont là, alignés face au muret où l'imam se tient en haut du *minbar*. Ils arrivent au fur et à mesure saluant l'assemblée de la main et de la voix, serrant la main de quelques-uns, s'asseyant tour à tour. La plupart ont revêtu les habits blancs de fête. Tout d'abord, tous en

1 Entretien avec Mohammed Lotfi, le 15 mars 2003 à Asrir.

position assise, ils lancent une longue invocation à Allah, puis se prosternent selon le rite de la prière. Enfin à nouveau assis, tous écoutent le prêche que lit l'imam sur ses feuillets.

Fig. 224: La prière de l'Aïd

Fig. 225: La prière de l'Aïd

L'espace s'est ainsi mis à exister, matérialisé progressivement, physiquement et visuellement, par différents éléments : les tapis, puis l'alignement de souliers ou babouches qui se met en place, puis les rangées bien linéaires et orientées des hommes, enfin le point de polarisation directionnelle qu'est l'imam devant le muret. L'espace du *mussalah* a été créé.

Fig. 226: L'espace du mussalah

Fig. 227: L'espace d'un mussalah borné au sol.

On le trouve dans tous les villages, toujours non couvert, situé en dehors des zones habitées. Parfois on le repère, même en l'absence de l'assemblée des fidèles, marqué au sol par des pierres chaulées.

Étymologiquement, le terme d'origine arabe *mussalah* (ou *lamsallah* ou *msaala)*, signifie "lieu où l'on prie". Il est destiné à accueillir, certains jours particuliers, une population plus grande que celle de la mosquée. Le muret, seul objet bâti qui constitue son architecture a environ deux mètres de haut est orienté nord-sud, face aux fidèles en position de prière vers l'Est. Il comprend deux éléments, une niche à même le sol réservée à l'imam pour conduire la prière en étant au même niveau que les autres fidèles, et le *minbar,* une estrade en haut d'un petit escalier, afin de prêcher, en étant un peu surélevé, pour faire entendre son discours aux fidèles.

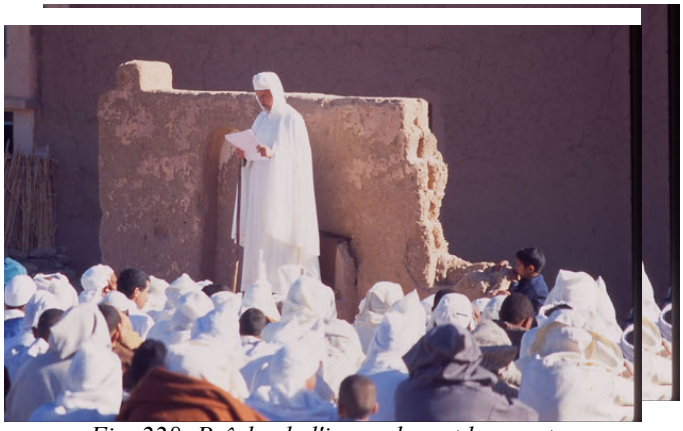

Fig. 228: Prêche de l'imam devant le muret

Dans les *mussalah* récemment installés ou rénovés, le mur peut être très long, jusqu'à vingt mètres, (selon la longueur supposée des rangées des gens qui prieront)[1].

D'autres évènements religieux existent à Asrir, pour certaines fêtes spécifiques. Ainsi pour l'Achoura, - jour du partage où traditionnellement on donne aux pauvres le 1/10è de ce que l'on gagne -, toute la population, hommes, femmes et enfants, se rend par groupes à la zaouïa de Tamgrout au sud de Zagora, pour accomplir un rituel religieux et des prières. Par la même occasion s'y tient un grand souq.

1 Précision apportée par Hassane Benamara, Figuig.

La maison de la tribu, *dar al qabila* (ar.), *taddart n'taqbilt* (berb.), (n°18)[1]

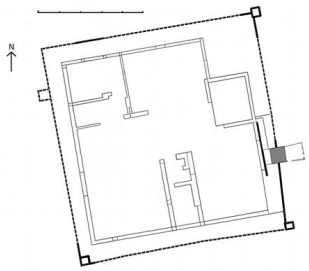

Fig. 229: localisation de la maison de la tribu

Cette maison est désignée par les vocables arabe, *dar al qabila*, et berbère *taddart n'taqbilt,* que l'on peut traduire par « maison de la tribu ». La tribu étant dans ce cas l'ensemble des habitants du village. Elle est aussi nommée « maison commune » ; certains la citent également comme étant «une petite qasbah ».

Fig. 230: porte de la maison commune, porte du village ancien

Cette maison commune constitue en elle-même la véritable entrée du village, *bab el qsar* en arabe, *imi n'igherm* en berbère, littéralement la bouche du village. Elle est située en excroissance hors du rempart en proue vers la palmeraie. Elle était précédée d'une avant-cour, ceinte par un mur et fermée elle-même par une première porte vers la palmeraie.

Fig. 231: porte vers la palmeraie devant la maison commune en 2008 (détruite, en 2012)

1 Voir plan de localisation en volume 2.

Une double porte monumentale donc. Entre les deux, une vaste cour où les guerriers en visite pouvaient laisser leur monture.

En pénétrant dans *dar al qabila*, le rez-de-chaussée comportait une galerie d'attente, du type du préau des terrasses des maisons *Ayt Ātta*, en quelque sorte une antichambre où plusieurs personnes pouvaient stationner avant d'être reçues ; son nom confirme cette fonction : *l'misria,* du même nom que la pièce de réception de certaines maisons du village.

Cette maison était en effet le lieu d'accueil des hôtes, des étrangers arrivant au village. La salle de réunion de la *qabila* ou *j'maa* se trouvait à l'étage.

Par ailleurs, nous disent nos informateurs *Ayt Ātta*, c'était le grenier du village, grenier collectif où étaient entreposés les vivres récoltés par la *sadaq*, l'aumône collective obligatoire : « c'est également un grenier collectif constitué à l'étage de petites chambres dans lesquelles était conservé ce que chaque famille versait pour le village, c'est-à-dire le quart de sa récolte. »[1]. La vente permettait d'acheter les produits communs « Un gardien veillait dessus et c'était vendu, la recette servait pour le village. » ; « il y avait des coffres, *sunduq*, dans lesquels étaient les dattes, le blé, l'orge, les fèves, une partie de la production de chaque « race »[2]. Ces produits étaient vendus, et avec l'argent on achetait ce qui était nécessaire pour la collectivité : tapis pour la mosquée, la corde pour tirer l'eau du puits, le seau, la nourriture pour les invités. »[3]

Cette bâtisse était également tour de guet vers la palmeraie. En témoignent les étroites meurtrières, visibles de l'intérieur et notées sur le plan, mais actuellement fermées ; elles auraient été bouchées lors de la restauration de la façade par le programme du PAM (Programme Alimentation Mondiale) dans les années 1980.

Actuellement abandonnée en tant que maison commune, elle est encore habitée par un gardien dans une pièce accessible par l'escalier. Le plafond du passage est détruit ; ne subsistent que les traces des niveaux. Une grande terrasse couronne le tout. Seul le rez-de-chaussée a pu être relevé.

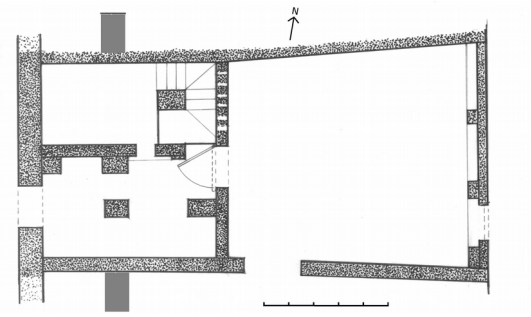

Fig. 232: plan de rez-de-chaussée, taddart n'taqbilt.

1 Entretien avec M.O., décembre 2002.
2 Voir l'organisation administrative du *qsar*, chapitre 3.
3 Entretien avec le cheikh du village, mars 2003.

En positionnant sur le plan du village ancien le plan de rez-de-chaussée de cette construction d'entrée, il apparaît clairement que la porte monumentale d'entrée du village fait partie intégrante de l'organisation défensive, c'est à cet endroit que celui-ci se décale à l'ouest avant de continuer vers le sud. Il est à noter que seul le relevé a permis d'accéder à cette connaissance du tracé précis du rempart et donc du rôle défensif que jouait la porte elle-même.

La lecture du plan de cette « maison commune » et son positionnement « à cheval » sur le rempart nous permet de comprendre tout l'espace d'entrée et suggère que l'avant-cour, là où « les cavaliers entraient», n'existait pas à l'origine mais a été rajoutée. Et probablement, que la bâtisse elle-même n'existait pas. D'autant que des modifications ont été apportées à l'intérieur même de la porte : le rempart a été percé pour un accès plus direct ; en effet, la forme en arc de l'ouverture dans le rempart, pour accéder au village sous la bâtisse, laisse dire qu'il s'agit d'un percement, et non d'une porte construite à l'origine du rempart.

Nous verrons plus loin comment elle a pris sa place sur l'enceinte existante.

La place

Dès l'entrée du *qsar* une fois passée la porte de *dar al qabila*, un espace à découvert s'étire vers la gauche le long du rempart. C'est *assarag* qui désigne un lieu où l'on se rassemblait. Ce pouvait être pour la danse collective, l'*awach*, ou bien pour la cérémonie des vœux, *doha*, après la prière au *mussalah* les jours de fête ; quelques marchands ambulants pouvaient aussi y monter leur échoppe pour y faire commerce : « Les places publiques jouent un rôle très important dans la vie *ksourienne.* Ce sont des espaces multifonctionnels ; c'est un lieu où se tenaient les réunions intra et extra-*ksouriennes,* c'est là que se réunissaient les collectivités à l'occasion des fêtes et de mariage : on assistait aux danses locales, on écoutait les *imadiazène*. ces sortes de chanteurs ambulants apportaient des nouvelles et des informations de tous ordres sur d'autres régions[1]. ».

Aujourd'hui, elle n'est plus utilisée, les occasions de rassemblements collectifs sont rares, la cérémonie des vœux est une tradition qui perdure, mais elle a lieu devant la porte d'entrée du *qsar* à l'extérieur de l'enceinte, l'extension du village et la vie différente ont déplacé les lieux de rassemblement.

La mosquée

La mosquée fut construite comme premier édifice du *qsar*, tout près de l'entrée[2]. Elle

1 Fasskaoui 1996, p.160.
2 Voir localisation sur le plan.

constituait un passage quasi obligé en entrant depuis la palmeraie. Elle a été bâtie par les *Drāoua*, avant l'arrivée des Berbères *Ilemchane*[1], sur des piliers massifs en briques de terre crue et murs en pisé, selon le plan dit « de Médine » : piliers en lignes parallèles délimitant les rangées des fidèles en prière, le mur de *qibla* abritant le *mirhab,* en direction de l'Est, vers la Mecque. Aucun minaret ne la domine « Le plus souvent les mosquées ksouriennes sont dépourvues de minaret[2] ».

Le CERKAS[3] de Ouarzazate en a réalisé des photos en 2006 et a eu la gentillesse de nous les confier. On perçoit sur ces images la lumière zénithale apportée par des puits de lumière selon le même principe que dans les maisons.

Fig. 233: L'ancienne mosquée du qsar d'Asrir n'Ilemchane. Photos CERKAS 2006.

Nous avions pu y pénétrer lors des premiers séjours, sans toutefois la relever, interdiction nos en fut donnée. Outre la salle de prière, elle se composait d'une salle d'ablutions, dans laquelle un puits permettait d'y puiser l'eau nécessaire « Le puits, s'il ne se trouve pas dans la mosquée n'est jamais très loin[4] ». Ce puits était aussi utilisé par les habitants du quartier.

Devenue trop petite, aux dires des autorités, et nécessitant des réparations, on a construit depuis 2003 une nouvelle et grande mosquée en ciment, en face du village, de l'autre côté de

1 Entretien avec Ahmed Ben M'Bark Laāraj, le 16 avril 2015 à Asrir.
2 Fasskaoui 1996, p.160.
3 CERKAS, Centre d'Étude et de Recherches sur les Kasbas, voir chapitre préliminaire.
4 Fasskaoui 1996, p.160.

la route goudronnée sur les terres collectives[1], financée par une collecte auprès des habitants. La salle d'ablutions de la vieille mosquée a continué à fonctionner après la construction de la nouvelle, quand il n'y avait pas encore d'adduction d'eau.

Fig. 234: construction de la nouvelle mosquée

Fig. 235: la nouvelle mosquée

La première mosquée d'origine, a été démolie très récemment, en 2013. Suite à l'effondrement d'une ancienne mosquée à Casablanca, le gouvernement marocain a en effet ordonné que soient détruites tous les vieilles mosquées qui risquaient de tomber ; celle d'Asrir a été jugée dangereuse, d'autant plus qu'elle était située le long d'une rue très passante. On a fait table rase, un immense espace est maintenant vide à l'entrée du *qsar,* sans autre projet pour l'instant.

Les puits

À l'intérieur du *qsar*, l'eau potable était puisée au puits de la mosquée. « Il y avait seulement deux puits dans le *qsar* : un à la mosquée, et un pour les animaux. Les gens allaient plutôt chercher l'eau dans la palmeraie ou à la rivière[2]. » Ensuite, d'autres puits ont été creusés, certains dans le centre du *qsar*, d'autres à l'extérieur sur les terrains entre village et palmeraie. Les *Ayt Ātta* de la nouvelle ruelle ont creusé un puits dans une de leurs maisons. Chacun, chacune, allait faire sa réserve d'eau et la stockait dans la maison dans des amphores en terre, plutôt des bidons en plastique aujourd'hui.

L'adduction d'eau municipale a été possible depuis 1972, mais nombre de familles vont encore au puits s'approvisionner, car le paiement des factures pèse lourd sur le budget familial.

1 Voir chapitre 3.
2 Entretien avec Mohamed Oukhouya, le 31 décembre 1996, à Asrir.

Fig. 236: puits collectif à l'extérieur, devant la porte du qsar.

Fig. 237: femmes puisant l'eau

Fig. 239: puits collectif, à l'intérieur du qsar.

Fig. 238: puits collectif, à l'intérieur du qsar.

4) ANALYSE MORPHOLOGIQUE du NOYAU ANCIEN ET SON ENCEINTE.

Toponymie.

L'ensemble du village d'Asrir est désigné par deux termes, *qsar* en arabe et *igherm* en berbère, selon l'ethnie de ceux qui habitent le village. Si ces dénominations sont comprises par les uns ou les autres, elles sont employées préférentiellement selon l'origine de celui ou celle qui parle.

En revanche, par les uns et les autres, la distinction est faite entre village ancien, village nouveau, puis faubourgs, « il y avait *igherm*, le village fortifié à l'intérieur de son enceinte, et *ramda,* les faubourgs hors du village[1] ». La partie la plus ancienne du village entourée d'un

1 Entretien avec Youssef Oukhouya, mai 2012.

premier mur d'enceinte, comprend la mosquée et les premières maisons. À ce noyau devenu trop petit après l'arrivée des protecteurs berbères *Ayt Attā*, fut ajoutée une bande de terrain, tant au sud qu'au nord et à l'est, limitée à son tour par un deuxième rempart ; cette première extension est désignée - encore aujourd'hui - par les termes de *qsar jdid* ou *igherm jdid,* village nouveau. Les maisons ajoutées furent, au Sud celles de la ruelle, *lahalou jdid*, puis celles situées au Nord, le long du cimetière, ainsi que, à l'Est, l'entrée fortifiée du village avec la « maison de la tribu », *dar al qabila* ou *taddart taqbilt*. ; le *qsar jdid* désigne semble-t-il toutes ces extensions à la fois.

Nous parlerons de noyau ancien d'origine ou *qsar* ancien pour désigner le tout premier village d'Asrir, utilisant pour l'ensemble du village actuel le mot *qsar,* passé dans le langage courant français, employé par les habitants d'Asrir.

Dans un premier temps nous étudions ce noyau ancien, tel qu'il était enclos dans ses remparts, distinguant autant qu'il est possible le noyau d'origine et le « nouveau ». .

Au cours de nos investigations, nous avons plusieurs fois arpenté le noyau ancien du village, parcouru ses rues et ruelles, en relevant les éléments caractéristiques et appréhendant ses limites *(voir annexe 4, feuille de relevé)*. Le relevé des maisons nous a en outre révélé des portions de rempart.

Le tracé de la première enceinte nous est ainsi donné par plusieurs éléments que nous avons pu constater, relever et photographier :

- au nord-est, sud-est, et sud-ouest les trois tours anciennes encore existantes et le rempart qui leur est adjacent, trois des angles de l'enceinte nous étant ainsi connus,
- au nord, des portions de rempart dans plusieurs maisons,
- sur la portion sud-est, le rempart lui-même, inclus dans les maisons,
- au sud, la limite nord des maisons de la première extension, la nouvelle ruelle.
- Il nous est cependant apparu, lors des relevés effectués dans les plus anciennes maisons du village auxquelles nous avons pu avoir accès pendant les derniers séjours, que ce qui est perçu comme l'enceinte du village - du fait qu'elle est la plus visible - est en fait un mélange de la toute première enceinte et de la deuxième, celle qui fut ajoutée par les *Ayt Attā*. Nous avons ainsi pu affiner les deux tracés. Nous y reviendrons.

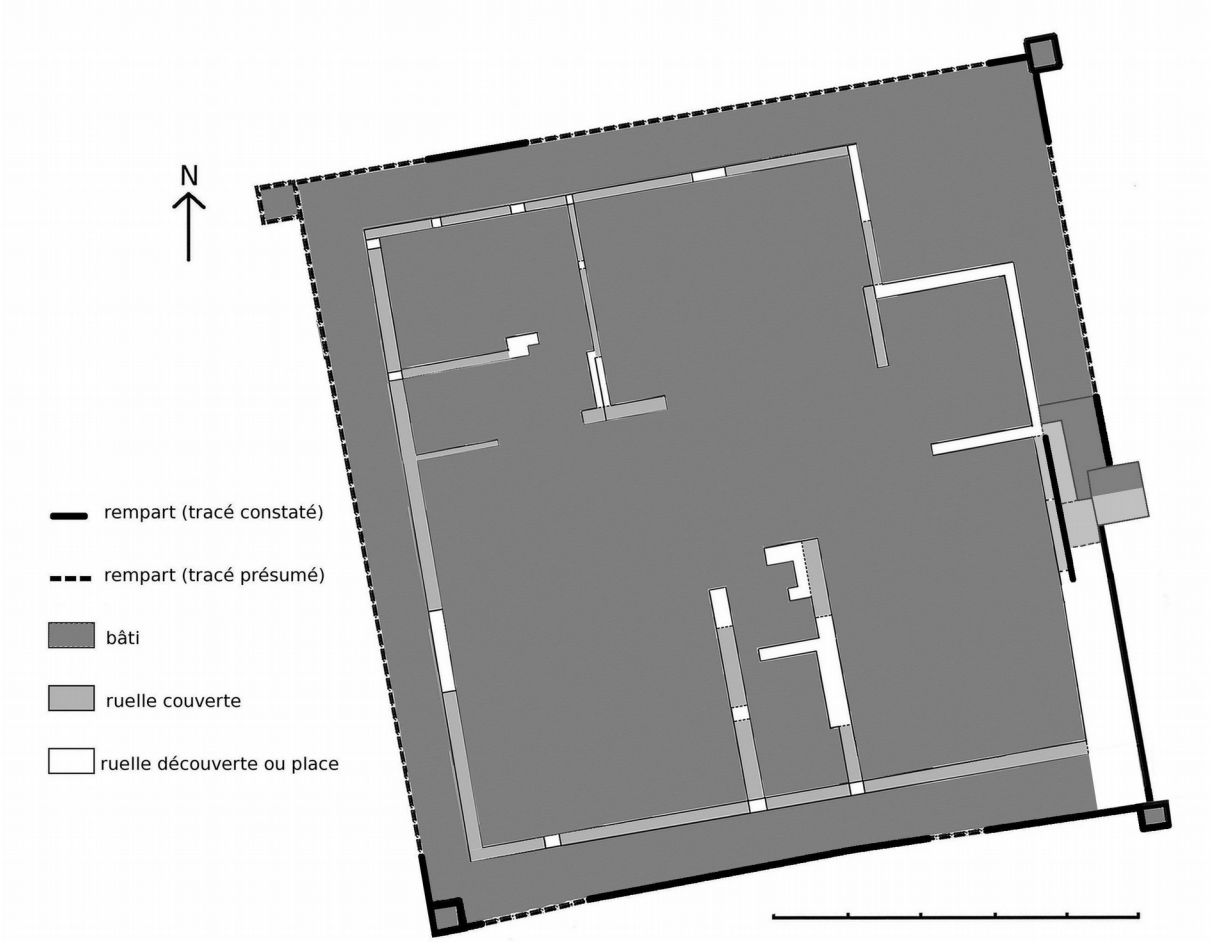

Fig. 240: plan du village ancien, tracé présumé d'après relevé personnel et orthophotographie aérienne.

Ensuite, en nous appuyant sur le fond de plan à l'échelle 1/2000è, fourni par les services municipaux, établi à partir de l'orthophotographie aérienne présentée précédemment, nous avons tenté de reconstituer graphiquement la configuration du noyau d'origine.

A) Les caractéristiques du noyau ancien du village

- sa forme de « faux carré » et ses dimensions : 100 m d'ouest en est sur 110 m du nord au sud, c'est-à-dire 11000 m^2, soit un peu plus d'un hectare,
- son orientation : légèrement incliné vers l'ouest par rapport au nord,
- la desserte du bâti par une rue intérieure, parallèle au rempart, qui fait le tour du village, complétée par des impasses pour pénétrer au cœur,
- la densité du bâti à l'intérieur de l'enceinte,
- de grandes portions de rues et ruelles couvertes, qui renforcent cette densité,
- les carrefours des ruelles à ciel ouvert,
- une seule porte d'entrée du village, à l'est, vers la palmeraie,
- quatre tours d'angles, chacune de facture différente, et quelques autres tours incluses dans l'intérieur du qsar entre ou dans les maisons

Fig. 241: tour ancienne sud-ouest

Fig. 242: tour ancienne sud-est, enduite

Fig. 243: tour ancienne nord-est

B) Les caractéristiques des voiries qui irriguent le centre ancien

Une rue principale fait le tour du qsar ; parallèle au rempart à l'intérieur, elle est noyée dans le bâti. Sa largeur, inégale, de 1,90 m à 2,45 m, permet à deux ânes bâtés de se croiser.

Il y avait autrefois une autre ruelle intérieure tout contre le rempart, chemin de ronde bas, beaucoup plus étroite (0,85 m), « les gardes faisaient le tour du village par la ruelle intérieure[1] » ; elle est maintenant incluse dans les maisons.

Les impasses qui donnent accès au cœur du village sont, pour la plupart, plus étroites, 1,30 m à 1,50 m et ne laissent place qu'à un seul âne bâté.

La majeure partie des rues et ruelles est couverte par certaines pièces d'étage. La circulation se fait donc, le plus souvent, dans la quasi obscurité. À leur intersection, les voies sont découvertes ; cette disposition constructive assure l'ombre fraîche dans les ruelles, la lumière aux croisements permet une meilleure visibilité pour s'orienter.

Pendant la majeure partie du jour, et particulièrement à l'heure de midi quand le soleil est au zénith, cette alternance de ruelles couvertes et découvertes conduit à d'extrêmes contrastes entre lumière et ombre, auxquels l'oeil doit s'adapter.

Fig. 244: rue du centre ancien

1 Entretien avec Ahmed Oukhouyya, le 12 décembre 2002 à Asrir.

C) La densité du bâti

Étant donné l'imprécision des documents d'urbanisme existants, le repérage - impossible sur plan - de chaque parcelle a été compensé par le relevé pas à pas de l'emplacement des portes d'entrée ; ce qui nous a confirmé la densité du bâti.

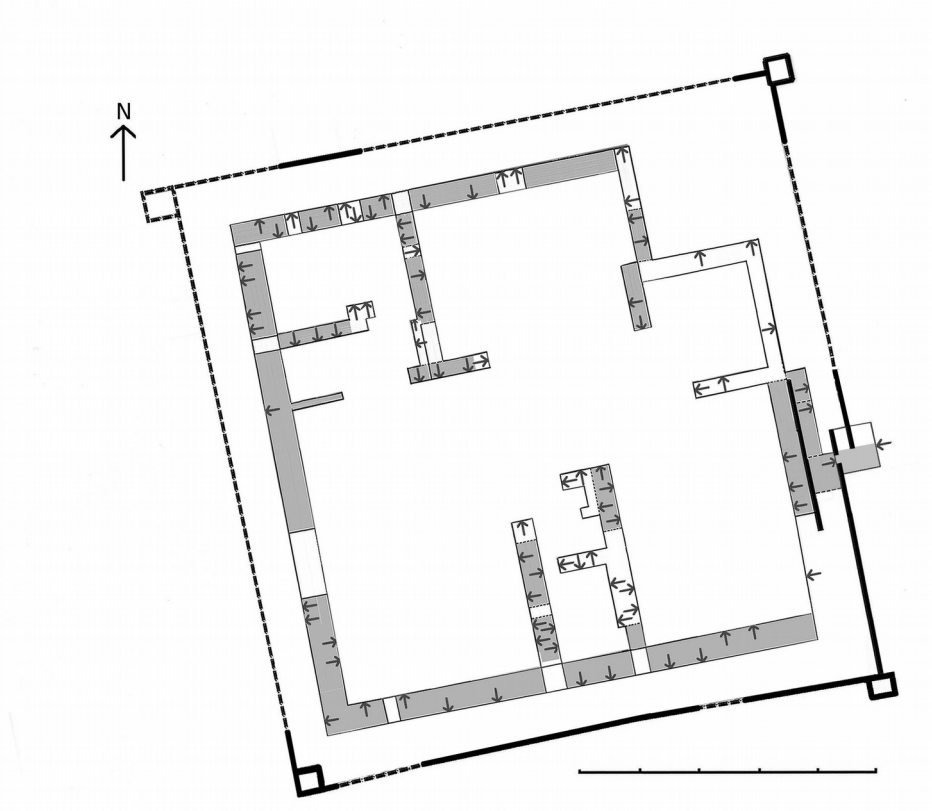

Fig. 245: les entrées des maisons du noyau ancien du qsar

Le plan ci-dessus, - dont les ruelles sont schématiquement élargies -, reproduit le nombre important de portes, 89 au total, chiffre qui correspond approximativement au nombre des maisons intramuros. Ceci nous avait été confirmé de vive voix[1] : au recensement de 1981 il y a 35 ans, 200 foyers y étaient encore regroupés, une seule habitation pouvant abriter quatre à cinq foyers, ce qui totalisait 1400 habitants ; aujourd'hui, seule une cinquantaine de familles habitent encore le *qsar* ancien[2].

On note le fait qu'aucune porte ne se situe en face de la maison qui lui fait vis à vis de l'autre côté de la rue, est ainsi respectée la confidentialité de chaque entrée domestique.

1 Entretien avec Brahim Oukhouya, le 4 juin 1993 à Asrir.
2 Entretien avec Mohamed Lotfi, le *cheikh* du village, le 17 avril 2012 à Asrir.

D) Les caractéristiques du rempart

Fig. 248: le rempart S-E

Fig. 246: « coupe » sur le rempart S-E

Fig. 247: le rempart N-E, vu de l'intérieur

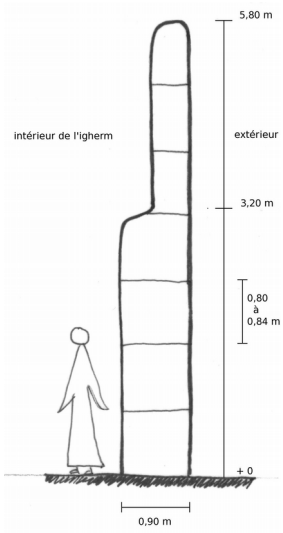

Fig. 249: coupe schématique sur le rempart

Construit en pisé, le rempart mesure entre 5,80 m et 6 m de hauteur, sur une épaisseur de 90 cm à la base, puis 55 cm à partir de 3,20 m de haut. Les banchées de pisé mesurées sont d'une hauteur de 80 à 85 cm ; quatre banchées en partie basse, trois au-dessus.

Un ancien chemin de ronde est perceptible en plusieurs points.

Nous faisons l'hypothèse que la partie basse de 90 cm d'épaisseur et 3,40 mètres de hauteur était le mur d'enceinte du *qsar* construit par les Draouas, mur surélevé ensuite jusqu'à 6 mètres par les Ayt Atta pour en faire un rempart défensif. Ce procédé était fréquent dans les villes dont les limites se sont fortifiées au cours des époques.

5) ÉVOLUTION DE L'ENCEINTE, repérée à partir de l'étude des maisons relevées

L'entrée du qsar

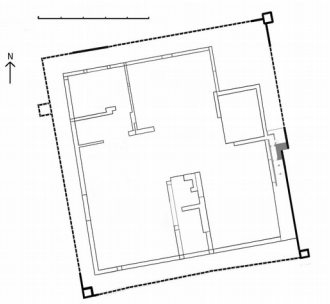

Fig. 250: localisation de Dar Daoudi, l'ancienne maison des gardes

Une invraisemblable entrée de qsar, très difficile à déchiffrer au premier abord. Une fois qu'on a franchi la porte de *dar al qabila*, c'est l'obscurité quasi totale, inquiétante pour l'étranger.

Fig. 251: ruelle d'entrée du qsar vers la mosquée

Des enfants y jouent et s'étonnent de cette intrusion en zone que l'on pourrait croire interdite, et qui l'était, de fait au temps de la défense nécessaire. Sous couvert part vers la droite une ruelle, étroit couloir bas de plafond qui bute sur un mur et oblige à obliquer vers la mosquée.

De l'autre côté, sur la gauche, trois épais piliers soutiennent une dalle, puis on débouche à ciel ouvert sur la place, *assarag*, dont nous avons parlé précédemment. Non sans avoir traversé un autre couloir parallèle aussi sombre et étroit que le premier débouche aussi sur la place à gauche.

Fig. 252: piliers de soutènement

Fig. 253: ruelle d'entrée du qsar, vers la place

Cette complexité spatiale, tout à fait insolite et difficilement compréhensible, a pu être démêlée par le relevé précis de cet endroit, complété par la « lecture » du plan du village traduit en hypothèses de développement du village (fg. p.) que l'on a pu en partie vérifier. La surimposition de plusieurs périodes défensives aboutit à ce nœud spatial : trois murs, parois parallèles délimitant deux couloirs étroits (mètres), tout aussi sombres l'un que l'autre, et construits au-dessus.

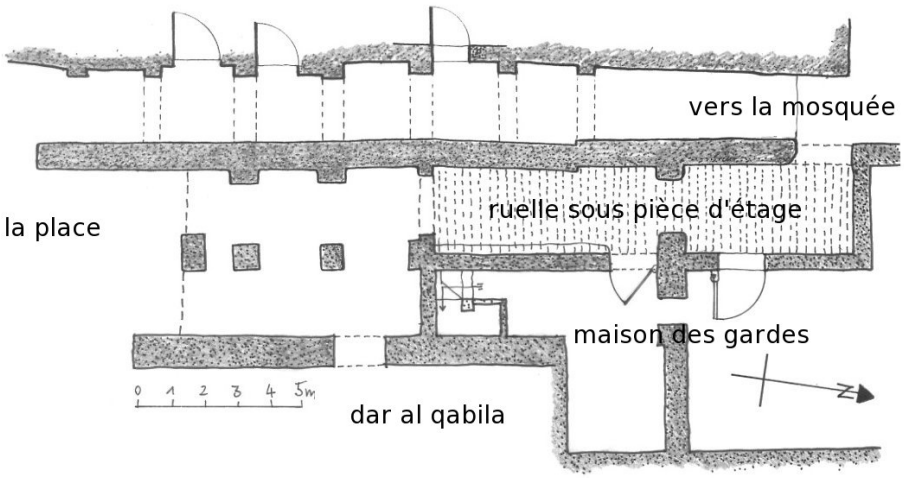

Fig. 254: plan de l'entrée du qsar

L'explication ne peut être précisée que lorsque l'on a compris que les défenseurs Ayt Atta ont renforcé le mur d'enceinte originel des Draouas (ép) soit par surélévation, soit en construisant un autre en parallèle.

La superposition de plusieurs époques, plusieurs groupes sociaux, plusieurs modes défensifs a finalement donné cette intrication construite, cet imbroglio spatial qu'est cette entrée, unique, de ce qu'on peut nommer « forteresse collective ».

Outre le rempart, d'autres éléments font partie de ce système défensif d'entrée : la maison des gardes et les tours.

« L'ensemble constitue une unité défensive, chaque cité étant en effet entourée par des tours de guet et d'un rempart pour se prémunir contre les dangers de l'extérieur et de l'intérieur, un rempart qui s'est déplacé à chaque extension de la cité[1]. »

La maison des gardes . Dar Daoudi, à côté de taddart n'taqbilt

Cet ensemble construit se situe à l'entrée du village ancien, vers la palmeraie. Il n'a pas la configuration d'une maison. Morphologiquement, il s'insère entre les différentes pans de rempart qui forment chicane d'entrée.

Il constitue, avec *dar al qabila,* la « rotule » du rempart, l'endroit où celui-ci se décale et l'entrée proprement dite du village.

Au rez-de-chaussée, l'emprise au sol est très petite : seulement un hall d'entrée, accès à l'escalier de la tour, auquel est adjoint une cour au Nord.

1 Cherifi 2003, p.125

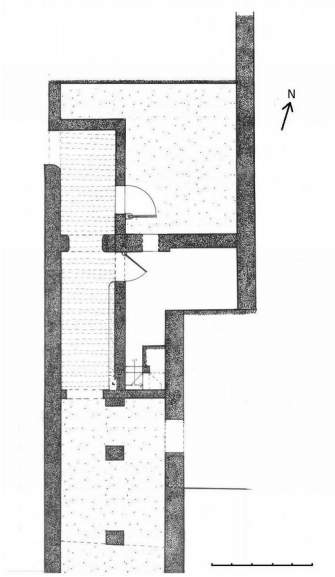

Fig. 255: plan du rez-de-chaussée, dar Daoudi

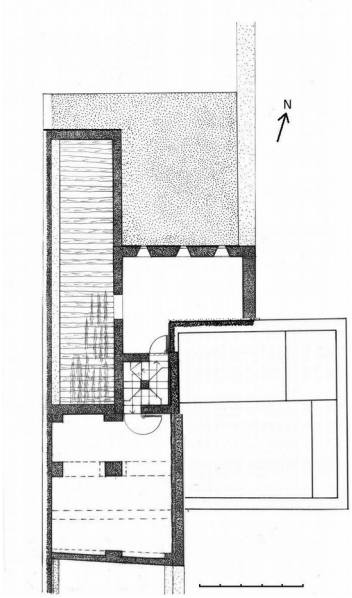

Fig. 256: plan de l'étage, dar Daoudi

À l'étage, une salle surplombe le hall, ses trois fenêtres ouvrent vers le Nord, constituant un poste d'observation vers l'intérieur du village.

Sur le côté ouest, on accède à une longue pièce au sol à claire-voie sur la ruelle, configuration habituelle d'une pièce de séchage de récoltes.

À mi-étage, une salle d'exceptionnelles grandes dimensions (6m x 7m), sans fenêtres ni aucune ouverture, peut avoir été, elle aussi, une salle de stockage de réserves, ou plus sûrement une salle de gardes. Elle surplombe le passage d'entrée depuis *dar al qabila*.

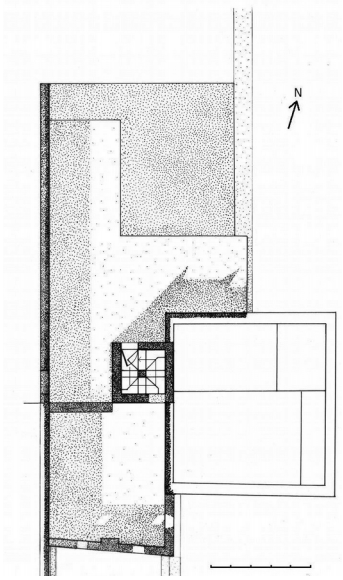

Fig. 257: plan des terrasses

Fig. 258: façade sud de dar Daoudi et dar al qabila

Fig. 260: le borj de la terrasse

Fig. 259: la cour-terrasse en contrebas du borj

Sur la terrasse, seule émerge la tour, le *borj,* adossé à *taddart n'taqbilt*. Ses petites fenêtres vers le Nord et l'Est permettaient une observation au loin. Une porte bouchée au Sud nous donne l'indication qu'un étage supplémentaire, du moins une terrasse, aurait été démoli et se situait au-dessus de la pièce d'étage elle-même, actuellement cour-terrasse, au-dessus du passage couvert d'entrée entre les deux remparts ; elle possède des fenêtres vers le sud et une vers l'est.

Toute cette configuration laisse supposer qu'il s'agissait d'un lieu d'observation, de contrôle, mais aussi de réserves de denrées.

Le relevé de cette construction a permis de constater et d'étudier cette entrée du village, où la chicane se matérialise d'une part par ce décalage du rempart, mais aussi par un double rempart sur quelques mètres de longueur, 25 m, d'une épaisseur un peu moindre (80 cm) que le rempart lui-même (90 cm). Dans cet espace, le passage entre les deux remparts passe de 5 m à à 2,5 m de large ; le débouché sud étant la place commune, *assarag*, qui signifie aussi « cour ». Entre ces deux murs épais, on se trouve aujourd'hui dans l'obscurité presque totale, sous une construction, ce qui n'était vraisemblablement pas le cas à l'origine. On nous a dit que là se trouvait la douane[1].

Cet ensemble était vraisemblablement lié à *taddart n'taqbilt*.

1 Propos de Ahmed O., mai 2009.

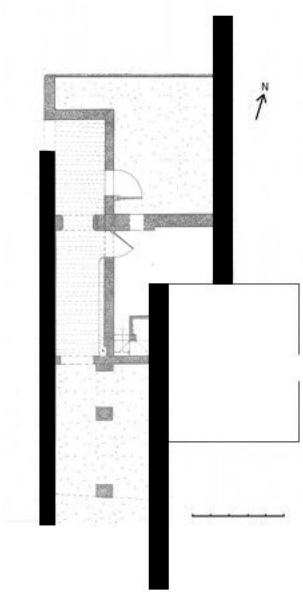

Fig. 261: schématisation du rempart d'entrée

Nous faisons l'hypothèse qu'une transformation importante a eu lieu quand les protecteurs Aït Atta se sont installés dans le village : adjonction de l'avant-cour et construction de la maison commune afin de renforcer ainsi la fonction défensive et d'accueil à la fois. Le rez-de-chaussée que nous avons relevé était alors la porte d'entrée du village avec son passage en chicane, clos sur l'extérieur par une porte que le gardien avait charge de fermer tous les soirs.

Le témoignage d'un membre de la tribu des *Ayt Ātta* nous renseigne sur l'utilisation de cet ensemble : « Il y avait trois entrées successives au *qsar* : l'entrée, l'entrée de *dar al qabila*, puis la douane, *tiwala* en arabe, *akaba* en berbère. Les cavaliers entraient dans la première cour, laissaient leurs montures dans l'espace à côté, la place ; ils entraient ensuite dans *dar al qabila*. Au fronton de *dar al qabila*, des signes berbères, restaurés par le PAM, signifient "prends garde". »[1]

Ces propos sont ceux d'un de la tribu des *Ayt Ātta*, les protecteurs et mettent en évidence le caractère guerrier du village. Ce qui est nommé aujourd'hui « la place » est hors rempart et avait été conçu comme un espace de dégagement, de sas, pour les « étrangers », les visiteurs. Mais il n'existait probablement pas avant l'arrivée des Berbères *Ayt Ātta* venus défendre ce village. La place d'origine, encore existante et nommée *assarag*, était à l'intérieur, le long du rempart.

De même, la maison commune est extérieure au rempart, mais la mosquée est à l'intérieur. Il semblerait donc que la maison commune, porte du village, construite ainsi en excroissance, en « proue » du village, vigie vers la palmeraie, a été ajoutée quand les protecteurs sont arrivés,

1Propos de Ahmed O., mai 2009.

tout autant que les tours d'angles.

Cette ancienne maison des gardes faisait partie intégrante du système défensif. Il n'a pas été possible cependant de déterminer à quelle époque elle avait été construite. Ce peut être par les Draoua, ou bien par les *Ayt Ātta* dès leur arrivée, avant dar al qabila, avant même qu'ils installent leurs habitation sà l'intérieur de l'enceinte, peut-être quand ils habitaient encore sous tentes dans la palmeraie et pouvaient dans ce bâtiment réunirent leurs gardes ; un e grande salle au premier étage était vraisemblablement à cet effet, une autre dont le plafond n'existe plus.

Deux édifices en effet « gardent » l'accès au village : dar al qabila, entrée à la fois prestigieuse et qui fut de protection efficace et cette autre plus ancienne que nous appelons maison des gardes. Rachetée récemment par une famille haratine qui la restaure, elle était restée la propriété d'un *Ayt Ātta* notable de la famille O. qui ne l'habitait pas.

Dar al qabila a, de toute évidence, été rajoutée contre ce bâtiment.

Les tours

Les tours sont difficiles à dénombrer, tant par l'observation[1], car certaines, enfouies dans le tissu bâti, ne sont plus guère visibles, que par ce qui est raconté : quatre disent certains, six ou même douze affirment d'autres. La schématisation des plans évolutifs ne peut rendre pas compte de cette multiplicité. La déambulation dans les ruelles au cœur du tissu ancien nous a permis d'en dénombrer sept. Elles sont actuellement toutes intégrées à des habitations. Plusieurs hommes *Ayt Ātta* nous ont dessiné l'évolution du *qsar* à l'arrivée de leurs ancêtres. Le nombre des tours est variable …

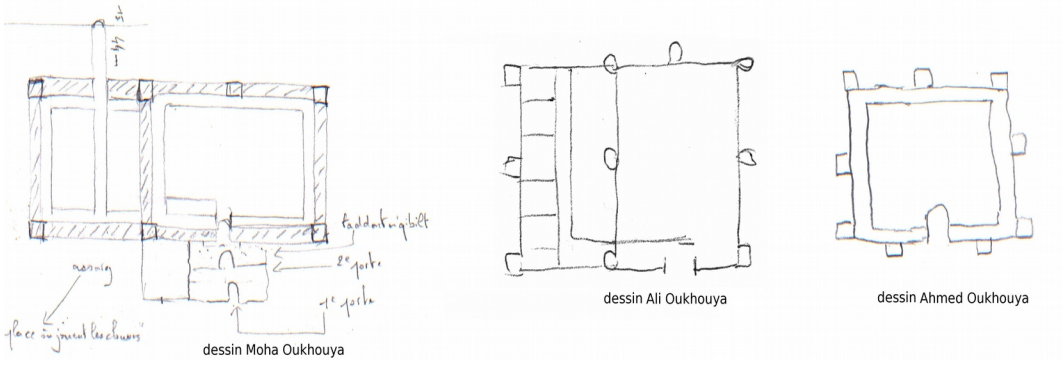

Fig.251 : représentations du qsar, dessinées par des hommes Ayt Atta

Nous avons pu faire le relevé de la tour Nord-Est. Comme le rempart, le mur du premier niveau a une épaisseur de 90 cm, celui du deuxième niveau de 55 cm. Le fruit des murs est

1Voir annexe 4.

très perceptible.

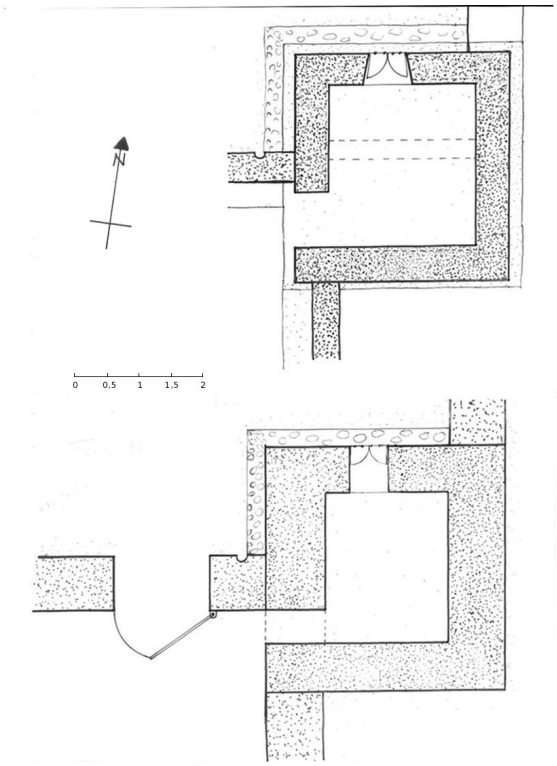

Fig. 263: plans de la tour Nord-Est

Fig. 262: entrée de la tour vers la façade Nord du qsar

Le rez-de-chaussée est une pièce de rangement, à l'étage, l'homme, professeur, à son bureau. La sécurité actuelle a rendu caduques les fortifications.

Les maisons du pourtour du qsar, entre mur d'enceinte et premier rempart

Dar Ajermit Ayt Maarir (n°22)

une maison « à cheval » sur le rempart nord.

L'analyse morphologique de cette maison, du fait de sa localisation particulière, nous donne quelques clés supplémentaires pour comprendre le développement du village.

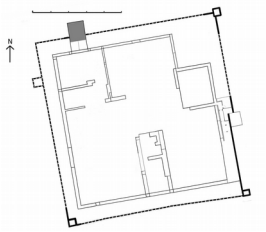

Fig. 264: localisation de dar Ajermit Ayt Maarir

Elle se situe de l'autre côté de la ruelle en vis-à-vis de la première maison haratine analysée ci-dessus, vieille maison-grenier représentative de l'habitat d'origine, dont la pièce de séchage à l'étage, à claire-voie au-dessus de la rue, s'appuie sur le mur de cette maison-ci.

Fig. 265: façade nord du village

Fig. 266: façade nord du village, vue depuis le cimetière

Dar Ajermit Ayt Maarir marque, avec les maisons voisines, la limite nord du village, dont l'extension est arrêtée par le cimetière. Toutes ces maisons formant façade nord sont plus basses que celles de l'intérieur du noyau ancien.

et présentent un plan atypique par rapport aux maisons de l'intérieur du noyau ancien : rectangle allongé nord-sud de grande surface et non plus sur plan centré quasi carré. Cette maison-ci est très étendue, environ 120 m^2 au sol, alors que la maison ancienne qui lui fait face couvre seulement 42 m^2. Mais sur deux niveaux seulement. Prend ici tout son sens la remarque d'André Ravéreau : « à l'intérieur des remparts, chacun se doit de n'utiliser que la verticale, c'est un devoir civique[1] ».

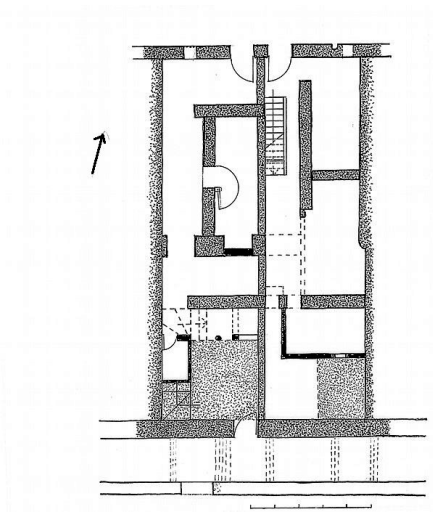

Fig. 267: plan de rez-de-chaussée

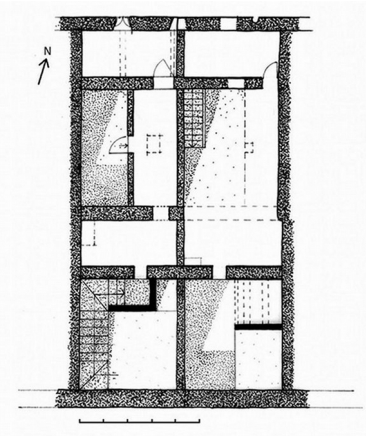

Fig. 268: plan d'étage-terrasse

Nous apprendrons qu'elle comprenait en fait deux maisons, édifiées successivement. Difficile

1 Réflexion d'André Ravéreau, août 2010.

à « lire » tant elle a été transformée, elle nous renseigne cependant sur une phase d'extension du village hors de ses remparts dans sa partie nord et aussi sur la configuration de l'espace entre la rue du village et le rempart.

On y décèle en effet, à l'intérieur, des tronçons de l'ancien rempart du village, mur de 90 cm de large, qui a en quelque sorte été « englobé » par ces maisons. Largement entamé au rez-de-chaussée, ce qui reste de cet épais mur est une masse de terre qui visiblement embarrasse les occupants actuels ; à l'étage, la moindre épaisseur de ce mur a été plus facilement intégrée au découpage des pièces de vie.

On peut lire également une bande de terrain large de 1,65 m, longée au sud par un mur de 0,55 m d'épaisseur ; cela peut avoir été le chemin de ronde au sol, chemin de déambulation des gardes, dont on nous a parlé et que nous avons rencontré au sud dans les maisons de la nouvelle ruelle.[1]

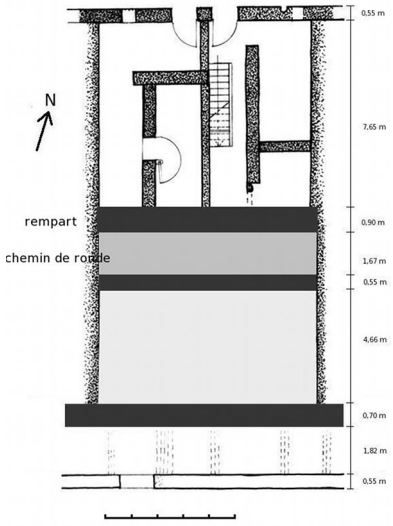

Fig. 269: schéma au rez-de-chaussée de ce système, rempart + chemin de ronde.

Plus récente que celles du noyau ancien, elle fut construite en deux parties. La première partie, entre la ruelle du village et le rempart, fut édifiée comme maison d'habitation par le grand-père du propriétaire actuel, on suppose dans les années vingt. Actuellement, l'espace situé entre le mur de l'ancien chemin de ronde au sol et le mur de la rue, épais de 70 cm, un vide large de 4,5 m au sud, vers le centre du village, est réservé aux moutons, cour et abri, et comprend également un escalier d'accès à l'étage, des toilettes sous l'escalier, et un abri cuisine. L'épaisseur insolite du mur sur rue, plus importante que celle de tous les murs des maisons relevées quelque soit leur localisation, tendrait à montrer qu'il s'agit d'un mur particulier. En effet, il est entre deux espaces « vides » la ruelle et la cour de cette maison

1 Voir au chapitre 6, la ruelle nouvelle.

construite par les *Ayt Ātta* lors de la première extension du qsar.

Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit du premier mur d'enceinte du *qsar*, mur de limite, avant l'arrivée des *Ayt Ātta*. Ceci nous permet de reconstituer le tracé présumé de ce premier mur d'enceinte, moins épais que celui des *Ayt Ātta* (90cm), du fait qu'il aurait été alors limite plutôt que mur défensif. Sa hauteur nous est inconnue car les maisons ont « monté » ensuite, sa hauteur est aujourd'hui de 5,50m environ peut aller jusqu'à 8,80m comme dans la maison de M'Bark en face de celle-ci, où une pièce a été construite sur la terrasse, peut-être ultérieurement et récemment (comme la tour de dar Laaraj érigée il y a environ 50 ans). La ruelle, de 1,80m de large, était alors le chemin qui desservait les maisons en faisant le tour du village.

La seconde partie de la maison fut construite par le père du propriétaire actuel, semble-t-il dans les années quarante, soit environ il y a 75 ans ; il a rajouté la partie nord de la maison au-delà de l'ancien rempart, en limite du cimetière. L'extension du village sur une largeur de 7,65 m jusqu'au mur de façade nord daterait donc de cette époque, les années quarante. La rigidité du tracé des murs latéraux et de la façade nord laisse penser qu'il s'est agi d'un lotissement, où les parcelles ont été délimitées au cordeau.

Une transformation datant d'il y a environ 20 ans -soit vers 1994- la partagea entre les deux fils de l'ancien propriétaire, par un mur en adobes ; la façade nord, autrefois juste percée de petites fenêtres et d'une porte latérale aujourd'hui bouchée, fut alors ouverte en son centre par deux portes contigües. Pour finir, en 2013, l'un des frères suréleva sa partie d'une construction en parpaings de ciment, son frère a le projet de faire de même … dernière mutation possible de cette construction, limitée comme ses voisines par l'espace inviolable du cimetière au Nord.

Fig. 271: façade nord, dar Ajermit Ayt Maarir, en 2012

Fig. 270: … en 2015

L'analyse du plan de cette maison et de la façon dont elle « s'accroche » au reste du village, nous donne ainsi de précieuses informations quant au développement progressif et au remplissage de la surface du qsar. Il apparaît clairement que l'espace au nord de la rue intérieure le long de laquelle est construite la maison M'Bark Bamadi (2) n'était pas construit.

Actuellement il reste encore non couvert, ce sont des cours, résidus de cet espace libre, limitées par un mur nord ; l'espace entre ce mur et le rempart était la ruelle intérieure du rempart, chemin de ronde dont on nous a parlé « Les gardes faisaient le tour du *qsar* par la ruelle d'enceinte intérieure au rempart. Jusqu'en 1956, le qsar était éloigné de la route de 60 m environ, puis le qsar s'est tourné vers la rue, les 60 m étaient encore vides. Asrir restait comme une qasbah.[1] ». L'extension en partie nord s'est faite ensuite : densification dans les années vingt par remplissage du « no man's land » jusque-là conservé, entre ruelle et rempart, puis extension dans les années quarante au-delà du rempart, limitée par le cimetière.

Dar Muhand U Hamad (n°21)

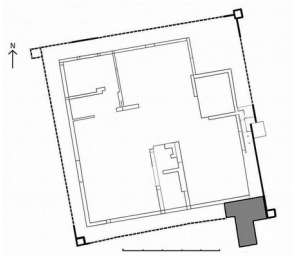

Fig. 272: localisation de Dar Muhand U Hamad

une autre maison « à cheval », sur le rempart sud.

Sa localisation particulière, en pendant à la maison sur le rempart nord précédemment étudiée, nous permet d'avancer dans la compréhension du développement du village. D'autant qu'elle est située à l'exact débouché de la ruelle nouvelle, *lahalou jdid,* des *Ayt Ātta*.

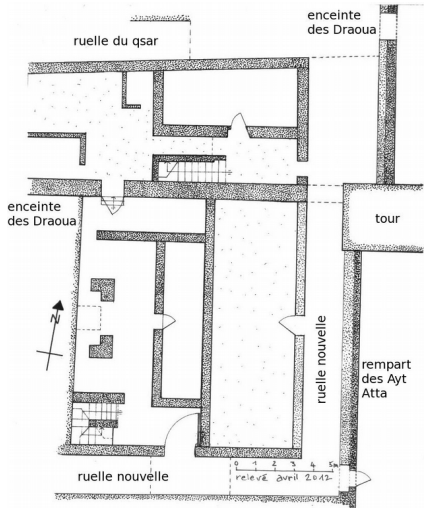

Fig. 273: plan de rez-de-chaussée de Dar Muhand U Hamad

Elle s'articule en deux parties :

- au nord de l'enceinte première, c'est-à-dire à l'intérieur du noyau ancien, on trouve une cour d'entrée avec une pièce et des petits enclos pour les animaux ; cette partie occupe

1 Propos de Ahmed O., décembre 2002.

une bande de terrain de 6 m de large qui était restée non construite

- la partie au sud de l'enceinte a été remaniée elle est composée de la moitié d'une maison à plan centré, coupée en deux à l'endroit du noyau central dont seuls subsistent deux piliers. Elle s'adosse à une bande de terrain enclose qui ne lui appartient pas

Cette maison nous a permis de prendre la mesure de la bande de terrain qui restait non construite entre l'enceinte et la ruelle.

Nous pouvons également positionner correctement la tour sud-est, tour ancienne, ainsi que son prolongement par le nouveau rempart, décalé, construit en même temps que la ruelle nouvelle.

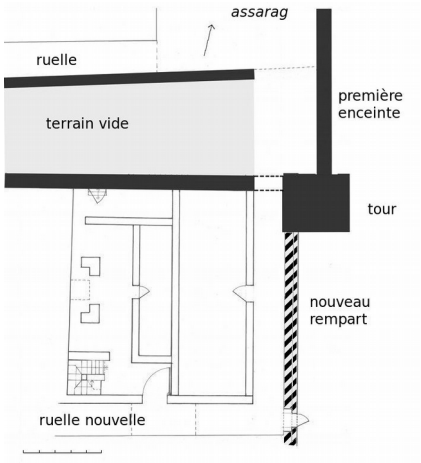

Fig. 274: schématisation, le terrain vide le long de la première enceinte + la tour

On note par ailleurs l'accès de la ruelle nouvelle vers la place, *assarag*.

Les hauteurs repérées en coupe nous confirment que cette maison, du moins la pièce au-dessus de la rue a été construite après l'édification du nouveau rempart.

Ces deux maisons à cheval sur la première enceinte sont de précieux indicateurs de la configuration initiale du village.

6) En conclusion de l'analyse du centre ancien

Le rempart visible autour du *qsar* et repéré par les éléments énumérés précédemment, est en fait la deuxième enceinte, qui fut construite par les *Ayt Attā* pour englober leurs maisons nouvellement édifiées hors du noyau d'origine. C'est à cette époque-là que l'ensemble aurait pris le nom d'Asrir n'Ilemchane, du nom de la branche de la tribu berbère *Ayt Attā* dont étaient

originaires les nouveaux protecteurs[1].

Ainsi se confirment les trois étapes de la construction-fondation d'Asrir :

– le village d'Asrir Bouyamine - dont il ne reste rien - situé au nord du cimetière près de l'actuel rond-point qui marque l'entrée principale de la ville de Zagora,

- le village d'Asrir, enclos dans une enceinte qui était limite et non rempart défensif, construit par les Draoua, en commençant par la mosquée et les maisons autour, alors que les protecteurs *Ayt Attā* habitaient encore sous tentes dans la palmeraie
- le village d'Asrir N'Ilemchane composé du village des Draoua, fortifié ensuite par les Berbères *Ayt Attā* de la fraction des N'Ilemchane lors de leur installation définitive,
- complété ensuite sur ses terrains libres à l'intérieur et sur ses franges.

Au terme de cette analyse, on peut donc ainsi reconstituer l'évolution du centre ancien : un mur d'enceinte suivant un plan quasi carré, une rue « distributive » tracée tout autour du village. Des lots attribués à l'intérieur (mode de répartition commune au Moyen-Âge, le même que dans les bastides du sud-ouest de la France) ; les lots bâtis les premiers étant ceux qui jouxtent la rue principale vers l'intérieur ; les terrains situés entre rue et rempart restant non construits ; quelques ruelles en impasses pour pénétrer au cœur depuis la rue circulaire. On ne peut toutefois présumer du degré de remplissage intramuros. Puis, à l'arrivée d'une nouvelle famille *Ayt Ātta*, une extension au sud de part et d'autre d'une ruelle, avec un chemin de ronde « bas »le long du rempart à l'intérieur et quatre tours de guet aux angles, ainsi qu'une entrée « élaborée » avec une maison commune, à la fois grenier et maison d'hôtes, incluant une tour de guet et le logement du gardien. La représentation ci-dessous par plans schématiques décrit l'évolution présumée de l'ensemble *qsar* ancien. Elle a cependant comme limite la méconnaissance de l'occupation réelle des parcelles, en particulier dans le centre du noyau ancien et sur les terrains entre ruelle et rempart, qui se sont vraisemblablement construits progressivement, du moins en partie, comme en témoignent les deux maisons de pourtour étudiées précédemment.

1 Voir chapitre 2, Les *Ayt Attā* à Asrir.

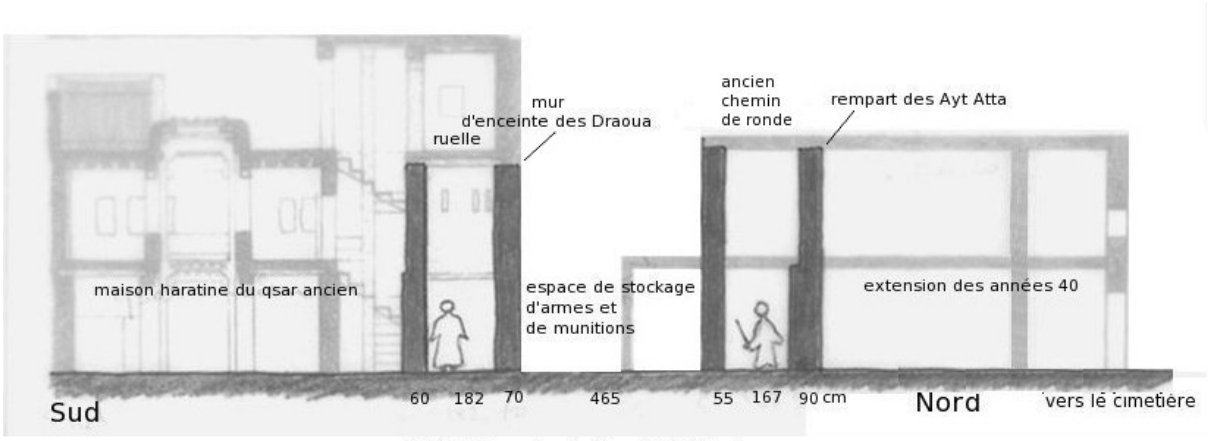

COUPE sur la lisière NORD du qsar

Fig. 275: coupe sur la lisière Nord du qsar

Le schéma de la coupe sur cette maison, *dar Ajermit Ayt Maârir*, et la maison haratine, dar *M'Bark Bamadi*, qui lui fait face dans la ruelle du qsar, met en évidence 1) la double enceinte, celle des Draoua et celle des Ayt Ātta, chacune avec sa ruelle ou son chemin de ronde, 2) le positionnement de l'une par rapport à l'autre, 3) leur relation avec le bâti. Il nous a été relaté que l'espace laissé libre entre les deux systèmes était utilisé comme lieu de stockage des armes et des munitions.

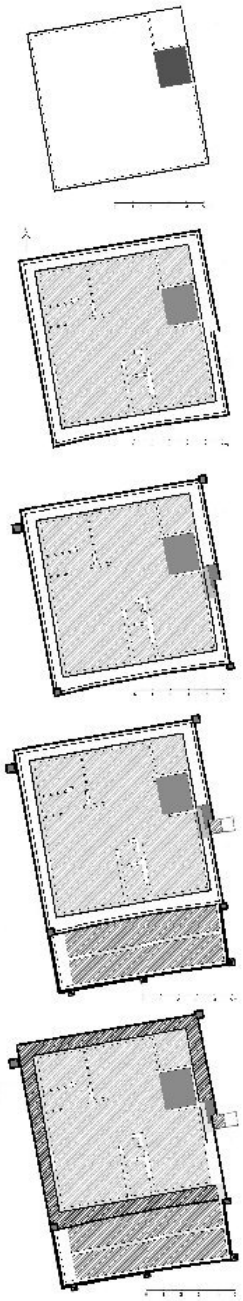

Au terme de l'analyse de la morphologie du *qsar*, nous arrivons à l'hypothèse suivante :

1. Le premier *qsar* des *Draoua*, était enclos dans un mur d'enceinte, avec une seule entrée, vers la palmeraie, à côté de la mosquée, premier bâtiment édifié.
   Une ruelle de 1,80 m de large, longeant ce mur à l'intérieur, desservait les terrains sur lesquels seront construites les habitations.

2. Un deuxième mur, rempart défensif construit par les *Ayt Ātta* à 6,90 m du premier mur d'enceinte, avec une entrée, en chicane, dans le rempart près de l'ancienne entrée également proche de la mosquée. Entretemps le *qsar* a commencé à se construire, des ruelles ont pénétré jusqu'au centre.

3. Construction des organes défensifs et de surveillance : maison de gardes + tours de guet aux angles du qsar.
   Une ruelle de 1,70m, chemin de ronde bas, court le long du rempart à l'intérieur. L'espace vide entre ruelle et mur d'enceinte *draoua* était l'endroit où les *Ayt Ātta* stockaient les armes pour se défendre, ainsi que dans les *borjs,* où la population n'avait pas accès[1].

4. Lotissement et construction de la nouvelle ruelle pour d'autres familles *Ayt Ātta* : Asrir devient Asrir n'Ilemchane. Conjointement ou à peu d'années d'intervalles, construction de la maison commune, à la fois lieu d'accueil et de surveillance de l'entrée.

5. Lotissement et construction des terrains entre les deux enceintes, dernier avatar du noyau ancien du *qsar* d'Asrir.

Remarque : Ces schémas ne présument pas ni du rythme, ni de la densité du remplissage des parcelles d'habitations.

1 Entretien avec Ahmed ben M'Bark Laaraj, le 16 avril 2015 à Asrir

Fig. 276: évolution des enceintes du qsar

TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS DE LA MAISON ET DU *QSAR*

ÉVOLUTION DU VILLAGE[1]

A l'origine, le *qsar* était enclos sur une surface carrée de 100m sur 100m, soit 10000m2 = 1 hectare, comprenant 80 maisons. « Plus petite pouvait être la surface construite par habitant, plus court pouvait être le rempart et plus grandes étaient les chances de défense[2]. »

Ce principe avait guidé le développement du village. En effet, la maison de M'Bark Bamadi (n°2) que nous avons présentée la première, comme « archétype » de la maison haratine d'origine, est de petite surface. On peut expliquer cela par ce souci de cerner le *qsar* dans un petit périmètre afin de mieux le défendre grâce à une enceinte la plus courte possible.

La ruelle nouvelle de la famille Oukhouya a permis au *qsar* de s'étendre un peu plus et aux maisons d'occuper des parcelles plus vastes : les protecteurs étaient maintenant à l'intérieur du village, ayant construit un nouveau rempart pour englober leurs demeures. Une bande de terrain a été rajoutée, d'environ 35m de large, accolée au rempart sud et limitée à son tour au sud par un nouveau rempart ; elle a été lotie en laissant une ruelle au centre pour l'accès aux maisons, cette ruelle était à l'origine en impasse à l'ouest, butant sur le rempart.

Par la suite, le *qsar* ancien étant rempli, les nouvelles familles haratines ont dû s'installer à l'extérieur. Les maisons au sud du noyau d'origine (*dar Aïcha* et *dar Mina*, n°19 et 20)[3] ont été construites dans la continuité, on n'a pas éprouvé le besoin d'en construire un nouveau qui les auraient entourées, voire même les protecteurs auraient édicté la règle qu'elles ne montent pas plus haut que le rempart, afin que les assaillants ne puissent les prendre comme base pour attaquer. Elles sont sur deux niveaux et non trois : le rez-de chaussée pour les bêtes et le fourrage ; l'étage pour la vie quotidienne des humains. Pas d'espace de réception en terrasse.

Cette extension au Sud s'est poursuivie en îlots séparés parallèles, le long de voies ouest-est, perpendiculaires à la route sur laquelle elles débouchent directement ; cette nouvelle partie du village est donc d'emblée communicante avec la route goudronnée, devenue route nationale. Elle daterait du début des années 1950, c'est-à-dire après la fin de la période de dissidence

1 Voir volume 2, illustration 2, p.331.
2 Wohn- und Siedlungsformen im Süden Marokkos.1981.
3 Voir volume 2, illustrations 62 à 67, pp.397 à 402.

(*siba*) par rapport au pouvoir central. Les maisons (*dar Ayt Azermit*, n°24)[1] y sont également sur deux niveaux seulement, sur un plan centré similaire à celui des maisons du *qsar*. Et toujours bâties en terre. Dans cette partie, les habitations des Haratines et des Berbères *Ayt Ātta* sont mélangées.

Aux ¾ du XXème siècle, le *qsar* ancien s'est lui aussi tourné vers la route goudronnée à l'ouest, à l'initiative des descendants Oukhouya : une porte a été percée dans le rempart en 1975 par Ali qui était alors *cheikh* du village. En effet, à partir de 1966 avaient commencé les travaux pour transformer en route la piste qui reliait les pôles administratifs coloniaux de Ouarzazate, Agdz, Zagora, Tagounite. Le "goudron", axe routier de la vallée du Drā, a pris de plus en plus d'importance à l'époque moderne. Une autre porte a ensuite été ouverte, plus au nord du *qsar*, en perçant le rempart, elle débouche elle aussi sur la route goudronnée.

Désormais « hors les murs », le village a continuer à se déployer en surface.

Ce qu'il a fait toujours davantage, vers le Sud dans un premier temps, puis sur les franges, jusqu'alors *no man's land* le long de la palmeraie, puis à nouveau vers le Sud, avec des maisons en ciment, rejoignant peu à peu la ville de Zagora qui s'étend vers son Nord à elle.

La dernière extension se situe entre *qsar* et palmeraie, elle est limitée et contenue d'un côté par ce qui s'affirme comme une voie, une grande rue - reprise comme telle dans le plan d'aménagement de 1998 de la ville de Zagora - et de l'autre par le canal d'irrigation et le début de la palmeraie. Cette nouvelle grande rue bordée de trottoirs enserre l'ancien *qsar* par l'est, elle est elle-même longée à l'est par de nouvelles maisons en ciment, sur son côté ouest débouchent les ruelles de la première extension sud du *qsar*.

L'école marque l'entrée d'Asrir au Sud.

MODIFICATIONS CONTEMPORAINES DE LA MAISON

Dans les extensions au Sud, les maisons qui se construisent depuis une trentaine d'années sont toutes en ciment, parfois sur des plans similaires (*dar Nora* n°26)[2] à ceux des maisons du *qsar* ancien, -la forme alors est conservée-, mais de plus en plus sur deux modèles :

- des immeubles de ville, le long de la rue qui a été goudronnée entre *qsar* et palmeraie, qui sont des habitations unifamiliales mitoyennes sur trois niveaux,
- ou des « villas »[3] isolées sur leur parcelle, ouvertes sur toutes les façades, qui sont pour certaines l'investissement d'un propriétaire immigré en Europe qui propose à la location.

1 Voir volume 2, *dar Ayt Azermit*, illustrations 75 à 77, pp.410 à 412.
2 Voir volume 2, *dar Nora*, illustration 80 à 82, pp.416 à 418.
3 Voir volume 2, *dar Fadma*, illustration 85 à 87, pp.421 à 423.

L'organisation de l'espace intérieur est alors différente de l'ancienne maison du qsar, avec comme caractéristique principale, un élargissement des pièces : on n'est plus limité par la taille des troncs de palmier. Nous avons pu constater que les nouvelles dimensions - sans parler du ciment - modifient l'utilisation de la pièce et la rendent froide et peu conviviale : la largeur (3,50m environ), met une grande distance entre les personnes qui sont assises le dos au mur ; on n'est pas enclin à parler avec qui est en face, trop loin, ou bien il faut hausser le ton ; on parle alors avec son voisin immédiat, ce qui oblige à se tourner de manière inconfortable et donne l'impression de faire un aparté, même si ce n'est pas le cas. On perd ainsi la conversation collective, les interventions de chacun à l'égard de tous deviennent beaucoup plus difficiles. La longueur de la pièce renforce cette distance, les personnes ou les groupes installés à chaque extrémité peuvent difficilement communiquer entre eux. D'une pièce intime et conviviale, on passe à une sorte de hall.
À moins qu'on ne puisse y voir aussi la possibilité d'isolement, de conversations à deux et donc de favoriser l'individualité …
L'aspiration à des pièces plus grandes qu'on retrouve aujourd'hui et qui est un argument pour l'abandon des maisons traditionnelles, ne va-t-elle pas modifier la manière d'être ensemble ? ou bien *a contrario* reflète-t-elle les modifications déjà en germe et l'individuation progressive ou latente dans cette société jusqu'alors très collective ?

DÉVELOPPEMENT ACTUEL D'ASRIR

La structure même du qsar ancien ne semble pas en danger pour l'instant, comme si les habitants restructuraient de l'intérieur, y compris en construisant en ciment, mais dans les limites de la forme urbaine : on construit sur sa parcelle - en utilisant ou non les assises de terre -, on agrandit en gardant l'alignement des façades de terre.

Cependant ce qui risque d'accélérer son déclin est l'intervention lourde en matière d'aménagement des espaces extérieurs. Une campagne de cimentage a eu lieu en 2012, les rues, ruelles et places, mais aussi le bas des murs des maisons du *qsar,* ont été recouverts de ciment, pour des raisons exprimées de salubrité, d'écoulement des eaux de pluie, de nettoyage plus facile des sols extérieurs.
Dans le même temps, la première porte de la maison commune, à l'entrée du qsar a été démolie, ainsi qu'une partie du rempart, dégageant à cet endroit un vaste emplacement qui,

visuellement, ouvre le *qsar*, sans doute est-ce là l'intention. Il faudrait regarder ce que cela engendre comme appropriation de l'espace public et comme modifications des réunions collectives. Pour l'instant, trois ans après, nous n'avons rien décelé de notable. Les deux « anciens » continuent à s'asseoir, même sur le ciment du sol, et à deviser devant l'entrée du *qsar*.
Pour ce qui est des maisons, à terme, l'humidité, bloquée par ce matériau étanche, au lieu de s'évaporer par les sols va remonter par capillarité dans les murs de terre, entraînant leur décomposition puis leur ruine. Peut-être s'agit-il de méconnaissance du matériau terre … toutefois, si l'on voulait détruire le *qsar* lentement mais sûrement, on n'aurait pas agi autrement.

La chance et la malchance d'Asrir est d'être situé aux abords de Zagora, ville en pleine expansion, et le long de la route goudronnée et donc du trafic moderne ; les réseaux modernes d'irrigation, d'électrification, d'eau potable, sont directement accessibles, ce qui facilite la vie des habitants, quand ils ont les moyens de payer les factures. Le village peut demeurer à sa place sans s'éloigner de son terroir, l'ancien et le nouveau village peuvent ainsi rester une seule entité, et la vie moderne est à sa porte.
Mais cet accès à la modernité ne va pas sans modifications de la vie quotidienne, même si elles apparaissent minimes pour l'instant, on ne peut en mesurer les effets, cela risque cependant de dévaluer l'identité du *qsar*. À terme, quand tous les anciens seront partis, on peut se poser la question du devenir de ce « modèle » d'habitat.

Il est à noter que, dans la palmeraie, il n'y a pas de constructions nouvelles ; on y trouve seulement les maisons de Haratines, gardiens des champs, maisons anciennes en terre, identiques à elles-mêmes depuis des générations, simple pièce précédée d'un auvent couvert de palmes donnant sur une cour dans laquelle sont des abris pour les bêtes. Le tout entouré d'un mur en pisé.
La terre agricole garde donc sa destination, même si la sécheresse la laisse souvent incultivée, et peut-être même vouée à un abandon quand elle est infestée par la maladie du *bayoud*.
Mais si l'extension du village et la sortie des habitants hors du noyau ancien doit se poursuivre, verra-t-on dans quelques décennies des terres agricoles, jardins de la palmeraie, devenir terrain à bâtir?
Pour l'instant, il semble que personne n'y pense, ni les agriculteurs-propriétaires qui sont régis par leur mode de pensée, par le droit coutumier de leurs ancêtres et par le statut foncier de

leurs terres, ni les pouvoirs publics.

L'extension moderne se fait entre le village ancien et la palmeraie, sur des terres "en plus" dont l'utilisation n'était pas prévue, qui sont vendues peu à peu par les propriétaires.

L'enjeu se situe surtout maintenant sur les terres collectives de l'autre côté de la route, terres vierges anciennement terres à paître. Elles ont déjà été réquisitionnées en partie par la municipalité de Zagora pour des constructions d'intérêt public, telles la nouvelle mosquée, la piscine, un gymnase actuellement en construction. Un lotissement habitation est en cours, conçu plutôt comme une extension de la ville que comme celle du village. La ville rattrape le village qu'elle a même englobé comme un de ses quartiers administratifs.

Fig. 277: entrée nord d'Asrir, le qsar sur la gauche.

Fig. 278: entrée sud d'Asrir, le qsar sur la droite

La route qui le borde est devenue « avenue » d'entrée de ville.

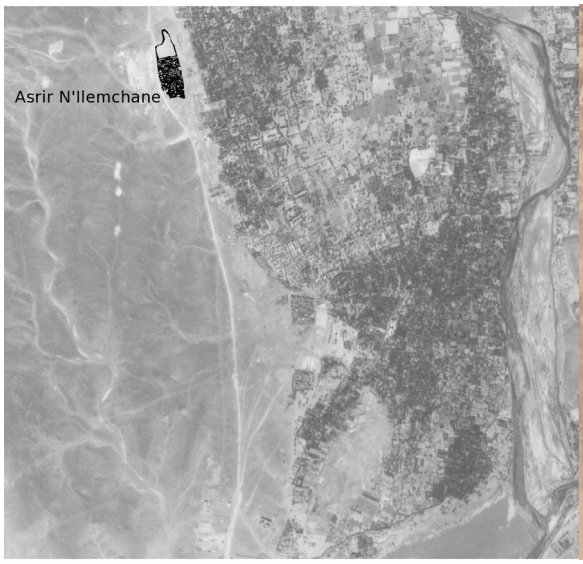

Fig. 279: photographie aérienne en 1964

Fig. 280: photographie aérienne en 2013

Sur ces deux photographies aériennes prise à 50 ans d'écart, 1964-2013, sensiblement à la même échelle, nous pouvons faire plusieurs observations :

- les cultures de la palmeraie se sont densifiées.

- La boucle du Drā à hauteur d'Asrir vers l'Est s'est légèrement modifiée, et surtout, la surface de terrain qu'elle cerne a été partiellement remplie de cultures, gagnant ainsi dans le lit du fleuve.
- Le *qsar* d'Asrir s'est agrandi au Sud et sur ses côtés
- La ville de Zagora, qui n'était pas même perceptible en 1964, « existe » aujourd'hui et s'étend des deux côtés de la route.

La structure traditionnelle du *qsar* et sa vie quotidienne ne peuvent qu'être influencées par le développement rapide de cette ville nouvelle si proche.

Or, si les jeunes sont de plus en plus attirés par les activités et l'animation que leur propose la ville - allant même jusqu'à dire qu'ils habitent à Zagora - et que la plupart ne résident plus dans le noyau ancien du *qsar*, les habitants d'Asrir restent attachés à leur village qui les a vus naître et à la mémoire de leurs aïeux dont la généalogie et l'histoire est inscrite dans leur mémoire.

CONCLUSION

Au terme de cette étude qui visait à comprendre l'origine de l'architecture du *qsar*, nous pouvons confirmer que chaque groupe social qui en constitue la population a eu sa part de création pour en arriver à ce qui est manifeste encore aujourd'hui : un village fortifié dans lequel sont regroupées des maisons de terre à puits de lumière central.

Ces maisons sont avant tout des maisons-greniers - comme les qualifiait David Hart -, bâties dans un environnement semi-désertique pour abriter les cultivateurs de palmeraie et mettre leurs récoltes à l'abri des pillages.

Ces besoins ont donné naissance à des constructions ramassées sur elles-mêmes sur une surface restreinte, cherchant lumière et aération par un vide central. L'organisation intérieure et des équipements spécifiques sont totalement liés à la pratique agricole :

- un rez-de-chaussée dédié aux animaux et à leur nourriture ;
- un étage pour l'alimentation des humains : préparation des repas et séchage-stockage des aliments sous différentes formes (l'eau dans les cruches, les dattes dans des amphores de terre, des récoltes mises à sécher dans des pièces spécifiques au plancher à claire-voie) ;
- la terrasse, étage de réception ou de repos. Les espaces pour dormir investissant différents lieux selon la saison et la température.

Les pièces de séchage participent du tissu urbain, elles enjambent les ruelles du *qsar* en assurant ainsi l'ombre nécessaire, créant des conditions climatiques favorables à l'extérieur des maisons, dans ce pays de forte chaleur et d'intense luminosité.

À l'instar de la maison, le village est enclos sur lui-même, bien à l'abri.

De ce fait, toutes les maisons sont liées les unes aux autres, les pièces à claire-voie s'appuyant sur le mur du voisin. La mitoyenneté est partie constitutive de cet établissement humain dans l'espace restreint enclos dans une enceinte. Les murs qui cernent chaque maison sont aussi ceux des bâtisses voisines sur trois côtés, trois mitoyennetés donc. Le seul mur « libre » longe la rue au rez-de-chaussée ; là s'ouvre la porte d'entrée.

Par la suite, cette architecture de maisons-greniers adaptée tout à la fois au climat, à l'activité économique principale et à la fonction de protection tant des habitants que des récoltes, a connu les apports des protecteurs que furent les Berbères Ayt Ātta qui lui ont d'abord imprimé leur marque spécifique défensive – ce qu'on leur demandait – en adjoignant au village un équipement militaire qui a rempli son rôle ; un rempart de terre a doublé ou surélevé la

première enceinte qui limitait le village, et s'est pourvu de plusieurs tours de guet sur toutes les faces du village, rempart longé sur l'intérieur à la fois d'une rue de chemin de ronde où les gardes pouvaient effectuer leur surveillance, et d'un espace laissé libre de toute construction, interdit à la population, où étaient entreposées armes et munitions. L'accès du *qsar* par une porte unique, procède à son tour d'une visée défensive : l'entrée fait chicane entre deux tronçons de rempart, accolée à une maison des gardes totalement dévolue à cette fonction de protection, puis complétée par la maison de la tribu collée sur l'entrée pour à la fois surveiller, et accueillir, mais aussi entreposer les réserves collectives de la communauté.

Au-delà de cet apport de protection nécessaire, les Berbères *Ayt Ātta* ont modifié la configuration spatiale de l'habitation. Ils y ont repris la structure de la maison des *Draoua*, avec d'autant plus d'évidence que l'activité économique est restée la même, puisqu'ils ont continué à la faire pratiquer par les cultivateurs haratines, en se réservant d'en être les propriétaires-gérants, et les bénéficiaires pour grande partie. Mais, en habitués des grands espaces de la montagne et de transhumance, ils ont déployé leurs maisons sur une surface plus vaste et de plus grande hauteur. Cette plus grande taille va de pair avec un agrandissement du noyau central d'éclairement et d'aération, qui peut atteindre jusqu'à 20m^2, - soit le triple de celui de la maison haratine - soutenu par six piliers et non plus quatre ; une telle superficie demande cependant à être réduite sur la terrasse, pour amoindrir la force du soleil, jusqu'à une taille équivalente à celle des maisons haratines : le soleil brille de la même façon pour tout le monde.

À cette extension de toutes parts se sont ajoutés des éléments proprement guerriers, transposition d'éléments défensifs villageois que sont les *borj* construits sur les terrasses, qui peuvent être lus également comme éléments de prestige et de représentation nécessaires à leur fonction dominante de protecteurs, dont les merlons sur les *borj* sont le prolongement. Les dernières maisons berbères de l'intérieur du *qsar* où se matérialise cet agrandissement, apparaissent comme les ébauches de plus vastes palais que sont les *qasbah*, berbères cette fois mais dont le noyau central reste celui de l'architecture haratine.

Rendant à César ce qui est à César, nous proposons de modifier l'appellation de ce type de constructions et de le dénommer simplement « architecture des oasis présahariennes », sans la rattacher à l'un ou l'autre des groupes sociaux qui l'habitent, mais en l'enracinant dans son contexte géographique et économique.

Si l'on pouvait être encore tentée d'en chercher une origine ou des influences venues d'ailleurs, on peut toutefois préciser qu'elle n'est pas de type « andalou ». Son espace central ne peut s'apparenter – si ce n'est dans sa localisation dans la maison – au large patio « habité » des

maisons de Fès ou Marrakech, ni même à celui de Figuig, ces régions plus septentrionales du Maroc.

Serait-elle apparentée à ce qui est parfois encore appelée « l'architecture soudanaise » ? La définition est floue, si ce n'est qu'elle fait référence aux constructions des pays d'Afrique qui formaient autrefois le « Soudan », mais cette dénomination se rapporte plutôt aux bâtiments religieux que sont les mosquées, les habitations de la population étant généralement de plus petite facture, cases réparties dans un enclos privé, un des seuls modèles, à notre connaissance, de l'architecture domestique.

Ne peut-on se résoudre à admettre une origine purement locale de cette architecture adaptée ? et reconnaître ainsi le génie constructif des *Draoua* si présent dans la maîtrise des techniques constructives, de ces édifices de terre -en pisé mais où les adobes jouent également un rôle majeur-, qui pourrait aussi avoir produit ce type architectural, porté à son apogée dans ces villages que sont les *qsour ;* l'association avec les Berbères ayant enrichi le vocabulaire de cette architecture.

Pour étayer ces propos et asseoir cette hypothèse, des études supplémentaires seraient à mener selon différents aspects :

- une meilleure connaissance des populations haratines. Si les sources écrites font défaut, elles seraient à compléter en effectuant le même type d'enquêtes participantes telles qu'il a été possible de les mener chez les Berbères, par immersion en partageant leur vie quotidienne. Ceci serait du domaine de l'ethnologie.
- une analyse d'autres villages similaires, tant dans la vallée du Drā que dans celle du Ziz ou du Tafilalt, nous renseignerait sur l'occupation des maisons, leur évolution et celle des *qsour,* par une étude architecturale précise qui inclurait, comme dans la présente étude, la part respective des Haratines et des Berbères.

De telles pistes de réflexion pourraient nourrir les recherches d'étudiants en architecture et en anthropologie au Maroc, afin d'aller vers un approfondissement des façons de construire locales et de revaloriser la multiplicité des cultures de ce pays à la population composite.

Les *qasbah* berbères, fleuron reconnu de l'architecture du Sud marocain pourraient ainsi être resituées plus sûrement dans une trajectoire historique.

L'architecture qui nous intéresse ici s'avère peu adaptée au contexte économique global contemporain, où l'agriculture n'est plus la base de la vie quotidienne, ni surtout la pourvoyeuse des ressources des familles et où la fonction défensive est caduque. Néanmoins ces habitats conservent toutes leurs qualités d'adaptation au climat, qualités qui, dans un

contexte national et universel, sont de plus en plus reconnues comme nécessaires. Pour qu'une adaptation aux temps actuels soit possible, la prise en compte et la valorisation - autre qu'à des fins d'exploitation touristique – par les pouvoirs publics serait souhaitable : reconnaître ces structures tout d'abord dans leur identité spécifique, en faire l'analyse, puis décider d'une action adaptée sur les espaces extérieurs du village – non calquée sur ceux de la ville – et accompagner une adaptation-réhabilitation des bâtiments. Sans cette action volontariste, ces villages sont voués à une désertification déjà bien entamée (300 foyers en 1984, 50 seulement en 2009 à l'intérieur des remparts d'Asrir) ; ces *qsour* ne tarderont pas à disparaître, à devenir des ruines de terre, qui s'effaceront peu à peu des mémoires. Au profit d'un habitat normalisé sur un modèle urbain de villas cossues ou d'immeubles de ville, le tout en ciment, matériau si terriblement non adapté aux températures extrêmes.

Cette prise de conscience par des recherches d'étudiants - qui feront un jour partie des décideurs – pourrait alors être relayée à la fois vers les pouvoirs publics et les populations. Elle est d'autant plus nécessaire que ce pays est longtemps resté amputé d'une partie de sa culture, celle de sa partie méridionale où se situe le *qsar* d'Asrir, longtemps oubliée du pouvoir central. Elle irait de pair avec la valorisation de l'agriculture locale accompagnant les agriculteurs, les dattes restant la production majeure de la région et parmi celles du Maroc les plus reconnues.

Serait ainsi continué ce travail de mémoire et d'actualisation pour une culture qui a marqué si fortement le territoire.

Index des figures volume 1

Fig. 1: une rue d'Asrir..... 10
Fig. 2: Carte du Maroc, relief et principales villes. 37
Fig. 3: Carte des oasis du Sud du Maroc, complétée à partir de Pletsch 1971 p.14.....38
Fig. 4: Carte du réseau hydrographique du Drā, complétée à partir de Pletsch 1971, p.42.....42
Fig. 5: Carte schématique des palmeraies du Drā moyen, établie par le projet belge GEDINDRA, »Gestion de l'Eau et Développement Intégré dans la vallée du Drā », janvier 2009. 44
Fig. 6: Pluviométrie moyenne mensuelle sur la vallée du Drā moyen, d'après graphe de Ouhajou 1986 p.16, complété par données du CMVA.....46
Fig. 7: Variations interannuelles des précipitations dans la vallée du Drā moyen. Graphe d'après Ouhajou 1986, p. 17, complété par les données du CMVA.....47
Fig. 8: carte lithologique de la région de Zagora, d'après L.Ben Mohammadi, 1995.....50
Fig. 9: coupe sur la vallée du Drā, reprise à partir de la thèse de J.Chamayou1966, in Ouhajou 1986, p. 26.....51
Fig. 10: Carte de salinité, d'après Pletsch 1971 p.46, selon Atlas du Maroc, Rabat, 1964.....53
Fig. 11: Présence des Haratines en Afrique du Nord. Carte Encyclopédie berbère, 2000, p. 3417.....79
Fig. 12: Distribution actuelle des populations berbérophones en Afrique du Nord. Carte Qantara.....95
Fig. 13: culture fourragère dans la palmeraie 109
Fig. 14: murs en pisé le long des chemins de la palmeraie 109
Fig. 15: carte d'occupation du sol au 1/5000ème, à partir de photos aériennes (1969 et 1977) au 1/6000ème + enquête sur le terrain. Rapport SCET 1977.....109
Fig. 16: Les terres collectives de pacage. Au loin, le village et la palmeraie, adossés au jbel Bani..... 112
Fig. 17: Puits et abreuvoir sur les terres collectives devant le village. Au loin le nouveau gymnase.....113
Fig. 18: Les terres de pacages à l'Ouest, les terres cultivables à l'Est. La ville de Zagora au Sud.Vue aérienne de Zagora et ses environs. Google maps, novembre 2013.....114
Fig. 19: bouquets de dattes mures.....118
Fig. 20: la base des palmes, échelons pour grimper.....118
Fig. 21: fin de cueillette.....118
Fig. 22: tri des dattes en famille 119
Fig. 23: les anciennes jarres à dattes, khabia.....119
Fig. 24: vente des dattes au souq de Zagora.....120
Fig. 25: négociation du prix.....120
Fig. 26: paniers à dattes 120
Fig. 27: cagettes d'emballage.....120
Fig. 28: extrait de la carte établie par la SCET-International en 1977.....125
Fig. 29: une seguia en terre 125
Fig. 30: seguia cimentée 125
Fig. 31: un peigne répartiteur, azugla.....126
Fig. 32: fermeture avec boue et pierres.....126
Fig. 33: barrage de dérivation, aggoug.....126
Fig. 34: remontées de sels.....130
Fig. 35: Le Drā en eau à Tamnougalt, 100 kilomètres au nord d'Asrir.....135
Fig. 36: seguia asséchée.....135
Fig. 37: Cuvettes d'eau dans le Drā près d' Asrir..... 135

Fig. 38: à Asrir, palmeraie florissante..... 137
Fig. 39: à Asrir, palmeraie malade (sécheresse + bayoud)..... 137
Fig. 40: le point du jour..... 139
Fig. 41: le repas familial..... 142
Fig. 42: le couscous, main ou cuiller …..... 142
Fig. 43: la dégustation du thé 142
Fig. 44: les femmes prêtes à sortir après les travaux ménagers..... 142
Fig. 45: l'assise des femmes..... 144
Fig. 46: tenue d'extérieur, jupe noire et lognaa..... 145
Fig. 47: Vêtement d'intérieur..... 145
Fig. 48: le lognaa est gardé près de soi..... 146
Fig. 49: djellaba de fête..... 147
Fig. 50: foulard porté selon la mode berbère 147
Fig. 51: la mode du foulard noué « à la saoudienne »..... 147
Fig. 52: le portage des enfants … à l'intérieur 148
Fig. 53: … pour sortir..... 148
Fig. 54: préparer le pain se fait toujours au sol 151
Fig. 55: four à l'intérieur 151
Fig. 56: four à l'extérieur..... 151
Fig. 57: préparation dans la galerie d'étage 152
Fig. 58: cuisson du pain..... 152
Fig. 59: confection des mes'men..... 155
Fig. 60: cuisson des mes'men, à l'air libre, sur un trépied..... 155
Fig. 61: confection des galettes pour le trid..... 156
Fig. 62: la pièce de séjour..... 158
Fig. 63: nécessaire pour le thé..... 158
Fig. 64: apprentissage des leçons..... 158
Fig. 65: cuisine « moderne », plan de travail à hauteur de femme … 159
Fig. 66: ustensiles en plastique vendus au souq..... 160
Fig. 67: plats de service en métal émaillé, corbeille en plastique 160
Fig. 68: réserves de nourriture 160
Fig. 69: le four pour la pâtisserie, à gaz..... 160
Fig. 70: réserve d'eau potable, amphores en terre ou/et bidons de plastique..... 161
Fig. 71: cruches pour réserver l'eau..... 161
Fig. 72: aqlil, cruche pour verser l'eau..... 161
Fig. 73: la pièce du sommeil..... 162
Fig. 74: Tibibet, oiseau de l'intérieur des maisons..... 164
Fig. 75: Tibibet, oiseau de l'intérieur des maisons..... 164
Fig. 76: localisation de dar M'Bark Bamadi..... 164
Fig. 77: dar M'Bark Bamadi, plan du rez-de-chaussée..... 165
Fig. 78: pilier de rez-de-chaussée soutenant l'ouverture centrale 165
Fig. 79: au rez-de-chaussée, on accède aux toilettes, par quelques marches..... 166
Fig. 80: plan de l'étage, asfalou..... 167
Fig. 81: l'ouverture centrale, « œil de la maison »..... 167
Fig. 82: Plan du dernier niveau, de terrasse..... 168
Fig. 83: L'abri sur la terrasse, ahanou n'u afa, cuisine du feu..... 169
Fig. 84: four modelé en terre, lakoucht..... 169
Fig. 85: La cuisine moderne, « kousina »..... 170
Fig. 86: lamsriria, pièce de séjour de la famille..... 170
Fig. 87: Étaiement de la poutre de lamsriria..... 171
Fig. 88: Les couches successives d'enduit ont estompé les motifs 171

Fig. 89: M'Bark B. de retour du puits collectif..... 172
Fig. 90: coupe schématique.....172
Fig. 91: Motifs en dents d'engrenage, extrémités des poutres du plancher.....173
Fig. 92: coupe-perspective sur la maison et ses différents niveaux, dar Youssef Ali 174
Fig. 93: « l'oeil de la maison » 175
Fig. 94: thé et confidences dans la pénombre du rez-de-chaussée 175
Fig. 95: plan du rez-de-chaussée, dar Youssef Ali 176
Fig. 96: traverses reliant les piliers..... 176
Fig. 97: lumière et ombre dans le rez-de-chaussée d'une maison 177
Fig. 98: porte d'entrée fermée, vue depuis la rue..... 178
Fig. 99: porte d'entrée ouverte, vue de l'intérieur.....178
Fig. 100: porte à pivot, montée sur gond de bois.....179
Fig. 101: porte d'entrée à ouverture en arc 180
Fig. 102: porte d'entrée à ouverture orthogonale..... 180
Fig. 103: heurtoir de porte d'entrée 180
Fig. 104: verrou en bois intérieur, complété par une barre métallique.....181
Fig. 105: verrou en bois extérieur, avec ses clés.....181
Fig. 106: verrou à clé (d'après Claude Lefébure 1971 p.114) : face contre le vantail, et vue d'en haut. 182
Fig. 107: clé à dents (d'après Claude Lefébure 1971 p.114).....182
Fig. 108: clé traditionnelle, à dents, et son porte-clé..... 182
Fig. 109: verrou sans clé, principe (croquis emprunté à Claude Lefébure1971 p.114) 183
Fig. 110: serrure traditionnelle à verrou double en bois.....183
Fig. 111: serrure traditionnelle à verrou double en bois.....183
Fig. 112: les clés du verrou double 183
Fig. 113: double verrou mixte en bois (d'après Claude Lefébure1).....183
Fig. 114: au verrou double a été adjoint une serrure métallique.....184
Fig. 115: plan de l'étage, dar Youssef Ali.....186
Fig. 116: on s'y penche.....186
Fig. 117: les arcs de l'étage 186
Fig. 118: plan de la terrasse, dar Youssef Ali 187
Fig. 119: le préau, amalal adossé à tit dirga n'afalha.....187
Fig. 120: le préau, amalal, adossé à tit dirga n'afalha, le couronnement de l'oeil de la maison 187
Fig. 121: le préau, lieu d'activités quotidiennes d'été : sommeil, ...188
Fig. 122: rasage … 188
Fig. 123: ouverture sur la ruelle, depuis le préau.....188
Fig. 124: circulation sur les terrasses.....189
Fig. 125: vue de la terrasse et sur les terrasses voisines.....189
Fig. 126: lbruż ou borj.....190
Fig. 127: kanif au rez-de-chaussée.....191
Fig. 128: kanif en terrasse.....191
Fig. 129: kanif à l'étage.....191
Fig. 130: Empilement vertical de la pièce des toilettes traditionnelles, kanif. 191
Fig. 131: banche à piser..... 196
Fig. 132: croquis de banche à piser.....197
Fig. 133: vérification de l'écartement des banches..... 197
Fig. 134: pisage 197
Fig. 135: d'après Hensens 1986, p.24.....198
Fig. 136: l'merkez et outils.....198
Fig. 137: r'batta.....198

Fig. 138: débanchage 199
Fig. 139: battage des flancs avec la r'batta..... 199
Fig. 140: séchage des adobes..... 202
Fig. 141: fabrication des adobes..... 202
Fig. 142: mur de terrasse, au faîte en adobes..... 204
Fig. 143: haut de borj..... 204
Fig. 144: entrée du qsar d'Asrir, vers la palmeraie..... 204
Fig. 145: tour ancienne 205
Fig. 146: façade de dar al qabila, la maison commune..... 205
Fig. 147: principe d'empilement des deux niveaux du pilier, maison haratine..... 206
Fig. 148 : plans-coupes sur pilier, maison Ayt Ātta..... 206
Fig. 149: pilier à l'étage, maison Ayt Ātta..... 207
Fig. 150: le noyau central d'une maison Ayt Ātta..... 207
Fig. 151: le noyau central, piliers et murets-parapets 208
Fig. 152: motif en dents d'engrenage autour du noyau central..... 208
Fig. 153: traverses à l'étage..... 208
Fig. 154: traverses en rez-de-chaussée..... 208
Fig. 155: appareillage des adobes en haut d'escalier..... 209
Fig. 156: escalier d'une maison d'Asrir 209
Fig. 157: un escalier d'une maison d'Asrir..... 210
Fig. 158: coupes sur la structure du noyau central de la maison à deux piliers..... 211
Fig. 159: enduit extérieur, paillé..... 213
Fig. 160: fenêtre de borj..... 214
Fig. 161: grille en fer forgé..... 214
Fig. 162: grille ancienne en bois..... 214
Fig. 163: descente d'eau..... 215
Fig. 164: gargouille..... 215
Fig. 165: écoulement jusqu'à la rue..... 215
Fig. 166: maalem Ben Hammou..... 218
Fig. 167: localisation des maisons étudiées dans la qsar ancien..... 223
Fig. 168: pierre d'assise des piliers..... 224
Fig. 169: structure porteuse piliers + poutres..... 224
Fig. 170..... 225
Fig. 171: le puits de lumière délimité par les deux piliers, seule source d'éclairement de la maison 225
Fig. 172..... 225
Fig. 173: plan de rez-de-chaussée, dar Laaraj, première maison, à 2 piliers..... 225
Fig. 174: plan de l'étage, dar Laaraj..... 225
Fig. 175: coupes sur dar Laaraj..... 226
Fig. 176: plan du niveau de terrasse, dar Laaraj..... 226
Fig. 177: la ruelle jma'a, de pourtour du qsar au Nord..... 228
Fig. 178: plans et coupes de dar Khouzzine (3)..... 228
Fig. 179: à l'étage, traverses de bois, assoutir..... 229
Fig. 180: four et foyer dans l'angle d'une galerie..... 229
Fig. 181: occultation partielle et permanente du aïn..... 230
Fig. 182..... 230
Fig. 183: deux maisons haratines du qsar ancien..... 230
Fig. 184: plans et coupes de dar Ahmed Laaraj, (n°4)..... 231
Fig. 185: La ruelle en impasse..... 232
Fig. 186: plan de rez-de-chaussée des trois maisons du cheikh Lahçen Lotfi..... 232
Fig. 187: porte murée vers le borj de la maison des hommes 233

Fig. 188: plan de rez de chaussée de la maison de la famille et des espaces de service.....233
Fig. 189: schéma de l'ancienne configuration du rez-de-chaussée de la maison de la famille 234
Fig. 190: les espaces de services de la maison du cheikh.....235
Fig. 191: pilier 235
Fig. 192: pilier 235
Fig. 193: cuisine et hotte.....236
Fig. 194: arrivée de l'escalier, tanmoutert.....236
Fig. 195: la cour 237
Fig. 196: plans de dar Lahçen Lotfi (n°6).....238
Fig. 197: lbruż ou borj de la maison des hommes, vu depuis la maison voisine.....238
Fig. 198: Schématisation de la ventilation de la maison. D'après Hensens 1970, p.25.....240
Fig. 199: plan de trois maisons de facture haratine.....240
Fig. 200: le qsar, agrandi de la ruelle nouvelle : les maisons relevées.....241
Fig. 201: plan de rez-de-chaussée, dar Ayt Amer.....242
Fig. 202: plan d'étage, dar Ayt Amer.....243
Fig. 203: plan de terrasse, dar Ayt Amer.....244
Fig. 204: plan de rez-de-chaussée, dar Mohand U Hammou.....245
Fig. 205: plan d'étage, dar Mohand U Hammou.....246
Fig. 206: plan de terrasse, dar Mohand U Hammou.....246
Fig. 207: coupe sur dar Mohand U Hammou.....247
Fig. 208: plan de rez-de-chaussée, dar Ayt Iddir.....248
Fig. 209: plans des maisons Aki Oukhouya, (n° 9, 10, 11).....249
Fig. 210: comparaison en coupe de dar M'Bark Bamadi (n°2) et dar Ali Oukhouya (n°9)....252
Fig. 211: arc d'étage, dar Ali Oukhouya (9).....252
Fig. 212: comparaison des plans de rez-de-chaussée de dar M'Bark Bamadi (2) et Ali Oukhouya (9).....253
Fig. 213: le aïn, large, mais partiellement occulté.....254
Fig. 214: la qasbah d'Aslim, vallée du Drā.....256
Fig. 215: orthophotoaérienne d'Asrir, 1987.....262
Fig. 216: plan d'Asrir établi par le CERKAS.....262
Fig. 217: les phases de développement du village.....263
Fig. 218: L'enceinte en pisé du cimetière marquant la limite Nord du qsar.....264
Fig. 219: le cimetière et la façade Nord du qsar.....265
Fig. 220: une tombe.....265
Fig. 221: cailloux d'offrande.....265
Fig. 222: Le mur de prière.....266
Fig. 223: L'espace dégagé devant le mur de prière.....266
Fig. 224: La prière de l'Aïd 267
Fig. 225: La prière de l'Aïd 267
Fig. 226: L'espace du mussalah.....267
Fig. 227: L'espace d'un mussalah borné au sol.....267
Fig. 228: Prêche de l'imam devant le muret.....268
Fig. 229: localisation de la maison de la tribu.....269
Fig. 230: porte de la maison commune, porte du village ancien.....269
Fig. 231: porte vers la palmeraie devant la maison commune en 2008 (détruite, en 2012)…269
Fig. 232: plan de rez-de-chaussée, taddart n'taqbilt.....270
Fig. 233: L'ancienne mosquée du qsar d'Asrir n'Ilemchane. Photos CERKAS 2006.....272
Fig. 234: construction de la nouvelle mosquée.....273
Fig. 235: la nouvelle mosquée.....273
Fig. 236: puits collectif à l'extérieur, devant la porte du qsar.....274

Fig. 237: femmes puisant l'eau 274
Fig. 238: puits collectif, à l'intérieur du qsar. 274
Fig. 239: puits collectif, à l'intérieur du qsar. 274
Fig. 240: plan du village ancien, tracé présumé d'après relevé personnel et orthophotographie aérienne....276
Fig. 241: tour ancienne sud-ouest....277
Fig. 242: tour ancienne sud-est, enduite....277
Fig. 243: tour ancienne nord-est....277
Fig. 244: rue du centre ancien....277
Fig. 245: les entrées des maisons du noyau ancien du qsar....278
Fig. 246: « coupe » sur le rempart S-E 279
Fig. 247: le rempart N-E, vu de l'intérieur....279
Fig. 248: le rempart S-E 279
Fig. 249: coupe schématique sur le rempart....279
Fig. 250: localisation de Dar Daoudi, l'ancienne maison des gardes....280
Fig. 251: ruelle d'entrée du qsar vers la mosquée....280
Fig. 252: piliers de soutènement....281
Fig. 253: ruelle d'entrée du qsar, vers la place 281
Fig. 254: plan de l'entrée du qsar....281
Fig. 255: plan du rez-de-chaussée, dar Daoudi....283
Fig. 256: plan de l'étage, dar Daoudi....283
Fig. 257: plan des terrasses....283
Fig. 258: façade sud de dar Daoudi et dar al qabila....283
Fig. 259: la cour-terrasse en contrebas du borj....284
Fig. 260: le borj de la terrasse 284
Fig. 261: schématisation du rempart d'entrée....285
Fig. 262: entrée de la tour vers la façade Nord du qsar....287
Fig. 263: plans de la tour Nord-Est 287
Fig. 264: localisation de dar Ajermit Ayt Maarir....287
Fig. 265: façade nord du village....288
Fig. 266: façade nord du village, vue depuis le cimetière....288
Fig. 267: plan de rez-de-chaussée....288
Fig. 268: plan d'étage-terrasse 288
Fig. 269: schéma au rez-de-chaussée de ce système, ...289
Fig. 270: … en 2015....290
Fig. 271: façade nord, dar Ajermit Ayt Maarir, en 2012....290
Fig. 272: localisation de Dar Muhand U Hamad....291
Fig. 273: plan de rez-de-chaussée de Dar Muhand U Hamad....291
Fig. 274: schématisation, le terrain vide le long de la première enceinte + la tour 292
Fig. 275: coupe sur la lisière Nord du qsar....294
Fig. 276: évolution des enceintes du qsar....295
Fig. 277: entrée nord d'Asrir, le qsar sur la gauche....300
Fig. 278: entrée sud d'Asrir, le qsar sur la droite....300
Fig. 279: photographie aérienne en 1964....300
Fig. 280: photographie aérienne en 2013....300

VOLUME 2

. RELEVÉS ARCHITECTURAUX DES BÂTIMENTS ÉTUDIÉS

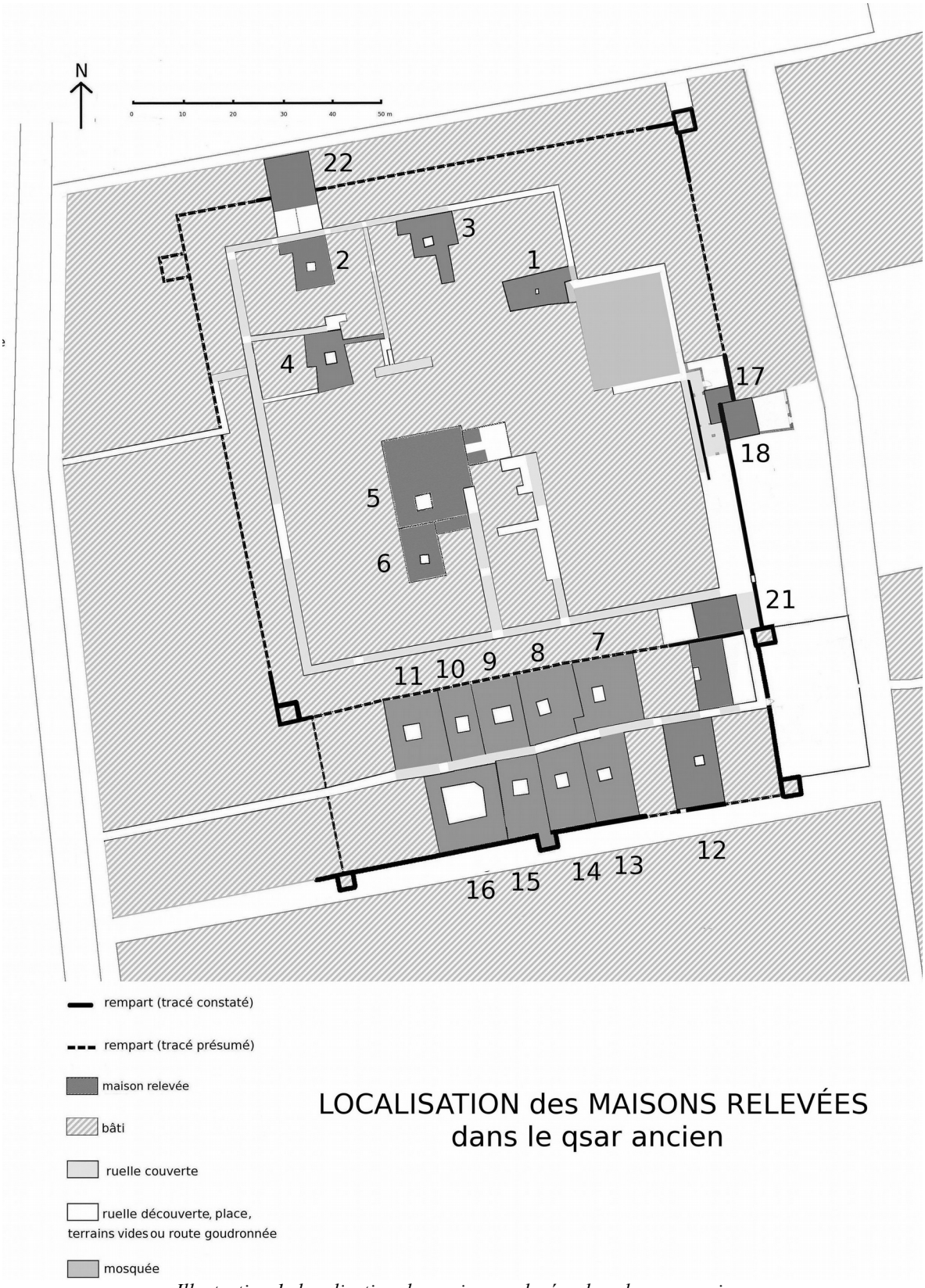

Illustration 1: localisation des maisons relevées dans le qsar ancien.

Illustration 2: localisation des maisons relevées dans les extensions du qsar hors remparts.

Répertoire et classification des maisons relevées à Asrir

n°	nom	plan	coupe	Date approximative	constructeur	Habitants actuels
1	Dar Ahmed Laaraj		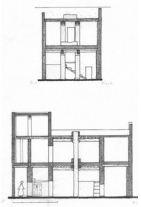	1700 ?	Laaraj	Inoccupée depuis 2014, car fissures suite à démolition de la mosquée voisine, famille haratine
2	Dar M'Bark Bamadi	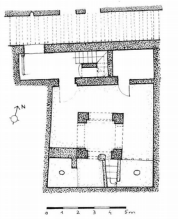	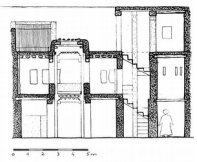	1700 ?	Bamadi, ancêtre de l'occupant actuel	M'Bark Bamadi, famille haratine
3	Dar Khouzzine	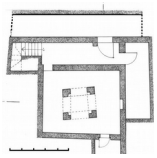	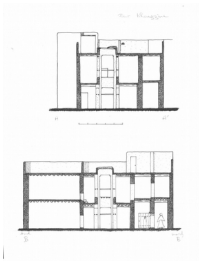	1700 ?	inconnu	Famille Hrar
4	Dar Abderazak Laaraj	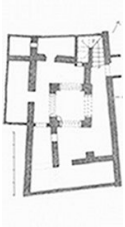	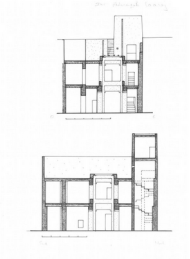	?	Laaraj ancêtre du propriétaire actuel	Inoccupée car effondrée
5	Dar Lahçen Lotfi, famille	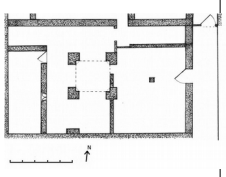		1870 ?	Ancêtre du cheikh actuel	Une famille
6	Dar Lahçen Lotfi	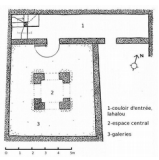		1900	Lahçen Lotfi, gd père du cheikh actuel	Une famille

7	Dar Youssef Ali (A)	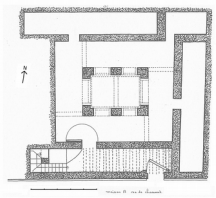	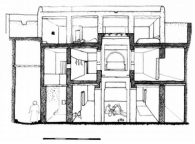	1850	?	Famille Oukhouya, Ayt Ātta
8	Dar Oudaoud	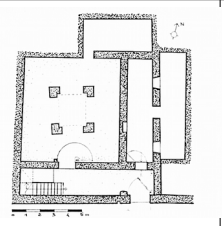	À faire ?	1850	ancêtre de l'occupant actuel	Famille Oudaoud, Ayt Ātta
9	Dar Ali Oukhouya 3	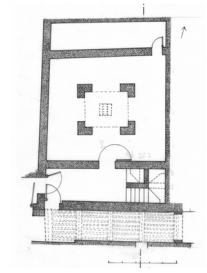	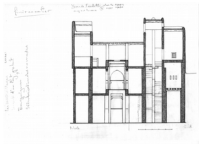	1810	Ancêtre Oukhouya	Famille Oukhouya, Ayt Ātta
10	Dar Ali Oukhouya 2	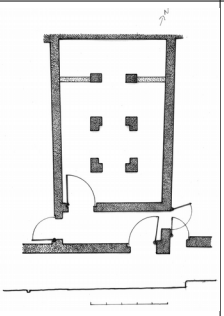	À faire ?	1810	Ancêtre Oukhouya	Famille Oukhouya, Ayt Ātta
11	Dar Ali Oukhouya 1	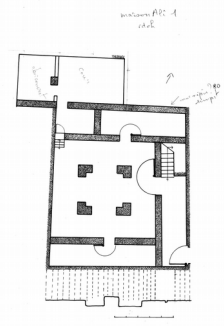	À faire ?	1800	Ancêtre Oukhouya	En transformation en maison d'hôtes par Ahmed Oukhouya

12	Dar Mouhand ben Ahmed ben Moho	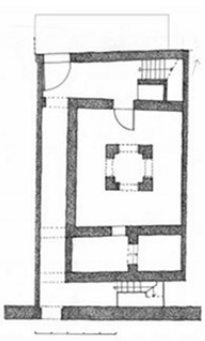	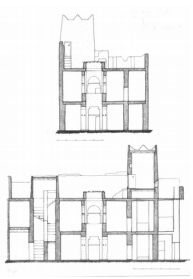	1850	ancêtre de l'occupant actuel	Famille élargie du propriétaire-occupant
13	Dar Mohand U Hammou	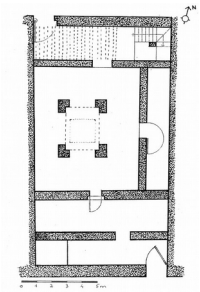	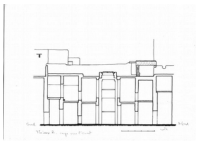	1850	?	Famille Oukhouya, Ayt Ātta
14	Dar Ayt Amer	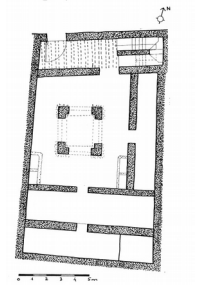	À faire ?	1850	?	Famille Oukhouya, Ayt Ātta
15	Dar Ayt Bari	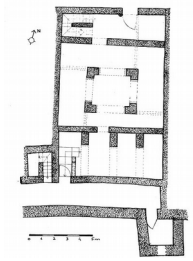	À faire ?	1850	?	Famille Oukhouya, Ayt Ātta
16	Dar Ayt Iddir	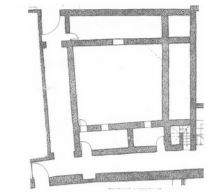	À faire ?	1850	?	Famille Oukhouya, Ayt Ātta

17	Dar Daoudi	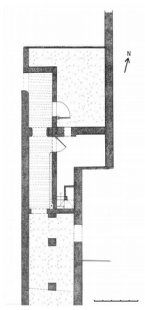		1850		Famille haratine
18	Dar al Qabila	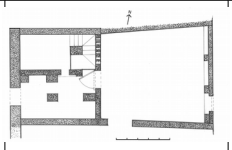		1850		
19	Dar Aïcha	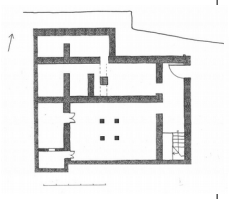	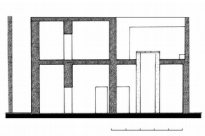	1870	?	Famille haratine
20	Dar Mina	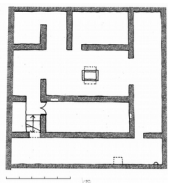	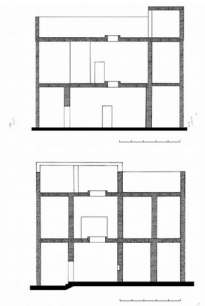	1870	?	Famille haratine
21	Dar Muhand U Hamad	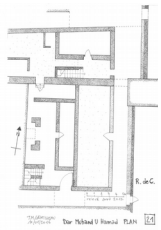		1870 ?	?	Famille Ayt Ātta
22	Dar Lahçen Ben Moha Ouzaïd	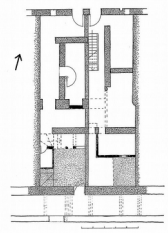	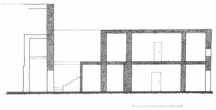	1870 ?	Grand père du propriétaire actuel	Inhabité, bergerie pour les moutons du propriétaire

23	Dar Ayt Tellba	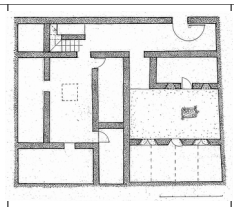	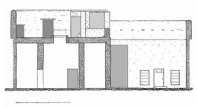	1900 ?	?	Famille Ayt Ātta
24	Dar Ayt Azermit	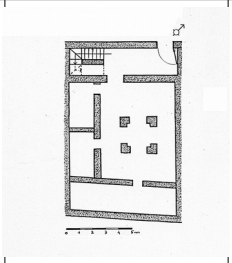	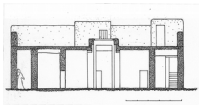	1900 ?	?	Famille Ayt Ātta
25	Dar cheikh Lotfi palmeraie	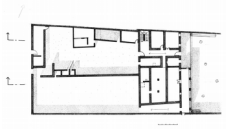	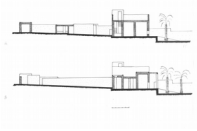	1940	Grand père du propriétaire, le cheikh actuel	
26	Dar Nora	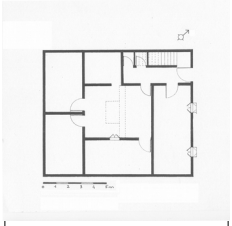		2000	Mari de Nora, le propriétaire-occupant actuel	Famille Ayt Ātta
27	Dar Youssef Ouzaïd	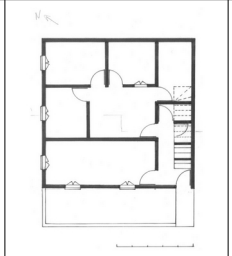	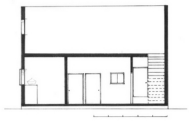	2010	le propriétaire-occupant actuel	Famille Ayt Ātta
28	Dar Fadma	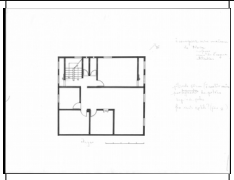		2010	Le propriétaire qui loue cette maison	Famille Ayt Ātta

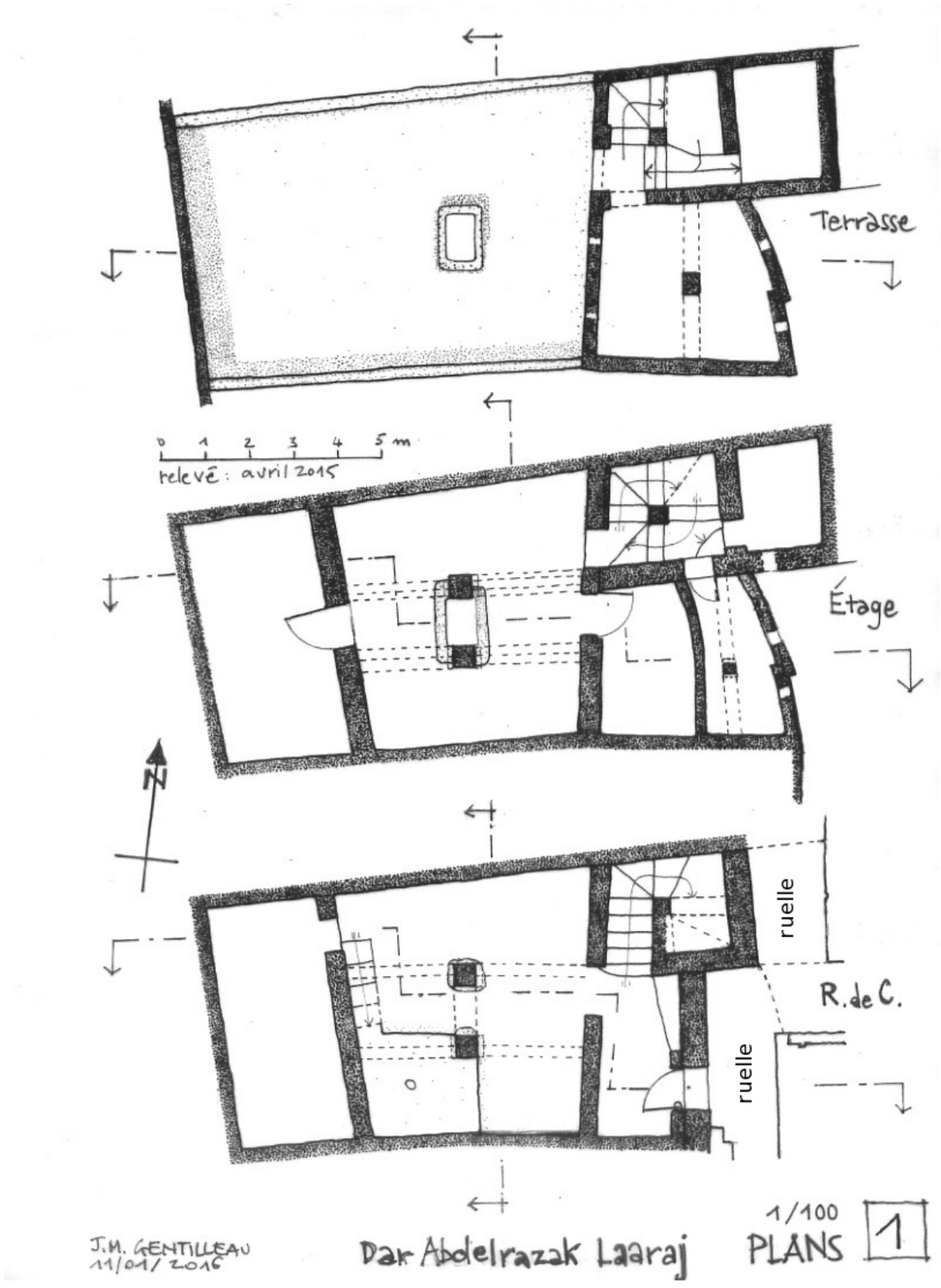

Illustration 3: dar Abderazak Laaraj, plans des trois maisons. jmgentilleau 2016.

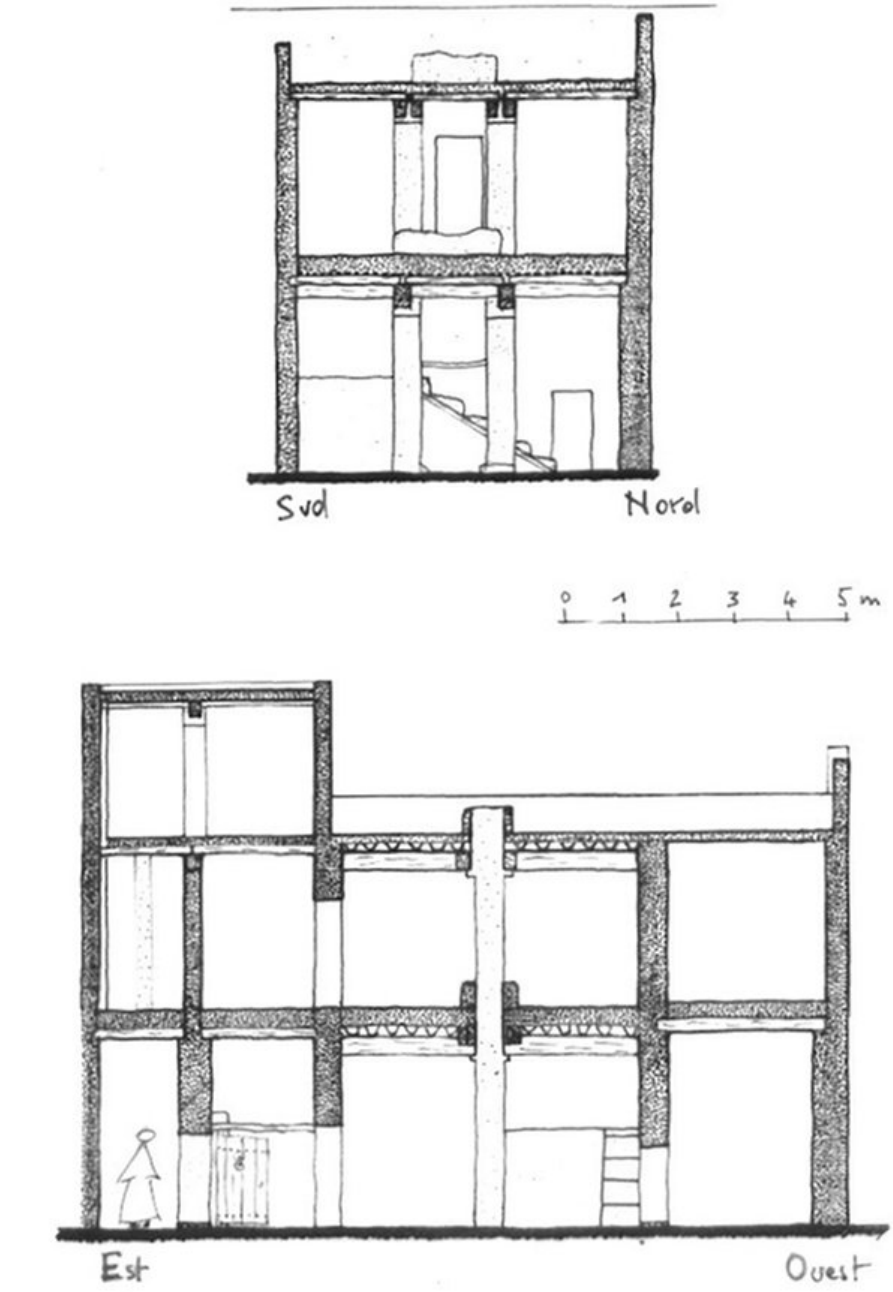

Illustration 4: dar Abderazak Laaraj, coupes. jmgentilleau 2016.

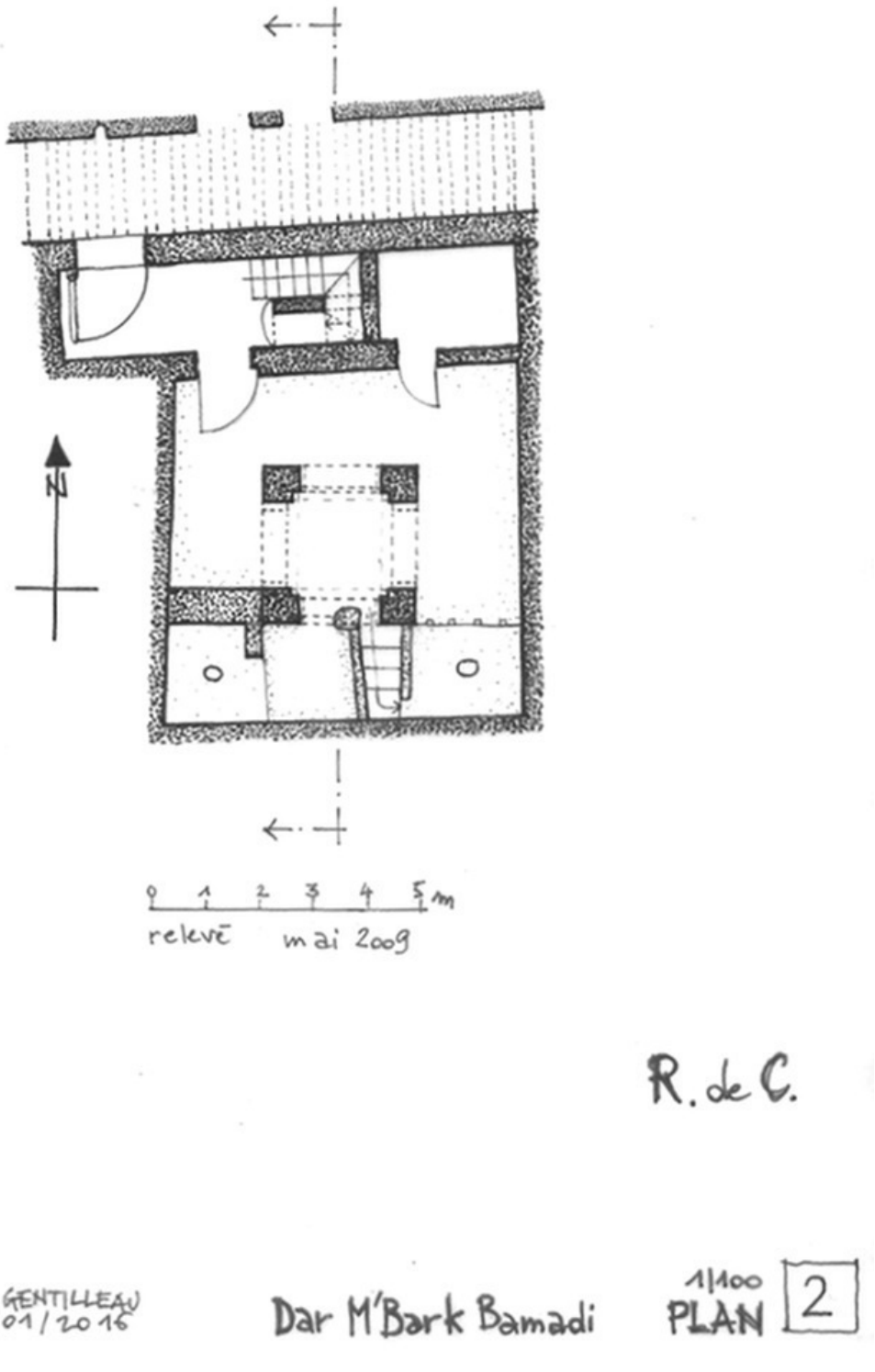

Illustration 5: dar M'Bark Bamadi, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

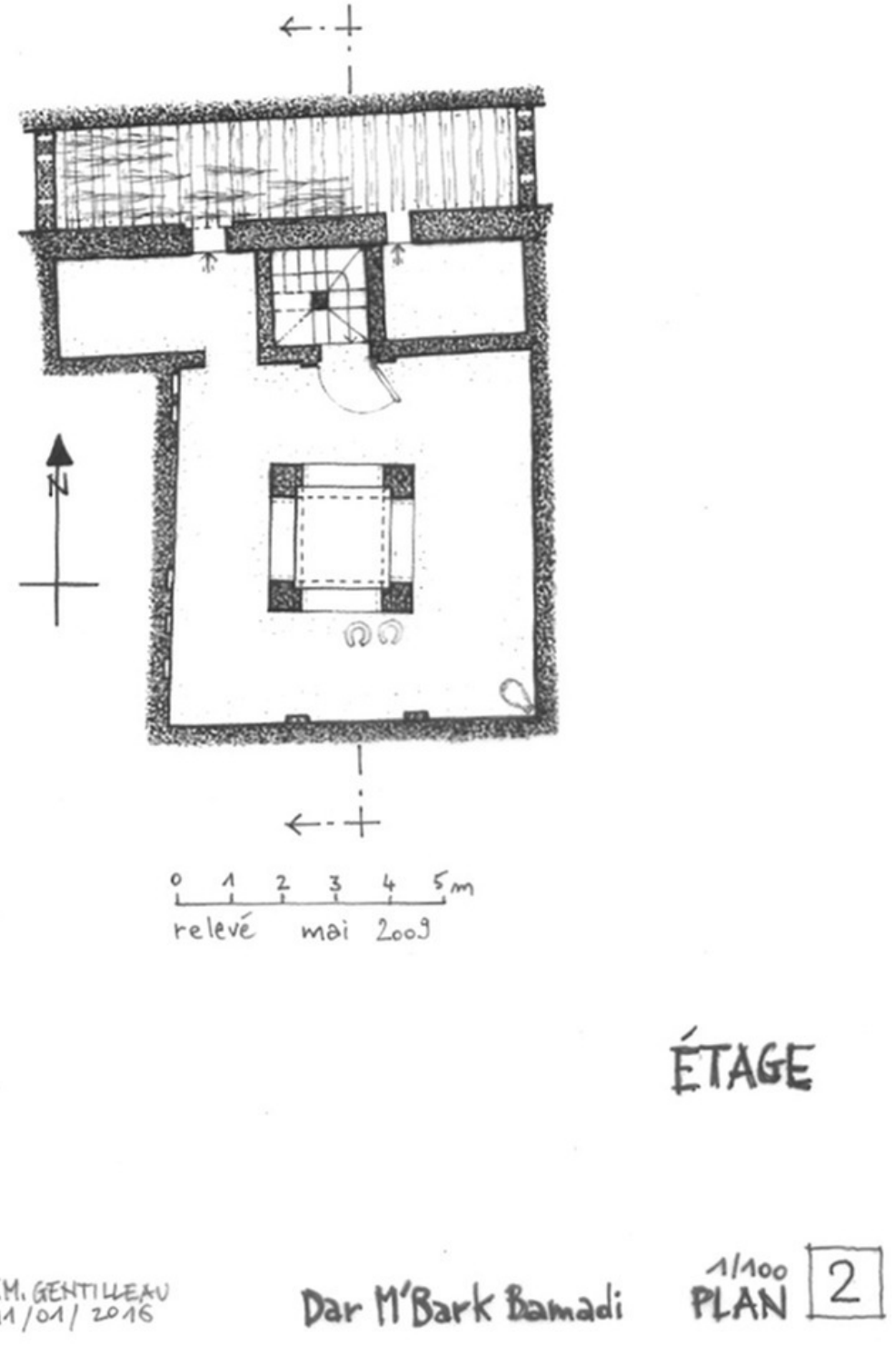

Illustration 6: dar M'Bark Bamadi, plan d'étage.jmgentilleau 2016.

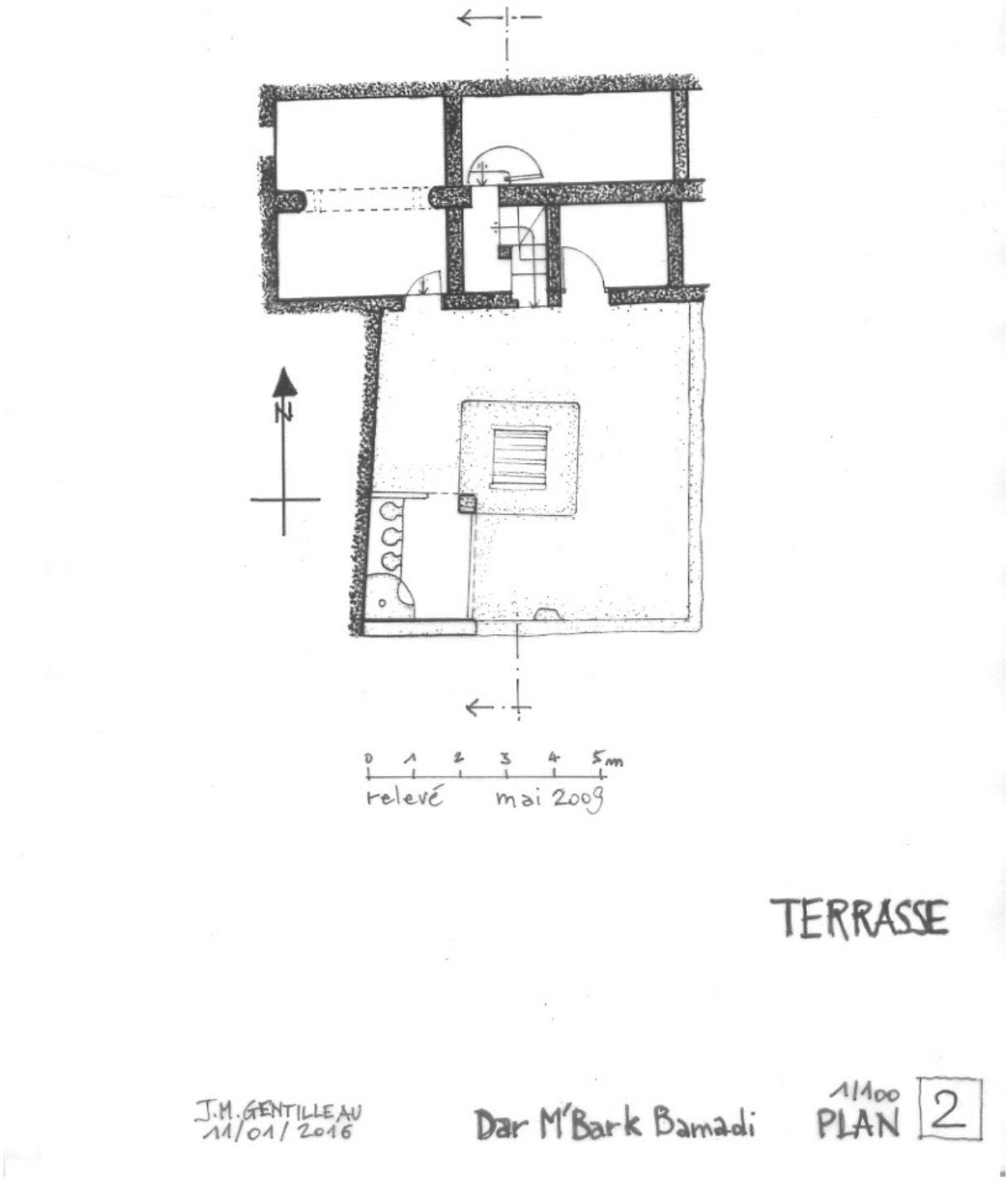

Illustration 7: dar M'Bark Bamadi, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

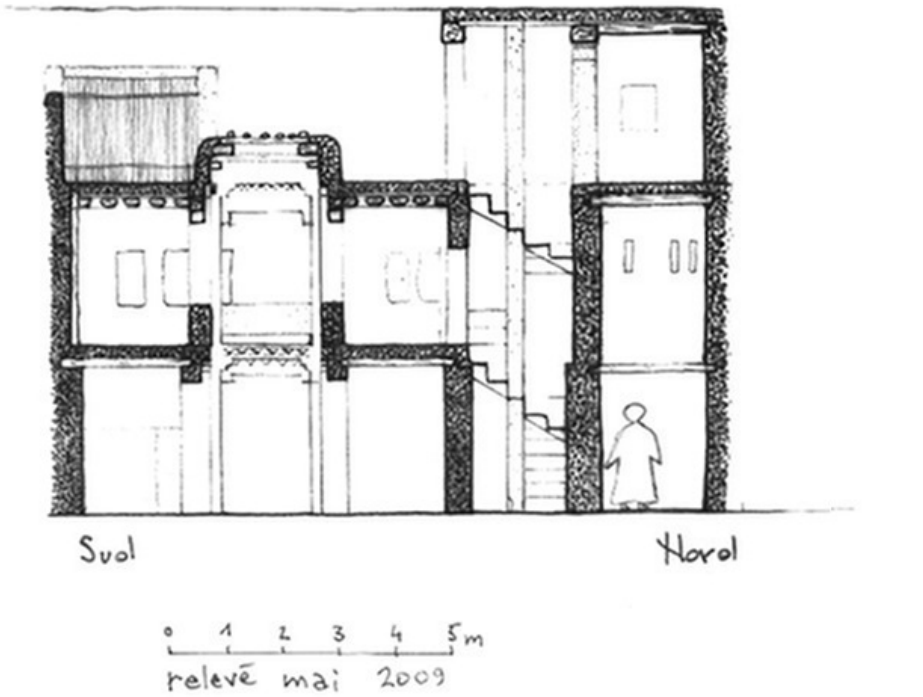

Illustration 8: dar M'Bark Bamadi, coupe. jmgentilleau 2016

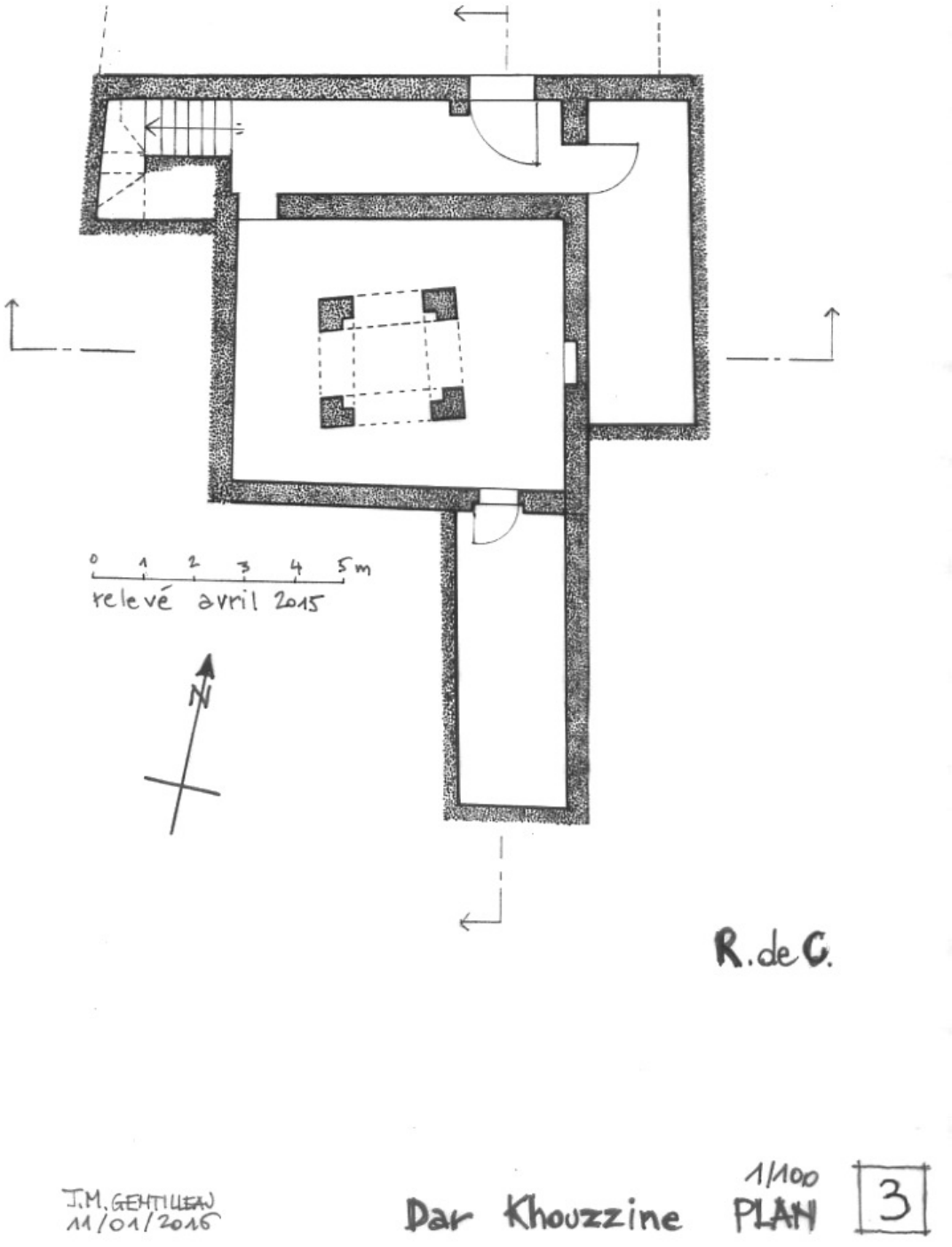

Illustration 9: dar Khouzzine, plan de rez-de-chaussée.jmgentilleau 2016.

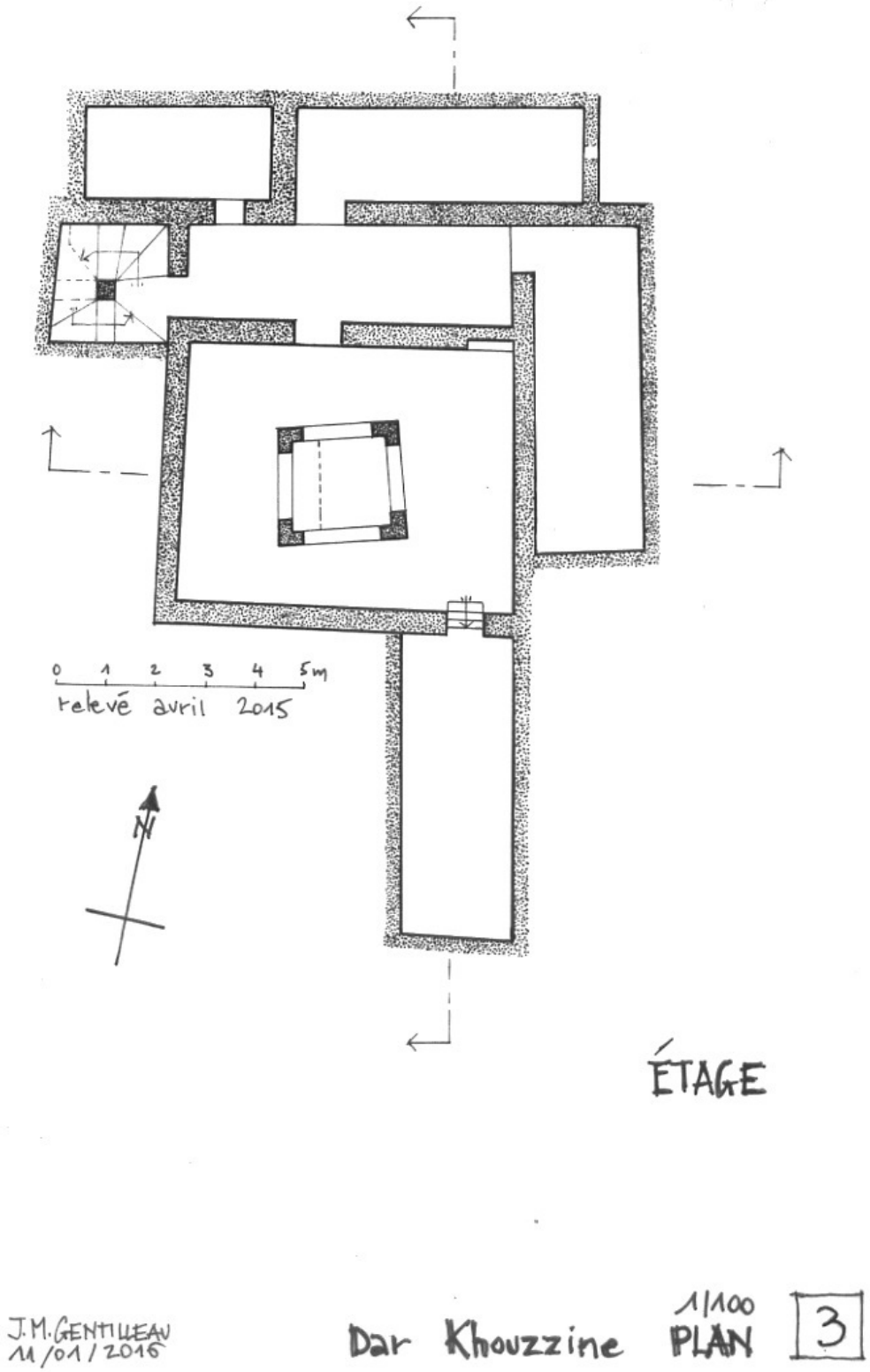

Illustration 10: dar Khouzzine, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

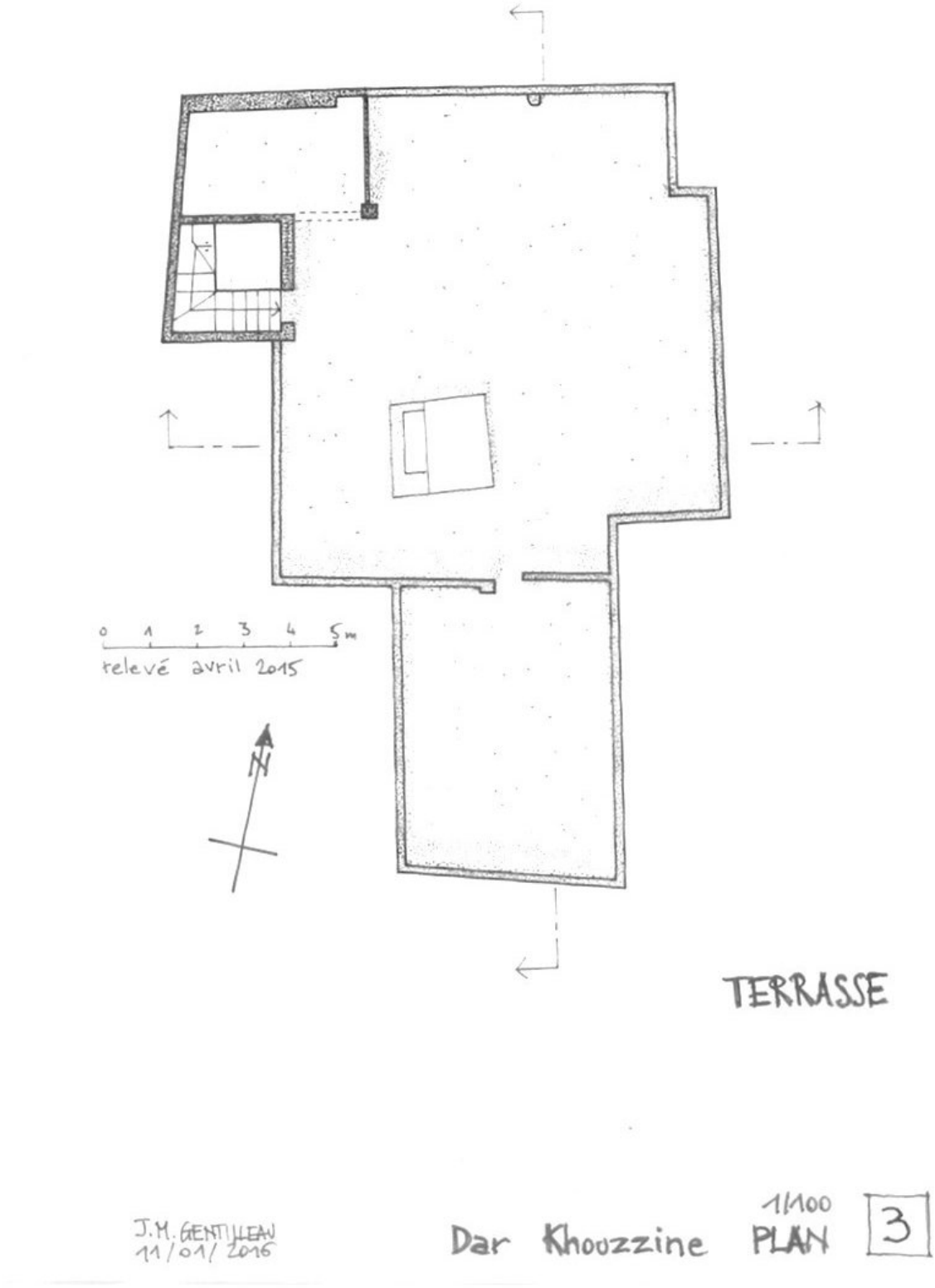

Illustration 11: dar Khouzzine, plan de terrasse.jmgentilleau 2016.

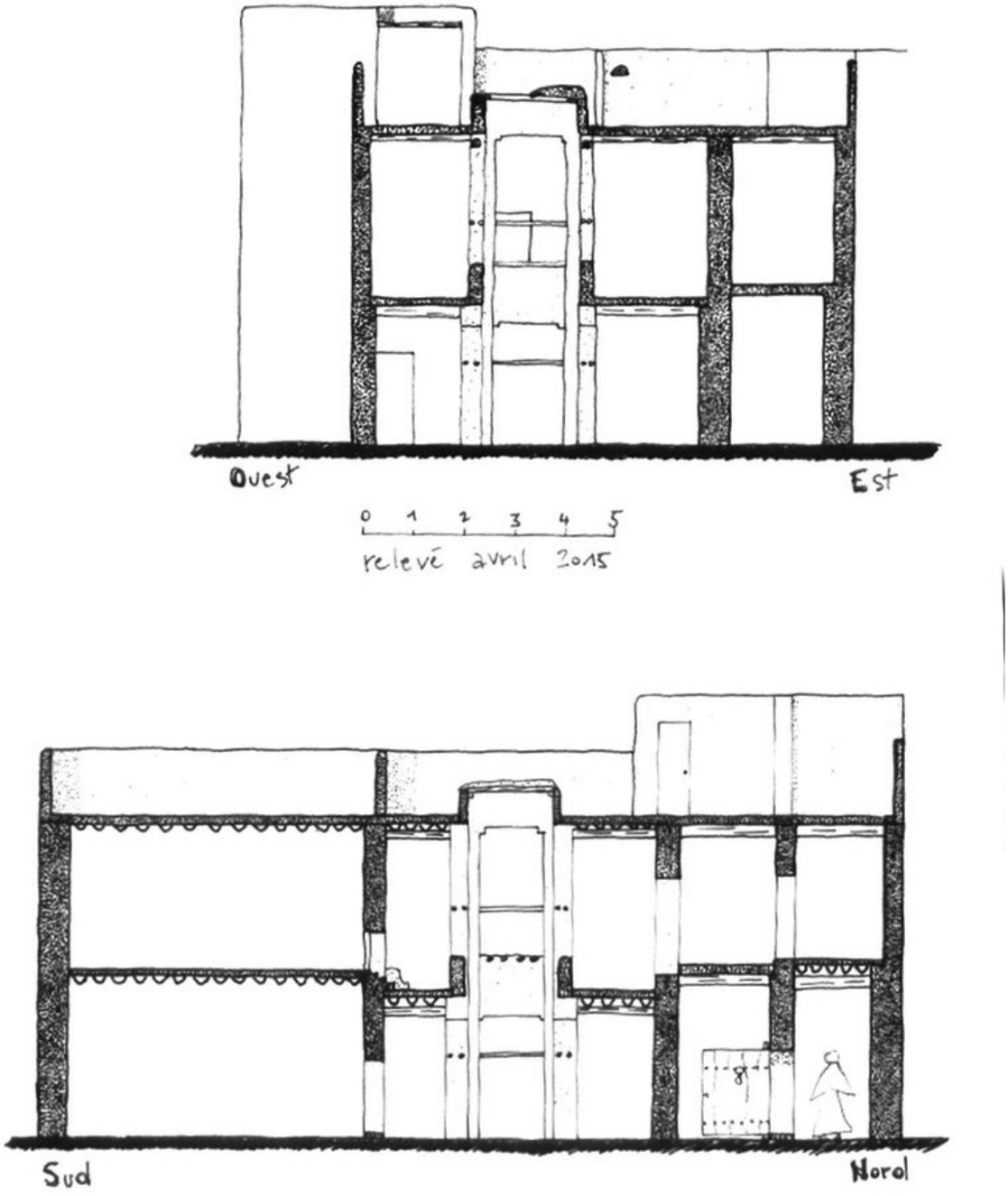

Illustration 12: dar Khouzzine, coupes. jmgentilleau 2016.

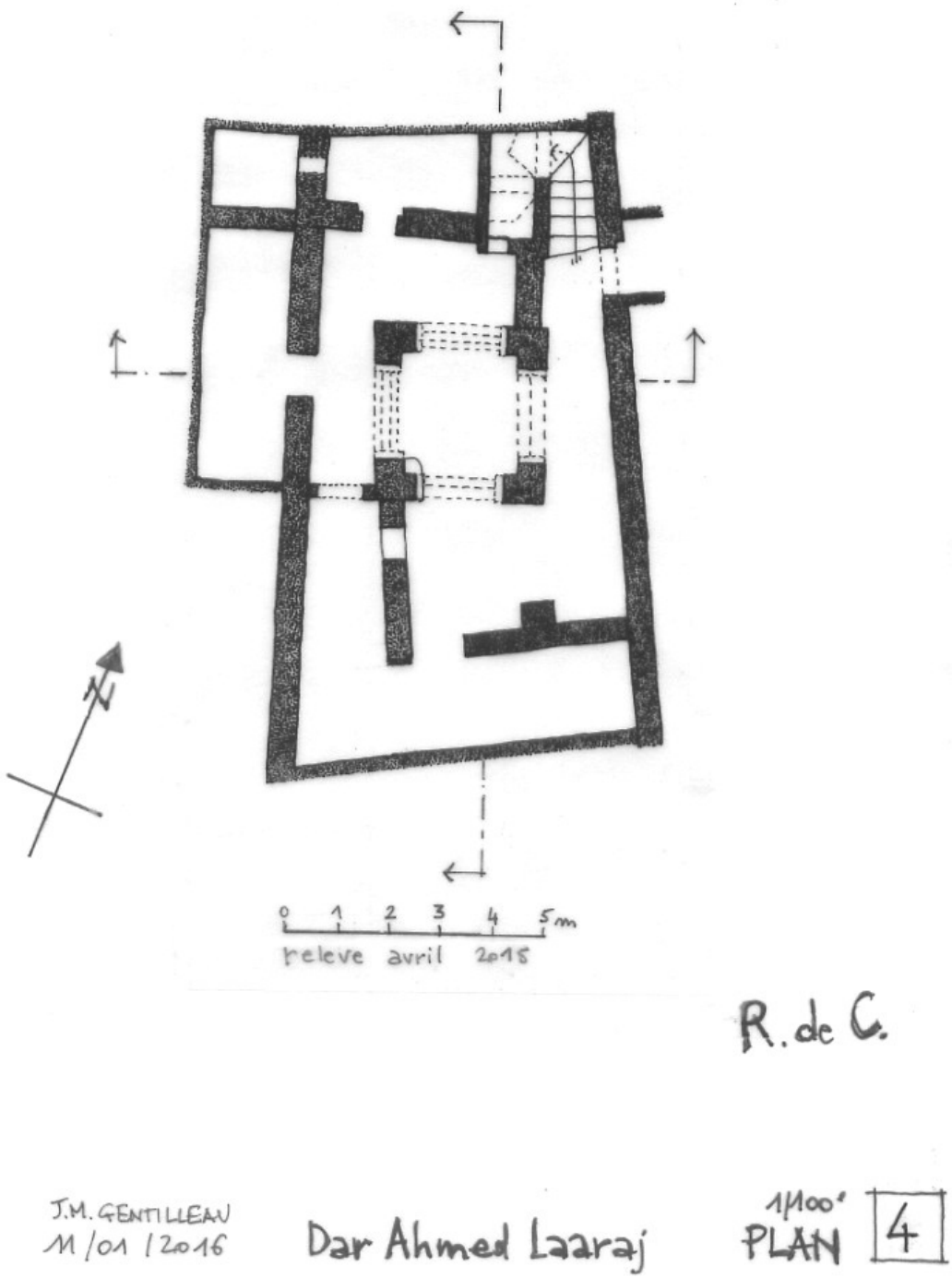

Illustration 13: dar Laaraj, plan de rez-de-chaussée.jmgentilleau 2016.

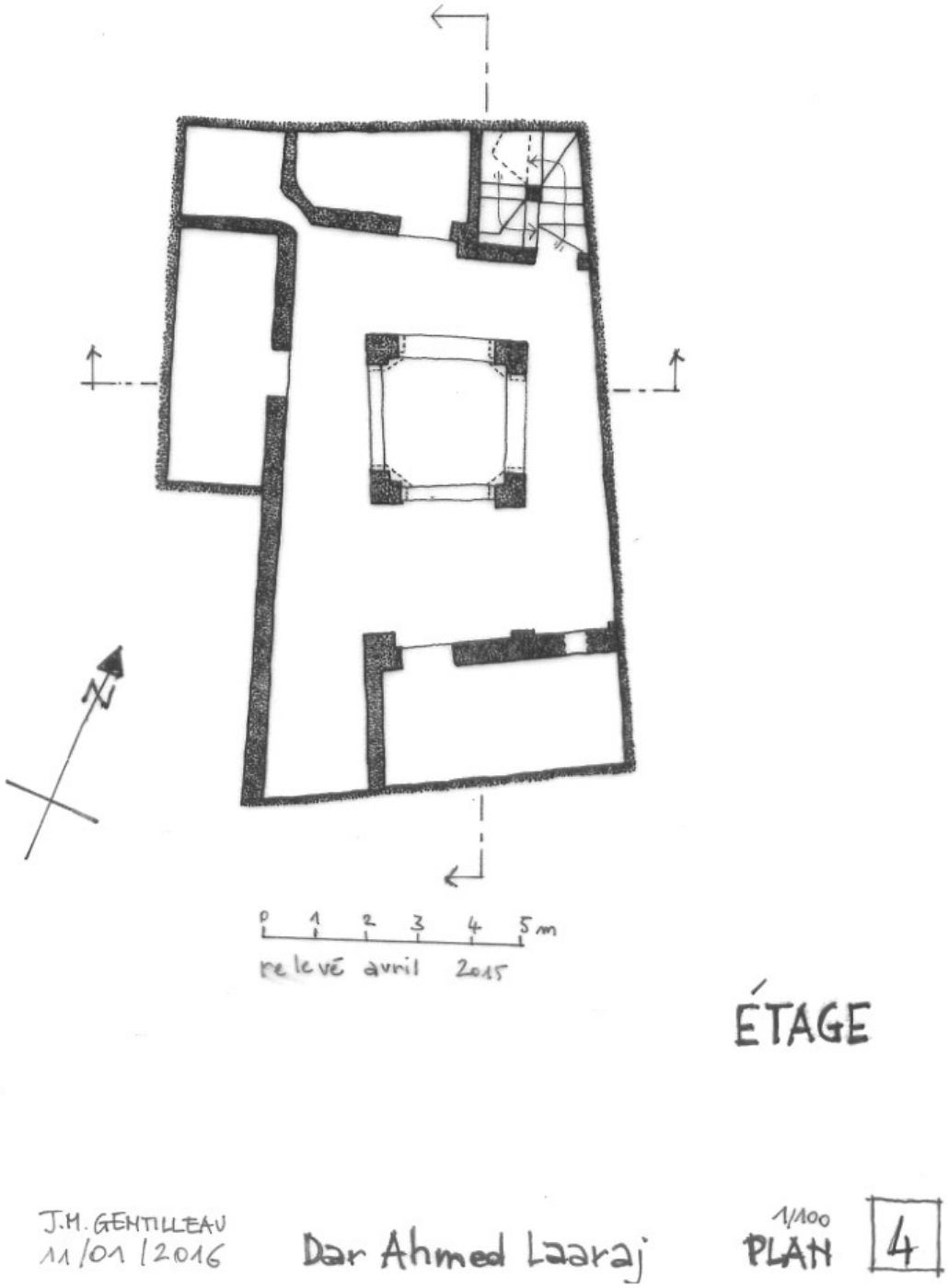

Illustration 14: dar Ahmed Laaraj, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

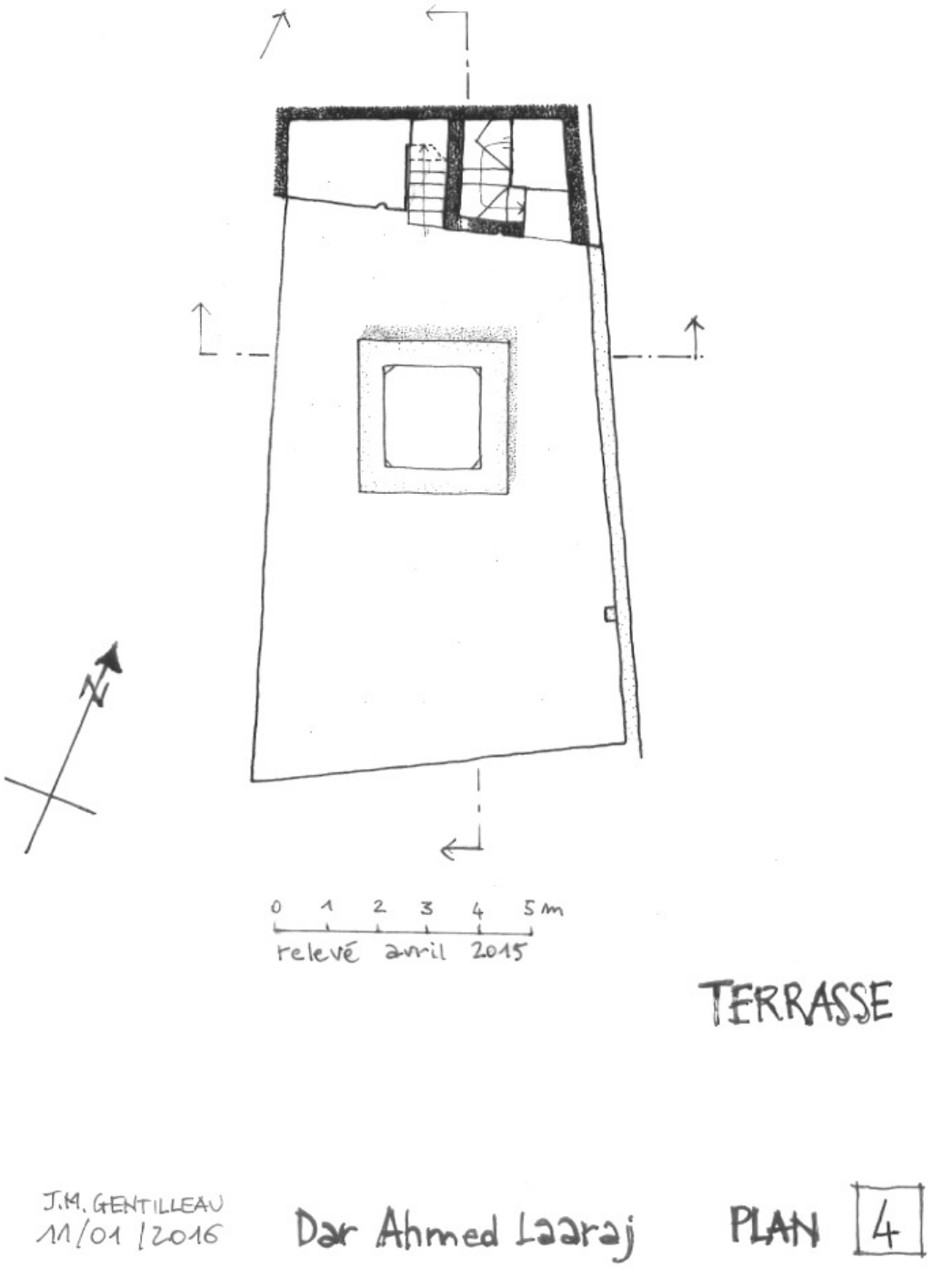

Illustration 15: dar Ahmed Laaraj, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

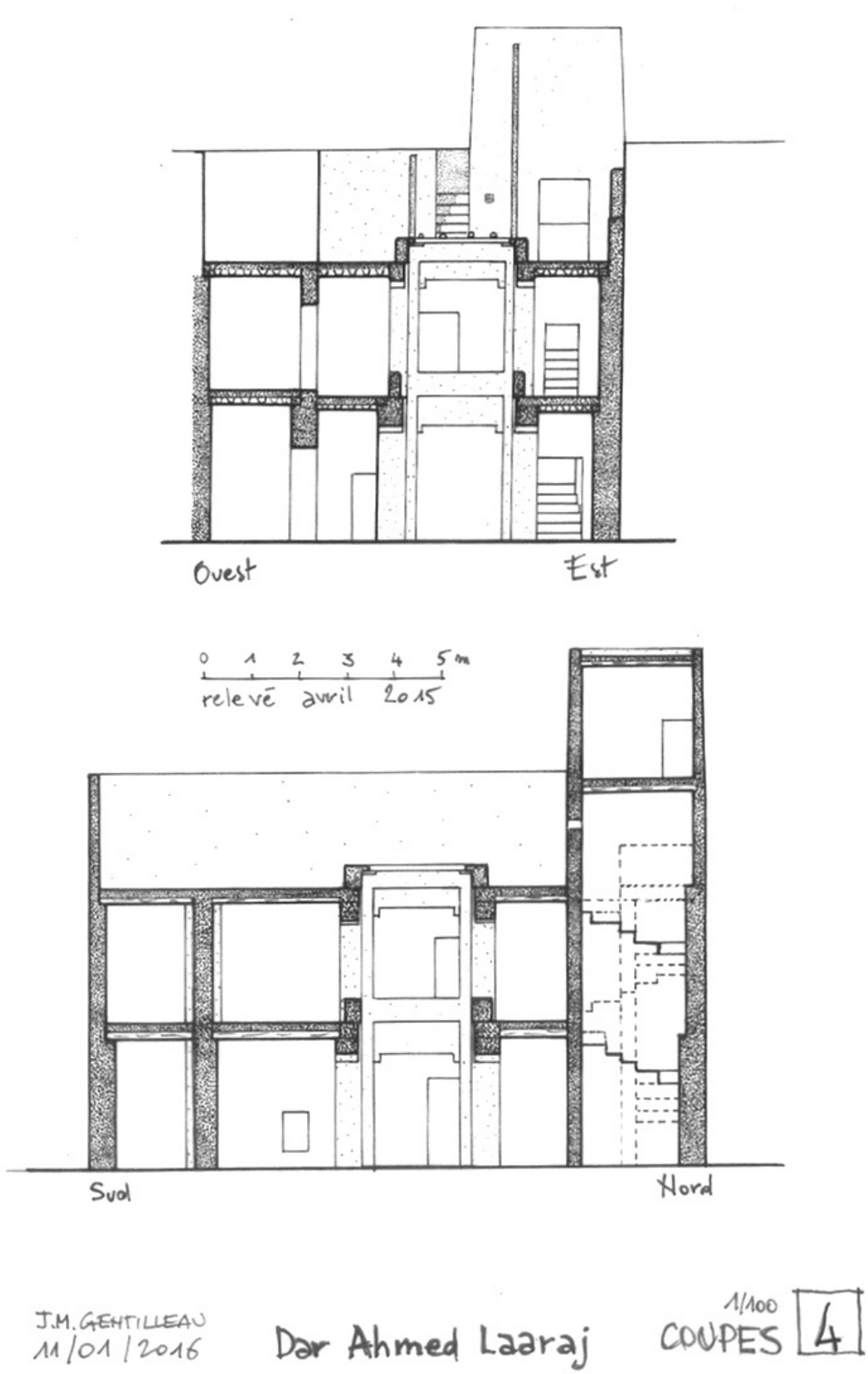

Illustration 16: dar Ahmed Laaraj, coupes. jmgentilleau 2016.

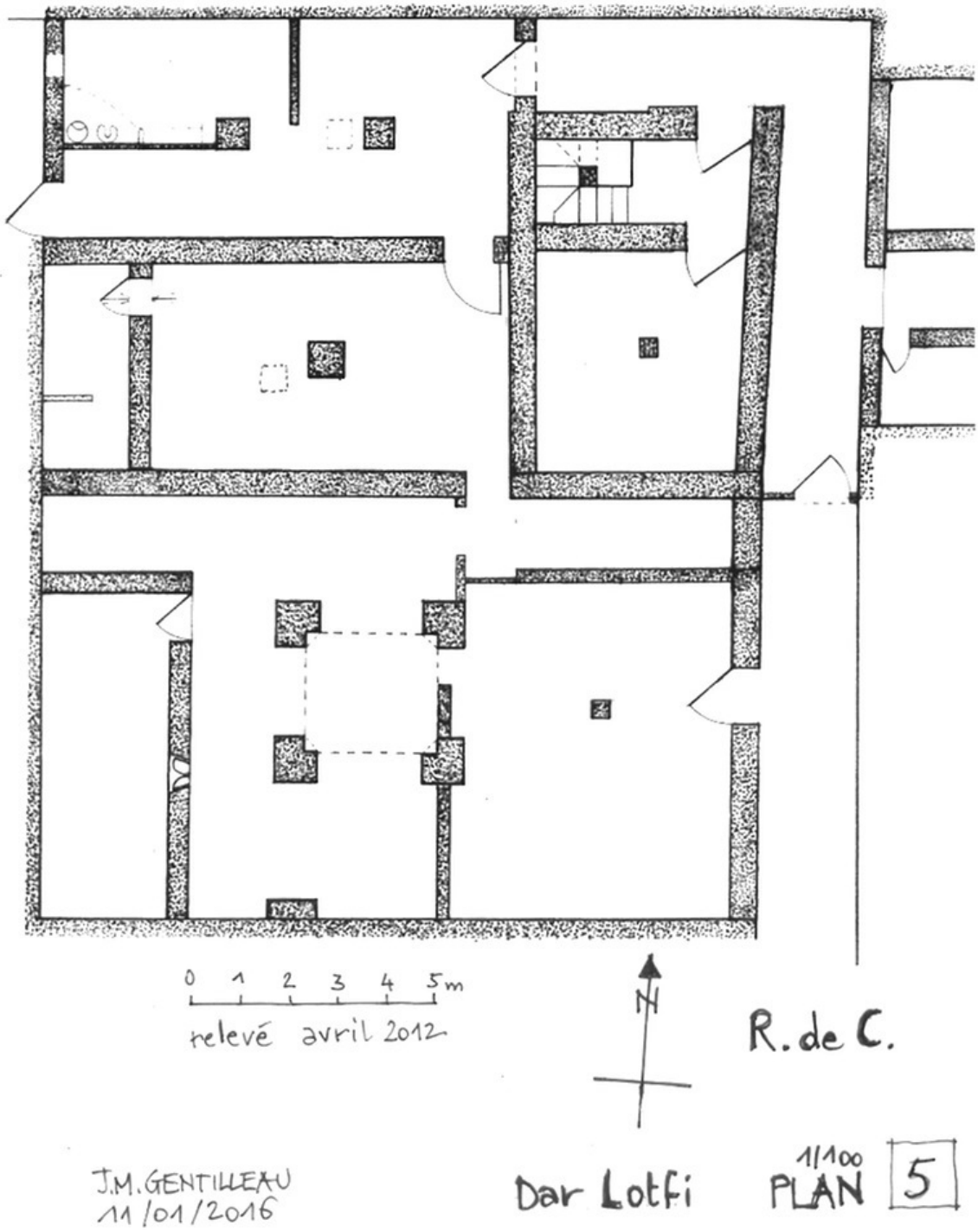

Illustration 17: dar Lotfi, maison de la famille, et espaces de service, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

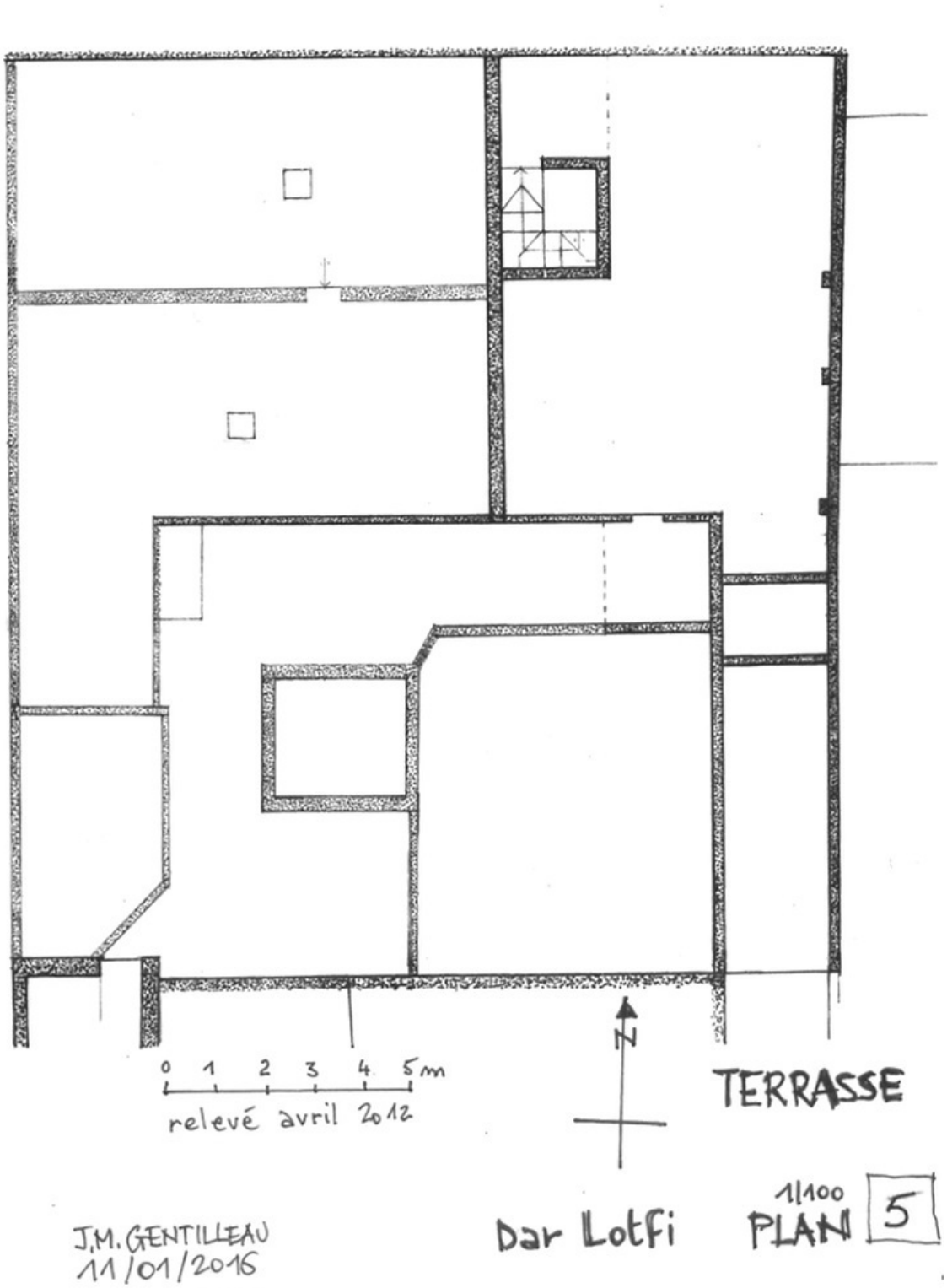

Illustration 18: dar Lotfi a, maison de la famille et espacaes de services, plan de terrasses. jmgentilleau 2016.

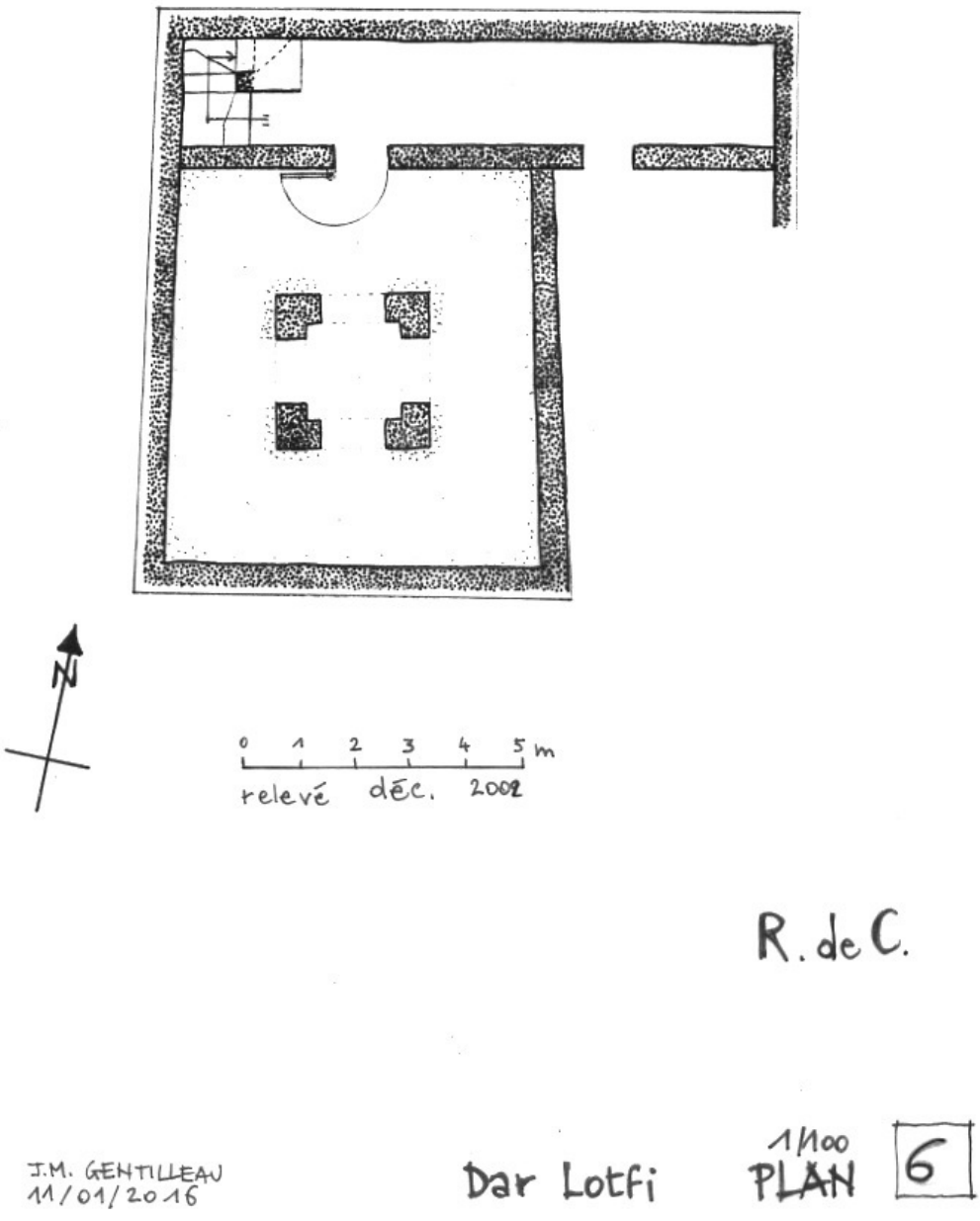

Illustration 19: dar Lotfi b, maison des invités hommes, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

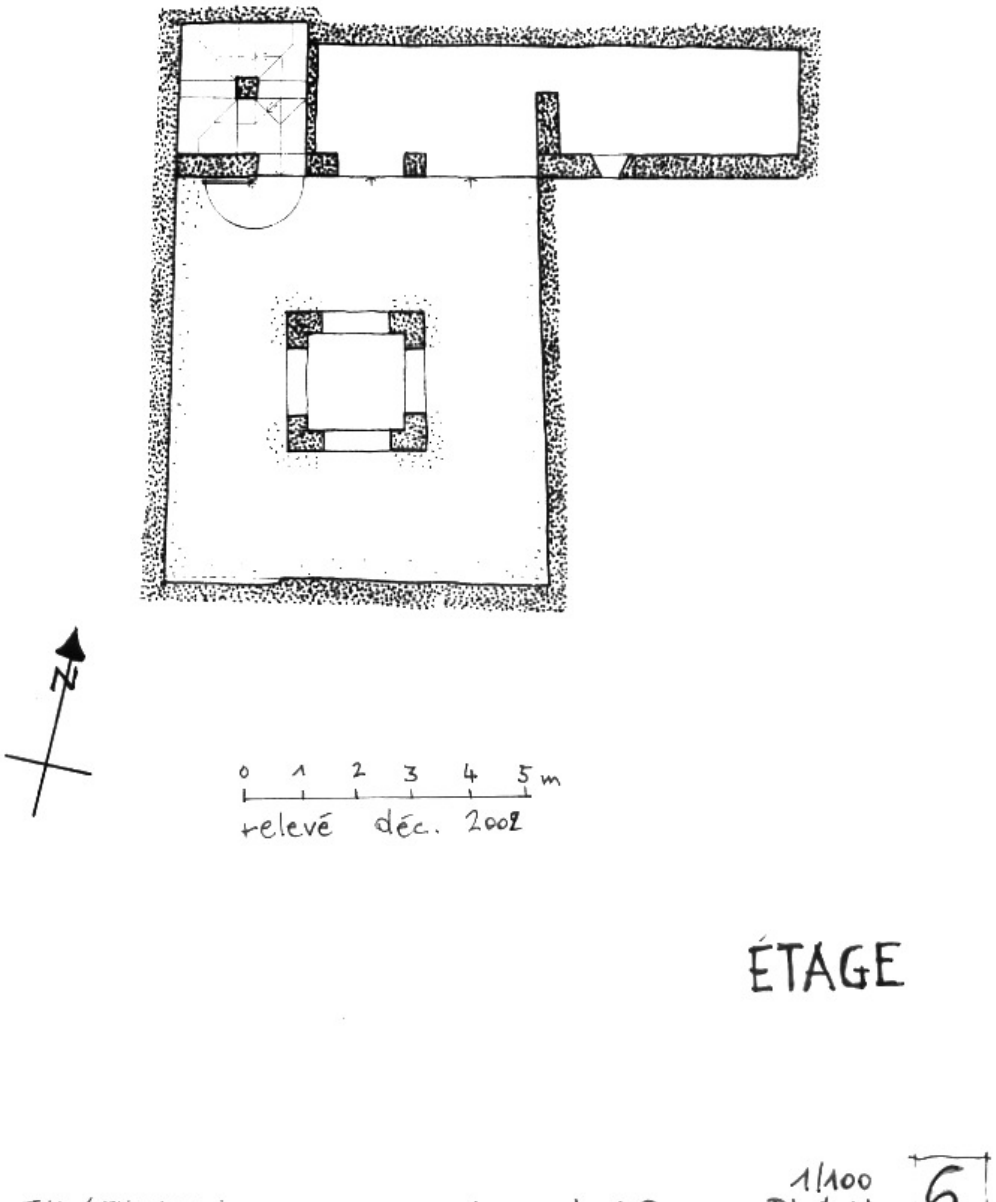

Illustration 20: dar Lotfi b, maison des invités hommes, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

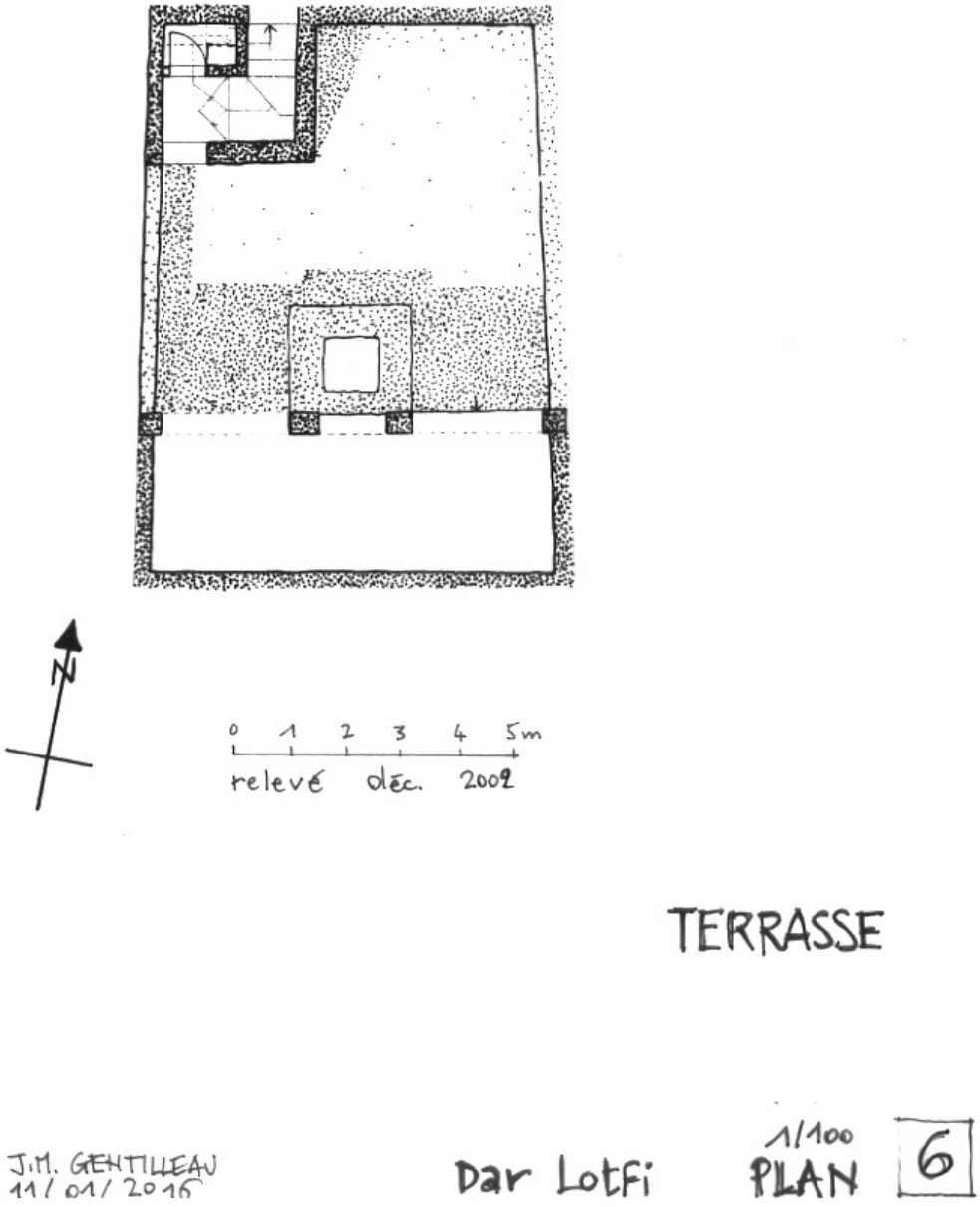

Illustration 21: dar Lotfi b, maison des invités hommes, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

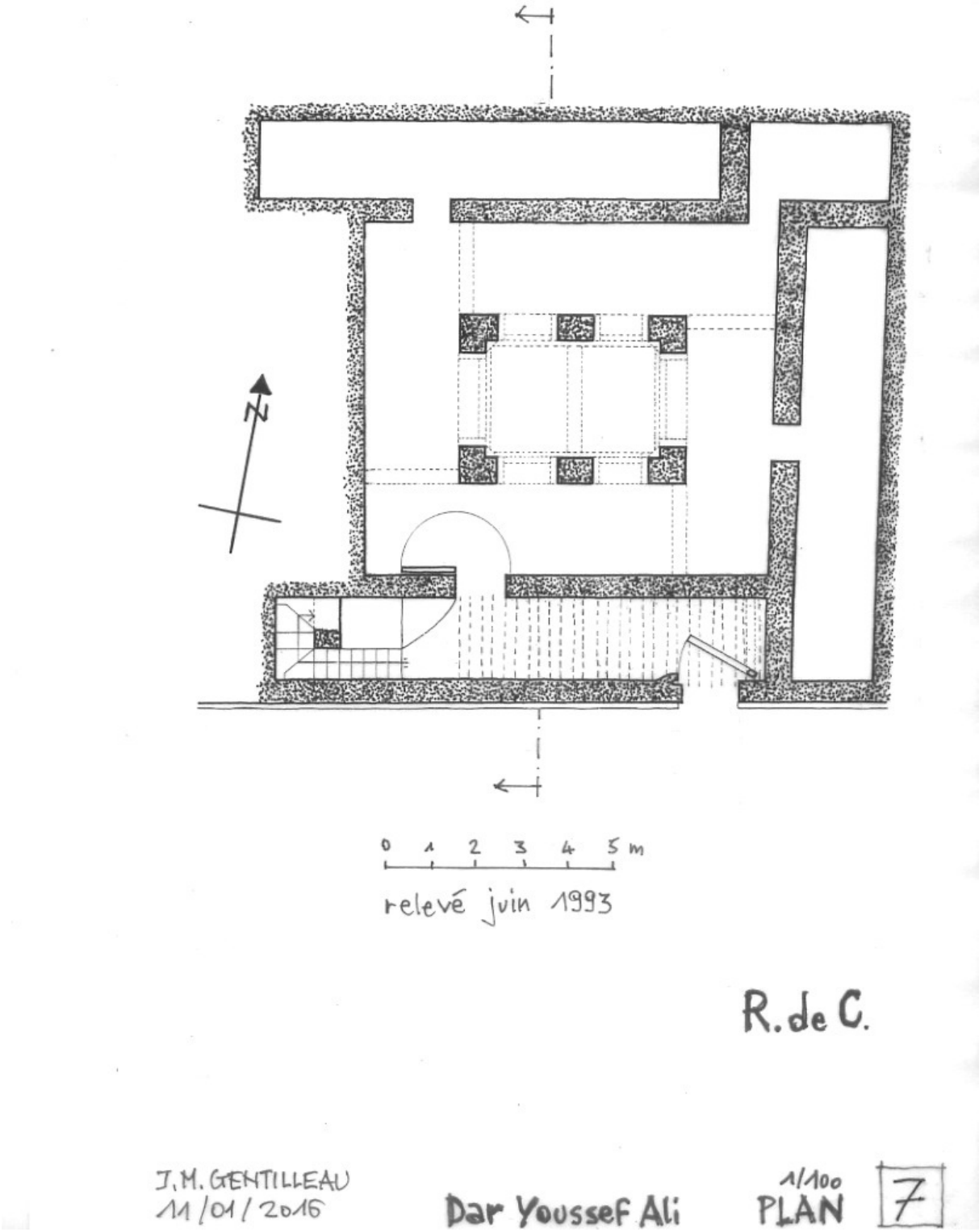

Illustration 22: dar Youssef Ali, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

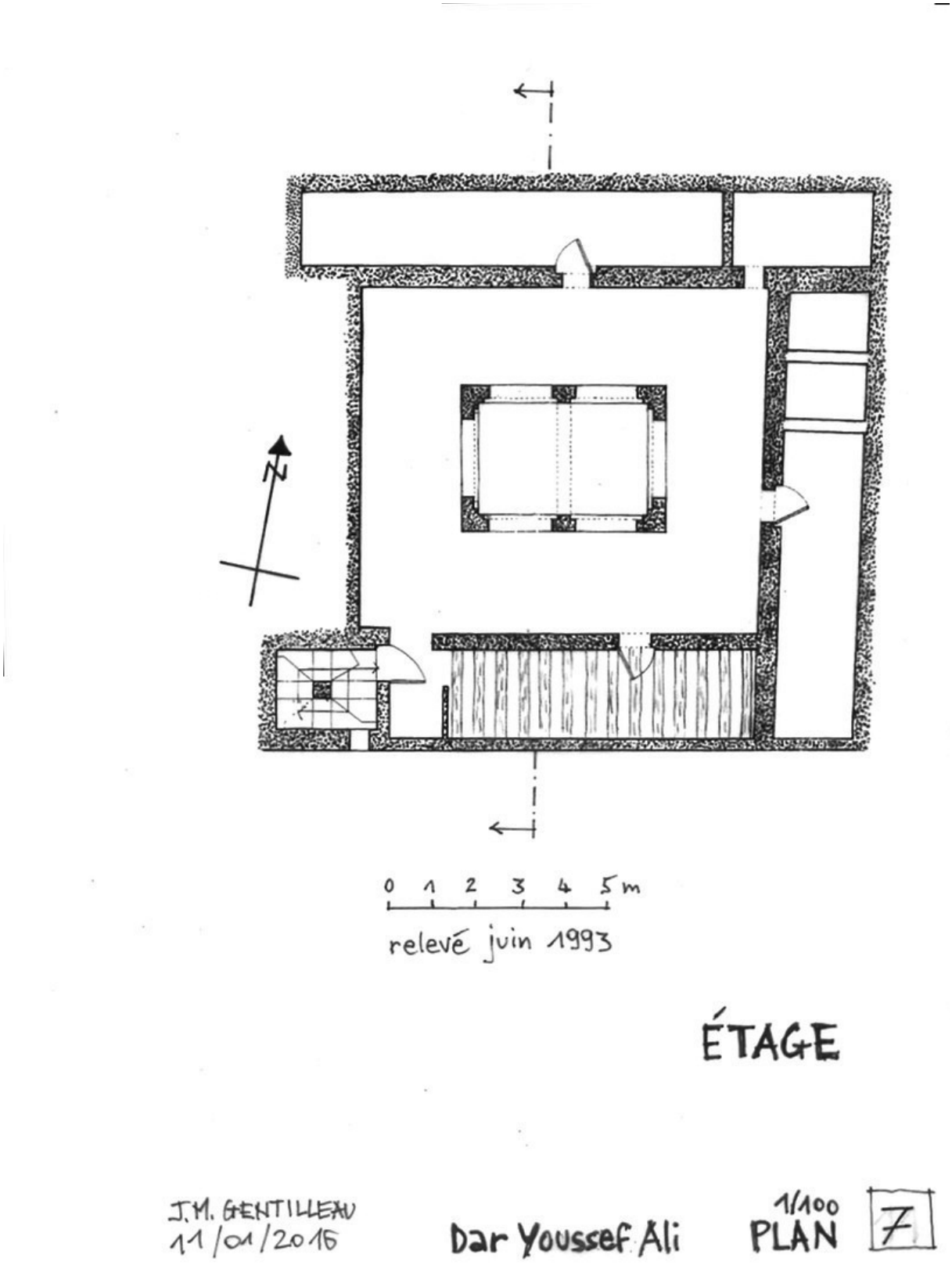

Illustration 23: dar Youssef Ali, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

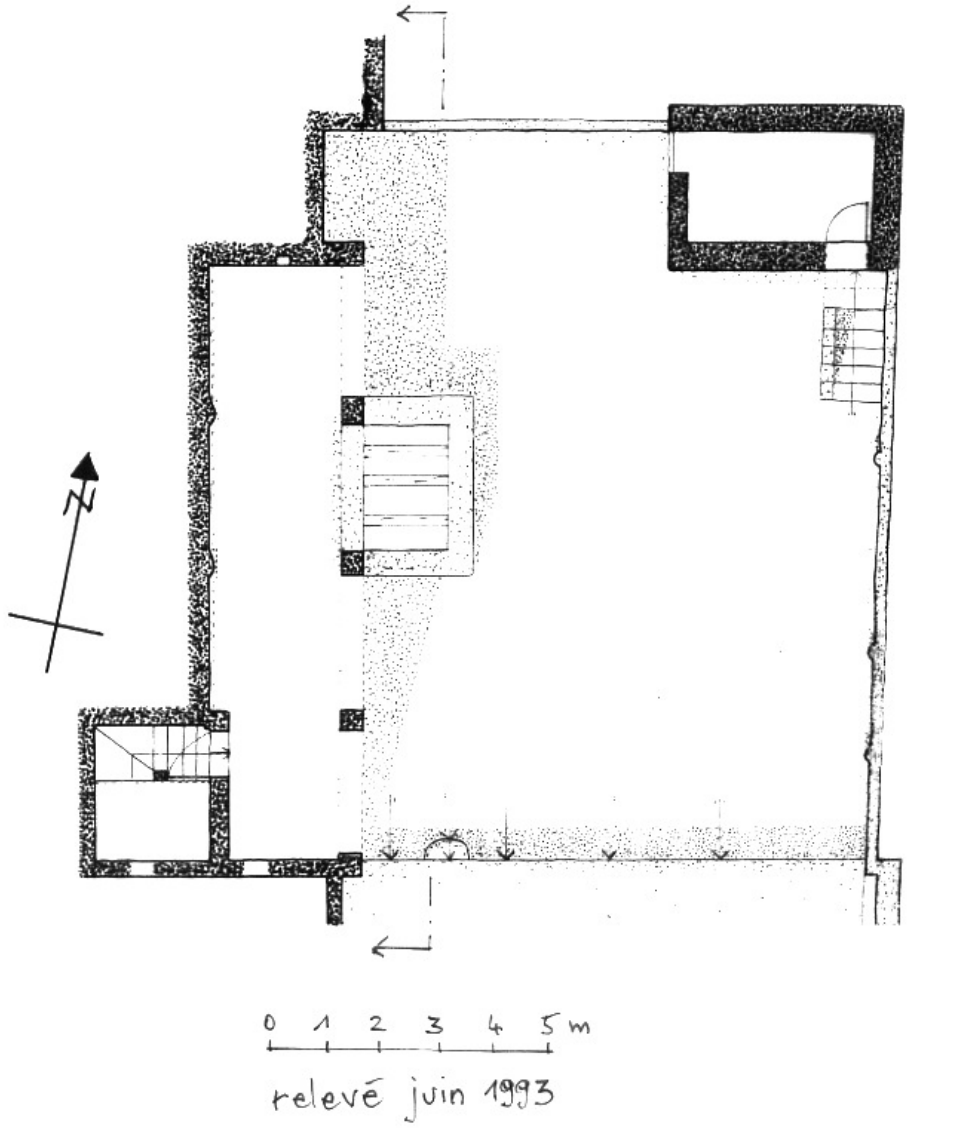

Illustration 24: dar Youssef Ali, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

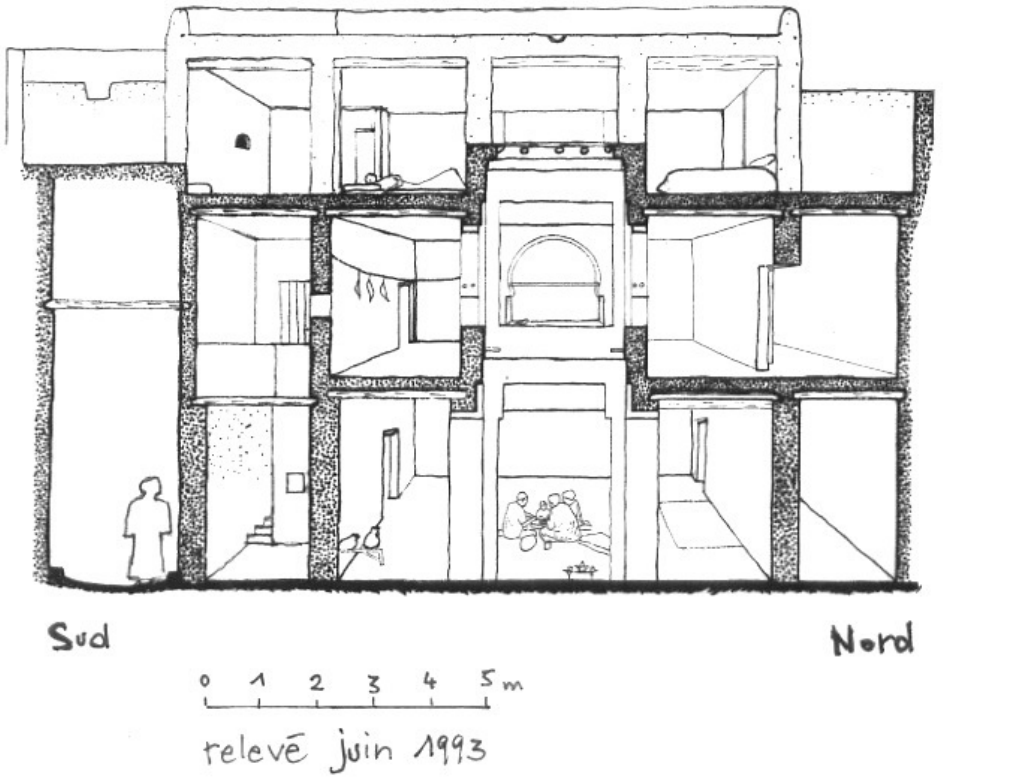

Illustration 25: dar Youssef Ali, coupe perspective. jmgentilleau 2016.

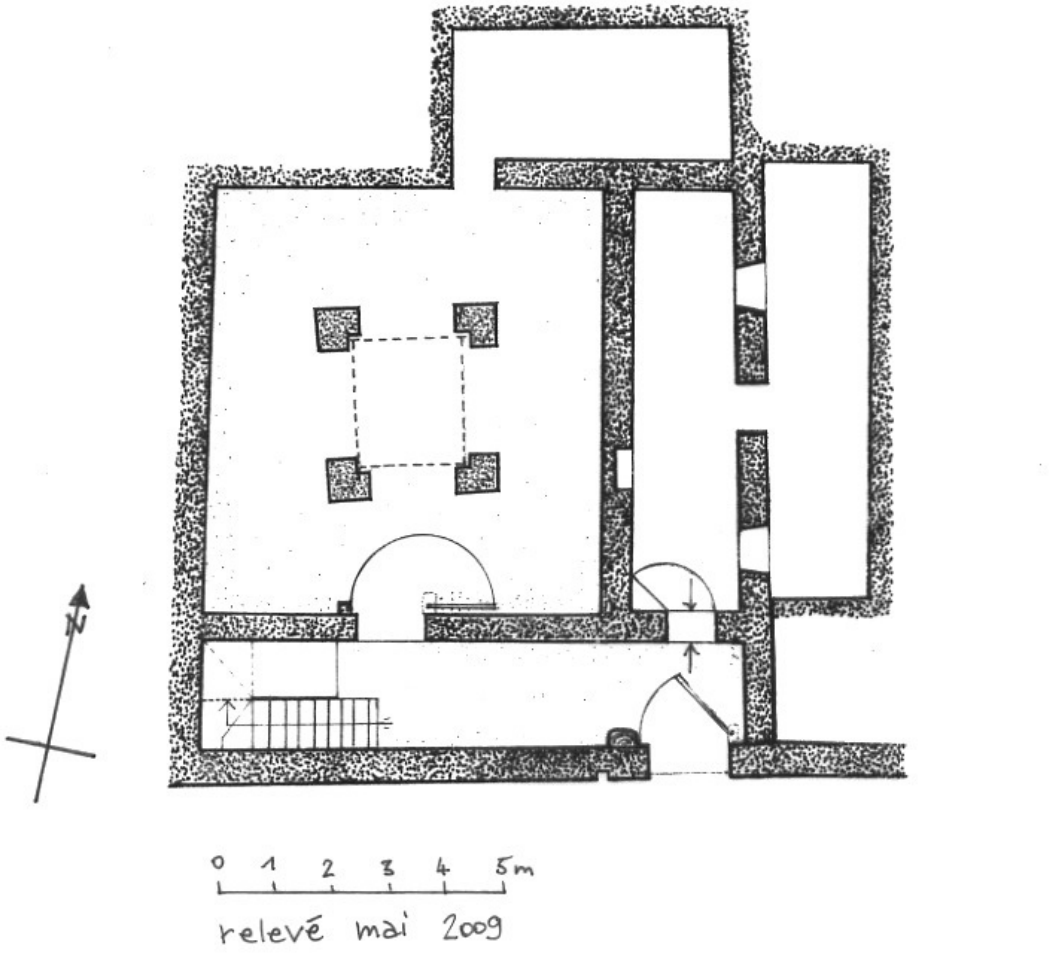

Illustration 26: dar Oudaoud, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

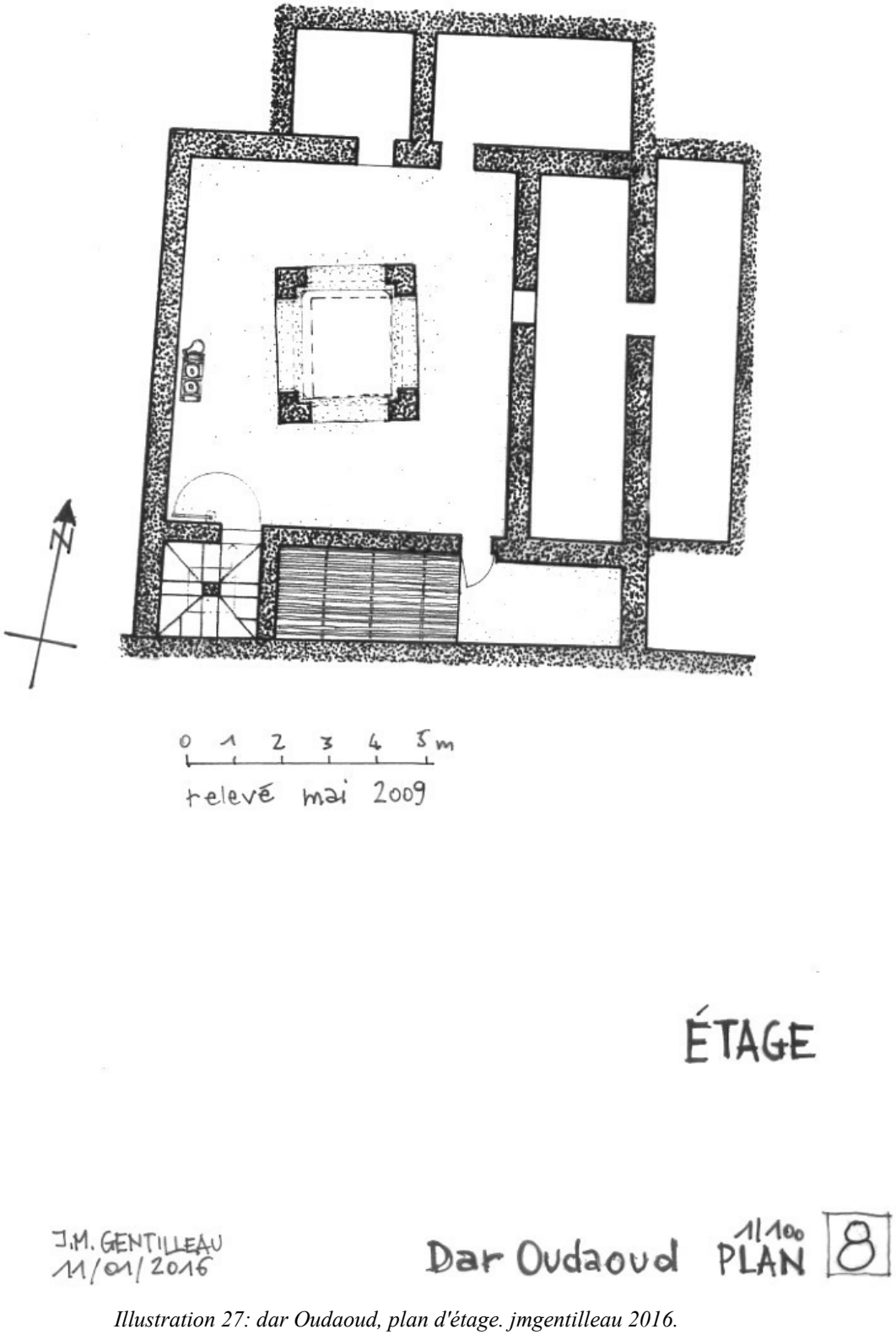

Illustration 27: dar Oudaoud, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

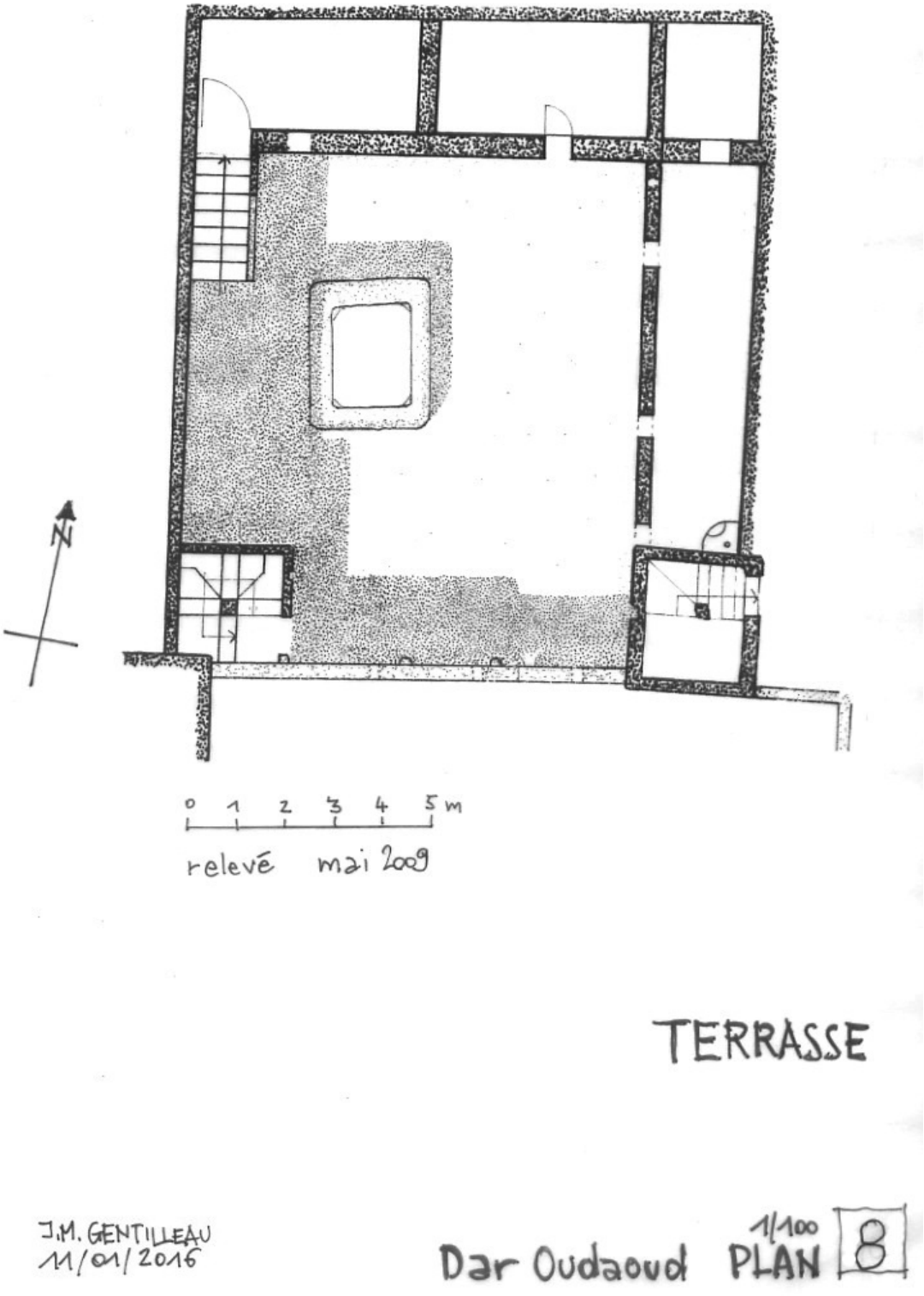

Illustration 28: dar Oudaoud, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

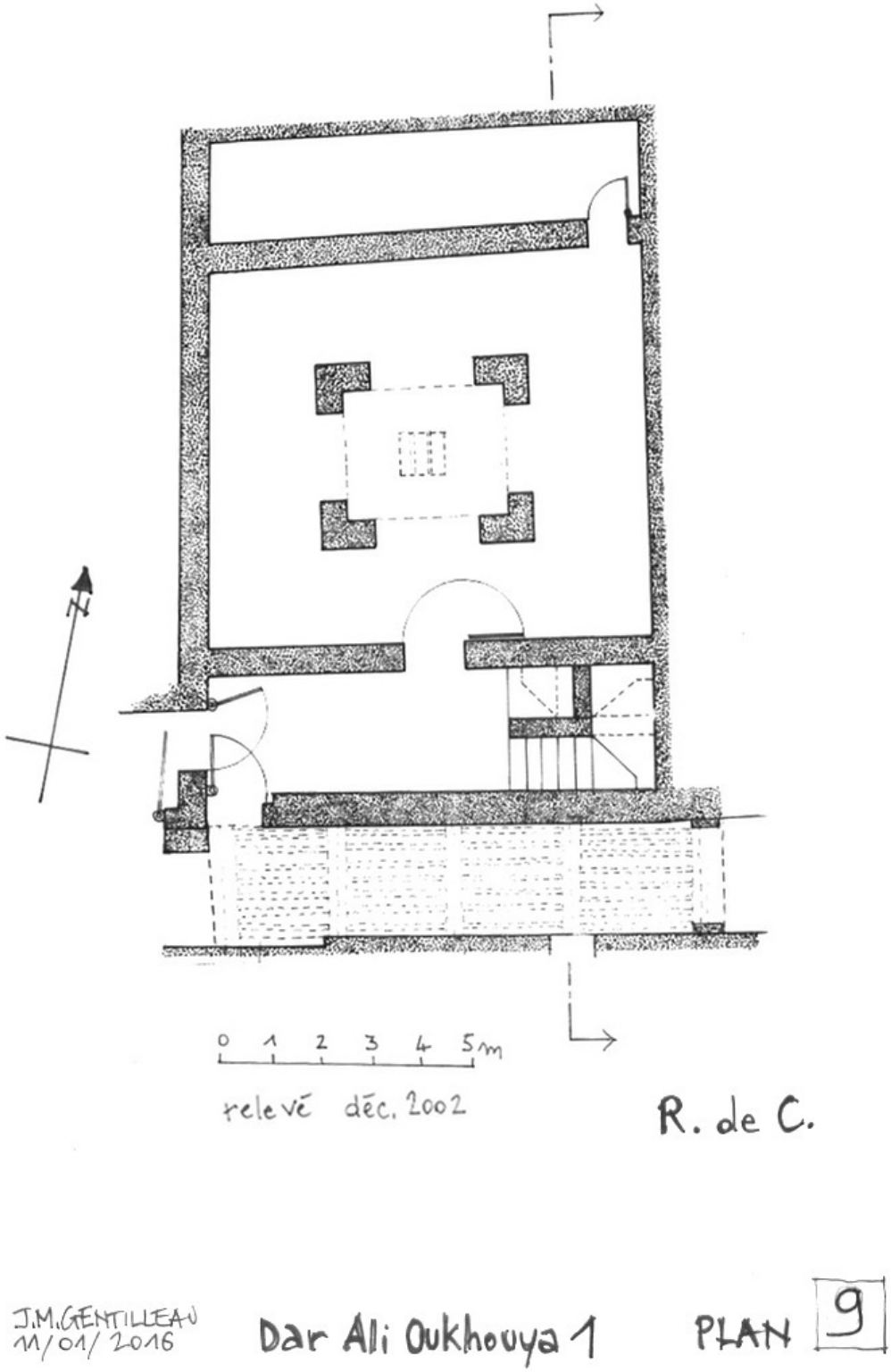

Illustration 29: dar Ali Oukhouya 1, plan de rez de chaussée. jmgentilleau 2016.

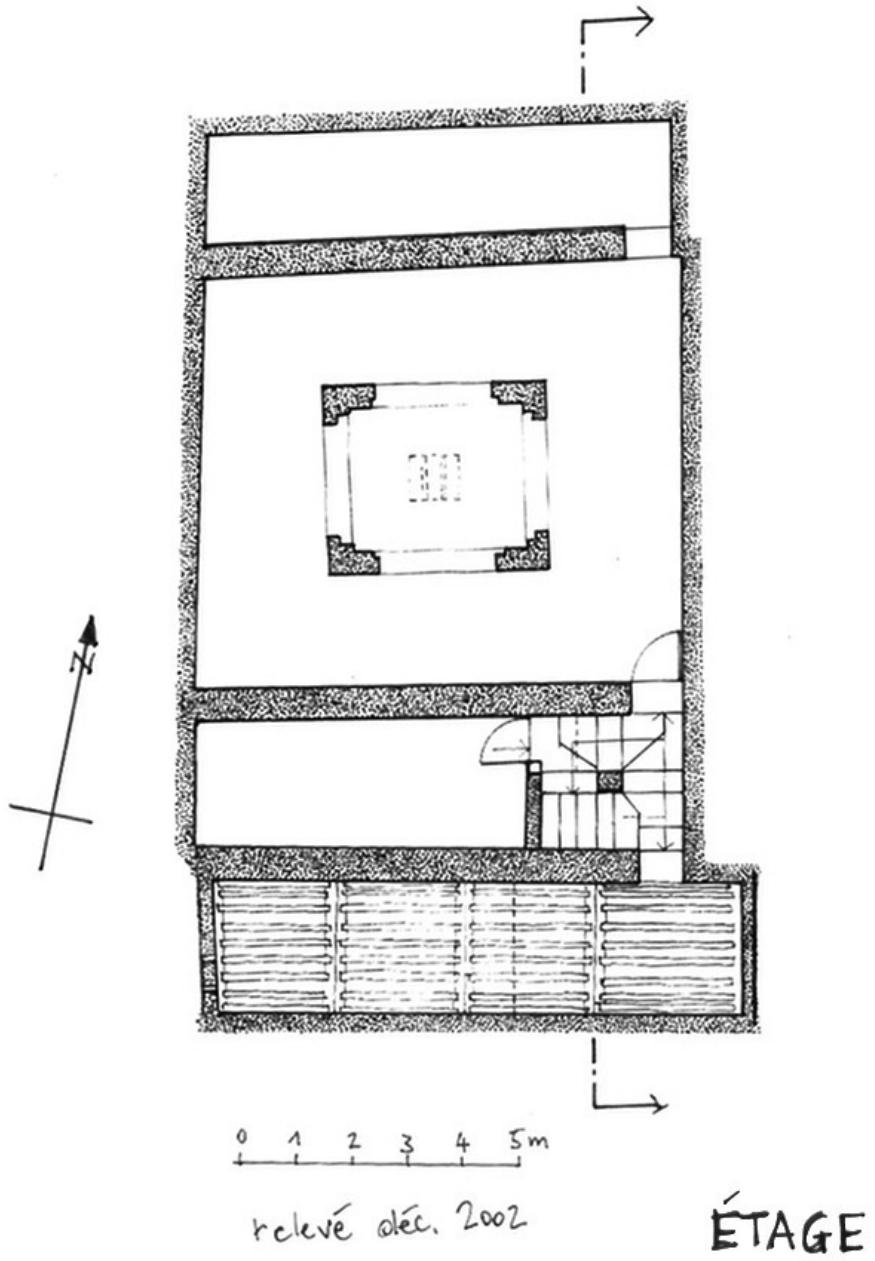

Illustration 30: dar Ali Oukhouya 1, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

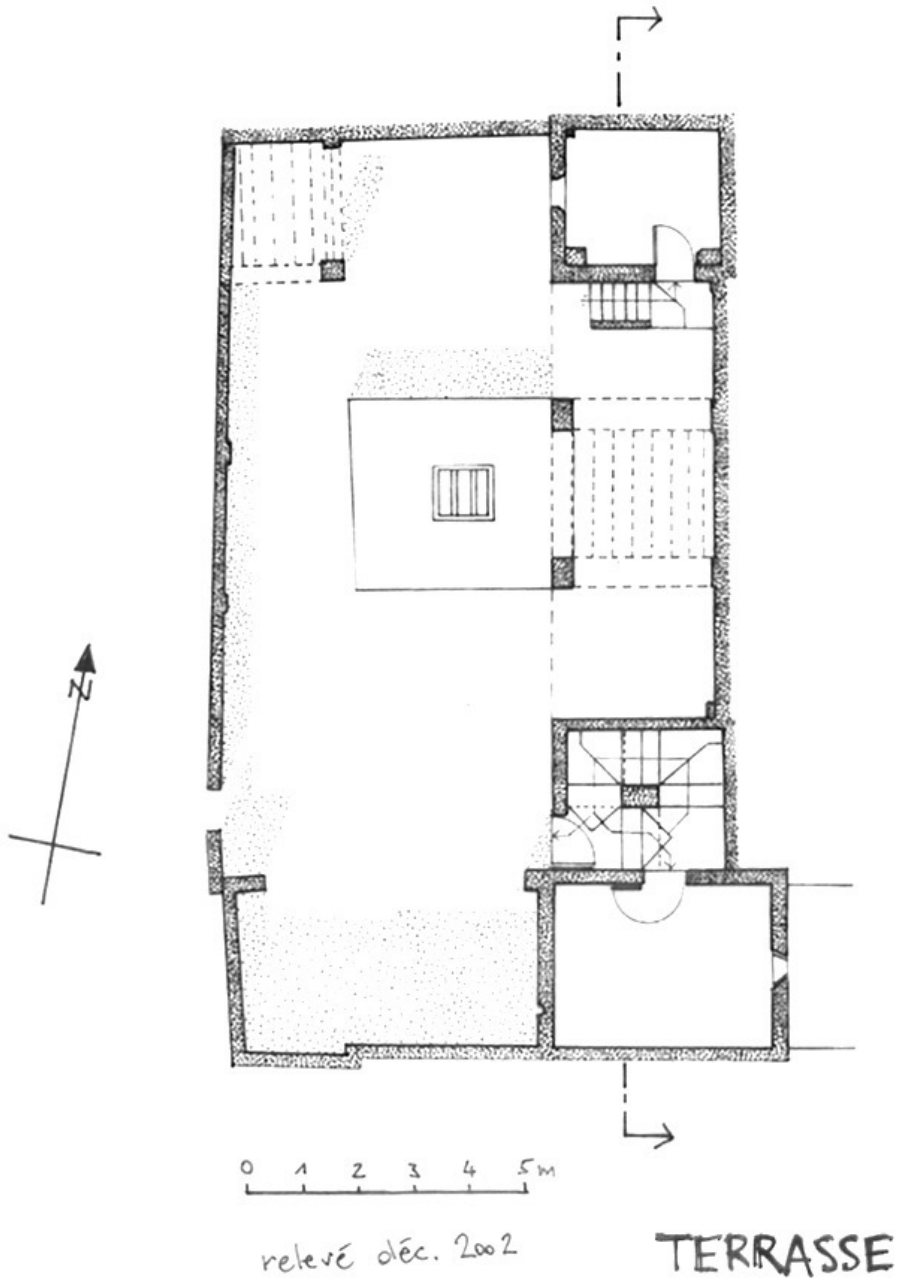

Illustration 31: dar Ali Oukhouya 1, plan de rez de chaussée. jmgentilleau 2016.

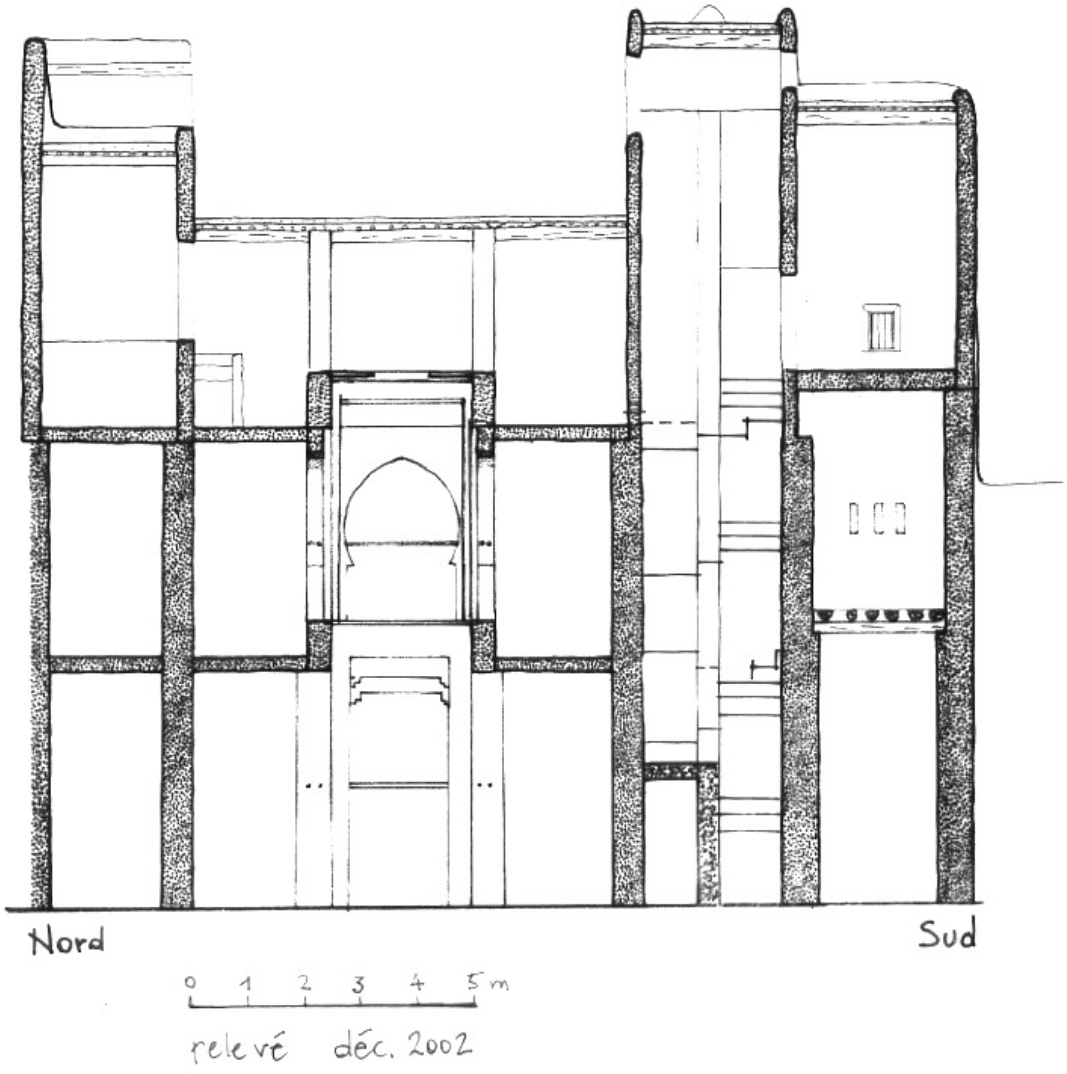

Illustration 32: dar Ali Oukhouya 1, coupes. jmgentilleau 2016.

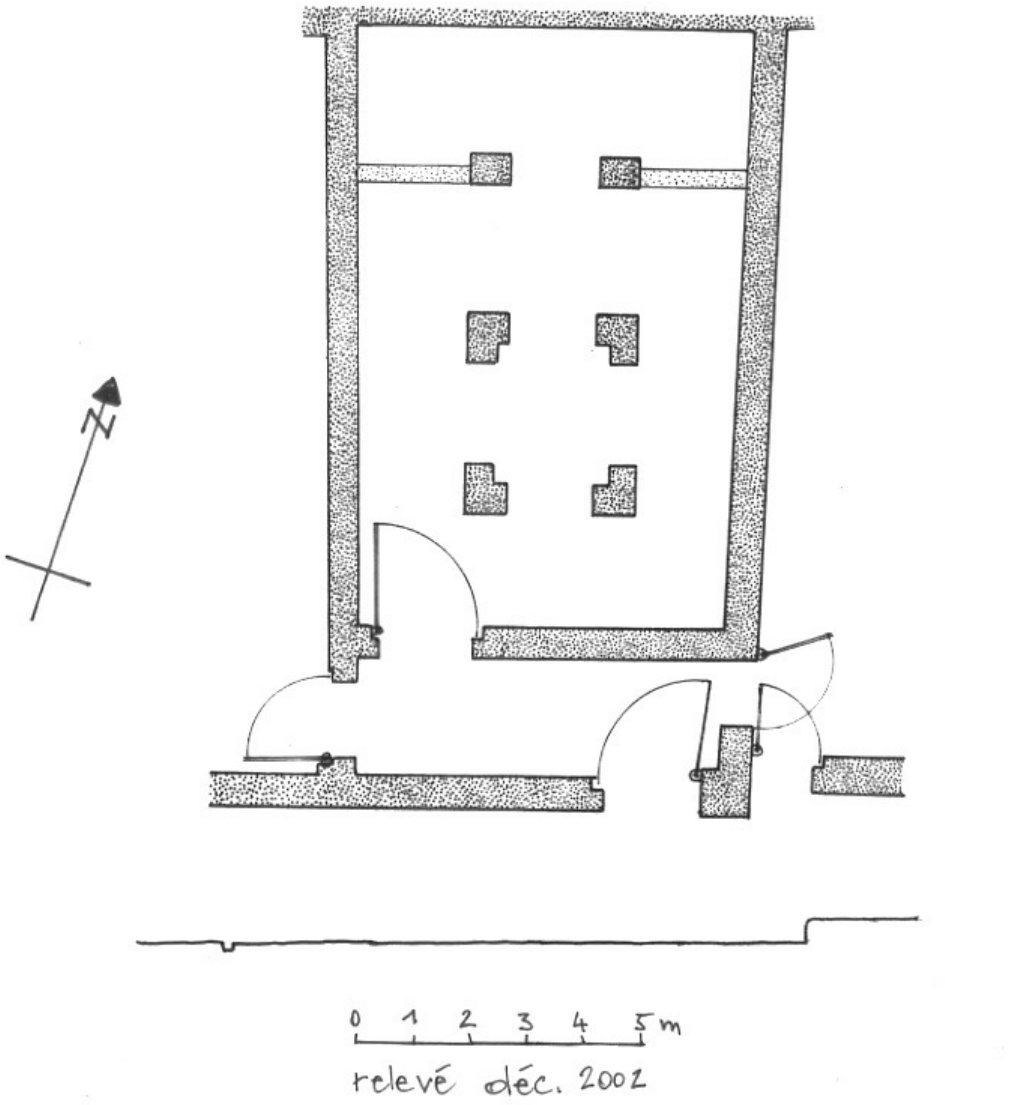

Illustration 33: dar Ali Oukhouya, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

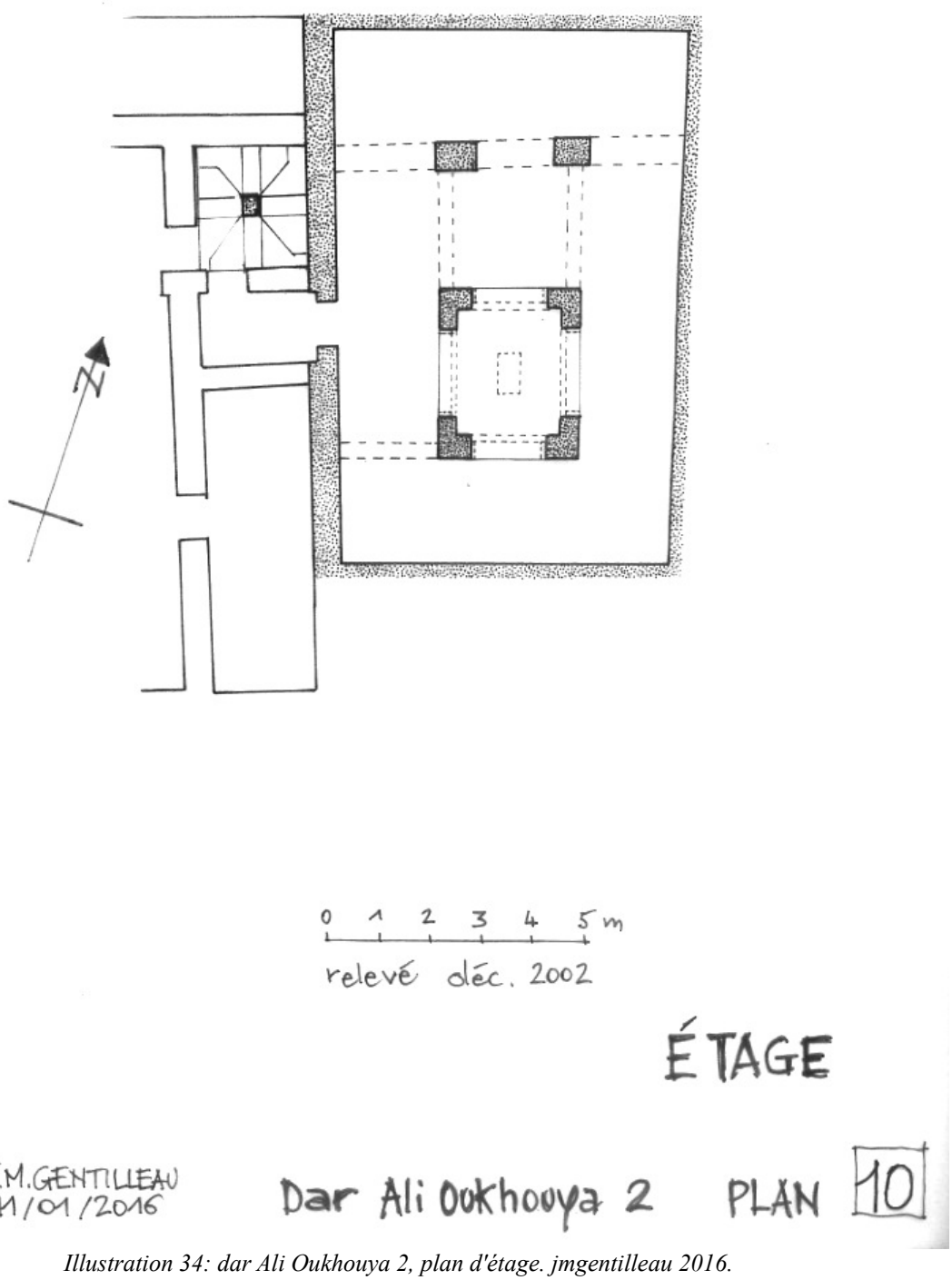

Illustration 34: dar Ali Oukhouya 2, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

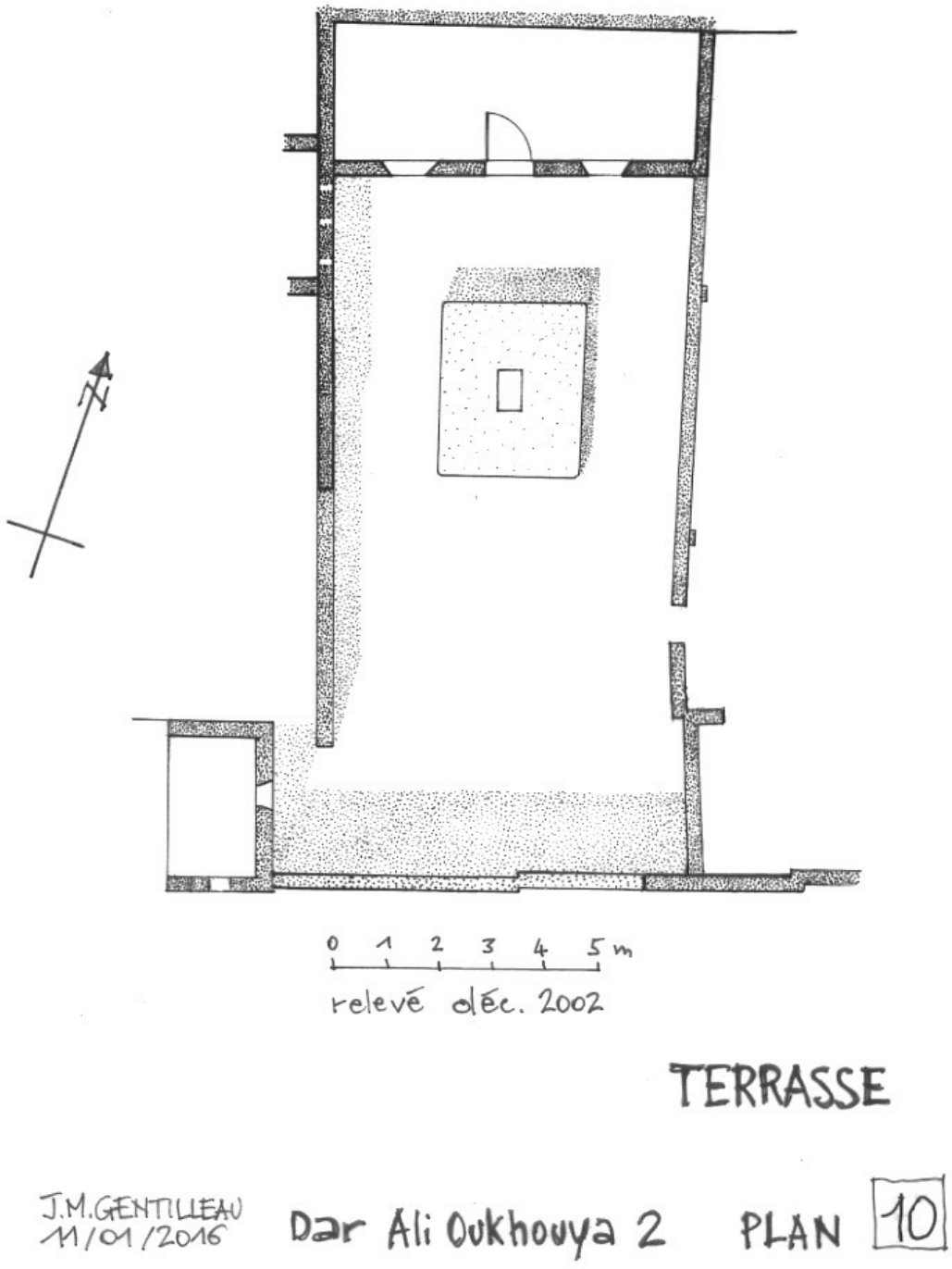

Illustration 35: dar Ali Oukhouya 2, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

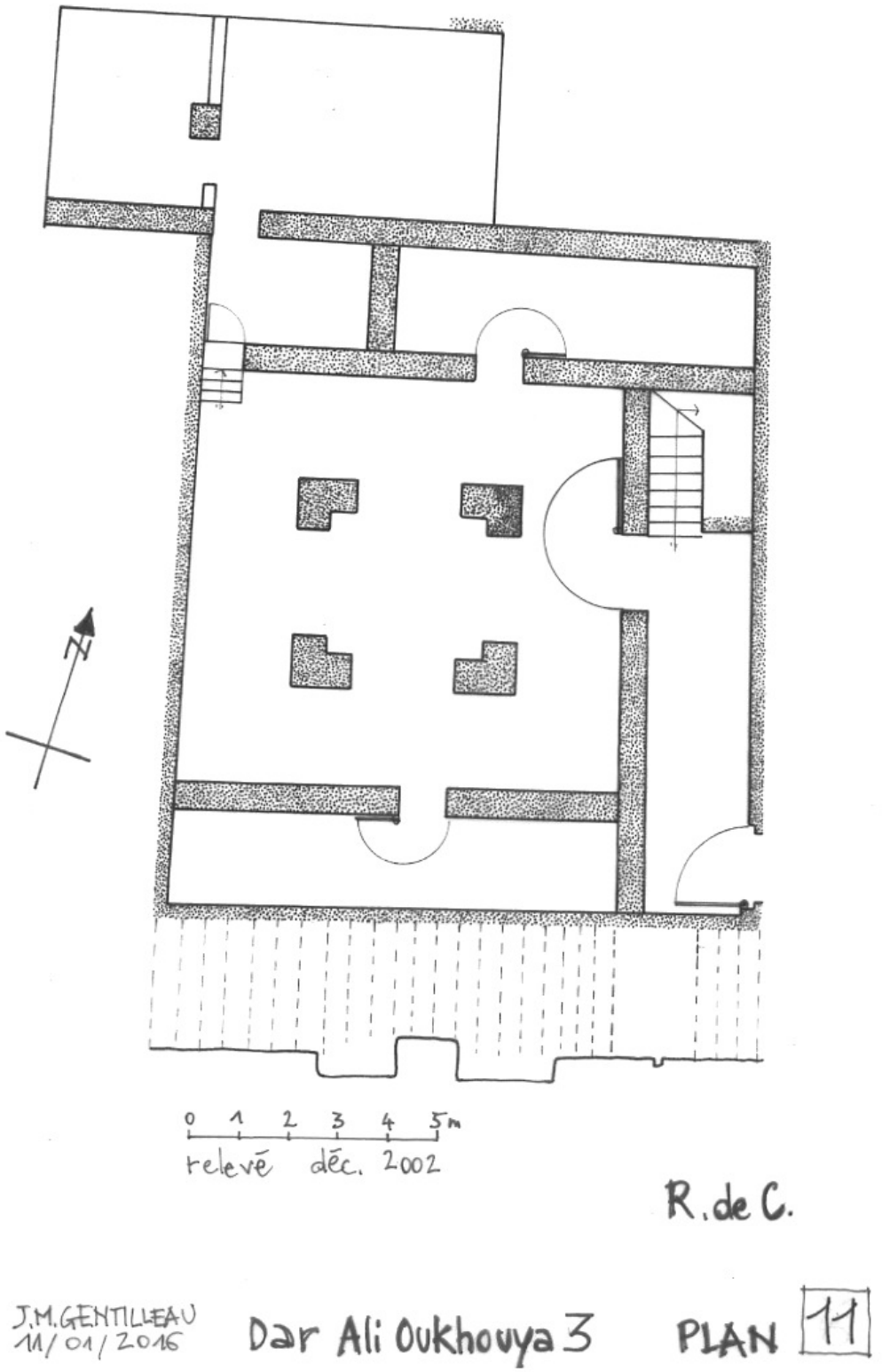

Illustration 36: dar Ali Oukhouya 3, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

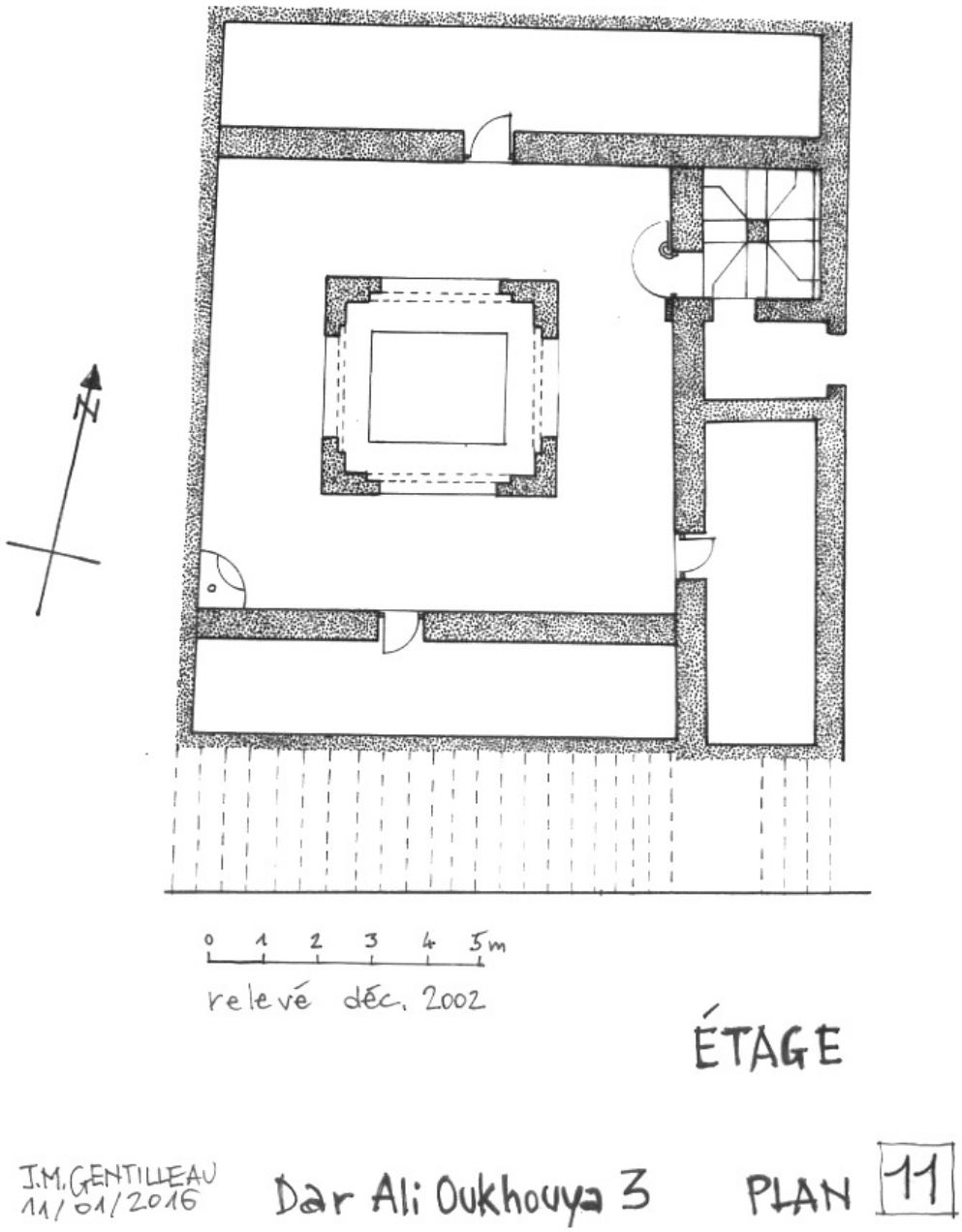

Illustration 37: dar Ali Oukhouya 3, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

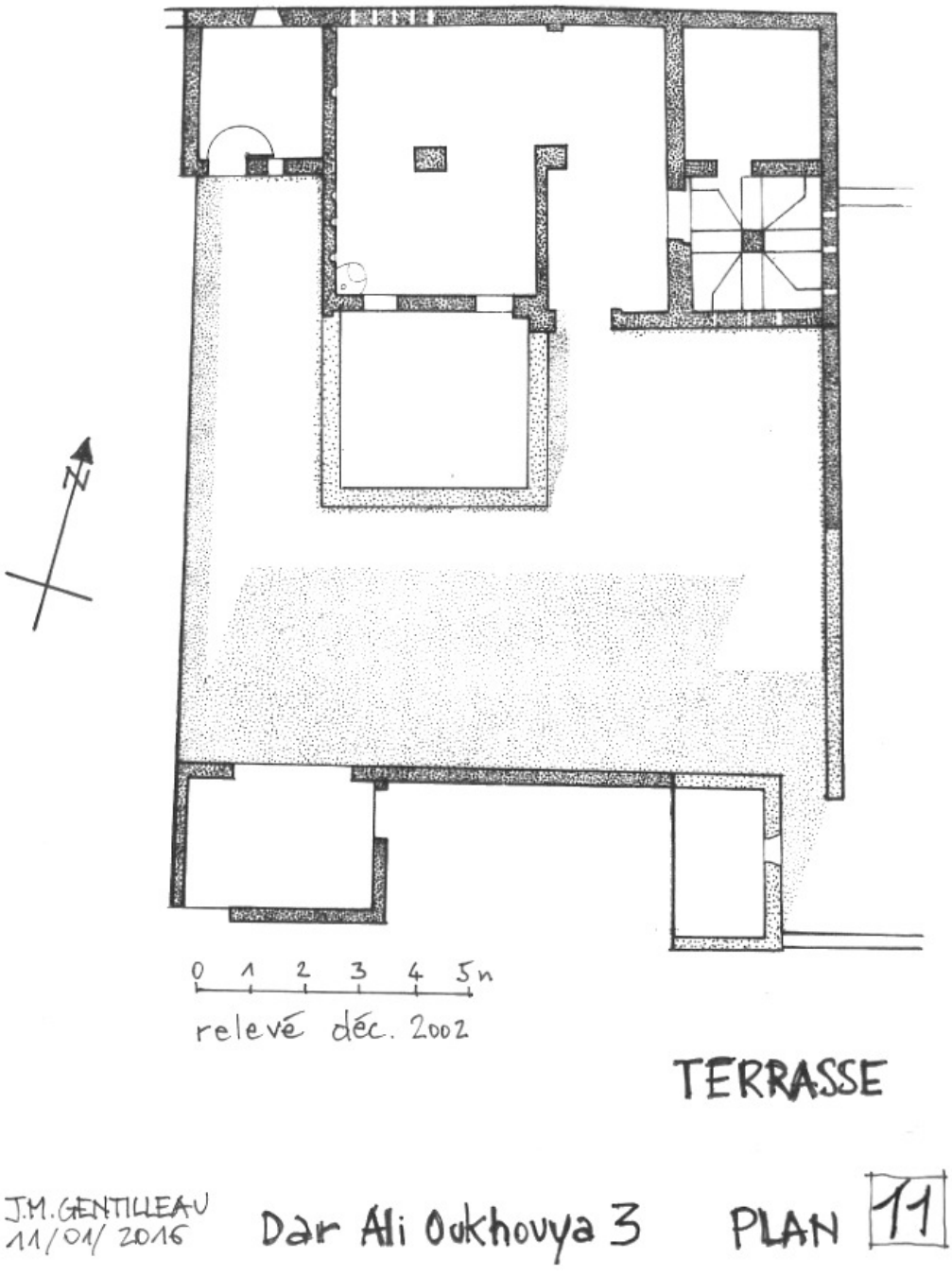

Illustration 38: dar Ali Oukhouya 3, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

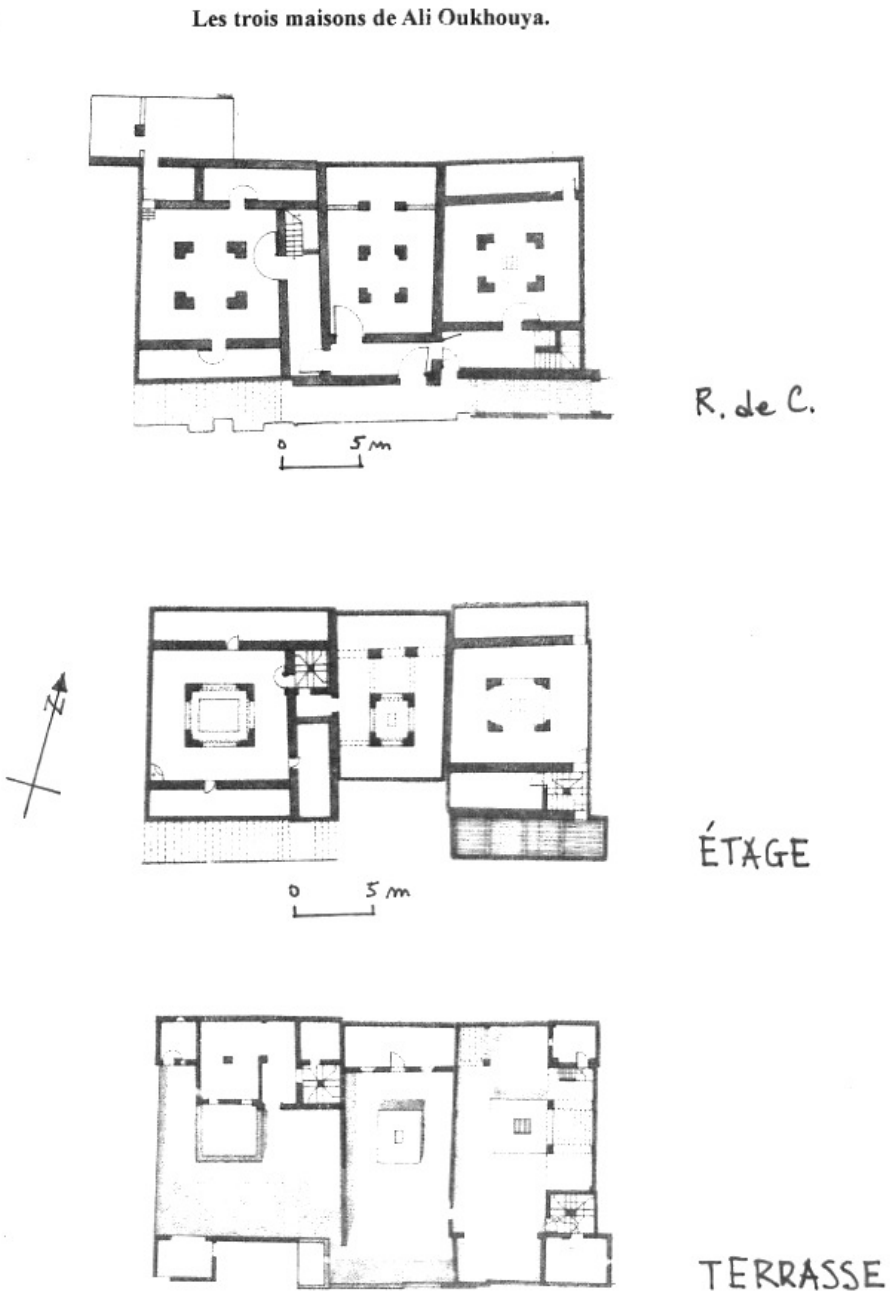

Illustration 39: Plans des trois maisons d'Ali Oukhouya. jmgentilleau 2016.

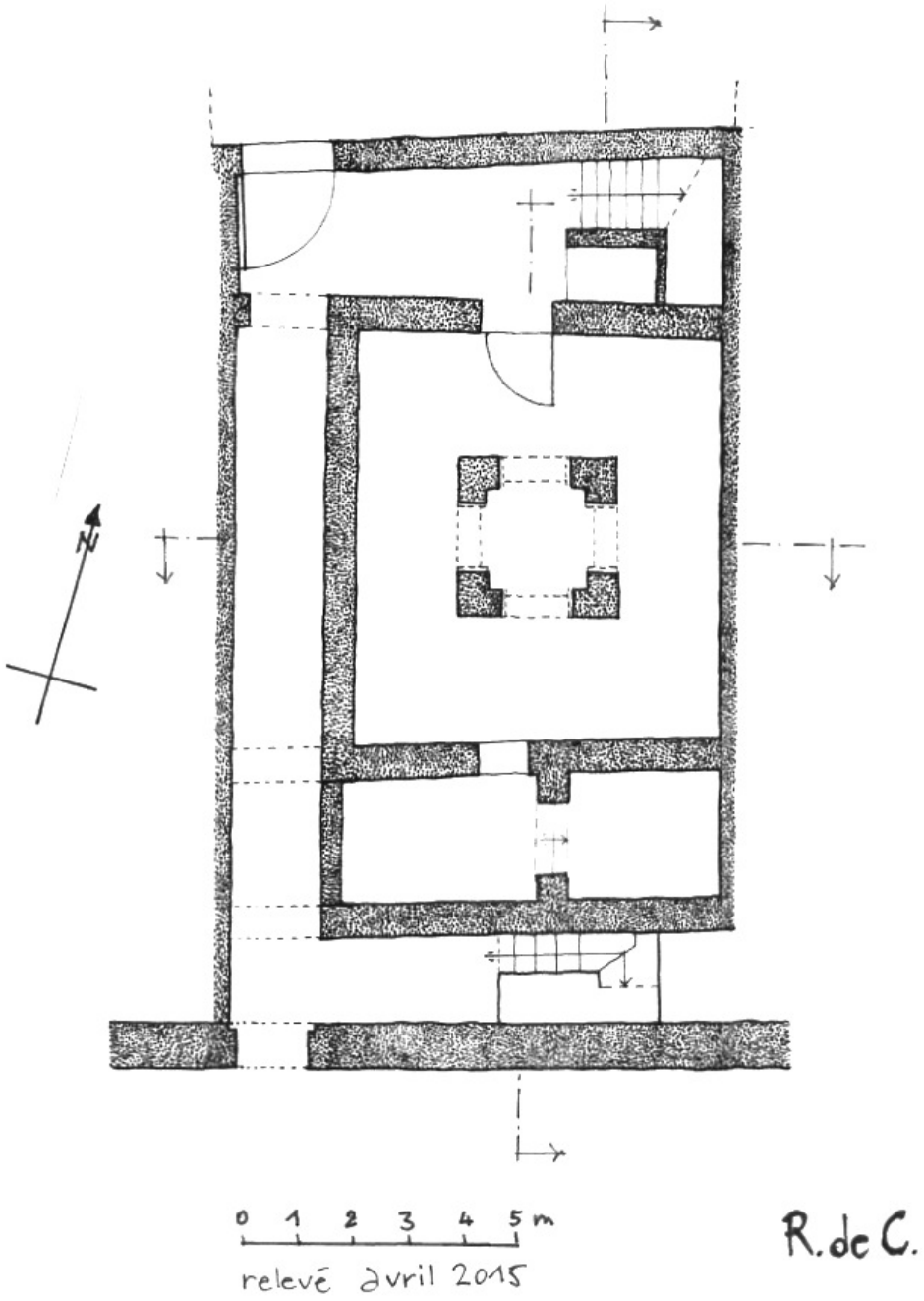

Illustration 40: dar Mouhand ben Ahmed, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

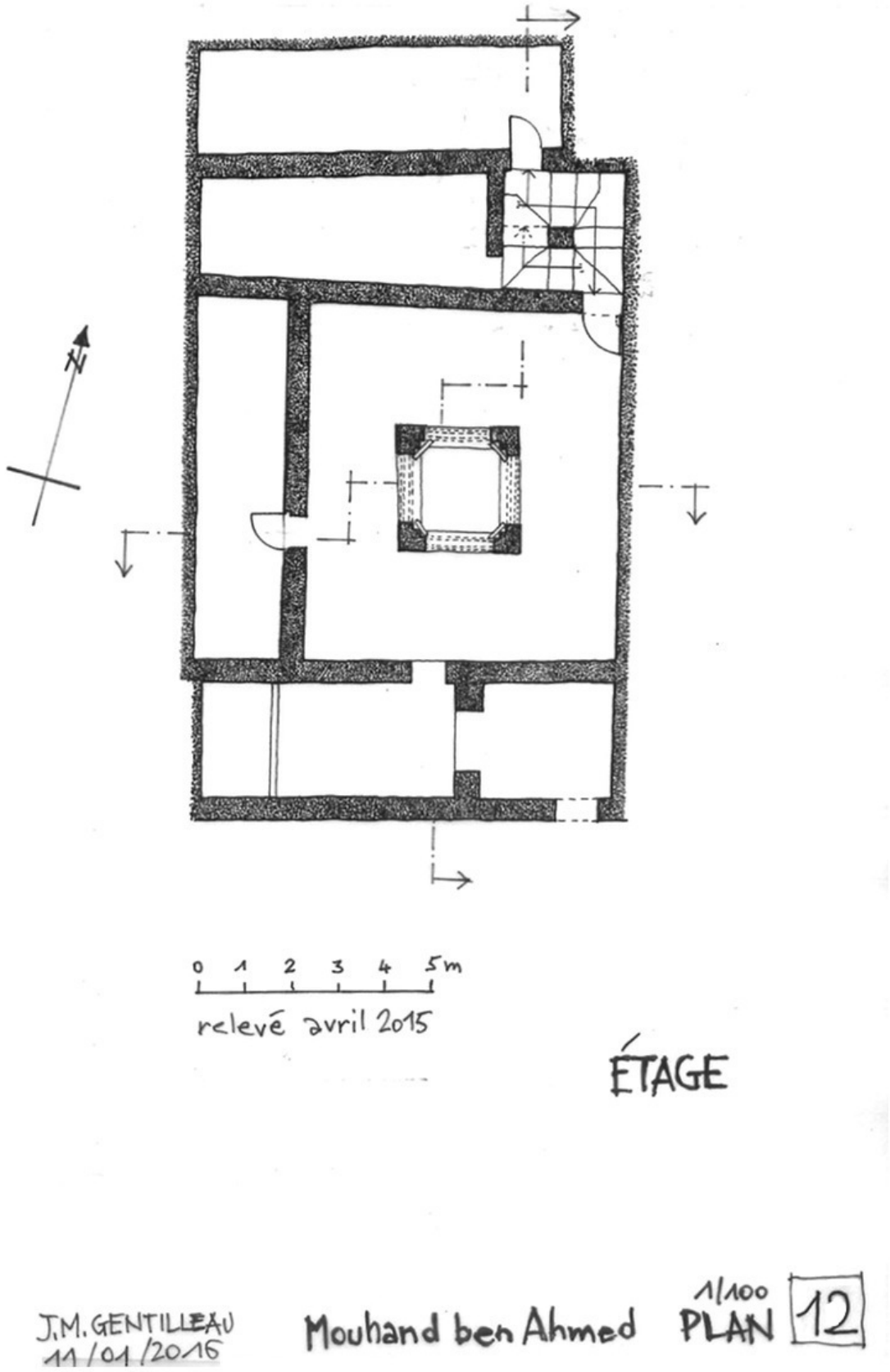

Illustration 41: dar Mouhand ben Ahmed, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

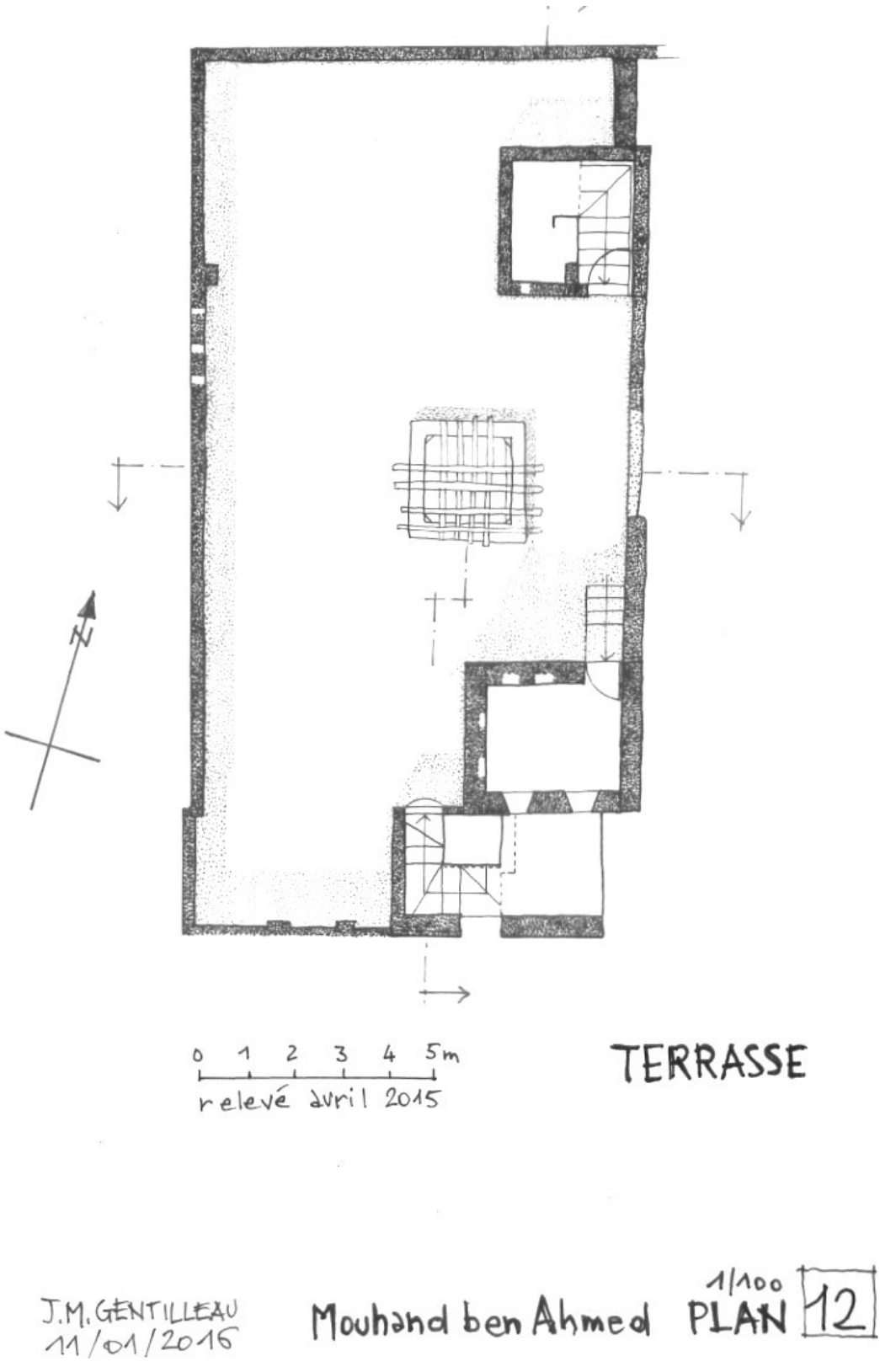

Illustration 42: dar Mouhand ben Ahmed, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

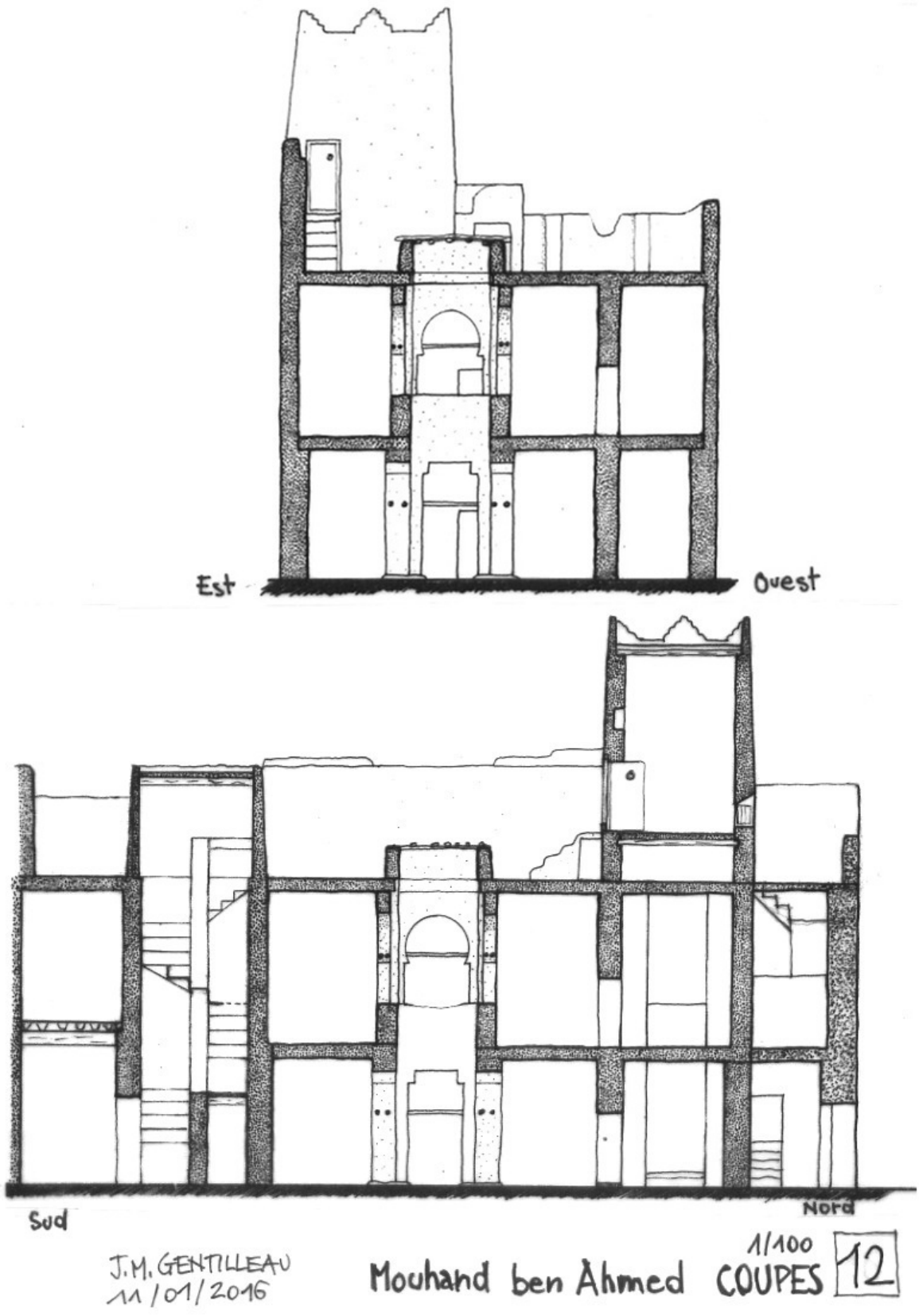

Illustration 43: dar Mouhand ben Ahmed, coupes. jmgentilleau 2016.

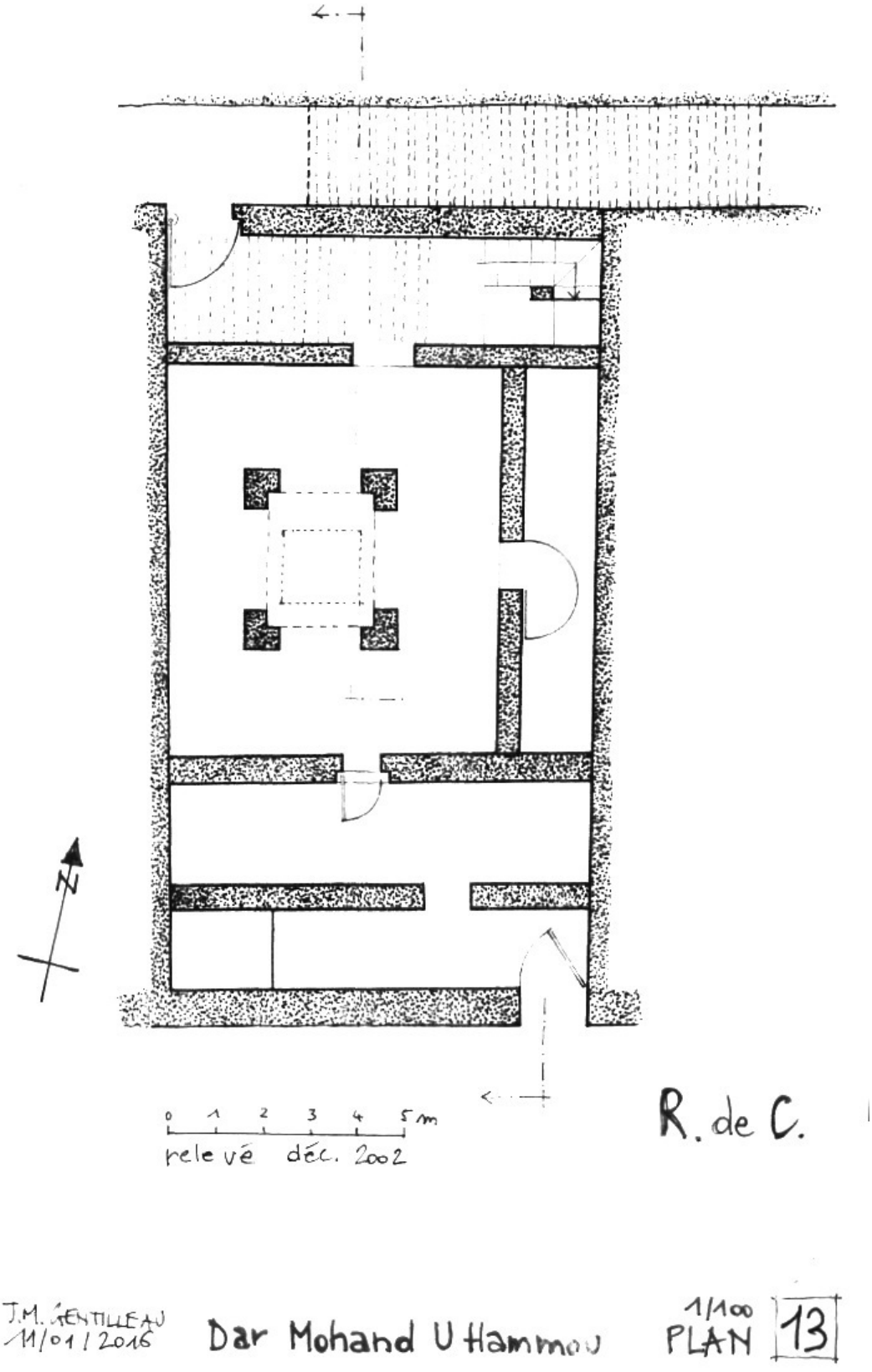

Illustration 44: dar Mohand U Hammou, plan de rez-de-chaussée. Jmgentilleau 2016.

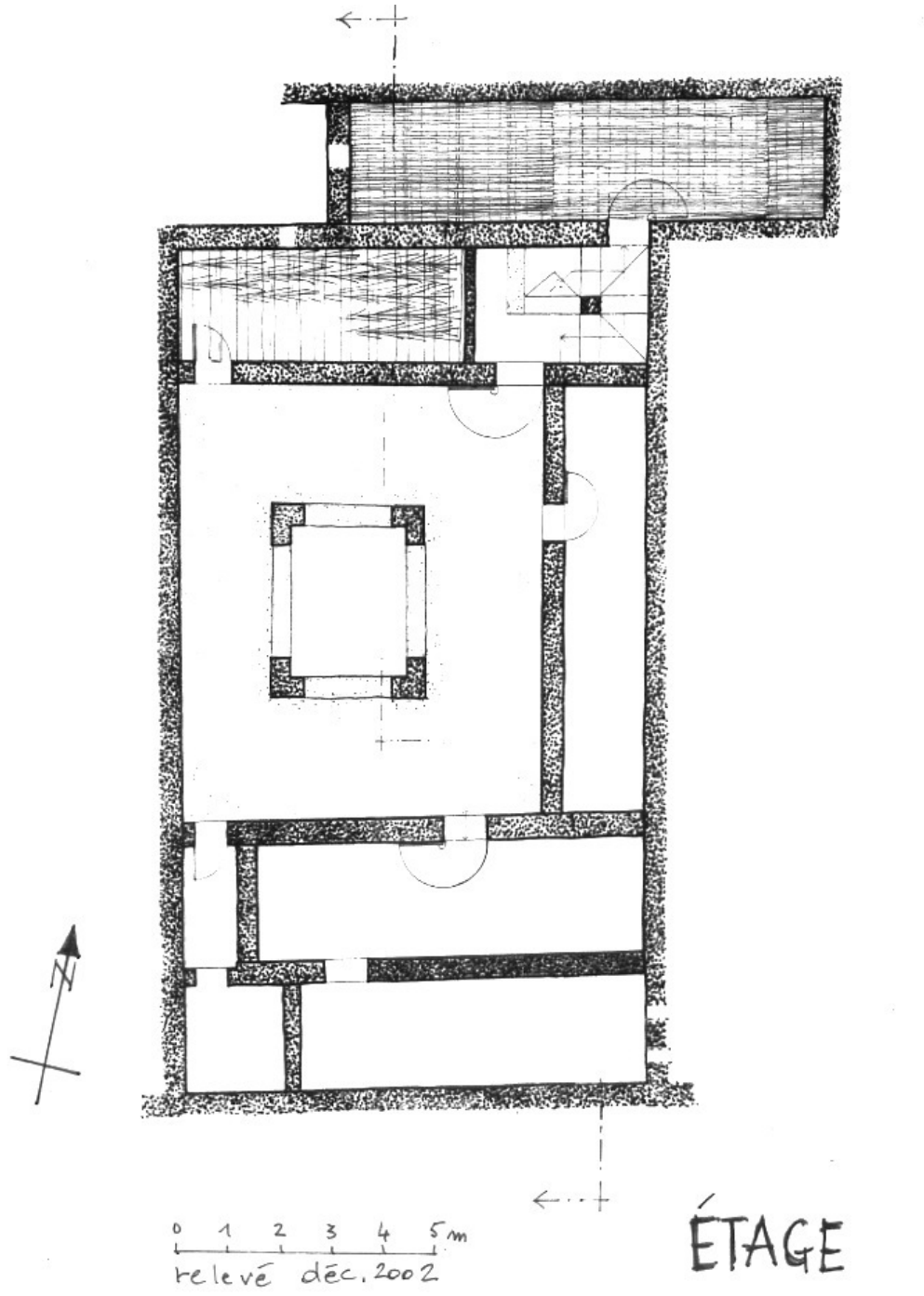

Illustration 45: dar Mohand U Hammou, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

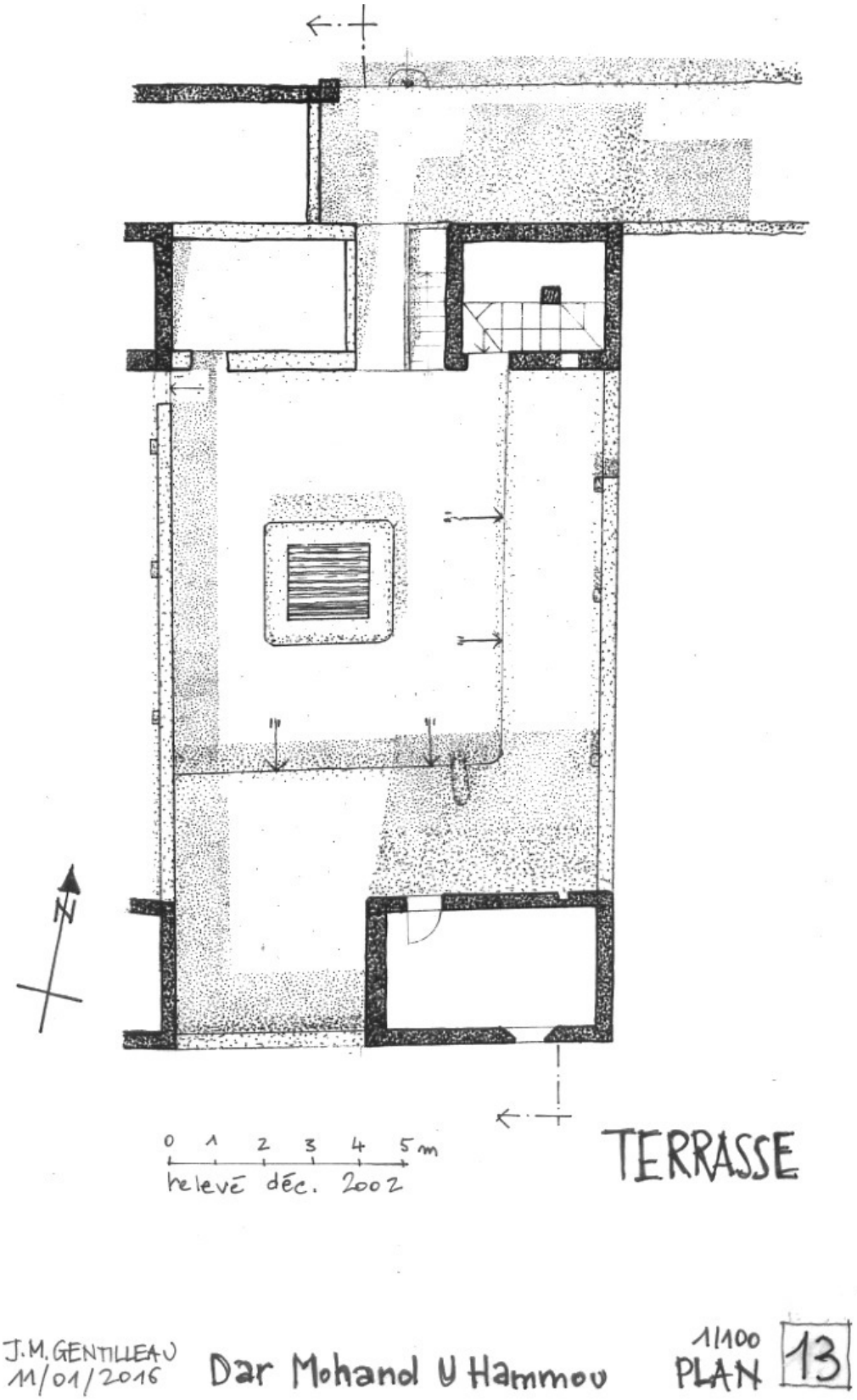

Illustration 46: dar Mohand U Hammou, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

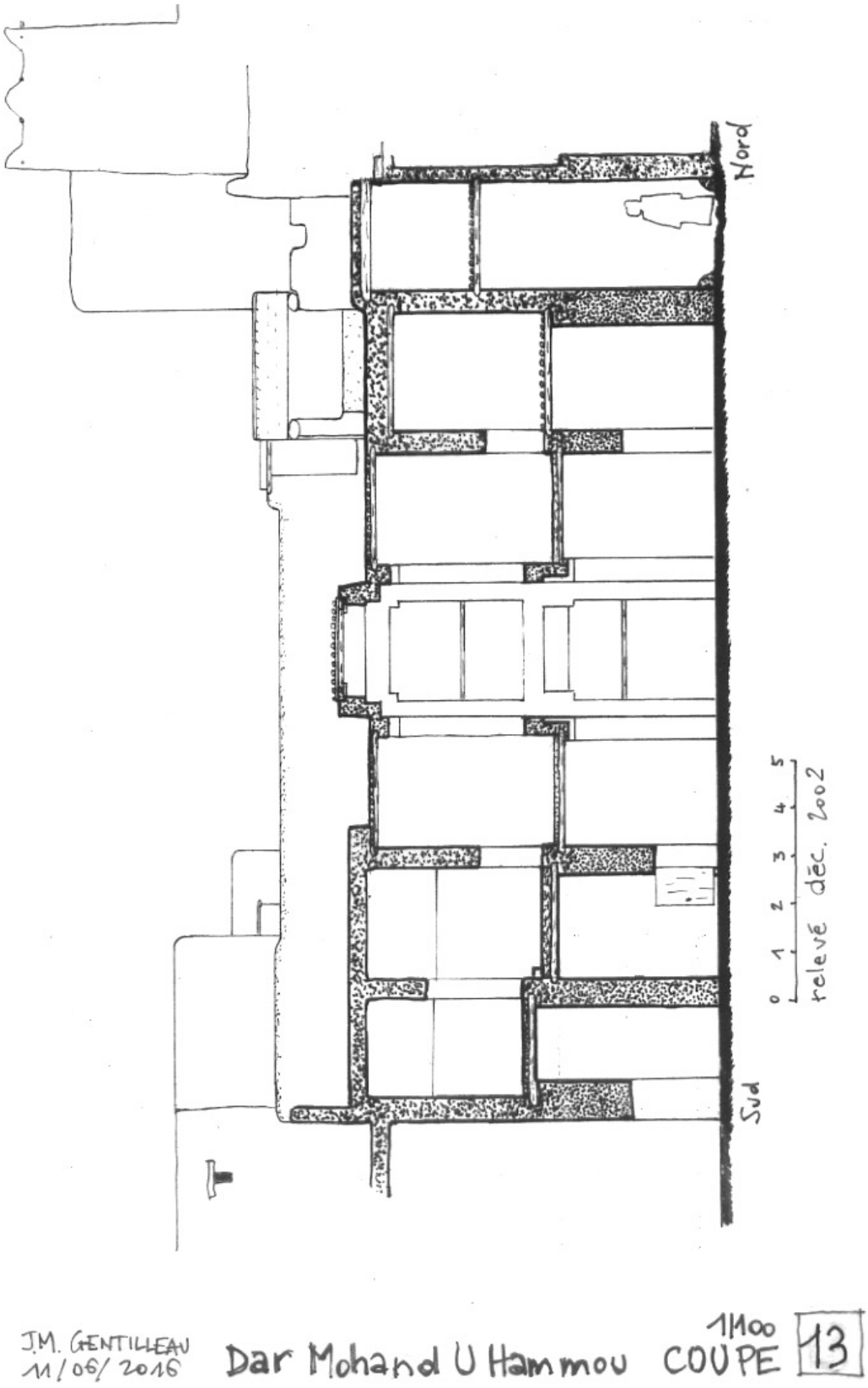

Illustration 47: dar Mohand U Hammou, coupe. jmgentilleau 2016.

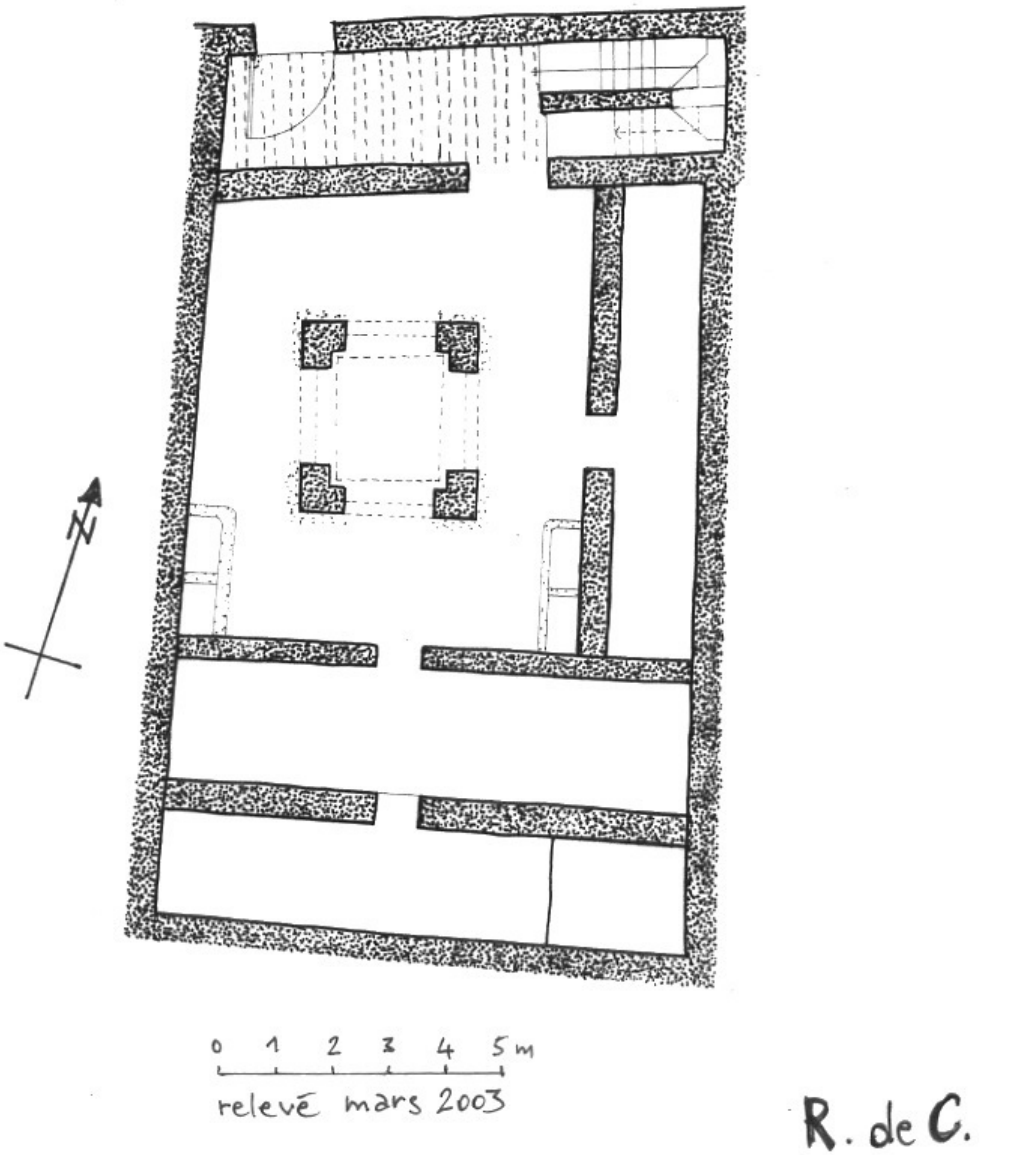

Illustration 48: dar Ayt Amer, plan de rez de chaussée. jmgentilleau 2016.

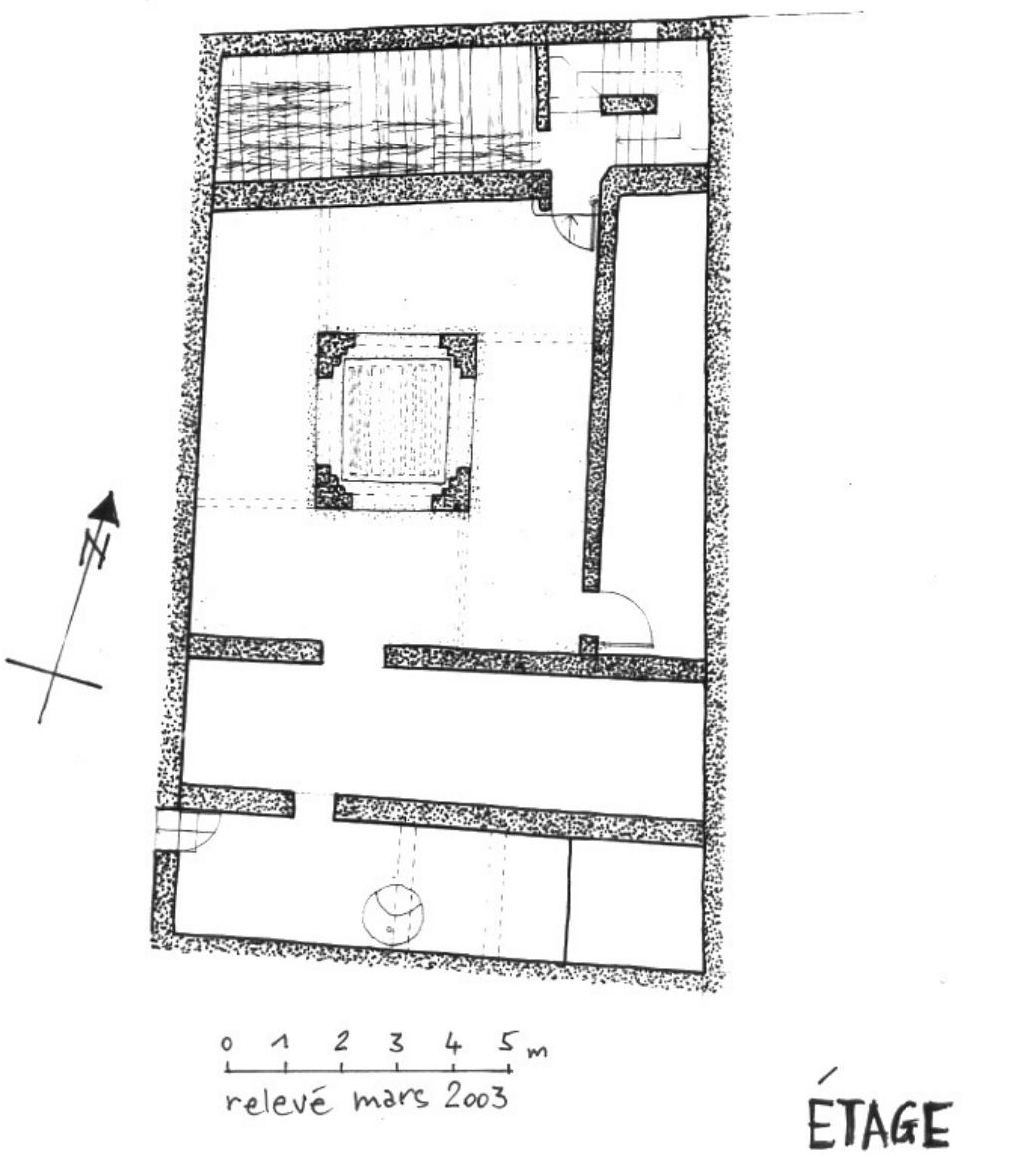

Illustration 49: dar At Amer, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

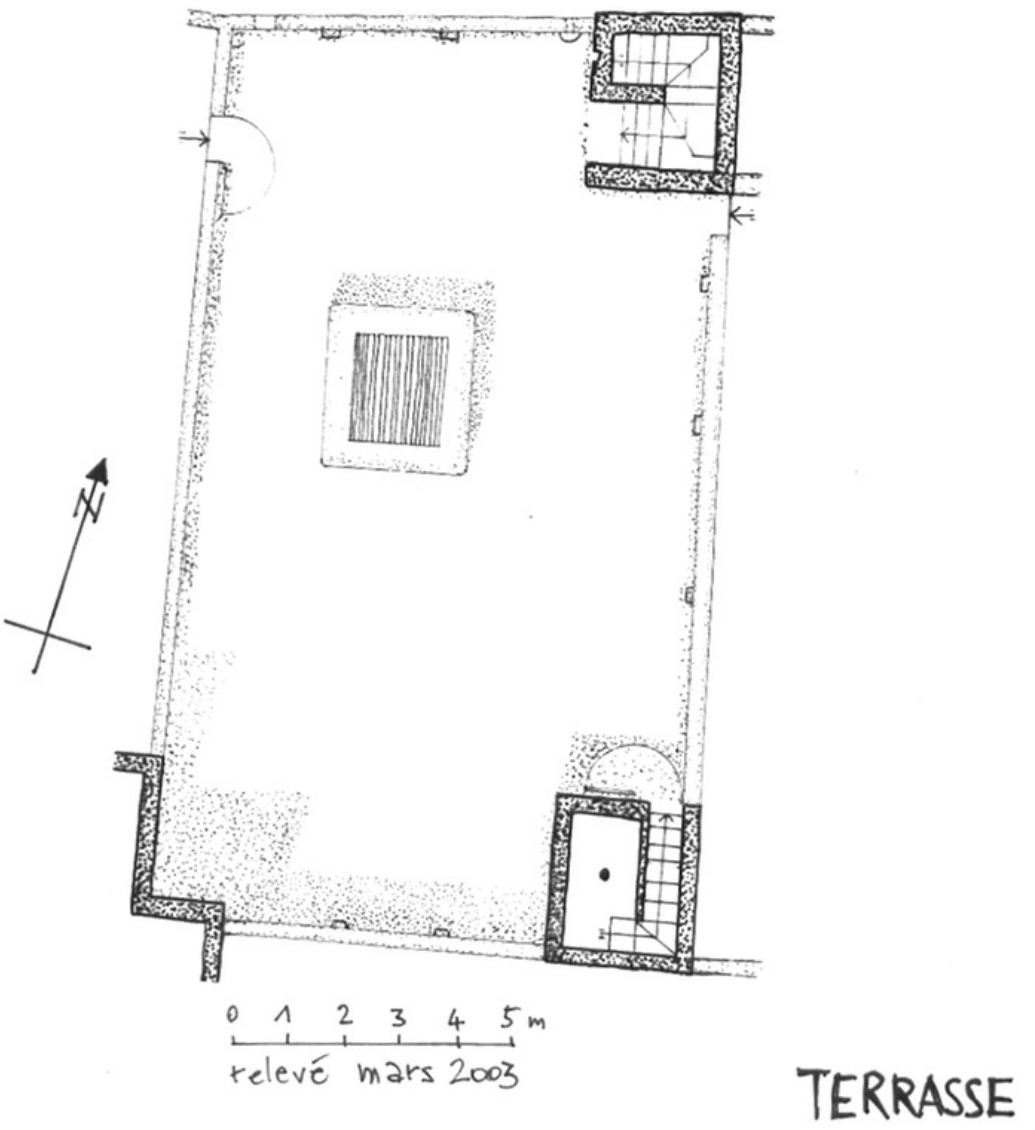

Illustration 50: dar Ayt Amer, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

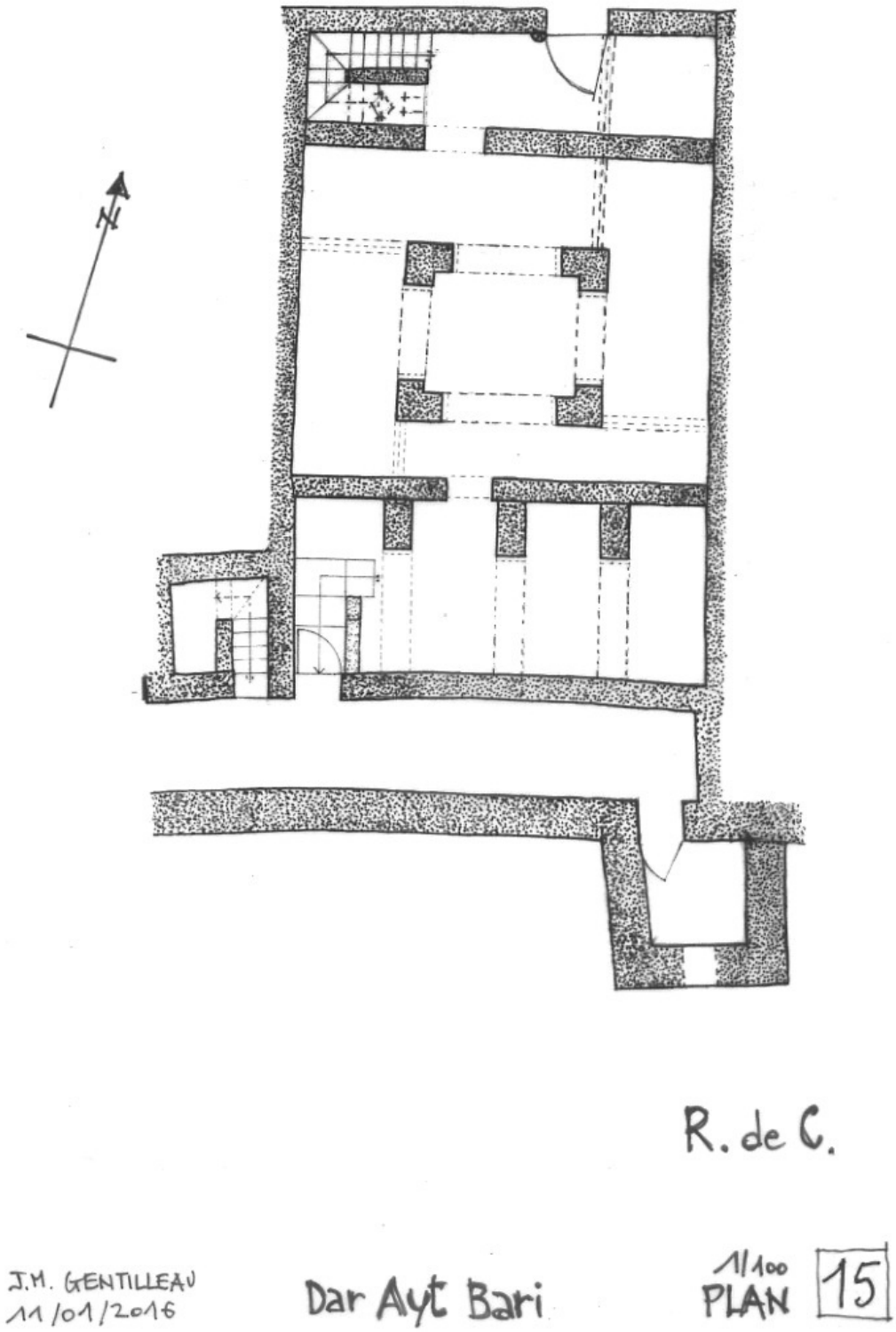

Illustration 51: dar Ayt Bari, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

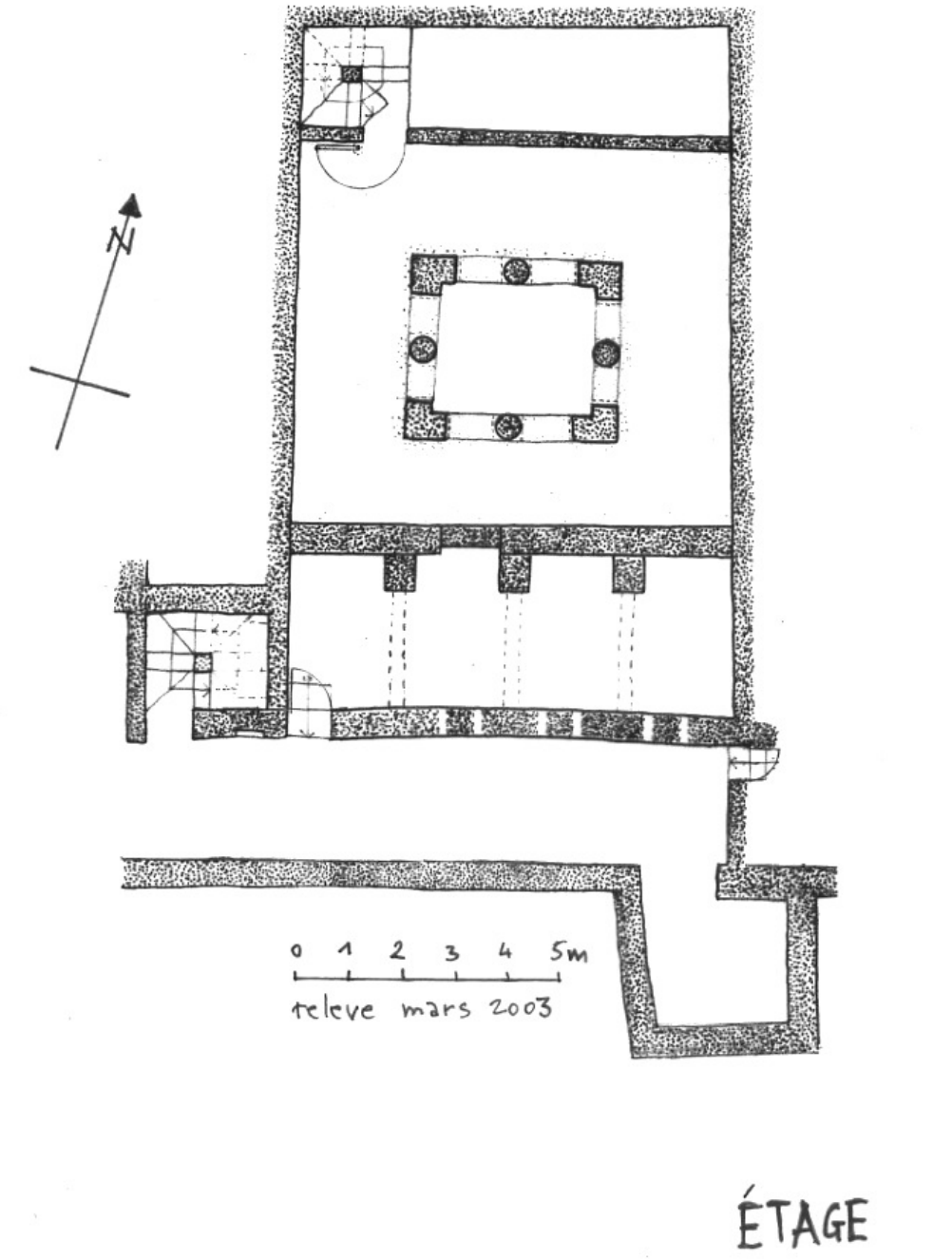

Illustration 52: dar Ayt Bari, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

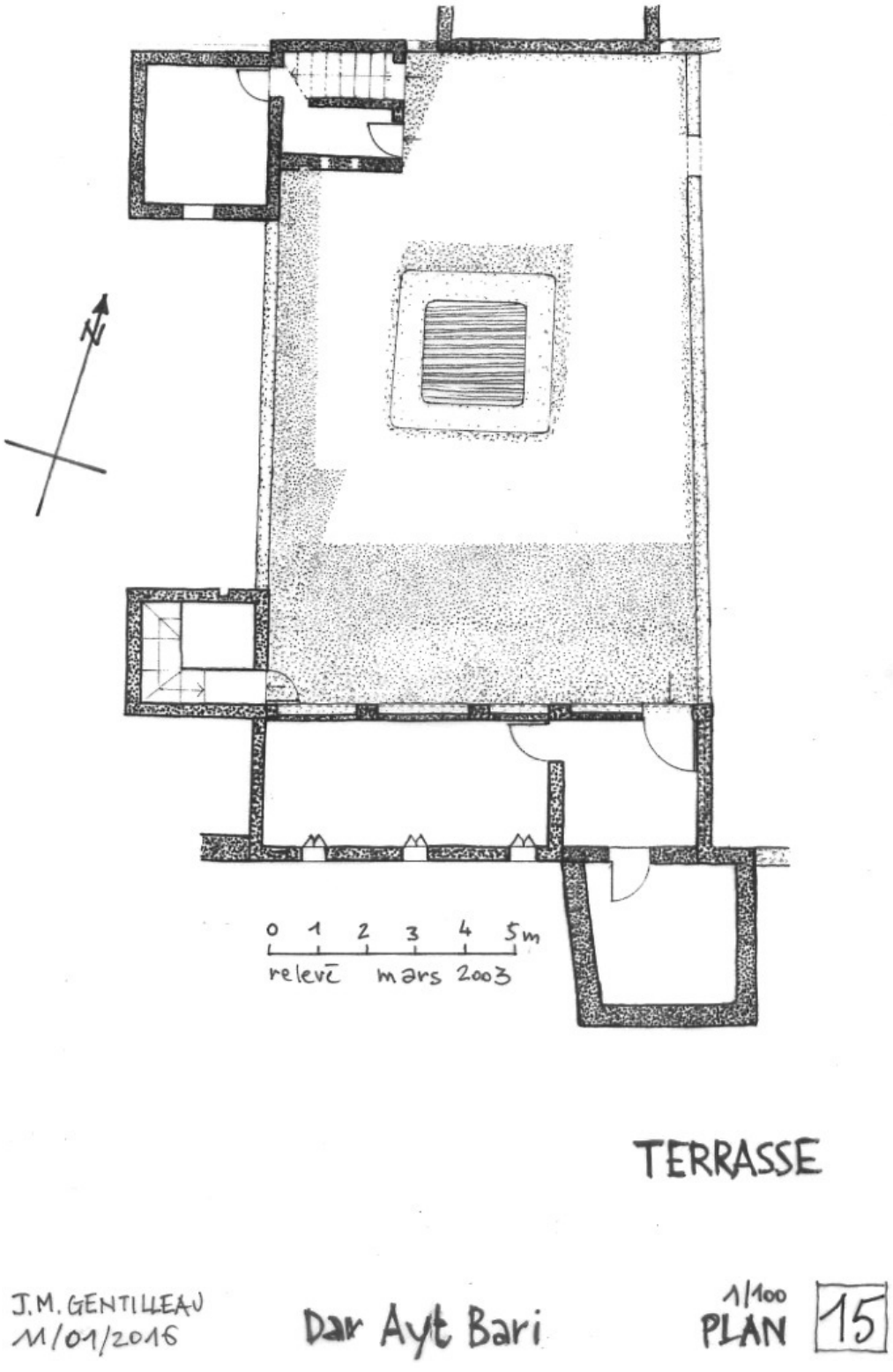

Illustration 53: dar Ayt Bari, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

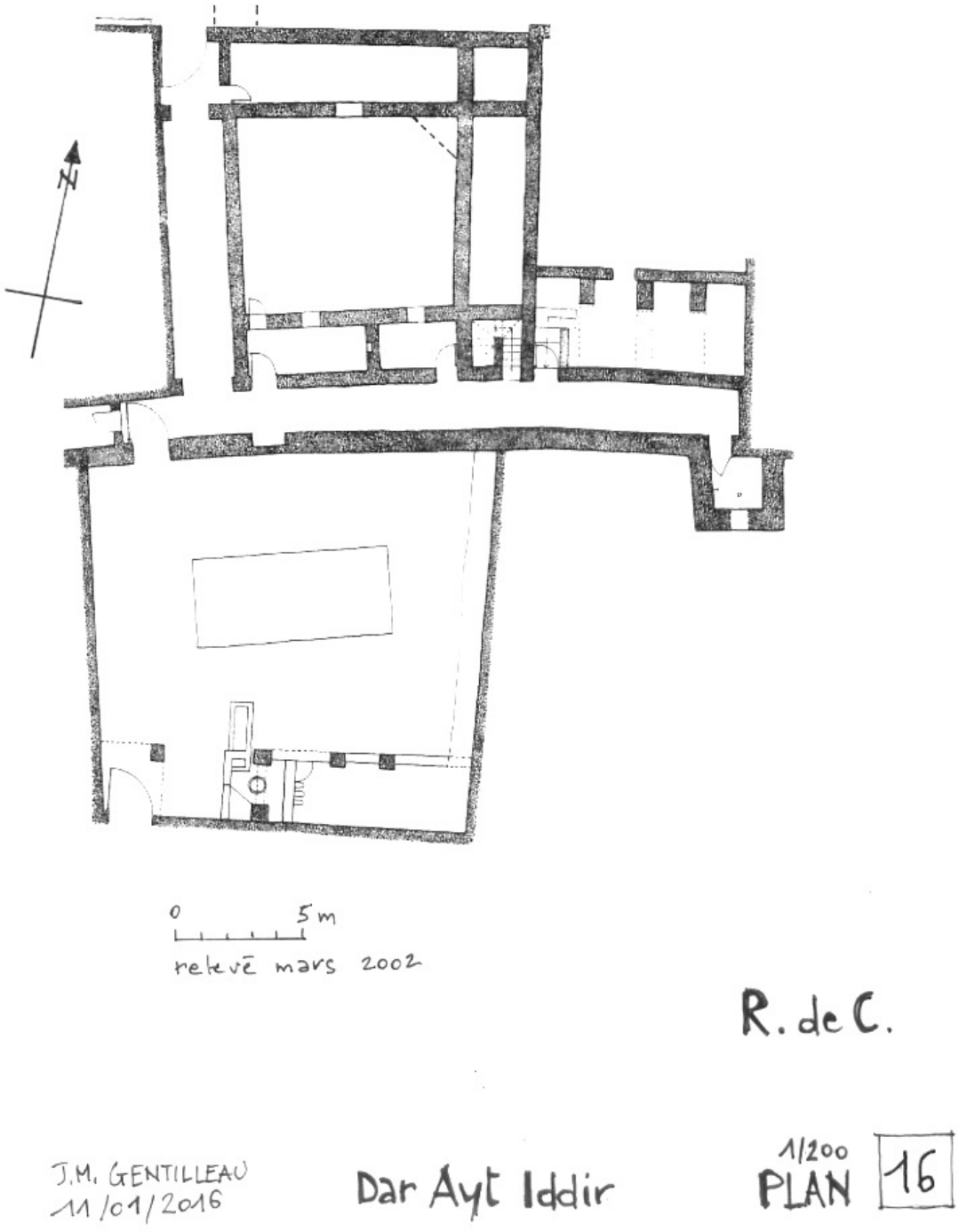

Illustration 54: dar Iddir, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

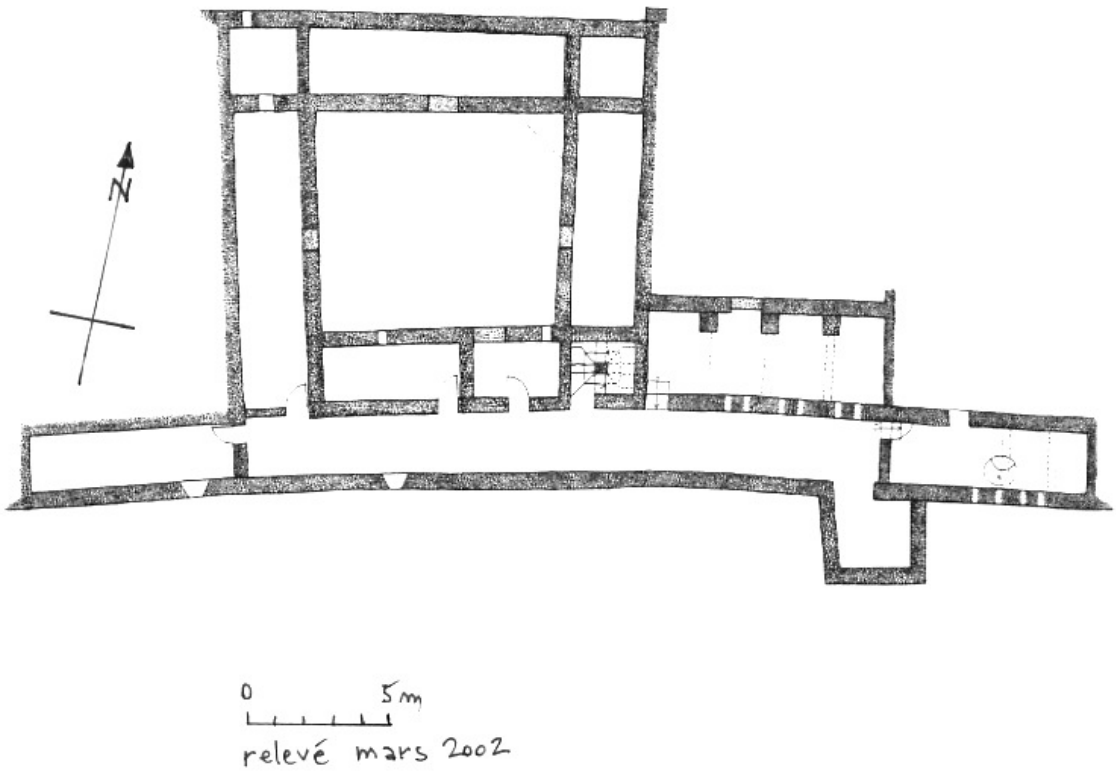

Illustration 55: dar Ayt Iddir, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

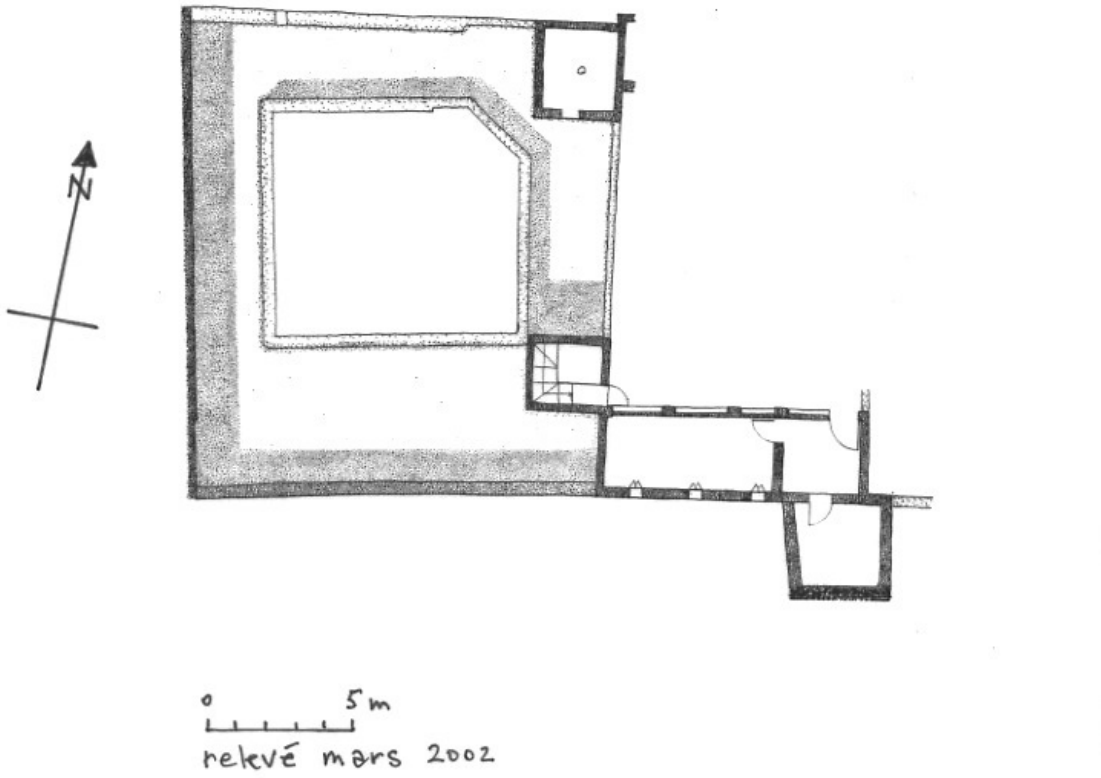

Illustration 56: dar Ayt Iddir, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

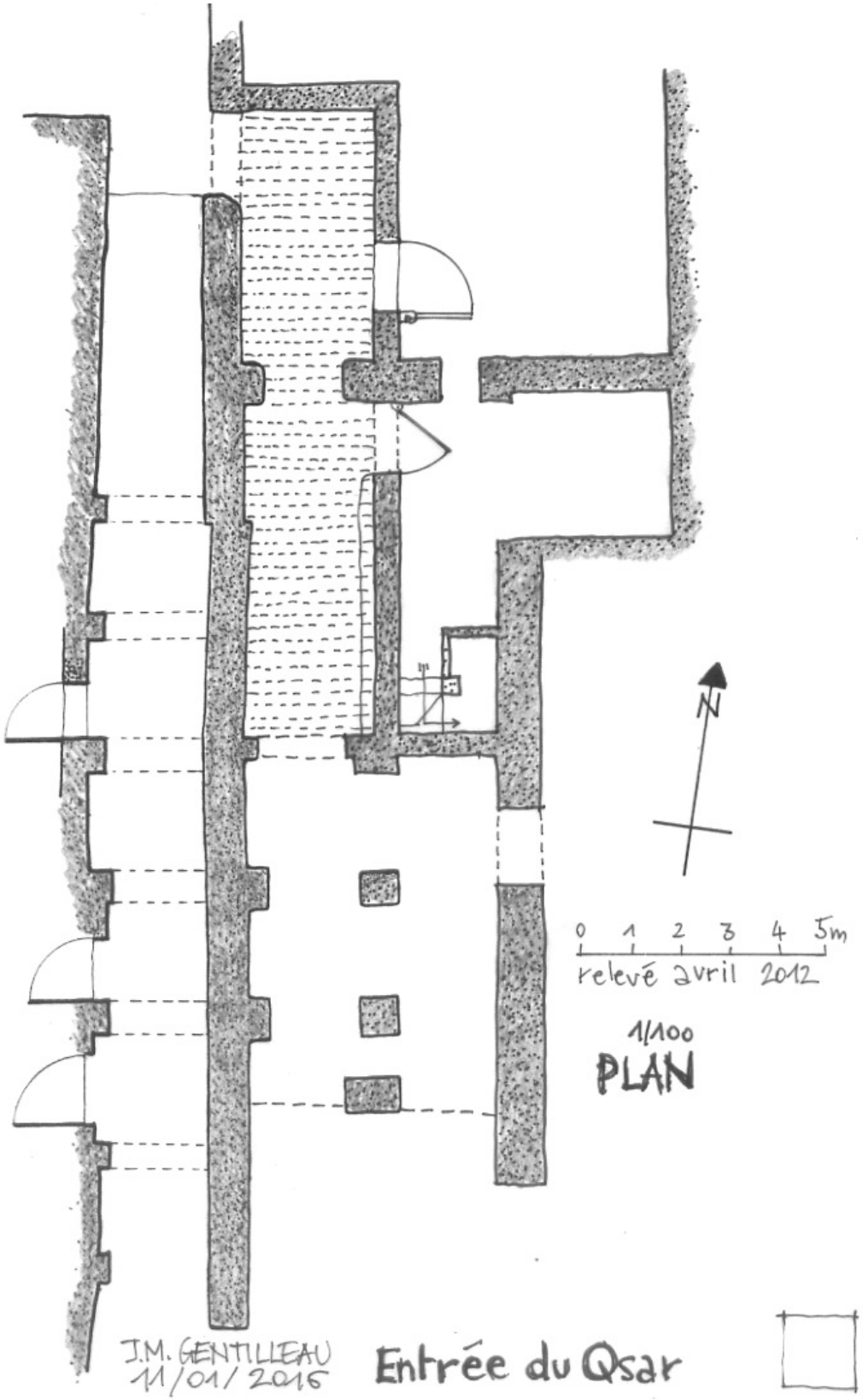

Illustration 57: entrée du qsar. jmgentilleau 2016.

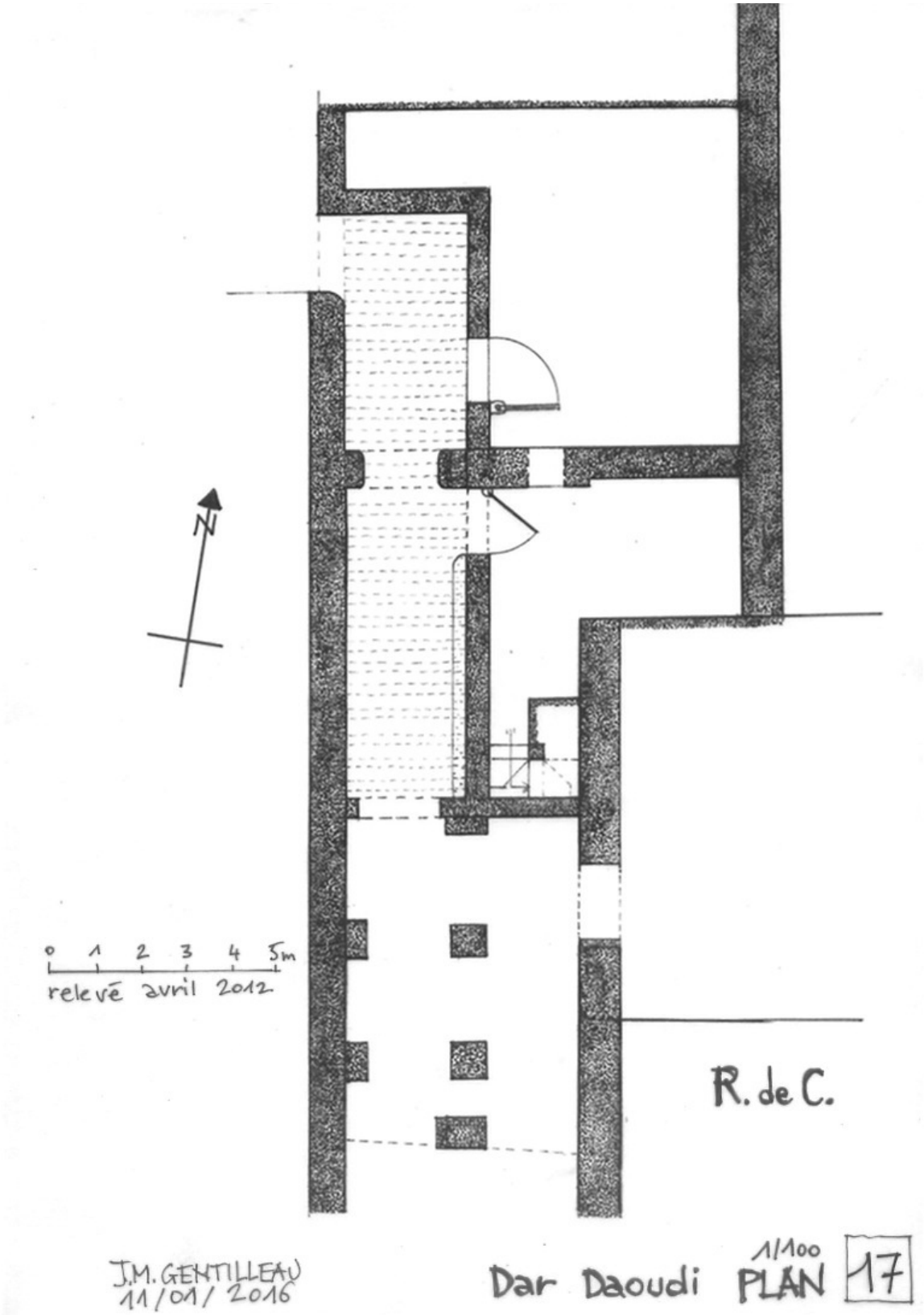

Illustration 58: dar Daoudi, plan de rez-de-chaussée. dar Daoudi, plan de rez-de-chaussée.

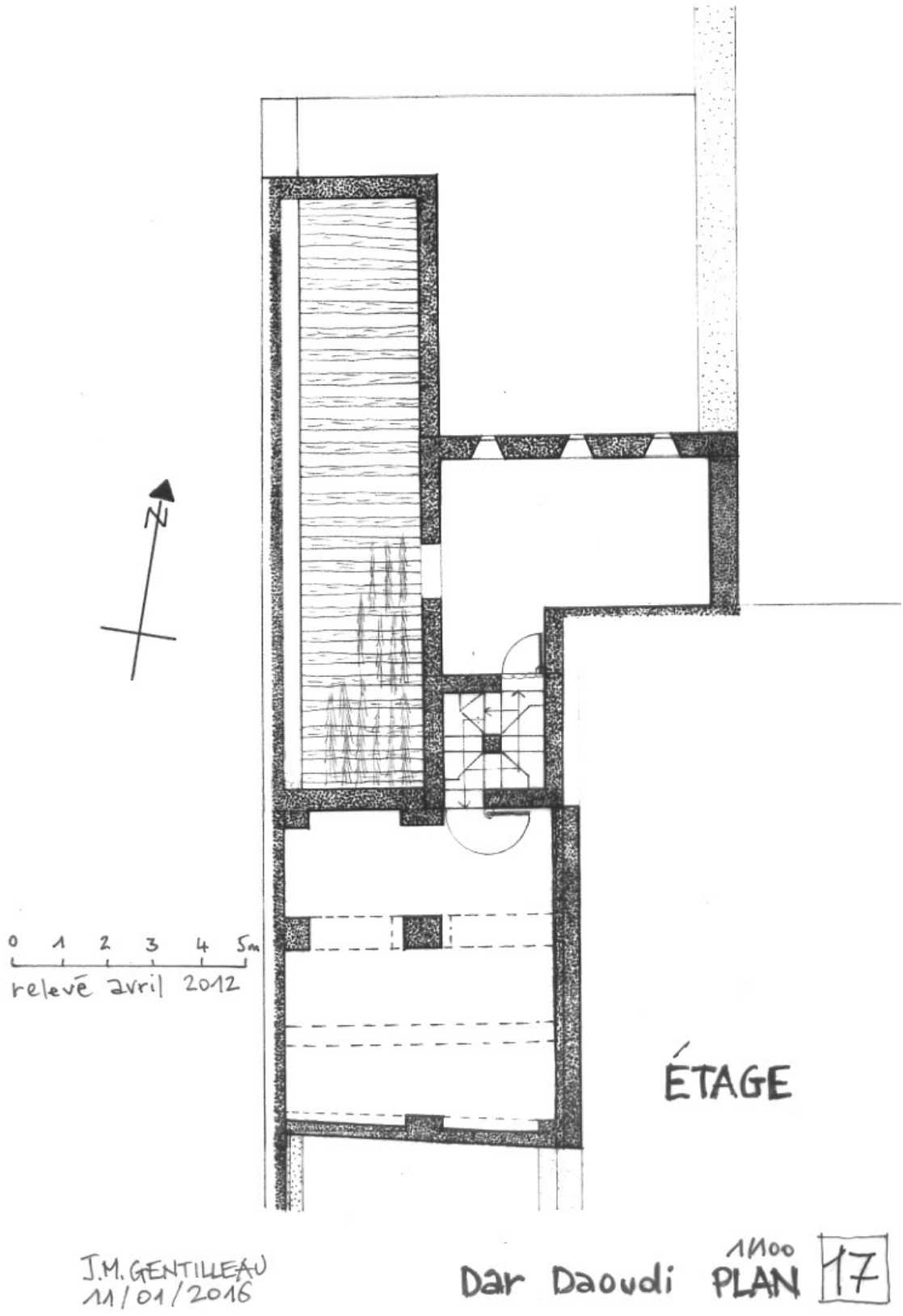

Illustration 59: dar Daoudi, plan d'étage.

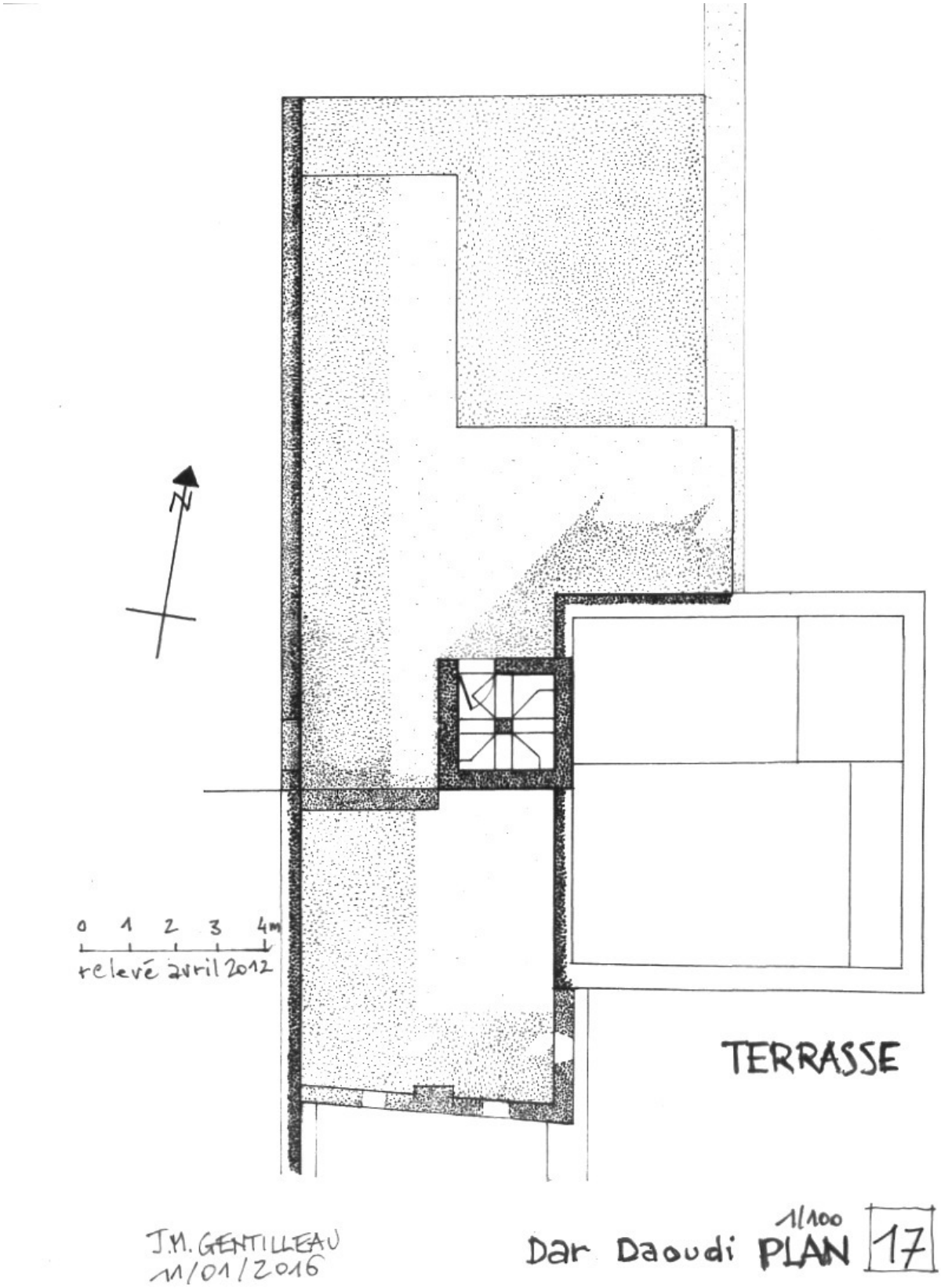

Illustration 60: dar Daoudi, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

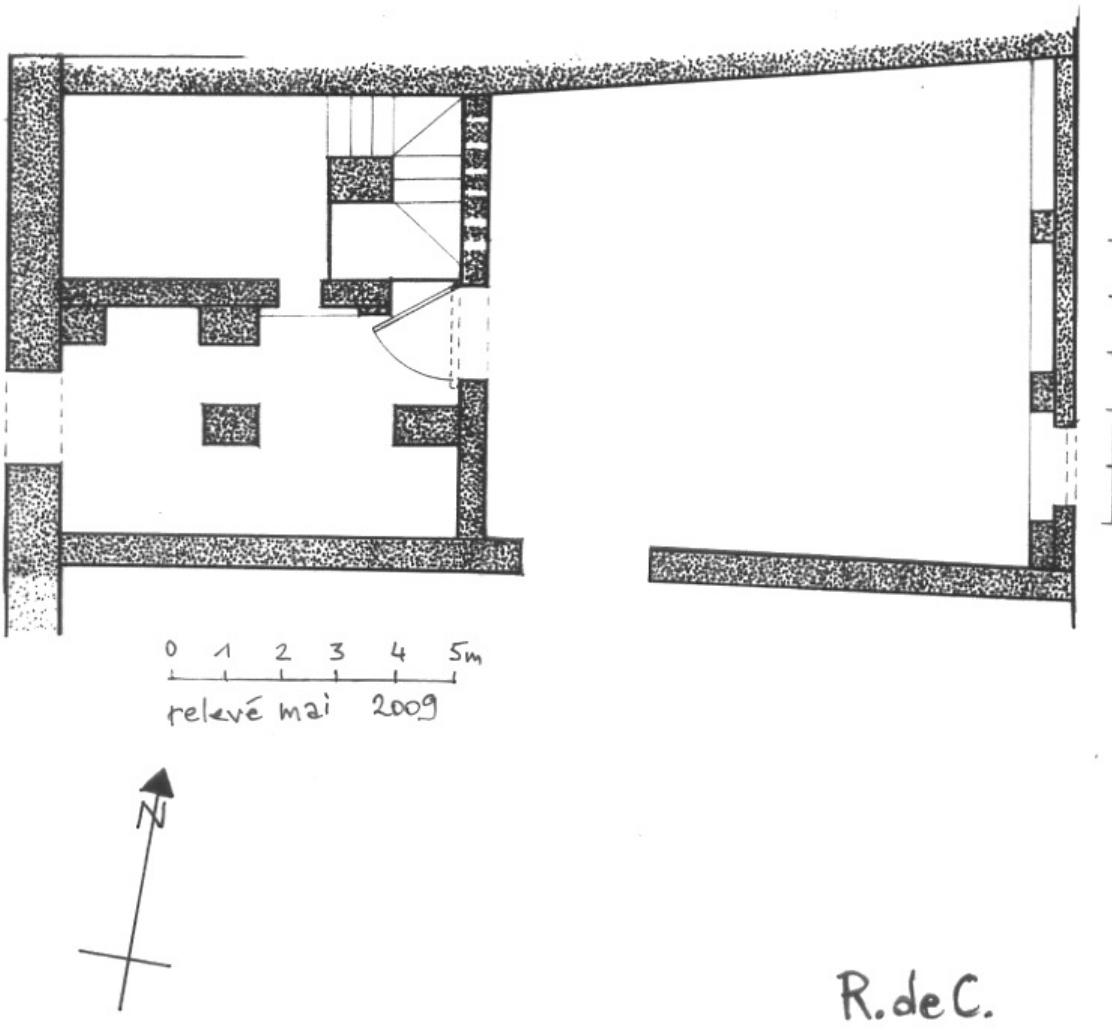

Illustration 61: dar al Qabila, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

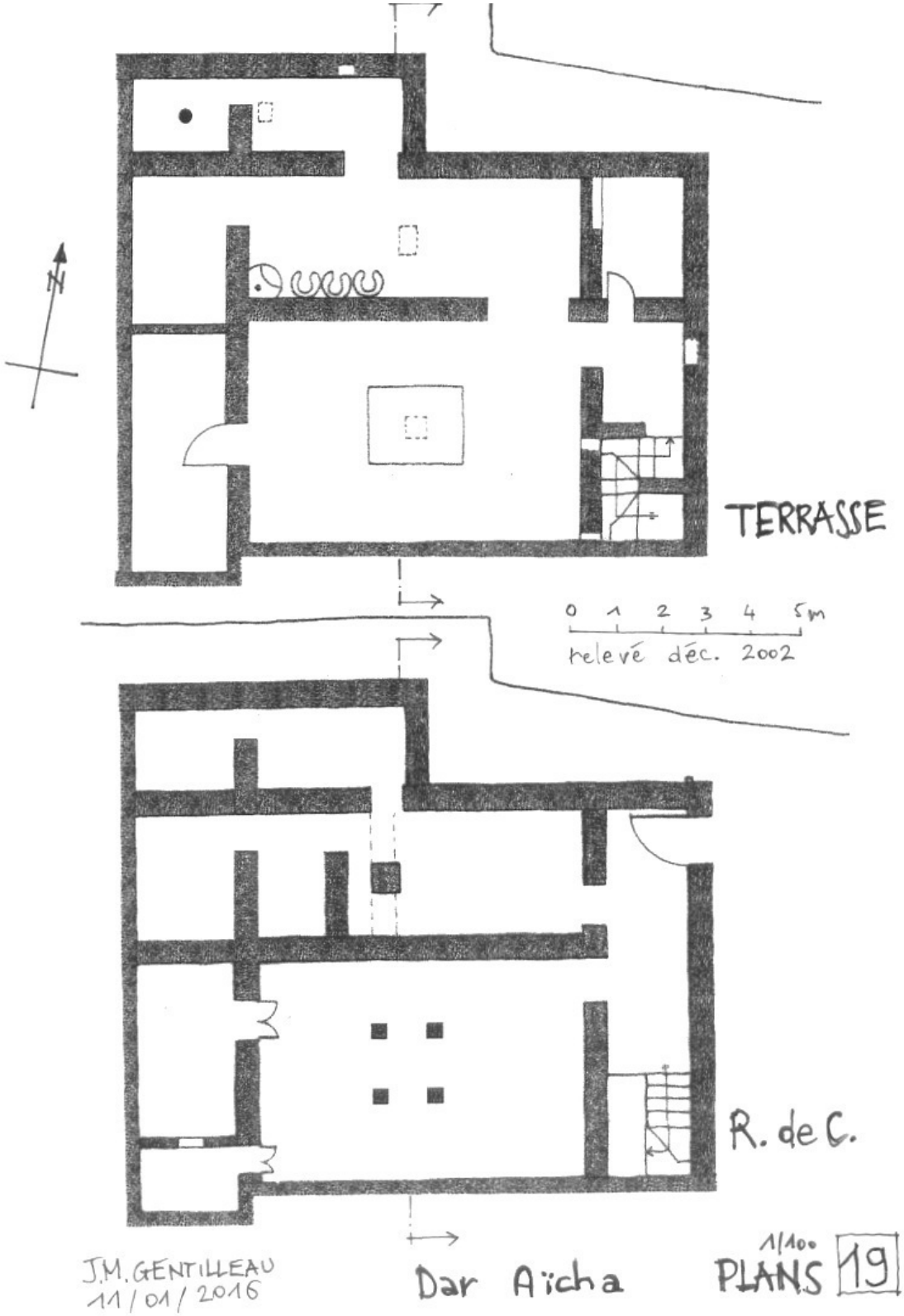

Illustration 62: dar Aïcha, plans de rez-de-chaussée et d'étage-terrasse. jmgentilleau 2016.

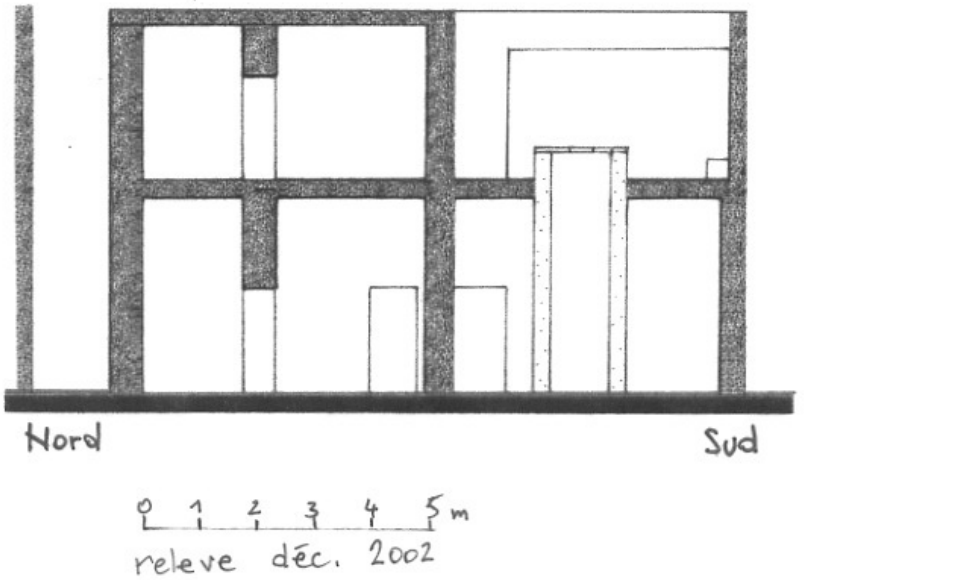

Illustration 63: dar Aïcha, coupe. jmgentilleau 2016.

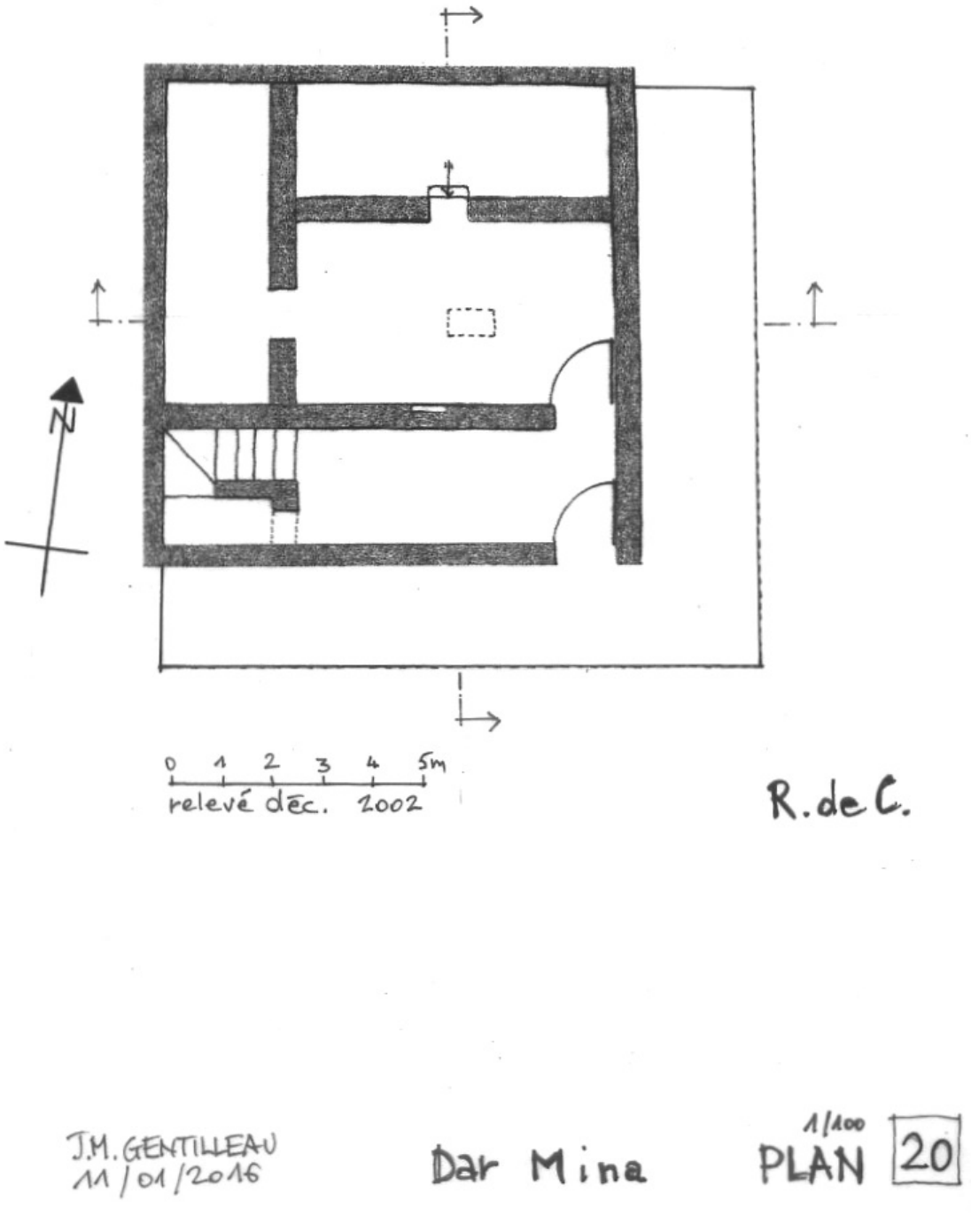

Illustration 64: dar Mina, plan de rez-de-chaussée.

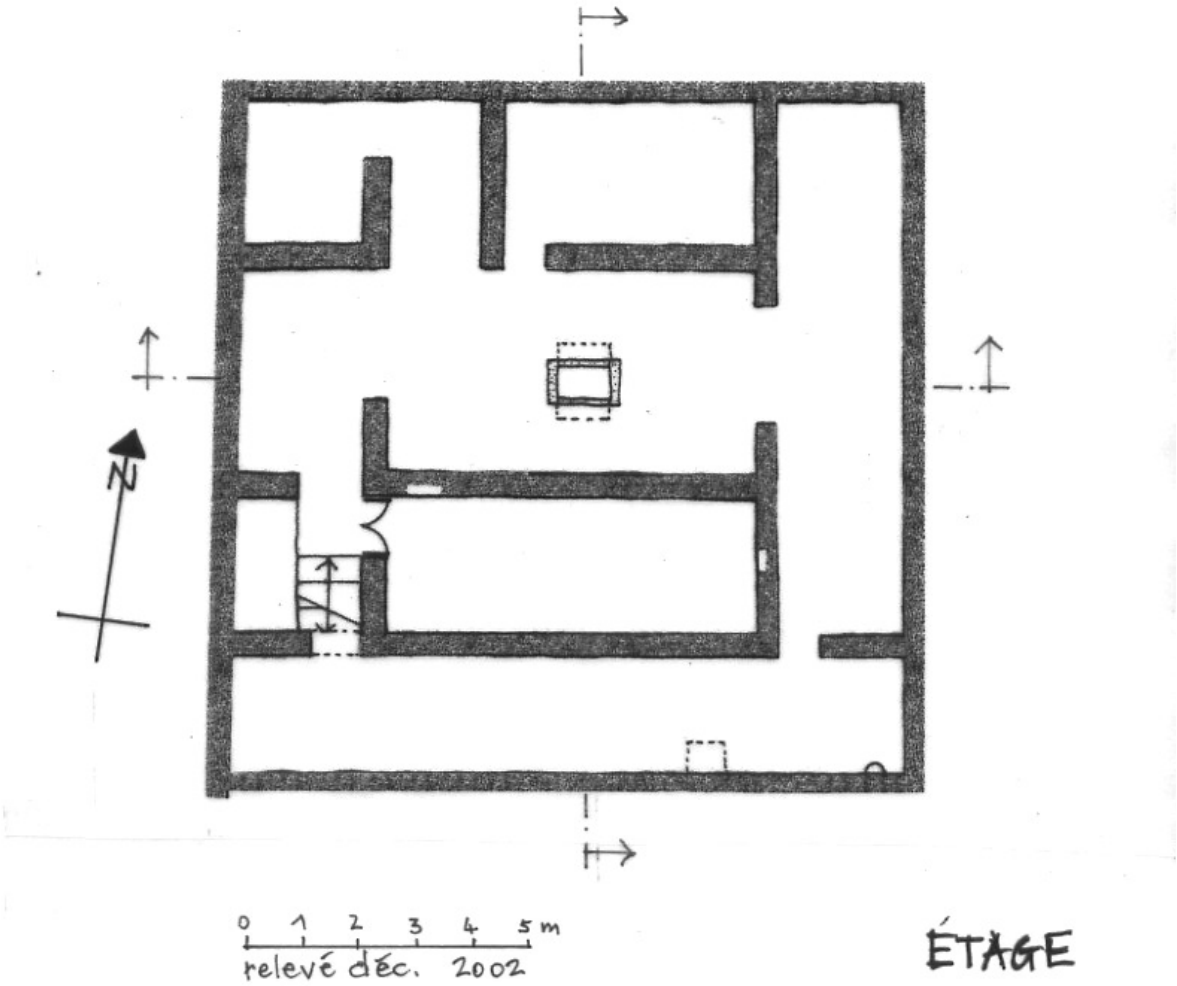

Illustration 65: dar Mina, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

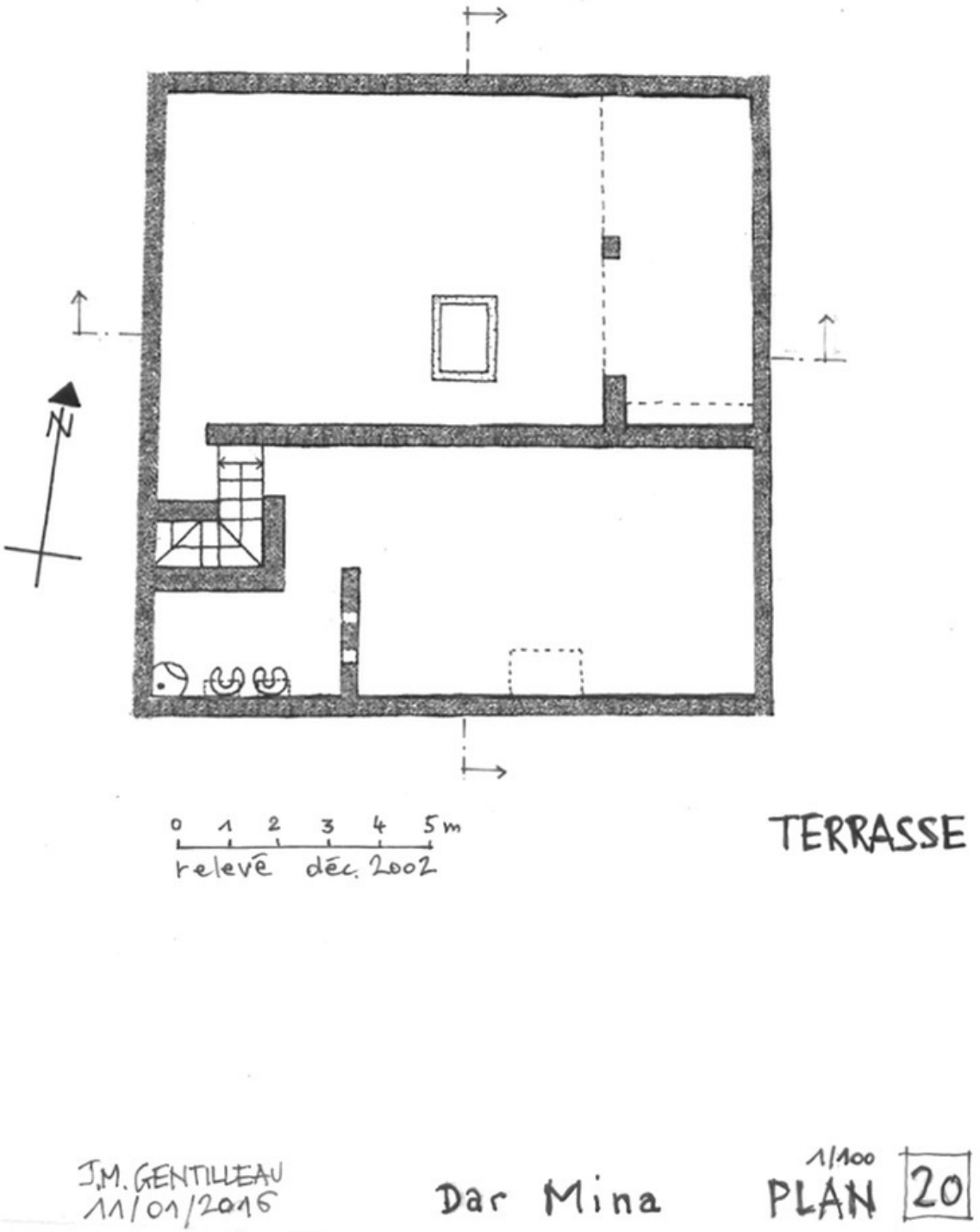

Illustration 66: dar Mina, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

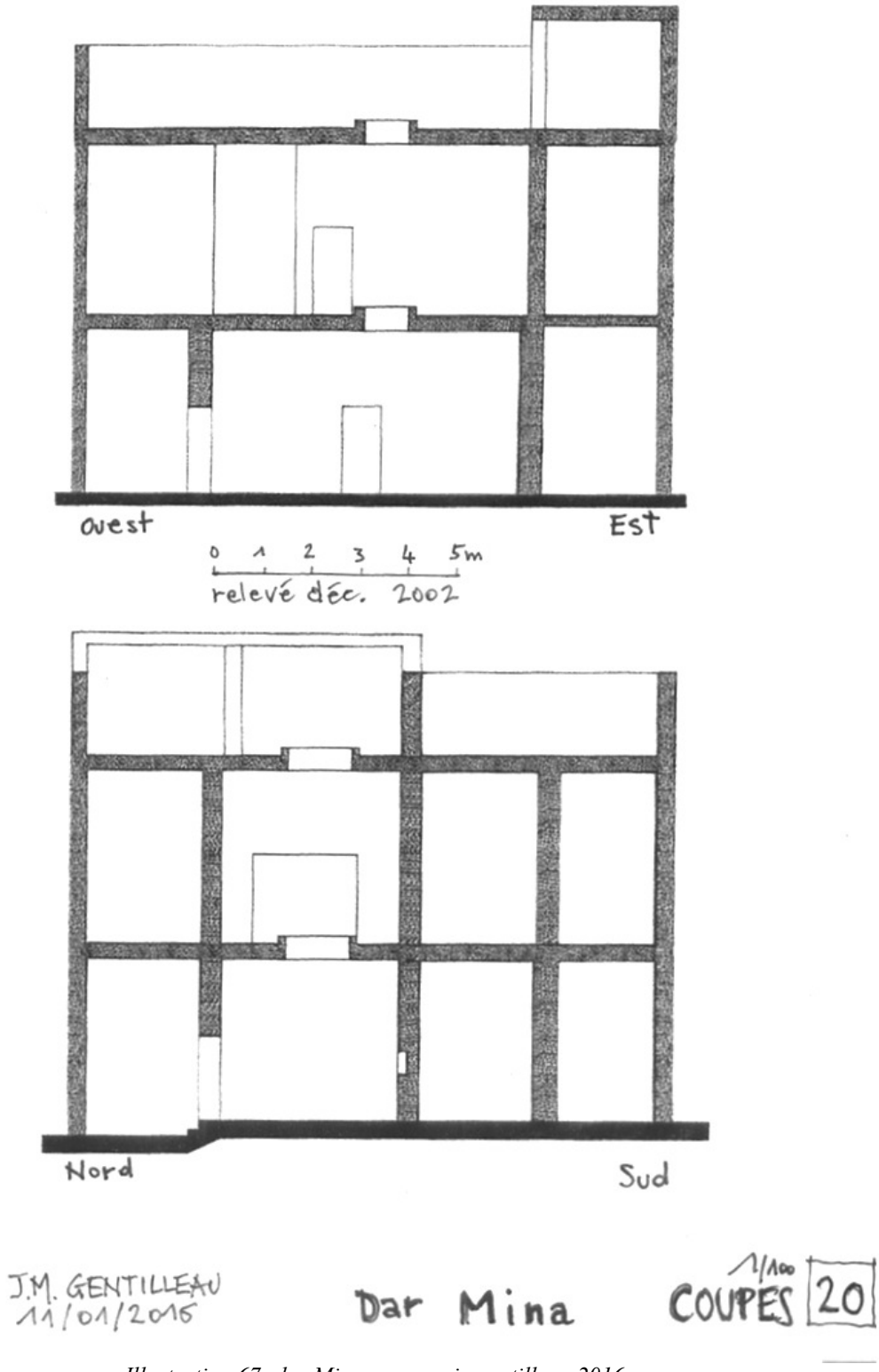

Illustration 67: dar Mina, coupes. jmgentilleau 2016.

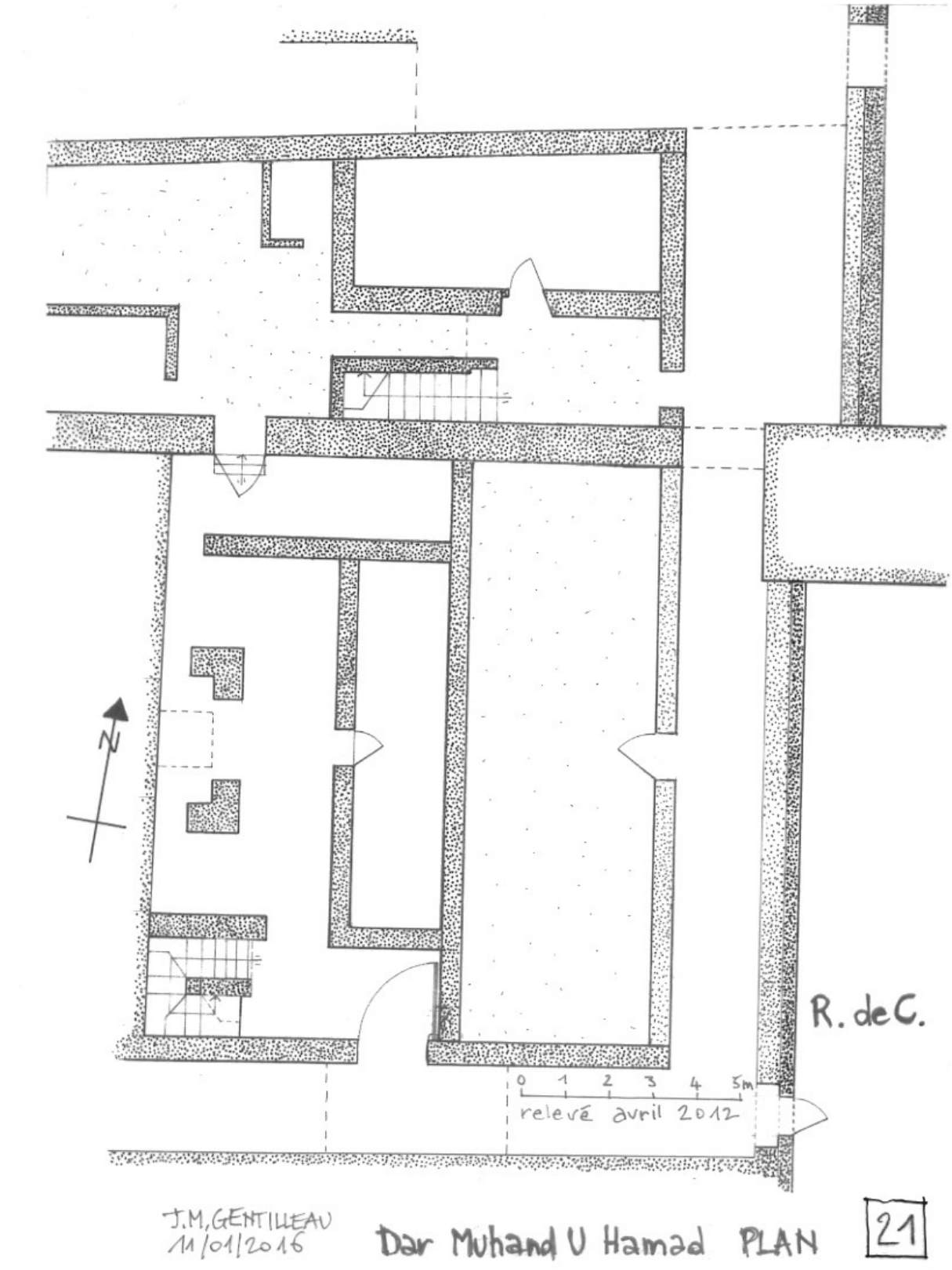

Illustration 68: dar Muhand U Hamad, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

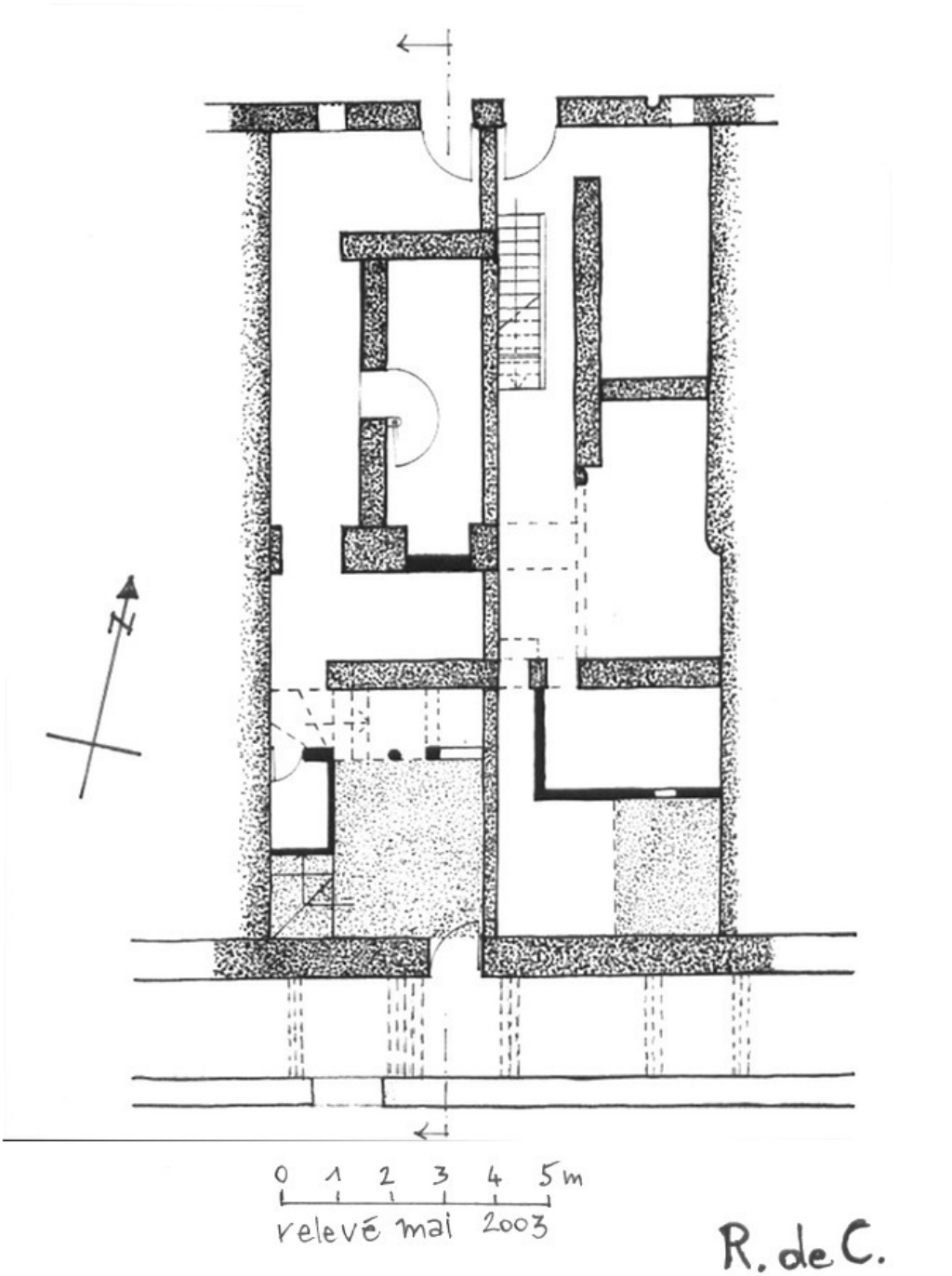

Illustration 69: dar Lahçen ben Moha Ouzaïd, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

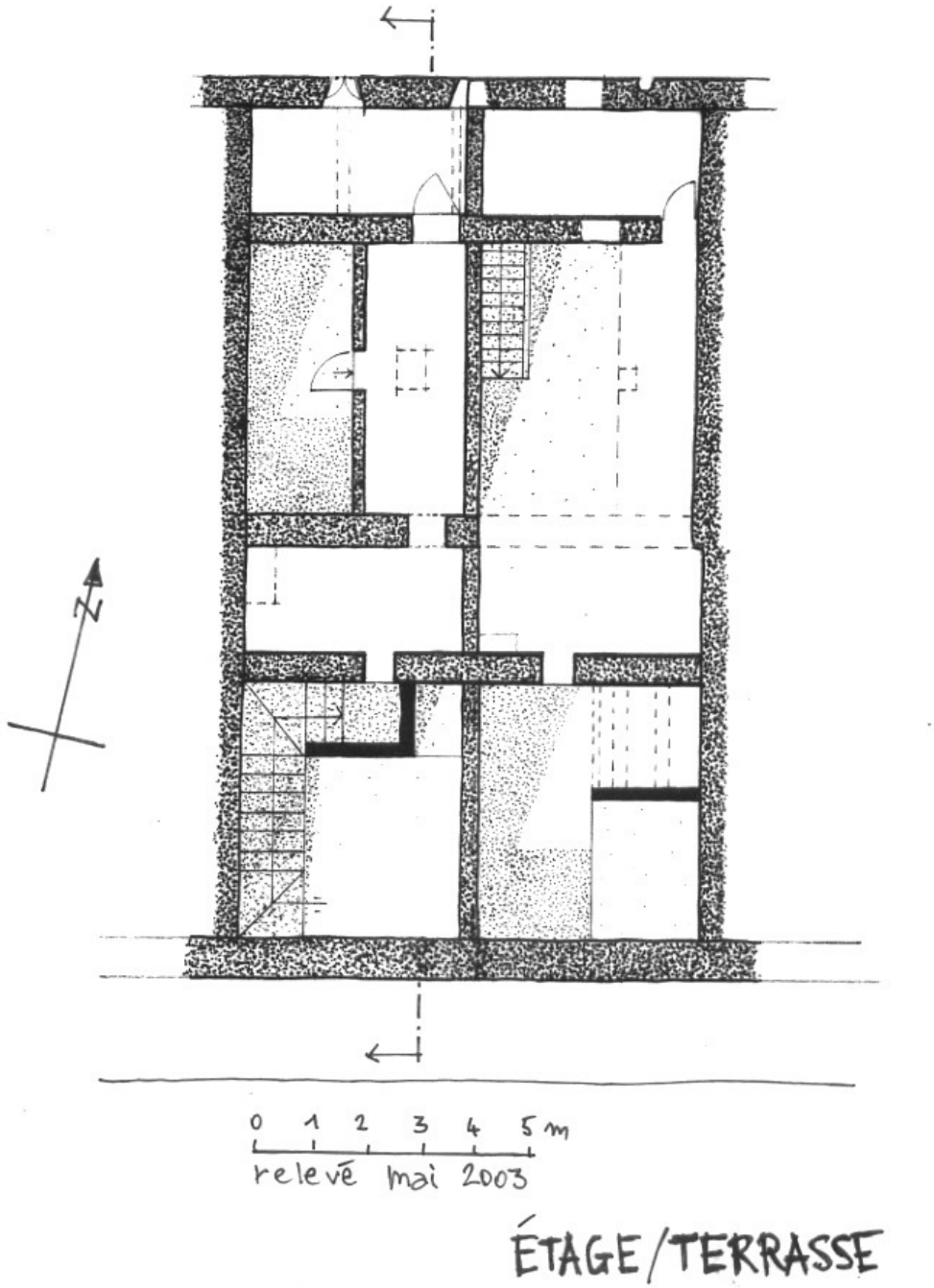

Illustration 70: dar Lahçen ben Moha Ouzaïd, plan d'étage-terrasse. jmgentilleau 2016.

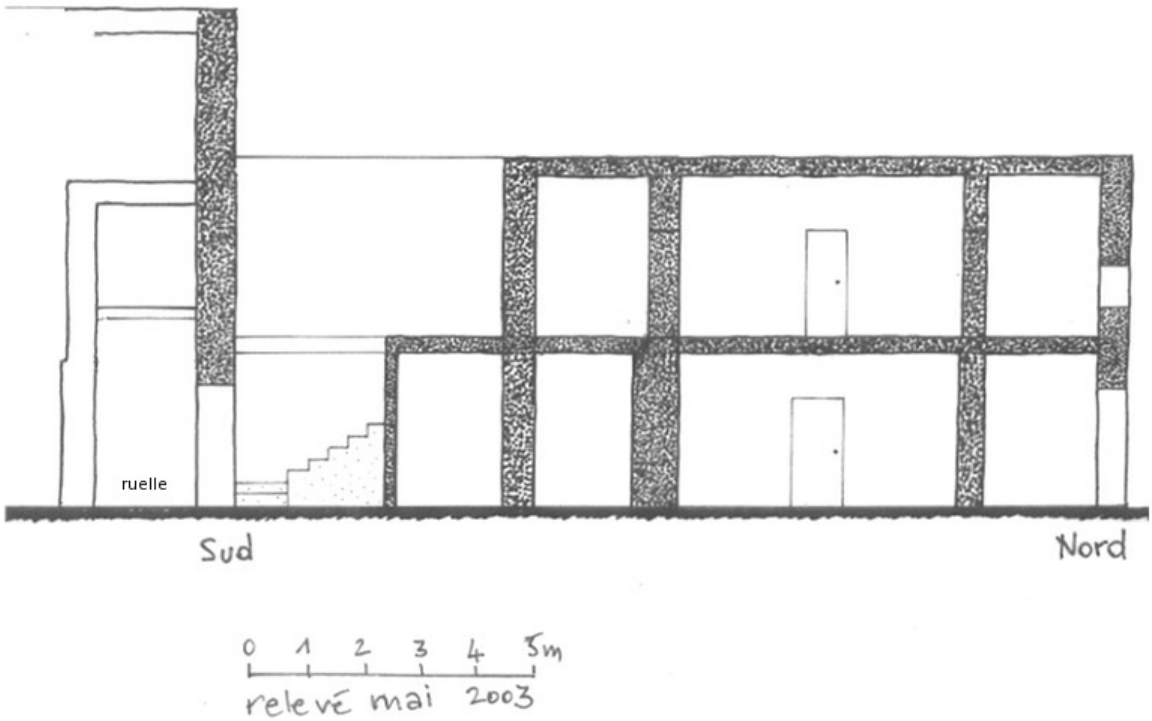

Illustration 71: dar Lahçen ben Moha Ouzaïd, coupe. jmgentilleau 2016.

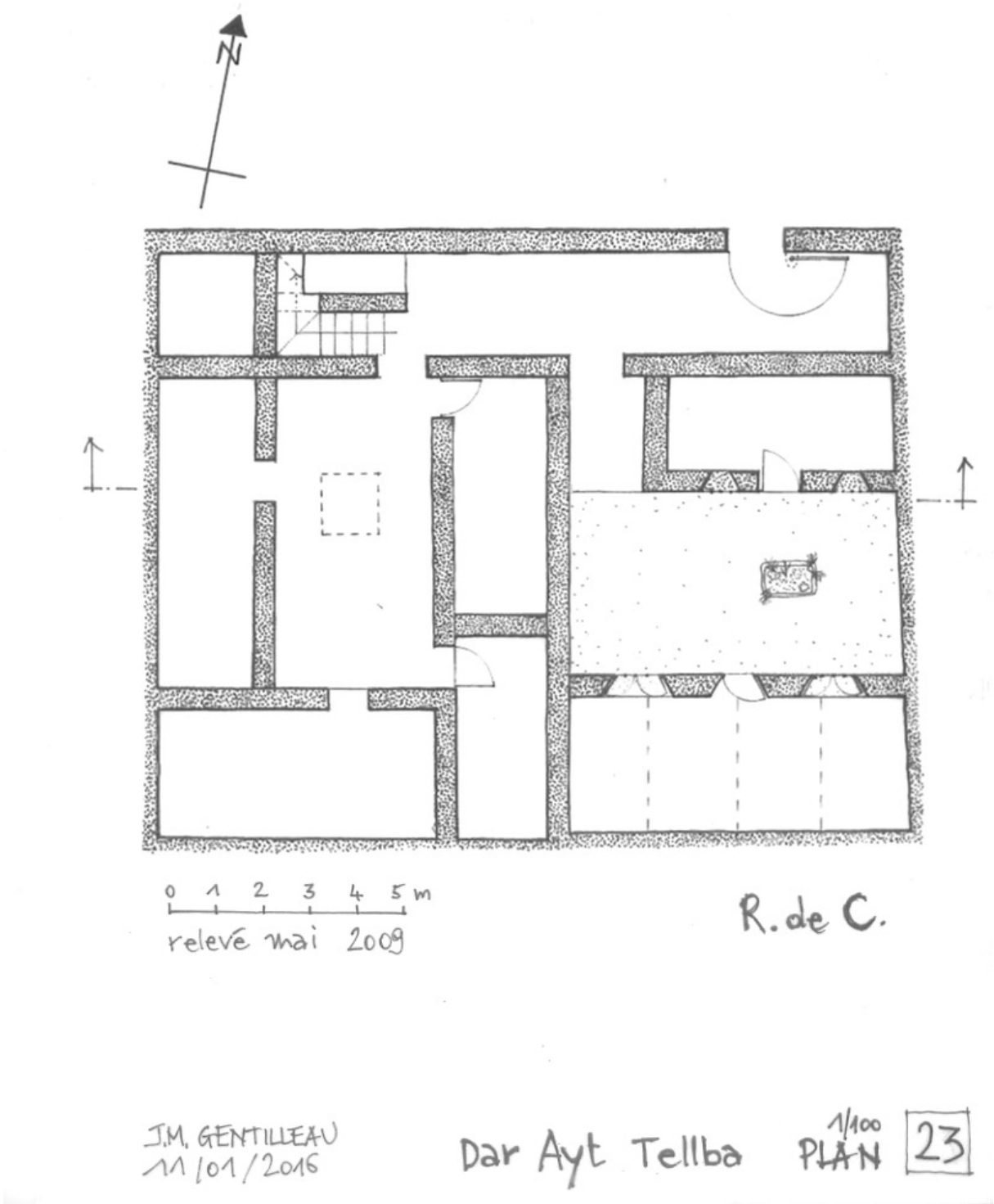

Illustration 72: dar Ayt Tellba, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

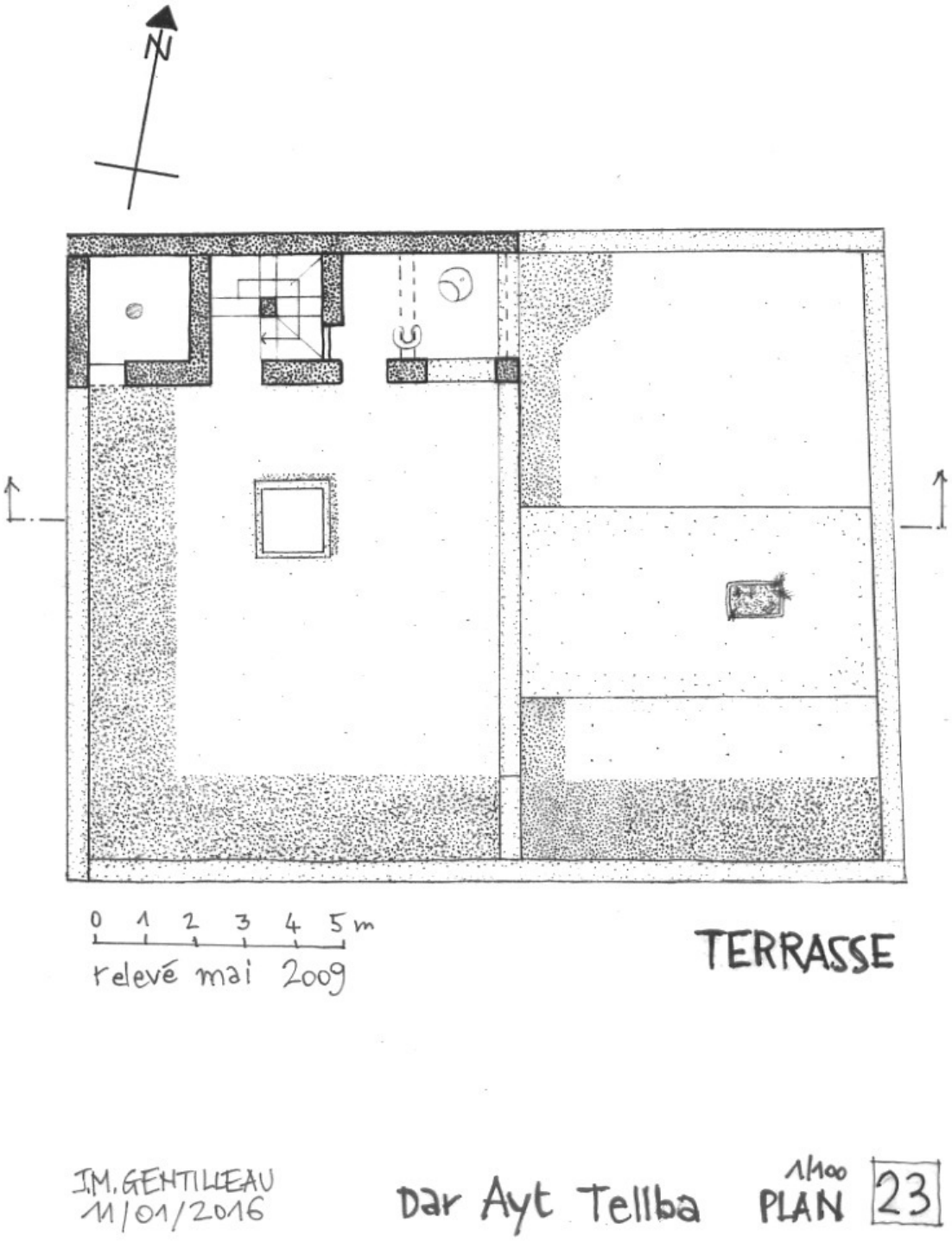

Illustration 73: dar Ayt Tellba, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

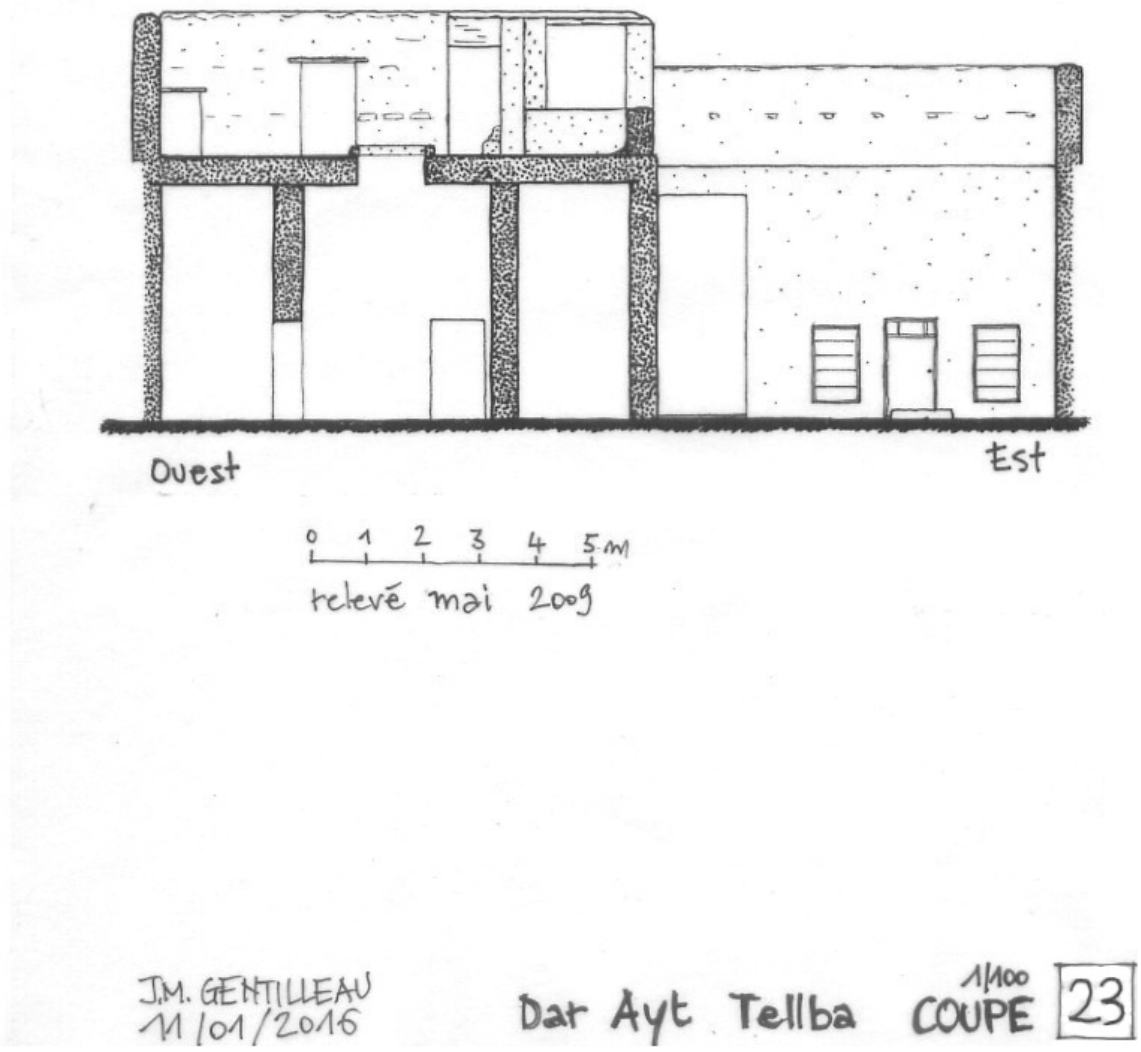

Illustration 74: dar Ayt Tellba, coupe. jmgentilleau 2016.

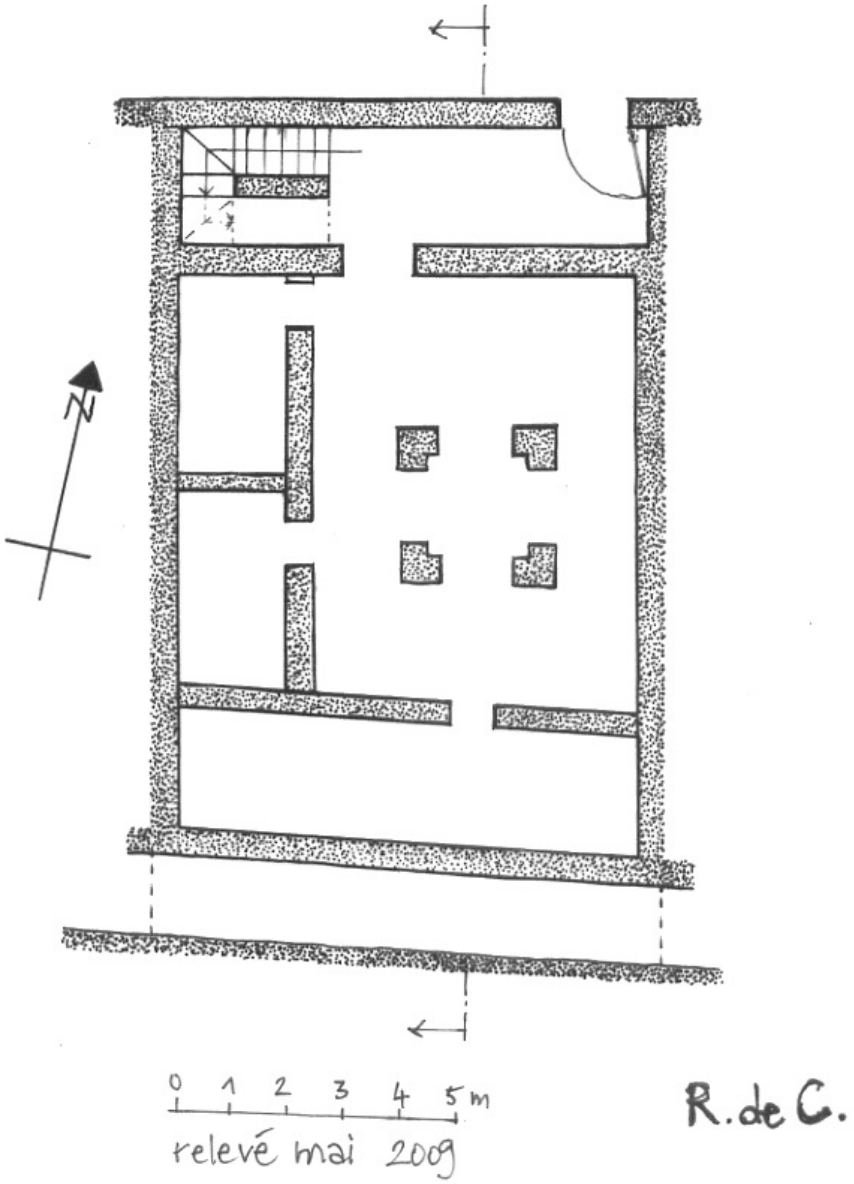

Illustration 75: dar Azermit, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

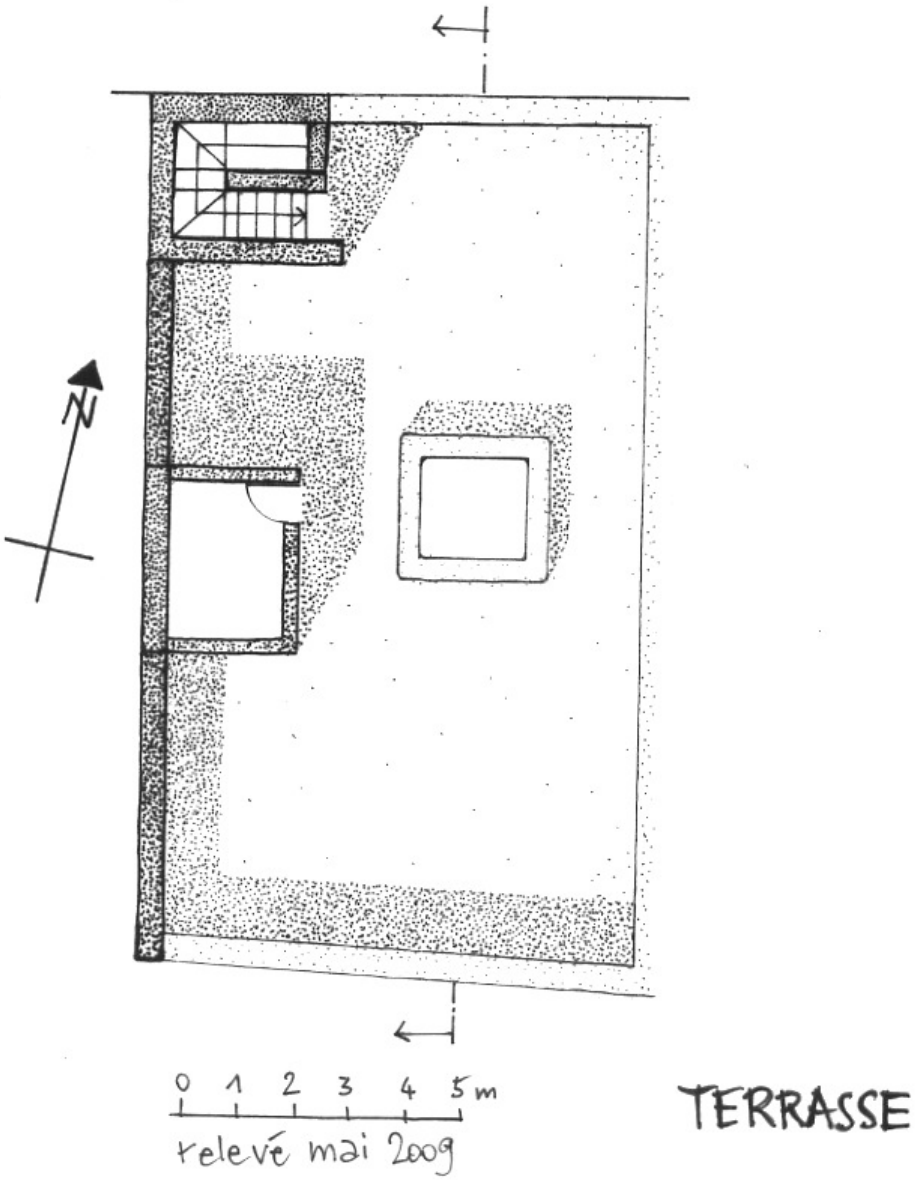

Illustration 76: dar Azermit, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

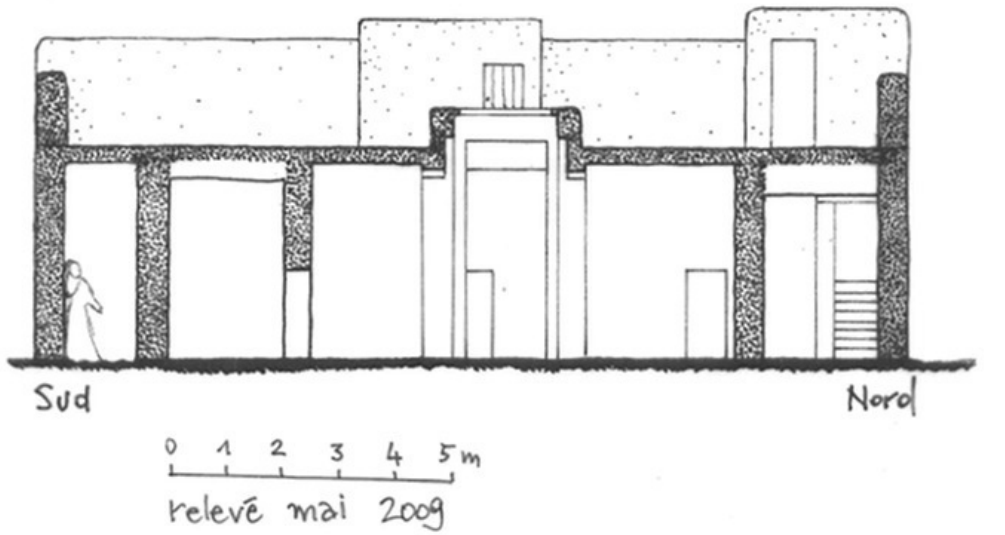

Illustration 77: dar Azermit, coupe. jmgentilleau 2016.

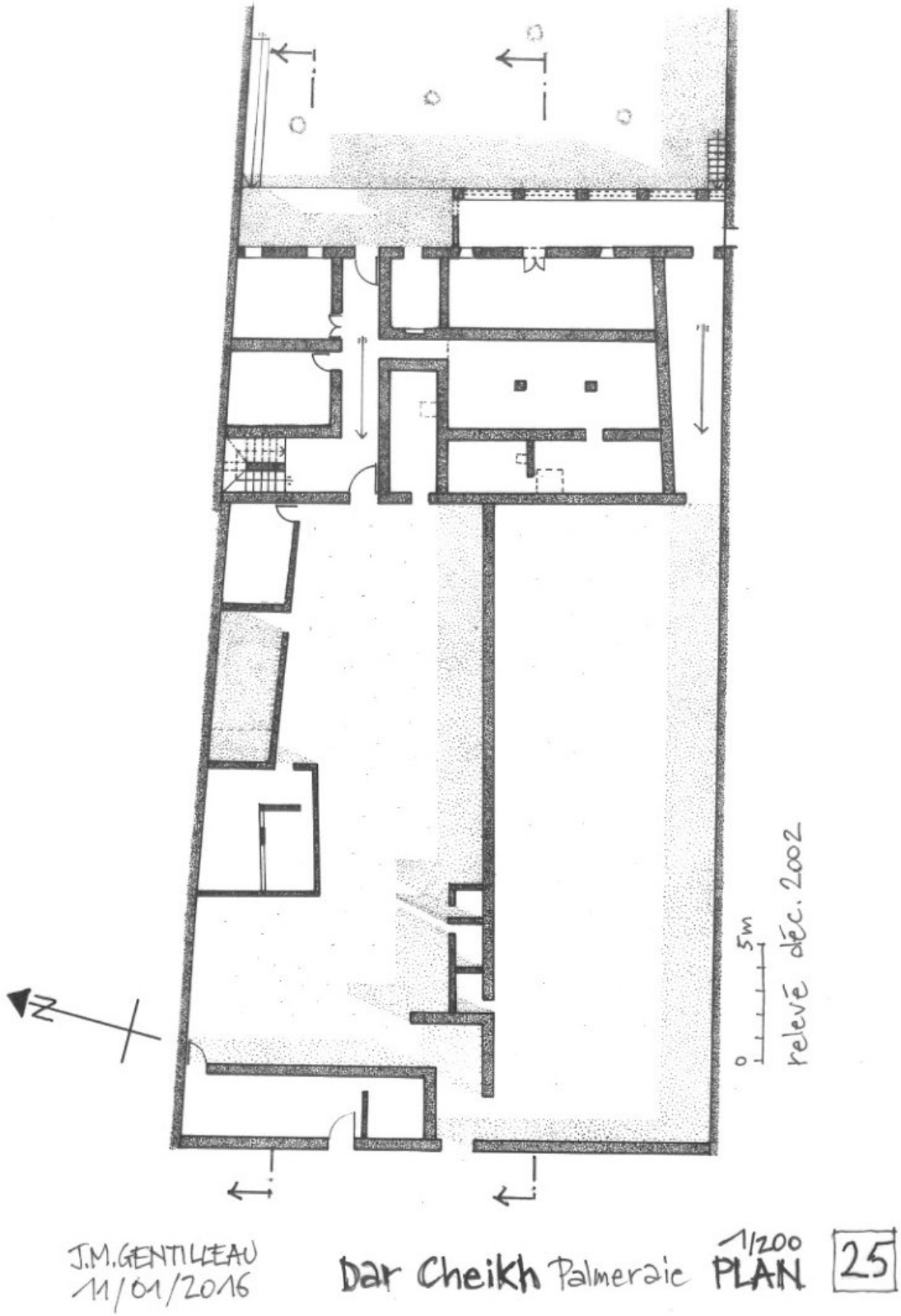

Illustration 78: dar cheikh Lotfi dans la palmeraie, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

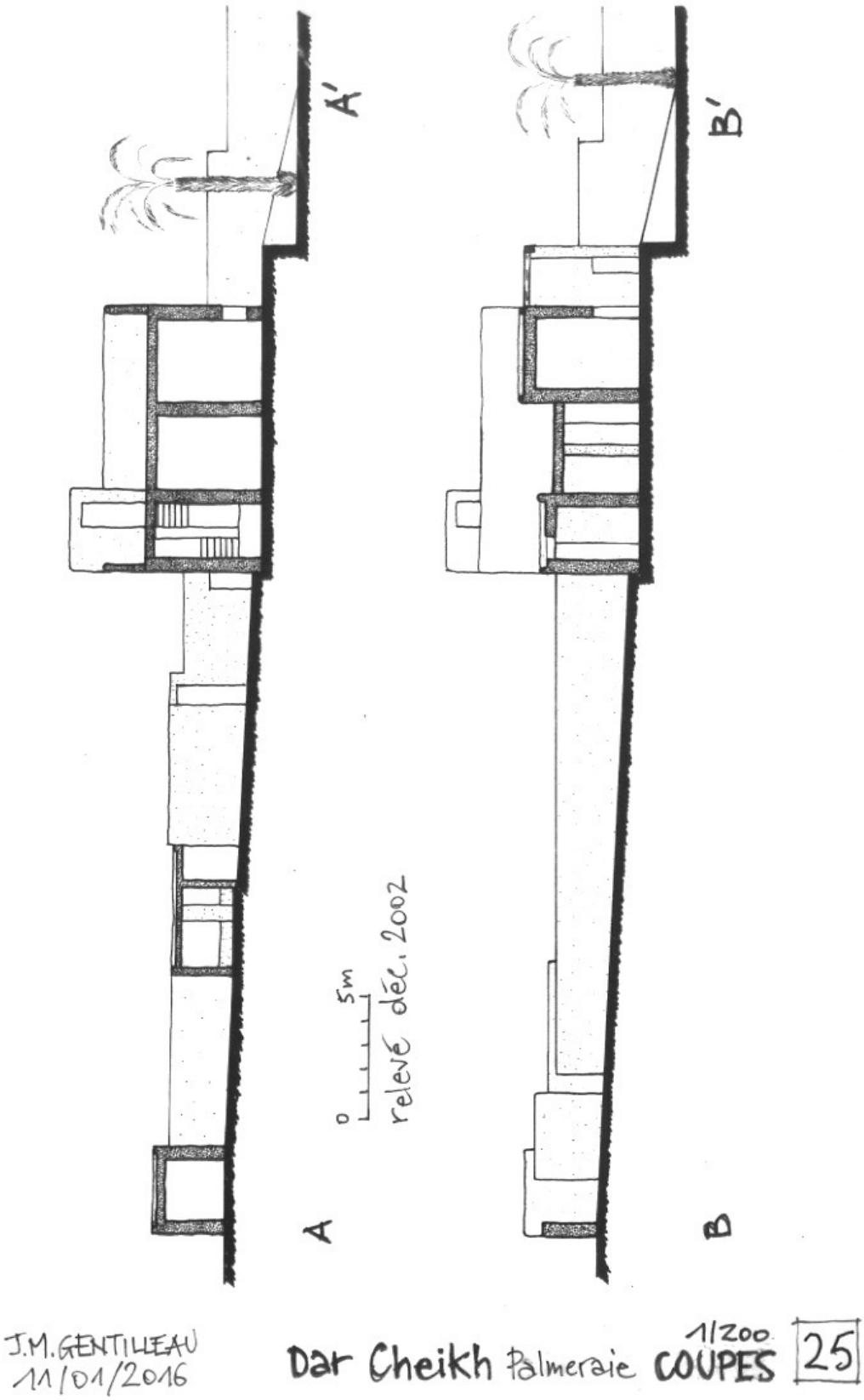

Illustration 79: dar cheikh Lotfi dans la palmeraie, coupes. jmgentilleau 2016.

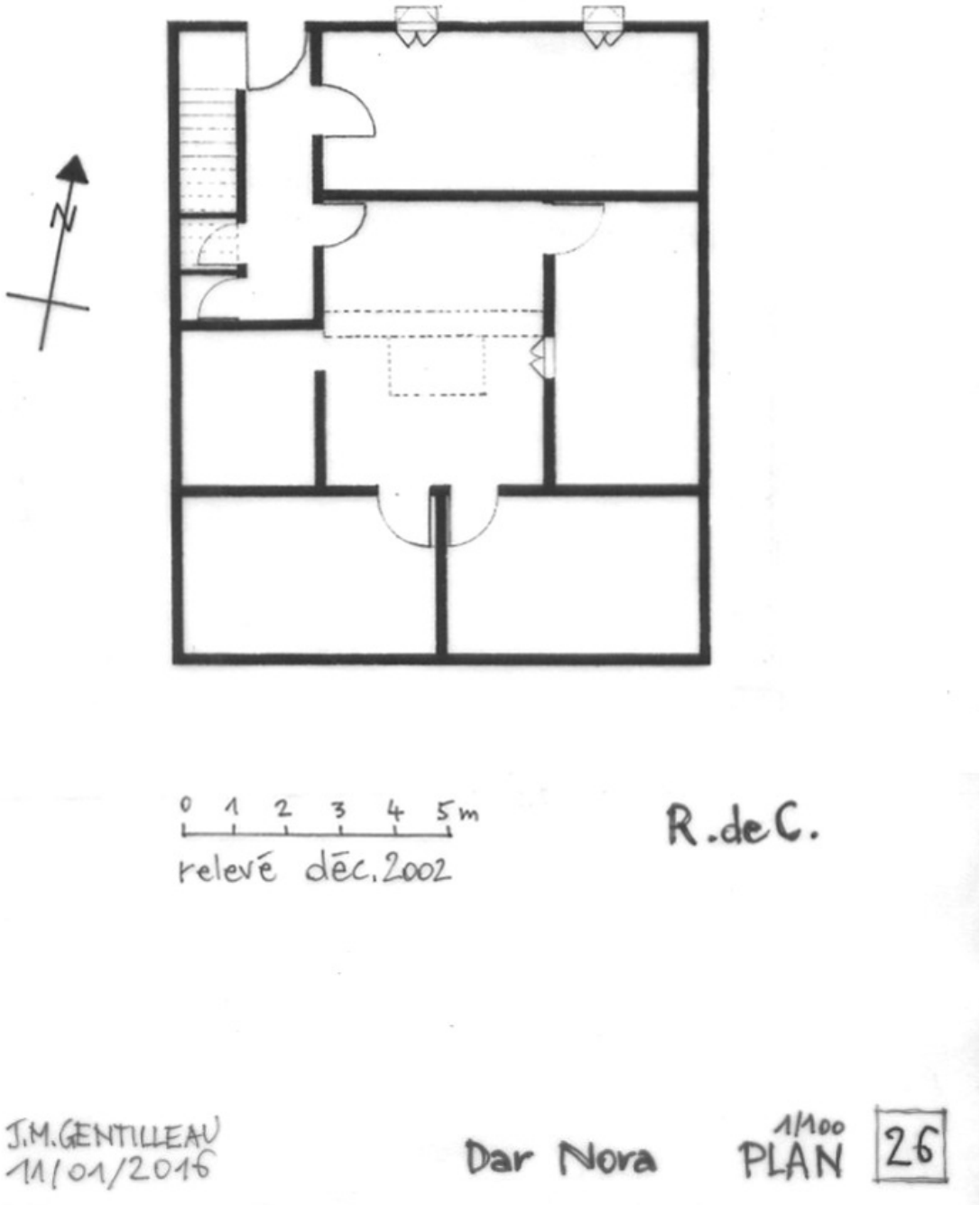

Illustration 80: dar Nora, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

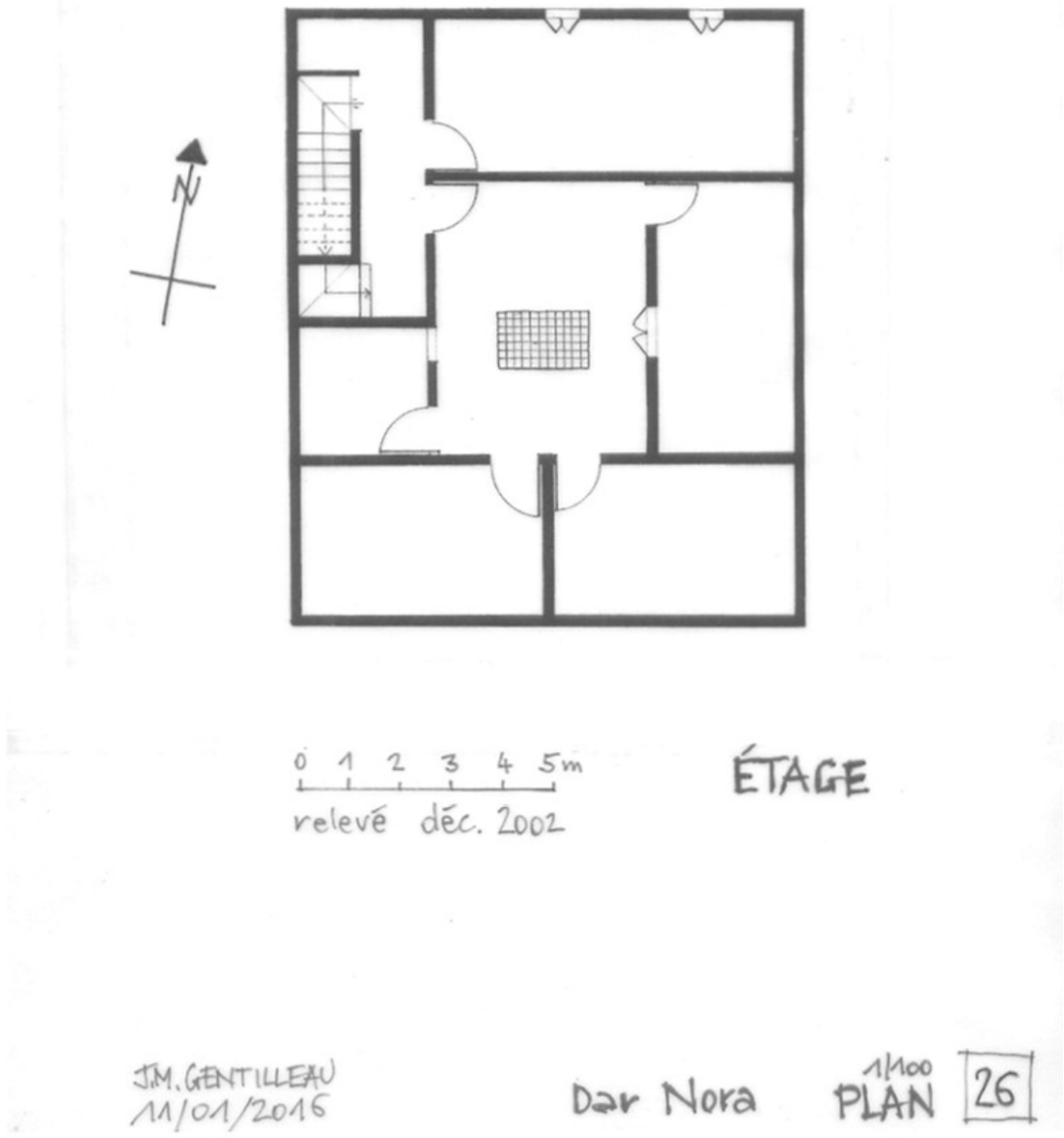

Illustration 81: dar Nora, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

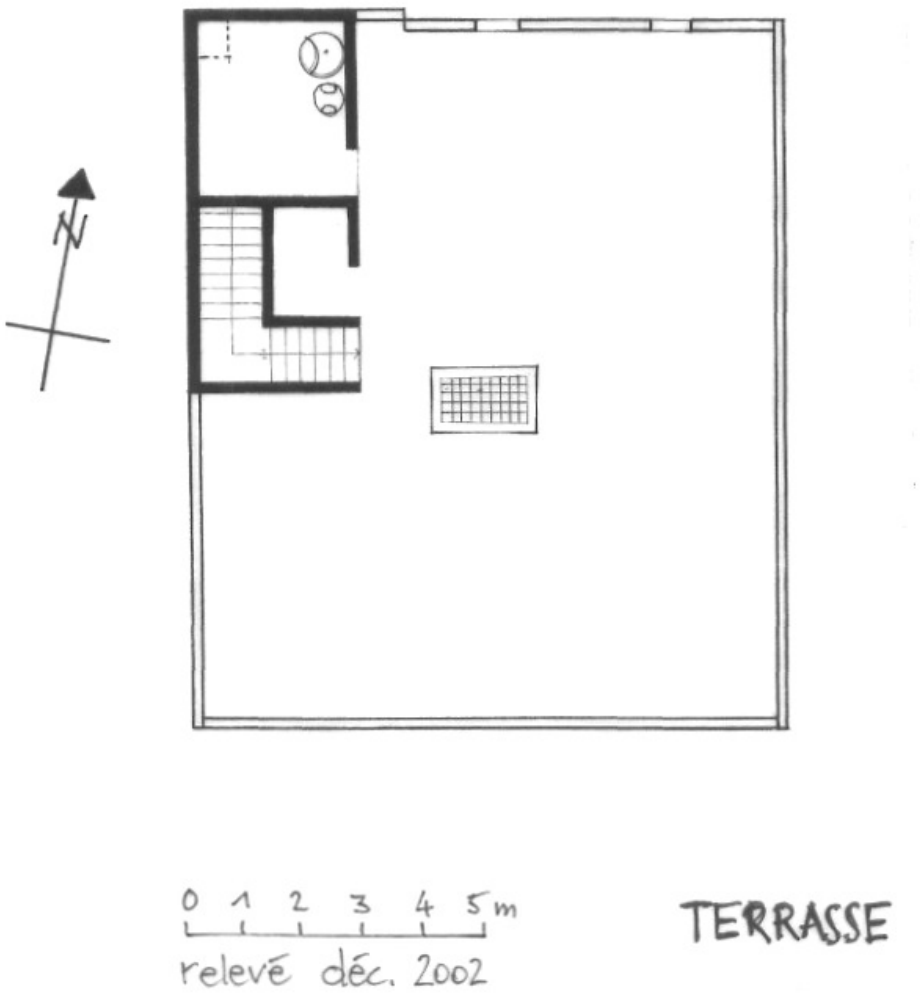

Illustration 82: dar Nora, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

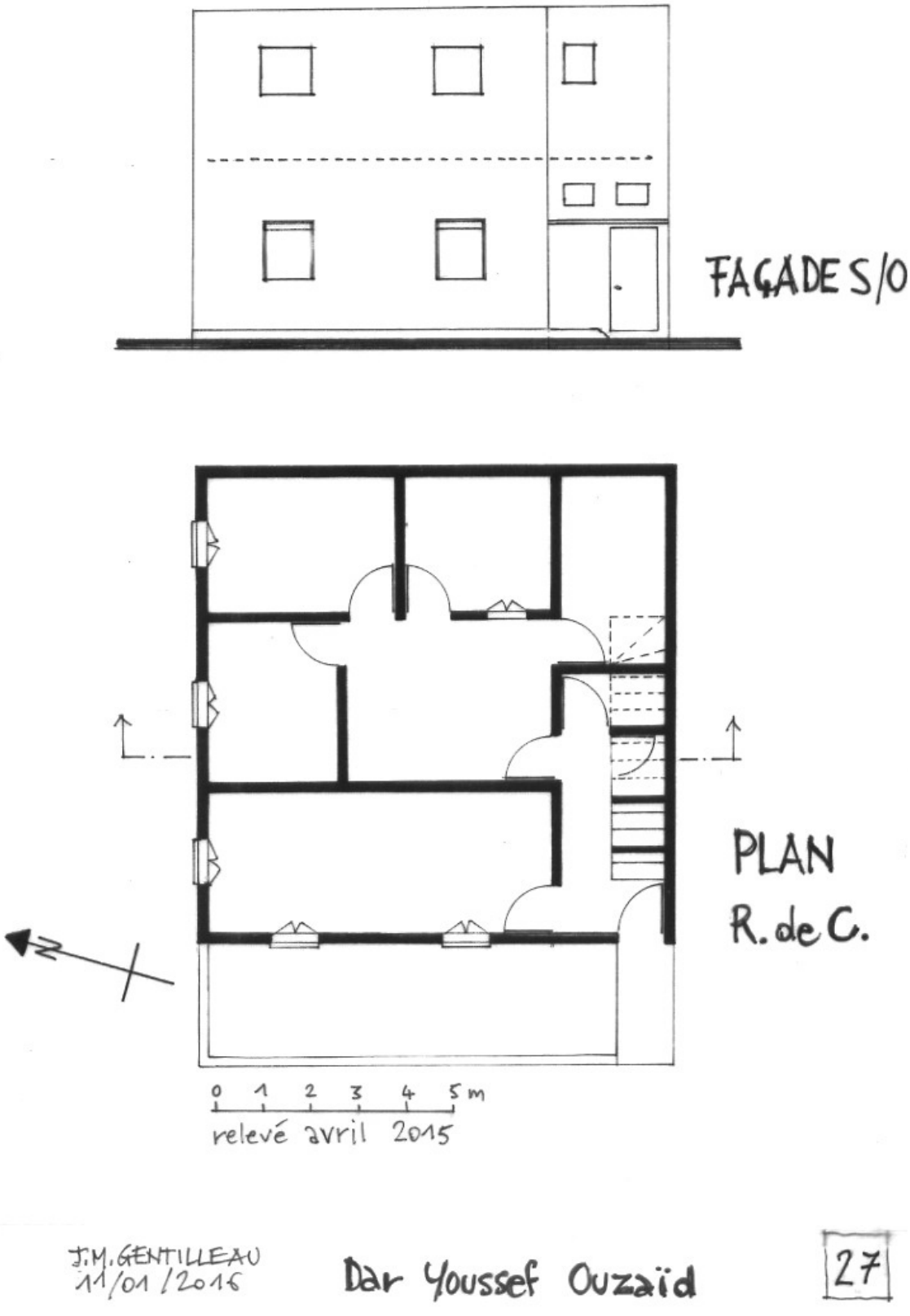

Illustration 83: dar Youssef Ouzaïd, plan et façade ouest sur rue. jmgentilleau 2016.

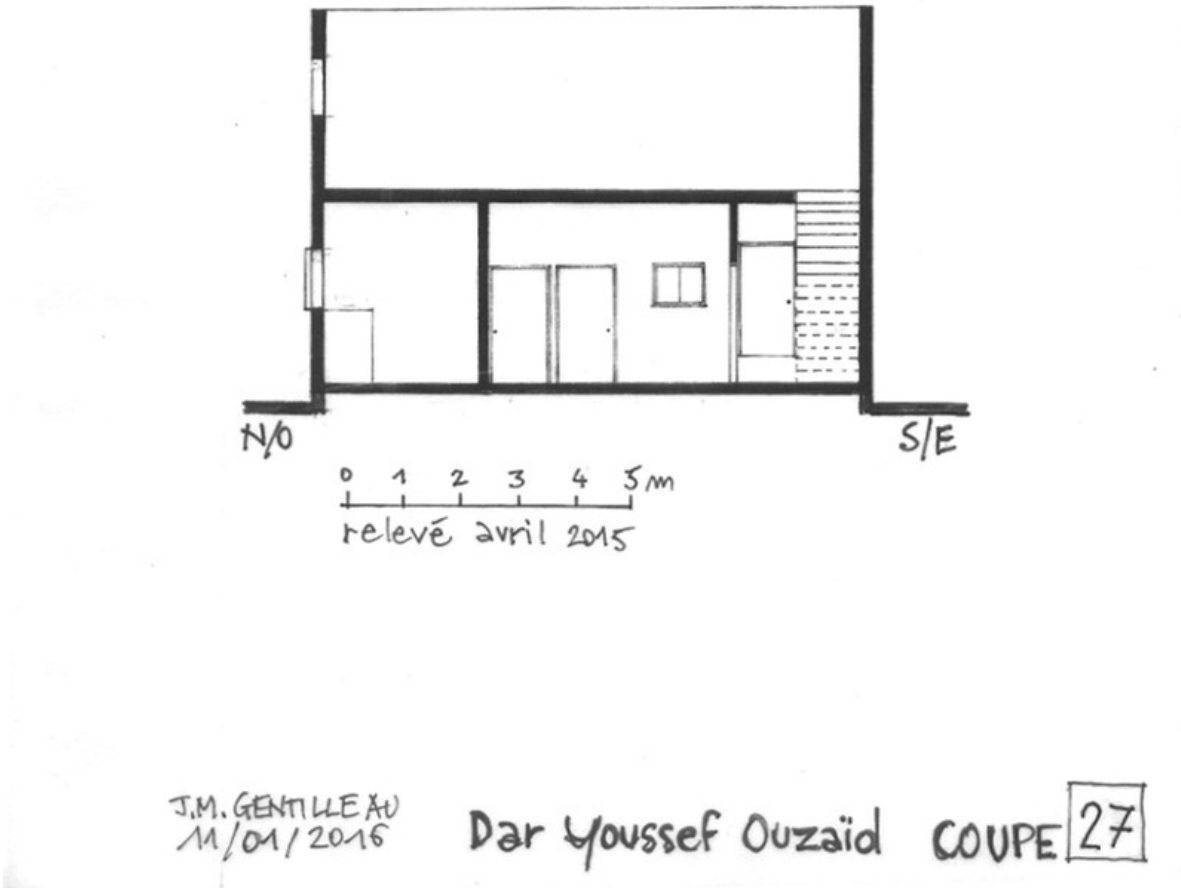

Illustration 84: dar Youssef Ouzaïd, coupe. jmgentilleau 2016.

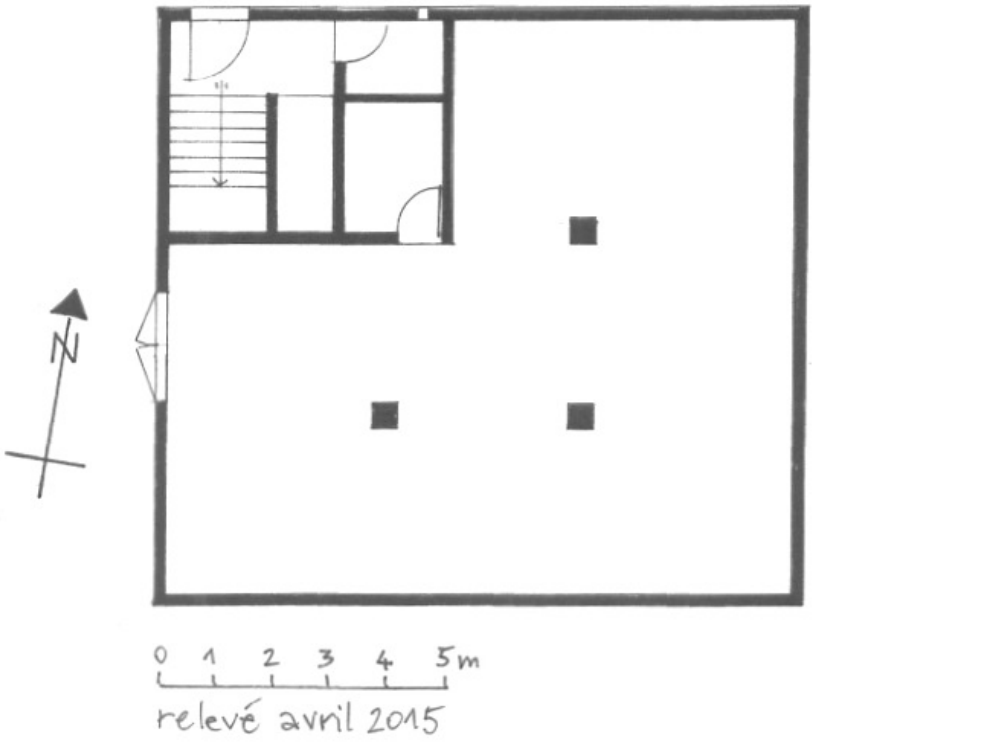

Illustration 85: dar Fadma, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.

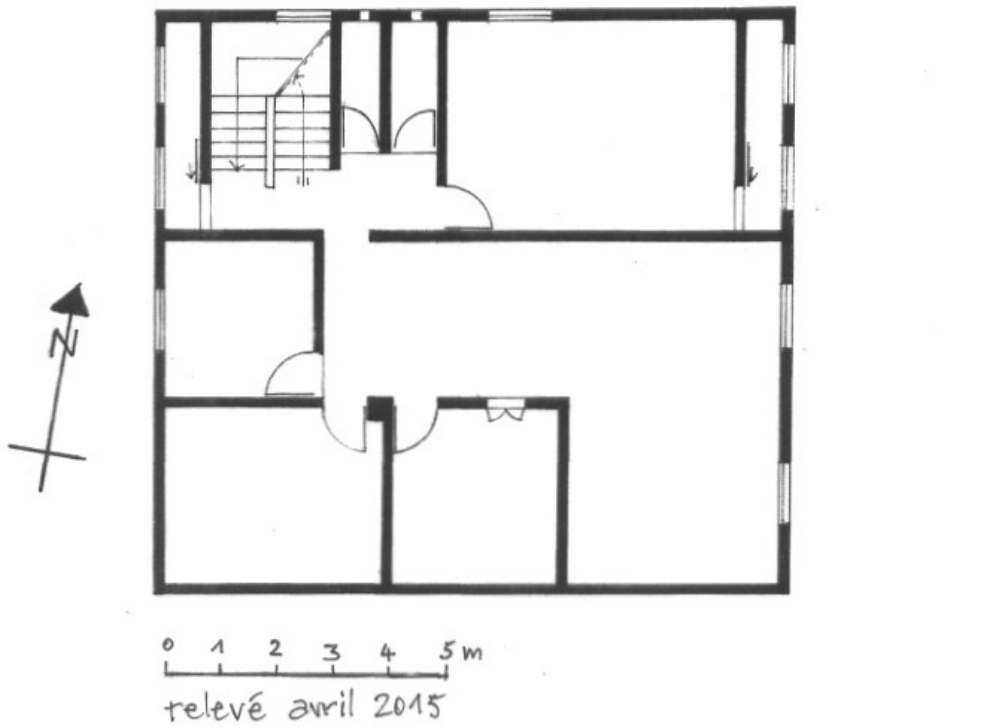

Illustration 86: dar Fadma, plan d'étage. jmgentilleau 2016.

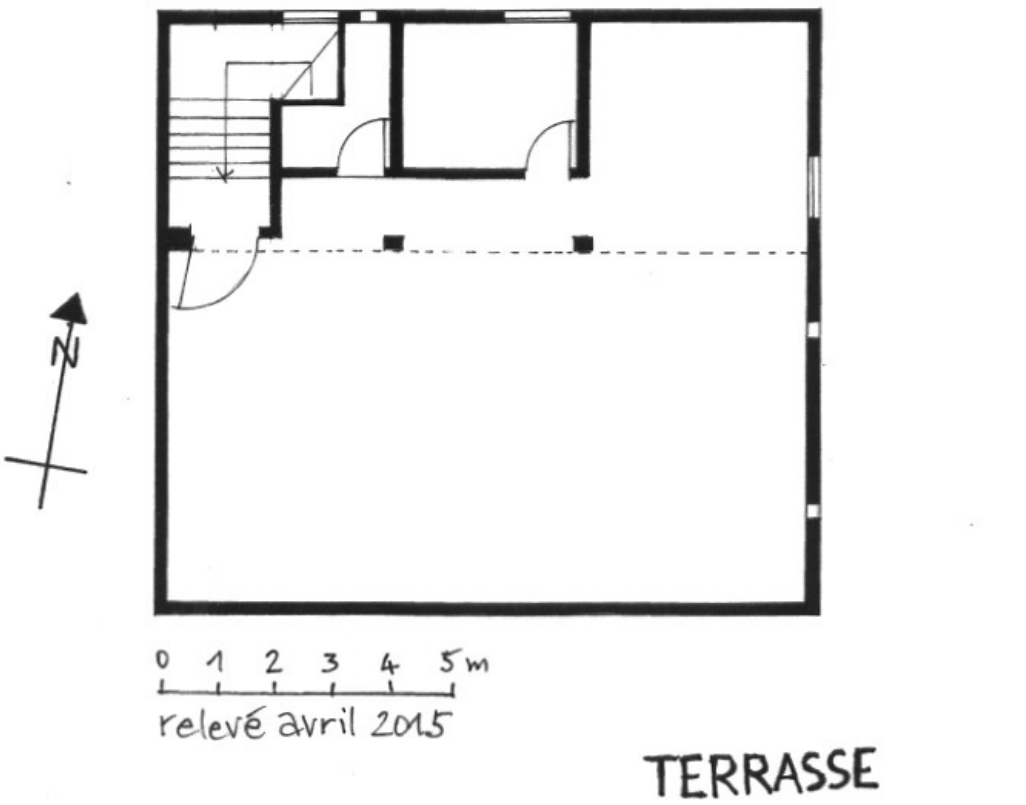

Illustration 87: dar Fadma, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.

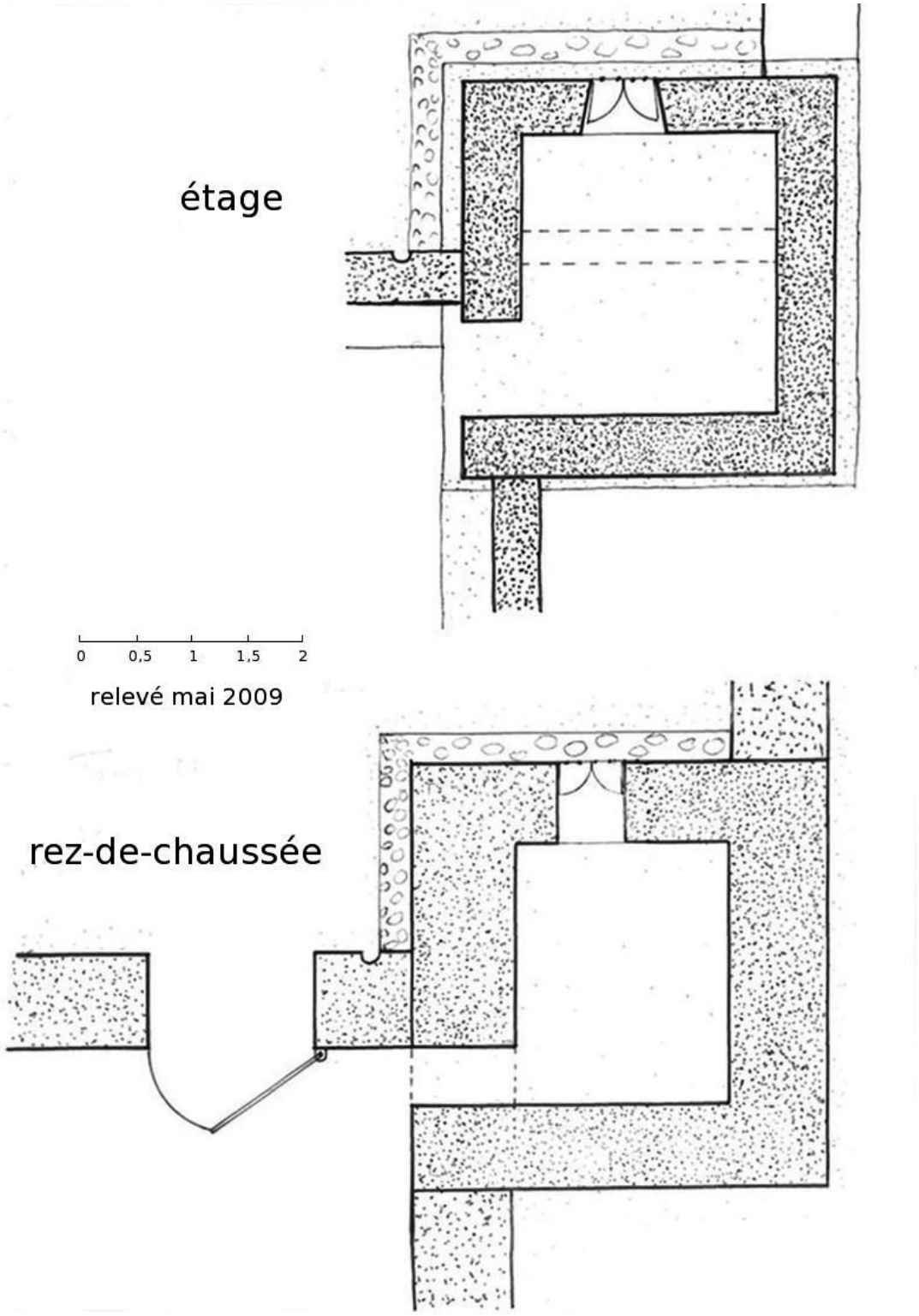

Illustration 88: tour Nord-Est du qsar. jmgentilleau 2016.

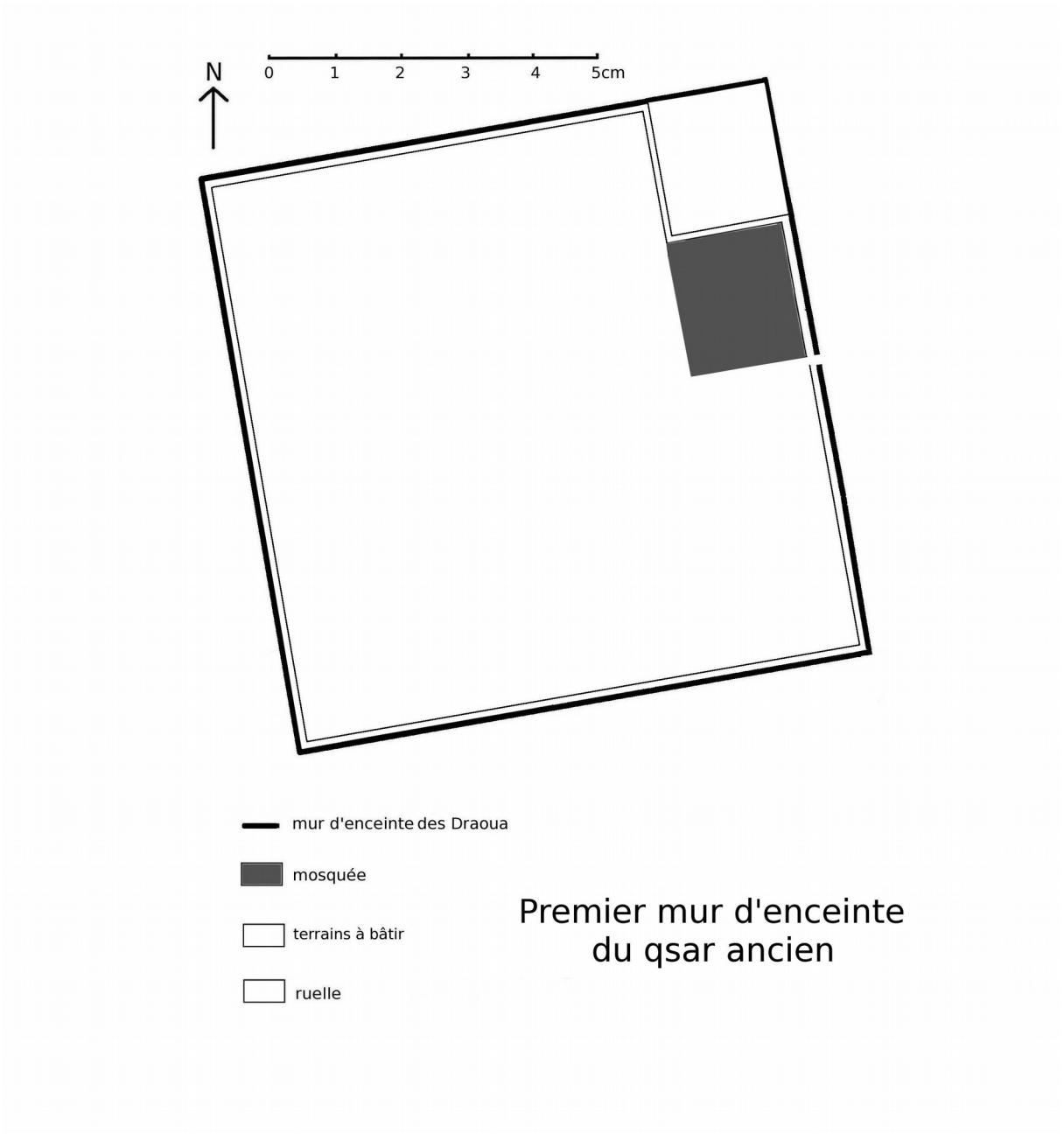

Illustration 89: 1. Premier mur d'enceinte du qsar ancien. jmgentilleau 2016.

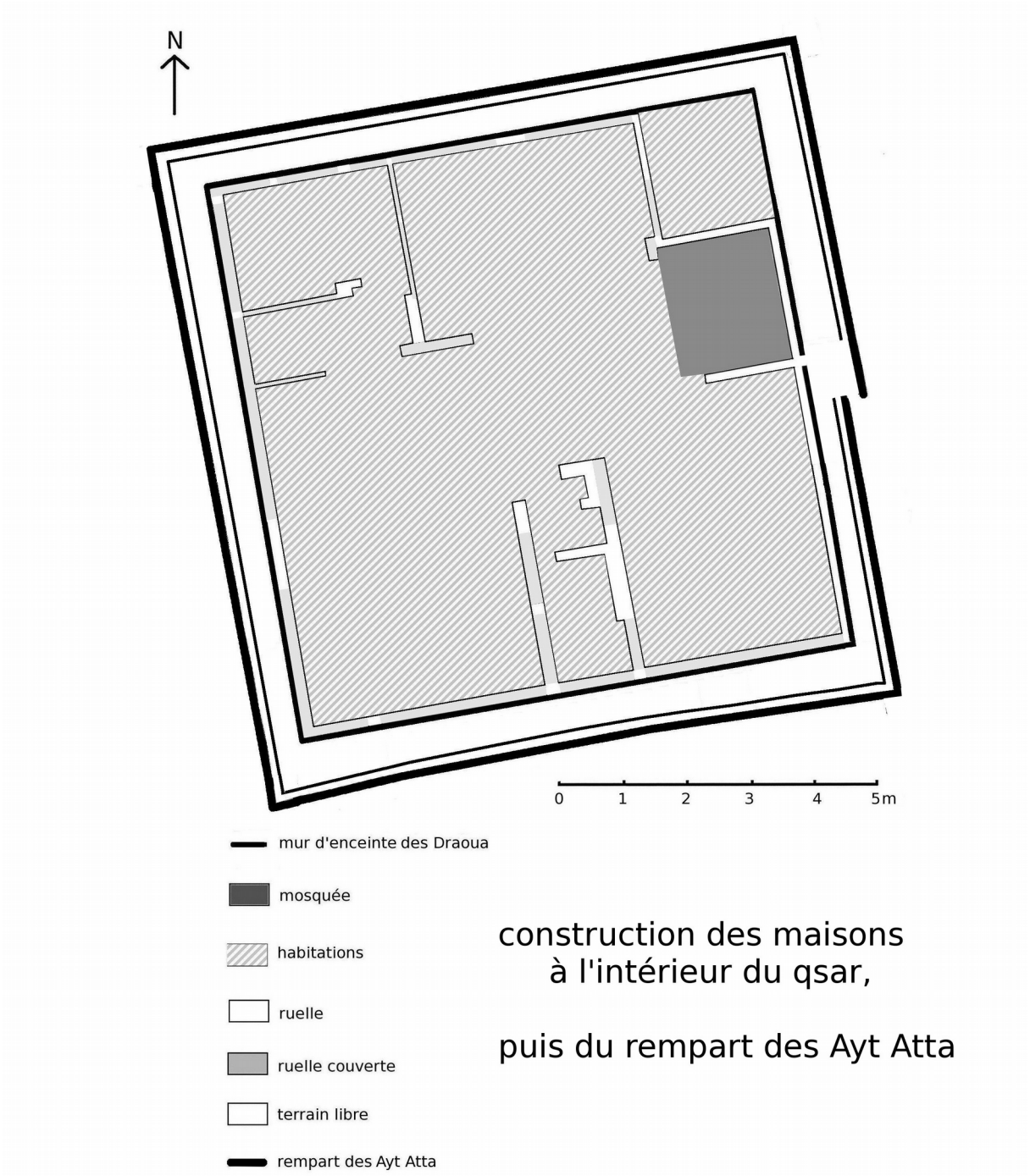

Illustration 90: 2. Rempart des Ayt Ātta. jmgentilleau 2016.

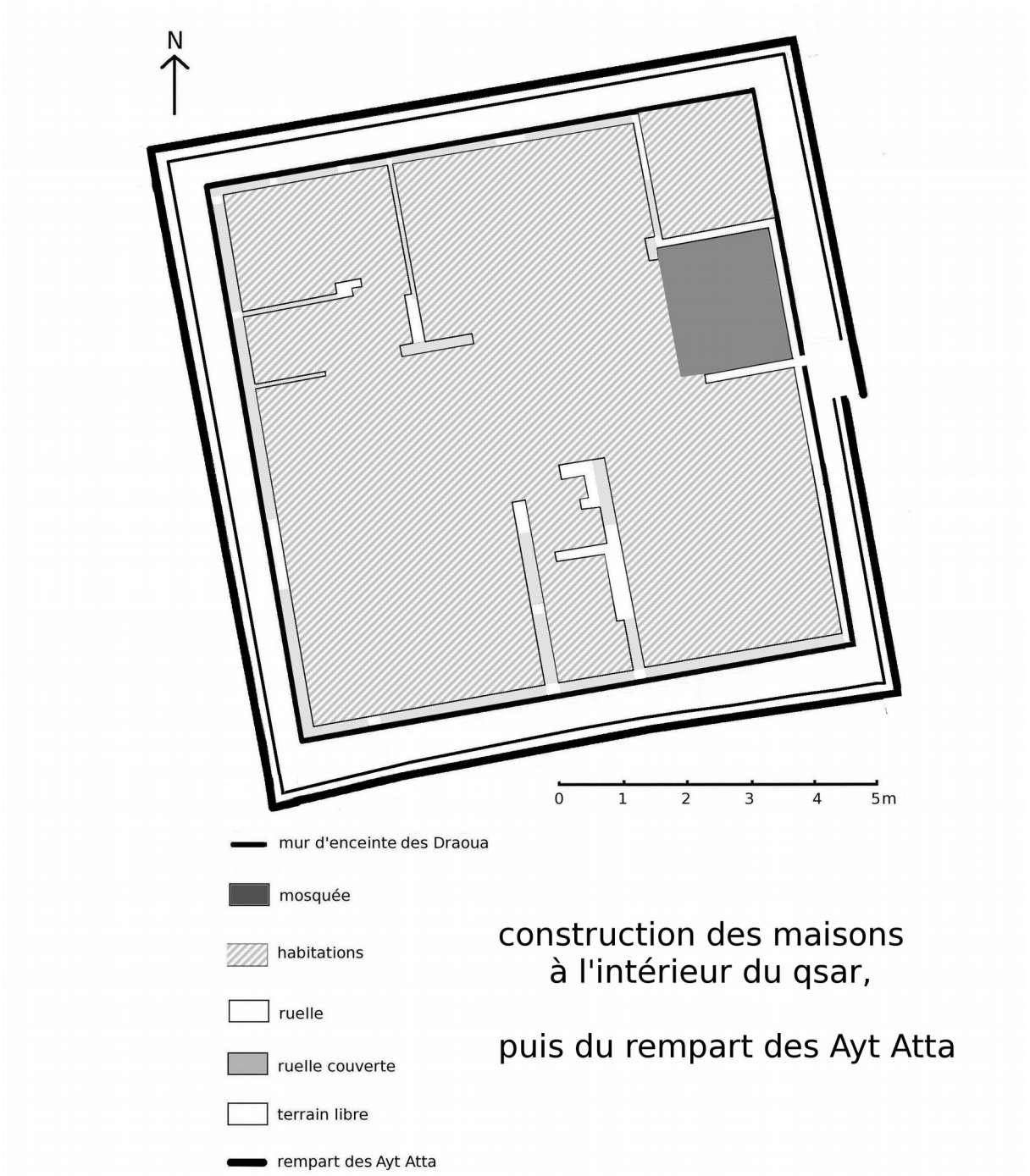

Illustration 91: 3.Rempart des Ayt Ātta. jmgentilleau 2016.

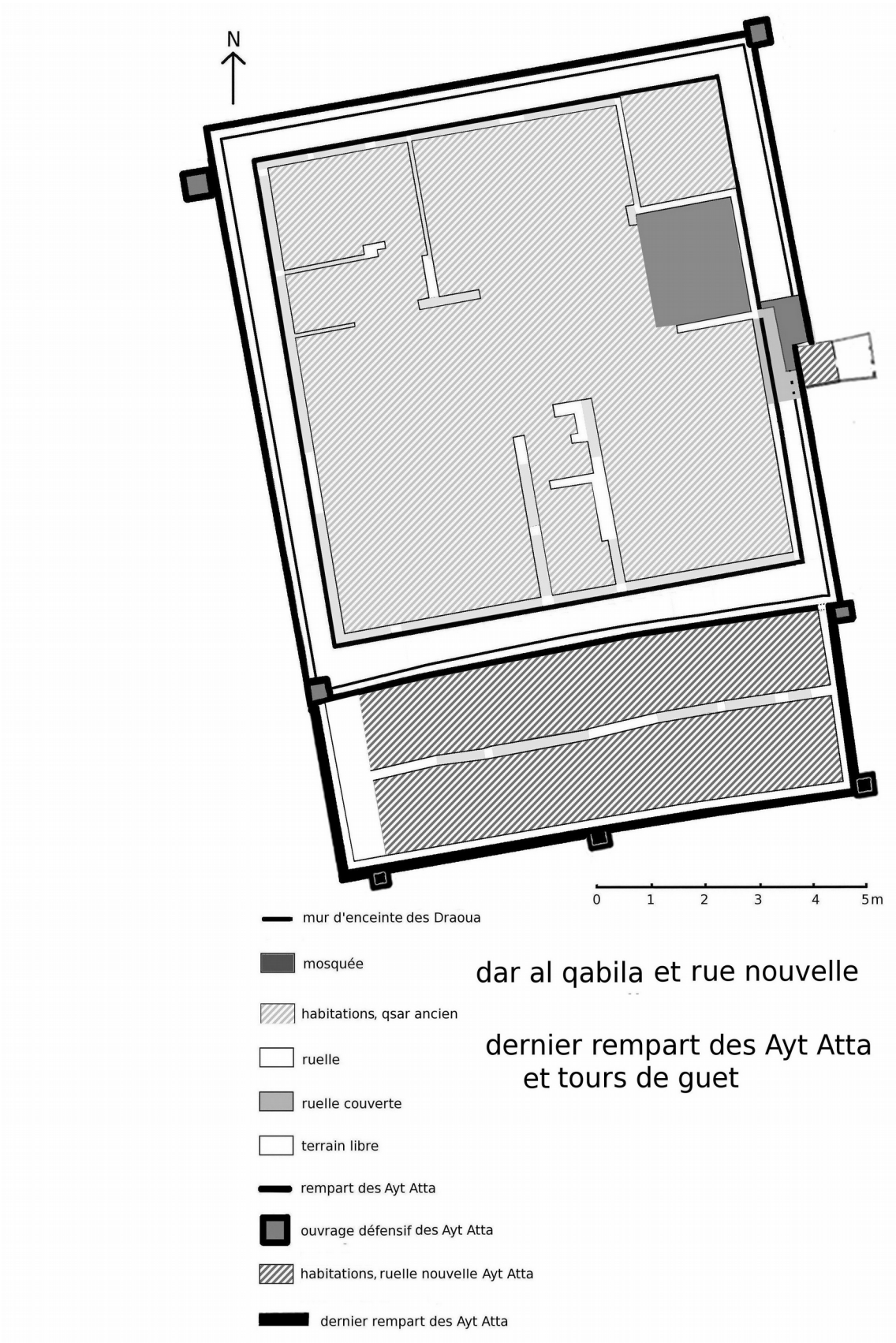

Illustration 92: 4. Rue nouvelle et dernier rempart des Ayt Ātta. jmgentilleau 2016.

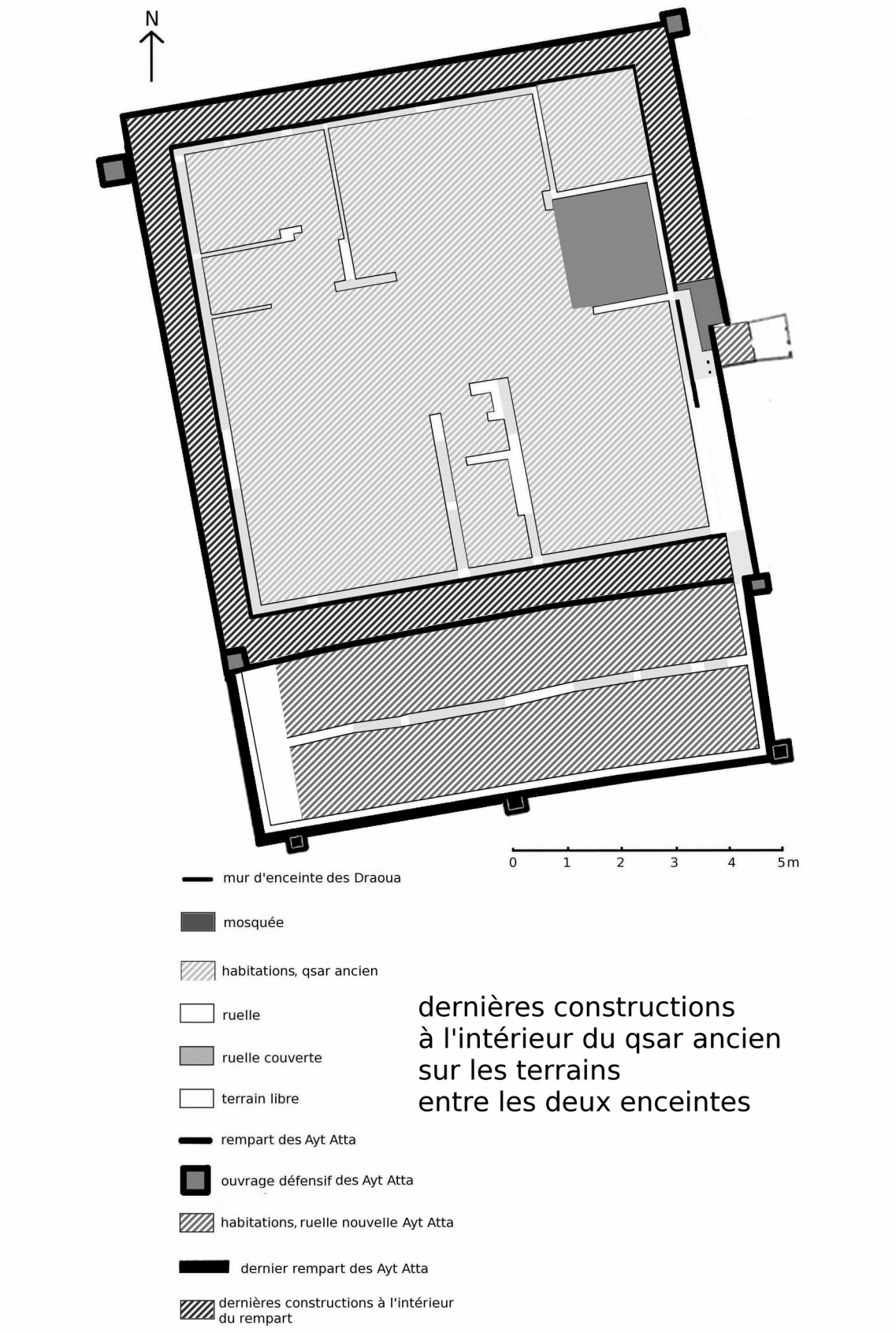

Illustration 93: 5. Dernières constructions dans le qsar ancien. jmgentilleau 2016.

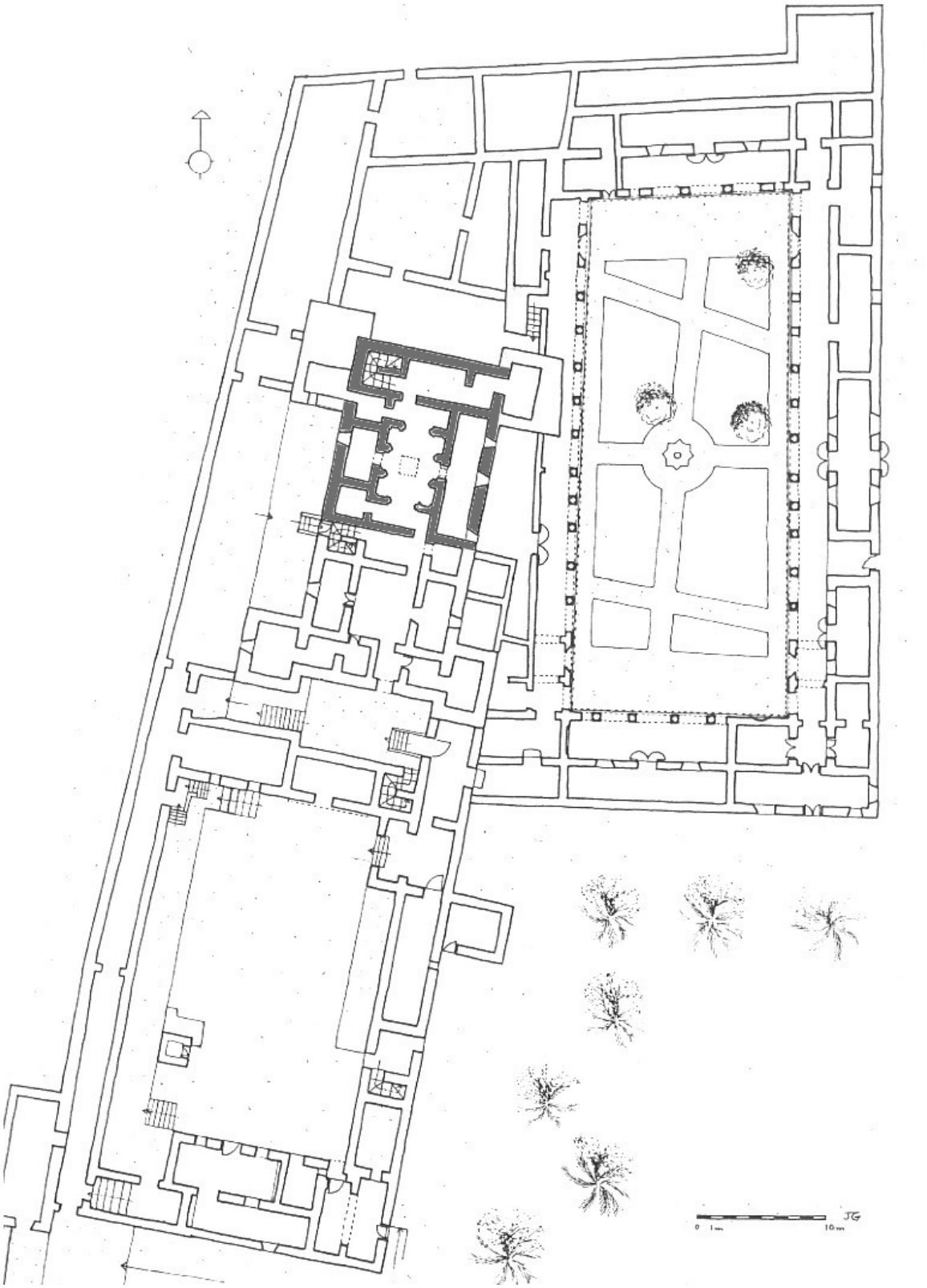

Illustration 94: la qasbah d'Aslim (vallée du Drā). jmgentilleau 2016.

Index des illustrations du volume 2

Illustration 1: localisation des maisons relevées dans le qsar ancien.....313
Illustration 2: localisation des maisons relevées dans les extensions du qsar hors remparts..314
Illustration 3: dar Abderazak Laaraj, plans des trois maisons. jmgentilleau 2016.....320
Illustration 4: dar Abderazak Laaraj, coupes. jmgentilleau 2016.....321
Illustration 5: dar M'Bark Bamadi, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....322
Illustration 6: dar M'Bark Bamadi, plan d'étage.jmgentilleau 2016.....323
Illustration 7: dar M'Bark Bamadi, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....324
Illustration 8: dar M'Bark Bamadi, coupe. jmgentilleau 2016.....325
Illustration 9: dar Khouzzine, plan de rez-de-chaussée.jmgentilleau 2016.....326
Illustration 10: dar Khouzzine, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....327
Illustration 11: dar Khouzzine, plan de terrasse.jmgentilleau 2016.....328
Illustration 12: dar Khouzzine, coupes. jmgentilleau 2016.....329
Illustration 13: dar Laaraj, plan de rez-de-chaussée.jmgentilleau 2016.....330
Illustration 14: dar Ahmed Laaraj, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....331
Illustration 15: dar Ahmed Laaraj, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....332
Illustration 16: dar Ahmed Laaraj, coupes. jmgentilleau 2016.....333
Illustration 17: dar Lotfi, maison de la famille, et espaces de service, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....334
Illustration 18: dar Lotfi a, maison de la famille et espacaes de services, plan de terrasses. jmgentilleau 2016.....335
Illustration 19: dar Lotfi b, maison des invités hommes, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016. 336
Illustration 20: dar Lotfi b, maison des invités hommes, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....337
Illustration 21: dar Lotfi b, maison des invités hommes, plan de terrasse. jmgentilleau 2016. 338
Illustration 22: dar Youssef Ali, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....339
Illustration 23: dar Youssef Ali, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....340
Illustration 24: dar Youssef Ali, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....341
Illustration 25: dar Youssef Ali, coupe perspective. jmgentilleau 2016.....342
Illustration 26: dar Oudaoud, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....343
Illustration 27: dar Oudaoud, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....344
Illustration 28: dar Oudaoud, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....345
Illustration 29: dar Ali Oukhouya 1, plan de rez de chaussée. jmgentilleau 2016.....346
Illustration 30: dar Ali Oukhouya 1, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....347
Illustration 31: dar Ali Oukhouya 1, plan de rez de chaussée. jmgentilleau 2016.....348
Illustration 32: dar Ali Oukhouya 1, coupes. jmgentilleau 2016.....349
Illustration 33: dar Ali Oukhouya, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....350
Illustration 34: dar Ali Oukhouya 2, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....351
Illustration 35: dar Ali Oukhouya 2, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....352
Illustration 36: dar Ali Oukhouya 3, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....353
Illustration 37: dar Ali Oukhouya 3, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....354
Illustration 38: dar Ali Oukhouya 3, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....355
Illustration 39: Plans des trois maisons d'Ali Oukhouya. jmgentilleau 2016.....356
Illustration 40: dar Mouhand ben Ahmed, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....357
Illustration 41: dar Mouhand ben Ahmed, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....358
Illustration 42: dar Mouhand ben Ahmed, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....359
Illustration 43: dar Mouhand ben Ahmed, coupes. jmgentilleau 2016.....360
Illustration 44: dar Mohand U Hammou, plan de rez-de-chaussée. Jmgentilleau 2016.....361
Illustration 45: dar Mohand U Hammou, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....362
Illustration 46: dar Mohand U Hammou, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....363

Illustration 47: dar Mohand U Hammou, coupe. jmgentilleau 2016.....364
Illustration 48: dar Ayt Amer, plan de rez de chaussée. jmgentilleau 2016.....365
Illustration 49: dar At Amer, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....366
Illustration 50: dar Ayt Amer, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....367
Illustration 51: dar Ayt Bari, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....368
Illustration 52: dar Ayt Bari, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....369
Illustration 53: dar Ayt Bari, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....370
Illustration 54: dar Iddir, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....371
Illustration 55: dar Ayt Iddir, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....372
Illustration 56: dar Ayt Iddir, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....373
Illustration 57: entrée du qsar. jmgentilleau 2016.....374
Illustration 58: dar Daoudi, plan de rez-de-chaussée. dar Daoudi, plan de rez-de-chaussée..375
Illustration 59: dar Daoudi, plan d'étage.....376
Illustration 60: dar Daoudi, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....377
Illustration 61: dar al Qabila, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....378
Illustration 62: dar Aïcha, plans de rez-de-chaussée et d'étage-terrasse. jmgentilleau 2016..379
Illustration 63: dar Aïcha, coupe. jmgentilleau 2016.....380
Illustration 64: dar Mina, plan de rez-de-chaussée. 381
Illustration 65: dar Mina, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....382
Illustration 66: dar Mina, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....383
Illustration 67: dar Mina, coupes. jmgentilleau 2016.....384
Illustration 68: dar Muhand U Hamad, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....385
Illustration 69: dar Lahçen ben Moha Ouzaïd, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016. 386
Illustration 70: dar Lahçen ben Moha Ouzaïd, plan d'étage-terrasse. jmgentilleau 2016.....387
Illustration 71: dar Lahçen ben Moha Ouzaïd, coupe. jmgentilleau 2016.....388
Illustration 72: dar Ayt Tellba, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....389
Illustration 73: dar Ayt Tellba, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....390
Illustration 74: dar Ayt Tellba, coupe. jmgentilleau 2016.....391
Illustration 75: dar Azermit, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....392
Illustration 76: dar Azermit, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....393
Illustration 77: dar Azermit, coupe. jmgentilleau 2016.....394
Illustration 78: dar cheikh Lotfi dans la palmeraie, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....395
Illustration 79: dar cheikh Lotfi dans la palmeraie, coupes. jmgentilleau 2016.....396
Illustration 80: dar Nora, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....397
Illustration 81: dar Nora, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....398
Illustration 82: dar Nora, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....399
Illustration 83: dar Youssef Ouzaïd, plan et façade ouest sur rue. jmgentilleau 2016.....400
Illustration 84: dar Youssef Ouzaïd, coupe. jmgentilleau 2016.....401
Illustration 85: dar Fadma, plan de rez-de-chaussée. jmgentilleau 2016.....402
Illustration 86: dar Fadma, plan d'étage. jmgentilleau 2016.....403
Illustration 87: dar Fadma, plan de terrasse. jmgentilleau 2016.....404
Illustration 88: tour Nord-Est du qsar. jmgentilleau 2016.....405
Illustration 89: 1. Premier mur d'enceinte du qsar ancien. jmgentilleau 2016.....406
Illustration 90: 2. Rempart des Ayt Ātta. jmgentilleau 2016.....407
Illustration 91: 3.Rempart des Ayt Ātta. jmgentilleau 2016.....408
Illustration 92: 4. Rue nouvelle et dernier rempart des Ayt Ātta. jmgentilleau 2016.....409
Illustration 93: 5. Dernières constructions dans le qsar ancien. jmgentilleau 2016.....410
Illustration 94: la qasbah d'Aslim (vallée du Drā). jmgentilleau 2016.....411

.

.

. ANNEXES

Annexe 1 : Les Dynasties marocaines et la vallée du Drā

Dynastie	Siècle	Dates	Origine	Souverains marquants	Faits marquants	Historiens et chroniqueurs	Vallée du Drā	Évènements dans la vallée du Drā
	jusqu'à la fin du VII^{ème} siècle						Royaume des Kouchites (Chrétiens ?) + arrivée des Juifs	
Royaume de Sijilmassa		758-1055					Suprématie des Juifs ; arrivée des musulmans, vers 705	Fondation de Sijilmassa en 757
Idrissides	VIII^{ème}-XI^{ème}	788-985 ?	Arabie	Moulay Idriss 1er et Idriss 2	fondent le Maroc en 789 et Fès, qui devient la capitale en 808			
Almoravides	XI^{ème}-XII^{ème}	1056-1147	Berbères Sanhajas nomades du Sahara	Youssef ben Tachifine et Abou Bakr ben Aomar	fondent une nouvelle capitale, Marrakech, en 1062 unification du Maroc en 1083, dont l'Andalousie	L'historien-géographe El Bekri. Le chroniqueur Idrisi	Indépendance vis-à-vis du pouvoir central ; razzia des Berbères Sanhajas conquérants	
Almohades	XII^{ème}-XIII^{ème}	1147-1269	Tribu berbère de Tinmel (Haut Atlas) depuis 1120	Ibn Tûmart Abd al-Mumin Yaqoub al-Mansour	s'emparent de Marrakech en 1147 (Koutoubia) unité éphémère du Maghreb		Indépendance vis-à-vis du pouvoir central. Prospérité.	Présence des Haskouras. Invasion des Arabes Maãquil
Mérinides	XIII^{ème}-XV^{ème}	1269-1465	Nomades zénètes des hauts plateaux du Maroc oriental à Fès dès 1248	Abou Youssef Yacoub	nouvelle capitale, Fès Jdid, fondée en 1276	Le voyageur Ibn Battuta et l'historien Ibn Khaldun	Indépendance vis-à-vis du pouvoir central.	Domination des Arabes Maãquil
Ouattassides	XV^{ème}-XVI^{ème}	1465-1554	Tribu berbère zénète		Portugais à Tanger (1471) et sur la côte atlantique, Espagnols à Mellila (1497).			Domination des Arabes Maãquil
Saâdiens	XVI^{ème}-XVII^{ème}	1554-1659	vallée du Drā depuis 1511	Abou Abdallah Mohammed Ahmed al-Mansour Ahmed II	capitale, Taroudant. Bataille de Ksar-el-Kébir 1578 : les Portugais sont vaincus. Prise de Tombouctou et Gao en 1591. Grande peste 1596 -1608.		Semi-indépendance. Prospérité agricole. Prééminence commerciale de halte caravanière.	Soulèvement des populations par les seigneurs du Drā en 1551, contre le pouvoir central.

Alaouites	XVII[ème]-XX[ème]	1659-20.. (1636?)	Tafilalt	Moulay Ismaïl (1672-1727) Mohammed III (1757-1790) Hassan Ier, (1873-1894)	fonda Meknès, sa capitale. pénétration des Français au Maroc, en 1844, bataille d'Isly,		Soumission officielle au pouvoir central, *makhzen. Siba*.	Protections des sédentaires par les nomades : contrats.
Alaouites	XX[ème]-XXI[ème]	1912-1956 Protectorat français Indépendance		Mohammed V (1927-1961) Hassan II (1961-1999) Mohammed VI (1999)	Dahir berbère 1930 Marche verte 1975 création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en 1989		« Pacification » Soumission officielle au pouvoir central, *makhzen.*	Bataille de Bou Gafer au *jbel* Saghro 1933, fin de la dissidence

Annexe 2 : Les parcours caravaniers par la vallée du Drā

Tracé schématique des itinéraires caravaniers entre le IX[ème] et le XII[ème] siècles. Carte Dj. Jacques-Meunié 1975, p. 218.

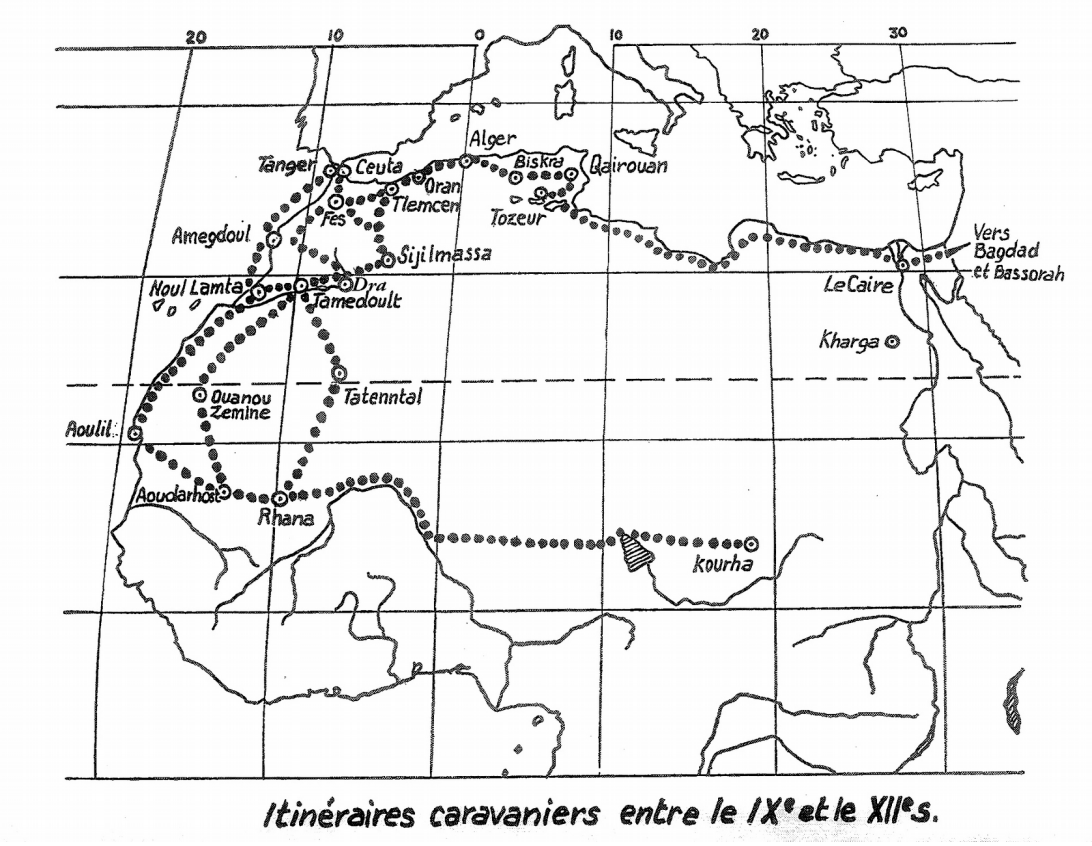

Itinéraires caravaniers directs entre l'Egypte, Tombouctou et le Maroc par la vallée du Dra aux XVI[ème] et XVII[ème] siècles. Carte Germaine Jacques-Meunié 1975, p. 876.

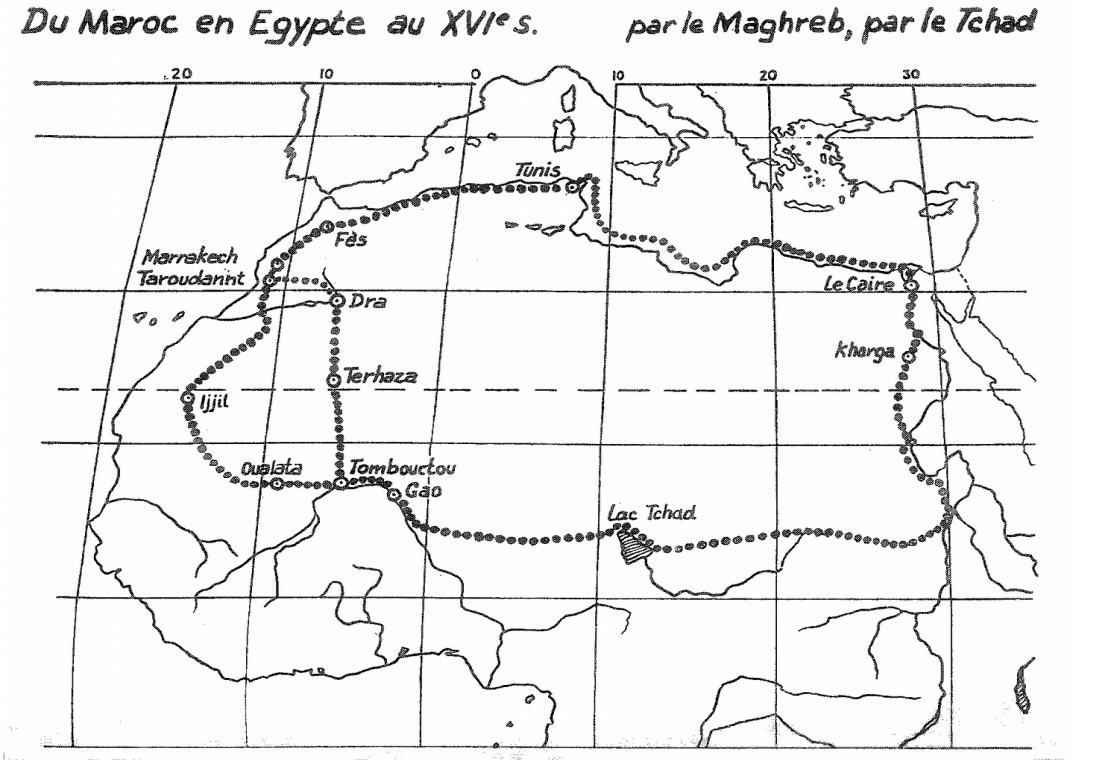

Annexe 3 : Un merveilleux barrage …

les bienfaits agricoles et sociaux du barrage.

En faisant une recherche rapide sur Internet pour trouver la superficie du lac de retenue du barrage et donc quelle quantité d'eau peut ainsi s'en évaporer pendant les grosse chaleurs, nous avons atterri sur les sites qui vantent ce lac … d'un point de vue touristique … mais aussi pour sa fonction de régulation. Nous ne résistons pas à en faire état dans ce travail de recherche, pour mettre en lumière la façon dont est perçue cette infrastructure majeure et pour signifier qu'il n'est absolument jamais question des populations qui subissent les inconvénients de ce barrage et non ses bienfaits.

Le barrage a « créé » une oasis … oui, à lui tout seul … oasis pourtant attestée depuis des temps très anciens … et vaincre ainsi les « ennemis que sont l'aridité et la sécheresse », ce qu'il n'a fait qu'aggravé. Sans parler de l'oeuvre de l'homme qui imite si bien la nature… qu'il contribue à détruire e ceux qui se sont efforcés depuis des générations d'en vivre en s'y adaptant et la domestiquant un minimum.
« À une vingtaine de km de Ouarzazate, dans la région constituant la limite entre le sud marocain et le Sahara, le barrage El Mansour Eddahbi régule les eaux du Drââ, l'oued qui jadis était le plus long fleuve du Maroc. Construit dans les années 1960, le barrage a permis de stabiliser l'approvisionnement en eau de toute une région dont les ennemis sont l'aridité et la sécheresse. Mis en eau en 1972, il permet l'irrigation de plus de 25 000 ha -14 000 ha de cultures et 800 000 palmiers le long de la vallée du Draa-, créant ainsi une oasis presque ininterrompue jusqu'à Mhamid. Construit sur l'oued Draâ il a donné naissance à un magnifique lac de 4 500 ha. Les lignes aléatoires tracées par les berges du lac artificiel feraient presqu'oublier qu'il s'agit là d'une conséquence du travail de l'homme, et non de formes naturelles. L'oeuvre de l'homme quelquefois imite l'oeuvre de la nature ... Mais ici c'est le hasard qui a bien fait les choses... Les élégantes kasbahs investissent de plus en plus les abords de ce petit océan bleuté, véritable apparition dans la brûlante aridité du grand sud.[1] »

De plus, il fait la joie de nombreux poissons nouveaux … et des pêcheurs …
« Situé au carrefour des oueds du haut Atlas central et du Jbel Saghro, le lac est classé parmi les grandes retenues du pays. L'introduction d'espèces exotiques dans le lac du barrage a été couronnée de succès. La croissance et la reproduction naturelle des espèces sont remarquables. Les espèces introduites sont : black-bass , carpe commune, carpe bleue. On remarque également l'abondance des carpes chinoises qui se développent très bien et atteignent plus de 20 kg. Les permis de pêche sont disponibles auprès de chaque service provincial des Eaux et Forêts, et devront être présentés en cas de contrôle par les agents forestiers[2]. »

Et pour couronner cette vaste entreprise sociale, est en projet sur les bords du lac un complexe de grande ampleur, un « Las Vegas marocain »: « Le projet wallon baptisé "Mansour Lake City" s'étend sur 374 hectares à Ouarzazate/Zagora et consiste en la réalisation en deux phases d'une sorte de 'Las Vegas' marocain. Au programme jusqu'ici : quatre casinos, six hôtels thématiques totalisant 3.500 lits (de classe 4 à 5+) avec Top Golf intégré, hippocamélodrome, aquaparc, complexe de production cinématographique et animations diverses parrainées par Maestro Dragone[3]. »

1 Images d'archive INA avec une video : www.ina.fr/video/VDD09000422/
2 www.sudmaroc-hotel-terrassedesdelices.com/le-sud-est-marocain/le-lac-de-ouarzazate/
3 Un megaprojet à Ouarzazate sur 374ha pour 500 millions d'euros investis

Annexe 4 : Feuille de relevé du *qsar* ancien 15/03/2008

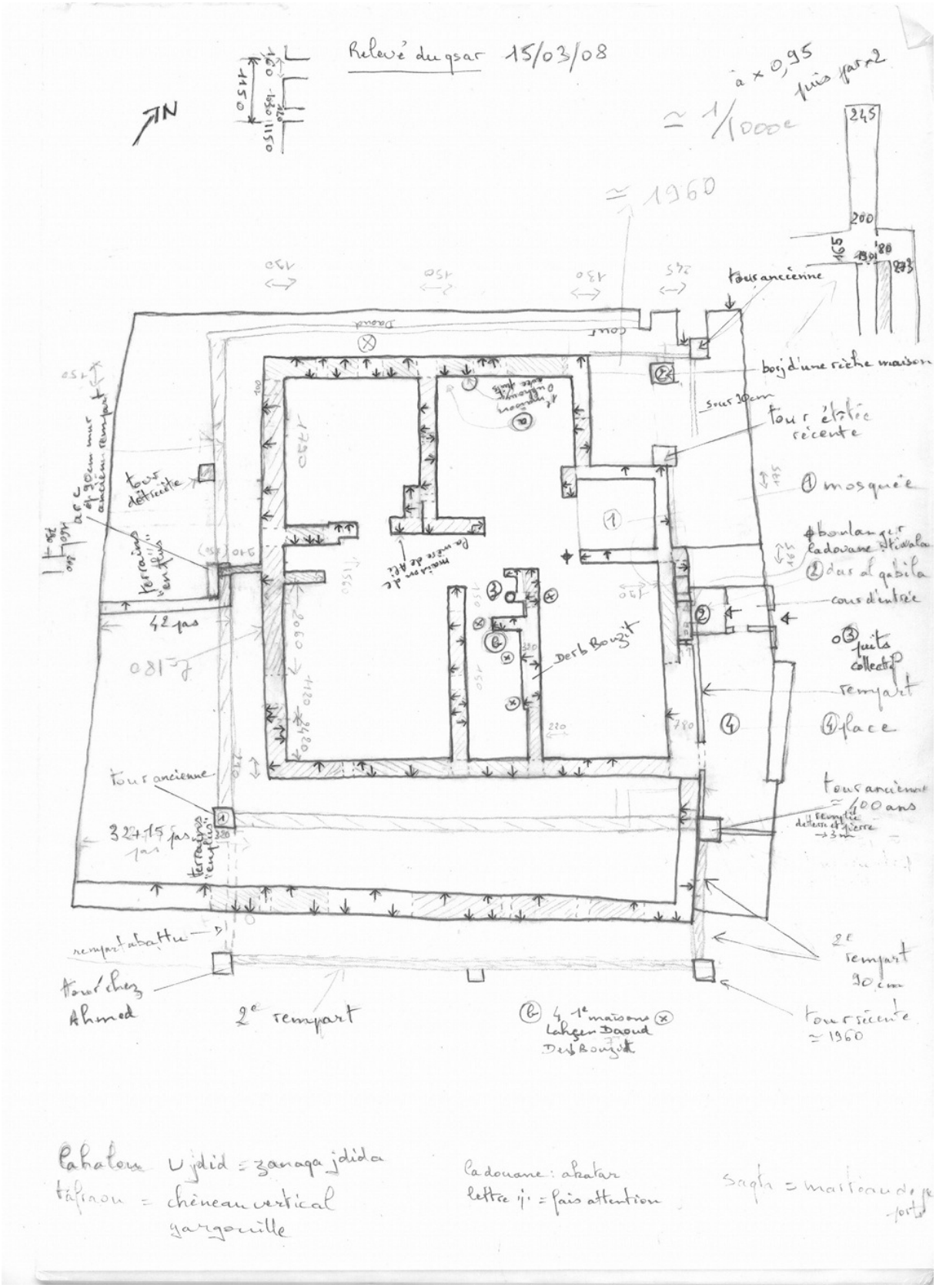

. SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

SOURCES IMPRIMÉES

ABDELLAH Moulay, La problématique de l'eau dans la vallée du Dra (Province de Zagora), *colloque L'environnement au Maroc : données historiques et perspectives de développement, le cas de la région du Dra*, 11-12 juin 2004, Zagora, Institut Royal de la Culture Amazighe, pp. 35-47.

ADAM Jürgen Axel, *Wohn- und Siedlungsformen im Süden Marokkos : Funktion, Konstruktion und Gestalt*, dargest. am Beispiel von Ksar und Tighremt, Verlag Georg D.W. Callwey, München, 1981, 222 p.

L'AFRICAIN Jean-Léon, *Description de l'Afrique*, 1518, édition 1956, traduit de l'italien par A. Epaulard, Librairie d'Amérique et d'Orient, A. Maisonneuve, Paris, réimpression 1981, 2 vol., in-4° br., XVI-630 pages illustrées de 4 planches, 2 vignettes et de 11 cartes hors-texte, dont la carte dressée d'après Jean-Léon l'Africain par Mattia Hasio, 1737.

AÏ El HAJ H., Kabahs et ksour : un patrimoine en ruines, *Espaces marocains*, janvier-février, 2006, pp. 27-40.

Al IDRISSI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. R. Dozy, et M.J. De Goeje, Brill, Leyde, 1866.

AMAHAN Ali, *Mutations sociales dans le Haut-Atlas : les Ghoudjama,* Maison des Sciences de l'Homme/Editions Laporte, Paris 1998, 326 p.

AURENCHE Olivier, sous la direction de, Dictionnaire illustré multilingue de l'architecture du Proche Orient ancien, dessins d'Oliver Callot, Maison de l'Orient méditerranéen, Lyon, 1977, réédition 2004, 319 p.

AURENCHE Olivier, sous la direction de, *Nomades et sédentaires, perspectives ethnoarchéologiques,* Editions Recherche sur les Civilisations, Paris, 1984, 235 p.

AURENCHE Olivier, BAZIN Marcel, SADLER Serge, *Villages engloutis*, *Enquête ethnoarchéologique à Cafer Höyük,* Maison de l'Orient méditerranéen, Lyon, 1997, 312 p.

AURENCHE Olivier, Propositions de terminologie pour les modalités de mise en œuvre de la terre comme matériau de construction, in CHAZELLES Claire-Anne de et KLEIN Alain, sous la direction de, *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue,* Volume 1, Actes de la table-ronde de Montpellier, 17-18 novembre 2001, Éditions de l'Espérou, Montpellier, 2003, pp. 279-282.

AZAM Paul (Cap.), *Nomades et sédentaires dans le Sud marocain, Le coude du Dra,* Mémoire du C.H.E.A.M., n°1.009, Paris, 1946a.

AZAM Paul (Cap.), *Les cités rurales du Ktaoua,* Mémoire du C. H. E.A.M., n° 2.032. Paris, 1946b, 55 p. dactylographiées.

AZAM Paul, *La structure politique et sociale de l'Oued Dra,* Rapport Centre des Hautes Étude sur l'Afrique et l'Asie Modernes, C.H.E.A.M., n° 2.039, Paris, 1947, 20 p. dactylographiées.

BARDOU Patrick, ARZOUMANIAN Varoujan, *Archi de terre*, éditions Parenthèses, Marseille, 1978, 103 p.

BAZZANA André, "L'architecture de terre au Moyen-Age : considérations générales et exemples andalous", L'architecture de terre en Méditerranée, colloque 1996, Faculté des Lettres, Rabat, 1999, pp.155-169.

BENACHIR Bouazza, *Négritudes du Maroc et du Maghreb*, L'Harmattan, Paris, 2001, 302 p.

BENDANA Kmar, in Sociologie de Robert Montagne, POUILLON François et RIVET Daniel, Maisonneuve et Larose, Paris, 2000, pp. 41-53.

BERDOUZI Mohamed, Robert Montagne et les structures politiques du Maroc pré-colonial, *in Regards sur le Maroc : actualité de Robert Montagne*, Paris, diffusion la Documentation française : CHEAM, 1986, pp. 126-239.

BERQUE Jacques, *Structures Sociales du Haut-Atlas*, Travaux du Centre d'Etudes SocioLogiques, Paris, 1955, 470 p., 19 fig. Réédité et suivi de : retour au Seksawa" par P. PASCON, P.U.F., Paris, 1978, 513 p.

BOUGHALI Mohamed, *La représentation de l'espace chez le marocain illettré,* Mythes et traditions orales, Afrique-Orient, Casablanca, 1972, Anthropos, Paris, 1974.

BOURDIEU Pierre, "La maison kabyle ou le monde renversé", *in Échanges et Communications. Mélanges offerts à C. Levi-Strauss,* Mouton, Paris-La Haye, 1970, pp. 739-758 (repris in Esquisse d'une théorie de la pratique, Librairie Droz, Genève-Paris, 1972, pp. 45-69 ; réédition Seuil, Paris, 2000, pp. 61-83).

BOUSSALH Mohamed, L'inventaire systématique par photographies aériennes des architectures de terre des vallées présahariennes du Maroc, *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, Volume 2, Actes de la Table ronde de Villefontaine, 28-29 mai 2005, Éditions de l'Espérou, Montpellier, 2007, pp. 313-322.

BOUSSALH Mohamed, Le décor architectural en terre crue de Sud-Est du Maroc : entre technique, esthétique et symbolisme, Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, Volume 3, Actes du colloque international de Toulouse, 16-17 mai 2008, Éditions de l'Espérou, Montpellier, 2011, pp.401-408.

BÜCHNER H.J., L'habitat post-qsourien au Maroc présaharien, *actes du colloque "Espace et Société dans les oasis marocaines"*, Université Moulay Ismaël, Meknès, 1993, pp. 105-116.

BUTTERLIN Pascal, Limites urbaines et enceintes fortifiées, éléments de topologie urbaine au Proche Orient ancien au IIIe millénaire avant notre ère, *Cahier des Thèmes transversaux ArScAn vol. XI, 2011-2012, La ville dans l'Orient ancien,* Paris, 2013, pp.257-263.

CAMPS G, « Recherches sur les origines des cultivateurs noirs du Sahara », *Revue de*

l'Occident musulman et de la Méditerranée, n°7, 1970, pp. 35-45.

CAUVIN-VERNER Corinne, *Au désert : jeux de miroirs et acculturation* : anthropologie d'une situation touristique dans le Sud marocain, Paris, L'Harmattan, 2007, 317 p. (thèse EHESS en 2005.)

CEFAÏ Daniel, préface de GEERTZ Clifford, *Le souk de Sefrou* : sur l'économie du bazar, Bouchène, Paris, 2003, pp. 7-53.

CHAZELLES Claire-Anne de, KLEIN Alain, POUSTHOMIS Nelly, sous la direction de, *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, Volume 3*, Actes du colloque international de Toulouse, 16-17 mai 2008, Éditions de l'Espérou, Montpellier, 2011, 500 p.

CHERIFI Brahim, *Études d'anthropologie historique et culturelle sur le M'Zab*, thèse pour le doctorat d'anthropologie, Paris, 2003, 2 volumes, 390 p.

CHERRADI Faissal, *Architecture vernaculaire des oasis du Sud Maroc, vallée du Draa,* mémoire de CEAA « Restauration », Rouen, 1993, 71 p.

CHERRADI Faissal, Le devenir de l'architecture en terre des vallées du Sud, *in « Patrimoine culturel marocain »* sous la direction de Caroline Gauthier-Kurhan, Maisonneuve et Larose, Paris, 2003, pp. 343-354.

CRATerre (DOAT Patrice, HAYS Alain, HOUBEN Hugo, MATUK Sylvia, VITOUX François), *Construire en terre*, Éditions Alternative et Parallèles, Paris, 1979, 265 p., 3ème édition, 1985, 287 p.

CROIZE Jean-Claude, FREY Jean-Pierre, PINON Pierre, *Recherches sur la typologie et les types architecturaux*, Paris, l'Harmattan, 1991, 368 p.

DAHANE Mohammed, in POUILLON/RIVET, La sociologie musulmane de Robert Montagne, Maisonneuve et Larose, Paris, 2000, 288 p.

DEMOULE Jean-Paul, *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Éditions du Seuil, Paris, 2014, 742 p.

DEPAULE Jean-Charles, Vie quotidienne et espace habité au Machrek, in *Espace des autres, Lectures anthropologiques d'architectures*, Actes du séminaire Espace-Habitat-Société, collection « Penser l'espace », Les Editions de la Villette, Paris, 1987, pp. 177-187.

DIDILLON H. et JM, DONNADIEU C. et P., *Habiter le désert,* les maisons mozabites, Éditions Pierre Mardaga, Bruxelles, 1986, 257 p.

DRESCH Jean, *Un géographe au déclin des empires*, François Maspéro, collection Hérodote, Paris, 1979, 262 p.

EL BEKRI Abou Obeïd, *Description de l'Afrique septentrionale,* 1068, traduit par Mac Guckin de Slane, Alger, 1913 ; nouvelle édition, Paris, 1965, 642 p.

EL FASSKAOUI Brahim « *Jbel* Sarhro. Mutations d'une société et de son environnement géographique », Nancy 2, 1996.

ENNAJI Mohammed, *Soldats, Domestiques et Concubines*, L'esclavage au Maroc au XIX^{e} siècle, Balland/Eddif, Casablanca, 1994, 221 p.

FADLI Amina, Cultures constructives dans le Maroc présaharien, Quel avenir? in *Patrimoine culturel marocain* sous la direction de Caroline Gauthier-Kurhan, Maisonneuve et Larose, Paris, 2003, pp. 309-327.

FOUCAULD de Charles, *Reconnaissance au Maroc (1883-1884)*, 2 vol., A.Challamel, Paris, 1888, réédition 1ère partie, les Editions d'aujourd'hui, Plan de la Tour (Var), 1985, 258 p.

FREY Jean-Pierre, Types d'habitat et pratiques de l'espace in CROIZE Jean-Claude, FREY Jean-Pierre, PINON Pierre, *Recherches sur la typologie et les types architecturaux*, Paris, l'Harmattan, 1991, pp. 47-53.

GAUDIN Henri, *La Cabane et le labyrinthe*, Pierre Mardaga Editeur, Liège, 1984, 234 p.

GEERTZ Clifford, ici et Là-bas, Editions Métailié, Paris, 1996, 155 p.

GÉLARD Maire-Luce, *Le pilier de la tente,* éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2003, 250 p.

GELLNER Ernest, *Les Saints de l'Atlas*, Editions Bouchène, Paris, 2003, 301 p. (préface de Gianni Albergoni), ; traduction française de Saints of the Atlas, University of Chicago Press, Londres et Chicago, 1969.

GSELL Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Librairie Hachette, Paris, 1921 (2ème édition), 7 volumes.

HAMMAM Mohamed, (sous la direction de), *L'architecture de terre en Méditerranée*, colloque 1996, Faculté des Lettres, Rabat, 1999, 573p + 126 planches, 24 cm, série colloques et séminaires n°80, 700 p.

HAMMOUDI Abdallah, L'évolution de l'habitat dans la vallée du Draa, *Revue géographique du Maroc*, n° 18, Rabat, 1970, pp. 33-45.

HAMMOUDI Abdallah, Segmentarité, stratification sociale, pouvoir politique et Sainteté, Réflexions sur les thèses de Gellner, in *Hespéris-Tamuda*. Vol. XV. fasc. unique, Rabat, 1974, pp 147-180.

HART David Montgomery, Les Ait Atta du Sud-Centre marocain : éléments d'analyse comparative avec les Pakhtuns (Afridi) du Nord-Ouest pakistanais, in *Islam, Société et Communauté, Anthropologie du Maghreb*, Paris, C.N.R.S., 1981(a), pp. 55-70.

HART David Montgomery, *Dadda Atta and his forty Grandsons* : Transhumance, politics and Warfare among the Aït Atta of Central Morocco, 1983.

HART David Montgomery, *The Aït Atta of Southern Morocco* : daily life and recent history, Middle East and North African Studies Press Limited, Cambridge, 1984, 219 p.

HENSENS Jean, Enquête nationale sur l'habitat rural traditionnel au Maroc, *Bulletin*

économique et social du Maroc, n°118-119, Rabat, 1970, pp. 97-115.

HENSENS Jean, *Qsours et Qasbahs du Maroc. Réflexion sur l'Évolution de l'Habitat Rural Traditionnel.*, Le Prix Aga Khan d'Architecture, cérémonie de remise des prix 1986, Maroc, 37p., 14 photos dont 2 n.b., 48 dessins, 8 exemplaires.

HENSENS Jean, "Le Nomade, la Ville, l'Aménagement local : l'exemple marocain", *Le Nomade, l'Oasis et la Ville*, URBAMA, 20, 1989, pp. 37-44.

IBN KHALDUN, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, traduit de l'arabe par le baron de Slane, Paris, Geuthner, 1925, 4 vol.

IBN KHALDUN, *Discours sur l'Histoire Universelle* (al Muqaddima), premier exemplaire : 1382, traduction, préface et notes par Vincent MONTEIL, Beyrouth, 1968, tome II.

JACQUES-MEUNIÉ Djenoun, Les oasis du Lektoua et du Mehamid, Institutions Traditionnelles des Draoua, *Hespéris* 34, n° 3 et 4, Paris, 1947, pp. 397-429.

JACQUES-MEUNIÉ Djenoun, S*ur le culte des saints et les fêtes rituelles dans le moyen Dra et la région de Tazarine,* Larose, Paris, s.d.

JACQUES-MEUNIÉ Djenoun, *Greniers et Citadelles au Maroc,* Institut des Hautes Études Marocaines, tome 52, 2 vol, Paris, 1951b, 109 p. et 249 p.

JACQUES-MEUNIÉ Djenoun, Hiérarchie sociale au Maroc présaharien, *Hespéris* 45, Bulletin de l'Institut des Hautes Études Marocaines, 3ème et 4ème trimestres 1958, Librairie Larose, Paris, 1958, pp. 239-269.

JACQUES-MEUNIÉ Djenoun, *Architectures et Habitats du Dadès, Maroc présaharien*, Librairie C. Klincksieck, Paris, 1962, 127 p.

JACQUES-MEUNIÉ Djenoun, Sur l'architecture du Tafilalt et de Sijilmassa, C*omptes-rendus des séances de l'année 1962, Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Librairie Klincksieck, Paris, 1963, pp. 132-145.

JACQUES-MEUNIÉ Djenoun, La vallée du Dra au milieu du XIX siècle (Maroc saharien), in *Maghreb et Sahara* : Etudes offertes à J. DESPOIS, Société de Géographie, Paris, 1973, p. 163-192.

JACQUES-MEUNIÉ Germaine, *Le Maroc Saharien des origines à 1670,* Vie politique, économique et sociale, Thèse d'Etat, Paris I, 1975, Librairie Klincksieck, Paris, 1982, 990 p., Tomes 1 et 2.

JELLOULI D. et OUTABIHT H., Réhabilitation et modernisation des projets d'irrigation et de drainage pour l'amélioration de la gestion d'eau – cas du périmètre du Dra moyen, in *Actes du treizième congrès international des irrigations et du drainage*, Casablanca, 1987, pp. 135-146.

JLOK Mustapha, *Arts et architecture amazighes du Maroc*, IRCAM, Rabat, 2012, 206 p.

KHATIBI Abdelkébir, Préface de PASCON Paul, *Études rurales : idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, Société Marocaine des Editeurs Réunis, Collection Atlas, Rabat, [diffusion études vivantes, Paris], 1980, 289 p.

KICH Abdeltif, *Les ksour du Sud Marocain* : culture et tourisme, Éditions universitaires européennes, Sarrebrück, Allemagne, 2011, 160 p.

LA CHAPELLE F. de, Une cité de l'oued Dra sous le protectorat des nomades : Nesrat, *Hespéris* 9, Paris, 1929, pp. 29-43.

LAOUST Émile, *Mots et choses berbères*. Notes de linguistique et d'ethnographie. Dialectes du Maroc, Augustin Challamel éditeur, Paris, 1920, fac-similé, Société Marocaine d'Edition, Rabat, 1983, 531 p.

L'AFRICAIN Jean-Léon, *Description de l'Afrique*, 1550, Venise, 2 vol., traduit de l'italien par A.Epaulard, Librairie d'Amérique et d'Orient, A. Maisonneuve, Paris,1981.

LEFÉBURE Claude, *Le cinquième, la tribu, l'os, le foyer, introduction à l'étude de la segmentation sociale chez les Aït Atta*, maîtrise spécialisée d'ethnologie, Université Paris V, décembre 1971, 165 p.

LEFÉBURE Claude, "Des poissons aux mouflons (seg iselman ar oudaden). Vie pastorale et cohésion sociale chez Les Aït Atta du Maroc présaharien." Rapport C.H.E.A.M. Réédité in "*L'élevage en Méditerranée occidentale*". Ed. C.N.R.S., Paris, 1977, pp. 195-205.

LEFÉBURE Claude, "Accès aux ressources collectives et structure sociale : l'estivage chez les Ayt Atta (Maroc)", *Pastoral Production and Society*, Maison des Sciences de l'Homme and Cambridge University Press, 1979, pp. 115-126.

LEFÉBURE Claude, Aït Khebbach, impasse sud-est l'involution d'une tribu marocaine exclue du Sahara, in *Désert et Montagne au Maghreb*, Hommage à J. DRESCH, P. R. BADUEL, éd. Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, n°42, 1986, pp. 137-157.

LEFÉBURE Claude, Organisation spatiale et conflits pastoraux chez les Ayt Atta du Sud-Est marocain, in *Espaces maghrébins pratiques et enjeux*, Actes du colloque de Taghit 23-26 novembre 1987, Université d'Oran, URASC-ENAG / EDITIONS, Alger, 1989, pp. 69-83.

LEFÉBURE Claude, Bonnes feuilles des Seksawa : à propos de "Structures sociales du haut-Atlas (1955-1978), in *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, vol 83-84, 1997, pp 93-101.

LEFÉBURE Claude, Le peuple aux cent visages, *revue Qantara*, n°66, Institut du Monde Arabe, Paris, janvier 2008, pp. 26-31.

LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Librairie Plon, Paris, 1955, réédition Presses Pocket Paris, 1984, 504 p.

LEVI-STRAUSS Claude; *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962, réédition Pocket, 2009, 349 p.

MARÇAIS Georges, *Manuel d'Art musulman*, L'Architecture, vol. 1, 1926, pp. 57-58.

MARTINEZ-GROS Gabriel, Comment lire l'Histoire des Berbères », *revue Qantara*, n°66, Institut du Monde Arabe, Paris, janvier 2008, pp. 32 et 33.

MAUSS Marcel, "Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos", *Sociologie et Anthropologie,* PUF, Paris, 1950, rééd 1985, pp. 389-476.

MAUSS Marcel, *Sociologie et Anthropologie,* PUF, Paris 1950, rééd 1985, 482 p.

MAUSS Marcel, *manuel d'ethnographie* (cours de 1926 à 1939), Payot, Paris, 1947-1967-2002, 285 p.

MERNISSI Fatema, *ONG Rurales du Haut-Atlas*, *Les Aït-Débrouille,* Éditions Le Fennec, Casablanca, 1998, 136 p.

MERNISSI Fatema, *les Sindbads marocains*, éditions Marsam, Rabat, 2004, 187 p.

MONTAGNE Robert, *Villages et kasbahs berbères* ; tableau de la vie sociale des Berbères sédentaires dans le Sud du Maroc, Paris, F.Alcan, 1930, IX-3 p., 80 pl.

MONTAGNE Robert, *Les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc*. Essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires (groupe Chleuh), Thèse, Paris, Félix Alcan, 1930, 426 p.

MONTAGNE Robert, *La Vie sociale et la vie politique des Berbères,* éd. Comité de l'Afrique française, Paris, 1931, 137 p.

MONTS DE SAVASSE (Cap. R. de), Le régime foncier chez les Ait Atta du Sahara. Essai sur la coutume et sur l'institution d'Irhem Amazdar. In *C. H. E.A.M.* n°1815, Paris, 1951, 58 p.

MONTS de SAVASSE (Cap. R. de), Les jmaâ dans le Sarhro, *Centre des Hautes Études sur l'Afrique et/Asie Modernes*, n°1887, Paris, 1951c, 13 p.

MOULINE Saïd et HENSENS Jean, *Habitats des qsour et qasbas des vallées présahariennes*, Ministère de l'Habitat, Royaume du Maroc, Rabat, 1ère éd.1991, 2ème éd. 2011, 119 p.

MOUSSAOUI Abderrahmane, *Espace et sacré au Sahara*, Ksour et oasis du sud-ouest algérien, CNRS éditions, Paris, 2002, 291 p.

NAÏM-SANBAR Samia, "S'asseoir" : comment dire, comment faire à Sanaa, *Techniques et Culture*, n°13, janvier-juin 1989, CNRS, Paris, 1990, pp. 103-127.

NAJI Salima, *Art et Architectures Berbères du Maroc*, Edisud/EDDIF, Aix-en-Provence / Casablanca, 2001, 206 p.

NAJI Salima, *Greniers collectifs de l'Atlas, Patrimoines du Sud Marocain*, Édisud, Aix en Provence, 2006, 301 p.

NAJI Salima, préface de TERRASSE Henri, *Kasbas berbères de l'Atlas et des oasis*. Les grandes architectures du Sud marocain, réédition Actes Sud, Centre Jacques-Berque, 2010, pp. 9-36.

OUHAJOU Lekbir, Les rapports sociaux liés aux droits de l'eau, le cas de la vallée de Dra, in *Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc*, Publication de l'Université Mohamed V et de l'Université de Paul Valéry, ALAOUI. A et CARRIERE, P. (éd.), Rabat/ Montpellier, 1991, pp. 87-100.

PASCON Paul, *Le Haouz de Marrakech*, thèse de doctorat, Université de Paris VII, 1975, Editions marocaines et internationales, Rabat, 1977, 2 vol., 693 + 165 p.

PASCON Paul, De l'eau du ciel à l'eau de l'Etat, psychosociologie de l'irrigation au Maroc, *Hérodote*, n°13, 1979, pp. 60-78.

PASCON Paul, *Etudes rurales : idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, Société Marocaine des Editeurs Réunis, Collection Atlas, Rabat, 1980, 289 p.

PASCON Paul, *La maison d'Iligh et l'histoire sociale du Tazerwalt,* SMER, Rabat, 1984, 223 p.

PAUL-LEVY Françoise et SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace,* CCI, Paris, 1983, 345 p.

PÉRENNÈS Jean-Jacques, *L'eau et les hommes au Maghreb,* Contribution à une politique de l'eau en Méditerranée, éd. Karthala, Paris, 1993, 646 p.

PETONNET Colette, "Espace, distance et dimension dans une société musulmane", *Revue l'Homme*, tome XII/2, Paris, avril-juin 1972, pp. 151-185.

PINON Pierre, *La morphologie urbaine : vieille géographie ou nouvelle histoire?* Villes en parallèle, Nanterre, 1988, pp.89-99.

PINSON Daniel, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, Fascicule de recherches n° 23, Centre d'études et de recherches URBAMA, Université de Tours, 1992.

PLETSCH Alfred, *Strukturwandlungen in der Oase Dra,* Untersuchungen zur Wirtschafts- und Bevölkerungsentwicklung im Oasengebiet Sudmarokkos, Marburg/Lahn, 1971, 270 p.

PLETSCH Alfred, Hiérarchie économique des Qsour dans le Sud marocain, *Actes de Durham*, Recherches récentes sur le Maroc moderne, Publications du BESM, 1979.

POUILLON / RIVET, *La sociologie musulmane de Robert Montagne*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2000, 288 p.

PUYGAUDEAU de Odette, Arts et coutumes des Maures, Hespéris Tamuda, faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, vol.VIII, 1967, pp.111-230.

RAPOPORT Amos, *Pour une anthropologie de la maison* (House and culture, 1969), Dunod,

Paris, 1972, 207 p.

RAVÉREAU André, *Le M'Zab, une leçon d'architecture,* Éditions Sindbad (Hommes et sociétés), Paris, 1981, 278 p., nouvelle édition, Actes Sud Sindbad, Arles, 2003, 221 p.

RAVÉREAU André, *La casbah d'Alger, et le site créa la ville,* Éditions Sindbad, Paris, 1989, 232 p., nouvelle édition, Actes Sud Sindbad, Arles, 2007, 223 p.

RAVÉREAU André, *Du local à l'universel,* Éditions du Linteau, 2007, 153 p.

ROCHE P., L'irrigation et le statut juridique des eaux au Maroc (géographie humaine, droit et coutumes), *Revue juridique et politique, Indépendance et coopération*, Paris 1965, vol I p55-120, vol II p255-284, vol IV pp. 537-562.

ROHLFS Gerhard Dr, *Adventures in Morocco and Journeys through the oases of Draa and Tafilalet*, Sampson Low, London, 1874, 371 p.

ROHLFS Gerhard Dr, *Voyages et Explorations au Sahara*, Tome 1, Karthala, 2001-2002, 327 p.

SALAMI Omar, Les souks dans la vallée du Draa, Le bassin du Draa, carrefour civilisationnel et espace de culture et de création, *actes des journées d'étude, 12-13-14 novembre 1992*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, Agadir, 1996, pp. 73-93.

SERVIER Jean, *Tradition et Civilisation berbères, les portes de l'année*, Robert Laffont, 1962, réédition Editions du Rocher, Monaco, 1985.

SPILLMANN Georges lieutenant et capitaine P.PENNES, « Les pays inaccessibles du haut Draa », un essai d'exploration aérienne (en collaboration avec le Service des Affaires Indigènes du Maroc, capitaine P. Pennes, de l'aviation), dans *Revue de géographie marocaine,* n° 1-2, tome VIII, 1929, pp. 1-67, cartes à 1 : 200 000 et photographies hors texte.

SPILLMANN Georges, Description Géographique de la Haute Vallée du Dra, *Revue de Géographie marocaine*, XIV^{ème} année, n°2, juin 1930, pp. 3-14.

SPILLMANN Georges, Districts et Tribus de la haute vallée du Dra, in Villes et tribus du Maroc, Vol IX *Tribus Berbères*, documents et renseignements de la direction générale des Affaires Indigènes (Section sociologique), Tome 2, Honoré Champion éditeur, Paris, 1931, pp. 61-63.

SPILLMANN Georges, Nomadisme et sédentarisation en pays Aït Atta, *Bulletin économique et social du Maroc*, Vol. III, n° 12, Rabat, 1936, pp. 97-102.

TERRASSE Henri, *Kasbas berbères de l'Atlas et des oasis. Les grandes architectures du Sud marocain,* Paris, Horizons de France, 1938, 144 p., réédition Actes Sud, Centre Jacques-Berque, 2010, 191 p. (préface de Salima Naji).

TOUTAIN Georges, la Recherche Agronomique et la mise en valeur de la vallée phoenicicole du Draa marocain, *Table Ronde sur les problèmes sahariens*, Centre de Recherche et d'études sur les sociétés méditerranéennes, Aix en Provence, novembre 1981, 53 p.

TOURI Abdelaziz, "Le patrimoine architectural en terre au Maroc", *L'architecture de terre en Méditerranée*, colloque 1996, Faculté des Lettres, Rabat, 1999, pp. 469-485.

TILLION Germaine, *le Harem et les Cousins,* Le Seuil, Paris, 1966, collections Points, 1982, 212 p.

TILLION Germaine, *Il était une fois l'ethnographie*, Seuil, Paris, 2000, 293 p.

VAN STAËVEL Jean-Pierre, "Réflexions à propos de la nomenclature médiévale de l'architecture de terre en Occident médiéval", *L'architecture de terre en Méditerranée*, colloque 1996, Faculté des Lettres, Rabat, 1999, pp. 95-111.

VÉRITÉ Jacques, Typologie architecturales et enjeux idéologiques : les kasbahs du Sud marocain, *Recherches sur la typologie et les types architecturaux*, Paris, l'Harmattan, 1991, pp. 191-198.

VIROLLE-SOUIBES Marie, Une figure de la limite : le seuil domestique, in *Espaces maghrébins pratiques et enjeux*, Actes du colloque de Taghit 23-26 novembre 1987, Université d'Oran, URASC-ENAG / EDITIONS, Alger, 1989, pp. 241-253.

VIROLLES-SOUIBES Marie, Pétrir la pâte, malaxer du sens. Exemples kabyles, *Techniques et Culture*, n°13, janvier-juin 1989, CNRS, Paris, 1990, pp. 73-103.

VITRUVE, *De Architectura*, De l'architecture, Tome 1er, LIVRE II, trad. nouvelle par M. Ch.-L. Maufras, … C. L. F. Panckoucke, 1847.

ZAINABI Ahmed Taoufik, Vers une disparition rapide du nomadisme au Sahara marocain : le cas de Dra moyen, *Le Nomade, l'Oasis et la Ville*, URBAMA, 20, 1989, pp. 49-61.

ZAINABI Ahmed Taoufik, (coordination de), *Trésors et merveilles de la vallée du Drâa*, ouvrage collectif, Editions Marsam, Rabat, 2004, 119 p.

ZAINABI Ahmed Taoufik et OUHAJOU Lekbir, portée et limite d'une participation citoyenne au développement : les ONG de la vallée de Dra Moyen, Sud-Est marocain, *colloque l'Environnement au Maroc : données historiques et perspectives de développement, le cas de la région du Dra,* 11-12 juin 2004, Rabat, pp. 7-21.

ZERHOUNI Selma et GUILLAUD Hubert, L'Architecture de terre au Maroc, ACR Edition, Paris, 2001, 132 p.

TRAVAUX D'ÉTUDIANTS : THÈSES, DIPLÔMES OU MÉMOIRES.

BEN MOHAMMADI Lahçen, Désertification et ensablement de la vallée moyenne du Dra : étude morphologique des formations dunaires (Sud marocain), Université des Sciences de Grenoble, atelier de reproduction des thèses, 1995.

CHAMAYOU Jean, Hydrogéologie de la vallée du Drâa Moyen, thèse de 3ème cycle,

Université Paul Valéry, Montpellier, 1966.
CHERIFI Brahim, Études d'anthropologie historique et culturelle sur le M'Zab, thèse pour le doctorat d'anthropologie, Paris, 2003, 2 volumes, 390 p.

EL FASSKAOUI Brahim, *Jbel* Sarhro : mutations d'une société et de son environnement géographique, thèse de doctorat, Université Nancy 2, 1996, 309 p.
JLOK Mustapha, Patrimoine architectural des vallées et des oasis : état des lieux, évolution et perspectives de développement, thèse de 3ème cycle en Anthropologie, INSAP, Rabat, Maroc, 2002.
LEFEBURE Claude, Le cinquième, la tribu, l'os, le foyer, introduction à l'étude de la segmentation sociale chez les Aït Atta, maîtrise spécialisée d'ethnologie, Université Paris V, décembre 1971, 165 p.
MEZZINE Larbi, Le Tafilalt, contribution à l'histoire du Maroc aux 17 ème et 18 ème siècles, Université Mohamed V, Rabat, 1987. Thèse d'histoire sur le Tafilalt, publiée au Maroc, 1978/1987.
OUHAJOU Lekbir, Espaces hydrauliques et société au Maroc : cas des systèmes d'irrigation dans le moyen Dra, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université Paul Valéry, Montpellier III, 1986 ; Université Ibn Zohr, Agadir, 1996, 308 p.
SALAMI Omar, Les problèmes économiques d'une région subsaharienne, la vallée du Dra, Sud marocain ; thèse de 3ème cycle, Université de Rouen, 1982, 172 p.
PECQUET Luc, Le banco de l'autre, Bâtir les murs d'un ensemble d'habitations en pays Lyela (Burkina Faso), Thèse de doctorat, Paris, 1998, 730 p.
TOUTAIN Georges, Origine, évolution et crise de l'agriculture saharienne, la vallée du Dra, thèse de 3è cycle, Paris I, 1977.
ZAÏD Omar, FIGUIG (Maroc Oriental) : l'aménagement et les mutations de l'espace oasien, Thèse de Doctorat de géographie, Université de Paris I, 1992, 580 p.

SOURCES STATISTIQUES ET DOCUMENTS INÉDITS

Données de l'Etat Civil, Statistiques des naissances et des Décès, Royaume du Maroc, Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Direction de la Statistique, Rabat, 1998, 193 p.

Ministère du Plan : la dynamique démographique des centres urbains du Maroc, Rabat, publication de la Direction des statistiques, 1987.

Recensement général de la Population et de l'Habitat de 1994, Les régions du Royaume, dynamique démographique et socio-économique 1982-1994, Direction de la statistique, Rabat, 1999, 241 p.

Ministère de l'Agriculture du Maroc
HAMMOUDI Abdallah et O.R.M.V.A.O., enquête sur les droits d'eau dans la vallée du Dra, Ourzazate 1970.

O.R.M.V.A.O. et SCET-International, La vallée du Dra : hydraulique, occupation du sol, palmeraies et zones dunaires, Ourzazate, avril 1977, 185 p. Carte d'occupation du sol au 1/5000ème 36 planches.

O.R.M.V.A.O., rapports annuels d'activité, 1985, 1986, … 2004.

Ministère de l'Intérieur du Maroc
Bulletin officiel, recensement 1991 et 2004

CARTOGRAPHIE ET PHOTOTHÈQUE

Cartes régulières, Division de la carte, Rabat

- Au 1/100 000ème, feuille Zagora, 1968.

Cartes diverses

- ORMVAOI et SCET International : carte des plantations au 1/5000ème, planche n°19, 1977.
- ORMVAOI et SCET International : carte des cultures au 1/5000ème, planche n°19, 1977.
- CERKAS, Patrimoine de la vallée du Dra, esquisse du ksar, échelle environ 1/2000ème, 2007.

Parcellaire

- au 1/2000ème, Palmeraie de Ternata, Laaroumiat, Rabat, juin 1983
- au 1/2000ème, Palmeraie de Ternata, Asrir, Rabat, juin 1983
- au 1/2000ème, Palmeraie de Ternata, El Mehdia, Rabat, juin 1983

Photographies aériennes

- Couverture au 1/6000ème, périmètre du Dra moyen, mission 1969.
- Couverture au 1/6000ème, périmètre du Dra moyen, mission 1976-77.
- Orthophoto 1987, noir et blanc, échelle environ 1/2000ème, Asrir.
- Orthophoto 2004, couleur, échelle environ 1/5000ème, Asrir.